Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/saintecatherined0002robe

Sainte Catherine de Sienne

DU MÊME AUTEUR ET A LA MEME LIBRAIRIE

Sainte Catherine de Sienne, *Essai de critique des Sources. I.* Les sources hagiographiques, Paris 1921, in-8° XVI-248 pages (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 121).

BIBLIOTHEQUE DES ECOLES FRANÇAISES D'ATHENES ET DE ROME

PUBLIEE

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE CENT TRENTE CINQ

Sainte Catherine de Sienne

ESSAI DE CRITIQUE DES SOURCES

★ ★

LES ŒUVRES DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE

PAR

Robert FAWTIER

Ancien Membre de l'École Française de Rome

E. DE BOCCARD, Editeur

1, Rue de Médicis, 1

PARIS (VI^e^)

—

1930

33011

PIISSIMAE CARISSIMAE ERVDITISSIMAE
MEMORIAE
LVDOVICI DVCHESNE
AMICISQUE
IN SANCTORUM GESTIS PERITISSIMIS
VIRIS DOCTISSIMIS
A. G. LITTLE ET E. G. GARDNER
HVNC LIBRVM
D. D.

AVANT-PROPOS

Les documents hagiographiques, dont la critique a fait l'objet d'un précédent volume paru il y a huit ans, ne forment qu'une partie des sources de l'histoire de sainte Catherine de Sienne. Cette sainte ayant beaucoup écrit, son œuvre littéraire est, pour l'historien désireux de reconstituer sa carrière et de comprendre son action, d'une importance capitale. Ce second et dernier volume est consacré à l'étude de cette œuvre.

Celle-ci comprend la correspondance de la sainte, le traité mystique qu'elle composa sur la fin de sa vie, enfin les oraisons prononcées par elle en diverses circonstances. Quoiqu'elles figurent parmi les classiques de la littérature italienne, nous ne nous sommes point placé pour étudier ces œuvres du point de vue littéraire. On ne trouvera pas davantage ici l'étude, pour laquelle nous manquions de la compétence nécessaire, de la mystique catherinienne. Notre unique ambition a été de fixer la valeur historique de ces textes.

Au cours de ce travail nous avons été amené à rectifier sur certains points quelques assertions contenues dans notre premier volume. Nous l'avons fait sans hésitation. « Umana cosa è il peccare, ma la perseverantia nel peccato cosa è di dimonio », a écrit sainte Catherine elle-même. Toutefois notre point de vue est resté le même. Les critiques et les éloges qui lui ont été adressés nous ont persuadé de sa justesse.

Il nous reste en terminant ce travail commencé en 1911, à remercier tous ceux qui nous ont facilité notre tâche. Pour le plus illustre d'entre eux, c'est à sa mémoire vénérée que seule nous pouvons nous adresser. Monseigneur Duchesne n'aura pas vu l'achèvement de ce travail commencé sous sa direction. Ceux qui, comme nous, l'ont connu et aimé,

comprendront seuls notre tristesse en achevant une œuvre qui nous rattachait à lui par delà le tombeau. Nous avons reçu de son successeur à la direction de l'Ecole Française de Rome, M. Emile Mâle, le plus bienveillant accueil et le privilège enviable de publier ce volume dans la collection où avait déjà paru son devancier. Enfin nous avons contracté envers notre éditeur, M. E. de Boccard, une dette de reconnaissance toute spéciale pour les soins qu'il a apportés à la publication de notre ouvrage.

Verneuil-sur-Avre, le 1er octobre 1929.

R. Fawtier.

CHAPITRE PREMIER

LA RÉDACTION DES LETTRES. — LES SECRÉTAIRES.

Dans le prologue de la Légende Majeure, Raymond de Capoue apprécie en ces termes l'œuvre littéraire de sainte Catherine de Sienne :

« *Quis enim legens epistolas ejus, quas quasi per totum direxit mundum christianorum fidelium diversorum statuum et graduum personis, admirans non stupeat stylum altum, profundas sententias animarumque saluti perutiles supra modum? Quamvis enim proprio sermone vulgari loquatur in eis, quia non cognovit litteraturam, quia tamen introïvit in potentias Domini cum clavi profunditatis profundæ, stylus ejus, si quis diligenter adverlit, potius videtur Pauli quam Catherinæ, melius alicujus apostoli quam cujuscumque puellæ.*

« *Has autem epistolas ita dictabat velociter absque cogitationis intervallo etiam modico, ac si legeret in aliquo libro ante se posito quidquid dicebat. Vidi ego sæpe ipsam dictantem duobus scriptoribus diversas epistolas diversis personis mittendas et de diversis materiis, nec aliquem ex eis expectare dictamen per quamcumque parvam morulam, nec audire ab ea nisi quod pertinebat ad se. Quod dum nimium admirarer, responsum est mihi per plures qui eam noverant ante me et frequentius viderant eam dictantem, quod aliquando tribus, aliquando quatuor scriptoribus similiter dictaverat, ut dictum est, et cum eadem celeritate necnon et memoriæ firmitate...*

« *Insuper, si quis inspicial librum quem, Spiritu Sancto manifeste dictante, composuit in idiomate proprio, quis possit imaginari aut credere illum factum per feminam? Qui quidem stylus est altissimus ita ut vix inveniatur sermo latinus correspondens altitudini styli ejus prout in præsenti experior ego ipse qui transferre in latinum ipsum satago. Sententiæ sunt tam altæ pariter et profundæ quod si eas in latino perceperis*

prolatas, Aurelii Augustini pules potius quam cujuscumque alterius[1]... »

On ne peut que regretter de voir le directeur de sainte Catherine si peu prolixe sur les circonstances dans lesquelles la sainte a composé sa correspondance. On doit toutefois noter que nulle part dans son récit de la vie de sa pénitente il ne nous la montre capable de tenir la plume et, s'il nous raconte comment elle apprit à lire, non sans efforts[2], il est absolument muet sur la manière dont elle aurait appris à écrire. Il nomme, comme ayant servi de secrétaires à Catherine, Stephano Maconi[3], Neri di Landoccio de' Pagliaresi[4] et Barduccio di Piero Canigiani[5], et nous décrit ainsi la composition du *Dialogo* : « *Rogaverat siquidem scriptores suos, qui epistolas quas ad diversas partes mittebat scrivere consueverant, quod starent attenti et observarent omnia prout supra diximus quando, juxta consuetudinem suam, rapiebatur a sensibus corporeis; et tunc quod dictarel scriberent diligenter. Quod illi solerter fecerunt, librumque compilaverunt plenum magnis et utilibus sententiis ei a Domino revelatis et vocaliter ab ipsa dictatis in vulgari sermone... Et... Domino sic operante virgo sacra in illa extasi posita totum illum librum dictavit*[6]... » En somme, d'après Raymond de Capoue, sainte Catherine de Sienne savait lire et les œuvres que nous avons d'elle ont été *dictées* mais non *écrites* par elle.

Les dépositions faites au procès de Venise nous fournissent — avec les réserves nécessaires — un moyen de contrôler ce que nous dit Raymond de Capoue. A cette époque

1. *Leg. Maj.*, §§ 7, 8.
2. *Leg. Maj.*, § 113 : « Scire te, lector, volo quod virgo hæc sacra litteras quidem sciebat sed eas, homine viatore docente, nequaquam didicerat. Et dico litteras, non quod sciret loqui latinum, sed scivit legere litteras et proferre. Narrabat enim mihi de semetipsa quod cum, pro divinis laudibus et horis canonicis depromendis, decrevisset addiscere litteras, scripto sibi alphabeto per quamdam suam sociam, sibi docebatur. Sed, cum per plures hebdomadas laborasset et nullatenus illud posset addiscere... [elle adresse une prière à Dieu, prière que reproduit la Légende Majeure]... Antequam de oratione surgeret ita divinitus est edocta quod postquam ab ipsa surrexit omnem scivit litteram legere tam velociter et expedite sicut quicumque doctissimus ».
3. *Leg. maj.*, §§ 261 et 342.
4. *Leg. maj.*, §§ 261 et 343.
5. *Leg. maj.*, § 343.
6. *Leg. maj.*, § 332 et également § 349.

Neri di Landoccio de' Pagliaresi était mort[1] comme aussi Barduccio di Piero Canigiani[2], mais Stefano Maconi vivait encore et nous avons le texte de sa déposition. Il est fort sobre en ce qui concerne l'éducation de Catherine mais confirme Raymond de Capoue sur la question de l'écriture. Après avoir mentionné qu'il connut la sainte en 1376 « *vel circa* », il ajoute : « *Interim me benigne rogavit ut aliquas epistolas quas, ore virgineo, mirabili modo, dictabat scribere vellem, quod valde gratanter acceptavi*[3]... » Et plus loin : « *Per supra scripta comprehendi potuit aliquibus annis habuisse me supra celeros familiarissimam conversationem, ejus litteras atque secreta sua et partem sui libri scribendo et ab ore virgineo percipiendo, quia supra merita me nimis affectuose, caritate materna, dilexit, ita ut multi filiorum ægre portarent et quamdam emulationem haberent. Ego tamen*[4]... »

Bartholomeo Dominici, l'un des confesseurs de sainte Catherine, dépose dans un sens analogue : « *Aliqui autem emuli putabant quod nos, fratres, doceremus eam cum tamen, ut jam dixi, esset a contrario. Sed in processus temporis, per cotidianam experientiam, totus pene mundus, ut si liceat loqui cognovit doctrinam ejus esse eidem infusam divinitus tam in colloquendo quam etiam in dictando epistolas quam multas profundas pariter et devotas et in componendo librum quem cum dictabat semper abstracta erat a sensibus. Vidi pluries eam eodem tempore dictantem duobus scriptoribus de diversis materiis, aliquando tribus scriptoribus simul et nullam faciebat penitus moram in meditando quod deberet dictando dicere*[5]... »

Avec la déposition de Francesco di Ser Vanni de' Malavolti, nous entendons un son de cloche légèrement différent. Le passage où il nous décrit la dictée de ses lettres par la sainte vaut d'être cité malgré sa longueur : « *Vidi etiam istam servam Christi, Catherinam, virtute Spiritus Sancti, multas*

1. Néri di Landoccio mourut le 12 mars 1406 (Gardner, *Saint Catherine of Siena*, Londres, 1907, in-8°, p. 393).
2. Il fut enterré le 8 décembre 1382, comme nous l'apprend le nécrologe de San Domenico (*Sienne, Biblioteca Comunale*, ms. C. III, 2, f° 28 v°).
3. *Processus*, f° 107 v°.
4. *Processus*, f° 108 v°.
5. *Processus*, ff° 127 v°-128.

litteras simul dictare pluribus scriptoribus et singulariter tribus pariter, ne hoc solum sed quasi innumeris vicibus et per plures annos. Et inter alios per magnum tempus fuimus virginis scriptores infrascripti : primus, supradictus Nerius Landocci de Senis qui jam transivit ad Dominum; secundus, Stephanus Curradi de Maconibus de Senis, qui adhuc superest in Ordine Carthusiensium; tertius sum ego dominus Franciscus domini Vannis de Senis licet indignus. Et dico quod cum hec virgo dictasset, nunquam dictatum suum indiguit aliqua correctione, additione vel diminutione, nisi forsan provenisset defectus aliquis ex parte nostra. Et hoc quantumcumque ipsa scriberet magnis prelatis et dominis sive dominiis non obstante etiam quod ipsa nunquam stetisset ad adiscendum legere seu scribere, in aliis scolis nisi precise in illis Spiritus Sancti, qui idiotas et rudes doctores fecit et magistros. *Unde non videtur mihi subticendum illud quod semel nobis tribus occurrit scriptoribus et, judicio meo, non sine grandi miraculo. Utpote quod, semetipsa dictante et nobis tribus pariter scribentibus, contigit quod unus nostrum scribebat unam litteram que debebat presentari sancte memorie pape Gregorio XI°, alius scribebat aliam quæ transmittenda erat domino Bernaboni, qui tunc erat dominus Mediolanensis, tertius vero aliam que dirigebatur cuidam magno domino cujus nomen pro nunc mihi non occurrit. Ipsa vero dictabat modo uni, modo alteri, et nunc capite cohoperto, nunc capite in celum erecto, manibus cancellatis, et multis vicibus veniebat in extasi et nichilominus etiam taliter se habente tunc dictabat. Occurrit autem quod ipsa dictante et dicente quedam verba uni tantummodo nostrum, quilibet tamen ex nobis verba eadem scriberet, credente utroque quod sibi dixisset seu dictasset. Cum autem de hoc adverteremus, visum fuit nobis male fecisse, propter quod interrogavimus eam cui ex nobis prefata verba direxisset cum nostrum quilibet punctualiter illa scripsisset. Tunc illa benigne respondit dicens : « Fili Catherine, non curetis, quia, Spiritu Sancto operante, ita fecistis. Videbimus postquam littere erunt complete qualiter prefata verba venient ad propositum nostrum et tunc, prout erit expediens, providebitur. Sed, mira res quamvis, quamvis dicte littere, ut dictum est, diversis dominis dirigebantur, varias materias includentes, et tamen*

legendo quamlibet, supradicta verba per utrumque nostrum scripta ita faciebant ad propositum et ad conclusionem utriusque dictorum trium litterarum ut neutra earumdem sine prefatis verbis bene stetisset[1]. »

Sans insister sur la manière dont Barduccio di Piero Canigiani est rayé de la liste des secrétaires de sainte Catherine de Sienne au profit de Ser Francesco di Ser Vanni Malavolti, et sans chercher pour le moment à voir si ce dernier nous dit l'exacte vérité, il nous faut noter la petite incidente sur les écoles de l'Esprit Saint où la vierge siennoise aurait appris à lire et *à écrire.*

Cette note se retrouve dans la déposition d'un Siennois, Mino di Giovanni di Ser Mino, dont la présence parmi les témoins du procès n'est pas très facile à expliquer. Ce personnage nous raconte une visite de la sainte à Lecceto, pour y voir William Flete et Antonio de Nice, visite durant laquelle elle explique aux deux ermites de saint Augustin, dont l'un au moins avait le degré de Bachelier en Théologie, un passage « *scriptura sacre sive sacre theologie* » et cela « *quamquam ipsa unquam didicisset legere aut etiam scribere nisi miraculose*[2] ».

Avec Thomas Caffarini nous arrivons au plein développement du thème modestement posé par Raymond de Capoue. La Sainte qui, selon la Légende Majeure, avait appris à lire miraculeusement, mais après plusieurs semaines d'efforts humains pour apprendre l'alphabet, a bien encore des secrétaires, Neri di Landoccio[3], Stefano Maconi[4], Barduccio[5]; elle en a même un quatrième, Ser Cristofano di Gano, notaire siennois[6] (le pauvre Malavolti est bien nommé par Caffarini

1. *Processus,* ff ª169 v°-170.
2. *Processus,* f° 181. Deux témoins au procès de Venise parlent de lettres écrites par la sainte elle-même, ce sont Frère Filippo de Pouille, O. P. (*Processus,* f° 151 v° : « Item vidi quamplurima de picturis et scripturis ad virginem pertinentibus et tam per ipsam quam ab aliis conscripta... », et Frère Giovanni d'Ivrée, O. P. (*Processus,* f° 154 v° : « Item dico adhuc me vidisse multas scripturas in librariis diversorum conventuum ad virginem pertinentes, tam per eam quam de ea scriptas.) Aucun de ces témoins n'a *vu* la sainte écrire elle-même et il n'est même pas bien sûr qu'ils veuillent dire qu'ils ont vu les autographes de la sainte, le sens du mot *écrire* comportant pas mal de nuances.
3. *Processus,* f° 19. Cf. aussi *Supplementum,* f° 174 v°.
4. *Processus,* f° 19. Cf. aussi *Supplementum,* f° 178.
5. *Processus,* f° 37. Cf. aussi *Supplementum,* p. 173.
6. *Processus,* f° 19. Cf. aussi *Supplementum,* f° 176-177 où il est assez longue-

mais sans qu'il soit fait mention de ses fonctions de secrétaire de la *mamma*), mais elle peut au besoin s'en passer et elle s'en passe, puisque Caffarini écrit : « *Item dico me habuisse a supradicto dompno Stephano de Senis et hoc per litteras suas qualiter ex quo virgo miraculose scribere didicit. Ab oratione surgens cum desiderio scribendi scripsit propria manu unam litterulam quam ipsi dicto dompno Stephano transmisit in qua ita concludebatur, sed in suo vulgari, videlicet : « scias, mi fili carissime, quod hec est prima littera quam unquam ego scripserim ». Et in supradictis litteris mihi ab ipso directis subjungit ipse prefatus pater quomodo, ipso presente, multotiens postmodum virgo propria manu scripsit et etiam plures cartas de libro quem ipsa in proprio vulgari composuit et qualiter dictas scripturas habent veluti pro reliquiis in domo Pontignani, sui ordinis Carthusiensium, prope civitatem Senarum. Cui postmodum ego scripsi qualiter dignaretur ordinare taliter quod unam de dictis scripturis virginalibus haberem et nundum recepi. Legi ego in libris epistolarum virginis et repperi quoniam ipsa virgo reverendo patri, supradicto magistro Raimundo, generali ordinis predicti, epistolas duas propria manu scripsit, inter alia intimando quod aptitudinem scribendi mirabili modo Dominus in mente sua formaverat ex providentia spirituali.*

« *Item dico in Venetiis me vidisse et habuisse quamdam cedulam de cinabrio inter alias a virgine, propria manu, scriptam. Nam cum quodam semel, postquam scribere divinitus didicisset, cinabrium aptum ad scribendum juxta se repperisset, accepta quadam cartula et quadam penna, incepit cum dicto cinabrio taliter, licet in suo vulgari, scribere, videlicet : « Spiritus Sancte, veni in cor meum... Christus amor, Christus amor ». Dicta ergo cedula pro singulari munere tradita fuit uni venerabili patre ordinis Heremitarum Sancti Augustini, videlicet fratri Ieronimo de Senis, qui postea illam tradidit pro speciali ensenio supradicto famoso predicatori in Venetiis, videlicet domino presbitero Leonardo Pisani, a quo ego postmodum pro singulari reliquia et dono recepi. Et nunc est cum*

ment question de Cristofano, mais où ses fonctions de secrétaire de la sainte sont passées sous silence par Caffarini.

aliis reliquiis virginis apud Sorores ordinis de Penitentia Beati Dominici de Venetiis[1]. »

Et le même Caffarini, écrivant à l'usage des prédicateurs, le résumé de l'œuvre de Raymond de Capoue que nous désignons par le nom de Légende Mineure, quand il arrive au chapitre XI de la première partie, celui où Raymond nous raconte comment la sainte apprit à lire, résume ce chapitre en y insérant deux mots, peu de chose, mais qui mettent sa petite invention sous le patronage de l'auteur de la Légende Majeure. Il écrit en effet : « *Siquidem orando tam legere* quam scribere *miraculose didicit*[2] ».

On dira peut-être que Raymond de Capoue a pu ignorer que la sainte eût appris miraculeusement à écrire. Mais alors les deux lettres où elle racontait le miracle et dont nous parle Caffarini ne lui sont-elles jamais parvenues? Aucun des témoins de ce miracle ne lui en a-t-il jamais parlé? Et que dire du silence de Stefano Maconi? Il faut laisser ici la parole au R. P. Hurtaud, de l'ordre des Frères Prêcheurs, traducteur du *Dialogo*, qui, dans l'introduction placée en tête de son livre, a étudié mieux que personne avant lui cette question de l'écriture de sainte Catherine. Après avoir traduit la fin de la déposition de Stefano Maconi où l'ancien secrétaire de la sainte proteste de son amour et de son respect de la vérité, « *neque Deus indigel habere mendacia nostra neque fienda sunt mala ut inde proveniant bona*[3] », le savant traducteur ajoute : « Quand on songe aux dépositions du P. Thomas [Caffarini] qui mettaient si formellement en cause Dom Etienne [Maconi], à la confirmation qu'il attendait de son témoignage, à la sommation qu'il lui envoyait de déposer véridiquement, comment ne pas comprendre que le silence du prieur de la chartreuse de Pavie est ici, dans ces conditions, un désavœu? Si l'on se réfère à la règle de correction fraternelle divinement enseignée par Catherine (Dialogue, c. 102) et qui consiste à reprendre un défaut dans les autres en le réprouvant en soi-même, on ne peut se défendre de penser que, dans la protestation finale, il y a une

1. *Processus*, f° 27 v°.
2. Ed. Fawtier, p. 430.
3. *Processus*, f° 113 v°.

admonition qui ne manque ni d'énergie, ni de chaleur, à l'adresse de ceux qui ont publié les récits sur lesquels il se tait. » Et le R. P. Hurtaud d'ajouter : « Cette protestation n'atteint sans doute pas la personne même de Caffarini. On ne saurait le soupçonner d'avoir supposé la lettre de Dom Etienne et son contenu[1] ». Et il imagine un mauvais plaisant ayant abusé de la crédulité de Tommaso Caffarini.

Malheureusement cette excuse ne vaut rien. Caffarini était bien capable de reconnaître l'écriture de son ami. Il pouvait lui écrire pour vérifier l'authenticité de la lettre de Catherine, d'autant plus que cette lettre ne lui est pas parvenue entre les mains, il ne dit la connaître que par une lettre de Maconi lui-même. Ce qu'il a demandé et n'a point reçu, « *nondum recepi* », ce sont les feuillets du *Dialogo* écrits de la main de Catherine. Si, comme le croit à juste titre le R. P. Hurtaud, Maconi a désavoué Caffarini, la protestation du premier atteint bien le dernier. « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges. Non, il n'est pas permis de faire le mal sous le prétexte qu'il en résulte quelque bien. » Cela s'adresse bien à Caffarini. D'ailleurs il y a aussi la prière écrite avec du cinabre que le R. P. Hurtaud laisse un peu dans l'ombre parce qu'elle ne concerne pas le *Dialogo*. Voici ce qu'il en dit[1] : « Cette cédule a été remise comme une relique à Caffarini par un prédicateur vénitien, Don Leonard Pisani, qui la tient de Frère Jérôme de Sienne, un disciple de la sainte, à qui elle aurait été apportée par un messager particulier, *per singularem nuntium*. Ni Léonard, ni Jérôme ne sont là, au procès de Venise, pour attester l'origine de la relique. Pour le singulier courrier, nul ne peut dire son nom ni sa qualité[2]. » Il y a une bonne raison, c'est que ce singulier courrier doit son existence à une faute de lecture[3], c'est *pro singulari munere* qu'il faut lire. Quant à Frère Jérôme, s'il n'a pas déposé c'est peut-être que lui aussi pensait comme Maconi que Dieu n'a pas besoin de nos mensonges. Caffarini l'avait

1. *Le Dialogue de sainte Catherine de Sienne*, traduction nouvelle de l'italien par le R. P. J. Hurtaud, O. P., Paris, s. d. [1913], 2 vol. in-18, t. 1, pp. XXIX-XXX.
2. *Op. cit.*, p. XLV, n. 1.
3. Le R. P. Hurtaud ne saurait être rendu responsable de cette faute; elle a été faite par Girolamo Gigli, l'éditeur des lettres de sainte Catherine, dans la préface de son édition (t. I, p. v).

prié d'apporter son témoignage, mais l'ermite de saint Augustin ne répondit pas[1]. Nous avions été amené à nous demander, pour lui et pour un certain nombre d'autres témoins qui, convoqués, gardèrent le silence, la raison de celui-ci. Il n'est pas impossible qu'elle nous soit ici donnée.

En résumé, Caffarini est le seul qui, avec précision, nous parle de la manière miraculeuse dont la sainte a appris à écrire. Il en appelle sur ce point au témoignage de Raymond de Capoue, qui, étant mort, ne le pouvait contredire, sans se rendre compte que la Légende Majeure, par son silence sur ce point, était le plus formel des désavœux. Il en appelle à Maconi et se fait répondre que Dieu n'a pas besoin de nos mensonges. Il en appelle à Frère Jérôme de Sienne et celui-ci reste muet.

En dépit de ces démentis Caffarini publiant, *après*[2] le procès de Venise, sa Légende Mineure, n'hésite pas à y introduire le miracle de l'écriture en plaçant cette fraude sous la garantie de Raymond de Capoue, et, chose plus grave encore, consacrant dans le *Supplementum* une notice à Stefano Maconi, il ne craint pas d'y introduire la phrase suivante : « *Fuit etiam hic primus cui virgo propria manu scripsit postquam ipsa miraculose scribere quemadmodum legere didicissel*[3]... ». En vérité il nous semble difficile d'innocenter Tommaso Caffarini, car il n'y a pas eu seulement crime, mais récidive.

Nous trouvons cependant dans un certain nombre de lettres de sainte Catherine des phrases[4] telles que : « Je ne lui

1. Cf. *supra*, t. I, p. 43.
2. Cf. *supra*, t. I, p. 24.
3. *Supplementum*, p. 178.
4. Lettre 256 : « Non scrivo a lui nè a Pietro perche non ho tempo che sto occupata ad altro scrivere »; lettre 110 : « Non ho tempo di potere scrivere »; lettre 117 : « Io ho scritta una lettera al Padre Santo... »; lettre 351: « et non piglino pena perche io non abbia scritto a loro »; lettre 297 : « Poiche io ebbi scritta questa lettera »; lettre 352 : « Ho riposto a Neri... »; lettre 353: « et però mi mossi a scrivervi... »; lettre 258 : « A Matteo scrivo una lettera »; lettre 291 : « Date a Francesco il libro et privilegii perchè io voglio scrivere alcuna cosa...»; lettre 317 : « Piu volte v'ho scritto per compassione... »; lettre 275 : « Otti scritte altre lettere... »; lettre 102 : « Siccome in altra vi scrivo... come in breve vi scrivo... io era costretta di scrivere... Et scritto che io ebbi a Cristo in terra non ebbi modo di scrivere piu ». Nous rappelons que dans ce volume comme dans le précédent, nous utilisons pour les lettres de la sainte l'édition de Gigli, tant, pour la numération des lettres que pour leur texte. Sur cette édition, Cf. *infra* pp. 61-64.

écris pas... parce que je n'ai pas le temps, étant occupée a écrire d'autres choses », « J'ai écrit une lettre au Saint Père... ». « Et ayant écrit au Saint Père, je n'ai plus pu écrire... ». Comment faut-il interpréter ces phrases? Nous croyons qu'il faut comprendre le mot *écrire* dans son sens le plus large. On écrit une lettre en la dictant tout aussi bien qu'en prenant soi-même la plume et combien de gens de nos jours emploient des formules de ce genre : « Comme suite à ma lettre... », quand il s'agit d'une lettre dont ils ont donné les éléments à leur secrétaire, qui a été composée par lui à la machine à écrire, et qui parfois a été signée par procuration ? En faveur de cette explication, nous ferons valoir 1° le silence de tous ceux qui ont connu sainte Catherine — et auquels on peut faire confiance — en ce qui concerne l'écriture de celle-ci; 2° le fait que dans une lettre qui se peut dater du 25 mars 1374[1] la sainte dit : « J'ai écrit une lettre au Saint Père », alors que Caffarini attribue le miracle de l'écriture à l'année 1377, puisque la première lettre de la main de la sainte aurait été écrite à Stefano Maconi entré en rapports avec la sainte en 1376, et que la lettre où elle raconte comment elle apprit miraculeusement à écrire est datée de La Rocca d'Orcia.

Il semble donc probable que sainte Catherine ne savait pas écrire, Il est à peu près certain qu'elle n'a jamais tenu elle-même la plume et que toutes ses lettres ont été dictées par elle.

La Légende Majeure, nous l'avons vu, nomme trois secrétaires : Neri di Landoccio de' Pagliaresi, Stefano di Corrado de' Maconi et Barduccio di Piero de' Canigiani, tous trois jeunes et nobles, les deux premiers siennois, le dernier florentin. L'auteur des *Miracoli* ignore ces secrétaires et ne parle pas de lettres écrites ou dictées par Catherine[2]. Il serait cependant imprudent de conclure que c'est seulement après 1374 que sainte Catherine a commencé à avoir des secrétaires.

Maconi, il est vrai, déclare formellement n'être entré en relations avec la sainte qu'en 1376, à la veille du voyage d'Avi-

1. Lettre 117, cf. *infra*, p. 210.
2. Cf. *supra*, t. I, p. 223, § 9.

gnon, mais il ajoute que c'est par l'intermédiaire de Neri di Landoccio qu'il a connu la sainte[1]. Celui-ci faisait donc partie de la *famiglia* avant 1376. Sa mort, antérieurement au Procès de Venise, nous a privés de son témoignage en ce qui concerne cette histoire et la lettre — qui nous a été conservée — par laquelle la sainte le reçoit comme disciple n'est malheureusement ni datée, ni capable de l'être avec précision[2]. Heureusement pour nous Cristofano di Gano Guidini, le notaire siennois disciple de la sainte, nous a, dans ses mémoires[3], fourni un renseignement précieux. Il dit être venu à Sienne pour y demeurer au temps du gouvernement du peuple et avoir débuté comme notaire du capitaine du Peuple Bindo Nicolucci le droguiste, ensuite il fut un des Quinze en mars-avril 1374. Il ajoute enfin : « Et en ce temps, au début de mon séjour à Sienne, Dieu fit apparaître au monde une étoile nouvelle, véritablement pleine de l'Esprit Saint. Ce fut la vénérable Catherine, bienheureuse et sainte et très sainte et très bienheureuse, qui s'appelait Catherine [fille] de Monna Lapa de Fontebranda, tertiaire de [San Domenico in] Camporeggi, à laquelle je fus mené par le moyen de Neri di Landoccio et de Nigi di Doccio, ses fils spirituels[4] ». Il ressort de ces dires de Cristofano di Gano que, au plus tard, en 1372-1373, Neri était déjà le disciple de la sainte[5].

En ce qui concerne Barduccio di Piero Canigiani, notre documentation est encore plus pauvre[6]. Nous savons qu'il a servi de secrétaire pour la composition du *Dialogo*, composition dont on est d'accord pour placer la date en octobre

1. *Processus*, f° 107.
2. Cf. *infra*, p. 277.
3. Publiés par C. Milanesi dans l'*Archivio Storico Italiano*, t. IV, 1843, pp. 27-47. Le R. P. Innocenzo Taurisano a reproduit les passages concernant sainte Catherine dans ses *Fioretti di santa Caterina da Siena*, Rome, 1922, in-12, pp. 107-126. Nous renverrons à l'édition de Milanesi par la référence *Memorie*, p. .
4. *Memorie*, pp. 30-31.
5. Il serait en effet imprudent de prendre au pied de la lettre ce que nous dit le bon notaire; « nel principio che io cominciai a stare a Siena » peut s'appliquer aussi bien au moment où la sainteté de Catherine est apparue au monde qu'à celui où Cristofano l'a connue, mais il semble bien certain que cette connaissance ne saurait être postérieure à 1374 et qu'elle serait plutôt antérieure à cette date.
6. *Leg. maj.*, § 341 ; *Supplementum*, p. 173.

1378. Nous savons d'autre part qu'il n'était pas du voyage d'Avignon[1], d'où l'on peut, semble-t-il, conclure qu'il n'était pas encore admis dans la *famiglia*. M. Gardner place son entrée dans celle-ci, lors du séjour de la sainte à Florence en 1378[2]. Il n'y a pas de raison de ne pas accepter cette date.

Des trois secrétaires de la sainte, Neri est donc le plus ancien en date, Stefano Maconi lui est adjoint en 1376, peu avant le départ pour Avignon, et enfin Barduccio se joint à eux en 1378.

Nous avons vu que Tommaso Caffarini donne à ces trois secrétaires un collègue de plus : le notaire Ser Cristofano di Gano Guidini. Il est assez étrange que ce personnage n'ait rien dit dans ses mémoires de ses fonctions de secrétaire de sainte Catherine. Il y parle pourtant longuement de la sainte et de ses lettres, sans d'ailleurs mentionner pour celle-ci aucun secrétaire, et, quand il vient à parler du *Dialogo*, nomme Barduccio, Maconi et Neri comme étant ceux auxquels la sainte l'a dicté. Il est vrai que la manière dont il s'exprime est assez maladroite. Après avoir raconté comment Jésus-Christ s'entretenait avec sainte Catherine pendant ses extases alors qu'elle dictait le *Dialogo* et copié le titre qui fut depuis (*poi*) donné à ce livre, il ajoute : « *Ella diceva e uno scriveva, quando Ser Barduccio, quando il detto donno Stefano, e quando Neri di Landoccio. Questo audire pare che sia cosa da non credere; ma a colore che lo scrissero e udirono, non pare così; e io sono uno di quegli...* ». Puis il raconte comment il a fait une traduction latine de ce texte qu'il a donnée à réviser à Stefano Maconi « *perciocchè la maggior parte n'aveva scritto egli, quando Caterino lo fece*[3] ». Il est bien évident que Cristofano n'a pas été un des secrétaires de Catherine pendant ses dictées du *Dialogo*, mais il semble également qu'il ait assisté à quelques-unes de ces dictées et le verbe *scrissero* vise son rôle de traducteur ou de copiste et non celui de secrétaire.

1. Il ne figure pas parmi la liste des témoins de l'oraison II, prononcée par la sainte pendant son séjour à Avignon, liste que nous a conservée le manuscrit I, VI, 14 de la Bibliothèque de Sienne, au f° 142 v°. *Infra*, p. 51, n. 1.
2. *Op. cit.*, p. 231.
3. *Memorie*, p. 37.

Quant à Ser Francesco di Ser Vanni Malavolti, devons-nous considérer comme faux ce qu'il nous raconte? Evidemment, il est le seul à nous dire qu'il a servi de secrétaire à la sainte et il semble bien, à la manière dont il le dit, qu'il ait bien voulu nous faire croire que son rôle a été régulier et non occasionnel. Il a cédé à la tendance humaine de grossir son rôle et aussi à ce besoin, qu'ont eu les dévots de sainte Catherine, d'organiser et de hiérarchiser en quelque sorte la *famiglia*. Sainte Catherine ayant été grande épistolière, on a voulu qu'elle eût, pour ce faire, une sorte de chancellerie. Le mot se trouve dans une des dépositions, celle du Frère Angelo Salvetti de Sienne, le seul frère mineur qui dépose au procès. Ce personnage a connu Cristofano di Gano et Maconi. Celui-ci, dit-il, « *fuerat enim magno tempore ejusdem virginis* cancellarius *et scriptor epistolarum...*[1] ». En réalité, les choses se sont passées un peu différemment. Nous avons une lettre de la sainte à Neri lui-même et à Frate Bartolomeo[2]. Qui l'avait écrite? Ce ne pouvait être Neri, ni aucun des autres « *scriptores* ».

C'est qu'en effet il semble certain qu'il n'y a pas eu d'organisation régulière de chancellerie autour de Catherine. Celle-ci a fait souvent appel à ses compagnes pour tenir la plume. Elle le dit elle-même dans une lettre adressée de Pise, le 2 septembre 1375, à Pietro del Monte, sénateur de Sienne : « *Non sono ci ora le mie compagne che mi solevano scrivere et pero è stato bisogno che io abbia fatto scrivere a Frate Raimondo*[2]... ». On trouve en outre dans un certain nombre de lettres des indications qui semblent dues à certaines des compagnes ou des compagnons de la sainte, tendant à faire croire que ce sont eux ou elles qui ont alors tenu la plume[3].

Il n'est donc pas improbable que Ser Francesco di Ser Vanni Malavolti ait à l'occasion servi de secrétaire à sainte Catherine, il est même probable que cela s'est produit, mais quand il nous dit qu'il a régulièrement rempli cette fonction

1. *Processus*, f° 185, v°.
2. Lettre 209 (*Lettere*, t. II, p. 158).
3. Par exemple, dans les lettres 183 (Io Cecca...), 114 (Io Alessa...), 113 (Alessa ed io et Cecca...), 116 (Alessa e Caterina ed io Cecca pazza...), 115 (Alessa ed io et Cecca...), 287 (Et io Giovanna pazza...), 109 (Dice Alessa grassotta..), etc. Voir aussi au chapitre suivant ce que nous disons au sujet des autographes.

auprès de la sainte, nous avons quelques raisons de croire que ses souvenirs sur ce point manquaient de précision.

En résumé, il semble bien que sainte Catherine de Sienne ne savait pas écrire. Quand elle voulait adresser une lettre à quelqu'un, elle avait recours à l'un des membres de la *famiglia*. Il est probable qu'avant son adoption mystique de Neri de Landoccio, de Maconi et de Barduccio, elle a surtout fait appel à ses compagnes. Après l'entrée dans la *famiglia* de ces trois jeunes gens, c'est à eux *de préférence* qu'elle a eu recours, mais il semble impossible que ces fonctions de secrétaires aient été exclusivement réservées à tel ou tel des membres de la *famiglia*. Cette conclusion nous amène à nous poser un problème dont aucun des historiens de la sainte ne semble s'être inquiété : comment les letttres de sainte Catherine nous ont-elles été conservées? Pour le résoudre, il est nécessaire de voir sous quelle forme cette correspondance nous est parvenue.

CHAPITRE II

LES ORIGINAUX.

Si, comme nous le croyons établi, sainte Catherine n'a jamais tenu elle-même la plume, soit qu'elle en fût incapable, soit qu'elle ne le voulut point, il n'y a pas à s'étonner que nous ne possédions aucun autographe d'elle. Nous avons cependant quelques-unes de ses lettres en original. De celles-ci, six, dont trois à l'état de fragments, sont à Sienne, une autre est conservée à Acireale près de Catane, en Sicile, une autre enfin se trouve à Oxford, en Angleterre.

Le groupe siennois est tout entier composé de lettres adressées à Stefano Maconi. Cinq d'entre elles se trouvent à la *Biblioteca Comunale* de cette ville, dans le manuscrit T. III. 3, recueil factice où la piété de l'abbé Luigi de Angelis a conservé pour l'histoire[1] une riche collection d'autographes, entre autres cette série de lettres écrites par les disciples de sainte Catherine de Sienne, la plupart adressées à Neri di Landoccio et qu'a publiée l'un des successeurs de l'abbé De Angelis à la tête de la *Comunale*[2].

1. On ne lira pas sans émotion les dernières lignes de la préface manuscrite que ce bibliothécaire consciencieux inséra au début du recueil : « Ho reputato in tanto mio preciso dovere rendervi di tutto ciò minutamente intesi, affinchè, nei tempi avvenire, non abbiasi a credere che ai nostri dì non siansi nella nostra Italia impiegati tutti i mezzi per conservare i monumenti di pregio che si sarrebero senza di cio sicuramente dispersi e perduti.

« Vorrei che mi assistessero le mie, ben che debolissime, forze per servir in qualche guisa alle scienzie ed alle arti, e studiarmi, sebbene con infinita distanza, dei nostri maggiori immitare l'esempio, per cui s'en và l'Italia sopra ogni altra nazione gloriosa.

« Dalle stanze della Biblioteca di Siena, 20 Dicembre 1810 : Luigi de Angelis. »

2. *Leggenda Minore di S. Caterina da Siena e lettere dei suoi discepoli, scritture inedite pubblicate da F. Grottanelli*, Bologna, 1868, in-8°, pp. 253-345 [Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua pubblicata per cura della R. Commissione pe' testi di Lingua nelle provincie dell'Emilia]. Ces lettres ont été reproduites au tome VI de l'édition des lettres de sainte Catherine par le marquis Piero Misciatelli.

L'histoire de ces originaux est obscure. Ils proviennent évidemment de Stefano Maconi puisqu'ils lui sont adressés, mais par quelles vicissitudes ont-ils passé avant de trouver un asile, espérons-le définitif, entre les feuillets du manuscrit T. III. 3? Maconi a pris l'habit des Chartreux à Pontignano, près de Sienne, et a séjourné dans ce couvent de 1381 à 1389. Passé ensuite à la Chartreuse de Milan, il devint, en 1398, général de la fraction urbaniste de l'ordre. Il séjourna à ce titre assez longtemps en Autriche, s'efforçant de mettre fin à la division de son ordre. En 1410, il y parvint et renonça au généralat ainsi que son compétiteur clémentin. Il retourna alors à Pontignano comme prieur, mais son séjour y fut de courte durée. En 1411, il est de nouveau dans le Milanais comme prieur de la Chartreuse de Pavie. En 1421, il obtint de renoncer à ses fonctions de prieur et mourut, simple moine, le 7 août 1424[1]. Le 17 octobre 1398, au moment même de son élection au généralat, Stefano Maconi écrivit à Caffarini une lettre dont le texte nous a été conservé. Il lui annonçait son élection, lui demandait ses prières et celles de Frère Raymond de Capoue, et, puisqu'il allait cesser de résider en Italie, confiait à Caffarini son manuscrit des lettres de sainte Catherine et ses autres reliques de la sainte[2]. Faut-il comprendre parmi celles-ci les originaux des lettres reçues par Maconi? La lettre ne parle que d'un doigt de la sainte et rien ne nous permet de croire que Maconi eût gardé le silence sur les originaux des lettres, si le prieur de Bologne, chargé de remettre le manuscrit et le doigt à Tommaso Caffarini en avait été chargé. D'ailleurs ces originaux, écrits par les membres de la *famiglia* pour la sainte, ne présentaient aucun intérêt pour Caffarini. On ne saurait donc l'incriminer d'avoir fait des largesses avec le bien d'autrui.

Devrons-nous attribuer à Maconi lui-même le don des ori-

1. Gardner, *op. cit.*, pp. 391-405.

2. Le texte en a été inséré par Caffarini dans son *Historia disciplinæ regularis instauratæ in cœnobiis Venetis ordinis Prædicatorum* publiée par Flaminio Cornaro dans *Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis illustratæ*, Venise, 1749, in-4°, t. VII, pp. 230-231. Voici ce que contient ce texte au sujet des lettres « Et quia predictum priorem Bononiæ [le porteur de la lettre] nunc actualiter mitto Mediolanum eum informari de libro epistolarum sanctæ matris ut eum procuret habere et vobis mittere, unde inde sanctæ virginis honor augeatur. Itaque loquemini secum et ordinate quod sic fiat ».

ginaux aux dévots siennois de sainte Catherine? Ou bien faut-il tirer quelque conclusion du fait que ces originaux voisinent avec une série de lettres provenant de ce que l'on pourrait appeler la succession de Neri di Landoccio de' Pagliaresi? Il est difficile, sinon impossible, de décider. Tout ce que nous savons, c'est que deux des lettres de sainte Catherine à Maconi, aujourd'hui contenues dans le manuscrit T. III. 3, étaient, au début du XVIII^e siècle, conservées à la compagnie « *della Santissima Madonna sotto l'Ospedale* » à Sienne[1], et qu'une autre lettre, également adressée par la sainte à Maconi y est encore conservée de nos jours. Cette compagnie « *della Vergine* », comme on l'appelait au temps de sainte Catherine, a compté dans son sein de nombreux fils spirituels de la sainte, ses membres ont été des agents de celle-ci, elle leur a adressé deux lettres[2], Maconi et Neri en ont très vraisemblablement fait partie. C'est de ce côté-là, croyons-nous, que se trouverait la solution du problème. Il serait à souhaiter qu'un érudit siennois nous racontât l'histoire de cette association. Peut-être nous donnerait-elle la solution que nous cherchons.

Quoiqu'il en soit, les lettres sont là. Examinons-les et voyons ce qu'elles nous apprennent.

La lettre 254 de l'édition Gigli [298 de l'édition Tommaseo] se retrouve aujourd'hui en original au f° 131 du manuscrit T. III. 3. C'est une feuille de papier dont la partie droite a beaucoup souffert, plus de la moitié des lignes étant de ce fait incomplètes. Elle mesure 140 mm. sur 200 mm. A l'origine pliée en six, elle a conservé au verso un fragment d'adresse : « *Stefano di Co...* ». Son écriture, assez anguleuse, ne manque pas de personnalité. Le corps de la lettre, outre l'invocation liminaire, occupe vingt-quatre lignes, puis deux lignes, ou plutôt l'espace de deux lignes, car le papier n'est pas réglé, sont laissées en blanc et l'on a le post-scriptum suivant : « *Io, Neri del quattrino che ti sai, ti priego che mi racoma*[*n*]*di a don* [*ie*]*ronimo de fr*[*alr*]*i della rosa* | *ma no*[*n*] *pugnare quanto a frate Symone* ». Sans essayer d'éclaircir les

1. Cf. les notes du P. Burlamachi aux lettres 258 et 262 de l'édition Gigli, *Lettere*, t. II, pp. 375 et 383.
2. Ce sont les lettres 143 [184] et 144 [321].

obscurités de ce message, notons seulement qu'il émane de Neri di Landoccio de' Pagliaresi, l'un des secrétaires de la sainte. Faut-il en conclure que c'est lui qui a écrit, sous la dictée de la sainte, cette lettre à Maconi? Nous le croyons pour la raison suivante : la Bibliothèque Bodléienne à Oxford possède un manuscrit italien (*Canon. Ital.* 53[1]) dont l'écriture est très nettement semblable à celle de la lettre de sainte Catherine qui nous occupe. Or, ce manuscrit contient une vie des saints Barlaam et Josaaph en vers italiens, à la fin de laquelle a été ajoutée, d'une main différente (?), la note suivante : « *Questa legenda compose Neri di Landoccio Pagliaresi da Siena in rima et per segnale de cio vedete e' capoversi delle stanzie et cominciate indietro alle carte 83 dove dicie : nel fine signor mio di questa storia...* [congiungete (a lu le Comte Mortara)] *tucte le letrine de capoversi in fino a queste feccia et troverete el sopra detto nome* ». Et si, en effet, l'on prend la première lettre du premier vers des 53 dernières strophes du poème et si on les met bout à bout dans l'ordre même des strophes, on peut lire la phrase suivante : « *Neri di Landoccio Pagliaresi compose questa leggenda in rima* ». Nous avons donc là une œuvre, inédite croyons-nous, de Neri di Landoccio. Le manuscrit qui la contient est d'une écriture extrêmement semblable à celle de la lettre de sainte Cathe rine qui se termine par un post-scriptum où un certain Neri envoie un message à Maconi. Les deux documents s'éclairent. La lettre de sainte Catherine a été écrite par Neri di Landoccio et c'est lui-même qui, dans le manuscrit d'Oxford, a copié sa légende de Barlaam et Josaaph. (Planche I).

La lettre 258 de l'édition Gigli [320 de l'édition Tommaseo] se retrouve en original[2] au f° 9 du manuscrit t. III. 3. C'est également une simple feuille de papier de 230 mm. sur 160 mm. pliée trois fois dans chaque sens, mais de manière inégale, de façon à former un petit rectangle. Le document est en

1. On trouvera une description de ce manuscrit dans le catalogue des manuscrits italiens de la Bibliothèque Bodléienne du comte Mortara, *Catalogo dei manoscritti italiani... nella biblioteca Bodleiana di Oxford*, Oxonii, 1864, p. 71.

2. On en trouvera un fac-similé dans l'ouvrage de Gardner, en face de la page 352. Malheureusement au lieu de publier purement et simplement une photographie du document on en a reproduit les caractères sur la page, le résultat est que l'écriture apparaît beaucoup plus empâtée qu'elle ne l'est en réalité.

parfait état et porte son adresse : « *Stefano di Cur*[r]*ado Maconi* | *In Siena* ». et, dans l'angle droit du rectangle, en bas, un *R* majuscule dont la queue, presque perpendiculaire à la haste, est elle-même barrée d'un trait perpendiculaire lié à la queue[1]. Nous proposons de lire ce sigle : *Rogatur* ou *Rogata*. La lettre doit être cherchée chez le porteur et non remise à domicile. On pourrait évidemment être tenté de lire *Recepta*, ou *Respondetur*, ou *Registrata*, mais nous adoptons la lecture *Rogatur* ou *Rogata*, du fait qu'une autre lettre conservée en original à Oxford porte à la fin de son adresse le mot *data*[2], signifiant évidemment que la lettre a été remise à domicile. L'original siennois comporte 26 lignes, outre l'invocation liminaire. Il est d'une écriture arrondie, sans personnalité bien marquée. Est-il possible d'identifier le secrétaire? Il n'y a pas de post-scriptum, mais avant l'invocation finale, on trouve la phrase suivante : « *Tucta questa famiglia ti confortano in Cristo et il negligente et ingrato scriptore ti si raccomando* ». Qui est le *scriptor*? Ce n'est évidemment pas Maconi, puisqu'il est le destinataire de la lettre. Ce n'est pas davantage Neri di Landoccio, il suffit d'avoir vu l'original dont nous avons parlé précédemment pour s'en rendre compte. Serait-ce alors Barduccio di Piero Canigiani? On est tenté de le croire en raison de l'épithète de « *negligente* » que se donne le secrétaire, surtout parce que dans une autre lettre, également conservée en original, on lit la phrase : « *Dice el tuo negligente fratello di Barduccio*[3]... ». Est-ce une preuve suffisante? Evidemment non, mais il y a autre chose. On trouve dans la lettre 258 un passage concernant une demande d'indulgence dans laquelle la sainte conseille d'attendre « *pero che io o ristucchi gli scrivani della corte* ». La lettre est donc écrite de Rome, Maconi ayant été du voyage

1. On trouvera un signe presque identique à la deuxième ligne de la deuxième colonne de la page 318 du *Dizionario di Abbreviature latine ed italiane* du Dr A. Cappelli, 2e édition, Milan, 1912 (collection des *Manuali Hœpli*).

2. Cf. *infra*, p. 24. On trouvera un certain nombre de cas analogues dans les adresses des lettres du groupe catherinien publiées par Grottanelli, *Lettere dei discepoli*, pp. 262, 264, 267, 268, etc. Dans l'adresse de la lettre de Maconi à Neri publiée dans le même ouvrage, p. 266, il faut corriger *data* en *datur* qui est le véritable texte fourni par l'original (*ms.* T. III, 3, f° 107).

3. Cf. *infra*, p. 23.

d'Avignon. Elle est donc de 1379, elle n'est pas de Neri, elle ne peut être de Maconi, Barduccio est évidemment le seul des *scriptores* qui soit à Rome à ce moment. Il se trouve que le *scriptor* de la lettre 258 se qualifie comme l'est Barduccio dans une autre lettre. On peut donc en conclure que Barduccio est très vraisemblablement celui qui a écrit pour sainte Catherine la lettre en question. [Planche II].

Nous possédons également dans le manuscrit T. III. 3, au f° 19, l'original complet de la lettre 262 [329 de l'édition Tommaseo]. C'est une feuille de papier de 270 mm. sur 230 mm. pliée trois fois dans sa largeur et une fois dans sa longueur. Au dos se lit l'adresse : « *Stefano di Churrado Maconi* | *In Siena.* » Le texte occupe 44 lignes en plus de l'invocation liminaire. L'écriture rappelle celle de la lettre précédente que nous avons admis être celle de Barduccio, mais il y a des différences : l'écriture est un peu plus grêle, les hastes des lettres sont moins pleines et, au lieu d'être bien droites et faites d'un trait appuyé, ont une tendance à la sinuosité; les déliés au contraire sont très nombreux et assez élégants, ce qui n'est pas le cas dans la lettre écrite par le scribe que nous croyons être Barduccio. Le système d'abréviation diffère également dans les deux lettres. Celles-ci sont assez rares dans la lettre 258, elles sont au contraire fréquentes dans la lettre 262. Les mêmes contractions ne sont pas traduites de la même manière : là où Barduccio abrège en « *dilectōne* », le scribe de 262 écrit « *dilectiōe* ». Enfin Barduccio écrit à deux reprises « *crocifixo* », là où le scribe de 262 écrit « *crucifixo* », et, ce qui nous paraît concluant, le nom du père de Maconi est écrit de façon différente dans l'adresse des deux lettres. Nous croyons donc que l'original de la lettre 262 n'est pas de la même main qui a écrit la lettre 258. Si le scribe de cette dernière est Barduccio, il est bien évident que celui de la lettre 262 doit être quelqu'un d'autre. [Planche III].

C'est en tout cas le même qui a tenu la plume pour la sainte lorsqu'elle a dicté la lettre 264 [332 de l'édition Tommaseo]. Malheureusement l'original de celle-ci ne nous est point parvenu en entier. Seule, la moitié droite du feuillet de papier sur lequel elle était écrite a échappé à la destruc-

tion et se retrouve aujourd'hui au f° 15 du manuscrit T. III. 3[1]. C'était une longue lettre; le fragment que nous en possédons mesure 296 mm. de haut et 144 mm. en sa plus grande largeur. Le recto porte cinquante lignes de texte outre l'invocation liminaire, et il y a encore quelques lignes au verso outre l'adresse : « *Stefano di Churrado Maconi e Petro* | *di Giovanni Venture. In Siena.* » Le même problème se pose pour cette lettre, qui s'est déjà posé pour la précédente. Qui l'a écrite? Ce n'est là aussi ni Néri, ni Barduccio, ni naturellement Maconi, ni Pietro di Giovanni Ventura. Si l'on était tenté de chercher parmi les compagnes de la sainte, on en serait empêché par une phrase qui figure au verso du feuillet, ou plutôt du demi-feuillet : « *ma il misero scriptore vi si racco*[manda]... ». Le « *scriptor* » est donc un homme, c'est lui qui a écrit les lettres 262 et 264, mais il ne nous est pas possible de préciser, d'autant plus que nous sommes loin de connaître les noms de ceux qui firent partie de la *famiglia*, surtout pendant le séjour de la sainte à Rome en 1378-1380, période à laquelle appartiennent les deux lettres écrites par le « *misero scriptore* ». [Planche IV].

C'est encore un demi-feuillet que le dernier des originaux contenus dans le manuscrit T. III. 3, au f° 11. On y trouve une partie du texte de la lettre 255 [319 de l'édition Tommaseo][2]. Il mesure 220 mm. sur 97 mm. et ne porte que 28 lignes, outre l'invocation liminaire. La feuille a été pliée en trois dans le sens de la largeur. L'adresse a disparu. M. Gardner l'a supposé, avec réserve d'ailleurs, écrit par Barduccio[3], mais sans expliquer pourquoi. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ce fragment n'est pas de la même main qui a écrit la lettre 258, où nous avons cru reconnaître l'écriture de Barduccio. Le fragment en question est d'une écriture moins régulière et plus molle et nous avons des graphies

1. Elle nous permet de voir que les deux dernières lignes du texte manquent dans les manuscrits et par suite dans les éditions. C'est à l'avant-dernière ligne que se trouve le membre de phrase relatif au « scriptore » dont nous parlons plus loin.

2. J'ai donné au numéro 17 de mes *Cateriniana* (dans les *Mélanges d'Archéologie et d'histoire*, t. XXXIV, 1914, p. 32) une édition plus complète de cette lettre, y compris la fin des sept dernières lignes qui manquent dans les manuscrits et les éditions.

3. *Op. cit.*, p. 288, n. 3 : « apparently in Barduccio's autograph ».

différentes. Par exemple, là où Barduccio écrit « *raccomando* » le scribe auquel est dû ce fragment écrit « *racchomanda* ».

A première vue, on pourrait être évidemment tenté d'attribuer tous ces originaux, sauf le premier, à une même main, mais à l'examen attentif de l'écriture, des différences apparaissent, différences dans la forme des lettres, différences dans les graphies. Enfin, à la dernière ligne du demi-feuillet, on peut lire la phrase suivante, dont malheureusement le début a disparu : « *conoscente ti si racchomanda* ». Il faut évidemment rétablir « *riconoscente* », mais qu'y avait-il avant ? Le nom du scribe, ou simplement « *lo scriptore* ? » Là encore, nous ne pouvons aller au delà d'une conclusion négative. Ce fragment n'est ni de Neri, ni de Maconi, ni très vraisemblablement de Barduccio, mais le « *scriptore riconoscente* » demeure aussi anonyme que le « *misero scriptore* » des précédents originaux. [Planche V].

Une sixième lettre de sainte Catherine se trouve encore à Sienne, dans l'église de la confrérie de Saint-Nicolas et de Sainte-Lucie, à l'hôpital de S. Maria della Scala. C'est la lettre 256 [365 de l'édition Tommaseo], adressée également à Stefano Maconi[1]. C'est un feuillet de papier plié en quatre dont le recto porte 54 lignes de texte et le verso 10 lignes, ce dernier étant caché sous une transcription faite au XVIII^e^ siècle. Mais M. Joergensen, qui a eu la bonne fortune de pouvoir faire photographier les dix lignes du verso, a fait connaître[2] le texte de l'adresse qu'il a lu : « *Stefano di Currado de Maconi. In Siena* ». Il ne dit rien d'une indication sur la transmission. L'invocation liminaire manque, sans qu'il soit possible de savoir si elle a jamais existé, ou si elle a disparu lors de l'introduction de la lettre, considérée comme une relique, dans le cadre où elle est actuellement[3]. Le feuil-

1. On trouvera un fac-similé de ce document, malheureusement trop réduit, en face de la page 608 de l'ouvrage de J. Joergensen, *Sainte Catherine de Sienne*, Paris, 1902, in-16.

2. *Op. cit.*, p. 604.

3. Nous n'avons pas trouvé trace d'un autre original qui se trouvait conservé à Santa Lucia. On lit en effet au f° 106 du manuscrit VI. I. 12 de la Bibliothèque communale de Sienne le texte de la lettre 204 [367] précédé de la note suivante : « Copiata da una lettera di man propria di Santa Caterina, donata da me a S[er] Hippolito Agostini, Rali di Siena, per me Celso Cittadini », note qui a été complétée d'une écriture différente en ces termes : « E oggi si conserva

let a d'ailleurs été attaqué par l'humidité et une réparation assez grossière de la partie droite a été exécutée, probablement au XVIIIe siècle. M. Joergensen écrit : « Les cinq [lettres] siennoises ont été écrites par Barduccio Canigiani, le dernier secrétaire de la sainte. Dans la lettre qui est à Saint-Nicolas et Sainte-Lucie, il se désigne lui-même comme « *il tuo negigente fratello Barduccio* ». L'écriture de cette lettre est en tous points semblable à celle des lettres de la Bibliothèque Communale, il est donc hors de doute que ces cinq lettres ont été écrites par Barduccio[1] ». Sans insister sur l'erreur commise par M. Joergensen en ce qui concerne les cinq originaux de la *Comunale*, qu'il n'a évidemment pas regardés, voyons s'il a raison pour la lettre conservée à Saint-Nicolas et Sainte-Lucie. Il est exact qu'il y est question de Barduccio, mais il aurait fallu citer toute la phrase, ou tout au moins le verbe qui en forme le centre : « *Dice el tuo negligente fratello Barduccio che...* ». Cela seul suffirait à prouver que Barduccio ne tient pas la plume. Dans le post-scriptum assez long qui termine la lettre, les divers membres de la *famiglia* envoient différents messages, nous verrons que cela est la règle dans la correspondance de sainte Catherine. Barduccio *dit* au secrétaire de transmettre un message à Maconi, c'est donc qu'il n'écrit pas lui-même. Il dirait alors comme Neri dans la lettre 254 : « *Io, Barduccio*, etc.[2]...». Ou bien il serait « *il negligente scriptore* ». D'ailleurs l'écriture du document conservé à Saint-Nicolas et Sainte-Lucie diffère de celle de la lettre 258, où, précisément à cause de l'épithète de « *negligente* » mise par son scribe devant le mot « *scriptore* », nous avons cru devoir retrouver la main de Barduccio. Si Barduccio donne un message, il n'est pas le seul. Un peu plus loin, à la suite du message de Barduccio, nous trouvons la phrase : « *Lisa similemente li prega che preghi Dio per liei tu e gl'altri* ». On pourrait tout aussi bien attribuer l'écriture de la lettre à Lisa Colombini, l'une des compagnes de

in Sa Lucia da Siena ». C'est sans doute là que l'avait eue en main, vue, lue et copiée le chanoine pisan Tiberio Menaldi, dont la copie subsiste à Florence. Cf. *infra*, p. 47.

1. *Op. cit.*, p. 604.

2. Cf. des cas analogues : Io, Cecca... dans les lettres 183 [61], 116 [129]; Io, Alessa... dans la lettre 114 [70]; Io, Giovanna... dans la lettre 287 [152].

la sainte. Il ne faut pas, encore une fois, se laisser influencer par ce que nous savons du rôle de secrétaire joué par Maconi, Neri et Barduccio. Dans tous les cas, l'écriture irrégulière et très sensiblement plus inclinée de cette lettre, les boucles très distinctement fermées des *s*, une manière toute spéciale d'écrire la conjonction *Et* au début d'une phrase, empêchent absolument de voir dans le document conservé à Saint-Nicolas et Sainte-Lucie l'œuvre d'un quelconque des scribes qui ont écrit les lettres dont nous avons précédemment examiné les originaux. Faut-il l'attribuer à Lisa Colombini? La chose est possible, mais cette attribution reposerait sur des bases si légères que nous croyons plus sage de ne pas y insister et d'avouer notre ignorance en ce qui concerne l'écrivain de cette lettre. [Planche VI].

La lettre de sainte Catherine conservée à Oxford est complète[1]. C'est également un simple feuillet de papier de 201 mm. sur 176 mm., portant vingt-sept lignes de texte au recto et, au verso, l'adresse suivante : « *A messere Jacomo di Viva, a la costarda de' barbieri data.* » L'invocation liminaire manque et il semble bien qu'elle n'a jamais existé. En tout cas la lettre, sur laquelle se voient des traces d'un pliage en six, ne semble pas avoir été mutilée. L'histoire de cette lettre est plus obscure encore que celle de ses semblables conservées à Sienne. Elle a fait partie de la collection de M. Hartwell de la Garde Grissell, qui en fit don, à sa mort, au RR. PP. de la Compagnie de Jésus à Oxford. Elle est actuellement conservée à St.-Aloysius'Church, la cathédrale catholique d'Oxford. Mais nous ignorerons sans doute toujours quand et comment elle est entrée dans la collection de la Garde Grissell et par quelles mains elle avait passé avant d'y entrer. Le texte même ne nous fournit aucune indication sur celui ou celle qui l'a écrite. L'écriture de ce document tout en se rapprochant très sensiblement de celle du document conservé à Saint-Nicolas et Sainte-Lucie, à Sienne, ne saurait cependant être

1. Cette lettre a été publiée au numéro 16 de mes *Catheriniana* (*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, t. XXXIV, pp. 31-32). Un fac-similé et une traduction anglaise en avait été donnés par M. Arthur F. Spender dans une éphémère revue anglaise : *St. Peter's, an illustrated magazine*, London, in-8°, vol. IV, sept. 1899 - févr. 1900, pp. 27 et 28. Cette reproduction et cette traduction ont été signalées pour la première fois par E. G. Gardner, *op. cit.*, p. XII.

attribuée à la même plume. Il suffit par exemple de comparer la manière dont les deux scribes écrivent la conjonction *Et* au début d'une phrase ou celle dont ils font leurs *s*. L'écriture est encore plus irrégulière. Quoiqu'en dise M. Joergensen qui veut, là aussi, voir la main de Barduccio[1], il n'en est rien, et, là encore, il nous paraît plus sage d'avouer notre ignorance en ce qui concerne le secrétaire auquel sainte Catherine a dicté sa lettre à Jacomo di Viva. [Planche VII].

Il reste enfin un dernier original conservé en Sicile, au couvent dominicain d'Acireale près de Catane[2]. Il fut donné à ce couvent en janvier 1611, par le R. P. Bernardo Colnago de Catane, de la Compagnie de Jésus, lequel l'avait trouvé ou reçu à Gênes, comme il en témoigne, malencontreusement, au recto même du document. C'est également une feuille de papier, qui, d'après le fac-similé qui en a été publié, a été pliée trois fois dans le sens de la hauteur et quatre fois dans celui de la largeur du feuillet. Au dos se trouve l'adresse : « *Neri di Landoccio da siena in casa* | *tomasino a santo Alo in Napoli* ». Nous ne savons pas s'il se trouve au verso d'autre indication, seule la partie de celui-ci contenant l'adresse ayant été reproduite. Le recto porte trente-quatre lignes de texte en plus de l'invocation liminaire. On y trouve la lettre 275 de l'édition Gigli [192 de l'édition Tommaseo] adressée par sainte Catherine à Neri di Landoccio, mais avec un texte près de trois fois plus long que celui fourni par les manuscrits. Nous y trouvons entre autres choses la date, le 4 décembre 1379. L'écriture est très régulière et droite, et à pre-

1. *Op. cit.*, p. 604. M. Joergensen, qui a connu cette lettre par la publication que j'en avais faite, écrit : «Dans une courte notice, l'éditeur fait remarquer que « l'écriture de ce document se rapproche très sensiblement de celle de la lettre conservée à la confrérie de Santa Lucia », c'est-à-dire de l'écriture de Barduccio Canigiani (*Catheriniana*, p. 6) ; et plus loin, construisant sur cet autographe un petit roman, il ajoute : « mais puisque la lettre est de la main de Barduccio Canigiani... ». J'ai dit que l'écriture se rapprochait très sensiblement de la lettre conservée à Sainte-Lucie, mais je n'ai pas dit qu'elle fût de la même main et surtout qu'elle fût de la main de Barduccio.

2. Un fac-similé de ce document a été publié par le Dr E. Lazzareschi, *S. Caterina e i Lucchesi*, Florence, 1912, in-8°, pl. III (en face de la p. 24), extrait du « *Rosario-Memorie Domenicane* » de l'année 1912. Le texte en a été publié par Dom Bacchizio Motzo, *Alcune lettere di S. Caterina da Siena in parte inedite*, Siena, 1911, in-8°, p. 25, extrait du *Bulletino Senese di Storia Patria*, t. XVIII, 1911, fasc. II-III, d'après une copie fautive contenue dans le manuscrit 2422 (X. III. 49) de la Bibliothèque Casanate à Rome.

mière vue rappelle celle de l'original de la lettre 258 conservée à Sienne, mais un examen plus attentif révèle des différences. Le scribe emploie deux sortes d'*s*, l'une au commencement des mots, l'autre dans le corps de ceux-ci, le scribe de 258 ne connaît que la deuxième espèce. Les deux scribes ne font pas les *a* majuscules de la même manière, celui du document d'Acireale n'indiquant en aucune manière la barre joignant les deux jambages de la lettre. D'une façon générale le scribe auquel est dû ce document multiplie les abréviations et n'a pas de régularité dans l'emploi de celles-ci, il écrit $\overset{o}{x}$ et xpo, yhu et $\overset{u}{y}$, etc. En un mot, si l'écriture des deux lettres se ressemble, comme se ressemblent un peu toutes les écritures d'une même région à cette époque, exception faite pour celle de Neri di Landoccio, il semble cependant difficile de les attribuer toutes deux à la même plume. Est-il possible de savoir qui a écrit la lettre conservée à Acireale? On y trouve la phrase : « *La nonna li conforta el tucta l'altra famiglia, e il cieco li si raccomanda.* » Faut-il voir dans cet aveugle le secrétaire tenant la plume? C'est ce qu'a fait M. l'abbé Motzo auquel on doit la publication de la partie inédite de cette lettre et, naturellement, il émet — d'ailleurs avec réserve (*forse*) — l'hypothèse que c'est Barduccio qui se donne cette épithète par humilité[1]. Nous croyons que cette hypothèse ne repose sur rien. Nous n'avons pas de texte où Barduccio se qualifie ainsi. On pourrait aussi bien dire que « *cieco* » est une plaisanterie sur le diminutif « *Cecco* » pour Francesco et que le scribe est Ser Francesco di Ser Vanni Malavolti. Nous avons précisément une lettre de ce personnage dans le manuscrit t. III, 3 et l'on pourrait sans aucun doute trouver dans l'écriture de celle-ci des points de ressemblance, encore qu'elle soit postérieure de douze années à celle qui nous occupe. Tout ce que nous croyons pouvoir affirmer avec certitude c'est que la lettre n'est ni de Neri, ni de Maconi. Il suffit pour celui-ci de voir un de ses autographes conservés à Sienne[2]. La lettre n'est sans doute pas de Barduccio; en tout cas, elle n'est pas de la même main que la lettre 258, la seule, peut-être, pour laquelle l'attribution à Barduccio puisse trou-

1. *Op. cit.*, p. 26, n. 10.
2. Sienne, *Biblioteca Comunale*, ms. t. III. 3, ff^a 107, 191, 39, etc.

ver un commencement de preuve. Elle n'est pas davantage l'œuvre d'un quelconque des scribes que nous avons été amené à reconnaître dans les autres originaux de la correspondance catherinienne. [Planche VIII].

En résumé, nous avons huit lettres de sainte Catherine sous leur forme originale, soit complètes, soit incomplètes[1]. De ces huit lettres l'une a été écrite par Neri di Landoccio, c'est la lettre 254, une autre, la lettre 258, par le « *negligente e ingrato scriptore* » dans lequel se peut vraisemblablement reconnaître Barduccio. Les lettres 262 et 264 ont été écrites par un secrétaire qui se désigne lui-même comme le « *misero scriptore* » et que nous croyons plus sage de laisser anonyme. C'est encore un autre secrétaire qui a écrit la lettre 255, il se qualifie lui-même de « *riconoscente* », mais nous ignorons qui il est. Rien ne nous permet d'identifier la personne ayant écrit la lettre 256 sous la dictée de sainte Catherine, ce pourrait être Lisa Colombini, mais cela n'a rien de sûr. Un mystère complet plane sur le scribe de la lettre conservée à St. Aloysius Church à Oxford et il en est probablement de même pour celui de la lettre 275, aujourd'hui conservée à Acireale.

Mais le fait important résultant de notre examen ce n'est pas tant l'identification de tel ou tel secrétaire que la constatation à laquelle nous sommes amenés, à savoir que les huit originaux sont l'œuvre de sept mains différentes. Le contraire eût été plutôt étonnant. Les historiens de la sainte ont un peu trop perdu de vue le fait que Catherine n'a pas eu de

1. Il y en a eu d'autres qui, existant encore au XVI^e^ et XVII^e^ siècles sont peut-être simplement égarées. Nous avons mentionné un de ces originaux perdus, jadis conservé à S^a^ Lucia à Sienne (*supra*, p. 22, n. 3); une note du manuscrit I. VI. 12 de la Bibliothèque communale de Sienne, f° 107 v°, nous apprend que l'on conservait au couvent de Lecceto, près de Sienne, en 1510, une lettre de la sainte à Fr. Matteo Tolomei et Fr. Jacomo, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Cette lettre fut alors copiée par le fr. Ambrosio, olivetain (ou Olivetano) de Sienne. Malheureusement original et copie ont disparu. Le P. Burlamachi nous apprend dans sa note A à la lettre 146 (*Lettere*, t. I, p. 832) que de son temps, les religieuses de San Gaggio près de Florence ne possédaient déjà plus l'original de cette lettre que leur avait adressée sainte Catherine. Une tradition du monastère attribuait la disparition de ce document au fait qu'il avait été utilisé comme relique pour guérir les malades. Le même auteur nous apprend, dans sa note C à la lettre 334 (*Lettere*, t. II, p. 652) que l'original de cette lettre, adressée à Madonna Orietta Scotti de Gênes, aurait disparu au XVII^e^ siècle, étant passée par héritage en d'autres mains que celles des héritiers directs de cette noble dame.

secrétaires réguliers. Neri, Maconi et Barduccio nous étant donnés comme ayant été particulièrement chers à Catherine, comme ayant écrit sous sa dictée le *Dialogo*, on a voulu qu'ils aient été régulièrement chargés de sa correspondance. Mais la sainte — on le verra — a écrit des lettres bien avant l'entrée de Neri dans sa *famiglia*. Celui-ci n'a pas toujours été à ses côtés. Il l'a abandonnée après l'arrivée à Rome pour être son agent à Pérouse[1], puis à Naples[2] et ne plus la revoir[3]. Maconi, entré à son service en 1376, est, dès le retour d'Avignon, séparé de sa « *mamma* »[4]. Il en a également été séparé pendant une partie du séjour à Florence en 1378[5]. Nous ne savons pas quand il a rejoint Catherine à Rome, mais nous sommes certains qu'il est resté à Sienne un certain temps[6] pendant que Catherine était à Rome. Quant à Barduccio nous savons si peu de choses à son sujet qu'il est difficile d'être fixé sur les séjours qu'il a faits auprès de Catherine. Nous entendons surtout parler de lui pendant le séjour de la sainte à Rome, mais ce n'est pas une raison pour lui attribuer toutes les lettres écrites par la sainte à cette époque. Avec un secrétariat aussi réduit, sujet à des absences nombreuses et souvent prolongées, la sainte a été amenée à faire appel à des secrétaires d'occasion. La lecture des lettres le suggérait déjà, mais il n'est pas sans intérêt que l'examen des trop rares originaux qui nous sont parvenus de la correspondance catherinienne confirme pleinement l'impression laissée, à ce point de vue, par la lecture de cette correspondance.

Nous avons donc peu de lettres de sainte Catherine en original[7], huit sur 381. Quel que soit l'intérêt des premières

1. *Lettere de' Discepoli*, n° XIII (p. 280).
2. *Lettere de' Discepoli*, n° XVI (p. 288).
3. *Lettere de' Discepoli*, n° XVII (p. 290).
4. *Lettere de' Discepoli*, n° V et VI (pp. 262 et 264).
5. *Lettere de' Discepoli*, n° IX (p. 268).
6. *Lettere de' Discepoli*, n° XII, XIII, XIV (pp. 275, 278, 284).
7. Mazzatinti, *Archivi della Storia d'Italia*, t. 1, p. 133, signale qu'il existe dans les archives privées de la famille Baldeschi de Perouse des « lettere di Santa Caterina da Siena ». Aux jours heureux et déjà lointains où j'étais membre de l'Ecole Française de Rome, j'ai tenté d'avoir accès à ces archives. Malheureusement, à chacune de mes tentatives, la famille en question était absente de Pérouse. Je n'ai donc pas vu ces documents; mais je crois pouvoir être sûr que ce ne sont pas des originaux. En tout cas, je signale la piste à quelque érudit. S'il échoue comme moi, il aura, comme moi pour se consoler l'admirable spectacle de Pérouse.

elles ne suffiraient évidemment pas à nous faire connaître la sainte et son activité religieuse et politique. Nous avons heureusement les dernières; mais pour celles-ci, il nous faut avoir recours aux manuscrits où a été rassemblée et transcrite toute cette correspondance. Quels sont ces manuscrits? Que nous apprennent-ils sur la formation de cette collection de lettres? C'est ce qu'il nous faut examiner maintenant.

CHAPITRE III

LES COLLECTIONS MANUSCRITES

Nous connaissons quarante-cinq manuscrits contenant des lettres de sainte Catherine de Sienne. Ce n'est pas dire que le texte complet de cette correspondance nous soit connu par quarante-cinq manuscrits. Un certain nombre de ceux-ci ne contiennent en effet que quelques lettres, parfois une seule, mais ils n'en sont pas moins utiles quand, comme c'est le cas pour l'un d'entre eux, la lettre qu'ils nous fournissent ne se retrouve dans aucun autre manuscrit. Nous donnons ci-après une description plus ou moins sommaire de ces manuscrits. Nous avons attribué à chacun d'entre eux un sigle pour la commodité des discussions qui suivront :

A = *Milan, Biblioteca Ambrosiana*, ms. I, 162, in-f°. Codex en papier écrit par une seule main du XV^e^ siècle. Les 98 premiers feuillets sont occupés par le texte d'un traité sur la pénitence.
Au f° 99 : « *Incipiunt epistole gloriose virginis beatissime Katherine de Senis, recollecte per reverendum in Christo patrem, dominum Stefanum de Senis, priorem monasterii Sancte Marie de Gratiis prope Papiam, ordinis Carthusie.* »
Suit le texte de 27 lettres. Le manuscrit[1] s'interrompt brusquement au milieu de la lettre 99 [330].

As = *Florence, Biblioteca Laurenziana*. ms. Ashburnham 1028. Manuscrit du XVII^e^ ou XVIII^e^ siècle contenant, outre des prières et quelques extraits du *Dialogo*, le texte incomplet d'une lettre de sainte Catherine.

1. J'ai vainement tenté d'obtenir du Conservateur des Manuscrits de l'Ambrosienne les renseignements nécessaires pour une description plus complète de ce manuscrit, mes notes, déjà anciennes, étant sur ce point insuffisantes. Ma lettre est restée sans réponse.

B = *Milan, Biblioteca Nazionale di Brera*, ms. AD. XIII, 34. Codex en papier de 289 feuillets non numérotés, de 274 mm. sur 199 mm., écrits à raison de 42 lignes de 140 millimètres, à la page, par trois mains toscanes du début du xv^e siècle (ff^o 1-123, 124-174, 175-289). Il n'y a de rubriques que du f^o 124 au f^o 174 inclus.

F^o 1. « *Al nome di Jesu Cristo crocifixo et de la gloriosa vergine Maria. Incomincia el prolago sopra la legenda abreviata de la beata vergine Caterina da Siena, de l'Ordine de la penitentia di Santo Domenico de l'Ordine de Predicatori.* « *Ben che molto laudabelmente...* » Suit le texte publié par F. Grottanelli[1] ainsi que le sermon italien à la louange de la sainte publié par le même érudit[2].

F^o 45. « *Incipiunt epistole gloriose viriginis, beatissime Katerine de Senis, recollecte per reverendum in Christo patrem, dominum Stefanum de Senis, priorem monasterii Sancte Marie de Gratiis prope Papiam, ordinis Carthusie.* »

Suit le texte de 198 lettres.

F^o 282 « *Expliciunt epistole composite per venerabilem et fidelissimam Jhesu Christi sponsam, beatam Katerinam de Senis, de habitu Beati Dominici, ordinis fratrum Prædicatorum, numero... et scripte per...* »

F^o 282 v^o. « *Incipiunt quedam epistole venerabilis patris, domini Johannis de Valle Umbrosa, ad commendationem suprascripte alme virginis Katerine de Senis.* »

Suivent sept lettres de Dom Giovanni dalle Celle[3] dont la dernière est incomplète, les derniers feuillets du manuscrit ayant disparu.

Ce manuscrit provient de la Chartreuse de Pavie. La des-

1. *Leggenda minore di S. Caterina da Siena*, p. 5-178. Grottanelli ne semble pas avoir connu, et en tout cas n'a pas utilisé, le manuscrit B.

2. *Preghiera, ultime parole e transito di S. Caterina da Siena... con l'aggiunta di un sermone scritto in onore della medesima santa da Fr. Tommaso da Siena...* Torino, Tipografia V. Vercellino, 1865, in-8° (avec une préface signée : F. Grottanelli), pp. 17-25. Grotanelli a de nouveau publié ce texte à la suite de la *Leggenda Minore*, pp. 179-187.

3. Trois de ces lettres avaient été publiées par G. Gigli en appendice au tome I de son édition des lettres de sainte Catherine, pp. 985-999, d'après une copie qui en avait été faite pour lui sur le manuscrit *B* par Francesco Stoppani. Elles ont été toutes publiées par la S^a Pia Cividali dans les *Atti della R. Accademia dei Lincei, Memorie*, ser. V^a, t.. XII, 1906, pp. 432-447.

cription que nous venons d'en donner suffit à prouver que ce n'est pas l'original de la main de Stefano Maconi.

Bo[1] = *Bologne. Biblioteca Universitaria.* ms. Ital. 2845. Manuscrit sur parchemin contenant des extraits divers et, entre autres, pp. 205-208 le texte résumé de deux lettres de sainte Catherine de Sienne.

Bo[2] = *Bologne. Biblioteca Universitaria*, ms. Ital. 439. Manuscrit sur papier de 26 feuillets numérotés 84-106, de 202 mm. sur 138 mm., écrits d'une seule main du xv[e] siècle, à raison de 27 lignes à la page. Le début du manuscrit à disparu[1].

F° 84. « *Queste sunt epistole de Sancta Caterina da Siena.* »

Suit le texte de cinq lettres de sainte Catherine.

Le manuscrit provient de la bibliothèque du pape Benoît XIV.

Bo[3] = *Bologne. Biblioteca Universitaria.* ms. Ital. 438[2]. Manuscrit sur parchemin contenant le texte du *Dialogo*, écrit sur deux colonnes de 36 lignes, par un scribe qui a dissimulé son nom de façon assez maladroite « *kphbnnfs sblxk mj scrkpskr* » ce qui se lit, en substituant à certaines lettres la lettre qui suit dans l'alphabet : « *Johannes Salvi me fecit.* » Ce manuscrit contient, à la suite du *Dialogo*, le texte d'une lettre de sainte Catherine.

C = *Rome. Biblioteca Casanatense*, ms. 292 [E. IV, 26 b]. Manuscrit sur papier de 294 feuillets non numérotés, de 210 mm. sur 140 mm., écrits par deux mains, la première nette, claire et uniforme jusqu'au f° 289 v°, la seconde assez négligée du f° 290 à la fin.

F° 4. « ✠ *Al nome di Jhesu Cristo crocifixo e di Maria dolce — Levandosi una anima...* »

Suit le texe du *Dialogo.*

F° 198 v° : « *Finito il libro composto per la benedecta vergine, fedele sposa e serva di Jhesu Cristo, Katerina da*

1. G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, Forlì 1890-1928, t. XVII, p. 121.
2. G. Mazzatinti, *Inventari*, t. XVII, p. 132.

Siena, declato in abstractione, vestita del habito di santo Domenico. Amen. »

F° 204 : « *In nomine Domini nostri Jhesu Christi crucifixi et beate virginis Marie. — Qui appresso scriverò alquante devote et fructifere pistole che la venerabile vergine Chaterina da Siena, vestita del habito di Sancto Domenico mandò a piu persone.* »

Suit le texte de 47 lettres de sainte Catherine.

F° 290 : « *Carissimi frati, per devocione del beato Battista...* »

Suit un sermon sur la nativité de saint Jean-Baptiste.

Le manuscrit provient très vraisemblablement du couvent dominicain de S. Maria sopra Minerva à Rome[1].

C[1] = *Rome. Biblioteca Casanatense*, ms. 2422 [X. III. 49]. Ce manuscrit contient, au f° 175 v°, une copie authentiquée par le Sénat de la ville de Catane, en Sicile, d'une lettre de sainte Catherine conservée en original au couvent dominicain de S. Maria, près de cette ville. C'est une copie de l'original dont nous avons parlé précédemment[2].

F[1] = *Florence. Biblioteca Nazionale.* ms. Magliabecchi. XXXIX. 90 [II. VIII. 5]. Manuscrit de 159 feuillets de parchemin de 220 mm. sur 150 mm., écrits au xv[e] siècle[3].

F° 1 « *Incomincia la pistola di sancto Girolamo mandata ad una vergine chiamata Eustochia...* » C'est la traduction de Domenico Cavalca.

F° 43 v° « *Comincia la pistola di beata Caterina mandata a suora Bartolomea della Seta, monaca di Santo Stefano in Pisa. Epistola I[a]...* »

Suit le texte de 51 lettres de sainte Catherine, toutes adressées à des femmes.

Ce manuscrit a fait partie de la collection Strozzi (n° 622 des mss in-4°). Il provient du couvent de S. Niccolo Maggiore à Cafaggio, dans le *contado* florentin, comme en témoigne une note au f° 159 v°, note suivie de la date « *Anno*

1. Ce manuscrit a été longuement décrit et étudié par Don Bacchizio Motzo dans le *Bull. Senese di Storia Patria*, t. XVIII, 1911, pp. 369-395 et particulièrement pp. 369-371.
2. *Supra*, p. 25.
3. Mazzatinti, *Inventari*, t. XI, p. 221.

Domini M° CCCC° LXXIIII°, die XXI^a mensis Mai », qui est sans doute celle de l'entrée du manuscrit dans la bibliothèque du couvent et très vraisemblablement aussi, celle de son achèvement.

F² = *Florence. Biblioteca Nazionale.* ms. Strozzi, XXXV· 187. Manuscrit de 305 feuillets de papier, numérotés à l'époque moderne, de 290 mm. sur 220 mm., écrits à raison de 31 lignes à la page à la fin du XV^e siècle.

F° 1 v° : « *Jhesu. Sancta Catherina da Siena e alchuni dichono fu da Firenze pel nome della madre overesli il vero in suo luogo la madre ebbe nome Lapa, el padre Domenicho. La quale mori a Roma a dì 29 d'Aprile 1380 el fu canonizata sancta da papa Pio secondo de' Piccholomini da Siena a dì 29 di Gugno 1461. Et perche ella morì a dì 29 d'Aprile, che è il dì di San Piero martire, ordinò la Chiesa ne celebrassi la sua festa la prima domenicha di Maggio.* »

Suivent les vers de Pie II : « *Catherinam beatam ne puta...* » en l'honneur de la sainte.

F° 2. « *Al nome di Jhesu Christo crucifixo el di Maria dolce. Incominciano le epistole della venerabile vergine et sposa di Jhesu Christo, Beata Chaterina da Siena, dell'Ordine di Santo Domenico...* »

Suit le texte de 170 lettres de sainte Catherine.

F° 305 : « *Finite sono nello infraschritto libro pistole CLXX fatte et compilate per la venerabile vergine et sposa di Jhesu Christo, beata Chaterina da Siena, la quale fu meritamente canonizata da papa Pio secondo de' Piccholomini da Siena, il quale papa fu choronato poeta da Federigho imperadore, et esso imperadore fu poi chagione ch'elli fussi papa et dello imperadore summo fu choronato imperadore de' christiani da papa Nichola, l'anno 1451 del mese di Marzo, fu canonizata a dì XXIIII di gugno 1461, anno Domini mille qualrocento sessantuno. Morì*[1] *poi papa Pio andando contro a Turcho colla chrociata ad Anchona a dì 14 d'Aghosto 1464; ellemprensa, morto il papa, si lascio poi per li christiani et non si seguì, forse fu anzi volonta di Dio che cosi andassi.* »

1. L'écriture change à partir de ce mot.

Suit la *laude* de Feo Belcari : « *Venga ciaschun divoto e umil core*[1]... »

Le manuscrit a appartenu en 1506 à un certain Tommaso Benis, comme en témoigne une note au bas du f° 1 v°.

F[3] = *Florence. Biblioteca Nazionale*, ms. Strozzi. XXXV. 199. Manuscrit sur papier de trente-six feuillets de 195 mm. sur 145 mm., écrits, à raison de 29 lignes à la page, dans la première moitié du xv[e] siècle. Les trois premiers feuillets du manuscrit ont disparu, comme aussi les feuillets 6-11, 15-16.

f° 4. Au milieu de la lettre 145 commence le texte de 19 lettres de sainte Catherine.

f° 42 v°. « *Lettera mandata da Don Giovanni dale Celle* « *di Vallombrosa a Barduccio di Pietro Canigiani sopra dela* « *morte de la beata vergine Kalerina da Siena essendo el detto* « *Barduccio in Roma*[2]. »

f° 43 v°. « *Una lalda fatta a reverenza de la beata vergine* « *Kalerina da Siena per uno frate T. dell' ordine de' Predi-* « *catori*[3] :

« *Si forte di parlare...*

f° 46 v°. ... *et dicoron piu esser coronata* »

f° 47. Un lambeau d'oraison en italien.

f° 47 v°. La *laude* : « *Su al cielo è ritornata*[4]... »

L'origine du manuscrit est inconnue.

F[4] = *Florence Biblioteca Nazionale*, ms Strozzi XXXVIII. 130. Manuscrit formé de 74 feuillets de papier de 215 mm. sur 143 mm., numérotés à l'époque moderne, écrits par trois mains (ff° 1-55, 55 v°-61 v°, 63-74) italiennes de la fin du xiv[e] et du début du xv[e] siècle, dont la première semble bien être celle de Neri di Landoccio de' Pagliaresi[5].

1. Ce poème a été publié à Sienne, par Mucci en 1864.

2. Cette lettre a été publiée par Biscioni, *Lettere di Santi e Beati Fiorentini*, Firenze, 1736, in-4°, p. 96-97.

3. On trouvera une bibliographie très complète de cette *laude* dans une note de Carlo Frati à son article sur *La Leggenda di S. Caterina da Siena con disegni attribuiti a JacopoBellini*, publié dans la *Bibliofilia* de Léo S. Olschki, vol. XXV, anno XXV, dispensa 4[a]-6[a] (p. 8, n. 1, du tirage à part).

4. Cette *laude* est attribuée à Neri di Landoccio de' Pagliaresi, elle se retrouve dans le manuscrit suivant.

5. J'ai constaté avec autant de plaisir que d'intérêt que cette opinion, à

f° 1 « *Comincia la ystoria di sancta Eufrosina vergine.*
« *O misericordioso e dolce Dio,*
« *concedemi per gratia singulare*
« *che cio che ten piacere et in disio*
« *ardentemente qui desiderare*
« *et senza alcun pensier che fusse rio*
« *prudentemente et bene investigare*
« *et cognoscerla ancor veracemente*
« *et adempirle poi perfectamente*

« *E a laude et gloria del tuo nome* »

Suit une légende de sainte Euphrasie en cinq parties de 50, 50, 28 et 14 strophes (la quatrième partie manquant par suite d'une lacune dans le manuscrit) qui s'achève par la strophe suivante :

f° 19 v° « *A la qual vita ove sempre si gaude*
« *Christo amemi per singular gratia*
« *degl'inghannati del infernal fraude*
« *facci de' servi suoi la voglia satia,*
« *si che tutti cantiam sempre sua laude,*
« *liberi dal demon che qui ci stratia*
« *per amor di Maria dolce cotanto,*
« *cantando : osanna, Sancto, Sancto, Sancto.* »

f° 20 « *Questo capitolo fece l'onorabile huomo Nastagio*
« *di Ser Guido da Monte Alcino. E fecilo per la venerabile e*
« *reverandissima serva e ancilla di Jhesu Christo beata Caterina*
« *da Siena, vestita dell'abito di Sancto Domenico*
« *O inventiva mia pigra che fai...*
f° 22 « *... A metterci nel cielo carco di stelle*[1] »

« *Questa lauda si canta come quella canzone che comincia*
« *cosi : Missere, lagrimando dimandovi merze humilemente.*
« *Vergine madre Sancta,*
« *Ora per noi si che poi siamo electi*
« *infra dilecti tuoi di paradiso.*

laquelle j'étais arrivé lorsque j'examinai ce manuscrit en 1913, est partagée par la S Fiorilli et confirmée par le Professeur Rostagno. Cf. *Miscellanea Dominicana*, Rome, 1923, in-4°, pp. 200-201.

1. Ce texte a été imprimé par Alde, à la suite de son édition des lettres dont nous parlons plus loin, ff^a^ CCCXIII v°-CCCXIIII v°. Elle a ensuite été reproduite dans la réimpression de Federico Toresano, *Epistole et Orationi della seraphica vergine Sancta Catharina da Siena... con alcuni capitoli in sua laude...*, In Venetia, MDXLVIII, in-4°, ff^a^ 294 v°-295.

« *In paradiso mai neun saliva...*
f° 23 *...Si chalcun fu me non gli turbi il viso* »
f° 23 v° « *Questa si canta come quella che comincia cosi :*
« *Se per durezza tu morir mi fai, donna, la cui merze trovero*
« *mai*

« *Se tu l'iniquita osservarai,*
« *Signor mio caro, chi sosterra gia mai.*

« *Ben ch'io sta degno per lo mio fallire...*
... che poi non vada fra gli etterni ghuai »
« *Questa si canta come quella che comincia cosi : Se m'ascol-*
« *tate, donne inamorate, me misera donzella.*
« *Non pur dormire noi che pur fallire*
« *ch' ora è gia di destarsi*
« *et d'acostarsi al nostro Salvatore.*

« *Su fu per Dio ch'el tempo è tanto breve...*
f° 24 v° *... che sie trovato vegghiare dal signore.* »
« *Questa si canta come quella che comincia cosi : Di per che*
« *non ti piace el servir mio che sai ch'io l' amo et tengoli per*
« *mio.*
« *Servirti, Signor mio, con puro affecto*
« *è un regnare con teco benedecto*

« *Chi ti vuol, signor, mio, tanto piacere...*
... sara humiliato et maladecto »
« *Questa si canta come quella che comincia cosi : Io vo bene*
« *a chi vuol ben a me, e non amo chi ama proprio se*
« *Chi ama in verita primo hodia se,*
« *poi ciascuno ama in pura et netta se.*

« *Costui dunque d'amare sempre digiuna...*
... peregrinando sol da te a te »
f° 25 « *Questa si canta come quella che comincia cosi :*
« *questa leggiadra stella che tanto è relucente*
« *El desiderio di quella,*
« *signor giusto e potente,*
« *adempie tostamente*
« *ch' a te rinalza noi vergin novella.*

« *Muovati, signor mio...*
f° 25 v° *... non ti partire se non torni piu bella.* »
« *Questa si canta come quella che comincia così : nè per*
« *dormire, nè per fuggire non s'acquista honore.*
« *A mangiare tosto, a mangiare ch' apparecchiato*
[el cibo,
« *e dice io cibo solo et scribo chi mi vuole amare.*

« *Amare si debba questo pane...*
f° 27 v° *...chi nol di sia figliuola mia con lui non l'im-*
[pacciare.
« *Questa si canta come quella laude che comincia così : Di*
« *mi per tuo honore se ti piace donzella.*
« *Venite con amore*
« *alla cena novella,*
« *la dove el pane di quella*
« *è vera mensa, cibo e servidore.*

« *Questo è pan di vita...*
f° 28 v° *... Si che per loro sia vero ghustatore* »
f° 29 « *Questa si canta come quella che comincia cosi :*
« *Oretta l'anima mia per costei rinvenuta.*
« *O vergine Maria,*
« *per pieta prego aiuta*
« *chi da fallire si muta,*
« *si che non esca piu de la tua via.*

« *Vergin pria che bandó...*
... che chi mi manda sempre teco stia »
« *Questa si canta come quella che comincia così : De luce*
« *del mio cuore non voler ch'io.*
f° 29 v° « *Di Maria dolce con quanto disio*
« *miravi el tuo figliuol Christo huomo et Dio.*

« *Quando tu'l parluristi senza pena...*
f° 30 *... costui che sempre da te si fuggio.* »
« *Questa si canta come quella che comincia così : Probare*
« *ehussa chi a me vol crede.*
« *Piu sozza cosa al mondo non si vede*
« *ch'el cieco ch'è pur cieco e veder crede.*

« *Forte a ghuarire et duro molto è costui...*
f° 20 v° ... *discepol sia et trovara mercede.* »
« *Questa si canta come quella che comincia così : O lasso*
« *me tapina sventurata ch'io mi san giovane et bella.*
« *Ala infermita si fa perfecta*
« *la virtu in ciascuno*
« *che d'ogni buono ben suo bianco necta.* »

« *Fa la infermita exercitare...*
... *e proximano a cosa piu infecta.* »
f° 31. « *De transitu Sancte matris ad celestem patriam.*
« *Cantasi questa come quella che comincia così : Partiti et*
« *non dimorare, valletto saggio e adorno.*
« *Su al cielo è ritornata...*
f° 31 v° ... « *E pero che molto aveva*
« *le fu dato sopra quello,*
« *et non perche non teneva*
« *le tolse et divin flagello.*
« *Sempre fu el suo coltello*
« *da ciascuna parte aguzzo,*
« *et per faggire ogni puzzo*
« *sempre desso ste armata.*

« *A cui tu sai che io ti mando*
« *vattene, o mia poverella,*
« *e inginochiata stando*
« *ai colui ti pur aspecta*
« *infra tanti chiari lumi*
« *in pero che tu'l consumi*
« *tanto t'a gia aspectata*[1]. »
f° 32. « *Cantasi questa come quella canzone che comincia*
« *così : Se m'ascoltate, donne inamorate, me misera donzella,*
« *la mia novella vi fara maestra.*
« *Io de ti gode nele pene gode,*
« *gode di mal patire,*
« *gode d'udire di te ogno despecto,*

1. Ce petit poème, moins les deux strophes dont nous donnons le texte, a été également publié dans l'édition des lettres de 1548, f° 305 v°.

« *gode d'esser ben povero e mendico...*
f° 32 v° *... et non discordi el diverra correcto.* »

« *Cantasi questa come quella canzone che comincia così :*
« *Tu non vuo che ti gardi et el farò, ma che dirai tu poi s'io*
« *ne morrò.*

« *Ivando, signo mio dolce, vedarò*
« *la faccia tua et non mi partirò.*

« *Quanto mi levavai tu questa soma...*
f° 33 *... per lui correndo e io t'aspecterò.* »

« *Questa laude fece Catherina povera :*

« *Signor perevi amore*
« *siammi disposte a morire,*
« *datti forza e putere*
« *d'acquistar con victoria el tuo honore.*
« *El tuo hunor, signor, quasi perduto...*
... e te che ne se el dono el donatore »

« *Questa lauda fece Caterina predecta :*

« *Amore transformato*
« *di Dio signor servo et factor factura*
« *troppo per cosa oscura*
« *veggendo Dio cotanto humiliato...* »

La suite manque mais se retrouve au f° 16 qui n'est pas à sa place.

Le feuillet 34 est blanc et, au feuillet 35, commence le texte de 22 lettres de sainte Catherine qui s'étend jusqu'au f° 54 v°.

Au f° 55 l'écriture change. On a un poème italien en 40 strophes à la louange de sainte Catherine d'Alexandrie et, de la même écriture, au f° 60 v° un petit poème en douze strophes.

« *Maria dolce, cheffai,*
« *de perche non mi dai*
« *Jhesu diletto o mai*
« *tanto danme bramato...* »

Au f° 61 v° l'écriture change encore. Nous avons une *laude* du « Bianco da Siena », un feuillet blanc (f° 62) et une série de 17 *laudi*, commençant au feuillet 63 pour s'étendre

jusqu'à la fin du manuscrit. Toute la fin de celui-ci est d'ailleurs en fort mauvais état.

L'histoire de ce manuscrit est inconnue.

F^5 = *Florence. Biblioteca Nazionale* ms. II. IV. 700[1]. Ce manuscrit du XV^e^ siècle contient diverses pièces parmi lesquelles, f° 66 v°, la copie d'une lettre de sainte Catherine.

F^6 = *Florence. Biblioteca Nazionale* ms. II. II. 81 [Magliabecchi. VIII. 1270 et VIII. 1380][2]. Ce manuscrit est un recueil de pièces diverses, formé par la réunion de deux manuscrits. Dans la deuxième partie se trouve le texte de trois lettres de sainte Catherine.

G = *Grenoble. Bibliothèque Municipale* ms. 04[3]. Ce manuscrit du XV^e^ siècle contient la traduction latine de deux lettres de sainte Catherine.

H = *Londres. British Museum*, ms. Harley 3480. Manuscrit de 161 feuillets de parchemin numérotés à l'époque moderne de 1 à 160, de 293 mm. sur 205 mm., écrits sur deux colonnes à raison de 33 lignes à la colonne, par une main toscane du XV^e^ siècle[4]. Avec titres en rubriques et initiales bleues. Au commencement de la première colonne on trouve une lettre ornée.

f° 2. « *Incipiunt epistole gloriose virginis beatissim. Katerine de Senis, recollecte per venerandum in Christo patrem, dominum Stephanum de Senis, priorem monasterii sancte Marie de Gratiis prope Papiam, Ordinis Carthusie.* »
Suit le texte de 85 lettres de sainte Catherine.

Le manuscrit, dont l'histoire et inconnue, est malheureusement incomplet. La fin en a disparu.

L = *Florence. Bibliothèque Landau*, ms. 1415. Ce manus-

1. Mazzatinti, *Inventari*, t. XI, p. 114.
2. Mazzatinti, *Inventari*, t. XI, p. 194.
3. *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, ser. in-8°, t. VII, Paris, 1889, p. 141.
4. E. G. Gardner, *op. cit.*, p. 140, a publié une page de ce manuscrit en fac-simile.

crit[1] contient le texte de la Légende Majeure et, sur son dernier feuillet, une lettre de sainte Catherine dont la fin manque.

M = *Modène. Confraternita modenese della SS. Annunziata.* Manuscrit de 117 feuillets de parchemin, de 293 mm. sur 218 mm., écrits sur deux colonnes de 38 lignes par une main du début du xv[e] siècle, avec les titres en rubrique, des initiales en couleur et, au début de la première colonne une lettre ornée représentant la sainte en extase avec une religieuse à ses côtés et les trois secrétaires écrivant sous sa dictée[2].

f° 1. « *Comincia el libro delle lettere overo pistole de la venerabile serva di Dio beata Caterina da Siena, dell' abito de la penitentia di S. Domenico, le quali mando a certe persone secondo lo stato loro a bene e salute dell' anime. Ne le quali è mirabile dottrina data altei da Dio per edificatione del prossimo si come in esse di socto si contiene.* »

Suit le texte de 96 lettres de sainte Catherine.

Ce manuscrit, dont l'histoire est inconnue, est complet.

P[1] = *Florence. Biblioteca Nazionale*, ms. Palatin. 58 [286-E. 5. 1. 28][3]. Manuscrit sur papier de 126 feuillets de 288 mm. sur 217 mm., écrit sur deux colonnes à raison de 34 lignes à la colonne, d'une seule main du xv[e] siècle. Avec titres en rubriques et, au f° 1, les armes de la famille florentine des Albizzi. Provient de la collection Guadagni.

f° 1. *Incominciano le pistole della gloriosa vergine Caterina da Siena recolte pel reverendo in Christo padre don Stephano da Siena, priore del monasterio di Sancta Maria delle Grazie preso a Pavia dell'ordine di Certosa.*

Suit le texte de 86 lettres de sainte Catherine de Sienne.

1. J'ai donné une description de ce manuscrit dans mes *Catheriniana*, p. 5. Cf. Fr. Roediger, *Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Horace de Landau*, Florence, 1885-1890, t. I, p. 126.

2. Cf. B. Veratti, *Intorno ad un codice antico di epistole di S. Caterina da Siena*, dans *Opuscoli religiosi, litterari e morali*, Modena, ser[a] II[a], t. VIII, 1866, pp. 185-204.

3. *Catalogi dei manoscritti della R. Biblioteca Nazionale centrale di Firenze*, sotto la direzione del prof. Alberto Bartoli, I. *Codici Palatini*, descritti dal prof. Luigi Gentile, vol. I, Roma, 1889, in-8°, p. 65.

P² = *Florence. Biblioteca Nazionale*, ms. Palatin. 60[1]. Manuscrit sur papier, de 222 feuillets de 280 mm. sur 200 mm., écrit sur deux colonnes de 46 lignes en 1422, avec titres en rubriques.

f° 1. « *Cominciano le pistole della gloriosa et beata vergine* « *Katerina da Siena, recolte per lo reverendo in Christo padre,* « *donno Stefano da Siena, priore del monistero di Sancta* « *Maria di Gratia presso a Pavia, dell'Ordine di Certosa, et* « *inscritte per Mariano di Vitali da Siena, e cominciate questo* « *di XVI di Febraio MCCCCXXI, in Milano.* »
Suit le texte de 196 lettres de sainte Catherine.

f° 212. « *Expliciunt epistole composite per venerabilem et* « *fidelissimam Jhesu Christi sponsam, beatam Katerinam de* « *Senis de habitu Beati Dominici, ordinis Fratrum Predica-* « *torum, numero CC et scripte per Mariano de Vitali de Senis.* »
Suivent les sept lettres de Giovanni dalle Celle contenues dans le manuscrit B, puis, f° 319 v° un petit poème de Jacopone de Todi et des prophéties.

P³ = *Florence. Biblioteca Nazionale*, ms. Palatin. 57 [656-E. 1. 2.][2]. Manuscrit sur papier de 196 feuillets, numérotés à l'époque moderne, de 388 mm. sur 259 mm., écrits sur deux colonnes de 56 lignes par une main du XV^e siècle, avec titres en rubriques.

f° 1. « *Incipiunt epistole gloriose virginis beatissime Cathe-* « *rine de Senis, recollecte per reverendum in Christo patrem,* « *dominum Stephanum de Senis, priorem monasterii Sancte* « *Marie de Gratiis prope Papiam, Ordinis Carthusie.* »
Suit le texte de 223 lettres de sainte Catherine.

Le manuscrit s'interrompt brusquement au milieu de la lettre 368. Il reste cependant sept feuillets blancs dont deux ont été utilisés pour faire un index. Mais ces feuillets font-ils partie du manuscrit primitif?

Le manuscrit provient de la collection Guadagni.

P⁴ = *Florence. Biblioteca Nazionale*, ms. Palatin. 56 [1029-E. 5. 1. 3.][3]. Manuscrit sur parchemin de 155 feuillets, numé-

1. Gentile, *op. cit.*, p. 66.
2. Gentile, *op. cit.*, p. 64-65.
3. Gentile, *op. cit.*, p. 64.

rotés à l'époque moderne, de 336 mm. sur 234 mm., écrits sur deux colonnes de 42 lignes, par une main de la fin du XVe siècle. Avec des rubriques, une lettre ornée et la place pour en dessiner quatorze, et 8 miniatures attribuées à Sano di Pietro. L'histoire de ce manuscrit est inconnue.

f° 1. « *Ad laudem sanctissime et individue Trinitatis,* « *Patris videlicet et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

« *In questo volume se contengono certa quantita di epistole* « *che si sono pervenute alle mani, di quelle che la santissima* « *et admirabile vergine et gloriosa sposa di Jhesu Christo,* « *Sancta Katerina da Siena, dell'Ordine della Penitenzia di* « *Sancto Domenico, fondatore dell'Ordine de' Predicatori.* « *Le quali epistole sono chatolice et piene di sancta, perfecta* « *et laudabile doctrina in tanto che sono quasi simili a quelle* « *di Sancto Pavolo Apostolo. Le quale essa gloriosa vergine* « *mandò a diversi prelati, religiosi e altre persone ecclesiastice* « *utriusque sexus. Nota che le decte epistole sono scripte ordi-* « *natamente, sicondo li gradi, stati et dignità delle persone a* « *chi esse epistole furono mandate. Item nota che la sopra-* « *detta gloriosa vergine passò di questa presente vita transi-* « *toria alla celestiale gloria di vita eterna nelli anni della salu-* « *tifera incarnatione del nostro Signore Jhesu Christo mille* « *trecento ottanta, nel pontificato del santissimo in Christo* « *padre, papa Urbano sexto, nella citta di Roma e li è sepolto* « *el suo santissimo corpo nel convento della Minerva, dell'* « *Ordine de' Frati Predicatori. Item nota chella predetta vergine* « *gloriosa fu canonizata per lo nostro sanctissimo in Christo* « *padre, papa Pio, senese, papa secundo, l'anno terzo del suo* « *pontificato nel dì della Nativita di Sancto Pietro et di Sancto* « *Pavolo, negli anni Domini mille quattrocento sessanta uno.* « *Era la sopradetta vergine d' anni trenta tre quando passa* « *di questa vita.*

« *In prima porremo alquante epistole che la decta vergine* « *mandò a diversi sommi pontifici et vicarii di Dio in terra,* « *cioè papi et vescovi di Roma, huomini apostolici, et poi di* « *grado in grado come soccendo le ecclesiastice persone secondo* « *lo debito della razione et ordine consueto.* »

Suit le texte de 165 lettres toutes adressées à des personnes ecclésiastiques.

f° 155 v°. « *Explicit liber iste. Deo gratias. Amen.* »

P[5] = *Florence. Biblioteca Nazionale*, ms. Palatin. 59 [284-E. 5. 1. 23][1]. Manuscrit sur papier de 158 feuillets numérotés à l'époque moderne, de 285 mm. sur 213 mm., écrits sur deux colonnes de 39 lignes, en 1450. Reliure en soie verte. Titres en rubriques.

f° 1. « *Al nome di Jhesu Christo crucifixo et di Maria dolce.*
« *Incominciano le epistole della venerabile vergine et sposa*
« *di Jhesu Christo, Beata Caterina da Siena, dell'Ordine di*
« *San Domenico.* »

Suit le texte de 170 lettres de sainte Catherine.

f° 138. « *Finite sono nello infrascritto libro pistole CLXX*
« *facte et compilate per la venerabile vergine et sposa di Jhesu*
« *Christo, beata Caterina da Siena. Il quale libro è de' frati et*
« *suore del monasterio di Sancta Brigida detto il Paradiso*
« *dipresso affirenze. Scritto per mano d' uno frate Tomaso*
« *di Marcho da Firenze, professo et consecrato del detto monas-*
« *terio. Fu compiuto di scrivere a dì* 25 *d' Aprile MCCCCL.* »

L'histoire de ce manuscrit est inconnue en dehors de ce que nous en apprend l'*explicit*.

Pa = *Paris. Bibliothèque Nationale*, ms. Italien 1002[2] Manuscrit sur papier, de 202 feuillets numérotés à l'époque moderne, de 200 mm. sur 140 mm., écrits d'une main italienne du XVII[e] ou XVIII[e] siècle.
Ce manuscrit contient le texte de 57 lettres de sainte Catherine.

Pa[1] = *Paris. Bibliothèque Nationale*, ms. Italien 97[3]. Ce manuscrit contient au f° 101 le texte d'une lettre de sainte Catherine.

R[1] = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 1678[4]. Manuscrit sur parchemin, de 176 feuillets numérotés à l'époque moderne, de 258 mm. sur 182 mm.,

1. Gentile, *op. cit.*, p. 65-66.
2. A. Marsand, *I manoscritti italiani della Regia Biblioteca Parigina*, Paris 2 vol. in-8, 1835-1838, t. II, p. 155-156.
3. A. Marsand, *op. cit.*, t. I., p. 48-49.
4. *I manoscritti della R. Biblioteca Riccardiana di Firenze, Manoscritti Italiani*, vol. I°, a cura di S. Morpurgo, Roma, 1900, in-8°, p. 626-627.

écrits sur deux colonnes de 31 lignes par une main du XV^e^ siècle. Avec des titres en rubriques et, au f° 1, une lettre ornée représentant la sainte tenant un livre.

f° 1. « *A frate Niccolo...* »

Suit le texte de 115 lettres de sainte Catherine.

Ce manuscrit, dont la provenance est inconnue, est incomplet de la fin.

R[2] = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 1303[1]. Manuscrit sur papier de 82 feuillets numérotés à l'époque moderne, de 290 mm. sur 205, écrits sur deux colonnes de 35 à 37 lignes au XV^e^ siècle, avec initiales et rubriques, ayant probablement conservé sa reliure primitive.

f° 1. Fr. Jacopo Passavanti. *Specchio della vera penitenzia.*

f° 27 v°. « *Qui comincia una pistola che mando Santa Cate-* « *rina da Siena...* »

Suit le texte de 17 lettres de sainte Catherine, jusqu'au f° 43 v°.

ff° 44-51. Une laude « *contro alla tentazione* », la laude de Feo Belcari et une « *regoletta della confessione* ».

ff° 51 v°-52 v°, blancs.

f° 53. Sans titres, commence le texte de 15 lettres de sainte Catherine, jusqu'au f° 75.

ff° 75 v°-82, blancs.

R[3] = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 1313[2]. Ce manuscrit contient au f° 124 v° et au f° 144 v° le texte de deux lettres de sainte Catherine.

R[4] = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 1345[3]. Ce manuscrit contient au f° 59 le texte d'une lettre de sainte Catherine.

R[5] = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 1495[4]. Ce manuscrit contient au f° 145 le texte d'une lettre de sainte Catherine.

1. Morpurgo, *op. cit.*, p. 371-372.
2. Morpurgo, *op. cit.*, p. 379-380.
3. Morpurgo, *op. cit.*, p. 405-407.
4. Morpurgo, *op. cit.*, p. 504-505.

R^6 = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 2205. Ce manuscrit contient au f° 9, le texte d'une lettre de sainte Catherine précédé de la note suivante : « *Copia d'una lettera di proprio mano di S^a Caterina da Siena, havuta in mano, e vedula e letta e registrata qui da me Tiberio Menaldi, canonico e penitenziere Pisano* ».

R^7 = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 2967. Ce manuscrit est un recueil factice formé de fragments de manuscrits. Les premiers feuillets en sont formés par un fragment de manuscrit du xv^e siècle, en papier, contenant, écrit de façon très soignée, le texte de deux lettres de sainte Catherine.

R^8 = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 2322. Ce manuscrit du xv^e siècle, contient des oraisons, des lettres, etc. On y trouve, f° 149 et f° 220, le texte de trois lettres de sainte Catherine de Sienne.

R^9 = *Florence. Biblioteca Riccardiana*, ms. Riccardi. Ital. 2272. Ce manuscrit du xv^e siècle contient également des oraisons, des lettres, une traduction italienne du *De Amicitia* de Cicéron. On y trouve f° 120 et f° 170 le texte des mêmes lettres que dans *R^8*.

Ro = *Rome. Biblioteca Nazionale Vittorio-Emmanuele*, ms. S. Pantaleo 9 (102). Manuscrit sur papier, de 300 feuillets, numérotés à l'époque moderne, de 276 mm. sur 205 mm., écrits sur deux colonnes de 30 lignes, au xv^e siècle.

Les feuillets 1 à 185 sont occupés par une série de textes italiens : une légende de saint Jérôme (f° 1-34), la lettre de saint Jérôme à Eustochia (f° 34 v°-62 v°), des sermons de saint Augustin (f° 63-99 v°), un « *Libro della citta christiana* » (f° 100-129 v°), une légende de saint Paul (f° 130-151), une oraison de saint Jérôme (151 v°-152) et un commentaire de Fr. Simone da Cascia sur une épître de saint Paul (f° 152 v°-185).

Les feuillets 185 v°-189 v° sont blancs.

f° 190 : « *Qui cominciano le pistole di Chatarina beata « da Siena mandate a pie e diverse persone.* »

Suit le texte de 57 lettres, avec leurs titres en rubriques jusqu'au f° 246 v° où les rubriques ont cessé d'être ajoutées, quoique la place eût été laissée pour le faire. Le manuscrit s'interrompt f° 300 au cours de la lettre 134, quoique le verso du feuillet ait été laissé en blanc.

L'histoire de ce manuscrit nous est à peu près inconnue. Nous savons seulement qu'il a fait partie de la bibliothèque du couvent de San Pantaleo à Rome, d'où il passa à la bibliothèque Victor-Emmanuel.

S^1 = *Sienne. Biblioteca Communale*, ms. T. III. 6. Ce manuscrit est formé des notes prises par le Père Burlamachi, S. J., pour son commentaire des lettres de la sainte. On y trouve f° 308 une copie des *incipit* d'un manuscrit des lettres qui ne s'est point retrouvé.

« *Incipiunt epistolæ gloriosæ virginis beatissimæ Catarinæ*
« *de Senis, recollectæ per venerabilem in Christo patrem,*
« *Stephanum de Senis, priorem monasterii Sanctæ Mariæ*
« *de gratiis prope Papiam, ordinis Carthusiæ.* »

Ce manuscrit, si tous les *incipit* ont bien été transcrits, contenait 44 lettres de sainte Catherine. On trouve également parmi ces notes (ff° 342 à 359) la copie de onze lettres faite sur un exemplaire de l'édition des lettres par Alde dont il sera question plus loin.

S^2 = *Sienne. Biblioteca Comunale*, ms. T. II. 2. Manuscrit de 119 feuillets de parchemin numérotés à l'époque moderne, de 295 mm. sur 210 mm., écrits sur deux colonnes de 36 lignes par une main du XV^e^ siècle. Le manuscrit a été relié au XVIII^e^ siècle et à cette époque 4 feuillets de garde ont été ajoutés. Sur le verso du premier figurent les armes de Ottavia Orlandini Perini Brancadori, noble tertiaire dominicaine de Sienne, qui fit les frais de la reliure[1]. Le manuscrit porte des titres en rubriques et il est enrichi d'initiales en couleurs et de lettres ornées. En outre on y trouve, en tête de chacune des sections de la correspondance de la sainte, une miniature de 140 mm. sur 78 mm. représentant la sainte auréolée au milieu de personnages portant le costume des

1. Sienne, *Biblioteca comunale*, ms. *B. VII*, 9, t. II, f° 339 v°.

correspondants auxquels sont adressées les lettres contenues dans la section. On a ainsi 9 miniatures d'un style assez banal, incontestablement siennois, et du XV^e siècle.

f° 1. « *In questo volume si contengono certa quantitade de « epistole le quali ne sono venute a le mani, di quelle che la « venerabile e ammirabile vergine beata Katherina da Siena, « dell' Ordine della Penitenzia di misser San Domenico, mandò « a diverse persone di stato clericale e religioso.*

« *Alquante epistole le quali la detta vergine mando a diversi « sommi pontefici, cioè a papa Gregorio undecimo e a papa « Urbano sesto.* »

Suit le texte de 81 lettres de sainte Catherine.

Le manuscrit s'arrête brusquement, f° 119 v°, au milieu de la lettre 97 [273]. Le manuscrit contient quelques annotations (f° 39, 90, 96, 117 v°, 119) qui pourraient être de la main de Tommaso Caffarini et qui, sauf la dernière, sont, soit des indications relatives à la place des lettres dans les séries, soit des renvois à la Légende Majeure. La dernière note se rapporte à la lettre 97 et est ainsi conçue : *Hic fit « mentio de quodam nobili de Perusio qui fuit decapitatus « in Senis et dictus est Nicolaus Tuldi, de quo habet in Legen- « da Minori et in contestationibus, et qui, in desperatione « constitutus, per istam virginem ad Dominum est reductus « et miro modo salvatus.* »

Le manuscrit provient du couvent de San Domenico in Camporeggi à Sienne.

S^3 = *Sienne. Biblioteca Comunale*, ms. T. II. 3. Ce manuscrit sur parchemin, de 165 feuillets de 292 mm. sur 210 mm. écrits sur deux colonnes de 36 lignes, forme la suite du précédent. Comme lui, il a été relié au XVIII^e siècle, et porte les armes de la tertiaire siennoise qui a fait les frais de cette reliure, Caterina Savini née Gori Pannilini. On y trouve, outre les rubriques et lettres ornées, dix miniatures du même type que celles du manuscrit S^2 et d'un intérêt artistique aussi faible.

f° 1. « *Qui incominciano alquante delle pistole mandate « per la venerabile vergine beata Caterina da Siena a diverse «persone secolari, huomini e donne di diversa conditione et stato.*

« *E prima alquante epistole per lei mandate a diversi re e* « *a marchesi e a conti* ».
Suit le texte de 139 lettres de sainte Catherine.

Le manuscrit semble complet quoiqu'il n'y ait pas de colophon. On trouve également dans les marges quelques notes (f° 79, 81v°, 93, 96, 100, 125 v°), qui pourraient aussi être de la main de Caffarini et qui, presque toutes, sont des renvois à la déposition de celui-ci au procès de Venise.

Le manuscrit provient également du couvent de San Domenico in Camporeggi à Sienne, comme en témoigne une inscription au début du volume (f° 1), inscription qui se retrouve également à la fin (f° 165).

S^4 = *Sienne. Biblioteca Comunale.* ms. T. II. 10. Manuscrit de 120 feuillets de papier de 273 mm. sur 189 mm., écrits sur deux colonnes de 36 lignes au xv^e siècle. Ni rubriques, ni initiales en couleur jusqu'au f° 61, quoique leur place ait été laissée en blanc. A partir du f° 61, initiales et rubriques. Au f° 104, ébauche de dessin inachevée. Les derniers feuillets sont en fort mauvais état.

F° 1, commence le texte de 41 lettres de sainte Catherine qui provient évidemment d'un manuscrit du type S^2, les lettres étant réparties en sections selon les correspondants. Nous avons ici les lettres aux papes (f° 1-25 v°), dont la section se termine par la formule « *Deo gratias. Amen* », puis une autre section à des ecclésiastiques de tout genre, réguliers et séculiers, qui se termine f° 58 par la formule « *Finis. Deo gratias* ». Aucune rubrique.

F° 58 v°, commence une traduction italienne du chapitre de la Légende dorée, relatif à saint Christophe. Cette traduction s'interrompt brusquement au f° 60 pour reprendre au f° 119 v°, et se continuer jusqu'à la fin du manuscrit (f° 120).

Au f° 61 on retrouve une nouvelle série de 30 lettres de sainte Catherine, précédées du titre suivant : « *Epistole man-* « *date per la beata Katerina di Siena a diversi monastieri di* « *monache e a diverse monache de' diversi ordeni e religioni* ». Jusqu'au f° 85, chaque lettre est précédée de son adresse en rubrique. A partir du f° 86, les adresses ont cessé d'être

copiées. Les lettres de sainte Catherine cessent f° 103 v°, et nous trouvons le colophon : « *Laus Deo. Finis est* ».

Au f° 104 v° commence une traduction italienne de la vie de sainte Euphrasie, traduite des *Vitæ Patrum*. Ce texte s'étend jusqu'au f° 119.

Sur le deuxième feuillet de garde, au commencement du volume, on trouve la note suivante au crayon, due à l'érudit G. Milanesi : « *Proviene della Constabiliana. L'ebbe poscia* « *il Cioffi di Napoli. Indi Silvio Bocca, dal quale l'ho com-* « *prato per L.* 50 *il quatro Novembre 1883. G. M.* ».

S[5] = *Sienne. Biblioteca Comunale.* ms. I. VI. 14. Manuscrit sur papier de 142 feuillets de 249 mm. sur 167 mm., écrits sur deux colonnes de 38 lignes, par une seule main du xv[e] siècle, avec rubriques et initiales en rouge. Le manuscrit contient en outre 4 feuillets de garde en parchemin sur lesquels se trouve un texte latin en fort mauvais état et que nous n'avons pas réussi à identifier à l'époque, déjà lointaine, où nous avons examiné ce manuscrit.

f° 1. « *Comincia el libro delle lettere overe pistole della* « *venerabile serva di Dio, sancta Catherina da Siena, dell'abito* « *della penitentia di Sancto Dominico, le quali mandò a certe* « *persone, secondo lo stato loro, a bene e salute dell'anime,* « *nelle quale è mirabile doctrina data allei da Dio per edifi-* « *catione del proximo si come in esse di sotto si contiene* ».

Suit le texte de 95 lettres de sainte Catherine, jusqu'au f° 129.

Au f° 129 v°, commence le texte des oraisons de la sainte au milieu desquelles a été inséré le sermon fait par elle à ses derniers moments (les *Alcuni punti*) et un récit de sa mort (le *Transito*). Cette partie du manuscrit s'achève par l'oraison II suivie d'une note, énumérant les témoins de cette oraison[1]. C'est dans cette note que se trouve la phrase

1. « Acta sunt hec Avionium in domo domini Johannis de Regio ante altare capelle, die predicta, presentibus fratre Johanne de Senis, magistro in Sacra Pagina, fratre Felice de Massa, ejus socio, ordinis Sancti Augustini, me, Thoma, et Gerardo et Francisco de Buoncontibus, fratribus de Pisis, Nerio Landoccii et Nicolao Mini Cicerchia et Stephano Corradii, ejus familiaribus, civibus Senensibus, et fratre Guiggione et cetera, et tribus sotiabus ejusdem domine... » (f° 142 v°).

qui a fait attribuer ce manuscrit à Tommaso Buonconti, attribution dont nous aurons à examiner la valeur.

Ce manuscrit a appartenu au Cardinal Volumnio Bandinelli, puis à son neveu le Sr Volumnio Bandinelli, qui en donna communication à Gigli[1].

S6 = *Sienne. Biblioteca Comunale.* ms. I. VI. 12. Manuscrit sur papier de 107 feuillets numérotés anciennement et de trois feuillets non numérotés, de 288 mm. sur 210, écrits sur deux colonnes de 27 lignes par une seule main du xve siècle. Avec rubriques et initiales en rouge et bleu et, au fo 1, un dessin représentant la sainte en extase..

Au fo 1, sans titre général, commence le texte d'une collection de 53 lettres de sainte Catherine qui se poursuit jusqu'au fo 105, pour s'interrompre brusquement au milieu de la lettre 200, quoique le verso du feuillet soit blanc.

Au fo 106, deux notes, dont l'une est due à Celso Cittadini, érudit siennois du xvie siècle, au sujet de deux originaux aujourd'hui perdus, et la copie de l'un d'entre eux.

Ce manuscrit a évidemment appartenu à Celso Cittadini, mais nous ne savons rien d'autre de son histoire.

S7 = *Sienne. Biblioteca Comunale.* ms. I. VI. 13. Une partie de ce manuscrit[2] du *Dialogo*, les feuillets 1 à 5, est occupée par le texte de six lettres de sainte Catherine. Ce texte s'interrompt au milieu de la lettre 343, dont le texte avait déjà été transcrit au fo 1 vo. Le verso du fo 5 est laissé en blanc, comme aussi les quatre feuillets suivants. Le texte du *Dialogo* commence au fo 10.

S8 = *Sienne. Biblioteca Comunale*, ms. T. II. 9. Ce manuscrit[3] du *Dialogo* contient, à la suite de ce texte, fo 139 et 141, le texte de deux lettres de sainte Catherine.

S9 = *Sienne. Biblioteca Comunale*, ms. D. VI. 7. Ce recueil factice contient des lettres de Pietro Andrea Mattioli, Faus-

1. *Il Dialogo della Serafica Santa Caterina da Siena*, Sienne, 1707, in-4°, p. XV.
2. *S. Caterina da Siena, Dialogo della divina dottrina...* nuova edizione a cura di Matilde Fiorilli, Bari, 1912, p. 424-425 et Jeanne Anziani, *Pour le texte du « Dialogue » de sainte Catherine de Sienne*, dans le *Bulletin Italien*, t. X, 1910, pp. 190-192.
3. M. Fiorilli, *op. cit.*, pp. 420-424.

to Sozzini, Francesco Piccolomini, Fra Gregorio Lombardelli, etc. On y trouve f° 1, une copie, exécutée au XVIII^e siècle, de la lettre 204.

T. = *Turin. Biblioteca privata di S. M. el Re*[3]. Ce manuscrit connu sous le nom de manuscrit de la B. Marguerite de Savoie, est un manuscrit de parchemin de 132 feuillets, de 290 mm. sur 210 mm. écrits sur deux colonnes de 40 lignes, en 1428, avec titres en rubriques et initiales en rouge.

Il ne semble pas y avoir de titre. Au f° 1, commence le texte des 139 lettres de sainte Catherine, contenues dans le manuscrit : « *A frate Nicholo del Ordine di Sancta Maria* « *di Monte Oliveto in Firenza* ».

f° 129 v°. « *Expliciunt epistole composite per venerabilem* « *et fidelissimam Jesu Christi sponsam, beatam Katerinam* « *de Senis, de habitu beati Dominici, ordinis Fratrum Pre-* « *dicatorum, numero centum triginta novem.*

« *Finito libro, referamus gratias Christo.*

« *Destera scriptoris careat gravitate doloris.*

« *Scriptus fuit hic liber per me. Johannem de Chocastello* « *de Montilio in castro novo civitatis albe, de mandato illus-* « *trissime domine, domine Margarite de Sabaudia, marchio-* « *nisse Montisferrati, etc... de anno Domini mille quadricen-* « *centesimo XX° octavo, et complectus die penultima Aprilis* ».

« *O inextimabilis dilection caritatis*

« *Ut servum redimeres filium tradidisti.*

Iste liber est illustrissime et excellentissime domine, do- « *mine Margarite de Sabaudia, Marchionisse Montisferrati* « *etc.* ».

Sur les feuillets 130 à 132, ont été copiés des documents relatifs à la Fraternité du Rosaire et quelques poésies.

Ce manuscrit fut donné en 1832 au roi Charles-Albert par l'avocat Ludovico Costa. On ignore comment celui-ci l'avait acquis et quelle est son histoire entre les années 1464, date de la mort de la Bienheureuse Marguerite, et 1832.

V — *Volterra. Biblioteca Guarnacci*, ms. 23 [6140]. Manuscrit sur papier de 91 feuillets de 240 mm. sur 170 mm. écrits au XV^e siècle, avec rubriques et initiales en couleur

3. Je n'ai connu ce manuscrit que par l'excellente description qu'en a publiée E. Ferrero, *Di un codice delle lettere di S. Caterina da Siena*, dans les *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, t. XV, 1880, pp. 873-890.

f° 1. « *Questo libro è il soliloquio di S. Agostino* ».

f° 37. « *Epistole di Santa Caterina da Siena dell'Ordine* « *di Santo Domenico, della penitenzia, le quali scrisse stando* « *in Roma a diverse persone. El corpo della quale è sito in* « *Santa Maria della Minerva, nella prefata Roma* ».

Suit le texte de 29 lettres de sainte Catherine.

Le manuscrit se termine à la fin de la lettre 186 [235] sans colophon. Son histoire est entièrement inconnue[1].

Va = *Rome. Biblioteca Vaticana*, ms. Vatican. Latin. 939. Ce manuscrit contient la traduction latine de deux lettres de sainte Catherine[2].

En résumé, en ne tenant compte que des manuscrits contenant une collection plus ou moins longue des lettres de la sainte et en laissant de côté ceux qui ne contiennent que une, deux, trois, quatre ou cinq lettres, nous disposons des manuscrits suivants :

A = 27 lettres (ms. *incomplet*);
B = 198 lettres (ms. complet);
C = 47 lettres (ms. complet);

1. L'existence de ce manuscrit, qui avait échappé à mes recherches (comme à celle de tous les érudits qui se sont occupés de sainte Catherine) par suite d'une omission dans l'index du catalogue de la Bibliothèque de Volterra, publié dans Mazzatinti où il se trouve décrit, *Inventari*, t. II, pp. 182-183, m'a été révélée par le travail de Fraulein von Seckendorff, *Die kirchenpolitische Tätigkeit der heiligen Katharina von Siena unter Papst Gregor XI (1371-1378). Ein Versuch zur Datierung ihrer Briefe*, Berlin et Leipzig, 1917, in-8°, dans les *Abhandlungen zur Mittleren und Neueren Geschichte* de von Below, Finke et Meinecke, Heft. 54, p. 74. Le R. P. Taurisano, O. P., a bien voulu examiner le manuscrit pour moi et m'envoyer une liste des *incipit* des lettres; M. Fernand Benoit, alors membre de l'Ecole française de Rome, s'est chargé, lors d'un séjour à Volterra, de prendre copie de deux des lettres contenues dans ce manuscrit. Que tous deux trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude, gratitude que je tiens d'autant plus à exprimer au dominicain italien que, venant d'un homme dont il suspecte publiquement l'honnêteté scientifique, elle ne saurait manquer de lui être désagréable.

2. On trouve également dans le manuscrit Ottoboni 2484, f° 299-303 un résumé des lettres à Grégoire XI et dans le manuscrit 2462 du même fonds des extraits des lettres adressées par la sainte aux papes et aux cardinaux, extraits faits en 1655 par le prêtre J.B. Corrado. Une copie de ces derniers — à moins que ce ne soit l'original — existe à la Bibliothèque Chigi (ms. B. VII. 120, ff° 128-138 v°). Il n'y a rien à tirer de tout cela.

F^1 = 51 lettres (ms. complet);
F^2 = 170 lettres (ms. complet);
F^3 = 19 lettres (ms. complet);
F^4 = 22 lettres (ms. complet);
H = 85 lettres (ms. *incomplet*);
M = 96 lettres (ms. complet);
P^1 = 86 lettres (ms. *incomplet* [?]);
P^2 = 196 lettres (ms. complet);
P^3 = 223 lettres (ms. *incomplet*);
P^4 = 165 lettres (ms. complet);
P^5 = 170 lettres (ms. complet);
Pa = 57 lettres (manuscrit complet);
R^1 = 115 lettres (ms. *incomplet*);
R^2 = 17 + 15 lettres (ms. complet [?]);
Ro = 57 lettres (ms. *incomplet*);
S^1 = 44 lettres (ms. *perdu*);
S^2 = 81 lettres (ms. *incomplet*);
S^3 = 139 lettres (ms. complet [?]);
S^4 = 41 + 30 lettres (ms. complet [?]);
S^5 = 95 lettres (ms. complet);
S^6 = 53 lettres (ms. complet);
T = 139 lettres (ms. complet);
V = 29 lettres (ms. complet).
Soit un total de 26 manuscrits.

CHAPITRE IV

LES EDITIONS DE LA CORRESPONDANCE

Ces manuscrits ont servi de base aux éditions de la correspondance de sainte Catherine de Sienne. Celles-ci ne sont pas extrêmement nombreuses et, à ne tenir compte que des éditions véritables, les autres n'étant que des réimpressions, peuvent se ramener à quatre.

La plus ancienne en date, et que l'on considère comme l'édition *princeps*, fut publiée à Bologne en 1492, trente-et-une années après la canonisation de sainte Catherine[1]. Elle est enrichie d'une gravure sur bois, occupant tout le recto du premier feuillet, représentant sainte Catherine portant de la main gauche un crucifix et de la droite un cœur, et couvrant de son manteau des personnages agenouillés. La sainte porte sur sa tête la couronne d'épines et la colombe du Saint Esprit voltige à son oreille. Au-dessus d'elle, deux angelots portent une couronne.

Au feuillet 2 (signé a. *ij*) se trouve le titre : *Epistole utile e divote de* | *la beata e seraphicha vergi* | *ne Sancta Chaterina da Siena del santo ordine de la penitentia* | *de miser Sancto Domenico : sposa singulare del salvatore nostro mi* | *ser Jesu Christo : Le quale lei scriveva a diverse persone religiose e secolari, confortando quelle che perseveraseno nell'amore del dolce Jesu* | *crucifixo : animandoli a le sancte virtute et fugere gli vitii. Et sono in* | *tutto XXXI ne le quale se contiene mirabel doctrina e optimi documenti a l'honor di Dio e salute del proximo.*

Au feuillet 47 v° : *Facto fine pia laudetur virgo Maria* |

1. On en trouvera la description dans le catalogue de A. Caronti, *Gli incunaboli della R. Biblioteca Universitaria di Bologna*, Bologne, 1889, in-8°, p. 146,, n° 242. J'ai travaillé sur l'exemplaire de la *Bodleian Library* à Oxford (Auct. VII. Q. VI. 34).

Finisse quelle epistole de la beata e seraphica vergine sancta Cha | terina da Siena : che se contiene nel presente libro correcte diligen | temente et emendate per uno frate del ordine di frati predicatori, | Impresse ne la nobel cita de Bologna per mi Zohanne Ia | como di Fontanesi nel anno de la christiana gratia | Mcccclxxxxij a di xviii de aprile. Regnante in celo e in terra Jesu Christo signore e salvator nostro | col suo eterno padre e spirito sancto. Al | quale sia honor e gloria in secule se | culorum. Amen.

Vero è che la dicta gloriosa virgine Caterina multe altre epistole scrisse | a diverse persone, prelati, religiosi e seculari huomini e donne diverse condi | tione : ma queste sole al presente son recolette.

Cette édition contient les lettres 55 [39], 70 [296], 358 [71], 285 [128], 182 [53], 39 [282], 284 [254], 326 [116], 367 [82], 84 [94], 236 [343], 322 [262], 323 [194], 150 [30], 131 [17], 56 [335], 343 [314], 149 [79], 52 [189], 69 [67], 266 [45], 272 [99], 210 [148], 146 [75], 124 [64], 177 [49], 248 [62], 346 [110], 86 [56], 85 [169] et 102 [373].

Il est bien évident, comme la note à la fin du colophon l'indique, que nous n'avons là qu'un premier choix. Il nous est d'ailleurs impossible de déterminer quelles règles ont présidé à celui-ci, pas plus que nous ne pouvons savoir le nom du dominicain qui a fait les fonctions d'éditeur, ni de quel manuscrit il s'est servi. En tout cas, aucun des manuscrits que nous possédons ne peut être plus particulièrement désigné comme utilisé par l'éditeur.

Cette première édition, par trop fragmentaire, fut suivie d'une autre, infiniment plus complète. Cette dernière sortit en 1500 des presses célèbres d'Alde l'Ancien à Venise, et, parmi les merveilles de cette imprimerie, l'édition des lettres de sainte Catherine se fait remarquer par la perfection de son exécution, l'élégance du caractère employé, les admirables proportions de la mise en page[1].

Cette édition comprenait 368 lettres numérotées de 1 à 368, mais les numéros 10, 16 et 202 manquaient, et, en re-

1. On en trouvera la description dans le *Catalogue des Incunables des bibliothèques publiques de France*, de M. Pellechet et Polain, t. II, Paris, 1905, in-8°, p. 403, n° 3388.

vanche, une lettre entre les nos 274 et 275 ne portait pas de numéro. Cela faisait donc 366 lettres. Il est vrai qu'un certain nombre de celles-ci faisaient double emploi et de ce fait le nombre réel des lettres publiées par Alde l'Ancien se doit ramener à 350. Les lettres sont placées dans l'ordre hiérarchique de leurs destinataires, celles adressées à des ecclésiastiques d'abord, puis celles adressées à des laïcs. C'est là une disposition qui figure dans un certain nombre de manuscrits.

Sur la page de titre de cette édition se trouve l'avis suivant : « *Sappia ciascuno ne le cui mano verrano queste Epistole : che essendo state | adunate insemi con grandissima diligentia e faticha per spatio di circa vinti | anni per il venerabile servo di Dio, frate Bartholomeo de Alzano da Berga | mo del ordine de la observantia de li frati Predicatori : et essendo stampate di | ligentissimamente : et con grande spesa : è stato impetrato da la Illu[strissima] | S[ignoria] de Venetia che in lochi et terre di quella da mo a deci an | ni a niuno altro sia licito restamparle o vendere o fa | re vendere stampare sotto pena como | in lo privilegio impe | trato si con | tene.* L'intérêt de cette note consiste dans le nom de l'éditeur qu'elle nous fournit. Nous ferait-elle par hasard connaître aussi celui de l'éditeur de 1492? Tous deux sont dominicains, celui de 1500 a passé vingt ans à rassembler cette collection des lettres. N'aurait-il pas voulu éprouver son public par un premier choix en 1492? Comme nous l'avons remarqué, le colophon de l'édition de Bologne indiquait que son auteur connaissait d'autres lettres, mais se bornait à n'en publier que trente et une « *al presente* ».

Fr. Bartholomeo de Alzano ne nous dit rien des manuscrits qu'il a utilisés, ni de la façon dont il a procédé pendant ses vingt années de recherches, mais nous possédons un document qui vient jusqu'à un certain point contredire la note-préface de l'édition aldine. C'est un engagement daté du 17 avril 1499[1] par lequel Alde le Romain (Alde Manuce l'Ancien, né dans le Patrimoine de St-Pierre) s'oblige devant

1. Ce texte est publié en fac-similé dans l'ouvrage de Carlo Castellani, *L'arte della Stampa nel rinascimento italiano*, Venise, chez Ongania, 1894, in-4°, en face de la page 15.

Antonio Condulmer[1] à payer à Dame Margareta Oglemer ou plutôt à son couvent, diverses sommes d'argent au cas où il endommagerait ou perdrait divers manuscrits qu'il a reçus d'elle pour l'édition des lettres de sainte Catherine. Ces manuscrits sont au nombre de quatre. D'abord un groupe de trois volumes, estimés à vingt ducats d'or, contenant les lettres de la sainte « et autres oraisons et méditations de la dite sainte ». Puis un volume, estimé à quatorze lires « *de' piccoli* », contenant une partie de la correspondance de sainte Catherine. Enfin, Alde a reçu en outre un volume imprimé où sont dix-sept lettres de la sainte et qui contient également le texte du *Dialogo*.

Mais que deviennent alors les vingt années de recherches de Fr. Bartolomeo de Alzano? Et pourquoi, malgré celles-ci, Alde a-t-il eu besoin des manuscrits de Margareta Oglemer? Il y a là quelque chose d'étrange et la solution de ce petit problème n'est pas facilitée par l'ignorance où nous sommes de l'exacte nature des manuscrits et du livre mentionnés dans l'engagement d'avril 1499.

L'édition de 1500 classe les lettres selon l'ordre hiérarchique des destinataires, d'abord les clercs, puis les laïcs, Ce système se retrouve dans un certain nombre de manuscrits, les manuscrits P^4, *Pa*, S^2, S^3 et S^4 Mais ces manuscrits ne sont certainement pas ceux qu'ont utilisés les éditeurs vénitiens, puisque ce sont précisément ces manuscrits qui contiennent des lettres qui manquent à la collection aldine. De plus, le libellé des adresses ou des titres des lettres nous montre que ce sont des manuscrits de l'espèce *B*, P^1, P^2, P^3 etc qui ont été utilisés par les éditeurs. Enfin, cette édition de 1500 contient une lettre, la lettre 202, qui ne se retrouve dans aucun des manuscrits que nous possédons. Se trouvait-elle dans le manuscrit ou les manuscrits de Margareta Oglemer, ou bien Fr. Bartolomeo de Alzano en avait-il pris copie sur l'original? C'est ce qu'il nous est impossible de savoir. Les éditeurs vénitiens ont-ils combiné les manuscrits des deux types? C'est peu vraisemblable, mais cela n'a rien d'impossible. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'aucun des

1. Cf. P. Litta, *Famiglie celebri italiane*, Milan, in-fol., t. IX, 1868, Dispensa 148, tav. II, Condulmiero di Venezia.

manuscrits que nous possédons n'est conforme à l'édition aldine.

Plus mystérieux encore est le volume imprimé confié à Alde l'Ancien par Margareta Oglemere. Il contenait, dit l'engagement, dix-sept lettres de sainte Catherine et aussi le *Dialogo*. Or, nous connaissons un certain nombre d'éditions du *Dialogo* antérieures à l'année 1500[1], aucune ne contient des lettres de sainte Catherine. La seule lettre qui se trouve reproduite avec le texte du *Dialogo*, c'est celle écrite par Barduccio à sœur Catarina de Peroboni au sujet de la mort de la sainte. On ne connaît d'autre part aucune édition des lettres de sainte Catherine antérieure à l'année 1500 autre que celle de 1492 et dans celle-ci il y a 31 lettres et non dix-sept. On peut proposer deux explications. Ou bien il s'agit d'une édition du *Dialogo* dont les feuillets de garde auraient été utilisés pour transcrire le texte de dix-sept lettres de la sainte; ou bien il s'agit d'une édition du *Dialogo* avec laquelle aurait été relié un exemplaire incomplet de l'édition bolonaise des lettres de la sainte. Nous serions portés à adopter la première de ces explications en raison des termes mêmes utilisés pour la description de ce volume mystérieux dans l'engagement d'avril 1499 : « *E piu ho el receputo uno* « *volume a stampa dove sono epistole numero 17 da stampare* « *cun le altre, el quale volume ha inserto el dialogo di santa* « *Catharina, promette, el guastandose per alcuno modo, sara* « *pagato el valore suo al dicto monasterio...* » Si le sens de *inserto* doit être pris en considération il semblerait qu'il y avait des lettres avant et après le texte du *Dialogo* et si ces lettres sont « *da stampare con le altre* », faut-il comprendre que, comme les autres, elles ne l'avaient pas encore été ?

Cette édition de l'année 1500 marquait un progrès considérable dans la connaissance de l'*epistolario*, et elle devait demeurer la seule pendant plus de deux siècles. Les éditions de 1548, 1562 et 1584 ne sont en effet que des réimpressions plus ou moins avouées de l'édition aldine. Celle-ci conserve encore son intérêt pour l'établissement du texte. Elle nous donne probablement une tradition manuscrite aujourd'hui

1. Cf. l'édition du *Dialogo* de M. Fiorilli, pp. 435-440.

disparue, et, dans le cas de la lettre 202, elle a toute la valeur d'un manuscrit, sinon de l'original.

Il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour trouver une édition vraiment nouvelle de la correspondance de sainte Catherine de Sienne et cette fois c'est dans la patrie de la sainte qu'elle devait voir le jour. L'homme qui entreprit de donner au public l'œuvre complète de son illustre compatriote est un de ces types amusants d'homme de lettres comme il y en eut beaucoup dans les petites villes italiennes au XVIII^e siècle. Girolamo Gigli était lecteur de Lettres Toscanes à l'Université de Sienne et en cette qualité tout désigné pour publier l'œuvre de sainte Catherine. Il entreprit cette tâche, poussé sans doute par l'admiration que lui inspirait celle-ci, mais peut-être aussi, du moins les événements qui suivirent permettent de le croire, par le désir d'être désagréable aux Florentins. Car la rivalité entre Sienne et Florence se retrouve sur le terrain linguistique, les citoyens de chacune d'elles prétendant seuls parler et prononcer la langue italienne dans toute sa pureté. Gigli en publiant les œuvres de la grande Siennoise était convaincu que leur valeur littétaire éclaterait aux yeux de tous. Augmenter la gloire littéraire de Sienne n'était-ce pas diminuer celle de Florence?

Quoiqu'il en soit Gigli se mit à l'œuvre et publia quatre volumes contenant à peu près tout ce qui nous a été conservé des œuvres de sainte Catherine[1]. Un cinquième volume qui

1. *L'Opere di S. Caterina da Siena nuovamenie publicate da Girolamo Gigli* : [I] *La vita della serafica sposa di Jesu Cristo S. Caterina da Siena, tradotta ora fedelmente dalla Leggenda Latina che ne compilò il B. Raimondo da Capua, suo confessore, pel Signor canonico Bernardino Pecci, accademico Intronato... All' Altezza Reale di Cosimo III, Gran Duca di Toscana,* In Siena, appresso il Bonetti nella Stamp. del Pubbl, l'anno MDCCVII, con lic. de' Super., in-8°, pp. XLVI-512; [II] *L'Epistole della serafica vergine S. Caterina da Siena, scritte da Lei a Ponlefici, Cardinali, Prelati,ed altre persone ecclesiastiche, tratte fedelmente da' suoi migliori Esemplari, e purgate dagli errori dell' altre Impressioni, colle annotazioni del Padre Federigo Burlamachi, della compagnia di Gesù.* In Lucca, MDCCXXI, Per Leonardo Venturini, con licenza de' superiori, in-8°, pp. XXVI-1044; [III] *L'Epistole della serafica vergine S. Caterina da Siena, scritte da Lei a Re, Regine, Repubbliche, Principi, e diverse persone secolari, tratte... Colla giunta di altre ventitre Lettere non piu stampate, e colle annotazioni.. Parte seconda. All' Eminentiss. e Reverendiss. Principe il signor Cardinale Gio.. Battista Tolomei.* In Siena, nella Stamperia di Francesco Quinza, 1713, con Licenzia de' superiori, in-8°, pp. 831; [IV] *Il Dialogo della serafica Santa Caterina da Siena, composto in volgare dalla medesima essendo Lei, mentre dettava ai suoi Scrittori, rapita in singolare eccesso, ed astrazione di mente, diviso in*

devait se composer de la traduction italienne du *Supplementum* de Caffarini et des dépositions au procès de Venise ne vit jamais le jour[1]. En revanche, un dictionnaire de la langue de sainte Catherine, qui ne semble pas avoir été prévu dans le plan primitif, fut publié. Il excita à ce point les colères de l'Académie *della Crusca* que l'impression en fut arrêtée et qu'il fallut attendre la mort de Girolamo Gigli pour en donner une édition, dont les dernières feuilles ne sont pas de sa main et dont le lieu d'impression fut dissimulé, selon un usage fréquent à l'époque, sous la désignation fantaisiste de « Manille, aux Iles Philippines[2] ».

Nous n'avons à nous occuper ici que des tomes II et III qui, contenant la correspondance de la sainte, furent publiés le premier à Lucques en 1721 et le second à Sienne en 1713. Pour ces deux volumes Girolamo Gigli s'adjoignit son collègue à l'Université de Sienne, le jésuite lucquois Federigo Burlamachi, que ses fonctions de lecteur d'histoire et de géographie désignaient pour l'annotation d'une correspondance dont l'intérêt historique est incontestable. De cette association naquit une édition qui marque un progrès appréciable sur celle de Venise. Pour l'établissement du texte, Gigli utilisait d'abord l'édition aldine, mais il avait aussi recours aux manuscrits. Il déclare[3] avoir utilisé les manuscrits S^2, S^3, S^5 et *Ro*. Il n'est pas impossible qu'il ait connu P^4 et, s'il n'a pas eu entre les mains le manuscrit *B*, il a reçu des pères de

quattro trattati. Opera cavata ora fedelmente dagli antichi testi originali a penna scritti da' Discepoli della Santa a dettatura di Lei; dalla quale scrittura restano corrette di molti considerabili errori le passate divolgazioni. Aggiuntovi ultimamente uno quinto trattato, tolto della Libreria Vaticana, e le Orazioni della Santa, con alcuni de' suoi particolari documenti non piu stampati. Ed una Scrittura apologetica di Monsig. Raffaelle Maria Filamondo, Vescovo di Stessa, contro alcuni detrattori della Santa. Al Reverendissimo Padre Michel Angelo Tamburini, Preposito Generale della Compagnia di Gesù, In Siena, nella Stamperia del Pubblico, l'anno 1707. Con Licenza de' superiori, in-8°, pp. xxxx-392.

1. La traduction du *Supplementum* publiée par le R. P. Ambrogio Ansano Tantucci a Sienne en 1740 ne correspond que très imparfaitement à ce qu'annonçait Gigli dans la préface de son tome I. Quoique l'on ait pris l'habitude de voir dans cette traduction (?) le tome V des œuvres de la sainte, c'est là une erreur.

2. *Vocabolario Cateriniano di Girolamo Gigli, da Lui lasciato imperfetto alla Lettera R, e chi in questa seconda impressione si dà compito...*, A Manilla nell' Isole Filippine, con Licenza de' Superiori, s. d., in-8°, pp. xliv-483. Brunet signale que l'édition originale est rare, mais existe.

3. *Lettere*, t. I, p. xvi-xvii et t. II, p. 316.

la Chartreuse de Pavie copie d'un certain nombre de lettres contenues dans ce manuscrit[1]. Enfin il a utilisé les trois originaux qui se conservaient à Sienne de son temps[2]. En outre cette nouvelle édition, qui portait à 373 le nombre des lettres publiées, avait le grand avantage d'être faite par un Siennois, connaissant toutes les finesses du dialecte de la sainte, et l'on ne risquait pas de trouver dans son texte les erreurs et les déformations qui, dans l'édition aldine, proviennent du fait que pour celle-ci le travail d'édition et d'impression a été fait par des vénitiens, un romain et un bergamasque.

L'édition siennoise l'emportait aussi sur celle d'Alde par son annotation. Absente dans toutes les éditions antérieures, celle-ci se présentait considérable dans l'édition nouvelle, au point souvent d'occuper plus de place que le texte. Dans cette annotation le bon Père Burlamachi déversait une érudition extrêmement abondante et parfois confuse. Comme tout annotateur qui se respecte, il ne résistait pas au désir de faire montre de sa science, même quand l'objet de celle-ci n'avait plus qu'un rapport lointain avec celui de la note. En outre, le jésuite lucquois n'avait pas toujours l'impartialité désirable et ne pouvait s'empêcher de prendre parti, en particulier sur la question du Schisme. S'il ne traite pas les schismatiques de diables incarnés comme le fait sainte Catherine, on sent bien que l'expression est sur ses lèvres sinon sous sa plume. Et tout cela l'oppose à l'historien français du Schisme, le Père Maimbourg, qu'il malmène avec une énergie toute confraternelle. Mais il faut rendre au P. Burlamachi cette justice qu'il cite correctement ses adversaires, rapporte honnêtement leurs arguments, et que ses polémiques donnent aux notes une vie qu'elles n'auraient peut-être pas toujours sans cela. Toute cette annotation est loin d'être parfaite, on y trouve bien des choses qui en pourraient être absentes, et en revanche, certaines difficultés ne sont même pas soupçonnées. Mais elle représentait un progrès considérable et elle demeure, encore aujourd'hui, des plus

1. *Lettere*, t. I, p. 325.
2. *Lettere*, t. II, pp. 375 et 383. Pour la lettre 256 la note de la page 369 laisse comprendre qu'il a vu l'original puisqu'il n'a pu lire les lignes qui, encore aujourd'hui, sont illisibles.

précieuses. Il en est de même du texte de Gigli. Il peut et doit être amélioré. L'éditeur n'a pas toujours lu ses manuscrits avec assez de soin, mais son texte n'en était pas moins infiniment supérieur à celui d'Alde et l'on peut dire qu'il demeure encore actuellement le moins infidèle. C'est aussi celui auquel nous renverrons.

Il y eut cependant une nouvelle édition[1], autre que la simple réimpression par le P. Sorio en 1845 de l'édition Gigli Elle fut l'œuvre d'un dalmate devenu florentin, Niccolo Tommaseo, et parut chez Barbera en 1860 en quatre volumes in-8°. C'était plutôt un remaniement de l'édition Gigli qu'une nouvelle édition. Si Tommaseo améliorait son texte, ce n'était pas en ayant recours aux manuscrits, et si, dans un cas unique, il a donné pour une lettre un texte plus long et conforme à l'original, c'est parce que le bibliothécaire de la *Comunale* de Sienne, F. Grottanelli, lui en avait envoyé copie[2]. Il en est de même en ce qui concerne l'annotation. Ce sont les notes du P. Burlamachi qui en forment le fonds. Tout ce que Tommaseo y a ajouté, ce sont des réflexions personnelles qui n'ont rien à voir avec le texte et dont la seule excuse, si ce peut en être une, est la situation politique de l'Italie à l'époque où il travaillait. La vraie nouveauté de l'édition consistait dans l'ordre suivant lequel étaient présentées les lettres. Rompant avec le classement hiérarchique, si l'on peut ainsi dire, qui des manuscrits avaient passé dans les éditions, Tommaseo adoptait un classement chronologique. Gigli y avait déjà songé et, dans quelques cas, avait, pour des raisons chronologiques, modifié l'ordre des lettres adressées à un même correspondant. Malheureusement Tommaseo agit comme si toutes les lettres nous étaient intégralement parvenues et comme si elles pouvaient toutes se dater avec une certaine précision. Il a donné les premiers numéros de son classement à toutes les lettres qui sont à peu près impossibles à dater mais dont rien n'empêche de croire qu'elles soient plus récentes que les autres, soit que leur texte

1. *Le Lettere di S. Caterina da Siena ridotte a miglior lezione e in ordine nuovo disposte con proemio e note di Niccolo Tommaseo*, Firenze, G. Barbera editore, 1860, 4 vol. in-8°.

2. Voir la déclaration furibonde de la préface, p. 11.

soit tronqué, soit que, portant sur des sujets purement mystiques, il soit impossible d'y trouver les éléments d'une date. Enfin Tommaseo ne fournissait aucune justification de son classement.

C'est cette édition qui, sans doute à cause de son format et de sa moins grande rareté, a été utilisée et citée par les historiens de la sainte. Elle est fort loin d'être parfaite et nous ne sommes pas sûr qu'elle représente un progrès sur l'édition Gigli. On s'étonne dans ces conditions qu'elle ait eu les honneurs d'une réimpression qui s'est achevée en 1923[1].

Mais en même temps que commençait cette réimpression, en 1913, la maison d'édition Laterza de Bari demandait, pour sa collection des « *Scrittori d'Italia* », une édition des lettresde sainte Catherine à la Signora Matilda Fiorilli, qui avait publié, dans la même série, le texte du *Dialogo*. Madame Fiorilli se mit à l'œuvre dans des circonstances difficiles, que la tourmente des années 1914-1919 et les années agitées qui la suivirent ne contribuèrent pas à améliorer. Elle allait livrer à l'impression le premier volume quand la mort la surprit. De ce travail, seule une partie de l'introduction a été publiée[2]. On peut y constater qu'un certain nombre de manuscrits avaient échappé à Madame Fiorilli, mais la mort de l'auteur et l'état fragmentaire de la publication empêchent tout jugement sur celle-ci.

Il faut cependant espérer que l'œuvre sera reprise. A défaut de l'Italie, l'Ordre de saint Dominique se doit de publier une édition scientifique de la correspondance de celle qui fut, en un temps où l'Italie n'existait pas encore et la chrétienté presque plus, une grande Italienne, une grande chrétienne et la gloire la plus insigne du Tiers-Ordre de saint Dominique.

1. *Le Lettere di S. Caterina... con note di N. Tommaseo, a cura di P. Misciatelli*, Siena, 1913-1923, 6 vol. in-8°. Le sixième volume contient les lettres des disciples du ms. T. III. 3 et les lettres découvertes par MM. Gardner et Motzo.

2. *L'epistolario di S. Caterina da Siena. Introduzione all' edizione critica*, dans *Miscellanea Dominicana in memoriam VII anni secularis ab obitu Sancti Patris Dominici* (1221-1921), Romæ, 1923, in-4°, pp. 196-205.

CHAPITRE V

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SOURCES DE LA CORRESPONDANCE

Nous résumons dans le tableau suivant les ressources dont nous disposons pour une étude de la correspondance catherinienne. Dans la première colonne figurent les noms des personnages auxquels les lettres ont été adressées. Celles-ci sont rangées suivant l'ordre de l'édition Gigli dont le numéro figure dans la première colonne (G), avec une concordance pour les éditions Tommaseo (T) et Alde (A). Dans les colonnes suivantes, on trouvera marquées par une croix (+) les lettres qui figurent dans les manuscrits, ceux de ces derniers qui ne contiennent que des lettres isolées étant réservés pour la dernière colonne. Les chiffres en italique représentent les lettres qui figurent dans l'édition de Bologne et les chiffres gras celles dont nous possédons l'original. Il sera facile au lecteur de se reporter à ce tableau et de voir ainsi comment nous connaissons chacune des lettres dont nous aurons à nous occuper.

Destinataires	G	T	A	B	P[1]	P[2]	S[1]	A	F[1]	H	T	P[3]	P[5]	F[2]	R[1]	P[4]	S[2]	S[3]	S[4]	M	S[5]	S[6]	Ro	F[3]	F[4]	C	Pa	R[2]	V	Mss. divers
Grégoire XI	1	185	3	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	2	209	6	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	3	218	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	4	196	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	5	206	15	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	6	229	2	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	7	231	11	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	8	233	8	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	9	238	9	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	10	239	5	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	11	252	13	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	12	270	7	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	13	255	12	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	14	285	14	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	15	291	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	
Urbain VI	16	302	19	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	17	305	22	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	18	306	23	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	19	346	17	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	20	351	18	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	21	364	20	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	22	370	21	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pietro, cardinal d'Ostie .	23	7	25	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	24	11	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Pedro, cardinal de Luna	25	284	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	26	293	27	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
Jacopo Orsini, cardinal.	27	101	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	28	223	29	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
Pietro, cardinal de Porto	29	177	30	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bonaventura, cardinal de Padoue	30	334	31	+	+	+	+	+	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P¹	P²	S¹	A	F¹	H	T	P³	P⁵	F²	R¹	P⁴	S²	S³	S⁴	M	S⁵	S⁶	Ro	F³	F⁴	C	Pa	R²	V	Mss. divers
Trois cardinaux italiens	31	310	32	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	--	—	—	—	—	—	—	
Archevêque de Pise	32	243	44	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Archevêque d'Otrante..	33	183	36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Angelo Correr.....	34	341	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Angelo Ricasoli, évêque de Florence	35	88	37	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	36	136	38	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	37	242	39	+	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
A un grand Prélat	38	16	45	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Niccolo da Osimo	*39*	*282*	*34*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	40	181	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
A l'Abbé, nonce apostolique en Toscane.....	41	109	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Messer Niccolo, prieur de Toscane.....	42	256	46	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Au Prévot de Casole et Jacomo di Manzi	43	3	40	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
Beringhieri delli Arzocchi, «pievano» d'Asciano.	44	24	42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Niccolo da Uzzano, chanoine de Bologne	45	199	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	
Don Roberto da Napoli	46	342	47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Mr Pietro prêtre de Semignano	47	59	48	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	
Nino da Pisa, prêtre ...	48	158	49	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Mariano, prêtre de la Miséricorde	49	261	50	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Andrea de' Vitroni	50	2	51	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Prieur de Cervara	51	246	52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Moines de Cervara et moines de Monte Oliveto	*52*	*189*	*53* *54* *87*	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P[1]	P[2]	S[1]	A	F[1]	H	T	P[3]	P[5]	F[2]	R[1]	P[4]	S[2]	S[3]	S[4]	M	S[5]	S[6]	Ro	F[3]	F[4]	C	Pa	R[2]	V	Mss. Divers
Don Guillaume, général des Chartreux ...	53	55	67	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Prieur de la Gorgona ..	54	323	55	+	—	—	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Don Jacomo, chartreux à Pontignano ..	*55*	*39*	*56*	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	+	+	—	—	G
Don Cristofano, chartreux à Naples	*56*	*335*	*57*	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	R[5], G, Pa[1]
Don Pietro da Milano .	57	315	59	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	Bo[2]
d° .	58	331	60	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Don Giovanni Sabbatini chartreux à Belriguardo.	59	141	61	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	—	—	
Le même et Don Taddeo Malavolti.....	60	187	62	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	S[7]
Don Giovani, chartreux...	61	201	63	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	
Fr. Francesco Tebaldi	62	150	64	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	
d°	63	154	65	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	
Un Chartreux en prison....	64	4	66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	Bo[2].
Abbé de Sant'Antimo.....	65	250	69	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
d°	66	12	70	+	—	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Abbé Martino de Passignano	67	22	72	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	
d°	68	27	73	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Moines de Passignano	*69*	*67*	*74*	+	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Don Giovanni dalle Celle..	*70*	*296*	*75*	—	+	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	
d°	71	322	76	+	—	—	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Abbé de Monte Oliveto...	72	33	78	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	
Prieur de Monte Oliveto..	73	34	79	+	—	—	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
FF. Nicolo di Ghida.....	74	35	80 90	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
F. Niccolo di Nanni et Piero di Giovanni di Viva.....	75	287	68 81	—	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	
Fr. Giovanni di Bindo di Doccio.....	76	76	82	—	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	P^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	Ro	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss. divers
FF. Filippo di Vannuccio et Niccolo di Piero	77	84	83	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Fr. Niccolo di Ghida	78	37	84	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	
Fr. Jacopo da Padova ...	79	32	85	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	Bo 2
Fr. Niccolo	80	172	86	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Novices de Monte-Oliveto..	81	203	88	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Fr. Giusto	82	8	89	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Novices de Monte Oliveto.	83	36	91	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	
Fr. Matteo Tolomei	*84*	*94*	*92* *129*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	—	—	—	—	—	+	—	—	
Le même et Don Niccolo di Francia	*85*	*169*	*58* *93*	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	+	+	—	—	
Fr. Simone de Cortone ...	*86*	*56*	*94*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	
FF. Raimond de Capoue, Giovanni Terzo	87	219	102	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Raimond de Capoue....	88	211	111	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	89	226	104	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	90	272	95	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	
d°	**91**	**267**	**96**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	**92**	**104**	**97**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	**93**	**102**	**98**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	**94**	**275**	**99**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
d°	**95**	**100**	**100**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	
d°	**96**	**295**	**101**	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	+	—	—	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	
d°	**97**	**273**	**103**	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
d°	**98**	**280**	**105**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**99**	**330**	**109**	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	**100**	**333**	**108**	+	+	+	+	+	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	**101**	**344**	**110**	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	*102*	*373*	*106*	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	S^3
d°	**103**	**371**	**107**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—	—	+	+	—	—	S^3
Fr. Tommaso della Fonte	**104**	**283**	**112**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
d°	**105**	**41**	**113**	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	P^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	Ro	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss. diver s
Fr. Tommaso della Fonte.	106	139	114	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	107	98	115	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	108	25	116	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Fr. Bartolomeo Dominici	109	204	117	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
d°	110	198	118	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	111	208	119	—	—	—	—	—	—	—		—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	112	200	120	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	113	105	122	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	114	70	121	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	115	146	123	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	116	129	124	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
e même et Fr. Caffarini ..	117	127	125	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Fr. Tommaso Caffarini ...	118	325	126	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	
Fr. Niccolo da Montalcino	119	74	127	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	
Fr. Ranieri di S. Caterina.	120	159	128	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Fr. Lazzarino de Pise	121	225	132	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Tertiaire franciscain	122	245	133	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Giovanni Terzo.....	123	80	134	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	
William Flete	*124*	*64*	*135*	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	
d°	125	66	136	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	126	227	77 137	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	+	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	
d°	127	326	138	+	+	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	128	77	139	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	129	292	140	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	S⁷
Fr. Antonio da Nizza.....	130	328	71 141	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	R⁴
d°	*131*	*17*	*130* *142*	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	S⁷
Fr. Girolamo da Siena ...	132	52	143	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	
Fr. Felice da Massa	133	51	144	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	

Destidataires	G	T	A	B	P¹	P²	S¹	A	F¹	H	T	P³	P⁵	F²	R¹	P⁴	S²	S³	S⁴	M	S⁵	S⁶	Ro	F³	F⁴	C	Pa	R²	V	Mss divers
A un frère sorti de l'Ordre.	134	173	131 145	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	+	—	—	—	+	—	—	Va, Bo[3]
Ermites de Spolète.....	135	327	146	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Ermites de Pise.....	136	134	147	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Niccolo de Romagne	137	78	155	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Matteo Cenni	138	210	148	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	139	63	149	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	140	57	150	—	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	141	137	151	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	142	124	152	+	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Compagnie de la Vierge...	143	184	153	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
d°	144	321	154	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	—	
Monastère de Bologne	145	215	156	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
Monastère de S. Gaggio...	*146*	*75*	*159* *169*	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Un monastére de femmes.	147	175	161	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Abbesse S. M. degli Scalzi.	148	86	157	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
S. Pietro in Monticelli ...	*149*	*79*	*158*	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Abbesse de S. Marta	*150*	*30*	*160* *173*	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sa. Bartolomea della Seta.	151	182	162	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	S⁷R³Bo²V[2]
d°	152	221	163	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	
d°	153	188	164	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—	+	—	Bo[3].
Sa. Costanza	154	73	170	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
Sa. Maddalena di Alessa..	155	220	162 172	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Religieuses de Pérouse ...	156	217	165	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	Bo[1]
Monastère de S. Agnesa...	157	336	166	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Sa. Cristofora	158	58	167	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sa. Eugenia	159	26	168	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—	+	—	Bo[1]
Religieuse de S. Agnesa...	160	54	171	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P¹	P²	S¹	A	F¹	H	T	P³	P⁵	F²	R¹	P⁴	S²	S³	S⁴	M	S⁵	S⁶	Ro	F³	F⁴	C	Pa	R²	V	Mss. divers.
Monna Nera	161	125	174	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
S. Daniella da Orvieto ...	162	65	135	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	163	213	175	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	164	308	176	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	165	316	177	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Monna Lapa	166	6	178	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	167	117	179	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	168	1	180	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	169	240	181	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
M. Caterina, M. Orsola ...	170	153	182	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Francesca Tolomei	171	81	183	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
M. Giovanna da Capo	172	108	184 321	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	173	132	185 322	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Caterina dello Spedaluccio	174	214	194	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
d°	175	118	323	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Monna Alessa	*176*	*126*	*186*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	177	49	187	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
d°	178	119	188	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	179	271	189	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	180	286	190	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	181	277	191 318	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Monna Agnesa Malavolti .	*182*	*53*	*192*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	183	61	193	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	184	38	330	+	—	+	—	—	+	—	—	—	+	+	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Caterina di Schetto	185	50	195	—	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Roi de France	186	235	198	—	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	187	350	197	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Roi de Hongrie	188	357	199	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	P^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	Ro	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss. dive
Carlo della Pace	189	372	196	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Duc d'Anjou	190	237	201	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bernabo Visconti	191	28	311	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
Comte de Fondi	192	313	200	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pietro Gambacorti	193	149	206	+	+	+	+	+	—	+	—	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Trinci de' Trinci	194	253	231	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Benuccio de' Belforti.....	195	103	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bannerets de Rome	196	349	207	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Huit de la Guerre.....	197	230	203	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Seigneurie de Florence ...	198	207	215	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	199	337	208	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Seigneurie de Bologne ...	200	268	221	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Seigneurie de Sienne	201	121	210	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	202	123	211	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	203	311	209	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	204	367	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	S^9. R^6
Seigneurie de Pérouse	205	339	212	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Seigneurie de Lucques ...	206	168	216	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pietro, del Monte S. Maria.	207	180	217	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	208	170	218	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	209	135	219	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	*210*	*148*	*220*	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	
Andreasso Cavalcabuoi ..	211	338	205	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Andrea di Vanni.....	212	358	222	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	213	363	272	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	
d°	214	366	273	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Buonaccorso di Lapo	215	234	204	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Niccolo Soderini	216	131	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	217	171	213	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	218	297	214	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Alberico da Balbiano	219	347	223	+	+	+	+	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	P^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	Ro	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss. divers
John Hawkwood	220	140	224	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
Tommaso d'Alviano	221	191	274	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	222	259	s. n.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Conte di Monna Agnola...	223	257	290	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	
Lorenzo del Pino	224	193	233	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	+	—	—	—	—	—	—	
Francesco da Montalcino .	225	5	229	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Maestro Jacomo, médecin.	226	202	230	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	
Maestro Francesco Casini	227	244	232	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Ristoro di Piero Canigiani	228	258	225	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	
d	229	266	226	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	230	279	227	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	231	299	228	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	232	301	*deest*	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Pietro Canigiani	233	96	235	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Matteo Colombini	234	48	234	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	—	
Pietro di Giov. Ventura ..	235	47	236	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Rinaldo da Capua	*236*	*343*	*237*	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	
Conte di Conte	237	83	239	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Luigi de' Gallerani	38	107	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Vanni, Franc. Buonconti .	239	157	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cristofano di Gano.....	240	43	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	—	—	
Sano di Maco	241	147	242	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	242	142	244	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d°	243	69	245	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	244	232	243	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	245	294	246	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
d°	246	303	241	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	247	318	240	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
d°	*248*	*62*	*247*	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Benincasa di Jacopo	249	10	249	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	250	18	250	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	P^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	R)	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss. diver
Benincasa di Jacopo.....	251	20	251	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
A ses trois frères	252	14	252	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Stefano Maconi	253	195	262	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**254**	**298**	**257**	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**255**	**319**	**263**	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**256**	**365**	**261**	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	257	324	259	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**258**	**320**	**253**	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	259	222	254	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	260	205	256	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	261	368	258	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**262**	**329**	**260**	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	263	369	255	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**264**	**332**	**264**	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	—	
Nicolaccio de' Petroni ...	265	19	265	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Francesco Malavolti	*266*	*45*	*268*	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Agnolino de' Salimbeni ..	267	114	269	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Matteo di Tomuccio.....	268	197	270	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	F⁵
Leonardo Frescobaldi	269	359	271	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Nigi di Doccio d. Arzocchi	270	216	275	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
Ippolito delli Ubertini ...	271	130	276	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Neri di Landoccio.....	*272*	*99*	*366*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	273	46	280	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	274	178	281	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	**275**	**192**	**282**	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	276	186	283	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	277	281	284	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	278	228	361	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	279	212	362	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	280	42	363	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	281	269	364	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P[1]	P[2]	S[1]	A	F[1]	H	T	F[3]	I[5]	F[4]	R[1]	P[4]	S[2]	S[3]	S[4]	M	S[5]	S[6]	Ro	F[3]	F[4]	C	Fa	R[2]	V	Mss. divers
eri di Landoccio	282	109	365	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
r Antonio di Ciolo	283	44	285	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
ietro de' Tolomei.....	*284*	*254*	*293*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
abriele de' Piccolomini .	*285*	*128*	*292*	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
ietro de' Bardi	286	85	295	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
iovanni Trenta.....	287	152	368	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
artolo Usimbardi	288	236	2-8	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	289	248	303	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	290	89	304	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	I[6]. R[8]. R[9].
rancesco di Pippino	291	179	296	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	292	289	297	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	293	290	298	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	294	249	299	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	295	274	300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	296	265	301	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	297	190	302	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	298	176	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
iovanni da Parma	299	109	286	+	—	+	—	+	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Iarco Bindi	300	13	294	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
omano Linaiolo	301	72	287	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
iovanni Perotti	302	160	288	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	303	156	289	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
alvi di Ser Pietro	304	122	267	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
pirituel de Florence	305	92	266	+	+	+	—	—	—	+	—	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
A un dont il vaut mieux taire le nom.....	306	21	278	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
A un séculier.....	307	60	279	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Jeunes gens florentins ...	308	95	291	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Aux prisonniers	309	260	277	+		+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Consiglio, juif	310	15	367	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
La reine de Hongrie	311	145	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P¹	P²	S¹	A	F¹	H	T	P⁵	P⁶	F²	R¹	P⁴	S²	S³	S⁴	M	S⁵	S⁶	Ro	F³	F⁴	C	Pa	R²	V	Mss. divers
Jeann de Naples	312	133	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	313	143	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	314	138	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	315	312	309	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	316	317	310	+	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
d°	317	348	307	+	+	+	—	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	318	362	308	+	+	+	—	+	—	+	—	+	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
Beatrice Visconti	319	29	312	+	+	+	+	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
Niera Gambacorti	320	155	319	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
d°	321	224	320	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Tora Gambacorti	*322*	*262*	*358*	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	*323*	*194*	*359*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
Jacoma Trinci	324	264	349	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Benedetta Belforti	325	68	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pantasilea Farnese	*326*	*116*	*356*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Giovanna da Mileto	327	345	305	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Une dame napolitaine ...	328	361	313	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Comtesse Benedetta.....	329	112	306	—	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	330	113	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
Biancina Salimbeni	331	111	*deest*	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Isa Salimbeni	332	115	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Madonna Mittarella	333	31	324	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Orietta Scotti	334	355	317	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lariella Caracciolo	335	352	315	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Madonna Pentella	336	354	316	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	
Monna Catella, etc.	337	353	354	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
Nella Buonconti	338	151	347	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	+	—	As.
d°	339	167	348	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
d°	340	161	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	
Laudamia Strozzi	341	90	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Giovanna Pazza.....	342	87	351	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	P^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	Ro	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss. divers
ostanza Soderini	*343*	*314*	*360*	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	S^7.
abe Tolomei	344	120	325	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
odovica di Granello	345	304	343	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
tricca Salimbeni	*346*	*110*	*352*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	
Ionna Franceschina.....	347	163	339	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Iellina Balbani	348	164	340	+	—	+	—	—	—	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ionna Columba	349	166	341	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dévotes lucquoises.....	350	162	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bartolomea di Salvatico...	351	165	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Peronella di Masello	352	360	353	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
Trois napolitaines.	353	356	314	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Giovanna Maconi	354	241	326	+	—	+	—	—	+	—	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	355	247	327	+	—	+	—	—	+	—	+	+	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Nanna Benincasa	356	23	337	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Bartolomea di Domenico..	357	278	342	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bartolomea Mei.....	*358*	*71*	*355*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	
Madonna Montagna	359	263	328	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	R^7
Agnesa da Toscanella....	360	340	329	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	R^7
Monna Agnesa	361	174	331	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	F^6. R^8. R^9
d°	362	251	332	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	363	91	333	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	364	300	334	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
d°	365	288	335	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	F^6. R^8. R^9
d°	366	93	336	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—	+	—	—	—	—	
Trois dames de Florence .	*367*	*82*	*337*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	+	—	—	—	—	—	
Une dame qui murmurait	368	307	344	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Une dame anonyme.....	369	9	343	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Monna Paola da Siena ...	370	97	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
d°	371	144	*deest*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Certaines filles siennoises .	372	40	338	+	—	+	—	—	+	—	+	+	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Une courtisane	373	276	346	+	—	+	—	—	+	—	+	—	+	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	

Destinataires	G	T	A	B	P^1	P^2	S^1	A	F^1	H	T	P^3	F^5	F^2	R^1	P^4	S^2	S^3	S^4	M	S^5	S^6	Ro	F^3	F^4	C	Pa	R^2	V	Mss divers.
Bartolomeo di Smeduccio	Gardner[1]		I	—	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Inconnu	Gardner		II	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	
d[0]	[5]Gardner		III	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Seigneurie de Sienne	Gardner		IV	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	
Piero Canigiani	Gardner		VII	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	
Monastère de S. Agnesa..	Gardner		VIII	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Inconnus	Fawtier[2]		15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	
Jacomo di Viva	Fawtier		16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	L. Original à Oxford

1. Les lettres ainsi désignées ont été publiées par M. Gardner dans les appendices de son livre.
2. Les lettres ainsi désignées ont été publiées dans la première partie de mes *Catheriniania*

CHAPITRE VI

LA FORMATION DE L' « EPISTOLARIO »

Ce sont donc surtout des collections manuscrites qui nous ont conservé la correspondance de sainte Catherine. Il est nécessaire de se rendre compte comment ces collections se sont formées et quels sont leurs auteurs.

Les dépositions au procès de Venise nous fournissent quelques indications, en particulier celle de Caffarini. Selon lui c'est Ser Cristofano di Gano Guidini, le notaire siennois qui, devenu veuf, s'adonna comme frère de l'hôpital de S.Maria della Scala au service des malades, qui aurait composé l'une des collections des lettres de sainte Catherine. Il le dit et le redit.

« *Alius fuit quidam Ser Christophorus Ghani de Senis qui... pro majori parte epistolas virginis recollegit*[1]... »

« *Item alique* [*littere*] *fuerunt michi directe a supra pluries nominato Ser Christofano Gani, fratre hospitalis majoris de Scala de Senis, pertractantes de epistolis virginis per ipsum collectis*[2]... »

Et dans le *Supplementum*, il est encore plus précis : « *Qui dictus Ser Christophorus Gani... postquam virgo migravit ad celum... insuper quasi omnes epistolas virginis hinc inde dispersas recollegit in unum, ita ut ex illis conficeret duo volumina, que, cum, anno Domini 1398, me reperirem in Senis, mecum illas asportavi Venetias. Quas non solum transcribi feci, sed etiam in duobus voluminibus ad certum ordinem ipsas reduxi, de quo infra narratur*[3]. » Et plus loin en effet, parlant de lui-même, il nous dit : « *Item, infra supradictum tempus* [1395] *venerunt ad manus meas... aliqua volumina*

1. *Processus*, f° 19.
2. *Processus*, f° 31 v°.
3. *Supplementum*, p. 176.

epistolarum ejusdem [virginis]... Dicta epistolarum volumina ad duo precise sub ordine certo reduxi, quorum primum continet centum quinquaginta quinque epistolas pertinentes ad statum clericalem et religiosum omnis conditionis et sexus; secundum vero centum triginta novem concernentes statum laicalem consimiliter omnis conditionis et sexus, dedique ordinem ut prefata divulgarentur hinc inde[1]. »

Que le fond de cette collection en deux volumes ait été formé par les deux volumes de la collection de Ser Christofano cela paraît à peu près certain, mais ce dernier semble bien avoir eu des imitateurs ou des concurrents. Caffarini l'indique peut-être quand, au début de sa déposition, il dit : « *Contestor et dico me vidisse ac legisse tam in Senis quam in Venetiis diversas epistolas et a diversis recollectas, quas virgo vivens in corpore diversis personis direxerat*[2]. »

Caffarini est d'ailleurs formel quand il parle de Stefano Maconi dans la notice qu'il consacre à ce personnage à la fin du *Supplementum* : « *Item, hic epistolas magis precipuas ipsius virginis in unum collegit volumen et illas in eodem propria manu transcripsit. Et cum illud mihi transmisisset, in solatium personarum utriusque sexus et presertim ordinis de penitentia Sancti Dominici transcribi feci*[3]. »

Caffarini a donc eu entre les mains une collection des lettres de sainte Catherine en un volume dont l'auteur était Stefano Maconi, outre les deux volumes de la collection de Ser Cristofano di Gano. Probablement à l'aide de ces deux collections, mais certainement à l'aide de la seconde, il aura fait établir deux manuscrits contenant, le premier, 155 lettres de la sainte adressées à des ecclésiastiques de tout ordre et de tout sexe, le second, 139 lettres adressées à des laïcs de tout sexe.

Que sont devenus ces deux manuscrits? Caffarini nous l'indique, soit qu'il s'agisse des originaux mêmes, soit plus probablement qu'il s'agisse d'une copie faite à son instigation. Dans un passage souvent cité de sa déposition, il déclare : « *Item, preter supradicta, dico me vidisse in domo cujusdam*

1. *Supplementum*, p. 182.
2. *Processus*, f° 24 v°.
3. *Supplementum*, p. 178.

Nicolai de Guidiccionibus de Lucca, in Venetiis actualiter habitantis, infra scripta volumina, quasi omnia ad virginem pertinentia et in quadam sua capsa recondita... » Et parmi ceux-ci : « *Item aliud* [*volumen*] *in quo sunt epistole virginis numero centum quinquaginta quinque pertinentes ad omnem statum ecclesiasticum utriusque sexus, utpote directe per virginem tam summis pontificibus, cardinalibus, archiepiscopis, episcopis et plebanis ac presbyteris quam monachis nigris, griseis et albis diversorum ordinum necnon et fratribus Predicatoribus, Minoribus, Heremitis Sancti Augustini, heremitis solitariis et adhuc monialibus tam diversi ordinis quam ordinis Predicatorum atque tam personis ordinis de Penitentia Beati Dominici quam tertii ordinis Sancti Francisci. Item aliud volumen in quo sunt epistole virginis numero centum triginta novem pertinentes ad omnem statum secularem utriusque sexus, utpote directe per virginem tam regibus, principibus, dominiis, dominis, doctoribus, militibus, nobilibus, popularibus ac mercatoribus et artistis quam etiam reginis, principissis, nobilibus, popularibus, viduis ac marilatis, magnis et parve etatis.* » Tous ces manuscrits étaient « *bene ligata et labulata et de carta edina et quasi omnia de eadem et simili ac competenti littera* ». Et il avait été décidé par leur propriétaire et quelques autres dévots de la sainte qu'ils seraient conservés dans leur boîte « *tempore suo ubi se offerret facultas in Romana Curia presentenda vel in libraria alicujus conventus ordinis Predicatorum et presertim Senensis*[1] ».

Ces manuscrits furent en effet envoyés, à une date que nous ignorons, au couvent dominicain de San Domenico in Camporeggi à Sienne, d'où ils passèrent, au XIX^e^ siècle, à la Bibliothèque Communale de cette ville. Nous y retrouvons aujourd'hui le manuscrit S^3 qui contient les lettres adressées par la sainte aux laïcs au nombre de 139. Les lettres adressées aux ecclésiastiques se trouvent dans le manuscrit S^2, mais leur nombre est tombé à 81 et la fin du manuscrit a disparu. En effet il semble que le premier volume des lettres, conservé à l'origine dans la boîte de Niccolo de' Gui-

1. *Processus*, ff° 24 v°-25 v°.

diccioni, ait été coupé en deux, et chaque partie reliée séparément. Au XVIIe siècle le pape Alexandre VII aurait désiré voir le deuxième volume des lettres et les Frères Prêcheurs de San Domenico le lui auraient expédié[1]. Il ne revint jamais et aucune trace ne s'en est pu retrouver.

Nous pouvons cependant nous faire une idée de ce que contenait ce manuscrit par le manuscrit P^4. Ce manuscrit reproduit presque intégralement S^2 et contient en plus un certain nombre de lettres, toutes adressées à des ecclésiastiques. Faut-il voir en lui une copie — il est en effet postérieur à 1464[2] — du premier volume de la collection Caffarini? On le peut mais jusqu'à un certain point seulement. D'abord, il contient 165 lettres, c'est-à-dire dix de plus que Caffarini n'en avait mis dans son premier volume et, en outre, pour la partie commune avec S^2, il contient 11 lettres[3] qui manquent dans S^2. En revanche deux lettres qui se trouvent dans S^2, les lettres 84 et 86. apparaissent dans P^4, mais plus loin et après toute une série de lettres qui manquent dans S^2. Mais dans S^2, en marge de la lettre 84, on trouve la note suivante qui pourrait être de la main de Caffarini : « *Questa epistola non dè essere qui. Sì perche questo non è el suo luogo. Sì per che essa è posta di sotto en fra le pistole lequali s'appartengono a frati predicatori. E così viene qui a essere superflua, siando essa nel suo luogo in questo volume*[4] ». Or, précisément dans P^4 la lettre se trouve à sa place avec les lettres adressées aux Frères Prêcheurs. On pourrait en conclure que P^4, dans la partie qui ne lui est pas commune avec S^2, reproduit la partie perdue de S^2, ou plutôt le manuscrit envoyé à Alexandre VII, mais le cas de la lettre 86 s'y oppose. Cette lettre est également dans S^2 accompagnée d'une note de la même main : « *Questa epistola non dè essere qui ma di sotto, infra quelle de' frati predicatori, perochè si diriza a uno frate Symone da Cortona, el quale non fu de' frati di Monte Oliveto ma dell' ordine de li detti frati*

1. *Lettere*, t. I, p. XVII.
2. La canonisation de sainte Catherine par le pape Pie II se trouve en effet mentionnée dans l'*incipit*.
3. Le lecteur est prié une fois pour toutes de se reporter au tableau résumant le contenu des manuscrits de la correspondance.
4. Sienne, *Biblioteca comunale*, ms. T. 11. 2, f° 39.

predicatori. Ê vero che la sopradetta epistola non è di sotto entra quelle de' frati predicatori ma è qui et anco nella fine di questo volume[1]. » Or, dans P^4, cette lettre est à sa place et ne figure qu'une fois. On peut donc conclure que P^4 nous fournit une collection de lettres basée sur celle de Caffarini mais non point telle que nous la fournissait le manuscrit S^2 et son compagnon disparu au XVII[e] siècle.

On peut également conclure que Niccolo de' Guidiccioni avait eu affaire à un copiste négligent qui avait apporté quelque trouble dans l'ordre établi par le Père Caffarini.

Il est infiniment regrettable que les manuscrits de ce dernier ne se retrouvent point, mais on peut cependant s'en faire une idée, sans doute assez précise, par les manuscrits S^2 et P^4 pour les lettres aux ecclésiastiques et S^3 pour les lettres aux laïcs.

Il serait intéressant de savoir jusqu'à quel point Caffarini avait modifié la collection faite, selon lui, par Ser Cristofano di Gano et quel était le contenu de celle-ci. Or, Cristofano a laissé des mémoires que nous possédons et dans ceux-ci il parle des lettres de sainte Catherine: « *Questa venerabile serva di Dio, piena dello Spirito Santo e di somma carità, per salute del prossimo molte lettere mandava, quando a uno, quando a un' altro; e secundo il grado suo e di che piu aveva bisogno per la salute, costei scriveva parole alte e importanti e hedificative, le quali non si crederebbero se non chi l' ha vedute e lette. Costei per l'onore di Dio non curava di dispiacere o di piacere. Scrisse molte lettere a papa Urbano quinto, a' Cardenali, a Messer Barnabò, a la Reina Giovanna, a Messer Giovanni Aguto... Le quali lettere sono state ragunate insieme, cioè una grande parte : e sono ridotte in uno libro de' quagli n'ha uno il detto frate Stefano di Currado, e un altro Gabriello di Davino e Neri di Landoccio; le quali lettere sono una bellissima cosa e di grande edificazione e utilità*[2]. »

1. *Sienne, Biblioteca comunale,* ms. . T. 11 2, f° 90.

2. *Memorie,* pp. 36-37. La date des *Memorie* est relativement facile à établir particulièrement en ce qui concerne le passage qui nous intéresse. Cristofano parle en effet de la Légende Majeure et de la troisième partie de celle-ci achevée en 1395. D'autre part, il semble ignorer la mort de Raymond de Capoue survenue en 1399 et l'élection de Stefano Maconi au généralat de l'ordre chartreux. Il écrirait donc entre 1395 et 1398 et très probablement en 1396, puis-

Nulle part Cristofano ne dit avoir lui-même « *ragunate insieme* » les lettres de la sainte. Dira-t-on que c'est par modestie? Il ne nous cache cependant pas qu'il a copié, fait copier et traduit le *Dialogo*. D'autre part, Cristofano, dans ses mémoires, nous raconte assez longuement une circonstance dans laquelle il eut recours à sainte Catherine. La mère du brave notaire ne le voyait pas sans regret s'adonner à un mépris du monde qu'elle trouvait excessif et lui faisait des scènes pour l'obliger à se marier. Fatigué de ses plaintes, touché par le remords, il y consentit. Aussitôt les candidates affluèrent, trois furent retenues « *fra l'altre n' ebbi tre per le mani : la figliuola di Francesco Ventura, e quella che io ho, e un altra de la quale non mi ricordo* ». Aussi embarrassé que le berger troyen au Mont Ida, Cristofano consulta Catherine. Elle était à Pise. Il lui écrivit « *per un fante proprio* », par un courrier particulier. Elle lui répondit et il transcrit la lettre et son adresse dans ses mémoires. C'est la lettre 240. La sainte lui répondit que cette affaire de mariage n'était guère de son ressort mais qu'elle lui conseillait de prendre la fille de Francesco Ventura. Sur ce, il épousa... « *Mattia, figliuola di Fede di Turino, pelliciano, che stava da Provenzano*[1] ». On s'attendrait à trouver cette lettre dans la collection Caffarini, puisque celle-ci dérive, selon son auteur, de la collection formée par Cristofano. Il n'y a pas de doute qu'elle ait figuré dans cette dernière. Cristofano, qui a cru devoir en mettre le texte en bonne place dans ses mémoires, n'aurait pas manqué d'en faire autant dans son recueil des lettres de la sainte. Or, la lettre en question manque dans tous les manuscrits du groupe Caffarini et il ne faut pas oublier que, adressée à un laïc, elle devrait se trouver dans S^3, qui nous fournit le texte complet de cette partie du recueil de Caffarini.

D'autre part nous possédons une lettre de Caffarini à Neri di Landoccio, écrite de Venise le 31 octobre 1398 qui semble bien concerner cette collection. « J'ai écrit à ta cha-

que, dans les comptes familiaux qui font suite aux *Memorie*, les dernières inscriptions sont de cette année. Et il ne faut pas oublier que c'est en 1398 que les manuscrits ont été emportés à Venise par Caffarini.

1. *Memorie*, pp. 31-33 et 40.

rité », dit Caffarini, « plusieurs lettres depuis mon retour ici et je n'ai reçu aucune réponse. Par la présente je t'écris, et j'écris à Cristofano une lettre qui sera avec la tienne, et celle-là, comme tu le verras, au sujet de *ces* lettres, et que je m'empresse de t'envoyer de l'argent pour celles-ci et aussi pour quelques frais de copie que tu voudras bien faire comme je te l'avais écrit dans mes lettres antérieures. Et quoique je t'eusse écrit au sujet desdites lettres, laissant toute autre chose à leur sujet, tu iras voir ledit Ser Cristofano et lui montreras la lettre que je lui écris. Et s'il se contente de dix florins, tant mieux, car je pense que cela devrait suffire, sinon donne-lui ce qu'il voudra et sans marchander. Je t'ai fait un virement sur la banque de Jacomo di Bartolomeo di Ser Manfredi, pour une somme de quatorze florins de Sienne, payable à ta requête et sans délai à la mi-novembre prochaine, desquels, etc.[1]. » Qu'est-ce que cela veut dire? S'agit-il tout d'abord de lettres de sainte Catherine? Cela n'est dit nulle part, mais étant données les parties en cause, on ne peut s'empêcher de l'admettre. Or, Cristofano di Gano qui parle des manuscrits des lettres qu'il connaît, de la lettre que la sainte lui a écrit, est absolument muet sur une collection quelconque d'originaux catheriniens. Est-il question d'un manuscrit des lettres de la sainte? Sans doute, on ne parle ni de *volumina* ni même de *scripturas*, mais la tournure de la phrase indique bien que c'est une affaire dont il a déjà été question dans les lettres précédentes et rien n'empêche de comprendre « ces lettres » comme s'il s'agissait d'un ou de plusieurs manuscrits de « ces lettres ». Mais alors pourquoi cette question d'argent? Dix florins

1. *Lettere de' Discepoli*, XLIV, p. 341 : « Scripsi caritati tue licteras plures ex quo huc redii, et nondum a te recepi responsum. Per istam scribo tibi et ser Christophoro unam que erit cum ista tua. Et hec, ut videbis, super materiam epistolarum illarum. Et quod affecto tibi mictere pecuniam pro eisdem, et etiam pro aliquali sublevamine scripture quam es facturus, prout per supradictas scripseram tibi. Et immo licet etiam tibi scripserim aliqua circa prefatas epistolas, attamen, dimissis omnibus aliis circa ipsas, eris apud dictum Christophorum et ostendes sibi licteram quam eidem scribo. Et in casu quod sit contentus de decem florenis bene quidem, quare satis puto quod sint; sin autem, sibi dabitis prout volet et gratanter. Ordinavi autem quod detur tibi circa medium imminente sequentis mensis novembris quatuordecim florenos senenses, istic ad bancum Jacobi Bartholomei domini Manfredi, ad petitionem tuam, sine dilatione quacumque quorum et cetera ».

sont une somme considérable et quatorze une plus considérable encore. Et pourquoi cette commission de payer ce que voudra Ser Cristofano et de le faire « *gratanter* »? En outre, pourquoi Caffarini ne traite-t-il pas directement avec Ser Cristofano? Il le connaissait bien, et même s'il ne l'avait pas connu on ne comprend pas sa manière de procéder. Il a recours à Neri di Landoccio et le charge d'une lettre ouverte pour Cristofano. Il considère que l'affaire doit se faire à tout prix et envoie les fonds par une banque, mais ceux-ci, chose curieuse, sont payables à Neri et non à Cristofano. On ne peut s'empêcher de trouver la chose étrange.

Or, cette lettre est datée[1] de l'année où Caffarini entra en possession des deux manuscrits des lettres de sainte Catherine qui avaient appartenu à Ser Cristofano di Gano. Caffarini ne nous dit rien sur la manière dont il est entré en possession de ces manuscrits, « lesquels », dit-il, « lorsque je me trouvais à Sienne en 1398, j'emportais avec moi à Venise[2] ». On se demande si le pauvre Cristofano n'a pas eu avec son ou ses manuscrits des lettres la même aventure qui lui advint avec son manuscrit du *Dialogo*. Il avait fait une traduction de ce texte qu'il fit collationner par Stefano Maconi, puis copier par Ser Stefano di Giovanni d'Asciano et relier. Lorsque Raymond de Capoue vint à Sienne, il était accompagné d'un évêque français, de l'ordre de saint Dominique, qui avait connu sainte Catherine à Avignon et parlé avec elle. Or, Cristofano avait reçu son manuscrit la veille, revenant sans doute de la reliure. Il le porta à l'évêque « lequel, lorsqu'il l'eut vu et gardé quelques jours, le trouva si à son goût que je ne lui pus arracher des mains, car il me pria et me fit prier de le lui donner, ce que je fis[3]. » Cristofano n'avait pu refuser à un évêque, il n'aurait peut-être pas eu les mêmes scrupules avec Caffarini. Si celui-ci, comme il nous le dit lui-même, emporta les manuscrits du notaire avec lui à Venise, ne l'aurait-il pas fait sans consulter Cristofano et les florins, que faisait offrir à celui-ci le bon dominicain par l'intermédiaire de Néri, ne seraient-ils pas une compensation pour cet emprunt quelque peu forcé?

1. Voir la note de Grottanelli, *Lettere de' Discepoli*, p. 381, n. 119.
2. *Supplementum*, p. 176.
3. *Memorie*, pp. 38-39.

Ecrivant sa déposition plus de dix ans après ces événements et après la mort de Ser Cristofano di Gano, le père Caffarini se rappela que ce personnage avait été possesseur des deux manuscrits qui avaient servi de base à sa collection. De là à faire de lui l'auteur de cette collection primitive, il n'y avait pas loin et le pas fut vite franchi. Caffarini n'oublia qu'une chose, c'est de savoir si sainte Catherine avait écrit à Ser Cristofano et si le texte de cette correspondance s'était conservé. Cristofano de son côté semble avoir gardé rancune à Caffarini de sa manière d'agir. Il ne lui communiqua pas le texte de la lettre que lui avait écrite la sainte à propos de son mariage et c'est ainsi que la lettre 240 manque dans la collection des lettres de la sainte que Caffarini attribue au bon notaire siennois.

Cette lettre se retrouve pourtant dans deux manuscrits, les manuscrits *Ro* et F^3. Or, ceux-ci, et en particulier le premier, font partie d'un groupe (*M*. S^5. S^6. *Ro*) dont le contenu se retrouve presque complètement dans les manuscrits du groupe Caffarini. Faudrait-il voir dans ce groupe *M*-S^5-S^6-*Ro* des dérivés du manuscrit de Ser Cristofano di Gano? Il y a à cela quelques difficultés : les manuscrits les plus complets de ce groupe (*M* et S^5) contiennent seulement 102 lettres de la sainte et nous sommes loin des deux volumes dont parle Caffarini; en outre, sur ces 102 lettres dix ne se retrouvent pas dans la collection Caffarini, dont neuf adressées à des laïcs et qui par suite devraient figurer dans S^3; enfin, comme nous le verrons, on peut avec plus de vraisemblance attribuer cette collection à Neri di Landoccio.

En résumé, nous ne voyons aucune difficulté à admettre que Caffarini a eu deux manuscrits des lettres de la sainte qui avaient appartenu à Ser Cristofano di Gano[1] mais nous

1. On pourrait être tenté d'objecter que Cristofano ne parle nulle part de manuscrits des lettres qu'il aurait possédées et qu'il n'y a pas plus de raison de croire qu'il a fait exécuter une copie des manuscrits de Maconi et de Neri qu'il n'y en a d'admettre la formation par lui d'une collection des lettres de la sainte. Il y a cependant une différence. En 1396, quand il écrit ses mémoires, le bon notaire siennois n'a évidemment rien touchant les lettres de sainte Catherine, sauf celle qu'elle lui a écrites au sujet de son mariage. On peut, sans difficulté, croyons-nous, admettre qu'entre cette date et le voyage de Caffarini à Sienne en 1398, il a pu faire exécuter une copie des manuscrits de Maconi et de Neri. On le voit moins faisant une collection nouvelle.

n'avons aucune raison de le croire, bien au contraire, quand il attribue au notaire siennois la paternité de cette collection. Peut-être l'étude des autres collections des lettres de la sainte nous permettra-t-elle de préciser davantage.

Caffarini, nous l'avons vu, nous parle en effet d'une collection dont Stefano Maconi était l'auteur. Ser Cristofano di Gano nous dit seulement que Stefano Maconi possédait un manuscrit contenant une partie des lettres de la sainte, sans nous dire qui les avait rassemblées. Or, nous possédons sept manuscrits (*A. B. H. P*^{1} *P*^{2}. *P*^{3}.*S*^{1}) qui sont tous précédés de l'*incipit* suivant : « Ici, commencent les lettres de la glorieuse et très bienheureuse vierge Catherine de Sienne, recueillies par le révérend père en Jésus-Christ, dom Etienne de Sienne, prieur du monastère de Santa Maria delle Grazie près de Pavie, de l'Ordre de la Chartreuse. » Il n'y a aucun doute possible, dom Etienne de Sienne, c'est Stefano Maconi qui fut en effet prieur de Pavie.

De ces sept manuscrits deux seulement sont complets, *B* et *P*^{2}. Le dernier a été exécuté à Milan en 1421, c'est-à-dire du vivant de Maconi. Quant à *B*, il provient de la Chartreuse de Pavie, son écriture, dont le caractère toscan est indéniable, date du premier quart du XV^e siècle et il ne saurait être antérieur à 1411, date à laquelle Maconi est devenu prieur de Pavie. Ce n'est pourtant pas l'autographe de Maconi, comme on peut le voir par la place laissée pour inscrire le nom du copiste[1]. Nous avons donc dans ces deux manuscrits des copies contemporaines de l'original maconien.

Qu'est devenu celui-ci? Il n'est pas impossible qu'il ait encore existé au XVIII^e siècle à Pavie. Dans une note à la lettre 45 de l'édition Gigli, celui-ci, ou le R. P. Burlamachi, donne le renseignement suivant : « Il y a dans cette célèbre Chartreuse [celle de Pavie] deux volumes de ces lettres, l'un d'une écriture antique et si menue qu'à grand'peine en peut-on lire quelques périodes et dans celui-ci j'estime que nous avons la collection faite par le Bienheureux Maconi, portant au début ce titre; mais des lettres qui y sont contenues je

1. *Supra*, p. 31. On remarque en outre que le manuscrit *B*, donnant un texte incomplet pour la lettre 69, ajoute la note suivante : « E più non troviamo di questa epistola ».

n'ai pu en avoir aucune par la difficulté qu'elles opposent à une transcription. On croit cependant que, en d'autres temps, on en a fait une copie, peut-être à l'occasion de la première impression, puisque nous trouvons dans les marges des notes pour celles qui ont déjà été imprimées. L'autre volume, d'une écriture différente, contient cependant beaucoup de ces lettres[1]... » Nous serions assez disposés à voir dans cet autre volume le manuscrit *B* auquel l'édition Gigli a emprunté le texte des lettres de Don Giovanni dalle Celle publiées à la fin[2] du tome I. Ne pourrait-on pas voir également dans S^1 une copie de l'autre manuscrit de Pavie — car nous n'en connaissons qu'un seul. Nous avons là les adresses de 44 lettres avec leurs *incipit* dans un ordre presque identique à celui du manuscrit *B*, seule la lettre 140 a été substituée à la lettre 142. Si ces notes du P. Burlamachi se rapportaient à ce manuscrit de Pavie aujourd'hui perdu, nous devons en conclure que celui-ci était incomplet, à moins que le correspondant de l'érudit lucquois n'ait été contraint, pour une raison ou pour une autre, de renoncer à transcrire les adresses et les *incipit* des lettres. En tout cas, ce qui nous a été conservé par ces notes nous prouve une identité presque absolue entre S^1 et *B*, et par suite P^2.

Nous avons donc dans *B*, P^2 et peut-être S^1, une reproduction aussi fidèle que possible de l'original maconien des lettres de sainte Catherine. Or, tous ces manuscrits donnent à Maconi le titre de prieur de Santa Maria delle Grazie près de Pavie. Si, comme tout porte à le croire, ce titre se trouvait dans l'archétype, celui-ci aurait été postérieur à 1411, date à laquelle Stefano Maconi a été mis à la tête de la Chartreuse de Pavie. Mais alors ce ne pourrait être le manuscrit dont parlent Cristofano di Gano et Tommaso Caffarini. Faudrait-il croire que Maconi ait fait deux éditions ou deux collections? Examinons à ce point de vue les manuscrits complets de la collection maconienne, *B* et P^2.

Les lettres sont rangées de la façon suivante[3] : dix à des

1. *Lettere*, t. I, p. 325.
2. *Lettere*, t. I, p. 983.
3. Les lettres sont rangées dans l'ordre suivant : 9, 7, 13, 8, 11, 14, 19, 20, 16, 21, 22, 187, 188, 317, 318, 30, 189, 196, 199, 203, 205, 193, 219, 192, 102, 192, 102, 100, 99, 101, 96, 87, 97, 88, 71, 127, 54, 73, 126, 61, 135, 130, 57, 139,

papes, quatre à des rois ou reines, une à un cardinal, huit à de grands seigneurs ou à des seigneuries italiennes, vingt-huit à des religieux ou religieuses et six à des laïcs; puis cela recommence : sept lettres à des papes, quatre à des cardinaux, une au duc d'Anjou, frère de Charles V, deux à la reine de Naples, deux à Barnabo Visconti et à sa femme, une à Charles de Durazzo «Messer Carlodella Pace», qui figure déjà dans la première série, vingt-et-une à des religieux, les Chartreux en tête et parmi les lettres adressées à ceux-ci une lettre à Maconi et une autre qui se retrouve également dans la série précédente, puis cinquante-quatre lettres à des laïcs, surtout membres de la *famiglia*, dix-neuf à des religieuses et trente-et-une à des femmes vivant dans le siècle.

Cette simple énumération nous montre que nous avons dans le manuscrit *B* deux collections de lettres de sainte Catherine bout à bout et que dans chacune d'elles les lettres sont classées dans l'ordre hiérarchique de leurs destinataires. On en a une preuve de plus dans le fait que deux lettres, les lettres 189 et 52 se trouvent répétées. Cette répétition ne se produit d'ailleurs que dans le manuscrit *B*. Dans tous les autres manuscrits du groupe, la lettre 189 a été remplacée la seconde fois par la lettre à Bartolomeo di Smeduccio [*Gardner. I*], la lettre 52 par la lettre 76.

Nous avons donc deux collections, la première, de 57 lettres, que nous désignerons par le sigle B^1, la seconde, de 143 lettres, à laquelle nous attribuerons le sigle B^2. On remarquera immédiatement que B^1 ne contient aucune des lettres adressées par la sainte à Stefano Maconi; B^2 au contraire nous donne le texte de toutes les lettres écrites par la sainte à celui-ci qui sont parvenues jusqu'à nous. Faut-il en conclure que B^1 n'est pas l'œuvre de Maconi et que le même personnage est au contraire l'auteur de B^2?

142, 197, 107, 62, 63, 85, 49, 52, 81, 144, 122, 305, 236, 211, 225, 5, 1, 10, 2, 12, 17, 18, 28, 23, 31, 190, 315, 316, 191, 319, 189, 53 56, 55, 85, 264, 60, 82, 58, 52, 74, 80, 83, 32, 36, 37, 38, 42, 66, 67, 68, 69, 226, 217, 218, 259, 242, 243, 245, 248, 250, 251, 252, 271, 309, 306, 247, 246, 241, 244, 249, 262, 259, 260, 254, 261, 257, 258, 256, 253, 255, 263, 264, 278, 283, 266, 285, 136, 307, 301, 302, 303, 137, 223, 308, 232, 230, 229, 233, 215, 212, 235, 234, 237, 265, 288, 146, 149, 158, 157, 299, 150, 152, 153, 151, 159, 154, 160, 155, 163, 164, 165, 180, 179, 181, 171, 359, 360, 327, 328, 335, 331, 333, 336, 334, 320, 321, 184, 343, 344, 354, 355, 172, 173, 175, 372, 169, 356, 347, 348, 349, 357, 345, 368 322, 369, 373.

En ce qui concerne B^1, il y a une petite difficulté. Le manuscrit *H*, qui contient un texte de la collection maconienne et dont malheureusement la fin a disparu, nous fournit pour la première lettre qu'il contient, et qui est également la première dans B^1, le titre suivant : « *Questo fu nell' anno MCCCLXXVI, la quale io scripsi. Al santo padre Papa Gregorio XI° mentre che essa Katerina era in Vignone*[1] ». Ce titre, suivant l'*incipit* dans lequel Stefano Maconi est donné comme l'auteur de la collection, pourrait faire croire que B^1 est bien l'œuvre de Maconi. Celui-ci, en effet, a été du voyage d'Avignon et pourrait donc avoir écrit la lettre en question. Mais d'autres personnes ont pu tout aussi bien écrire la lettre; car Maconi n'était pas seul à Avignon avec la sainte. Raymond de Capoue, auquel sont adressées huit des lettres contenues dans B^1, a parfois tenu la plume pour la sainte[2]. En outre, Maconi a fort bien pu, si c'est lui que désigne le *io* du titre en question, ajouter ce titre quand il a copié le texte de B^1. Enfin il serait curieux que, prenant la peine d'indiquer son rôle de secrétaire à cette occasion, il se soit soigneusement abstenu de faire entrer dans cette collection les lettres que la sainte lui avait adressées et ne serait-il pas invraisemblable de le voir reproduire deux fois, et chaque fois à leur place hiérarchique, deux lettres, si les deux collections l'avaient pour unique auteur?

Mais si, comme nous le croyons, B^1 a existé indépendamment de B^2, et si Maconi n'en est pas l'auteur, ne pourrait-on pas voir dans B^1 le manuscrit dont nous parle Ser Cristofano di Gano comme étant alors entre les mains de Maconi? Mais alors Caffarini en aurait eu connaissance, si nous devons accepter ce qu'il nous dit. Or, sur 57 lettres que contient B^1, 53 se retrouvent dans la collection Caffarini. On ne saurait peut-être conclure de cette absence de quatre lettres à l'ignorance par Caffarini de la collection B^1. Il est plus vraisemblable d'admettre qu'il aura eu entre les mains une copie incomplète ou que son propre copiste — ce qui est le cas comme nous l'avons vu — aura montré quelque négligence.

1. British Museum, ms· Harley 3480, f° 2. Cette indication se retrouve dans P^1.
2. Lettre 209.

En ce qui concerne B^2, on ne fera pas de difficulté à reconnaître en Maconi l'auteur de cette collection. Il faut d'abord que l'*incipit* où il est nommé corresponde à quelque chose. En second lieu la présence de toutes les lettres que lui a écrites la sainte est un argument d'un certain poids. Enfin il se nomme dans le titre d'une lettre adressée par sainte Catherine à sa mère Monna Giovanna di Corrado Maconi, lettre adressée, dit-il, « *quando io, Stefano, andai con Katerina in Vignone*[1] ». De B^2 il semble bien que Caffarini n'ait pas eu connaissance[2], trop de lettres manquent dans sa collection qui se retrouvent dans B^2. On serait tenté d'en conclure que B^2 est postérieure à 1398, date à laquelle Caffarini a emporté de Sienne ses deux manuscrits, et date à laquelle Maconi lui envoyait, avant de partir pour l'Autriche, son manuscrit et ses reliques.

Mais alors ne pourrait-on pas utiliser l'indication de l'*incipit*? Si Maconi nous est donné par celui-ci comme prieur de Santa Maria delle Grazie près de Pavie et si — comme tout porte à le croire — cet *incipit* est celui de l'archétype de la collection maconienne complétée, B^2 serait postérieure à 1411 et au procès de Venise et cela nous expliquerait peut-être pourquoi Caffarini n'en a pas eu communication. Il est difficile de croire qu'après le petit incident que nous avons eu à relater au début de cette étude, les relations aient pu rester aussi cordiales entre le chartreux hostile à l'invention pieuse et le dominicain qui n'avait pas pour elle la même antipathie[3].

D'ailleurs, la collection maconienne devait continuer à évoluer. Très rapidement on se rendit compte de la répéti-

1. Lettre 354. Presque tous les manuscrits du groupe Maconi, y compris P^5, F^2 et R^1 fournissent cette note.

2. Nous en trouvons une preuve dans le *Supplementum* où Caffarini, p. 122, écrit : « Attamen sciendum quod cum inter plures litteras seu epistolas virginis *quatuor* Urbano sexto directas ab ipsa venissent ad manus meas, solum unam illarum judicari potuisse illam... » et il parle de la lettre 22. Or B^1 comprend *cinq* lettres à Urbain VI, dont la lettre 22, les autres se trouvent dans B^2. Caffarini a d'ailleurs oublié que la collection qu'il avait fait exécuter contenait non pas 4 lettres à Urbain VI mais cinq et que la cinquième était précisément la lettre 16 qui se trouve dans B^1.

3. Il faut cependant signaler que c'est postérieurement au Procès de Venise que Maconi a donné à Caffarini sa traduction latine du *Dialogo* en échange d'un manuscrit des dépositions faites à ce procès. Cf. *Supra*, t. I., p. 26, n. 2 (a).

tion que nous avons signalée et déjà P^1, P^2 et H remplacent la lettre 189 par la lettre *Gardner I* et la lettre 52 par la lettre 76.

On ne devait pas s'en tenir là. Il était fatal que l'on fût amené à fondre en une seule les deux collections B^1 et B^2 et à grouper ensemble les lettres adressées aux papes, aux rois, aux cardinaux, etc. C'est ce reclassement que nous fournit le manuscrit P^3. Il nous fournit toutes les lettres contenues dans B, sauf neuf[1], mais classées dans une seule série suivant l'ordre hiérarchique des destinataires. Il nous fournit quelque chose de plus, vingt lettres qui manquent dans B. Où le copiste de P^3 les a-t-il trouvées?

Elles existent, groupées ensemble[2], dans une série de manuscrits; P^5, F^2 et R^1, qui nous fournissent une collection de lettres très proches, encore que moins considérable, de celle contenue dans B. De ces trois manuscrits deux sont complets et datent, l'un (P^5) de 1450, l'autre (F^2) de la fin du XV^e^ siècle et postérieurement à 1464. Ils contiennent le texte de 170 lettres. R^1, au contraire, semble incomplet, quoique sans doute plus ancien. Il ne contient que 115 lettres qui toutes se retrouvent dans P^5 et F^2, mais dans un ordre légèrement différent, comme si le copiste avait utilisé un manuscrit du type P^5-F^2 dont les cahiers auraient été mal placés, à moins que ce ne soit le contraire et que ce soit lui qui reproduise fidèlement l'archétype de ce nouveau groupe.

Cela paraît encore plus probable quand on remarque que R^1 nous donne, et pratiquement dans le même ordre, les mêmes lettres — sauf quatre — que contient le manuscrit T. Or, T est à peu près contemporain de Maconi, d'origine milanaise et reproduit, sauf les vingt-sept premières lettres, la collection B^2, en y ajoutant[3] précisément la série de vingt lettres qui manque dans B, se retrouve dans P^5, F^2 et R^1, et aussi dans P^3. Les manuscrits T, P^5, F^2 et R^1 dériveraient donc d'un manuscrit de B^2 dans lequel aurait été insérée cette série de vingt lettres, qui manquent toutes dans

1. Les lettres 189, 99, 264, 37, 66, 271, 184, 175 et 373, remplacées par les lettres 90, 186, 140, 75, 35, 65, 304, 372, 178, 185, 329 et *Gardner* I.
2. Ce sont les lettres 43, 70, 128, 124, 129, 131, 123, 105, 108, 119, 120, 47, 50, 143, 201, 220, 210, 141, 142 et 138.
3. Ces lettres sont insérées entre les lettres 69 et 226.

B et ses dérivés, sauf T et P^3 et dont douze seulement se retrouvent dans la collection Caffarini. Une de ces lettres, la lettre 142, se retrouve dans B^1, mais dans les dérivés de B elle a été remplacée par la lettre 140, ce qui pourrait être une indication confirmant notre opinion sur l'original dont dérive T. Il serait intéressant de savoir où le remanieur de B^2 a trouvé ces vingt lettres. Malheureusement rien ne nous permet de le deviner.

En résume, en ce qui concerne la collection Maconi, nous arrivons aux conclusions suivantes : Maconi a eu entre les mains une première collection dont il n'était pas l'auteur, qui se composait de 57 lettres et que nous appelons B^1. On la retrouve intégralement dans le manuscrit B dont elle forme le début, et, avec de très légères modifications, dans les manuscrits P^1, P^2, A, S^1, H. C'est là la collection dont parle Ser Cristofano et Caffarini en a eu connaissance.

Maconi, probablement après 1411, a fait une collection de 143 lettres que nous appelons B^2 et l'a copiée à la suite de B^1. Cette collection nous est parvenue par les manuscrits B et P^2 dont elle forme la seconde partie.

Enfin, à une époque indéterminée, mais probablement antérieure à la mort de Maconi, un manuscrit de B^2 a été augmenté d'une série de vingt lettres. Cette addition est-elle imputable à Maconi ou à quelqu'un d'autre, c'est ce que nous ne pouvons savoir. Cette collection B^2 augmentée nous est parvenue sous sa forme originale dans les manuscrits T et R^1 et avec quelques modifications dans la disposition des lettres dans les manuscrits P^5 et F^2.

Enfin les trois collections B^1, B^2 et B^2 augmentée ont été fondues en une seule dans le manuscrit P^3, qui nous fournit la collection Maconi au terme de son évolution.

Nous croyons donc avoir réussi à identifier un des deux manuscrits des lettres de la sainte dont nous parle Ser Cristofano di Gano dans ses mémoires. On aimerait à savoir ce qu'il est advenu de l'autre[1], celui que possédaient en com-

1. Cristofano di Gano dit : « Le quali lettere sono state ragunate insieme... e sono ridotte in un' libro, de' quali n' ha uno il detto frate Stefano di Currado e un' altro Gabriello di Davino e Neri di Landoccio ». Une traduction littérale donne « un livre desquels frere Stefano di Currado a un et Gabriele di Davino

mun Neri di Landoccio de' Pagliaresi et Gabriele di Davino de' Piccolomini. Du second nous savons peu de chose si ce n'est qu'il mourut en 1399[1]. Nous connaissons mieux Neri. Au moment de la mort de sainte Catherine il se trouvait à Naples, en mission, et nous avons la lettre que lui écrivit à cette occasion Nigi di Doccio degli Arzocchi. Il revint alors à Sienne, où un de ses amis napolitains lui écrit le 30 janvier 1381 « al ponte a San Moreggi[2] ». En février, il est à Florence chez Francesco di Pippino, le tailleur, près de la Piazza al Grano[3]. En mai, il habite l'ermitage d'Agromaggio, à quelques kilomètres à l'ouest de Florence, sur les bords de l'Arno[4]. En 1391 nous le trouvons de nouveau à Sienne[5] où il peut fort bien être revenu plus tôt. Il y vécut dans un ermitage près de la Porta Nuova, hors de la ville. Il mourut en mars 1406 et fut enterré au couvent de Monte Oliveto de Sienne, hors de la Porta Tufi[6]. Il est possible que ce soit peu après son retour à Sienne que Cristofano di Gano ait vu entre ses mains un manuscrit des lettres de la sainte, mais nous ne pouvons préciser. Or, Neri est un homme de lettres; il a été, au même titre que Maconi et avant lui, un des secrétaires de Catherine. Tout porte à croire qu'il aura, lui aussi, augmenté la collection qui lui avait été donnée.

C'était peut-être ce que pensait déjà le P. Caffarini. En effet, en 1413, à l'occasion du procès de Venise, Ser Francesco di Ser Vanni Malavolti fut consulté par le P. Caffarni sur la question de savoir s'il existait dans les monastères de l'ordre de Monte Oliveto des manuscrits relatifs à sainte Catherine. Malavolti était alors dans l'ordre de Saint Benoît, mais il avait fait partie de la congrégation de Monte Oliveto dans le passé. Voici ce qu'il répondit : « *Item scripsistis mihi inter*

et Neri di Landoccio un autre ». Il s'agit évidemment d'un livre en deux volumes, autrement on aurait « del quale ». Il est vrai que l'italien de Cristofano n'est pas toujours des plus précis. Nous comprendrons ce texte comme s'il s'agissait d'un livre en deux volumes. Si, comme nous croyons l'établir, nous identifions le volume de Neri et si ce volume ne contient aucune des lettres de B^1, notre interprétation du texte de Cristofano sera justifiée.

1. I. Taurisano, *I Fioretti di Santa Caterina da Siena*, Roma, 1922, p. 118, n. 4.
2. *Lettere de' Discepoli*, n° XVIII, p. 293.
3. *Op. cit.*, n° XIX, p. 294.
4. *Op. cit.*, n° XXI, p. 301.
5. *Op. cit.*, n° XXXIV, p. 322.
6. *Op. cit.*, n° XLVI, p. 344 et Gardner, p. 393.

alia ut intimarem vobis qualiter mihi constaret de libris vel aliis ad virginem pertinentibus fore in locis fratrum de Monte Oliveto. Ad quod respondeo me scire quod in loco maiori dictorum fratrum sunt legende virginis et etiam liber quem Spiritus Sanctus ipsius virginis ore compegit, et adhuc quidam liber de epistolis ejusdem virginis, quos libros ibidem dimisit dulcis Nerius Landoccii quando ex hac vita migravit[1]. » Le manuscrit des lettres de la sainte a donc été légué par le doux Neri, à sa mort, au monastère de Monte Oliveto Maggiore près de Chiusure, au sud-est de Sienne. Nous ne l'y avons pas retrouvé et nous ne pouvons le reconnaître dans aucun de nos manuscrits.

Mais nous possédons un manuscrit, de la main de Neri lui-même, et dans lequel se retrouvent un certain nombre de lettres de sainte Catherine de Sienne, c'est le manuscrit F^4. Ce n'est certainement pas celui dont parle Malavolti, car les *canzone* et les *laudi* y occupent plus de place que les lettres, mais tel qu'il est, s'il ne nous fournit pas le texte du manuscrit des lettres légué par Neri aux Olivétains, il nous donne une indication précieuse. Neri y a en effet copié le texte de vingt-deux lettres dont seize adressées à Francesco di Pippino et à Bartolomeo Usimbardi, ou à leurs épouses, deux à Tora Gambacorti, deux à des napolitains, une à un chartreux napolitain, une enfin à une religieuse pisane[2].

Or, nous l'avons vu, Neri a séjourné chez Francesco di Pippino, le tailleur florentin, et, durant son séjour à Agromaggio, c'est par l'intermédiaire de celui-ci que lui parvenaient ses lettres. Des deux lettres à Tora Gambacorti, l'une est du 26 octobre 1378[3], c'est-à-dire d'une époque ou Francesco a pu servir d'intermédiaire pour la distribution des lettres. Il n'est pas impossible d'admettre que Francesco a pu avoir connaissance de ces lettres. Ce pourrait être par lui que Neri en a eu le texte comme de celles écrites par la

1. *Processus*, f° 57 v°. Malavolti mentionne également à San Benedetto à Sienne un « liber de epistolis ipsius Virginis ».

2. Ce sont les lettres 365, 361, 291, 362, 289, 363, 298, 366, 292, 364, 293, 294, 290, 295, 296, 297, 322, 323, 337, 352 et 152. Il faut noter que le texte des lettres 337 et 352 est mutilé dans ce manuscrit.

3. Lettre 322. Le manuscrit F^4 nous fournit la date qui manque dans les éditions. J'ai publié cette addition dans mes *Catheriniana*, n° 13, p. 25.

sainte au tailleur florentin et à son compagnon. Quant aux lettres adressées aux napolitaines et au chartreux napolitains, il est permis de supposer que Neri a été chargé de les remettre pendant son séjour, à Naples. D'autant plus qu'elles avaient été probablement écrites à son instigation et qu'il est question de lui dans l'une d'elles[1]. Nous ne pouvons offrir aucune suggestion en ce qui concerne la lettre à la religieuse pisane, Suora Bartolomea della Seta[2].

Quoiqu'il en soit nous avons là une collection faite par Neri di Landoccio, mais il faut remarquer que cette collection ne contient aucune des lettres adressées par la sainte à celui-ci. Or, celles-ci, comme aussi un certain nombre des lettres contenues dans F^4, se retrouvent dans S^3, le second volume de la collection Caffarini[3]. Caffarini nous disant avoir utilisé les manuscrits de Cristofano di Gano (ce qu'il faut comprendre par les manuscits dont nous parle Cristofano) il est légitime de penser qu'il y a eu un manuscrit qui contenait, outre les lettres de F^4, celles adressées à Neri. C'est là sans doute le manuscrit qui était à Monte Oliveto Maggiore. Du fait que ces lettres se retrouvent dans S^3 on pourrait conclure que cette collection était antérieure à 1398.

Mais, des 22 lettres contenues dans F^4, vingt[4], et en particulier toutes celles adressées à Francesco di Pippino et à Bartolomeo Usimbardi, se retrouvent groupées ensemble et à peu près dans le même ordre, dans deux autres manuscrits, les manuscrits M et S^5. Ces manuscrits font partie d'un groupe M-S^5-S^6-Ro, dont il nous faut examiner la composition.

De ces quatre manuscrits deux seulement, M et S^5, semblent complets et nous fournissent une collection de 95 lettres[5]. S^6 et Ro ne nous fournissent qu'une soixantaine de

1. La lettre 352 à Peronella, fille de Masello Pepe.
2. Cette lettre semble avoir été assez populaire, comme ou peut le voir par notre tableau.
3. La lettre 178 adressée à Neri porte le titre suivant : « Ad me misero miserabile Neri di Landoccio ».
4. Seules les lettres 56, à Don Cristofano, chartreux à Naples, et 152, à sœur Bartolomea della Seta, ne figurent pas dans M et S^5.
5. Elles se présentent dans l'ordre suivant : 124, 162, 90, 55, 74, 70, 222, 268, 91, 184, 156, 151, 155, 358, 285, 182, 39, 24, 194, 284, 267, 269, 176, 213, 326, 221, 214, 338, 92, 339, 93, 324, 341, 342, 85, 86, 270, 300, 174, 346, 94, 75, 76, 177, 95, 227, 4, 133, 248, 126, 145, 200 [S^6 s'interrompt ici], 224, 45 286

lettres, environ les deux tiers de ce que contiennent *M* et S^5, mais dans le même ordre. Les seules différences à relever sont que S^6 et *Ro* contiennent la lettre 240 adressée à Cristofano di Gano qui manque dans *M* et S^5 et que *Ro* substitue aux lettres 213 et 331 les lettres 359 et 59.

Dans les quatre manuscrits les lettres sont rangées, semble-t-il, sans ordre. Nous avons d'abord la lettre 124 adressée à William Flete avec l'addition qui y fut faite pour son envoi à la tertiaire Daniella d'Orvieto puis une lettre à Raymond de Capoue (90), une à Don Jacomo, chartreux à Pontignano (55), une à trois moines de Monte Oliveto (74), une à Giovanni dalle Celle (70) une à Tommaso d'Alviano (222), une à Matteo di Tommuccio d'Orvieto (268), une à Raymnod de Capoue (91), une à Monna Agnesa Malavolti (184), une aux domicains de Pérouse (156) et ainsi de suite, sans aucune espèce de classement dans l'ordre hiérarchique des destinataires.

Cette disposition des lettres suggère naturellement l'idée que l'auteur de la collection a suivi là l'ordre chronologique. A l'examen on doit renoncer à cette explication et avouer son impuissance à déterminer les motifs qui ont fait adopter cette disposition.

On doit remarquer toutefois que les lettres du manuscrit F^4 ne sont pas dispersées dans le volume. Elles forment un groupe compact à la fin de celui-ci et s'y trouvent précédées d'un certain nombre de lettres dont la connaissance par Neri di Landoccio peut, dans un certain nombre de cas, s'expliquer assez facilement : celles adressées à des napolitains ou des napolitaines, par le fait que Neri a très probablement été chargé de leur remise lors de son séjour, celles adressées à des florentins ou des florentines, par la communication qu'ont pu en faire les destinataires à Neri pendant ses séjours dans la vallée de l'Arno.

On observe alors que, si nous enlevons des manuscrits *M* et S^5 les lettres en question, il nous reste un manuscrit identique — ou peu s'en faut — aux manuscrits *Ro* et S^6 et dont le contenu ne fournit aucune raison spéciale en faveur

134 [*Ro* s'interrompt ici], 77, 78, 330, 231, 15, 25,96, 228, 148, 367,26,84, 273, 274, 275, 352, 336, 236, 337, 318, 276, 277, 322, 323, 365, 361, 291, 362, 289, 363, 298, 366, 292, 364, 293, 294, 290, 295, 296, 297, 102, 103.

d'une attribution à Neri[1]. On constate d'autre part que le manuscrit ainsi formé, que nous désignerons par le sigle M^1, contient cinquante-sept lettres, dont deux seulement se retrouvent dans B^1 et que la réunion de B^1 et de M^1 nous fournit la série à peu près complète[2] des lettres adressées par la sainte à Raymond de Capoue.

Pouvons-nous, dans ces conditions, voir dans M^1 le manuscrit des lettres que Cristofano di Gano avait vu dans les mains de Neri et de Gabriele? Faut-il y reconnaître le second volume de cette collection primitive dont nous avons cru reconnaître dans B^1 la première partie? Les deux manuscrits B^1 et M^1 contiennent à peu près le même nombre de lettres, 56 et 57, ils sont l'un et l'autre suivi de collections où il est possible de reconnaître la main de leurs premiers possesseurs Maconi et Neri, ils nous fournissent la presque totalité des lettres écrites à Raymond de Capoue.

Nous aurions donc dans B^1 et M^1 la collection primitive des lettres de sainte Catherine, celle que Cristofano connaissait en 1396, peut-être celle qu'il avait fait copier et que Caffarini lui aura emprunté, si l'on peut ainsi dire. Car — et le fait vaut d'être noté — M^1 et B^1 ont tout entiers passé dans la collection de Caffarini. Ce n'est que dans les autres parties, B^2 et, si l'on veut, M^2, que nous trouvons des lettres ignorées de Caffarini

Qui était l'auteur de cette collection primitive? Elle contient toutes les lettres écrites par la sainte à Raymond de Capoue, un grand nombre de lettres adressées à des membres de l'Ordre de saint Dominique, mais on n'y rencontre aucune des lettres adressées à Stefano Maconi, à Neri di Landoccio, à des membres de la famille Canigiani; elle ne contient en outre qu'une seule lettre adressée au P. Tommaso della Fonte, aucune de celles écrites par la sainte à Bartolomeo Dominici, ni celle adressée à Tommaso Caffarini. On ne

1. Les lettres y sont disposées dans l'ordre suivant : 124, 162, 90, 55, 74, 70, 222, 268, 91, 184, 156, 151, 155, 358, 285, 182, 39, 24, 194, 284, 267, 269, 176, 213, 326, 221, 214, 338, 91, 339, 93, 324, 341, 342, 85 86, 270 300, 174 346, 94, 75, 76, 177, 95, 227, 4, 133, 248, 126, 145, 200, 224, 45, 286, 134. Le manuscrit *Ro*, ajoute la lettre 240 entre les lettres 156 et 151, intervertit l'ordre des lettres 155 et 358, substitue la lettre 359 à la lettre 213, la lettre 59 à la lettre 221, la lettre 63 à la lettre 95.

2. Il manque les lettres 89 et 98.

voit guère que Raymond de Capoue comme auteur possible.

On ne peut malheureusement préciser la date à laquelle cette collection aurait été faite. Si, comme tout porte à le croire, Cristofano di Gano l'a vu entre les mains de Maconi quand celui-ci était à Pontignano, il faudrait prendre la date du départ de Maconi pour le Milanais en 1389 comme *terminus ad quem*, la mort de la sainte en 1380 nous fournissant le *terminus a quo*. Nous ne pouvons savoir comment cette collection a été faite. Raymond de Capoue l'a-t-il faite seul? Cela semble assez vraisemblable si l'on songe que ni Neri, ni Maconi n'y ont pris part et que d'une façon générale les membres de la *famigia* y sont peu représentés. On en jugera par le tableau suivant où nous avons classé les lettres contenues dans cette collection primitive suivant leur numérotation dans l'édition de Gigli. Maconi ayant, semble-t-il, introduit dans son exemplaire le classement par ordre hiérarchique, il nous est impossible de reconstituer la collection dans son ordre primitif. Comme nous l'avons fait dans le tableau précédent, nous avons indiqué par une croix que la lettre se trouve dans un manuscrit et par un trait qu'elle n'y figure point. On verra ainsi quel est l'apport de chacun des deux manuscrits *M* et *B* à notre connaissance de cette collection primitive.

G	B	M	
4	—	+	Au pape Grégoire XI
7	+	—	d°
8	+	—	d°
9	+	—	d°
11	+	—	d°
13	+	—	d°
14	+	—	d°
16	+	—	Urbain VI
19	+	—	d°
20	+	—	d°
21	+	—	d°
22	+	—	d°
24	—	+	Pietro, cardinal d'Ostie.
30	+	—	Bartolomeo, cardinal de Padoue.
39	—	+	Niccolo da Osimo
45	—	+	Niccolo de Uzzano
49	+	—	Messer Mariano,
52	+	—	Moines de Cervara
54	+	—	Prieur de Gorgona
55	—	+	Don Jacomo, chartreux.
57	+	—	Don Pietro da Milano.
61	+	—	Don Giovanni, chartreux.
62	+	—	F. Francesco Tebaldi, chartreux
63	+	—	d°
70	—	+	Don Giovanni dalle Celle.
71	+	—	d°
72	+	—	Abbé Majeur de Monte Oliveto.
73	+	—	Prieur de Monte Oliveto à Sienne.
74	—	+	FF. Niccolo di Ghida, Giovanni Zerri, Niccolo di Jacomo di Vannuzzo.
75	—	+	F. Niccolo di Nanni
76	—	+	F. Giovanni di Bindo di Doccio.
81	+	—	F. Giusto, prieur de Monte Oliveto.

G	B	M	
85	+	+	F. Matteo Tolomei. O. P.
86	—	+	F. Simone da Cortona. O. P.
87	+	—	F. Raymond de Capoue. O. P
88	+	-	d°
90	—	+	d°
91	—	+	d°
92	—	+	d°
93	—	+	d°
94	—	+	d°
95	—	+	d°
96	+	—	d°
97	+	—	d°
99	+	—	d°
100	+	—	d°
101	+	—	d°
102	+	—	d°
107	+	—	F. Tommaso della Fonte, O. P.
122	+	—	Tertiaire franciscain génois.
124	—	+	William Flete, Ord. Her. S. Aug.
126	+	+	d°
127	+	—	d°
130	+	—	F. Antonio da Nizza, Ord. Her. S. Aug.
133	—	+	F. Felice da Massa, Ord. Her. S. Aug.
134	—	+	Un frère qui sortit de l'Ordre.
135	+	—	Ermites de Spolète.
139	+	—	Ermites de Pise.
142	+	—	Matteo Cenni.
144	+	—	Compagnie de la Vierge.
145	—	+	Monastères de Bologne.
151	—	+	S. Bartolomea della Seta, O. S. D.
155	—	+	S. Maddalena di Monna Alessa O. S. D.
156	—	+	Couvents des dominicaines de Pérouse,
162	—	+	S. Daniella da Orvieto, O. S. D.
174	—	+	Caterina dell' Ospedaluccio et Giovanna da Capo, P. S. D.

G	B	M	
176	—	+	Monna Alessa et Monna Cecca, P. S. D.
177	—	+	Monna Alessa, P. S. D.
182	—	+	Monna Agnese Malavolti, P. S. D.
184	—	+	d°
187	+	—	Roi de France.
188	+	—	Roi de Hongrie.
189	+	—	Charles de Durazzo.
192	+	—	Comte de Fondi.
193	+	—	Piero Gambacorti.
194	—	+	Trinci de' Trinci
196	+	—	Bannerets de Rome.
197	+	—	Huit de la Guerre.
199	+	—	Seigneurie de Florence.
200	—	+	Seigneurie de Bologne.
203	+	—	Seigneurie de Sienne,
205	+	—	Seigneurie de Pérouse.
211	+	—	Messer Andrea de' Cavalcabuoi.
213	—	+	Andrea di Vanni
214	—	+	d°
219	+	—	Comte Alberico da Balbiano.
221	—	+	Tommaso d'Alviano
222	—	+	d°
224	—	+	Lorenzo del Pino, D. Dec.
225	+	—	Francesco da Montalcino, D. C. L.
227	—	+	Francesco Casini, M. D.
236	+	—	Rinaldo da Capua.
248	—	+	Sano di Maco.
267	—	+	Agnolino Salimbeni.
268	—	+	Matteo di Tomuccio
269	—	+	Leonardo Frescobaldi.
270	—	+	Nigi di Doccio degli Arzocchi.
284	—	+	Pietro Tolomei.
285	—	+	Gabriele di Davino de' Piccolomini.
286	—	+	Pietro de' Bardi.
300	—	+	Marco Bindi.
305	+	—	Spirituel de Florence.
317	+	—	Jeanne de Naples
318	+	—	d°
324	—	+	Jacoma di Messer Trinci.

G	B	M	
326	—	+	Pantasilea Farnese.
338	—	+	Nella Buonconti.
339	—	+	d°
341	—	+	Laudamia Strozzi.
342	—	+	Giovanna Pazza.
346	—	+	Stricca Salimbeni.
358	—	+	Bartolomea di Andrea Mei.

Ce serait cette collection que Tommaso Caffarini aurait apportée de Sienne à Venise en 1398 et qui a servi de base à la collection en quelque sorte officielle. Tandis que Maconi emportait dans le Milanais son exemplaire de la moitié de la collection primitive et ne communiquait pas à Caffarini la seconde collection qu'il faisait, Neri semble bien avoir fait connaître au bon dominicain toutes les lettres — ou peu s'en faut — qu'il pouvait avoir ajoutées à la suite de son exemplaire. Caffarini de son côté ne demeurait pas inactif et enrichissait la collection primitive et la collection de Neri d'un certain nombre de lettres. Il semble bien qu'il fut aidé en cela par Neri lui-même, car nous trouvons chez lui un certain nombre de lettres adressées par la sainte à celui-ci et qui manquent dans *M* ; à moins que ces lettres n'aient été données comme reliques par Neri à des dévots de la sainte chez qui Caffarini en aura pris connaissance.

Il est cependant un manuscrit que Caffarini n'a pas connu. C'est le manuscrit *C*. Don Bacchisio Motzo, qui l'a signalé et étudié[1], a remarqué que ce manuscrit contient, entre autres, quatre lettres adressées à Ristoro Canigiani et deux au père de celui-ci, Piero Canigiani. Or, une des lettres à Ristoro est précédée du titre suivant : « *A messere Ristoro Canigiani da Fiorenze germano mio secundum carnem* » et les deux lettres à Piero sont également précédées d'un titre analogue « *A Piero Canigiani da Fiorenze, patri meo secundum carnem.* » Il y a dans l'entourage de sainte Catherine un personnage qui fut à la fois le fils de Piero Canigiani et le frère de Ristoro, c'est Barduccio di Piero Canigiani, le troisième « *scriptor* » de la sainte. Nous aurions donc dans *C*, la collection faite par ce personnage et de la sorte chaque secrétaire aurait fait sa collection des lettres de la « *mamma* ». Il faut cependant

1. Cf. *supra*, p. 33, n. 1

remarquer que si les deux lettres à Piero Canigiani proviennent certainement de Barduccio, une seule lettre à Ristoro, sur quatre que contient *C*, semble être dans le même cas. En effet dans *C*, les trois autres lettres adressées à ce frère de Barduccio portent simplement l'adresse : « *A messere Ristoro Canigiani da Fiorenze, doctore di Decreto.* » Or, les trois lettres avec ce titre se trouvent placées dans le manuscrit *avant* celle dont le titre mentionne la parenté de Ristoro et de Barduccio, ce qui fait que l'on ne saurait faire valoir le titre de cette dernière pour expliquer le silence des trois autres sur cette parenté. D'ailleurs les *deux* lettres à Piero Canigiani mentionnent dans leur titre qu'il est le père de Barduccio. Cette différence de traitement s'expliquerait mal si nous avions dans *C* une copie d'un manuscrit de Barduccio. En outre, *C* nous fournit deux lettres qui ne se retrouvent dans aucun autre manuscrit, l'une d'entre elles précisément adressée à Piero Canigiani, et pour sept autres lettres un texte complet et sensiblement plus long que celui que nous fournissent les autres manuscrits. En revanche, le manuscrit F^3 nous fournit un texte plus long que celui contenu dans *C* pour une lettre adressée par la sainte à Ristoro Canigiani, la lettre 228[1]. Si *C* nous avait conservé le manuscrit de Barduccio, étant donné qu'il nous donne pour un certain nombre de lettres un texte plus long, serait-il possible d'admettre qu'il nous donne un texte tronqué pour une lettre adressée au père de Barduccio ? D'ailleurs il y a autre chose. Sur 47 lettres contenues dans *C*, une[2] se retrouve à la fois dans B^1 et M^1, une[3] dans M^1, dix-huit[4] dans B^1 et quarante-et-une[5] dans *B*. Il serait dangereux de

1. Florence, *Biblioteca Nazionale*, ms. Strozzi, XXXV, 199, f° 36. Ces quatre lignes sont inédites, elles se placent à la fin de la lettre après « Altro non vi dico », en voici le texte : « Parmi che questo per ora basti. Guardetevi dalle lusinghe del mondo et siate subdito et ubidiente et riverente al padre vostro del cielo et a quello che v' a dato in terra per che ne siete tenuto di debito. Confortatevi in Christo dolce Jhesu. Cio che per me si puó fare per la salute vestra faró in fino a la morte ».

2. Lettre 85.

3. Lettre 55.

4. Lettres 135, 71, 96, 130, 99, 61, 144, 100, 30, 72, 122, 81, 101, 63, 62, 57, 236 et 102.

5. Lettres 135, 165, 55, 71, 96, 264, 130, 99, 61, 157, 144, 100, 30, 234, 232, 230, 360, 72, 122, 159, 237, 233, 153, 335, 81, 101, 63, 327, 331, 247, 163, 212, 171, 62, 359, 235, 57, 236, 336, 229 et 102.

conclure qu'aucune de ces collections n'a connu *C*. Aucune en effet ne contient les lettres *Gardner VII* et *Gardner VIII* qui ne nous sont connues que par ce manuscrit. En outre, 5 des lettres de *C* qui se retrouvent dans B^1 contiennent, dans cette dernière collection[1], un texte sensiblement plus court que celui que nous fournit *C*. Enfin, une des lettres[2] contenues dans *B* est également écourtée et il y a une lettre[3] de *C*, lettre dont le texte est également plus long dans ce manuscrit que dans le manuscrit S^3 du groupe Caffarini, le seul en dehors de *C* à la contenir, qui est inconnue à *B*. Faut-il alors renverser les positions et voir dans *C* un dérivé de *B*, enrichi de six lettres inconnues à Maconi et fournissant pour six autres lettres un texte meilleur et plus complet? Cela ne semble guère possible si *C* doit être attribué à Barduccio. Ce dernier est mort en 1382 et il faudrait alors que *B* fût antérieur à cette date, ce qui est peu probable. Mais si *C* ne dérive pas d'un manuscrit de Barduccio, si nous avons là une collection faite à l'aide de *B* et à laquelle ont été faites des additions, soit de lettres inconnues à *B*, soit de textes plus complets de certaines lettres contenues dans *B*, on comprendrait alors les relations existant entre les deux collections. Quant aux indications de parenté entre Barduccio et les deux Canigiani, destinataires des lettres contenues dans *C*, elles peuvent et doivent remonter à Barduccio lui-même sans qu'il soit pour cela nécessaire d'attribuer toute la collection à ce personnage. L'auteur de *C* a pu former sa collection à l'aide de *B* et l'enrichir tant bien que mal à l'aide de copies, ou d'originaux, de lettres isolées. Un certain nombre de manuscrits contiennent encore des lettres isolées, certains autres contiennent de courtes collections[4] faites d'emprunts

1. Lettres 71, 130, 144, 30 et 101.
2. Lettre 157.
3. Lettres 353.
4. Les deux plus caractéristiques sont *V* et R^2. Le premier de ces manuscrit fournit une série de 29 lettres qui sont données comme écrites de Rome par la sainte; or une, au moins (f° 73), porte dans son titre l'indication qu'elle est écrite de Pise et plusieurs autres sont certainement écrites ailleurs qu'à Rome. Mais *V* contient la lettre *Gardner I* qui ne se retrouve que dans P^1 P^2, *H* et P^3. Le manuscrit R^2 contient 32 lettres dont deux ne se retrouvent dans aucun manuscrit et fournit pour la lettre 338 un texte sensiblement plus long que j'ai publié (*Catheriniana*, n° 14, p. 28). Ces lettres sont groupées en deux séries séparées par des *laudi*. La première série dérive évidemment d'un manuscrit

aux collections de Raymond de Capoue, de Maconi, de Neri et même de Caffarini.

Il faut se garder de la tendance trop naturelle à voir dans dans tout manuscrit des lettres de sainte Catherine une collection originale faite par un des disciples de la sainte. Le cas du manuscrit S^5 doit inciter à la prudence. Parce que ce manuscrit, qui reproduit *M*, contient à la suite des lettres différents textes concernant la sainte et entre autres certaines des oraisons de celle-ci et que, à la fin de l'oraison II, dans une note énumérant les témoins de cette oraison, on trouve la phrase : « ... *presentibus... me, Thoma, et Gerardo et Francisco de Buoncomilibus, fratribus de Pisis...* », on en a conclu que Tommaso Buonconti était l'auteur de la collection des lettres de la sainte contenues dans S^5 et l'on a parlé de la « *Raccolta Buonconti*[1] » Un passage mal compris[2] d'une lettre de la sainte a paru une sorte de confirmation de cette notice du manuscrit S^5. En réalité, on ne voit pas trop quel titre aurait eu Tommaso Buonconti pour former une collection des lettres de la sainte. Néanmoins, s'il avait fait ce travail, on s'attendrait à voir dans son manuscrit les lettres adressées par Catherine aux membres de la famille Buonconti, sinon à Tommaso lui-même, puisqu'il ne semble pas en avoir reçu directement. Or, nous connaissons quatre lettres adressées à des Buonconti, trois à Nella Buonconti, la mère de l'auteur supposé de la collection, et une à deux de ses frères, Giovanni et Francesco. De ces quatre lettres, deux seulement se retrouvent dans S^5, toutes deux adressées à Nella Buonconti, la troisième lettre à celle-ci manque comme aussi celle adressée

du groupe Maconi, comme on peut le voir par le titre de la lettre 355 au f° 34 v° « A monna Giovanna di Churrado quando tornava da Vignone » où il faut évidemment rétablir le « io Stefano » qui se retrouve dans les autres manuscrits. La seconde série qui contient les lettres *Gardner II* et *Gardner III* et la lettre 338, ne contient aucun titre et elle est trop courte pour que l'on puisse faire un rapprochement avec quelque autre manuscrit, toutes les lettres, sauf la lettre 338, se retrouvant dans les manuscrits maconiens.

1. Gigli est le premier à avoir attribué le manuscrit à Tommaso Buonconti, *Lettere*, t. I, p. XVI et t. II., p. 316.

2. C'est le passage célèbre de la lettre 102 où la sainte institue pour ses exécuteurs littéraires, Raymond de Capoue, Bartolomeo Dominici, Tommaso della Fonte et le « maestro » (Giovanni Tantucci) et leur dit d'en faire ce qui leur paraîtra le plus à l'honneur de Dieu après consultation avec « Missere Tommaso ». Il s'agit, comme semble s'en être déjà douté le P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 647) de Tommaso Petra. Cf. Gardner, *op. cit.*, p. 353.

à ses deux fils[1]. Que le manuscrit S^5 soit l'œuvre de Tommaso Buonconti, cela n'a rien d'impossible, mais que ce personnage soit l'auteur de la collection des lettres de Catherine contenue dans ce manuscrit, cela nous semble moins certain. S'il avait rassemblé celle-ci il y aurait probablement inséré *toutes* les lettres adressées à des membres de sa famille, il aurait peut-être aussi indiqué sa responsabilité dans ce travail, il aurait sans doute aussi marqué sa parenté avec Nella Buonconti.

Nous conclûrons donc : Une première collection des lettres de la sainte semble avoir été faite peu après la mort de la sainte et probablement par Raymond de Capoue ou sous sa direction. Divisée en deux volumes, une partie a été augmentée, sans doute à deux reprises, par Stefano Maconi, une autre a subi le même sort, mais une fois seulement, aux mains de Neri di Landoccio de' Pagliaresi. Enfin Tommaso Caffarini, ayant obtenu connaissance de cette collection primitive et aussi de lacollection faite par Neri, a de son côté recueilli quelques lettres et formé du tout une collection sensiblement plus longue. De leur côté un certain nombre de dévots ont copié dans divers manuscrits quelques lettres de la sainte, soit à la suite du *Dialogo*, soit à la suite d'autres ouvrages religieux. Il n'est pas absolument impossible que Barduccio di Piero Canigiani ait agi de la sorte et c'est seulement de nos jours que s'est fait le rassemblement général de toute la correspondance catherinienne.

1. Or, précisément dans cette lettre (239) la sainte s'adresse à Tommaso en même temps qu'à ses frères : « E vedete ch' io v' invito tutti e tre a fare sacrificio... »

CHAPITRE VII

LA MÉTHODE DES ÉDITEURS PRIMITIFS

Nous pouvons, semble-t-il, conclure de l'étude précédente qu'il n'y a pas eu d'enregistrement régulier de la correspondance catherinienne. Peut-on inférer de l'existence de collections particulières dues aux anciens secrétaires de la sainte que ceux-ci auraient tenu registre des lettres par eux écrites sous la dictée de la « *mamma* »? Nous ne le croyons pas. L'exemple de Neri di Landoccio, réunissant, après la mort de la sainte[1], les lettres qu'il peut se procurer pendant un séjour à Florence, lettres presque toutes écrites à une époque où il se trouvait lui-même près de sainte Catherine, nous montre bien — comme il fallait s'y attendre — que ce n'est qu'après la disparition de celle-ci que l'on s'est occupé de rassembler les éléments épars de sa correspondance[2].

Comment s'y est-on pris? Comme on le fait aujourd'hui, quand on veut publier la correspondance d'un personnage. On s'adresse à ceux auxquels les lettres ont été adressées et, en faisant appel à leurs sentiments bons ou mauvais, on obtient communication des originaux. Il n'y eut certainement aucun effort à faire auprès des membres de la *famiglia* pour les inciter à livrer le texte des lettres que la sainte leur avait adressées, et il ne faut pas oublier que celles-ci forment la plus grosse partie de ce que nous possédons de la correspon-

1. Comme on l'a vu plus haut (p. 39-40) les lettres de sainte Catherine se trouvent dans le manuscrit F^4 copiées après le petit poème « De transitu sancte matris ad celestem patriam ».

2. En ce qui concerne le manuscrit *C* nous avons vu qu'il n'est pas l'œuvre de Barduccio. D'ailleurs, même s'il l'était, pourrait-on parler d'enregistrement quand on voit que le texte des lettres a subi les mutilations qui semblent avoir été de règle pour les éditeurs primitifs. Enfin, s'il y avait eu enregistrement, concevrait-on que la lettre 165, écrite par Catherine avant son départ pour Rome, suive dans le manuscrit *C* la lettre 135, écrite le 15 décembre ou aux environs de cette date, certainement après l'arrivée à Rome?

dance catherinienne. Ce travail ne dut pas se faire en une seule fois ni être exécuté par un seul personnage et c'est sans doute ainsi que Raymond de Capoue, Maconi, Neri, Caffarini, peut-être même Barduccio furent amenés, soit à faire leurs collections particulières, soit à aider aux autres collections. On peut également comprendre comment on obtint connaissance de lettres adressées à des correspondants occasionnels et n'ayant jamais fait partie de la *famiglia*. On voit ainsi figurer dans la collection Maconi la plupart des lettres adressées à des membres de l'ordre chartreux. Raymond de Capoue et Caffarini connaissent toutes celles adressées à des Dominicains. On a pu par Barduccio, si la récolte a commencé tout de suite, ce qui semble probable étant donné le manuscrit *C*, avoir connaissance des lettres adressées aux moines de Vallombreuse, tandis que par Francesco Malavolti on atteignait l'ordre de Monte Oliveto. Enfin Alessa Sarraceni pouvait servir d'intermédiaire pour les tertiaires dominicaines ou les dames nobles auxquelles Catherine avait prodigué ses pieuses exhortations. Après la mort de Catherine, les principaux disciples voyagent beaucoup, on les voit à Gênes, à Florence, à Pise[1] et c'est sans doute alors, on le voit par le manuscrit *I*[4], qu'ils obtiennent des groupes locaux des dévots de la sainte communication des lettres reçues par les membres de ces groupes. Nous en avons la certitude pour Neri, nous pouvons le supposer sans crainte pour Tommaso Caffarini, dont la collection est fort complète à ce point de vue. Mais il est un certain nombre de lettres pour la connaissance desquelles une explication de ce genre est plus difficile à accepter. Nous voulons parler des lettres aux grands de ce monde, ecclésiastiques ou laïcs, papes, rois, princes et seigneuries, seigneurs ou *condottieri*. Or, les lettres adressées à ceux-ci sont les plus importantes pour les historiens. Comment les auteurs de nos collections manuscrites en ont-ils connu le texte?

Il faut d'abord écarter l explication qui consisterait à dire que l'on a pris copie de ces lettres au moment de leur expédition. Rien ne nous autorise à le croire. Ce n'est que petit à petit que ces lettres apparaissent dans les manuscrits et il

1. Voir dans les *Lettere de' Discepoli* celles postérieures à 1380.

est bien évident que si ces copies avaient existé elles auraient été faites par les membres de la *famiglia* et probablement par les secrétaires de la sainte. Ce serait une espèce d'enregistrement dont nous n'avons aucune trace[1].

On en est réduit à admettre que l'on a procédé pour ces lettres comme pour celles adressées à des membres de la *famiglia* ou à des personnages d'accès facile, clercs ou laïcs, c'est-à-dire que l'on a eu communication des originaux. Mais comment a-t-on pu après 1380 aller demander à des clémentins aussi notoires que Pierre de Luna, Jacques d'Itro, Jeanne de Naples ou le duc d'Anjou le texte des lettres que leur avait adressées Catherine? Croit-on que les Florentins ont de gaîté de cœur donné connaissance des reproches, mérités aux yeux de la Cour de Rome, que ne leur avait pas ménagés la sainte

1. Le R. P. Taurisano dans un article virulent qu'il a consacré à mon premier volume (*Le fonti agiografiche Cateriniane e la critica di R. Fawtier* dans les *Letture Cateriniane*, Sienne, août 1928, reproduit dans A. Curtayne, *Saint Catherine of Siena*, Londres, 1929, in-8°, pp. 225-247) a fait valoir, en faveur de la thèse d'une copie des lettres par les secrétaires au moment de leur expédition, un passage d'une lettre de Maconi à Neri datée du 22 juin 1379et publiée par Grottanelli dans les *Lettere de' Discepoli*, n°XIII, p. 278-283. Voici le passage en question : « Non mi ricorda come io ti scrissi di non avere avuta da te se non quelle lettera da Perogia; forse che per la fretta errai nello scrivere. Ma questa è la terza lettera, e la seconda fu di quelle lettere e novelle dello imperadore, nella quale mi promettesti di mandarmene la copia, e mai non l'ebbi. Anco le scrissi io allora a Riccardo a Fiorenza secondo che mi dicesti; ma questa altra lettera con quella copia di quella che anda al Re d'Inghilterra io non l'ò avuta. Dici ch' io' la procacci; ma io non so da cui. Scrivemi per cui la mandasti. Secondo ch'io òscritto costà a te, almeno in due lettere, che tu procacci da trentasei lettere ch' io vi mandai quando el maestro ne venne; ed a cui, e nondimeno non m' ai risposto se l'avete tutte avute o no. E maravigliarci un poco se l'avete avute, che non avete mandata mai alcuna risposta ». On se demande comment on a pu lire ce texte et y reconnaître la mention d'une lettre de sainte Catherine au roi d'Angleterre et de la copie de 36 lettres de la sainte. Le sens est pourtant fort clair. Maconi n'a pas reçu de lettre de Neri depuis celle écrite de Pérouse et il se demande s'il n'y a pas eu d'erreur. Il y a eu une autre lettre avec des nouvelles de l'Empereur dont Neri avait promis d'envoyer copie. La copie de ces nouvelles n'est jamais arrivée. Maconi a cependant envoyé ces nouvelles à Riccardo à Florence comme l'en avait prié Neri. Celui-ci avait donc dans sa lettre donné le gros des nouvelles et promis de fournir une copie du détail. Il y a eu une autre lettre qui contenait une copie de la lettre envoyée au roi d'Angleterre. Ni l'une, ni l'autre ne sont arrivées. On ne dit pas que ce soit Catherine qui avait écrit à Richard II et si c'était elle Maconi ajouterait-il : « Tu me dis de me la procurer, mais je ne sais de qui » ? Quant aux trente-six lettres, il s'agit de lettres expédiées selon le système habituel, dont nous parlerons (cf. *infra*, p. 113) La meilleure preuve en est la phrase: « On s'étonne un peu, si vous les avez eues que vous n'ayez envoyé aucune réponse ». On ne répond pas à des copies de lettres. Il nous semble inutile d'insister.

siennoise? Comment a-t-on pu obtenir le texte des lettres adressées par la sainte à Charles V, en un temps où la France était tout entière hostile aux Urbanistes et où la vie de ceux-ci y était en danger ?

Ajoutez à cela qu'aucune de ces lettres n'existe encore en original. C'est évidemment le cas de la plupart de celles adressées à des personnages de moindre importance, mais cela s'explique plus aisément, car les particuliers n'ont pas d'organisation pour conserver leurs archives. Or, les archives du Saint-Siège au Vatican, celle de la seigneurie de Florence, celle de la seigneurie de Sienne, existent encore et sont particulièrement riches en documents pour la période qui vit l'activité de sainte Catherine. Celle-ci a écrit quatorze lettres à Grégoire XI, huit à Urbain VI, quatre à la seigneurie de Florence, quatre à celle de Sienne et cependant aucune de ces lettres ne s'est retrouvée aux Archives du Vatican, de Florence ou de Sienne. Il y a plus encore. Nous pouvons suivre presque au jour le jour l'histoire du gouvernement florentin et celle du gouvernement siennois à cette époque, par les différents registres des différents organes de ces gouvernements; nous avons une collection considérable de lettres reçues par ceux-ci, nous ne trouvons aucune trace des lettres de Sainte Catherine, non plus que des réponses qui auraient pu y être faites par ces gouvernements. La seule lettre de sainte Catherine mentionnée dans un document contemporain et indépendant des sources catheriniennes est la lettre que Raymond de Capoue aurait portée à John Hawkwood le *condottière*[1]

Il y a là un fait assez curieux et qu'il est nécessaire d'expliquer, faute de quoi toute cette correspondance politique de sainte Catherine de Sienne pourrait devenir sujette à caution. Une circonstance heureuse nous permet peut-être d'y voir clair.

Dans les premiers jours de mai 1379 furent rédigées pour Raymond de Capoue, envoyé par le pape Urbain VI auprès de Charles V pour essayer de le gagner à sa cause, des instructions que Noël Valois a retrouvées aux Archives Vaticanes.

1. Cf. *supra*, t. I, p. 168 et n. 3.

Or, nous possédons une lettre[1] de sainte Catherine au roi de France en date du 6 mai 1379. Il est bien évident que le religieux dominicain a été chargé de porter celle-ci. L'ambassadeur n'alla pas plus loin que Gênes et la lettre qu'il portait ne parvint naturellement pas à son destinataire[2]. Elle figure pourtant dans les manuscrits et précisément dans la collection que nous avons cru pouvoir attribuer à Raymond de Capoue. On comprend aisément que, pour en avoir connaissance, il n'a pas eu besoin de s'adresser à Charles V. On comprend également que l'original ne s'en soit pas retrouvé dans les archives françaises.

Avons-nous là un cas unique ou faudrait-il croire que les autres lettres qu'écrivit la sainte aux puissances de ce monde ont subi le même sort? Faudrait-il aller jusqu'à admettre que toutes ces lettres ne sont jamais parvenues à destination? Évidemment non. La vérité doit se trouver à mi-chemin entre ces deux solutions. Le cas de la lettre adressée à Charles V nous prouve que certaines lettres ont pu ne pas arriver et attire notre attention sur la manière dont cette correspondance a dû s'effectuer.

Il n'y a pas au XIVe siècle de services postaux. Quand Ser Cristofano di Gano veut consulter Catherine, alors à Pise, sur la grave question de son mariage, il doit, sans doute pour ne pas attendre, lui écrire « *per uno fante proprio* », par un messager personnel[3]. C'est un luxe que pouvait s'offrir le bon notaire siennois, mais qui dépassait les moyens de Catherine et de son entourage. Elle avait, il est vrai, autour d'elle un certain nombre de gens qu'elle pouvait envoyer porter ses lettres, mais il n'est pas absolument sûr qu'elle en pût ainsi disposer à sa volonté. On usait parfois d'occasion. Si l'on avait à écrire à Florence, on profitait d'une occasion et l'on adressait le paquet des lettres pour Florence à Francesco di Pippino, le tailleur de la Place « al grano » qui se chargeait

1. Lettre 187.
2. En fait, comme nous l'établirons (*infra*, p.233), la lettre en question est de novembre 1378, mais cela ne fait rien pour le sujet qui nous occupe. Raymond de Capoue ayant eu une première mission à cette date, tout aussi peu couronnée de succès que la seconde.
3. *Memorie*, p. 32.

de leur distribution[1]. On avait sans doute ainsi dans chaque ville quelqu'un qui se chargeait de cette distribution. Le hasard fait que seul le correspondant florentin nous est connu.

Mais avait-on recours à ce correspondant quand il s'agissait d'atteindre de grands personnages ou des gouvernements? Il n'a pas dû y avoir de règle absolue. Cela dépendait des circonstances, de la personne que l'on voulait atteindre et des tenants et aboutissants du correspondant. A Florence, par les Canigiani et les Soderini, on pouvait arriver jusqu'à la seigneurie ou espérer y arriver. Évidemment, on n'a pas lu ses lettres en plein conseil, on ne les a peut-être même pas lues au sens strict du mot, mais on a pu dire que l'on avait reçu une lettre de Catherine et qu'elle disait ceci ou cela. On s'explique ainsi que les archives florentines ignorent complètement Catherine et ce silence n'est nullement en contradiction avec l'existence des lettres[2]. Le personnage auquel on avait demandé d'agir a fort bien pu garder l'original et plus tard, après la mort de Catherine, en donner communication. On comprendrait ainsi comment le texte a pu être connu.

Il en serait de même pour Sienne. Certains membres de la *famiglia* ont fait partie du gouvernement[3]; par eux on a pu toucher officieusement sinon officiellement la seigneurie.

1. Lettre 293 : « Mando a voi, Francesco, sei lettere. Pregovi per l'amore di Jhesu Christo che duriate fadiga a darle prestamente... » (*Catheriniana*, n° 8, p. 15); Lettre 296 : « Se con questa vi sono date due lettere, fate che tosto siano date a cui ella vanno... » (*Catheriniana*, n° 11, p. 20); Lettre 292 : « Prego voi, Francesco, per l'amore di Christo crucifixo che duriate fadiga di dare le lettere che io vi mando con questa prestamente.... » (Gardner, *op. cit.*, app. V, p. 416). Toutes ces indications figurent dans le texte plus long fourni par le manuscrit F^4 et il serait inutile de les chercher dans les vieilles éditions.

2. D'ailleurs ces lettres étaient-elles bien adressées à la seigneurie de Florence. Nous savons que Catherine a été en relations avec les chefs de la *Parte Guelfa*, qui étaient des *signori*, non des gens du commun. Ne faudrait-il pas attribuer aux copistes la transformation de la *Parte*, si puissante à Florence au point de former un Etat dans l'Etat, en Seigneurie véritable?

3. En mai-juin 1371 Neri di Landoccio est membre du « Consiglio Generale » pour le terziere de San Martino (Sienne, Archivio di Stato, *Concistoro 60*, f° 55), il est de nouveau élu le 1er janvier 1375 (*Consistoro 75*, f° 2). Stefano Maconi apparaît parmi les membres du « Consiglio generale » en novembre-décembre 1378 (*Consistoro 94, passim.*), en mai-juin 1379 (*Consistoro 97, passim*) et le 1er juillet 1379 il est un des douze sages citoyens élus « ordinum civitatis » pour le terziere de San Martino (*Consistoro 98*, f° 3). Nous savons que Cristofano di Gano fut un des quinze Défenseurs en mars et avril 1373-4. (*Memorie*, 31). Andrea di Vanni, nous le verrons, fut capitaine du Peuple, etc.

Nous avons un exemple de cette manière de faire. Dans une lettre adressée de Rome à Stefano Maconi, la sainte s'exprime ainsi[1] : « Je t'envoie une lettre que j'écris à la seigneurie et une à la Compagnie de la Vierge. Vois-les, comprends-les et puis tu les donneras; et puis confère, etc., avec chacun d'eux à part comme l'occasion s'en présentera. Et parle-leur complètement sur le fait dont il est question dans ces lettres, etc... » Nous avons la lettre à la seigneurie datée du 9 décembre 1379[2] et celle adressée à la compagnie de la Vierge[3]. On voit comment les choses se passent : Maconi doit lire et comprendre la lettre et l'interpréter à la seigneurie. Il doit aussi la donner mais il doit surtout la comprendre et la faire comprendre[4]. En fait, il peut fort bien garder par devers lui l'original, pourvu que ce qu'il contient soit connu et compris par les destinataires. Nous devons d'ailleurs ajouter que dans le cas particulier de cette lettre du 9 décembre 1379 à la seigneurie de Sienne, le texte manque dans les manuscrits des collections et ne nous est connu que par des copies faites sur l'original aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

On peut suggérer une explication analogue en ce qui concerne les lettres aux papes. Grégoire XI, c'est du moins Raymond de Capoue qui nous le dit, ignorait l'italien[5]. Il aurait donc fallu qu'on lui traduise les épîtres que lui adressait la tertiaire siennoise. Et un manuscrit nous fournit en effet, pour une seule lettre, il est vrai, une traduction latine à côté du texte italien[6]. En conclurons-nous que toutes les lettres de sainte Catherine à Grégoire XI ont fait l'objet d'une tra-

1. Lettre 261 « Mandoti una lettera che io scrivo a' Signori et una alla Compagnia della Vergine Maria. Vedile et comprendile et poi le darai, et poi sia con etc., con ciascuno di per se, come fatto ti viene, et parla loro pienamente sopra questo fatto che si contiene nelle lettere... » (*Lettere*, t. II, p. 380).

2. Lettre 204.

3. Lettre 144.

4. Il n'est pas impossible que nous puissions avoir un cas analogue à propos de la lettre 199. Cf. *infra*, p. 244.

5. Lég. maj., § 421.

6. Le manuscrit S^2 nous donne f° 12 v° la traduction latine de la lettre 7, puis la lettre 9 en italien et enfin la lettre 7 en italien. Il en est de même dans P^5, d'après Gardner, *op. cit.*, p. 187, n. 1, ce qui doit être le résultat d'une confusion, P^5 ne contenant pas la lettre 7 même en italien. Le manuscrit *Vaticanus, latin. 939* nous fournit également aux ff° 191-192 v° une traduction latine de la lettre 152 et aux ff° 192 v°-194 v°, celle de la lettre 134. Le manuscrit de Grenoble *404* fait de même f° 122 pour la lettre 56 et f° 128 pour la lettre 55.

duction latine? Ce n'est point nécessaire[1]. On a sans doute fait pour elles — et plus facilement encore — ce que l'on faisait pour les lettres aux seigneuries. On les a fait interpréter. Pendant le séjour à Avignon, Raymond de Capoue paraît tout désigné pour ce rôle et les porteurs des autres lettres, du moins ceux qui nous sont connus, ont fort bien pu en faire autant. Quant à la lettre 14, qui recommande à Grégoire XI les ambassadeurs siennois, il est plus que probable qu'elle a été portée par eux et peut-être interprétée par l'un d'entre eux ou par l'un des protecteurs de sainte Catherine dans l'entourage du pape.

Le cas le plus difficile est celui de Pierre de Luna. Voilà le plus intransigeant des Clémentins. On ne pouvait lui demander ses autographes catheriniens. Comment allait-on faire? Mais avait-on besoin de les lui demander? Quand sainte Catherine lui a écrit les lettres 25 et 26, elle se trouvait à Florence et Raymond de Capoue était à Rome. Or, c'est du moins lui qui le déclare solennellement[2], il était alors assez intime avec le cardinal aragonais, « *cui eram valde domesticus et familiaris* » nous dit-il. Il est donc permis de croire que c'est par son intermédiaire que les lettres de sainte Catherine ont été remises au futur Benoît XIII, si ce n'est pas à son instigation qu'elles avaient été écrites. Il a donc pu en avoir le texte. On s'attendrait alors à trouver ces lettres dans la collection que nous attribuons à Raymond de Capoue. Elles n'y figurent point[3].

Comme on le voit, l'explication que nous suggérons repose sur des bases extrêmement légères et a contre elle ce fait que, dans un certain nombre de cas où nous pouvons mettre un

1. La Mère Drane (*The History of Saint Catherine of Siena*, Londres, 1887, 2 vol. 8°, t. I, p. 378 n.) suggérait même que toutes les lettres de Catherine à Grégoire XI pendant le séjour à Avignon auraient été écrites en latin et non en italien.

2. Dans sa déposition sur l'élection d'Urbain VI publiée par le R. P. Cormier, *B. Raymundi Capuani... opuscula et litteræ*, Rome, 1899, in-8°, pp. 31-36.

3. En ce qui concerne la lettre 33 adressée à Jacques d'Itro, mort clémentin impénitent dans les prisons napolitaines (Valois, *op. cit.*, t. II, pp. 13-14), on a quelque peine à s'expliquer comment le texte de la lettre que lui écrivit Catherine a pu être connu des urbanistes acharnés qu'étaient les éditeurs primitifs de l'*epistolario*. Mais si l'on veut bien se reporter au tableau que nous avons dressé, on constatera que cette lettre manque dans toutes les collections anciennes. Elle a donc pu venir entre les mains de Caffarini à la fin du schisme.

nom sur l'intermédiaire chargé de porter ou de communiquer la lettre, celle-ci ne se retrouve pas dans la collection faite par l'intermédiaire. En outre, ces intermédiaires ont toujours dû faire plus ou moins partie de la *famiglia*. On comprendrait assez mal les délais apportés à la constitution de l'*epistolario*.

Il ne faut pas oublier cependant que les événements qui suivirent la mort de Catherine favorisaient mal ce travail de rassemblement. La sainte morte, la *famiglia* se désagrégea[1]. Un groupe resta à Rome, un autre à Sienne, les autres se dispersèrent selon leurs occupations. Raymond de Capoue, occupé des soins de l'ordre dont il était devenu le maître-général, chercha plus à exécuter les désirs de Catherine, réformer l'ordre et, si possible, l'Eglise[2], qu'à rassembler le texte de ses œuvres. Puis, il se mettra à la rédaction de la Légende Majeure, mais seulement en 1385 et il lui faudra plus de dix ans pour l'achever[3].

Pendant ce temps-là que devenaient les lettres de Catherine? Il est inutile de faire remarquer que leur intérêt historique était inexistant pour les contemporains. Elles ne présentaient même pas le caractère de reliques, aucune d'elles, semble-t-il, n'étant de la main de la sainte. Elles n'avaient même pas le mérite de conserver la doctrine de la sainte. On trouvait celle-ci dans le *Dialogo*. En somme, en se plaçant au point de vue des gens de la fin du XIVe siècle, on se demande pourquoi cette correspondance aurait été conservée.

C'est sans doute ce qui explique que nous ne possédions qu'une si faible partie des lettres de sainte Catherine. Nous en connaissons actuellement 381. Au premier abord ce chiffre peut paraître considérable. Mais si l'on veut bien se rappeler que l'activité épistolaire de Catherine s'étend au minimum sur une dizaine d'années, on voit que cela ne ferait guère qu'une moyenne de 38 lettres par an. Ce serait bien peu pour

1. Sur la *famiglia*, après la mort de Catherine voir l'excellent chapitre de Gardner dans son livre, pp. 386-406.

2. Sur cette activité, voir le travail du R. P. Mortier, *Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, t. III, Paris, 1907, in-8°, pp. 518-616.

3. Raymond de Capoue parle, il est vrai, des lettres dans le prologue et celui-ci peut avoir été composé le premier, par conséquent peu après 1385, mais il ne fait aucune allusion à une collection.

une femme que l'on nous représente comme une épistolière infatigable et dont la correspondance semble avoir été telle que, à l'instar de César, elle aurait dû employer simultanément trois secrétaires pour recueillir ses dictées. Évidemment, ce que nous connaissons de la correspondance catherinienne n'est qu'une infime partie de ce que la sainte a dicté.

Un certain nombre d'années ont dû s'écouler entre le moment où la sainte est morte et celui où l'on a commencé à rassembler ses lettres et ce rassemblement a dû se faire assez lentement. C'est évidemment quand on a commencé à préparer la canonisation de la sainte qu'on a dû songer au dossier de celle-ci. Or, c'est en juin 1391 que Raymond de Capoue amorce la campagne de canonisation[1], et c'est en 1396 que nous entendons pour la première fois parler de collections des lettres de sainte Catherine[2].

Il est donc assez difficile de se rendre compte de la manière dont ont opéré les premiers éditeurs pour se procurer le texte des lettres, et toutes les explications que l'on pourra suggérer auront toujours un caractère hypothétique assez marqué. Ajoutons à cela que ce sont surtout les lettres qui pourraient nous renseigner sur la manière dont était remise la correspondance et que, de ces lettres, nous n'avons qu'un texte mutilé.

Les collections manuscrites nous fournissent en effet un texte — qui varie assez peu d'un manuscrit à l'autre — où se remarquent des lacunes parfois indiquées par la formule *et cætera*[3], parfois aussi nullement signalées à l'attention du lecteur. Nous avons même, dans tous les manuscrits

1. Lettre publiée par le R. P. Cormier, *B. Raymundi Capuani... opuscula et litterae*, pp. 74-75.

2. Il est cependant bien évident qu'elles ont existé avant le moment où Cristofano di Gano écrit ses *Memorie*, mais combien de temps avant, c'est ce qu'il est difficile de savoir. S'il était certain que Neri n'est pas revenu à Sienne avant 1391, peut-être cela pourrait-il nous fournir une indication, et encore !

3. Il faut d'ailleurs faire attention que, dans certains cas, cette formule a pu se trouver dans l'original. Nous la trouvons en effet dans plusieurs lettres de Maconi à Neri (*Lettere de' Discepoli*, n° VI, p. 266 ; n° XXI, p. 300 ; n° XXXIV pp. 330 et 322, n° XXXV, p. 324 ; n° XXXVI, p. 326 ; n° XLII, p. 338), de Maconi à Matteo Cenni (*ibid.*, n° XXXIII, pp. 316 et 317), de Tommaso Caffarini à Neri (*ibid.*, n° XLIV, p. 341). Or, ces lettres nous ont été conservées sous leur forme originale. Ces formules se comprendraient si elles se trouvaient à la fin de citations bibliques ou patristiques, mais ce n'est pas le cas. Il y a là une énigme que nous renonçons à déchiffrer.

qui la contiennent[1], une lettre[2] dont le texte italien s'interrompt brusquement pour faire place à la note suivante, en latin : « *Et deinde dixit multa ad probationem electionis domini Urbani sexti vere, realiter et juridice facte, ad reprehensionem erroris regine efficacissimis rationibus que omnia pretermitto. Et in fine : Permanete...* ». On a donc fait des suppressions et l'on n'a nullement essayé de s'en cacher.

Il est donc sage de comparer le texte que nous fournissent les trop rares originaux parvenus jusqu'à nous et celui que nous ont conservé les collections manuscrites. Le résultat est quelque peu alarmant. Sur huit lettres dont nous possédons l'original, sept se retrouvent dans les manuscrits, et pas une seule ne s'y trouve reproduite intégralement. Pour toutes on a opéré des suppressions. Pour que l'on puisse se rendre compte des extrémités auxquelles ont pu se porter ces premiers éditeurs de l'*epistolario*, nous donnons face à face le texte d'une lettre écrite par Catherine à Neri di Landoccio pendant son séjour à Naples en 1379, tel que nous le fait connaître l'original, conservé à Acireale près de Catane en Sicile, et les manuscrits dérivés, croyons-nous, de la collection formée par Neri lui-même[3].

Original	Mss. S^3, *M* et S^5.
✠ Al nome di Gesu Cristo crocifixo et di Maria dolce. Karissimo et dolcissimo figliuolo in Cristo dolce Gesu. Io, Caterina, schiava de' servi di Jesu Cristo, scrivo a te nel precioso sangue suo, con desiderio di vederti sempre crescere di virtù in virtù infino che io ti vegga tornare al mare pacifico	Al nome di Gesu Cristo crocifisso e di Maria Dolce. Carissimo e dolcissimo figliuolo in Cristo dolce Gesu. Io, Caterina, serva et schiava de'

1. Les manuscrits *B*, P^2, F^1, *T*, P^3, P^5, F^2, R^1, R^2, dont aucun du groupe Caffarini.

2. Lettre 328 adressée à une grande dame napolitaine.

3. Mais les coupures sont-elles imputables à Neri ? Il ne faut pas oublier que le manuscrit F^4, qui est de sa main, a fourni le texte complet de nombreuses lettres. Mais il n'est que juste d'ajouter que F^4 est un manuscrit personnel où Neri a noté le texte des lettres qu'il trouvait à Florence. Or ces mêmes lettres se retrouvent, mais écourtées, précisément dans les manuscrits de la collection Neri.

Original

dove tu non avrai dubitatione d'essere mai separato da Dio; peroche la puzza della legge perversa che impugna contro allo Spirito sara rimasta alla terra et avrale renduto el debito suo. Voglio, dolcissimo figliuolo, che mentre che vivi in questa vita tu t'ingegni di vivere morto ad ogni propria voluntà et con essa morte acquistarai le virtù. Per questo modo vivendo darà atterra la legge della perversa voluntà et così non dubitarai che Dio permette in te quello che permise a quell' altro, ne avrai pena perche per spatio di tempo l'umanità tua sia separata da me et dall' altra congregatione. Confortati et stieti a mente quello che dixe la Verità che delle sue mani non ne sarebbe tolto veruno. Dico delle sue mani perche ogni cosa è suo et io so che tu m' intendi senza molte parole. Rispondoti alla lettera che mi mandasti. Sappi che o ricevuti XXIIII carlini sì come tu mi scrivi. Dio ritribuisca i benefattori a vita eterna, che sicuramente lo Spirito Sancto fece provedere alla necessità. O inteso quello che mi scrivi del morto; credi che alcuno frutto vi si farebbe. Unde parebbe a me che di quelli che ivi sono, cioè l'abbate Lisolo principalmente con gli altri insieme, se veruno modo possono vedere che frutto vi si faccia et egli si possa venire ne scrivessino al loro parere al nostro babbo et al suo fratello, al quale è con lui, et paia che per loro medesimi si muovano

Mss. S^3, M et S^5.

servi di Gesu Cristo, scrivo a te nel prezioso sangue suo con desiderio di vederti sempre crescere di virtù in virtù infine che io ti veggo tornare al mare pacifico, dove tu non arai ma dubitatione d'esser separato da Dio; pero che la puzza della legge perversa, che impugna contro lo Spirito, sarà rimasa alla terra et averale renduto el debito suo. Voglio, dolcissimo figliuolo, che, mentreche vivi inquesta vita, tu t'ingegni di vivere morto ad ogni propria volontà e con questa morte acquistarai le virtù. Per questo modo vivendo darà a terra la legge della perversa volontà, et così non dubitarai che Dio permette in te quello che permise in quell' altro, ne averai pena

Original

significando quello che credono che vi si facesse. Dell' andare a Siena ti rispondo che tu guardi due cose, l'una se costi si fara veruna... e se tu vedi che si scriva come detto evvi di sopra, l'altra si è se tu non credessi fare utile al padre tuo che tu non vi vadi ne ti parti da costi et se le cose sopradette... Sappi se tu poi farlo per mezzo d'uno procuratore et fallo sollicitamente et in quanto queste cose non apparischino va tu con consentimento et licenza dell' abbate Lysolo, et poiche tu ai spacciato a Siena et tu te ne viene subito el più che tu puoi quà. Et come tu sè ivi fa che tu mi scrive. Otti scritte altre lettere le quali non pare che tu abbi avute et rispostoti ad ogni bisogno. Et anco scrissi a Tomasino una grande lettera toccando sopra quello che m'informasti. Et scrissi a Franceschello una buona lettera. Dio le facci arrivare come è suo honore. Non mi ramenta che io abbi a scriverti o vero a risponderti di niuna cosa necessaria. Et però si bisogna riscrivi che forse non o avuta la lettera per la quale di che scrivesti cose da risponderti. Conforta l'arcivescovo, l'abbate, Tomasino, Franceschello et la donna di Missere Ceccolo in Cristo dolce Jesu et ringratia loro e gli altri benefattori. La nonna ti conforta et tutta l' altra famiglia et il cieco ti si raccomanda. Di frate Ramondo abbiamo buone novelle, che egli sta bene

Mss. S^3, M et S^5.

perche, per spatio di tempo, l'umanità tua sia separata da me e del l'altra congregatione. Confortati et stiati a mente quello che dice la Verità, cioè che delle sue mani non sarebbe tolto veruno. Dico delle sue mani per che ogni cosa è suo, et io so che tu m'intendi senza molte parole. Altro non ti dico. Permane nella santa et dolce dilezione di Dio. Gesù dolce. Gesù amore.

Original	,[3]s. SMsM et S[5].
et lavora molto forte per la Santa Chiesa. Egli è vicario della provincia di Genova et tosto sara fatto maestro in theologia. Da Siena o avuto nove'le che egli anno avuto licentia di murare Belcaro et però che vedessi di costi potere avere alcuno aiuto per lo lavorio si el fa. Abbiamo tolta una casa presso a Sancto Biagio tra campo de' Fiore et Santo Eustachio et crediamvi tornare innanzi Pasqua per la gratia di Dio. Permane nella sancta et dolce dilectione di Dio. Jesu dolce. Jesu amore. Fatta a dì IIII° di dicembre 1379. (et au dos) : Neri di Landoccio da Siena in casa Tomasino a Sancto Alo in Napoli.	

On peut se rendre compte de la mutilation qu'a subi le texte original en passant dans les collections manuscrites. Sans doute, les suppressions n'ont pas toujours été aussi considérables, mais, en ce qui concerne les rares originaux qui nous sont parvenus, elles atteignent souvent à près de la moitié du texte primitif.

Quelques manuscrits nous fournissent, il est vrai, un texte complet pour certaines lettres, les manuscrits *C*, *F*[3], *F*[4] et *R*[2], mais ce sont toujours des manuscrits ne rentrant pas dans les collections véritables. Et l'on a l'exemple fort remarquable des lettres contenues au complet dans le manuscrit *F*[4] et qui se retrouvent, mutilées dans *M*, *S*[5] et *S*[3].

D'une façon générale, on peut dire que les suppressions, toutes les fois que nous pouvons les découvrir, portent sur les données précises contenues dans les lettres, jamais sur les enseignements mystiques qui forment une partie obligatoire de la correspondance. Et ceci nous révèle à quelles préoccupations ont obéi les premiers éditeurs. Ils ont voulu que l'on vît dans ces lettres l'œuvre « plutôt de Paul que de Catherine, plutôt de quelque apôtre que de quelque jeune

fille[1] ». Ils ont rassemblé toute cette correspondance, non pas en vue des historiens, mais en vue des fidèles. Qu'importaient à ces derniers des renseignements sur la vie de la *famiglia*, sur les événements contemporains, sur la part que pouvait y jouer la sainte? Ce qu'il leur fallait, c'était de longs discours mystiques, des enseignements en vue de leur salut éternel. L'histoire, ils n'en avaient cure; d'ailleurs Raymond de Capoue n'était-il pas en train de l'écrire *ne varietur*?

Nous n'avons pas à les en blâmer. Leur point de vue, pour n'être pas le nôtre, n'en est pas moins respectable, mais il faut convenir qu'ils ont compliqué à plaisir la tâche déjà malaisée des historiens de sainte Catherine. C'est probablement aussi à ces préoccupations que l'on doit la disparition, non seulement des originaux des lettres de sainte Catherine, mais aussi et surtout de toute la contre-partie de cette correspondance. Car nous possédons, en tout et pour tout, quatre lettres écrites à la sainte[2]. Or, rares sont les lettres dont le texte nous est parvenu tout entier dans lesquelles nous ne trouvons quelque mention de lettres reçues par la sainte. Que sont devenues celles-ci? On voit quel intérêt elles auraient pour nous. Elles semblent n'en avoir eu aucun pour les exécuteurs littéraires de sainte Catherine.

Et puis, il ne faut pas oublier que la situation était délicate quand ces lettres de la sainte ont été rassemblées. Dès 1392, commence la campagne officielle pour la canonisation de sainte Catherine, mais il est bien évident que l'idée s'en est formée bien avant, au lendemain de la mort de la sainte, sinon de son vivant. Or, pour arriver à faire canoniser Catherine, il était nécessaire de scandaliser le moins possible de gens. Il fallait montrer la tertiaire siennoise uniquement occupée du salut des âmes et du bien de l'Eglise. Il était donc inutile, il aurait pu être nuisible à la cause que l'on voulait faire triompher, de faire connaître toute la correspondance de la sainte. Bien rares sont les correspondances dont la

1. *Lég. maj.*, § 7.
2. L'une a pour auteur Tommaso Caffarini, une autre Elisabeth de Bavière, la troisième le Prieur de La Gorgona, la dernière enfin l'abbé de Monte-Oliveto Elles forment les numéros I à IV des *Lettere de' Discepoli*.

publication intégrale ne provoque pas de réaction. On a donc largement élagué et ce que nous conservent les collections manuscrites, c'est un choix des lettres de sainte Catherine à l'usage des futurs juges de la canonisation de la sainte.

Quelque médiocres que soient ces matériaux, il faut encore en faire la critique, car la méthode suivie par les premiers éditeurs présente un sérieux danger. Dans ces textes choisis et mutilés à plaisir, il devient facile de glisser des pièces suspectes et cela d'autant plus que les habitudes de style de la sainte, que la diplomatique catherinienne, permettent d'insérer tout ce que l'on veut dans une lettre authentique dont l'original a disparu.

CHAPITRE VIII

LA DIPLOMATIQUE CATHERINIENNE

Il n'y a pas eu de chancellerie organisée auprès de sainte Catherine. Il n'y a pas eu d'enregistrement des lettres. Peut-on, dans ce cas, parler de diplomatique catherinienne? Evidemment, l'expression est un peu prétentieuse, mais elle n'en correspond pas moins à une réalité, et cela d'autant plus que la sainte n'a pas écrit elle-même, mais par l'intermédiaire de secrétaires. Ceux-ci n'ont pu échapper à la loi de leur espèce, qui consiste à avoir des cadres tout prêts, où s'insère la pensée de celui qui les emploie. Une petite observation faite sur deux des originaux que nous possédons, nous montre qu'il en a bien été ainsi.

Les lettres 256 et 258 sont toutes deux adressées à Stefano Maconi, à une époque où il faisait depuis longtemps partie du groupe catherinien et où la familiarité que lui témoignait en toute occasion la sainte n'était un secret pour personne, et moins encore pour un disciple appelé à remplir les fonctions de secrétaire. Or, dans les deux originaux, nous constatons que le mot « *Atte* » a été écrit sur les mots « *A voi* » et de façon si maladroite qu'il en résulte la graphie « *Attei* ». Il est donc bien évident que le secrétaire avait écrit la formule avant de savoir à qui la lettre était adressée, ou bien que, par habitude, il a écrit sans se soucier de la dictée.

Il y a en effet dans la correspondance de sainte Catherine une série de formules qui se retrouvent avec plus ou moins de régularité dans toutes les lettres.

Celles-ci débutent généralement par une invocation : « Au nom de Jésus Christ crucifié et de la douce Marie ». Six originaux sur huit la présentent et, dans trois d'entre eux, elle est précédée d'une croix. En ce qui concerne les deux originaux où manque l'invocation, on peut supposer

qu'elle a disparu lors de l'insertion de ces documents dans des reliquaires. Dans les manuscrits, l'invocation ne manque jamais.

A l'invocation succède l'adresse. Le destinataire n'y est presque jamais nommé. On le désigne sous le terme vague de père, mère, frère, sœur, fils ou fille, selon son rang ou ses relations avec la sainte, et ce terme est précédé d'un adjectif, presque toujours au superlatif: « très cher », etc. Il ne semble y avoir aucune règle dans le choix de l'adjectif et le même personnage voit son qualificatif varier. Par exemple, le pape Grégoire XI est tour à tour : « *Reverendissimo et dilectissimo* », « *Santissimo et reverendissimo* », « *Dilectissimo et reverendo* », « *Santissimo et carissimo* », « *Reverendo* », « *Santissimo* », « *Santissimo et beatissimo* », « *Santissimo et dolcissimo* ». Ces qualificatifs sont toujours donnés « en Christ le doux Jésus », « *in Cristo dolce Gesù* ».

Nous avons ensuite la suscription dans laquelle la sainte se nomme « Moi, Catherine, servante et esclave des serviteurs de Dieu », ou « des serviteurs de Jésus Christ ». Sur huit originaux, sept ont la formule « servante et esclave », un seul « esclave ». En revanche, les manuscrits ont généralement la formule « servante et esclave », mais le manuscrit *C* donne uniformément « esclave[1] ».

Vient ensuite une nouvelle adresse : « Je vous écris dans le précieux sang de Jésus Christ (ou de Dieu), avec le désir de vous voir... », qui achève le protocole initial. La sainte explique alors ce qu'elle espère voir son correspondant être ou devenir, « colonne ferme et solide », « fondé en parfaite charité », « vrai pasteur et gouverneur », « noyé et suffoqué dans le sang du Christ », etc., etc., et l'expression de ce désir fournit le thème d'un développement mystique qui semble absolument obligatoire dans la correspondance de sainte Catherine. En dépit de son mysticisme, ce développement est composé presque toujours selon les règles de la logique aristotélicienne. Le raisonnement se suit généralement sans difficulté et avec une assez grande rigueur, parfois même avec élégance. C'est dans cette partie des lettres de la sainte

1. Motzo, *op. cit.*, p. 11, n. 1, du tirage à part.

que se trouvent quelques-unes des beautés qui ont fait la gloire de Catherine comme écrivain.

Très fréquemment, le développement mystique achevé, l'on rencontre la formule « *Altro non vi dico* », « je n'en dis pas plus sur ce sujet[1] », et l'on en vient à l'objet réel de la lettre: demande d'action politique ou religieuse, conseils pratiques, nouvelles, etc. Cette partie de l'épître est souvent en désordre, et n'est pas toujours uniquement l'œuvre de la sainte. On a souvent l'impression que la *famiglia* parle par sa bouche, chacun lui donnant son message pour le destinataire de la lettre, surtout quand celui-ci (ou celle-ci) est un membre du petit groupe des dévots de Catherine. Enfin, nous avons une nouvelle appréciation : « Demeurez dans la sainte et douce dilection de Dieu », suivie, dans les lettres aux personnages devant lesquels s'humilie la sainte, en raison de leur rang social ou de leur caractère religieux, de formules d'excuses pour sa présomption. Et la lettre se termine par une dernière invocation à Jésus Christ : « *Gesù dolce, Gesù Amore* ».

Il ne semble pas qu'il y ait une règle en ce qui concerne la date. Sur huit lettres qui nous sont parvenues sous leur forme originale, trois seulement sont datées. Il est vrai que ces lettres ont toutes pour destinataires des membres de la *famiglia*. L'absence d'originaux adressés à d'autres personnages nous empêche de savoir si la sainte a plus régulièrement daté ses lettres quand leurs destinataires étaient étrangers à son groupe.

D'une manière assez générale, il ne semble pas qu'il y ait eu de signes de validation. Nous avons vu qu'il n'y avait pas de chancellerie organisée, naturellement pas de sceau, Catherine étant d'humble naissance et n'ayant jamais été que simple tertiaire dominicaine. D'ailleurs, la manière dont étaient remises les lettres dispensait d'en justifier l'authenticité par un signe quelconque. Nous trouvons cependant à la fin de quatre lettres — qui ne nous sont, il est vrai, connues que par des manuscrits — une signature ou du moins, ce qui, sur l'original, représenterait une signature. De ces

1. Cette formule est parfois répétée, soit que le développement mystique recommence, soit au contraire qu'elle sépare les différents paragraphes de ce que nous pourrions appeler la partie pratique de la lettre.

lettres signées, si l'on peut ainsi dire, trois sont adressées aux premiers confesseurs de la sainte, la quatrième a pour destinataire le *condottiere* John Hawkwood. Il faut enfin remarquer que ces quatre signatures sont libellées de façons différentes[1]. Il est impossible de conclure quoi que ce soit au sujet de ces signatures. Elles se trouvent attachées à des lettres d'une date assez ancienne par rapport à l'ensemble de la correspondance et certainement antérieures à la lettre dans laquelle la sainte annonce à son confesseur Raymond de Capoue qu'elle a appris à écrire. Si nous ne nous trouvons pas là en présence d'une addition due, soit au copiste du manuscrit, soit au premier copiste de la lettre, on s'expliquera mal cette signature. La formule initiale, dans laquelle la sainte se nomme et se qualifie, dispensait évidemment de signer. Nous avons affaire ici à des lettres privées et non à des actes officiels. L'absence de signature sur les trop rares originaux que nous connaissons, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés touchant l'écriture de la sainte, la date même des lettres soi-disant signées, nous incitent à ne pas attacher à ce signe de validation une importance excessive, étant donné surtout la manière dont il nous a été conservé.

En résumé, une lettre de sainte Catherine se compose de quatre parties : un protocole initial dont la formule est en moyenne « *Al nome di Gesù Cristo crocifisso et di Maria dolce. Carissimo padre* (ou *figliuolo*, etc.) *in Cristo dolce Gesù. Io, Caterina, serva et schiava de, servi di Gesu Cristo, scrivo a voi nel prezioso sangue suo, con desiderio di vedervi...* », une partie mystique, séparée par la formule « *Altro non vi dico* », d'une partie plus terre à terre et qui contient l'objet de la lettre, enfin un protocole final dont les éléments, souvent dispersés sont : « *Permanete nella santa e dolce dilectione di Dio Gesù, dolce Gesù Amore* »

Malheureusement, cette disposition, qui est celle des originaux que nous possédons et que les manuscrits nous four-

1. Lettre 106 : « Caterina, serva inutile »; Lettre 115 : « Caterina, serva de' servi di Dio »; Lettre 116 : « Caterina, serva de' servi di Dio inutile »; Lettre 220 : « Caterina, inutile serva ». Il importe de souligner que pas une fois le nom ne se trouve tout seul, sans qualificatif, ce qui constitue à proprement parler une signature. On trouve également dans les lettres 121, 325 et 370 une manière de signature insérée dans le dernier paragraphe de la lettre.

nissent pour la majorité des lettres, a subi de très nombreuses exceptions.

Dans le protocole initial, si l'invocation se retrouve presque constamment sous la forme que nous avons dite, nous connaissons trois lettres[1] dans lesquelles elle est remplacée par cette autre : « Loué soit notre doux Sauveur », et une[2] commençant par l'invocation : « Loué soit Jésus-Christ crucifié, fils de la glorieuse Vierge Marie. »

En ce qui concerne l'adresse, nous trouvons également quelques changements, soit que la sainte nomme les personnes auxquelles sont destinées les lettres[3], soit qu'elle varie considérablement sa formule en ajoutant encore des qualificatifs. Écrivant au juif Consiglio, elle ne se contentera pas de l'appeler dilectissime et carissime, mais ajoutera qu'il a, comme elle, été racheté par le sang de Jésus Christ[4]. Un certain nombre de correspondants[5] lui sont chers ou dignes de vénération « par révérence du très saint sacrement » et elle ajoute dans le cas de l'un[6] d'entre eux « que vous avez à administrer ». C'est qu'en effet ces lettres semblent toutes s'adresser à des personnages ayant reçu l'ordre de la prêtrise. Mais il faut prendre bien garde qu'il y a des lettres adressées à des prêtres[7] qui ne contiennent pas cette formule. Parfois enfin la sainte se livre à un véritable commentaire de l'adresse. Une lettre adressée à la reine de Naples[8] contient l'adresse suivante : « Très chère et reverende mère, chère me serait quand je vous verrai être une fille soumise et obéissante à la sainte Eglise, révérende à moi, en tant que je vous rendrai la révérence qui vous est due, parce que vous en serezdigne

1. Lettres 104, 106 et 183. « Laudato sia el nostro dolce Salvatore ».
2. Lettre 310. « Laudato sia Gesù Cristo crocifisso. figliuolo della gloriosa Vergine Maria ».
3. Lettre 183 : « A voi carissima et diletissima figliuola, Monna Agnesa... » Lettre 313 : « Laudabile et carissima madre, Madonne la Reina »; Lettre 314 : « A voi, dilectissima et reverendissima madre et suoro in Cristo Gesù, Madama la Reina ».
4. Lettre 310 : « A te diletissimo et carissimo fratello, ricomprato del prezioso sangue del figliuolo di Dio come io, io... »
5. Lettres 47, 50, 73, 79, 114, 115, 117, 120.
6. Lettre 47 : « Padre carissimo per reverenzia di quello sacramento il quale avete a ministrare ».
7. Lettres 44, 45, 46, 48, 49.
8. Lettre 318. Les lettres 51 et 59 contiennent dans l'adresse des commentaires du même type, quoique sur un sujet différent.

quand vous abandonnerez les ténèbres de l'hérésie et suivrez la lumière, moi Catherine, etc... »

La formule par laquelle Catherine se nomme varie également. Voici, en dehors de la formule classique « *Io Caterina, serva et schiava de' servi di Gesù Cristo* », les variantes que l'on peut relever :

« *Io, Caterina, serva et schiava di Gesù Cristo, vostra indegna, misera, miserable figliuola...* » (lettre 2).

« *Io, Caterina, indegna et miserabile vostra figliuola, serva..* » (lettre 4).

« *Io, Caterina, misera miserabile serva...* » (lettre 51).

« *Io, vostra indegna et miserabile figliuola Caterina, serva...* » (lettre 12).

« *Io, vostra indegna figliuola Caterina, serva...* » (lettres 5, 33).

« *Io, Caterina, indegna vostra figliuola, serva...* » (lettres 6, 14).

« *Io, Caterina, serva et schiava di Gesù Cristo, indegna vostra figliuola...* » (lettre 104).

« *Io, Caterina, serva inutile di Gesù Cristo...* » (lettre 333).

« *Io, Caterina, inutile serva di Gesù Cristo et vostra...* » (lettre 150).

« *Io, Caterina, serva inutile et vostra indegna figliuola, serva...* » (lettre 106).

« *Io, Caterina, serva vostra et figliuola, serva...* » (lettre 41).

« *Io, Caterina, indegna et miserabile serva...* » (lettre 22).

« *Io, misera miserabile madre...* » (lettre 87).

« *La vostra indegna, misera, miserabile Caterina, serva...* » (lettre 1).

« *La vostra indegna figliuola Caterina, serva...* » (lettres 2, 193).

« *La vostra figliuola indegna, Caterina, serva...* » (lettre 66).

« *La vostra indegna et miserabile figliuola Caterina, serva...* » (lettres 7, 8, 9, 10, 11, 13, 125, 169).

« *La vostra indegna Caterina, serva...* » (lettres 311, 313).

Il en est de même de la seconde adresse et, à côté de la formule prédominante, « *scrivo a voi nel prezioso sangue di Dio* [ou « *del figliuolo di Dio* etc. »], on trouve :

« *scrivo et confortovi* » (lettres 35, 52, 64, 109, 110, 112, 113,

115, 116, 147, 226, 238, 239, 241, 244, 325, 347, 348, 350, 371).

« *scrivo a voi et confortovi* » (lettres 307, 312, 173).

« *scrivo et confortovi e benedico...* » (lettre 370).

« *scrivo et raccomandomivi...* » (lettres 36, 46, 131, 207).

« *scrivo a voi et raccomandomivi...* » (lettres 40, 80, 97, 193, 207).

« *scrivo sovenendomivi...* » (lettres 121, 132).

« *scrivo a voi nel prezioso sangue suo risovenendomivi...* » (lettre 198).

« *scrivo salutandovi...* » (lettre 209).

« *scrivo et voglio fare che...* » (lettre 150).

« *vi conforto et raccomando...* » (lettre 128).

« *vi conforto...* » (lettre 8).

« *vi conforta...* » (lettres 169, 242, 251).

« *vi conforto et benedico...* » (lettre 216).

« *ti conforto et benedico ed invito ad una...* » (lettre 250).

« *ti conforto et benedico et scrivo...* » (lettre 160).

« *si raccomanda con desiderio...* » (lettre 66).

« *vi si raccomanda...* » (lettres 7, 9, 11, 13, 125).

« *mi vi raccomando...* » (lettres 79, 208, 305).

« *mi raccomando...* » (lettre 106).

« *mi vi raccomanda confortandovi...* » (lettre 333).

Dans certains cas même le protocole initial est entièrement différent, comme par exemple dans la lettre[1] au juif Consiglio : « *A le dilettissimo et carissimo fratello, ricompralo del prezioso sangue del figliuolo di Dio come io, io, indegna Catherina, scrivo costretta da Cristo crocifisso et della sua dolce madre Maria, che io vi preghi et costringa che doviate uscire et abbandonare la durezza...* »

Le cas le plus étrange est celui d'une lettre adressée par Catherine à Bartolomeo Dominici et à Tommaso Caffarini[2], dont le début se présente comme celui d'une lettre écrite à ces deux religieux par leur père très cher et leurs frères, et où Catherine n'intervient qu'après un long intervalle sans les formules traditionnelles[3].

1. Lettre 310.
2. Lettre 117.
3. Nous trouvons également dans les lettres 105 et 114 un protocole initial où interviennent d'autres personnes que Catherine, mais elles disparaissent presque immédiatement et la sainte demeure seule à s'adresser à ses correspondants.

Parfois même le protocole initial a presque entièrement disparu[1].

Si le protocole final se présente plus régulièrement sous la forme que nous avons dite, cela tient sans doute à ce que ses formules sont moins nombreuses et leur ordre moins nettement fixé. Nous trouvons cependant dans un certain nombre de lettres une formule nouvelle qui, soit se combine avec la requête de demeurer dans la sainte et douce dilection de Dieu, soit se substitue à celle-ci. Elle peut d'ailleurs se combiner avec d'autres formules ou être elle-même remplacée par une autre qui n'est point cependant la formule classique. On a ainsi les variantes :

« *Dio v' arda d'amore. Cesù dolce. Gesù amore* » (lettre 105).

« *Laudato sia Gesù. Gesù.* » (lettre 111).

« *Laudato sia Gesù Cristo crocifisso. Amatevi, amatevi insieme* » (lettre 114).

« *Laudato sia Gesù Cristo crocifisso et Maria dolce* » (lettre 131).

« *Laudato sia Gesù Cristo crocifisso. Amen* » (lettre 150).

« *Lo Spirito Santo v' illumini di questa et d'ogni altra cosa. Laudato sia Gesù* » (lettre 208).

« *Laudato sia Gesù Cristo crocifisso et vi riempia della sua santissima grazia. Non dico più. Permanete... Gesù dolce. Gesù amore* » (lettre 311).

« *Dolce Dio, dacci la morte innanzi che noi l'offendiamo. Laudato Gesù Cristo* » (lettre 333).

« *Permanete... Laudato sia Gesù Cristo. Gesù dolce. Gesù amore* » (lettre 340).

« *Laudato sia Gesù Cristo. Gesù dolce. Gesù. Gesu* » (lettre 370).

Enfin l'invocation finale elle-même est parfois modifiée ou supprimée[2].

Comme on le voit, il s'en faut de beaucoup que l'on rencontre dans la correspondance de sainte Catherine cette unité dans l'emploi des formules qui est de règle pour les documents issus d'une chancellerie. Il faut d'autre part

1. Lettres 20 et 87.

2. Letre 373 : « Gesù dolce. Gesù amore. Maria dolce madre »; Lettres 115, 116, 350, 370 : « Gesù dolce. Gesù. Gesù »; Lettres 121, 239 et 371 : « Gesù. Gesù. Gesù ».

renoncer à chercher dans l'usage de celles-ci le moyen de voir si la diplomatique catherinienne a évolué et comment elle l'a fait. Il est possible, et l'on pourrait être amené à le croire, que l'emploi de l'invocation au Sauveur, d'une tournure si franciscaine, ait été plutôt de règle dans les débuts de la carrière épistolaire de la sainte. Mais il ne faut pas oublier que la lettre 20 par exemple, une des plus irrégulières au point de vue des formules, est datée des dernières années de la sainte. Et surtout, toute conclusion qui pourrait être tirée de l'examen des lettres à ce point de vue risquerait d'être erronée par la manière dont le texte en est venu jusqu'à nous. Il n'est pas impossible d'attribuer aux copistes la régularité apparente avec laquelle certaines formules se présentent, particulièrement dans le protocole initial. Et aussi, qui nous prouve que parmi les très nombreuses lettres dont le texte ne nous a pas été conservé, il ne s'en trouvait pas, dont les formules ruineraient toute théorie qu'il nous serait possible de construire avec les matériaux que nous possédons?

Le seul point sur lequel nous ayons quelque certitude, c'est cette disposition fondamentale de la correspondance catherinienne qui veut que l'élément mystique et l'élément pratique soient soigneusement séparés, mais cela ne peut nous servir pour critiquer les lettres et pour établir leur authenticité.

Si l'on ajoute à cela la fâcheuse habitude de terminer la partie mystique par la formule « *Altro non dico* », habitude qui a permis, nous en sommes certains, des retranchements, des mutilations, et qu'un faussaire pouvait utiliser pour des interpolations, on voit quelles difficultés rencontre le critique qui s'attaque à cette correspondance.

On pourra objecter que le style de sainte Catherine est très personnel, trop personnel pour être imité. L'argument ne vaut rien. L'art du pastiche a existé de tout temps. Sans doute, il est peu probable, il serait même invraisemblable, que l'on se fût amusé à inventer des couplets mystiques à la manière de sainte Catherine. Cela eût d'ailleurs été bien inutile, toute cette partie mystique de la correspondance ne nous apprenant pas grand'chose. Mais si quelque dévot avait été tenté de vouloir faire jouer à la sainte tel ou tel rôle dans

telle ou telle circonstance, quoi de plus facile que d'introduire à la place des phrases de la seconde partie des lettres, portant sur des détails matériels, et d'un style banal, tel ou tel passage tendancieux ? Cela ne veut pas dire que l'on ait agi ainsi, mais on ne doit pas négliger de considérer une telle éventualité.

On dira peut-être que toute tentative de ce genre était vouée à un échec du fait que la correspondance de sainte Catherine a été en quelque sorte publiée et éditée alors que les disciples de la sainte, ceux qui l'avaient connue, étaient encore vivants, et que ceux-ci n'auraient pas laissé corrompre ce texte, sacré à leurs yeux. On fera également valoir que cette correspondance nous est connue par l'intermédiaire des secrétaires de la sainte, Maconi, Neri di Landoccio, Barduccio Canigiani, hommes dignes de tout notre respect.

Sans doute, mais nous n'avons pas le manuscrit de Maconi, ni celui de Barduccio, si tant est que ce dernier en ait composé un. Nous avons un manuscrit de Neri, en original, mais c'est un manuscrit partiel et nous voyons combien les textes qu'il contient ont subi de mutilations en passant dans les manuscrits postérieurs. Nous ne constatons, il est vrai, aucune addition, seulement des suppressions ; mais il faut remarquer que le manuscrit F^4 ne contient que des lettres adressées à des personnages sans importance.

Quant à l'argument tiré de l'existence des disciples de la sainte au moment de la réunion et de l'édition de sa correspondance, il manque de force. Evidemment, c'est à cette existence de Maconi que nous devons peut-être de ne pas trouver parmi les lettres celle dont nous parle Caffarini dans le passage discuté au début de ce volume[1], mais rien ne nous prouve que, sur d'autres points, où il n'était pas mis personnellement en cause, Maconi aurait protesté, même de la façon plus que discrète dont il l'a fait dans l'affaire en question. La correspondance de sainte Catherine était en effet au moment où elle fut publiée un document capital. De nombreuses lettres qu'elle contenait affirmaient, avec la légitimité d'Urbain VI, la légitimité des pontifes de l'obédience romaine qui lui avaient succédé. Or, le grand schisme d'Occident

1. *Supra*, p. 6-8.

n'était pas encore terminé[1]. Dénoncer dans la correspondance de sainte Catherine des interpolations ou des faux, s'il y en avait eu, aurait été fournir aux adversaires de la papauté romaine un argument singulièrement redoutable. Quel partisan de l'obédience romaine s'y serait résigné? En dehors de cet argument politico-religieux en faveur du silence, il y en a un autre d'ordre purement religieux. Sainte Catherine avait été pour ses disciples un modèle de toutes les vertus, une manière de Christ féminin[2]. Son œuvre était publiée, on l'espérait lue et admirée. Allait-on, par des protestations sur des points de détail, en atténuer la portée, en diminuer la valeur? Les âmes pieuses qu'inquiètent de nos jours les travaux de la critique ne sont pas une nouveauté dans le monde religieux. Si tous pensent que « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges », combien ont le courage de le confesser? Et surtout quand ces mensonges, ne les mettant pas en cause n'inquiètent aucunement leur conscience Sainte Catherine était une sainte, les plus éminents de ses disciples n'ont jamais dépassé la béatification. La sagesse des peuples qui a fixé à sept la ration quotidienne des péchés commis par un saint ne s'est pas hasardée à calculer celle des bienheureux et encore moins des simples fidèles.

Il ne s'ensuit pas que la correspondance de la sainte contienne un seul faux, mais il est nécessaire de se rendre compte de la facilité avec laquelle il eût été possible d'y introduire des éléments étrangers. Nous n'avons pas les originaux, nous n'avons pas les copies originales des lettres, aucune règle fixe n'a été appliquée lors de la composition de celles-ci et les indications que pourrait nous fournir leur style sont absentes de la partie même des lettres où ont pu être introduites les interpolations.

Faudra-t-il donc renoncer à critiquer cette correspondance? Il reste la critique interne, celle qui permet de surprendre le faussaire dans ses moments d'inattention, de le mettre en contradiction avec le texte qu'il falsifie. Pour y

1. Nous rappelons que l'élection de Martin V qui *seule* met fin au grand schisme d'Occident est du 11 novembre 1417 et que le procès de Venise, commencé en 1411, s'achève en 1416.

2. Cf. *supra*, t. I, pp. 51 et 125.

parvenir il est d'abord nécessaire de fixer la chronologie des documents à critiquer. Or, nous l'avons signalé, les dates sont rares dans les originaux que nous possédons, puisque trois lettres sur huit sont seules pourvues d'une date. Nous sommes encore moins riches en ce qui concerne les manuscrits puisque, au total, et y compris les trois lettres datées en original, nous trouvons 26 lettres munies d'une date sur les 381 qui constituent l'*epistolario* tel que nous le possédons. Or, il est bien certain qu'il y a eu un plus grand nombre de lettres qui, dans l'original, étaient datées. Il suffit de remarquer que sur les deux originaux datés que nous connaissons et que reproduisent les collections manuscrites, l'un a vu sa date disparaître en passant dans celles-ci.

Quoiqu'il en soit nous avons fort peu de lettres datées, mais si les collections manuscrites sont très probablement responsables de la disparition d'un grand nombre de dates, elles nous fournissent en revanche dans l'adresse des lettres, adresse mise en rubrique, un certain nombre de renseignements d'ordre chronologique.

Nous savons par l'examen des originaux que les lettres de sainte Catherine portaient au dos l'adresse de leur destinataire. Ce n'est point celle qui figurait dans l'original que reproduisent les rubriques des manuscrits ou du moins elle ne forme qu'un des éléments de celle-ci. Les premiers éditeurs ont cru bon en effet de donner dans les rubriques quelques renseignements complémentaires sur les personnages auxquels la sainte avait écrit et aussi parfois de spécifier à quel endroit se trouvait la sainte au moment où elle a dicté la lettre que précède la rubrique, compensant ainsi quelques-unes des suppressions exécutées par eux.

Quels sont les auteurs de ces rubriques? Nous savons que Maconi[1], Neri[2] et Barduccio[3] sont responsables de quelques-unes d'entre elles, mais il est difficile de savoir jusqu'à quel point s'étend cette responsabilité. Il ne faut pas oublier en effet, que nous ne connaissons ces rubriques que par l'intermédiaire d'un certain nombre de copistes qui ont proba-

1. Cf. *supra*, p. 94.
2. Cf. *supra*, p. 99, n. 3.
3. Cf. *supra*, p. 104.

blement commis quelques erreurs ou quelques omissions. Toutefois ces rubriques nous fournissent un commencement de chronologie et quelques renseignements précieux. Les allusions aux événements contemporains, connus par ailleurs, qui se rencontrent dans les lettres nous fourniront aussi quelques moyens de préciser la date de celles-ci.

C'est avec ces éléments qu'il nous faut travailler. On voit qu'ils sont de qualité plus que moyenne. En outre, l'état de mutilation dans lequel nous sont parvenues les différentes pièces de la correspondance devra nous contraindre à une réserve constante. Nous ne sommes presque jamais certains, sauf quand nous possédons les originaux, d'avoir un texte complet des lettres et par suite il nous est difficile de faire autre chose que des hypothèses, plus ou moins fondées il est vrai, sur la date qu'il convient de leur attribuer. C'est à cette besogne qu'il faut nous attacher maintenant.

CHAPITRE IX

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX PAPES

Nous ne savons pas si les éditeurs primitifs de la correspondance de sainte Catherine ont eu l'idée de la ranger dans l'ordre chronologique mais nous avons constaté que très rapidement on adopta une manière d'ordre hiérarchique, les lettres étant classées d'après le rang social de leurs destinataires. Cette disposition passera dans les éditions imprimées. Au XVIII[e] siècle, Gigli tentera d'établir une classification chronologique mais dans l'intérieur de chaque groupe de lettres adressées au même personnage. Tommaseo entreprendra, trop tôt et trop vite, un classement général chronologique. M. Gardner dans son livre date celles des lettres qu'il utilise, mais parfois sans justifier son opinion. C'est en 1917 que parut le premier travail méthodique de ce genre. Il était l'œuvre d'une jeune fille, Fraulein Eleonor, Baronne de Seckendorff[1]. Cet ouvrage, qui est bien loin d'être sans mérites, avait cependant le défaut de se limiter aux lettres politiques et à celles-la seules écrites sous le pontificat de Grégoire XI (le titre donne les dates 1371-1378). La baronne de Seckendorff avait eu également le tort de se servir uniquement des sources imprimées, ce qui l'a parfois induite en erreur. Néanmoins son livre a eu le mérite de montrer la voie où il fallait s'engager.

Dans les chapitres qui suivront, nous allons prendre, les unes après les autres, *toutes* les lettres de sainte Catherine dont nous connaissons le texte et essayer pour chacune d'elles de fixer sa date de rédaction. Nous les prendrons dans l'or-

1. *Die kirchenpolitische Tâtigkeit der heiligen Katharina von Siena unter Papst Gregor XI (1371-1378)*, Berlin et Leipzig, 1917, in-8°.

dre où elles se présentent dans la plupart des manuscrits, en tout cas dans ceux de l'édition officielle, celle de Tommaseo Caffarini, conservé presque intégralement par Gigli. Cet ordre a l'avantage de rapprocher les diverses lettres écrites au même personnage, ce qui parfois n'est pas sans utilité. Nous tenterons dans un tableau récapitulatif de résumer les résultats de notre enquête.

Nous connaissons quatorze lettres écrites par la sainte au pape Grégoire XI.

La lettre 1 contient une allusion très claire à la révolte des villes italiennes contre le Saint-Siège. La sainte, qui déclare avoir séjourné à Lucques et à Pise jusqu'au moment où elle écrit, demande au pape d'envoyer dans ces villes et d'agir pour les empêcher de succomber à la pression des Florentins, qui veulent les contraindre d'entrer dans la ligue contre le Saint-Siège[1]. Elle déclare également avoir entendu parler du consistoire du 21 décembre 1375[2]. L'objet essentiel de la lettre semble être la nomination d'un vicaire-général[3] de l'ordre des Frères Prêcheurs. La sainte ayant entendu dire que le pape désirait promouvoir le maître-général à un autre bénéfice, le prie de faire un bon choix et de s'entretenir de celui-ci, avant de se décider, avec Niccolo da Osimo, son secrétaire, et l'archevêque d'Otrante, Giacomo d'Itro, auxquels elle annonce son intention d'écrire[4]. La

1. «... et non temete, Padre, per veruna cosa che avvenga da questi venti tempestuosi che ora vi sono venuti, cioè di questi putridi membri che anno ribellato a voi... Pregovi che vi mandiate, proferendo come padre in quello modo che Dio v' ammaestrarà, a Pisa et a Lucca, sovvenendoli in ciò che si può et invitandoli a star fermi et perseveranti. So stata a Pisa et a Lucca fino a quî, invitandoli quanto posso che lega non faccino con membri putridi che sono ribelli a voi; ma essi stano in grande pensiero, perrochè da voi non anno conforto et dalla contraria parte sempre so stimolati et minacciati... Pregovi che scriviate anco strettamente a misser Piero et fatelo sollicitamente et non indugiate... » (*Lettere*, t. I, p. 4-5).

2. « Quî ô inteso che avete fatto e' cardenali... » (*loc. cit*, p. 5).

3. Sur cette fonction, cf. G. R. Galbraith, *The Constitution of the Domenican Order*, Manchester, 1925, in-8°, pp. 150-155 (Publ. of the Univ. of Manchester, Historical Series, n° XLV).

4. « O inteso ch' el maestro del ordine nostro voi el dovete promuovare ad altro benefitio, unde io vi prego per l'amore di Cristo crocifisso che, se egli è così, che voi procuriate di darci uno buono et virtuoso vicario, perocchè l'ord ne ne à bisogno... Potretene ragionare con Misser Niccola da Osimo et coll' arcivescovo di Tronto et io ne scriverô a loro... » (*Lettere*, t. I, p. 6).

lettre est donc antérieure au 12 mars 1376, date de l'entrée de Pise et de Lucques dans la ligue[1] et postérieure au 21 décembre 1375, date du consistoire[2]. Elle doit être plus proche de la première que de la seconde date, l'appréciation des choix faits par le pape[3] lors du récent consistoire indiquant que la lettre ne doit pas être de beaucoup postérieure à celui-ci. Nous croyons donc pouvoir accepter la date de janvier 1376 proposée[4] pour cette lettre.

Les rubriques des manuscrits *H* et *P*[3] nous donnent la lettre 2 comme écrite au pape après son arrivée à Rome[5]. Elle serait donc postérieure au 17 janvier 1377[6] et antérieure au 27 mars 1378, date de la mort de Grégoire XI[7]; le texte de la rubrique semblerait même indiquer une date assez proche du retour du pape dans sa capitale. La lettre roule sur le thème de la paix[8], insistant sur les misères qu'entraîne la guerre et faisant valoir que la conquête des villes et des territoires ne compense nullement le dommage fait aux âmes[9]. La sainte conseille également au pape de prendre conseil des vrais serviteurs de Dieu et lui recommande en particulier Frère Jacopo da Padova, porteur de la lettre[10].

1. N. Zucchelli et E. Lazzareschi, *S. Caterina da Siena ed i Pisani*, Florence 1917, in-8°, p. 31.

2. Eubel, *Hierarchia Catholica*, Munster, 1913, in-4°, t. I, p. 21.

3. « Credo che sarebbe onore di Dio et meglio di noi che attendeste sempre di fare uomini virtuosi; se si farà il contrario, sarà grande vituperio di Dio et guastamento della santa Chiesa. Non ci maravigliamo poi se Dio ci manda le discipline et flagelli suoi, perocchè giusta cosa è... » (*Lettere*, t. I, pp. 5-6).

4. Gardner, *op. cit.*, p. 153; Seckendorff, *op. cit.*, p. 42; Zucchelli et Lazzareschi, *op. cit.*, p. 30, n. 1.

5. « Al sancto padre sopradecto poi che fu gionto a Roma » (ms. *Harley. 3480*, f° 102 v°; *Palatinus* 57, f° 7 v°).

6. G. Mollat, *Les papes d'Avignon*, 3e éd., Paris, 1920, in-12, p. 128.

7. *Eod. loc.*

8. « La vostra indegna figliuola Caterina... scrive alla vostra Santitate... con desiderio di vedervi giunto alla pace, pacificato voi et li figliuoli con voi, la quale pace Dio vi richiede et vuole che ne facciate ciò che potete » (*Lettere*, t. I, p. 18).

9. « El tesoro della Chiesa è il sangue di Cristo dato in prezzo per l'anima, perocchè il tesoro del sangue non è pagato per la sustantia temporale ma per salute dell' umana generazione. Si che poniamo che siate tenuto di conquistare et conservatere el tesoro et la signorja delle città, le quale la Chiesa a perduto, molto maggiormente sete tenuta di racquistare tante pecorelle che sono uno tesoro nella Chiesa et troppo ne impoverisce quando ella le perde... » (*loc. cit.* p. 18-19).

10. «... et dicovi da parte del dolce Gesù che di questo et dell' altre cose che avete a fare voi pigliate consiglio da' veri servi di Dio... E però sara bene et di grande necessità che voi li teniate allato da voi... Credo che F. Jacopo da Padova,

Rien de tout cela qui ne s'accorde parfaitement avec une date postérieure au retour de Grégoire XI à Rome, rien non plus qui n'empêche de voir dans cette lettre des conseils adressés peu de temps après ce retour; mais il est juste d'ajouter qu'il n'y a pas dans cette lettre d'indications très précises. La baronne de Seckendorff suggère que la lettre en question serait contemporaine de l'arrivée à Rome de l'ambassade florentine, à la fin de janvier[1]. Quoique la chose n'ait rien d'impossible, il faut reconnaître que l'on ne trouve dans la lettre aucune allusion à cette dernière. En définitive, la rubrique des manuscrits est notre seule véritable indication chronologique[2]. Nous dirons donc que la lettre est du premier quart de l'année 1377.

La lettre 3 est postérieure à la révolte des villes contre le Saint-Siège[3] et antérieure au départ de Grégoire XI pour Rome[4]. Son objet semble être d'inciter le pape à s'occuper de la croisade, dans laquelle Catherine voit le remède aux maux dont est accablée la chrétienté[5]. La lettre est donc certainement de 1376 et antérieure au mois d'octobre de cette année. On a voulu la dater de Florence[6] vers la fin d'avril de cette année[7]. La sainte y manifeste le désir d'exprimer de vive voix au Saint Père les sentiments qu'elle

portatore di questa lettera sia uno vero et dolce servo di Dio, el quale vi raccomando; et pregovi che piaccia alla santità vostra che lui et gli altri sempre vi vogliate vedere appresso... » (*Lettere*, t. I, p. 21). Seuls les manuscrits *H* et P^3 donnent au complet le nom du porteur. Les autres manuscrits et les éditions l'appellent F. J. da. P.

1. *Op. cit.*, p. 131.

2. Le P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 21) la croyait écrite avant mai 1376. Mais elle ne parle pas du retour du pape !

3. « Così vi prego et dico, dolce babbo mio, dalla parte di Cristo crocifisso, che facciate voi, cioè che voi con benignità et patientia et umilità et mansuetudine venciate la malitia et la superbia de' figliuoli vostri, e' quali sono stati ribelli a voi... » (*Lettere* t. I, p. 23).

4. « Sù, Padre, mandate in effetto el proponimento che avete fatto dell' avvenimento vostro... »(*loc. cit.*, p. 25) « adunque venite, venite et non tardate più... » (*eod. loc.*)

5. «... vedete che ora è il tempo da dare la vita per le pecorelle che sono escite fuora della gregge. Convienvele dunque cercare et racquistare con la patientia et con la guerra, andando sopra gl' infedeli, rizzando el gonfalone dell' ardentissima et dolcissima croce... Spero nella smisurata bontà di Dio che riacquistarete gl' infedeli et correggerete la malfàie de' cristiani, perocchè all' odore della croce tutti correranno, etiandio coloro che sono stati più ribelli a voi... » (*loc. cit.* p. 24).

6. Gardner, *op. cit.*, p. 171.

7. Seckendorff, *op. cit.*, p. 157.

expose par écrit[1]. Elle lui recommande également le porteur de la lettre, Neri di Landoccio, demandant au pape de lui donner audience et d'ajouter foi à ce qu'il lui dira. Elle suggère également que ce personnage pourrait être utilisé par le pape, si celui-ci désirait faire transmettre à la sainte quelque message secret[2]. Il est question d'une mission de Néri auprès du pape dans deux autres lettres, l'une[3] adressée à Néri lui-même, alors qu'il était en route pour la cour pontificale, l'autre[4] écrite à Raymond de Capoue et dans laquelle la sainte annonce son intention d'expédier Néri. Malheureusement, aucune de ces lettres n'est datée et nous verrons qu'il n'est pas impossible que Néri ait fait plusieurs voyages. D'autre part, si la lettre en question était d'avril 1376, il serait curieux que la sainte, alors que Raymond de Capoue, Giovanni Tantucci et d'autres de ses disciples étaient à la cour d'Avignon[5], ne se servît pas d'eux, à tout le moins pour introduire auprès de Grégoire XI le porteur de sa lettre. Enfin, si la sainte est si éloignée du pape, on comprend mal comment Neri peut à temps lui communiquer les intentions secrètes de celui-ci. Si, au contraire, la lettre date du séjour d'Avignon, tout devient clair. Nous savons que la sainte, étant à la cour pontificale, a communiqué par écrit avec le pape et que celui-ci en a agi de même. On comprend également le rôle de Néri qui, sans difficulté, pourra venir faire à la sainte les recommandations du pape. Nous serions donc tout disposé à dater du séjour de Catherine aux bords du Rhône la lettre 3.

La lettre 4 est également postérieure à la révolte des villes et antérieure au départ de Grégoire XI. Elle roule en effet sur le thème du pardon que le pape doit accorder à ses sujets

1. « piutosto v'el direi a bocca che per scrittura, perrochè io crederei più sfogare l'anima mia... » (*Lettere*, t. I, p. 26).

2. « Pregovi, reverendo padre, che quello che Neri, portatore di questa lettera, vi dirà, che se egli è possibile a voi et di vostra volontà, voi li diate et concediate. Pregovi che li diate audientia et fede di quello che egli vi dirà. Et perchè alcuna volta non si può scrivere quello che vorremmo, si dico, se mi voleste mandare a dire alcuna cosa segreta, el manifestaste a bocca a lui sicuramente perocchè potete... » (*loc. cit.* p. 26).

3. Lettre 278. Cf. *infra*, p. 277

4. Lettre 89. Cf. *infra*, p. 196

5. Cf. lettre 5, *infra*, p. 143

révoltés, dont la conduite a pour excuse leurs mauvais pasteurs et recteurs[1], et aussi sur la nécessité du retour du pape à Rome[2]. C'est par l'amour que le souverain pontife gagnera le cœur de ses fils, non par la guerre. La Baronne de Seckendorff a suggéré de placer cette lettre entre le 11 février, date du procès des Florentins en cour pontificale, et le 31 mars 1376, date du consistoire où la sentence fut rendue contre les révoltés[3]. Il est certain que le ton de la lettre, l'appel à l'amour du pontife pour ses fils, s'expliquerait mal après cette dernière date. D'autre part, et la baronne de Seckendorff ne semble pas l'avoir remarqué, la sainte écrit à un moment où ses disciples sont autour d'elle, puisqu'elle demande pour eux la bénédiction pontificale[4]. Or, Raymond de Capoue, Giovanni Tantucci et d'autres la quittèrent dès la fin de mars pour se rendre à Avignon.

C'est ce que nous apprend la lettre 5 qui, tout en répétant les mêmes avis sur la paix et sur le retour du pape, sert en réalité de lettre d'introduction à Frère Raymond et aux autres fils qui sont avec lui[5]. Or, cette lettre contient une allusion très claire à la révolte de Bologne[6], révolte qui se produisit le 21 mars 1376[7], et qui semble considérée comme

1. « O santissimo babbo mio dolce, io non ci vedo altro modo nè altro rimedio a riavere le vostre pecorelle, le quali come ribelle si sono partite dall' ovile della Santa Chiesa, non obedienti nè subjetti a voi padre. Unde io vi prego da parte di Cristo crocifisso, et voglio che mi facciate questa misericordia cioè con la vostra benignità vinciate la loro malitia. Vostri siano, o padre, et io cognosco et sò che a tutti in comune lo' pare aver male fatto. Et poniamo che scusa non abbino nel male adoperare, nondimeno per le molte pene et cose ingiuste et inique che sostenevano per cagione de' mali pastori et governatori, lo pareva non potere fare altro, perocchè sentendo el puzzo della vita di molti rettori, e' quali sapete che sono demonii incarnati, vennero in tanto pessimo timore... » (*Lettere*, t. I, p. 32-33).

2. « Venite, venite et non fate piu resistentia alla volontà di Dio che vi chiama, et l'affamate pecorelle v'aspettano che veniate a tenere et possedere el luogo del vostro antecessore et campione apostolo Pietro, perocchè voi, come vicario di Cristo, dovete riposarvi nel luogo vostro proprio... » (*loc. cit.*, p. 33).

3. *Op. cit.*, p. 88-89.

4. Dimandovi umilemente la vostra beneditione, et per me et per tutti li miei figliuoli... » (*Lettere*, t. I, p. 33).

5. « Pregovi, padre, che odiate et scoltiate quello che vi dirà frate Raimondo et gli altri figliuoli che sono con lui, che vengono da parte di Cristo crocifisso et da mia, che sono veri servi di Dio et figliuoli della Santa Chiesa... » (*loc. cit.*, p. 39).

6. « Non vi dilongate però dalla pace per questo caso che è adivenuto di Bologna, ma venite... » (*eod. loc.*).

7. Gardner, *op. cit.*, p. 160.

un événement qui vient de se produire. La lettre 5 serait donc des derniers jours de mars 1376.

On a également vu dans la lettre 6 la dernière missive adressée par Catherine au pape avant son arrivée à Avignon et, en conséquence, daté cette épître de la seconde quinzaine de mai[1]. On a même été jusqu'à préciser que la lettre était écrite de Pise, évidemment en cours de route[2]. Cette lettre dont le thème mystique est l'amour de Jésus-Christ pour les hommes[3], contient le conseil de revenir à Rome et d'y revenir sans utiliser les troupes que le Pape avaient rassemblées à cette fin, et d'utiliser au contraire celles-ci pour la croisade[4] où tous les chrétiens réunis oublieront leurs dissensions. La sainte annonce également à Grégoire XI que ses sujets révoltés semblent vouloir venir à résipiscence et qu'elle se rend en un lieu qui n'est pas autrement désigné que par l'adverbe *costa*, là, pour les lui mettre sur les genoux[5]. Elle ajoute, le pape l'ayant consulté pour savoir si elle n'avait pas quelque révélation au sujet de son retour en Italie, que Grégoire XI doit venir le plus tôt possible, si possible avant septembre, sinon pas plus tard que septembre[6]. On n'a peut-être pas assez remarqué qu'il serait étonnant, si la sainte annonçait ainsi son départ pour Avignon, qu'elle écrivît au pape pour le lui dire, puisque, nous le savons par ailleurs, c'est elle qui lui demandait avec impatience de l'autoriser à venir[7]. D'autre part si la lettre était de la fin

1. Gardner, *op. cit.*, p. 176; Seckendorff, *op. cit.*, p. 100-101.
2. *Lettere*, éd. Tommaseo, t. III, p. 278, n. 3.
3. « ... scrivo a voi... con desiderio di vedervi uomo virile et senza veruno timore servile, imparando dal dolce et buono Gesù, di cui voi vicario sete, che tanto fu l'amore suo inestimabile verso di noi che corse all' obbrobriosa morte della croce... » (*Lettere*, t. I, p. 42).
4. « Poi di subito vuole et vi commanda el nostro dolce Salvatore che voi drizziate el gonfalone della santissime croce sopra gl' infedeli et tutta la guerra si levi et vadene sopra di loro. La gente che avete soldata per venire di quà sostentate et fate sì che non venga, perocchè sarebbe piutosto guastare che acconciare... » (*loc. cit.*, p. 43).
5. « Or sù, padre, non state più... perocchè mi pare che la divina Bontà venga disponendo li grandi lupi et facciali tornare agnelli. Et però ora di subito vengo costa per mettarveli in grembo umiliati » (*loc. cit.*, p. 42).
6. « Padre mio dolce, voi mi dimandate dell' avvenimento vostro et io vi rispondo et dico da parte di Cristo crocifisso che veniate el più tosto che voi potete. Se potete venire, venite prima che settembre, et se non potete prima, non indugiate più che infino a settembre... » (*loc. cit.*, p. 43).
7. Lettre 88.

ue mai 1376 — car la date de l'année ne laisse aucun doute — elle serait à peu près sans utilité. C'est le 27 mai que les Bretons de Silvestre Budes, engagés par traité le 20 du même mois, partaient pour l'Italie[1] Le 18 avril Grégoire XI avait demandé à Venise de tenir prêts pour le 1er septembre les vaisseaux qui devaient le ramener à Rome[2]. On ne voit pas très bien dans ces conditions pourquoi Catherine et le pape auraient correspondu. Mais il est un autre moment où Catherine aurait pu écrire cette lettre et où le pape, de son côté, aurait pu désirer son opinion sur son retour. C'est précisément à la fin de mars ou au début d'avril, au moment où il allait prendre la décision de partir en septembre. A ce moment les mercenaires bretons étaient déjà à Avignon ou dans les environs et l'on pouvait espérer amener le pape à les utiliser plus chrétiennement. Quant à la démarche qu'annonce la sainte et dont le résultat devait être, selon elle, de ramener les Florentins à leur père, le pape, ne serait-ce pas tout simplement l'invitation qu'elle avait reçue des gens de la *Parte Guelfa* de venir à Florence pour essayer d'y faire quelque chose pour la paix? Si *costa* désigne Florence, la lettre se comprend bien mieux, croyons-nous. Mais si *costa* a ce sens, la lettre ne saurait être de la fin mai. Nous proposerons donc le mois de mars ou d'avril pour cette lettre, avant le moment où, le délai accordé aux Florentins pour se soumettre étant expiré, la rupture devenait irrévocable.

Les rubriques des manuscrits *H* et P^3, comme le titre de l'édition d'Alde, nous donne la lettre 7 comme écrite par Catherine pendant son séjour à Avignon[3]. Cette lettre contient une allusion fort claire aux obstacles mis au départ du pontife par son entourage[4] et la sainte incite le pape

1. Seckendorff, *op. cit.*, p. 101, n. 50; L. Mirot, *La politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*, dans *Le Moyen Age*, t. XI, 1898, p. 447, n. 2.

2. Mirot, *op. cit.*, p. 448. Il ne saurait s'agir ici de la décision prise et annoncée par Grégoire, le 8 octobre 1374, de partir en septembre 1375 (*eod. loc.*, p. 372-373).

3. « Riposta d'una breve poliza ch'el sopradicto padre santo mando essendo in Avignone, la quali risposta il provoca a venire a Roma ». Les manuscrits P^4, S^2 et S^4 donnent le texte de cette lettre en italien et en latin.

4. « Intesi per la scritta che mi mandaste che li cardenali allegano che el papa Chimento quarto, quando aveva a fare la cosa, non la voleva fare senza il consiglio de' suoi fratelli cardenali... Oime, santissimo padre, costoro v'alle-

à user d'une sainte ruse, faisant semblant de prolonger son séjour et partant subitement et bientôt[1]. On s'accordera, croyons-nous, pour accepter la date d'août 1376[2].

C'est du même séjour[3] que date la lettre 8, son sujet est le même[4] et sa date peut, peut-être, se fixer soit au début d'août, soit au mois de juillet. Nous serions, pour notre part, disposés à la croire antérieure à la précédente, le départ du pape, tout en étant décidé, paraissant moins proche.

Les rubriques des manuscrits nous apprennent que la lettre 9 est écrite pendant le séjour de la sainte à Avignon en 1376 et peut-être de la main de Maconi[5]. Son objet est d'annoncer au pape qu'elle a trouvé un chef pour la croisade en la personne de Louis Ier, duc d'Anjou, frère du roi de France[6]. Elle y parle également du départ du pape pour Rome, mais comme d'une chose décidée et dont elle le remercie[7]. Nous savons par Bartolomeo Dominici que les

gano Papa Chimento quarto, ma eglino non v'allegano papa Urbano quinto, el quale, delle cose che egli era in dubbio se egli era il meglio o sì o no di farle, allora voleva il loro consiglio; ma della cosa che li era certa et manifesta, come a voi l'andata vostra, della quale sete certo, egli non s'atteneva a loro consiglio ma seguitava el suo et non si curava perche tutti gli fussero contrarii... » (*Lettere*, t. I, p. 47-48).

1. « Usate un' santo inganno, cioè parendo di perlongare più dì et farlo poi subito et tosto... » (*loc. cit.*, p. 48).

2. Gardner, *op. cit.*, p. 187 ne précise pas. Seckendorff, *op. cit.*, p. 158 dti entre juillet et septembre.

3. *H* et P^3 donnent la rubrique « essendo essa Katerina in Vignone inducendolo a venire a Roma ».

4. « Voi dovete venire : venite dunque, venite dolcemente senza veruno timore. Et se veruno domestico vi vuole impedire, dite a loro arditamente come disse Cristo a S. Pietro... : va di pò me Satanas, tu mi se'scandalo... Lassate dire chi vuole dire et tenete fermo el santo proponimento. Dissemi el padre mio, frate Raimondo, per vostra parte ch' io pregasse Dio se doveste avere impedimento, et io già n'avea pregato innanzi et dopo la communione santa et non vedeva nè morte nè periculo neuno, e' quali pericoli pongono coloro che vi consigliano... » (*Lettere*, t. I, p. 53-54).

5. « Questo fu nell' anno MCCCLXXVI, la quale io scrissi al santo padre Gregorio XI° mentre che essa Katerina era in Vignone » portent tous les manuscrits de la famille Maconi.

6. «... La vostra indegna et miserabile figliuola vi si raccomanda... con desiderio di vedere adempita la volontà di Dio et desiderio vostro di vedere levato in alto el gonfalone et segno della santissima croce... Sò che mi parbe che voi diceste quando fui dinanzi alla Vostra Santità che egli era bisogno d'avere uno principe che fusse buono capo, altrementi non vedevate il modo. Ecco el capo, padre santo : el duca d'Angio vuole, per la morte di Cristo et reverentia della santa croce, con amoroso et santo desiderio pigliare questa fadiga, la quale per amore che egli à del santo passagio gli pare leggiera. » (*Lettere*, t. I, p. 55).

7. « Pare che la divina bontà tre cose vi richiegga. Dell' una ne ringratio Dio

premières relations entre Catherine et le duc furent peu cordiales[1] et que ce n'est qu'après un certain temps, sinon tout à la fin du séjour de la sainte, que celle-ci fut invitée à Roquemaure[2]. La manière dont la sainte s'exprime au sujet du départ du pape nous donne une indication chronologique semblable. La lettre 9 doit donc être des derniers jours d'août ou des tout premiers jours de septembre 1376.

C'est très certainement d'une date analogue qu'est la lettre 10, incontestablement écrite d'Avignon, quelques jours avant le départ de la sainte[3] et pour réfuter une lettre d'un autre serviteur de Dieu dont, dans l'entourage de Grégoire XI, on opposait l'avis, défavorable au retour à Rome, à celui de Catherine[4].

Toutes les rubriques des manuscrits et les titres des éditions s'accordent pour dire que la lettre 11 a été adressée à Grégoire XI alors que le pontife se trouvait à Corneto[5]. L'édition Alde ajoute la note suivante : « *Perlata hæc epistola per Thomam Guelfaccii a Senensibus legatum missum*[6] », note qui se retrouve dans les manuscrits *S*[2] et *S*[4] sous la forme : « *Lata per Tommasum Guelfaccii per Senenses ambassiatores missa*[7] ». Le personnage nommé dans cette note et dans lequel M. Gardner reconnaît Tommaso di Guelfaccio[8]

et la Santità Vostra... cioè dell' andare a tenere et possedere il luogo vostro. Godo et esulto della buona perseverantia che avete avuta mandando in effetto la volontà di Dio et il vostro buono desiderio... » (*Lettere* t. I. p. 56).

1. *Processus*, f° 132 v°.

2. *Supra*, t. I, pp. 185-187.

3. « Pregovi, dolce padre, che quando piace alla Santità Vostra che mi diate audientia, peroccl.è mi vorrei trovare dinanzi a voi prima che io mi partisse. El tempo è breve, sicchè, dove piacesse a voi, vorrei che fusse tosto. » (*Lettere* t. I, p. 70).

4. M. Gardner (*op. cit.*, p. 193) identifie le serviteur de Dieu avec Pierre d'Aragon et prétend que la lettre était un faux. C'est là une hypothèse entièrement gratuite.

5. « Essendo egli a Corneto ».

6. F° XIIII. On remarquera d'ailleurs que cette note se trouve à la fin du texte de la lettre en question, laquelle porte le numéro 13 dans l'édition d'Alde et est naturellement suivie par la lettre 14, dont le numéro est le même dans l'édition de Gigli.

7. La note en question se trouve au f° 17 des deux manuscrits et dans tous deux à la fin du texte de la lettre 11, et avant celui de la lettre 14 qui lui fait suite.

8. *Op. cit.*, p. 203-204, après le R. P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 96). Mais M. Gardner, comme le jésuite lucquois, a cru que c'était la lettre 14 qui avait été portée par le gésuate et n'a pas remarqué la confusion. Il a été suivi en cela par la baronne de Seckendorff (*op. cit.*, p. 137 et n. 41).

un gésuate que nous voyons agir à un autre moment comme intermédiaire entre Catherine et la Seigneurie de Sienne[1], ce personnage, disions-nous, n'a pu figurer parmi les ambassadeurs envoyés par la République de Sienne pour saluer Grégoire XI, puisqu'il ne semble pas que les Siennois aient envoyé d'ambassade à Corneto[2]. En réalité il y a eu confusion dans les rubriques. La lettre 11 a bien été portée à Corneto par Tommaso di Guelfaccio, mais c'est la lettre qui suit celle-ci dans les manuscrits S^2 et S^4, la lettre 14, qui a été envoyée par l'intermédiaire des ambassadeurs siennois qu'elle recommandait au pape. La lettre incite le pape à la patience et à la miséricorde envers ceux qui l'ont offensé[3]. Elle l'encourage par les bonnes dispositions qu'elle a trouvées dans le lieu d'où elle écrit et le prie de pardonner à une ville qu'elle ne nomme pas et que la nécessité a contrainte de prendre le parti opposé au Saint-Siège[4]. Enfin elle presse le pape d'arriver à Rome[5]. La lettre est évidemment écrite entre le 5 décembre 1376 et le 13 janvier 1377[6], mais il n'est guère possible de préciser davantage, faute de savoir quand Tommaso di Guelfaccio s'est rendu à Corneto. Si, comme nous le croyons, Catherine est arrivée à Sienne au début de janvier[7] et si, comme cela semble certain, elle

1. Lettre 202.

2. Aucune trace n'en est restée et d'ailleurs, étant donné que la république florentine les avait prié de cesser d'envoyer des ambassadeurs jusqu'à ce que les confédérés se fussent réunis, on comprendrait mal cet envoi suivi, à si brève échéance, d'une nouvelle ambassade à Rome.

3. « Pace, pace, santissimo padre. Piaccia alla Santità Vostra di ricevare li vostri figliuoli che ano offeso voi, padre. La benignità vostra vinca la loro malitia et superbia. Non vi sara vergogna d'inchinarvi per placare il gattivo figliuolo ma saravi grandissimo onore et utilità nel cospetto di Dio et degli uomini del mondo. Oime, babbo, non più guerra per qualunque modo. Conservando la coscienzia vostra si può aver la pace, la guerra si mandi sopra gl' infedeli dove ella debbe andare... » (*Lettere*, t. I, p. 78).

4. « Confortatevi che la dispositione di quà secondo che mi è dato a sentire, è pure di volervi per padre, et specialmente questa citta tapinella la quale è sempre stata figliuola della Santità Vostra, la quale costretta dalla necessità li è convenuto fare di quelle cose che li sono spiaciute. Pare a loro che'l bisogno lo abbi fatto fare... » (*loc. cit.* p. 79).

5. « Pregovi, per l'amore di Cristo crocifisso che più tosto che potete voi n'andiate al luogo vostro delli gloriosi Pietro et Paolo... » (*eod. loc.*).

6. Le séjour du pape à Corneto se place entre ces dates. Cf. Gardner, *op. cit.*, pp. 199-200.

7. Cf. *supra*, t. I, pp. 191-192.

écrit de Pise[1], la lettre se placerait donc dans les tout derniers jours de l'année 1376.

Le manuscrit *H* nous fournit pour la lettre 12, écrite du monastère de Santa Maria degli Angeli, à Belcaro, la date du 16 avril 1377[2]. Rien dans le texte ne contredit cette date. Cette lettre est une lettre d'encouragement. Elle nous apprend également que Catherine avait songé à rejoindre le pape à Rome[3], et que Raymond de Capoue et Giovanni Tantucci se trouvaient alors auprès de la sainte[4].

Tous les manuscrits qui nous en ont conservé le texte nous donnent la lettre 13 comme écrite par la sainte pendant son séjour à Avignon[5]. C'est une lettre d'encouragement où se retrouvent les thèmes habituels de la correspondance de Catherine avec Grégoire XI : N'ayez pas peur; réformez l'Eglise dans ses membres; faites la paix et la croisade, et enfin cette phrase : « Je n'en dis pas plus. Pardonnez-moi, pardonnez-moi. Le grand amour que j'ai pour votre salut et ma grande douleur quand je vous vois faire le contraire me font ainsi parler. Volontiers je vous aurais dit ces choses de vive voix pour décharger pleinement ma conscience. Quand il plaira à Votre Sainteté que je vienne à elle, je viendrai volontiers. Faites en sorte que je n'en appelle pas de vous à Christ crucifié, moi qui ne puis me réclamer de nul autre, car il n'en est pas de plus grand sur terre[6]. » Cette phrase est fort intéressante. La sainte ne

1. Nous ne croyons pas en effet que la « citta tapinella » dont parle la sainte dans cette lettre soit Sienne, mais Pise. Cette dernière ville seule pouvait en effet se vanter d'avoir été contrainte par la nécessité de se joindre aux Florentins, ce qui n'était nullement le cas de Sienne.

2. « A dì XVI d'aprile MCCCLXXVI » (ms. *Harley.* 3480, f° 104 v°). M. Gardner (*op. cit.*, p. 208, n. 1) a le premier fait connaître cette date.

3. « Grande desiderio ò di ritrovarmi dinanzi alla Santità Vostra. Molte v'ò ragionare. Non son' venuta per molte occupationi buone et utili per la Chiesa che ci sono aute a fare... » (*Lettere*, t. I, p. 85). C'est de la fondation de Belcaro qu'il s'agit.

4. « E' vostri figliuoli negligenti Maestro Giovanni et Frate Raimondo si raccomandano alla Santità Vostra... » (*eod. loc.*). La sainte recommande également un certain Annibaldo, peut être le porteur de la lettre, dont nous ne savons que le nom et dont il est également question dans les lettres 254 et 256.

5. « Mentre che essa era in Vignone ».

6. « Non dico più. Perdonatemi, perdonatemi che'l grande amore che io ò alla salute vostra et il grande dolore quando veggo il contrario me'l fa dire. Volentieri l'averei detto alla vostra propria persona per scaricare a pieno la coscientia mia. Quando piacerà alla Vostra Santità ch' io venga a voi, verrò volentieri. Fate sì che io non mi richiami a Cristo crocifisso di voi, che ad altro non mi posso richiamare, che non ci è maggiore in terra... » (*Lettere*, t. I, p. 89).

dit rien dans cette lettre qu'elle ne répète dans les autres, elle ne dit qu'une chose plus précise, c'est que le pape doit faire la paix *avec toute la Toscane*[1]. Or, il semble bien évident à la lecture de la phrase traduite plus haut, qu'elle n'a pas encore vu le pape. Cette lettre daterait donc du début du séjour de la sainte à Avignon. Elle serait donc de juin 1376, antérieure au 28 juin, puisqu'à cette date elle écrivait avoir eu une audience du pape[2].

La lettre 14 nous est donnée comme écrite au pape après son arrivée à Rome[3] par les manuscrits *H* et *P*[3]. C'est celle qu'ont portée les ambassadeurs siennois qu'elle recommande à Grégoire XI de recevoir avec douceur[4]. Or, nous savons que l'ambassade quitta Sienne en janvier 1377, probablement vers la fin du mois[5]. La lettre serait donc de la seconde quinzaine de janvier de cette année.

Nous ne connaissons que huit lettres données par les éditions comme adressées au successeur de Grégoire XI le pape Urbain VI, de fâcheuse mémoire. Ce petit nombre peut s'expliquer par la présence de Catherine à Rome, auprès du pape, pendant les deux dernières années de sa vie, et aussi par les circonstances qui, si l'on peut ainsi dire,

1. « L'altra sì è che la volonta sua è questa, et così vi dimanda : egli vuole che vi pacifichiate con tutta la Toscana con cui avete briga... » (*Lettere*, t. I, p. 89).

2. Lettre 197. M. Gardner avait bien relevé la rubrique des manuscrits et daté la lettre d'Avignon, antérieurement à la lettre 8 (*op. cit.*, p. 188, n. 1). La baronne de Seckendorff, induite en erreur par une note de Tommaseo (*Lettere*, t. III, p. 379, n.2) a daté cette lettre d'avril-décembre 1377 (*op. cit.*, p. 139). Elle a sans doute négligé la phrase du début où la sainte exprime le désir de voir le pape sans crainte ou amour charnel de lui ou de ses proches, défaut dans lequel elle voit l'obstacle essentiel au saint désir du pape. Or, nous savons ce qu'est ce « buono desiderio »; c'est le retour à Rome.

3. « Poi che fu gionto a Roma ».

4. « Vengono alla Santità Vostra gli ambasciatori sanesi, e' quali, se gente è al mondo che si possano pigliare con amore, sono essi, et però io vi prego [che] con questo amore li sappiate pigliare... » (*Lettere*, t. I, p. 93).

5. Neri di Donato écrit dans sa chronique : « Li ambasciadori sanesi che andoro a Roma al papa furo questi, cioè : Misser' Andrea di Conte, et misser Joanni Vincenti et Ser Brizio Pavoli et Martino et Pietro Venturini; et tutti si raunaro insieme et andaro a dì... di Gennaio orrevolissimi ». (*SS. RR. Ital.*, t. XV, col. 252). Il semble y avoir désaccord sur le nom des ambassadeurs (*Lettere*, t. I, p. 96) mais, pour ce qui nous intéresse, la date fournie par Neri di Donato importe seule et ne semble pas contestée. Cette date semble avoir échappé à la baronne de Seckendorff qui date (*op. cit.*, p. 138 et 158) la lettre d'avril-décembre 1377.

rapprochant les distances entre le pontife, dont la légitimité était contestée, et la tertiaire, dont l'autorité morale grandissait, rendaient plus faciles, plus normales, des relations personnelles, des entretiens de vive voix.

Quoique les manuscrits ne nous fournissent aucune indication sur la date de la lettre 15, la chronologie de celle-ci est facile à établir. Elle est évidemment antérieure au Schisme, aucune allusion à cet événement ne s'y rencontrant, et les conseils de réforme de l'Eglise qui s'y trouvent, en particulier celui de créer de bons cardinaux[1], nous confirment qu'elle est antérieure à septembre 1378. Etant donné que la sainte y incite Urbain VI à faire la paix avec ses sujets révoltés[2], pour pouvoir faire ensuite la croisade, nous pouvons conclure que cette lettre est antérieure au 28 juillet. Enfin, une allusion très claire[3] au tumulte du 23 juin 1378 nous permet de conclure que cette lettre est postérieure de peu à celui-ci et que la dernière semaine du mois peut être, avec quelque certitude, attribuée comme date à cette lettre.

Il est très probable que la lettre 16 est de peu postérieure à celle-ci, mais cela n'a rien de certain. L'objet de la lettre semble être d'excuser Bartolomeo Dominici lequel, d'après ce que Giovanni Tantucci avait raconté à la sainte, avait offensé Urbain VI en lui dénonçant, sans ménagement, certaines fautes[4]. D'autre part, à la fin de sa lettre, Catherine remercie le pontife pour une grâce qu'il lui a conférée

1. « Ma veramente, santissimo padre, io non so vedere che questo si possa ben fare se voi non reformate el giardino di nuovo della vostra sposa di buone et virtuose piante, attendendo di scegliare una brigata di santissimi uomini in cui troviate virtù... et una brigata di buoni cardenali, che siano a voi drittamente colonne... » (*Lettre*, t. I, p. 101).

2. « Padre mio, non mi dinegate delle mollicole che io v' adimando per li vostri figliuoli, acciocché fatta la pace, voi leviate il gonfalone della santissima croce... » (*Loc. cit.*, p. 102.)

3. « Oime, oime, abbiate misericordia a tante anime che periscono et non mirate per lo scandalo che sia venuto in questa città, nella quale propriamente le dimonia infernali si sono exercitate per impedire la pace et la quiete dell' anime et de' corpi... » (*eod. loc.*).

4. « Questa pena vi prego, santo Padre, che quando lo ignorante figliuolo offendesse in questo, sia senza turbazione vostra, correggetelo della sua ignorantia. Questo dico perchè, secondo che mi disse el maestro Giovanni di Frate Bartolomeo, egli per suo disfetto et per la scropolosa coscientia sua vi dè pena et fecevi alterare. Unde egli et io n'ò avuta grandissima pena, parendoli d'avere offeso la Santità Vostra... Et egli à grande desiderio di rendarsi in colpa dinanzi a voi colà dove piacesse alla Santità Vostra che egli venisse... » (*loc. cit.*, p. 113).

le 24 juin[1]. La lettre est évidemment postérieure de peu à cette date, mais est-elle de 1378 ou de 1379? Il n'y est pas question du Schisme et même les conseils que donne la sainte et certaines expressions employées rendent difficile, sinon impossible, l'existence de cette hérésie au moment où elles sont écrites[2]. Mais, d'autre part, comment concilier le fond même de la lettre, les propos de Maestro Giovanni, avec les événements de juin 1378, au moment où la sainte est à Florence? Toute cette brouille du pape avec Bartolomeo Dominici s'explique mieux à un moment où toute la *famiglia* est à Rome, ou tout au moins quand le principal intéressé s'y trouvait. Or, nous savons que Bartolomeo Dominici n'était pas à Florence avec Catherine[3] en juin 1378. Il n'y a donc aucun obstacle à ce qu'il se soit trouvé à ce moment-là près du pape. Nous conclurons donc, avec quelques réserves, que la lettre 16 est postérieure de peu au 24 juin et sans doute des premiers jours de juillet 1378.

Tous les manuscrits nous fournissent la date[4] de la lettre 17, le 18 septembre 1378, et celle[5] de la lettre 18, le 5 octobre de la même année. Rien dans ces lettres ne contredit ces dates. La sainte n'est pas à Rome et désire évidemment y venir[6].

En ce qui concerne la lettre 19, les manuscrits ajoutent dans leurs rubriques qu'elle accompagnait un envoi de cinq oranges confites et dorées[7], mais ne précisent pas à quel

1. « Ringratio la divina Bontà et la Santità Vostra di quanta gratia il dì d Santo Giovanni mi concedeste... » (*Lettere* t. I, pp. 113-114).

2. « Son certa che per due cose vi si dà pena...; l'una si è, perche udendio che li difetti si commettano vi duole...; l'altra cosa... si è, quando el figliuolo che viene a voi a dirvi quello che elli sente che torna a offesa di Dio... che egli commetta ignorantia... » (*loc. cit.* p. 113).

3. Racontant l'échauffourée de Florence dans sa déposition à Venise il ajoute : « Et licet ego pro tunc non fuerit cum ea... » (*Processus*, f° 132). On peut d'ailleurs remarquer que, d'après le texte de la lettre, Bartolomeo Dominici ne semble pas être dans la même ville que le pape. Ne serait-ce pas que celui-ci venait de partir pour Tivoli? Cf. Eubel et Haupt, *Das Itinerar der Paepste zur Zeit des Grossen Schismas*, dans *Historisches Jahrbuch*, t. XVI, 1895, p. 555.

4. « a dì XVIII di Settembre MCCCLXXVIII. »

5. « a dì V d'ottobre MCCCLXXVIII. »

6. « Altro non vi dico-che se io andassi alla voluntà non mi restarei ancora. Non vorrei piu parole ma trovarmi nel campo della battaglia, sostenendo le pene et combattendo con voi insieme per la verità infino alla morte... » (*Lettere*, t. I, p. 119). « ... et non rimarrò però in pace infino che il suono della voce viva et con la presentia dinanzi alla Santità Vostra... » (*loc. cit.*, p. 128).

7. « presentandoli cinque mele aranci confecte d'oro. »

moment fut fait l'envoi. Le présent qu'accompagnait cette lettre concrétisait avec une préciosité charmante le contenu de celle-ci[1]. La sainte désire voir le pontife sans amertume et expose la cause de cette amertume en termes assez obscurs. Il s'agit de « l'incident causé par les hommes méchants et iniques, remplis de l'amour d'eux-mêmes, lesquels donnent à vous et à vos fils peine pour l'offense faite à Dieu. » Et la sainte ajoute qu'elle « espère dans la bonté de notre doux Créateur que la raison de cette peine disparaîtra, éclairant ou confondant ceux qui en sont cause[2] ». On a voulu voir[3] dans cet incident auquel fait allusion la sainte, le massacre des prêtres bretons, qui suivit l'échauffourée du Ponte Salaro en juillet 1378[4], et dater la lettre de cette époque. Nous avouons qu'il nous paraît difficile de reconnaître dans les paroles de sainte Catherine une allusion à ce massacre. Il est remarquable d'autre part qu'au moment où se signe la paix avec Florence il ne soit aucunement question de cet événement, quand ce ne serait que pour consoler Urbain VI. Nous inclinerions à voir plutôt dans cette affaire qui causait au pape tant d'amertume (on peut se demander, étant donné ce que l'on sait du personnage, si le massacre de quelques clercs d'outre-mont lui en aurait causé aucune !) la proclamation faite par les cardinaux, le 9 août, dénonçant l'élection d'Urbain VI et le déclarant intrus[5]. Cela causait de l'amertume au pape. Cela était pourtant réparable et l'on pouvait espérer que le Créateur, éclairant et confon-

1. « ... Siatemi uno arbore d'amore innestato nell' arbore della vita, Cristo dolce Gesù. Di questo arbore nasca il fiore di concipere nell' affetto vostro le virtù et il frutto, partorendolo nella fame dell' onore di Dio et salute delle vostre pecorelle, el quale frutto nel suo principio pare che sia amaro, pigliandolo con la bocca del santo desiderio. Ma come l'anima à deliberato in se di volere sostenere infino alla morte per Cristo crocifisso et per amore della virtù, così diventa dolce siccome alcuna volta io ho veduto che la melarancia... » (*Lettere*, t. I, p. 138).

2. « Or così dolcemente, santissimo padre, produceremo frutto senza la perversa amaritudine et da questo averemo che si levarà via l'amaritudine che oggi aviamo nelli cuori nostri et nelle menti del caso occorso per li malvagi et iniqui uomini, amatori di loro medesimi, e' quali danno a voi et a' vostri figliuoli pena per l'offesa che se ne fa a Dio. Spero nella bontà del dolce creatore nostro che ci levarà la cagione di questa pena, dando lume o confondendo quelli che vi ne sono cagione... » (*loc. cit.*, p. 139).

3. Le R. P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 140).

4. Gardner, *op. cit.*, p. 273.

5. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 77.

dant les méchants, ferait, en amenant leur soumission, disparaître la cause de l'amertume pontificale. Nous proposerons donc pour cette lettre une date vers le milieu d'août 1378.

Tous les manuscrits datent du 30 mai 1379, après le retour du Pape au Vatican[1], la lettre 20. C'est à propos de ce retour que Catherine félicite Urbain VI, comme aussi d'une procession solennelle d'action de grâces que le pontife avait faite[2]. On y trouve une allusion fort claire soit à la bataille de Marino, soit à la capitulation du château Saint-Ange[3].

Il est plus difficile de dater la lettre 21, pleine de conseils de modération[4] à un pontife qui ignorait ce que c'était que la patience, car elle ne contient aucune indication chronologique. Elle est évidemment postérieure au Schisme, postérieure de quelque temps à l'arrivée de Catherine à Rome[5]. Mais est-il possible de préciser davantage? Une recommandation de la sainte permet peut-être de le faire. Elle recommande à Urbain VI de s'entourer des serviteurs de Dieu afin que ce qui se fait et dit dans le palais pontifical ne soit pas rapporté à l'Antipape et à ses suppôts[6] On peut comprendre par cette remarque que Clément VII est encore en Italie, car, après le retour de celui-ci à Avignon, le danger serait évidemment moindre. Or, Clément VII a quitté l'Italie le 22 mai[7]. D'autre part il n'y a pas d'allu-

1. « A dì XXX di Maggio MCCCLXXVIIII in Roma, tornato a Sancto Petro. »

2. « Godo, padre santissimo, d'allegrezza cordiale che gli occhi miei anno veduto compire la voluntà di Dio in voi, cioè in quello atto umile, non usato già grandissimi tempi, della santa processione... » (*Lettere*, t. I, p. 142-143). Cf. *Leg. Maj.*, § 344.

3. « Perchè, già quattro settimane, singularmente aviamo veduto che la virtù di Dio a operato mirabili cose fatte per mezzo di vile creatura, acciochè vediamo manifestamente che egli è colui che adopera et non la potentia umana... » (*loc. cit.*, p. 142).

4. « ... Mitigate un' poco per l'amore di Cristo Crocifisso quelli movimenti subiti che la natura vi porge... » (*loc. cit.*, p. 151).

5 « Sarei venuta et non averei scritto se non per non darvi tedio nel tanto mio venire... » (*loc. cit.*, p. 152).

6. « Piaccia alla Santità Vostra de tenere persone fedeli presso a se, che si vegga che temano Dio, acciochè quello che si fà et dice in casa vostra non sia portato alli dimoni incarnati... cioè l'antipapa et li seguaci suoi... (*loc., cit.* p. 152).

7. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 175.

sion aux succès urbanistes de la fin d'avril et de mai 1379. La lettre pourrait être de mars-avril 1379[1].

La lettre 22 n'est pas datée et l'on n'est même pas fixé sur son véritable destinataire. Tous les manuscrits, sauf un, la donnent comme écrite à Urbain VI et Tommaso Caffarini, qui en traduit quelques lignes dans le *Supplementum*, suggère qu'elle serait la dernière épître adressée par Catherine au pape, celle dont parle Barduccio dans sa lettre sur la mort de Catherine[2].

Mais le manuscrit *H*, dont les rubriques nous ont été et nous seront encore si précieuses et qui nous a conservé, avec le plus de pureté peut-être, la tradition maconienne, donne à cette lettre comme destinataire, non pas le pape Urbain VI, mais le pape Urbain V. Cette adresse, qui surprend à première vue, ne saurait pourtant, semble-t-il, s'expliquer par une bévue de copiste, ou plutôt de rubricateur. Il faut en effet remarquer les rubriques qui précèdent celle qui nous arrête dans le manuscrit de la collection Harley : f° 8 : « *Al sancto padre papa Urbano XI° presentandoli cinque mele aranci confecte coperte d'oro* »; f° 9 v° : « *Al papa Urbano VI° a dì XXX di Magio MCCCLXXVIIII* »; f° 11 : « *Al padre sancto sopradecto* »; f° 12 : « *Al padre sancto sopradecto* »; et enfin f° 13 v° : « *Al papa Urbano V°* ». Il semble bien que le rubricateur ait voulu marquer qu'il s'agissait d'un personnage différent et l'on ne saurait faire valoir, pour expliquer le chiffre accolé au nom, le fait que la lettre suivante est écrite à Charles V roi de France, celui-ci étant désigné dans la rubrique par son titre et non par son nom.

Il y a donc une tradition qui faisait d'Urbain V le destinataire de la lettre 22. Trouvons-nous quelque autre texte à l'appui de cette tradition? Naturellement, il n'y a rien dans les récits, en quelque sorte officiels, de la vie de Catherine, qui indique que la sainte aurait eu des relations épistolaires avec le pape Urbain V. Mais il y a un texte, non officiel, qui confirme la rubrique du manuscrit *H*.

1. M. Gardner (*op. cit.*, p. 330) date cette lettre du début de 1380, mais ne donne aucune explication.
2. *Supplementum*, Pars III[a], tract. I[us], pp. 122-123.

Cristofano di Gano, dans ses *Memorie* dont nous avons déjà signalé l'intérêt, écrit à propos de Catherine : « Elle écrivit beaucoup de lettres, au Saint Père, le pape Urbain V, aux cardinaux, à Messer Barnabo, à la reine Jeanne, à Messer Giovanni Aguto[1] ». Or, le numéro du pape est écrit en toutes lettres et, pour que l'on ne puisse supposer une erreur de Cristofano di Gano, on doit remarquer que, quelques pages plus haut, ayant à parler du pape Urbain VI, il écrit en toutes lettres son numéro correctement[2].

Voilà donc deux textes indépendants, car le manuscrit *H* n'a rien de commun avec Cristofano di Gano, qui mettent en rapport Catherine et le pape Urbain V. Il faut d'autre part remarquer que même la chronologie traditionnelle n'empêche pas ces rapports, Catherine, d'après celle-ci, ayant eu vingt ans au moment de l'arrivée en Italie de ce souverain pontife.

Ajoutons enfin que nous possédons, comme on le verra, des lettres de sainte Catherine contemporaines du pontificat d'Urbain V et adressées à des personnages considérables.

Mais cela ne suffit évidemment pas pour fixer notre opinion sur la lettre 22. Il faut voir si le texte même s'accorde avec la rubrique du manuscrit *H*, ou si au contraire, il fait pencher la balance en faveur des autres manuscrits et de l'opinion acceptée jusqu'à présent.

Le développement mystique est extrêmement court, la sainte désirant voir le pape suivre l'exemple de saint Grégoire dans sa manière de gouverner l'Eglise et lui recommandant la prudence qui est très nécessaire « particulièrement à Votre Sainteté et à quiconque tiendrait votre place, surtout à notre époque ». Puis, sans autre formule, elle entre dans le sujet. Le Préfet, c'est-à-dire François de Vico, a fait au pape une réponse où il se montre plein de colère et d'irrévérence pour les ambassadeurs romains. Au sujet de cette réponse il semble qu'ils (évidemment les Romains) vont tenir un conseil général et qu'ensuite les chefs des

1. « Scrisse molte lettere al Santo Padre papa Urbano quinto, a' Cardenagli, a Misser Barnabò a la Reina Giovanna, a misser Giovanni Aguto. » (*Memorie*, p. 37.) Il est juste de faire remarquer que nous avons le manuscrit original des *Memorie*, de la main de Ser Cristofano et que ce dernier était notaire.

2. « ... morì egli et la madre al tempo di papa Urbano sexto » (*Memorie*, p. 28).

quartiers et certains autres hommes importants viendront voir le pape. Que celui-ci continue, comme il l'a déjà commencé, à se trouver quelquefois parmi eux et à se les gagner par l'amour. Elle le prie que, ce qu'ils lui diront avoir été décidé au conseil, il le reçoive avec autant de douceur qu'il le pourra, leur faisant en même temps comprendre ce qui est nécessaire. Elle souligne la nécessité qu'il y a pour l'Eglise et pour le pape à conserver dans l'obéissance et le respect le peuple de Rome, origine et capitale de la foi. Au milieu de protestations et d'excuses, elle glisse le conseil de ne pas faire de promesse que l'on ne puisse tenir. Puis elle demande au pape de vouloir bien porter remède à ce que Léon lui dira, le scandale croissanttous les jours, comme on le voit non seulement par l'incident de l'ambassadeur siennois mais aussi par d'autres choses qui engendrent le mécontentement. Elle semble considérer comme responsable quelqu'un qu'elle ne nomme pas, qui est un homme de guerre, qu'elle admet avoir l'amour de la justice, mais de telle façon que cela crée du désordre. Il faut changer de médecin, dit-elle (d'une manière figurée, croyons-nous), ou la maladie empirera. Il faut se souvenir de la ruine qu'ont amenée en Italie les mauvais recteurs dont le gouvernement a dépouillé l'Eglise[1].

1. « ... perocchè mi pare che il lume et la prudentia siano a noi di grandissima necessità, specialmente alla Santità Vostra et a qualunque altro fusse nel luogo vostro, massimamente alli tempi che corrono oggi... ô sentito, Padre Santissimo, della risposta che v' ha fatta l'empio prefetto, drittamente empiuto d'ira et d'irreverentia agli ambasciatori romani; sopra la quale risposta pare che debbano fare consiglio generale, et poi debbono venire a voi e' Caporioni et certi altri buoni uomini. Pregovi, padre santissimo, che come avete cominciato così perseveriate di ritrovarvi spesso con loro, et con prudentia legarli col legame dell' amore. Et così vi prego in quello che essi vi diranno, fatto il consiglio, con tanta dolcezza li riceviate, quanto più potete, mostrando a loro quello che è di necessità, secondo che pare alla Santità Vostra. Perdonatemi... perocchè so che dovete cognoscere sì la condizione de' figliuoli vostri romani, che si tragono et si legano più con dolcezza che con altra forza ô asprezza di parole, et anco cognoscete la grande necessità, che è a voi et alla Santa Chiesa, di conservare questo popolo all' obedientia et riverenzia della Santità Vostra, perocchè quì è il capo et il principio della nostra fede. Et pregovi umilmente che con prudentia miriate di sempre promettere quello che vi debbe essere a voi possibile di pienamente attendere, acciochè non ne seguiti poi danno, vergogna et confusione... Anco vi prego che di quello che Leone vi disse, voi ci poniate rimedio, perocchè tutto dì questo scandalo cresce più, non solamente per quello che fu fatto all' ambasciatore senese, ma per altre cose che tutto dì si veggono, le quali anno a provocare ad ira li cuori debili delli uomini. Non avete oggi bisogno di questo ma di persona che sia strumento di pace et

Il faut reconnaître que tout ceci manque de clarté et qu'il y a quelques chances que le texte de notre lettre ait subi des mutilations. On comprend difficilement comment la réponse faite *au pape* par le préfet de Vico, quelque insultant que ce dernier ait pu être pour les ambassadeurs romains, peut justifier la démarche des Romains auprès du pape. Et si ce sont les ambassadeurs romains qui ont été trouver le Préfet, pourquoi celui-ci aurait-il alors répondu au pape?

Un seul fait semble certain: la lettre est écrite à Rome. Nulle part ailleurs Catherine n'aurait été au courant de la démarche projetée par les Romains. Il faudrait donc admettre un séjour de Catherine à Rome en 1367-1370, si le destinataire de la lettre était Urbain V. Et quoique la chose n'ait rien de matériellement impossible, il faut reconnaître que nous n'avons aucune trace de ce séjour.

Si le destinataire est Urbain VI, nous savons au contraire que Catherine a séjourné à Rome depuis le début de décembre 1378 jusqu'à sa mort en avril 1380 et ce serait dans ces limites qu'il faudrait fixer la date de la lettre 22.

La question de la réponse de François de Vico est plus difficile à trancher. Nous savons que le Préfet, mécontent de la manière dont Urbain VI appliquait les clauses du traité signé par Grégoire XI, fut des premiers à faire opposition au pontife. Les ambassadeurs que le pape avait envoyés au Préfet et à la Commune de Viterbe dès son avènement, en avril 1378, furent traduits en justice, condamnés à la confiscation de leurs biens et à la peine de mort. Dès le mois d'août, à Viterbe, l'autorité d'Urbain VI était méconnue et les actes datés « *Sede vacante*[1] ». Bien entendu, dès l'élection de Clément VII, Francesco de Vico se déclara

non di guerra. Et poniamo che egli el facci con buono zelo di giustitia, sono moiti che la fanno con tanto disordine et con tanto impeto d'ira che escono fuora dell' ordine et della ragione. E però prego la Santità Vostra strettamente che condescenda alla infermità delli uomini a procurare d'uno medico che sappi meglio curare la infirmità di lui et non aspettate tanto che la morte ne venga. Che io vi dico che se altro rimedio non ci si pone la infermità crescerà. Poscia ricordovi della ruina che venne in tutta Italia per non provedere alli cattivi rettori, che governavano per sì fatto modo che essi sono stati cagione d'avere spogliata la chiesa di Dio... » (*Lettere*, t. I, pp. 157-158). Le texte a été amélioré d'après le manuscrit *H* cité par Gardner, *op. cit.*, p. 331, n. 1.

1. C. Calisse, *I Prefetti di Vico*, dans *Archivio della Società Romana di Storia Patria Patria*, t. X, 1887, p. 377.

pour le pape français auquel il demeura fidèle. On ne voit donc pas comment il y aurait eu des relations entre Urbain VI et le préfet (excommunié solennellement dès novembre 1378)[1] pendant le séjour de Catherine à Rome, et pourquoi les Romains se seraient venus plaindre au pape de la réponse du préfet.

Les rapports d'Urbain V et du préfet laissent au contraire la place à des relations diplomatiques. Nous savons en effet que le pontife a joué le rôle de pacificateur entre les Romains et leur éternel adversaire. Le 21 mai 1370, le pape écrit aux Romains pour leur demander d'absoudre François de Vico comme il l'a fait lui-même[2] et le 23 mai, à Montefiascone, il fait déjeuner ensemble à sa table le préfet et les ambassadeurs romains[3].

Il est vrai que ni dans un cas, ni dans l'autre, nous ne pouvons préciser l'incident dont parle la lettre 22, mais il apparaît plus vraisemblable sous Urbain V que sous Urbain VI.

En revanche les observations respectueuses que présente la sainte au Souverain pontife se comprennent mieux adressées à Urbain VI, ce personnage chez qui « on ne sait qu'admirer le plus de sa bizarrerie ou de son emportement[4] » qu'à Urbain V, dont l'Eglise a, à juste titre, sanctionné les vertus par le titre de bienheureux.

En ce qui concerne les avertissements de Catherine touchant l'homme de guerre maladroit encore que bien intentionné, on[5] a proposé de voir dans celui-ci, soit le comte de Nola, soit Tommaso da Sansevcrino, deux grands seigneurs napolitains, compatriotes du pape, et auxquels celui-ci donna toute sa confiance au début de son pontificat[6], allant

1. C. Calisse, *eod. loc.*
2. M. Antonelli, *La dominazione pontificia nel Patrimonio negli ultimi venti anni del periodo avignonese*, dans *Archivio della Soc. Rom. di Stor. Pat.*, t. XXX, 1907, p. 297.
3. *Iter Italicum Urbani V* dans les *Vitæ Paparum Avenionensium* de Baluze, ed. Mollat, Paris, 1916-1928, t. IV, p. 137.
4. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 68.
5. Le R. P. Burlamachi dans sa note G. (*Lettere*, t. I, p. 162).
6. Voir la lettre de Cristoforo da Piacenza, envoyé de Mantoue à la cour pontificale, du 24 juin 1378 (A. Segre, *I dispacci di Cristoforo da Piacenza* (1371-1383), dans l'*Archivio Storico Italiano*, t. XLIV, 1909, p. 272.

même, pour s'attacher le dernier, jusqu'à s'aliéner irrévocablement Onorato Caetani, le comte de Fondi, sur les terres duquel les cardinaux dissidents trouveront refuge et protection. Il est vrai que les mêmes observations pourraient peut-être s'appliquer à Gomez Albornoz, le neveu du grand cardinal.

Enfin, si nous ne pouvons identifier la date ni la nature de l'insulte faite à l'ambassadeur siennois, nous savons qu'en 1379 les Siennois essayèrent d'intervenir entre le pape et le Préfet[1], ce qui a pu amener un incident, au lieu que rien dans le séjour d'Urbain V à Rome ne se rapporte à une affaire de ce genre[2].

Ce qui nous amène à pencher envers une date sous le pontificat d'Urbain VI, c'est la phrase de la sainte sur la ruine de l'Italie par les mauvais recteurs, phrase possible si elle est adressée à Urbain V, mais combien plus vraisemblable dans une lettre à Urbain VI auquel était revenu la tâche de faire la paix avec les villes révoltées contre le Saint-Siège.

Mais si la lettre 22 est adressée à Urbain VI, s'ensuit-il qu'il faille voir en elle la dernière lettre de la sainte à ce pontife, celle dont parle Barduccio dans sa lettre à Suora Caterina di Peroboni? Rien n'est moins certain, surtout si l'on songe que Tommaso Caffarini lui-même n'en était pas bien sûr[3], et l'on sait qu'il avait la certitude facile. Nous croyons donc plus sage de conclure que la lettre 22 date des années 1379-1380, sans préciser davantage, et que son destinataire est le pape Urbain VI.

1. Neri di Donato dans *SS. RR. Ital.*, t. XV, col. 265, s. a. 1379 : « Sanesi mandaro due ambasciadori cioè Goro di Goro Sansedoni e Agnolino di Giovanni, lanaiuolo. Andaro al Papa e al Prefetto da Vico per mettare pace fra loro, imperocchè el Papa avea guerra col detto Prefetto. »

2. Il ne s'agit pas en tout cas de l'ambassade de 1367 que nous connaissons bien grâce au travail de L. Fumi, *Un' ambasciata de' Sanesi a Urbano V nel transferimento della Sede in Roma*, dans *Arch. della Soc. Rom. di Stor. Pat.*, t. IX, 1886, pp. 129-162.

3. « Judicavi potuisse fore », dit-il au passage en question.

CHAPITRE X

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX HAUTS DIGNITAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET AUX SÉCULIERS

Nous possédons neuf lettres adressées par sainte Catherine à des membres du Sacré Collège : deux au Cardinal Pierre d'Estaing, deux au cardinal Pedro de Luna, le futur Benoît XIII, deux au cardinal Giacomo degli Orsini, une au cardinal Pietro Corsini, une au cardinal Bartolomeo Badoara, de l'ordre des Ermites de saint Augustin, une enfin aux trois cardinaux italiens Giacomo degli Orsini, Pietro Corsini et Simone di Bozzano.

La lettre 23 est adressée au cardinal-évêque d'Ostie, Pierre d'Estaing. Trois manuscrits, *H*, P^3 et P^5, ajoutent au nom du cardinal la mention qu'il venait d'être nommé légat par le pape[1], le manuscrit P^4 ajoute de plus qu'il était alors à Corneto[2]. La lettre tout entière est bâtie sur un jeu de mots. Le cardinal ayant été nommé légat (*legato*), la sainte désire le voir lié (*legato*) du lien de la charité et l'incite à lever l'étendard de la croix très sainte, autrement dit à s'employer en faveur de la croisade[3]. La lettre tout entière est écrite dans un style familier et ne contient aucune excuse sur l'au-

1. « fatto ine dal Sancto Padre nuovamente legato » (*H.* f° 113 v°); « fatto quivi dal Sancto Padre nuovamente legato » (P^3, f° 83) « fato legato nuovamente del Sancto Padre » (P^5, f° 5).

2. « In Corneto, essendo nuovamente fatto ine legato ». Cf. Gardner, *op. cit.*, p. 107, n. 1.

3. « Io Caterina... scrivo a voi... con desiderio di vedervi legato nel legame della carità, siccome sete fatto legato in Italia, secondo ché ò inteso, della quale cosa ò molto singolare letitia... » (*Lettere*, t. I, p. 164); « Son certa che essendo voi nel legame dolce della carità, voi usarete la legatione vostra, la quale avete ricevuta del Vicario di Cristo, per le modo che detto è... (*eod. loc.*, p. 165). « ... siate sollecito et non negligente in quello che avete a fare et a questo m' avedrò se voi sarete legato et se avete fame di vedere levato el gonfalone della santissima croce... » (*loc. cit.*, p. 166).

dace de la sainte, ce qui forme généralement l'accompagnement indispensable des lettres écrites par sainte Catherine aux grands de ce monde et aux grands dignitaires ecclésiastiques en particulier Le cardinal a reçu le chapeau, étant absent, à Montefiascone le 7 juin 1370. lors du consistoire tenu par Urbain V avant son départ pour Avignon[1]. Il reçut peu après, et avant le départ d'Urbain, le titre de légat pour l'Italie du Sud, légation qui comprenait Rome et le Patrimoine[2]. Le 5 septembre 1370 le pape s'embarquait à Corneto, où, très vraisemblablement, Pierre d'Estaing l'avait accompagné. M. Gardner, sans donner d'ailleurs aucune raison, date cette lettre de 1372. Il s'appuie évidemment sur le fait que Pierre d'Estaing a été transféré de la légation de Pérouse à celle de Bologne par le pape Grégoire XI en 1371[3]. Mais il suffit de regarder le texte de la lettre 23 pour se rendre compte que celle-ci s'adresse à quelqu'un qui est nommé légat pour la première fois. Il faut donc dater cette lettre de l'année 1370 et très probablement du début de septembre de cette année.

M. Gardner[4] estime que la lettre 24 fut écrite au même cardinal peu après la précédente, ce qui la mettrait aussi selon lui, en 1372. Mlle de Seckendorff propose une date analogue[5]. Ces deux auteurs sont influencés par le transfert du cardinal à la légation de Bologne. La sainte invite Pierre d'Estaing à agir virilement. Lui faisant remarquer qu'il joint à l'autorité spirituelle la temporelle, elle le prie de rétablir la paix et, avec ses collègues, d'amener le pape à faire la paix[6]. Le cardinal est évidemment en légation quand cette

1. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 21.

2. Gardner, *op. cit.*, p. 77. Cette légation lui fut confirmée par Grégoire XI (*eod. loc.*, p. 80). Sur son activité comme légat on trouvera des renseignements intéressants dans Antonelli, *op. cit.*, des *Arch. della Soc. Rom. di Stor. Pat.* t. XXXI, 1908, pp. 129-140 et 321-328.

3. Gardner, *op. cit.*, p. 106, suivi par Seckendorff, *op. cit.*, p. 27-28.

4. Gardner, *op. cit.*, p. 109.

5. Seckendorff, *op. cit.*, pp. 27-28.

6. « Voi sete posto ora nel temporale et nello spirituale et però vi prego... che facciate virilmente et procurate l'onore di Dio... Sopra l'atto temporale, el quale alla santa intentione è spirituale, fate virilmente procacciando quanto potete la pace et l'unione di tutto el paese, et per questa santa operazione se bisognasse dare la vita del corpo, mille volte, se fusse possibile, si dià. Che oscura cosa è a pensare et a vedere il vederci inguerra con Dio per la moltitudine de' peccati de' sudditi et de' pastori, et per la rebellione che è fatta alla Santa

lettre lui est écrite. Elle est donc antérieure au mois de mars 1374, date à laquelle expire la légation de Pierre d'Estaing à Bologne[1]. Mais s'agit-il de la légation de Bologne ou de la première légation? On remarquera qu'il n'est pas question du retour du pape à Rome, thème en quelque sorte classique dans les lettres adressées par la sainte au pape Grégoire XI et aux membres de l'entourage de celui-ci. Mais est-il bien certain que, dès l'avènement de Grégoire XI, Catherine ait mené cette campagne? Sainte Brigitte de Suède était encore vivante et c'était elle que cette cause passionnait. On n'a peut être pas souligné ce fait curieux, que la première mention d'une lettre écrite par Catherine au pape Grégoire XI se trouve dans une lettre où la sainte raconte la visite que lui a faite le confesseur et directeur de la sainte princesse suédoise, après la mort de celle-ci[2]. Il serait donc peut-être imprudent de tirer argument de l'absence de ce thème du retour. Les allusions à la guerre qui divise les chrétiens sont-elles plus faciles à préciser? A partir de 1371, la guerre est incessante entre Bernabo Visconti et le Saint-Siège[3] et lentement s'accumulent dans l'Italie les éléments qui détermineront l'explosion de 1375. Est-ce à cette guerre que fait allusion Catherine dans la lettre? Dans ce cas, il s'agirait de la légation bolonaise de Pierre d'Estaing et non plus, comme dans la lettre précédente, de la légation romaine. Cela est possible mais nullement certain. Au moment où Urbain V quitta l'Italie, Pérouse n'avait pas encore accepté de se soumettre au Saint-Siège, et ce n'est qu'au mois de novembre que la paix fut signée[4]. Or, cette paix intéressait particulièrement le légat pour le Patrimoine. Serait-ce à cette paix que Catherine inciterait Pierre d'Estaing? Nous serions assez disposés

Chiesa in guerra anco corporale, et dove la guerra ogni fedele cristiano debba essere apparechiato a mandarla sopra gl' infedeli et li falsi cristiani, la fanno l'uno contro l'altro, et così scoppiano li servi di Dio... Pace, pace, pace, padre carissimo, raguardate voi et gli altri et fate vedere al Santo Padre più la perditione delle anime che quella della città... » (*Lettere*, t. I, pp. 174-175).

1. Gardner, *op. cit.*, p. 118.
2. Lettre 117.
3. Sur ces événements voir le travail de G. Romano, *La guerra tra i Visconti e la Chiesa* (*1360-1376*) dans le *Bollettino della Società Pavese di Storia Patria*, t. III, 1903, pp. 412-437.
4. Gardner, *op. cit.*, p. 79.

à l'admettre. Le ton de la lettre semble bien impliquer que le cardinal n'était pas légat depuis longtemps et la soumission de Pérouse, achevant l'œuvre d'Albornoz, pouvait permettre enfin l'union des chrétiens d'Italie contre les infidèles. La lettre 24 pourrait donc être d'octobre 1370, postérieure de peu à la précédente.

Pedro Martinez de Luna, cardinal du titre de Santa Maria in Cosmedin, le futur Benoît XIII, si célèbre dans les annales du grand schisme d'Occident, figure dans l'*epistolario* comme le destinataire de deux lettres de la sainte. Or, les manuscrits et l'édition Alde, dans leurs rubriques ou titres, au lieu de le désigner par son nom, essentiellement pontifical, de Pierre, l'appellent Messire Simon, cardinal de Luna[1]. Est-ce à Simon le pêcheur, ou à Simon le magicien qu'ont pensé les rubricateurs? Nous pencherions en faveur de la seconde explication. Il faut toutefois remarquer cette manière de désigner le pontife dont l'opiniâtreté devait faire tant de mal à l'Eglise. Que l'on ait voulu évoquer ainsi le reniement de la maison de Caïphe ou les abominations de la Samarie, il n'en reste pas moins que nous avons dans ces rubriques une preuve de la passion qui poussait les premiers éditeurs de la correspondance.

La lettre 25 peut se dater avec une certaine précision. La sainte y fait une allusion très claire[2] au rôle du cardinal dans le conclave du 8 avril 1376, où il passait pour avoir assuré l'élection d'Urbain VI[3]. Elle se plaint d'autre part que, dans la ville où elle se trouve, l'interdit ne soit pas respecté et que les séculiers et les mendiants célèbrent l'office[4]. Or, Salvestro de' Medici, dès son entrée en charge comme gonfalonier de justice, le 1er mai 1378, prescrivit la stricte

1. « A Missere Symone, cardenale de Luna » dans les manuscrits P^1, S^2, S^4, M et S^5.

2. « Voglio dunque, dolce padre mio, v' innamorate dalla verità acciocché il santo principio che faceste, cognoscendo che la sposa di Cristo aveva bisogno di buono et santo pastore, et per questo vi metteste senza timore ad ogni cosa.. » (*Lettere*, t. I, p. 179).

3. Valois, *op. cit.*, t. I, pp. 43 et 73.

4. « E io, carissimo padre, ve ne posso render ragione che elli è così, perrocchè ,nel luogo dove io so, lassiamo andare de' secolari che si trovano cattivi assai et pochi de' buoni, ma de' religiosi et cherici secolari et singularmente li frati mendicanti, li quali sono posti dalla dolce sposa di Cristo per annuntiare et bandire la verità, essi si scordano della verità et in pulpito la mengano... Questo fico per lo interdetto che elli anno rotto... » (*Lettere*, t. I, pp. 178-179).

observance de l'interdit[1]. La lettre a donc été écrite entre le 8 avril et le 30 avril 1378, et plus probablement vers le début de cette période.

La sainte, dans la lettre 26, écrit au cardinal aragonais que la rumeur du désaccord entre le pape et les cardinaux est venue jusqu'à elle. Elle le conjure de demeurer fidèle à Urbain et de presser celui-ci de faire la paix, de réformer l'Eglise et d'éviter le scandale horrible d'un schisme qu'elle semble prévoir[2]. La lettre est évidemment antérieure au départ du cardinal de Luna pour Anagni le 24 juin[3]. Le 10 mai on savait à Florence qu'il y avait désaccord entre le souverain Pontife et les ultramontains du Sacré Collège[4]. Il est donc très vraisemblable que la lettre 26 date de la seconde quinzaine de mai 1378.

Adressées au cardinal Giacomo degli Orsini, nous avons deux lettres de la sainte, les lettres 27 et 28. Comment la sainte avait-elle connu le cardinal? On a remarqué que, se rendant à Avignon en 1371 pour y recevoir le chapeau, il était passé par Sienne[5]. Nous savons d'autre part qu'en

1. Perrens, *Histoire de Florence*, t. V, p. 196; A. Gherardi, *La guerra dei Fiorentini con papa Gregorio XI*, dans *Archivio Storico Italiano*, Ser$_a$ III^a, t. V, 1867, part. II, p. 122.

2. « Parmi avere inteso che discordia nasce costa tra Cristo in terra et con li discepoli suoi, della quale cosa ricevo intollerabile dolore, solo per lo timore che io ò della eresia... et però vi prego... che voi non vi stacchiate mai della virtù et del capo vostro, et pregovi che pregate Cristo in terra strettamente che tosto faccia questa pace, perocchè troppo sarebbe duro a combattere dentro et di fuore..; diteli che si fornisca de buone colonne, ora in su el fare de' Cardenali, li quali siano uomini virili et che non temino la morte, ma disponghinsi con virtù a sostenere per l'amore della verità et per reformatione della Santa Chiesa infino alla morte et dare la vita, se bisogna, per onore di Dio... » (*Lettere*, t. I, p. 188). «... prego voi quanto io so et posso che pregate Cristo in terra et gli altri che tosto si facci questa pace et che tenghino quelle vie et quelli modi che siano onore di Dio et reformatione della Santa Chiesa et a levare questo scandalo... » (*eod. loc.*, p. 189).

4. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 74.

3. *Diario d'anonimo fiorentino*, éd. A. Gherardi, dans *Documenti di Storia Italiana*, t. VI, *Cronache dei secoli XIII e XIV*, Florence, 1876, in-4°, p. 354 : « Oggi a dì X di maggio 1378 venne in Firenze novelle di Roma, come papa Urbano sesto voleva andare a Alagnia e aveva fatte suoe some. Onde il papa sentì un' trattato ch' avieno fatto i cardinali oltramontani. Volevano avvelenare messer lo papa. Onde sentendo il papa questo trattato fatto, che volevano avvelenarlo, si fecie tornere le some i' Roma, e fu i' Roma grande romore per questo fatto. Onde il papa immantenente, veggiendo questo, subitamente si casso tutti suoi uficiali e sì si a chiamati ufficiali di nostra lingua. Onde veggiendo i cardinali oltramontani che 'l papa s'avvide di questo tranello, si si partirono di Roma e adaronne ad Alagnia. »

5. Le R. P. Burlamachi dans sa note A (*Lettere*, t. I, p. 197).

1374, il était protecteur de la République de Sienne à la cour pontificale[1].

La lettre 27 roule sur le thème banal de la charité. La sainte exhorte Orsini à la vertu et l'incite à ne pas faire comme les autres cardinaux qui sont un objet de scandale. Elle termine en le priant d'agir sur le pape pour hâter sa venue et l'amener à prêcher la croisade, détournant ainsi sur les infidèles la guerre que se font entre eux les chrétiens[2]. Orsini ayant reçu le chapeau en 1371[3], la lettre est certainement postérieure à cette date, mais l'est-elle de beaucoup? Il semble bien qu'elle soit antérieure à la révolte des villes contre le Saint-Siège, car il n'y est question que de la guerre que les chrétiens se font entre eux. Peut-on même voir dans ceci une allusion à la guerre contre le Visconti? Après tout, celle-ci était, jusqu'à un certain point, une révolte contre le Saint-Siège. La guerre anglo-française, obstacle réel à la croisade, peut tout aussi bien être visée. Ceci pourrait nous amener à dater cette lettre d'une époque assez rapprochée de la remise du chapeau à Orsini[4]. Mais il y a dans la lettre une phrase sur le retour du pape dans laquelle on exprime le désir de ne plus voir celui-ci retardé. Il faut, semble-t-il, en conclure que Grégoire XI, après avoir annoncé son retour, en avait modifié la date. Or, en février 1374, Grégoire XI avait pour la première fois annoncé son intention de quitter Avignon et de retourner à Rome, sans préciser, d'ailleurs, de date pour ce retour[5]. En avril 1374, une trêve ayant été signée entre les rois de France et d'Angleterre, on fixa le départ pour l'automne de 1374 ou le début de 1375 et dès

1. Neri di Donato, dans *SS. RR. Ital.*, t. XV, col. 236.

2. « Pregovi per quello amore ineffabile che voi mi siate uno campione nella Santa Chiesa, cercando sempre l'onore di Dio et la esaltatione sua et non di voi medesimo... Studiatevi di fare cio che potete, pregando el Padre Santo che tosto ne venga et non tardi più, et confortalelo a ratto levare el gonfalone della santissima croce et andare sopra gl' infedeli, acciocchè la guerra, che è tra Cristiani vada sopra di loro, et non temete per veruna cosa che vedeste apparire, perocchè l'aiuto divino è presso di noi. » (*Lettere*, t. I, p. 197).

3. Eubel, *op. cit.*, t. I, p.

4. Je ne crois pas qu'il faille attribuer une valeur en quelque sorte chronologique à la phrase « Io voglio dunque che voi siate forte poiche Dio v' à fatto colonna nella Chiesa Santa sua. » (p. 195) et en conclure que Orsini venait de recevoir le chapeau.

5. Mirot, *op. cit.*, p. 363.

juillet le retour était reporté à mai 1375[1]. Ce pourrait être donc dans les premiers mois de 1374, ou vers le milieu de cette année qu'aurait été écrite la lettre 27. A vrai dire, son objet est peu clair et l'on a le droit de se demander s'il n'y avait pas quelque chose de plus dans le texte. Tel qu'il est, avec les réserves nécessaires, nous proposerons donc de le dater du milieu de l'année 1374[2].

C'est toujours le thème de la paix pour rendre la croisade possible que reprend la sainte dans la lettre 28, mais la guerre qu'elle veut voir finir est plus dangereuse que celle dont il était question dans la lettre précédente. Il s'agit de ces membres pourris qui sont révoltés contre leur chef, pour employer les expressions mêmes de la sainte, autrement dit les Florentins et leurs alliés[3]. La lettre est donc postérieure à l'été de 1375 et même probablement à la fin de cette année Mais est-on justifié en la datant, comme l'a fait M. Gardner[4] du début de 1376 ? Il serait curieux, si la lettre était de cette époque, que la sainte ne demande pas le retour de la papauté en Italie. N'est-ce pas pour elle le remède à tous les maux dont souffre la chrétienté ? Il semble que le pape ait reçu des propositions des révoltés et Catherine semble en conseiller l'acceptation plutôt que de faire la guerre. Il faut donc que la lettre soit d'un moment où la question du retour de

1. Mirot. *op. cit*, p. 372.

2. Cette lettre pourrait peut-être ainsi se rattacher à la visite d'Alphonse de Valdaterra, le directeur de sainte Brigitte, morte en 1373, dont sainte Catherine reprenait l'action.

3. « Oime, oime, non dormite più voi et gli altri campioni della Santa Chiesa, non attendete più a queste cose transitorie, ma attendete alla salute dell' anime che vedete che il dimonio non resta mai di divorare le pecorelle... et tutto è per la mala cura de' pastori... Attendeteci per l'amore di Dio, adoperate ciò che potete col vostro dolce Cristo in terra che procuri di fare buoni pastori et rettori. Oime, Dio amore, non fate più scoppiare et morire noi et li altri servi di Dio, ma siate sollicito a fare ciò che potete di mostrare che voi avete la fame dell' onore di Dio et della salute dell' anime et non tanto sopra il popolo cristiano, ma anco sopra il popolo infedele pregando Cristo in terra che tosto rizzi il gonfalone della santissima croce sopra di loro. Et non temete per veruna guerra o scandalo che venisse, ma fate virilmente che quello sarà il modo di venire a pace. Pregovi... che della guerra che avete con questi membri putridi, che sono ribelli al capo loro, voi pregate il Padre Santo che si vogli riconciliare et fare pace con essi che potendo avere la pace con quelli modi debiti che richiedono al ben della Santa Chiesa è meglio che a fare con guerra. Poniamo che ingiuria abbia ricevuta da loro, nondimeno dobbiamo discernere quello che è maggior bene. » (*Lettere*, t. I, p. 202-203).

4. Gardner, *op. cit.*, p. 159.

la papauté ne se pose pas, donc ne se pose plus, où la guerre continue entre Florence et le Saint-Siège et où le pape peut obtenir une paix, qui n'est peut-être pas celle qu'il veut, mais qui n'en serait pas moins bonne pour l'Eglise. Les mois d'été de l'année 1377 remplissent ces conditions[1]. c'est pourquoi nous proposerions de dater de cette période la lettre 28.

Comme le cardinal Orsini. Pietro Corsini, cardinal de Porto, avait été prié par les Florentins de soutenir leur intérêt dans leur conflit avec le pape[2] et d'user de son influence pour amener un arrangement. C'est à Corsini que sainte Catherine écrit la lettre 29. On y retrouve les thèmes de la lettre 28 mais avec, en plus, le vœu de voir le pape revenir en Italie[3]. On ne fera pas de difficulté, croyons-nous, d'accepter pour cette lettre la date proposée par M. Gardner[4], les premiers mois de l'année 1376. Nous irions même jusqu'à préciser un peu plus et dire février-mars 1376, car il semble bien que quand écrit Catherine, de nouvelles révoltes se produisent encore[5].

Les rubriques des manuscrits nous apprennent que le cardinal Bonaventura Badoara, de l'ordre des Ermites de saint Augustin, se trouvait à Florence quand la sainte lui écrivit la lettre 30[6]. Elle l'y incite à être une ferme colonne dans le jardin de l'Eglise, à travailler de toutes ses forces pour l'honneur de Dieu, le salut des âmes, la réforme de l'Eglise et la reconnaissance de la légitimité du vrai pape Urbain VI[7]. Le cardinal arriva à Florence le 10 mars 1379

1. Perrens, *op. cit.*, t. V, p. 160; Gherardi, *op. cit.*, p. 104.
2. Gherardi, *op. cit.*, p. 74.
3. « Pregovi dunque et voglio che amiate Cristo in terra et pregatelo dell' avenimento suo et che tostodrizzi el gonfalone della santissima croce sopra gl' infedeli, et non mirate voi et gli altri perchè li cristiani si levino et sieno levati come membri putridi et ribelli al loro dolce capo, perchè questo sarà el modo a placarli et farli tornare figliuoli. Pregatenelo et fatenelo pregare che tosto si faccia... (*Lettere*, t. I, p. 208).
4. Gardner, *op. cit.*, p. 159, la veut contemporaine de 28 qu'il date ainsi d'un an trop tôt.
5. « cristiani *si levino* e siano levati ». Serait-ce la révolte de Bologne qui aurait motivé cette lettre? Il faut ajouter que les manuscrits du groupe Maconi (*B*, P^1, P^2, *H*, P^3) nous indiquent que le cardinal était alors à Avignon.
6. Le manuscrit *C* donne pour cette lettre un texte plus long qu'a publié M. l'abbé Motzo, *op. cit.*, p. 22. Il faut remarquer que ce manuscrit est le seul, ayant une rubrique, qui n'indique pas la présence du cardinal à Florence.
7. O carissimo padre, non dormiamo più... ma... cognosciamo noi et la grande bontà de Dio in noi, acciocchè, come veri lavoratori, lavoriamo nel giardino della

et y resta jusqu'au 22[1]. C'est entre ces deux dates que se place donc la rédaction de la lettre 30.

Si nous ne pouvons être aussi précis en ce qui concerne la lettre 31, nous savons tout de même approximativement quand elle fut dictée. C'est la lettre célèbre adressée aux trois cardinaux italiens Giacomo degli Orsini, Pietro Corsini et l'archevêque de Milan, Simone da Borzano, après l'élection, à Fondi, le 21 septembre 1378, de l'antipape Clément VII. C'est un exposé passionné de la thèse urbaniste, résumant la conduite du Sacré Collège pendant et depuis l'élection d'Urbain VI, un long couplet qui se retrouve dans un certain nombre de lettres de la sainte mais nulle part peut-être avec une énergie comparable. Il est certain que la lettre est contemporaine de l'élection de Fondi; on ne pourrait comprendre sans cela sa fin, son appel à la soumission appel qui ne se limite pas peut-être aux seuls cardinaux italiens[2]. Nous proposerions donc la fin septembre ou le début d'octobre 1378 comme date pour cette lettre[3].

La lettre 31 est la dernière de celles que nous connaissions qu'ait adressée sainte Catherine à des membres du Sacré Collège. A la suite de celle-ci on trouve dans les manuscrits une série d'épîtres adressées par Catherine à des prélats, de grands dignitaires ecclésiastiques ou des membres du clergé séculier.

Santa Chiesa, ognuno secondo che egli è dato a lavorare per onore di Dio et salute dell' anime et reformatione della chiesa, et per accrescimento della verità di papa Urbano sesto, vero sommo pontefice... » (*Lettere*, t. I, p. 214-215). «Pregovi che costa nel luogo dove voi sete, voi attendiate alla salute dell' anime. Dicolo perchè molti vi sono che stanno in grandissima eresia... » (Motzo, *op. cit.*, p. 22).

1. *Diario d'anonimo fiorentino* : « E oggi a dì X di marzo, anno detto, venne in Firenze messer lo cardinale di Padova alle ore XX di dì, che tornava da Pisa et da Lucca, e fugli fatto grande onore. E smontò a' frati di Sant' Augustino... E oggi a dì XIII di Marzo 1378, la mattina, predicò messer lo cardinale di Padova. Predica in Sante Maria del Fiore... E oggi a dì 22 di marzo 1378, martedì per tempo, si cavalcò messer lo cardinale verso Bolognia... » (p. 393).

2. «... io desidero con grandissimo desiderio di vedervi levati dalle tenebre et unirvi con la luce. A tutte le creature che anno in loro ragione s'estende questo desiderio, ma molto maggiormente a voi tre... » (*Lettere*, t. I, p. 224).

3. Gardner, *op. cit.*, p. 304, veut que la lettre soit écrite de Rome par Catherine et par conséquent de décembre 1378 ou de janvier 1379. Il n'y a rien dans la lettre qui l'indique. Il faut même remarquer que Catherine n'offre pas de s'entremettre. Elle déclare simplement : « io mi voglio obligare di portarvi dinanzi a Dio con lagrime et continua orazione et con voi insieme portare la penitenzia, purchè vogliate ritornare al Padre, che come vero padre v'aspetta con l'ale aperte della misericordia... » (*loc. cit.* p. 225).

Francesco Moricotti da Vico, archevêque de Pise, est le destinataire de la lettre 32. Son élévation au cardinalat datant du 18 septembre 1378[1] et la lettre ne contenant aucune allusion au Schisme, on peut admettre sans difficulté qu'elle est antérieure à cette date. La sainte écrit, semble-t-il, à la requête du prieur du couvent dominicain de Santa Caterina à Pise. Celui-ci lui a fait savoir qu'à la cérémonie de la vêture des tertiaires dépendant du couvent, l'archevêque avait fait quelque nouveauté et voulait contraindre les religieuses à tenir l'interdit. Or, il semblerait que les dominicaines de Pise possédaient une dispense pontificale, dispense dont l'archevêque récusait la valeur. Catherine intervient en déclarant que, lors de son voyage à la cour pontificale, elle a montré le privilège en question au pape qui lui en a garanti la valeur. C'est pourquoi elle prie l'archevêque de donner satisfaction aux religieux[2]. La lettre est donc postérieure à 1376, date de ce voyage, et antérieure au 19 juin 1378, date de la levée de l'interdit à Pise[3] Nous savons d'autre part que le 18 novembre 1377, Grégoire XI annula toutes les dispenses accordées par le Saint-Siège ou ses légats aux Frères Prêcheurs[4]. Il n'est pas impossible que ce soit à la suite de cette décision pontificale qu'ait eu lieu l'incident qui a motivé l'intervention de sainte Catherine. C'est pourquoi nous proposerons pour la lettre 32 une date à fixer dans le début de l'année 1378, probablement avant la mort de Grégoire XI, la sainte parlant de lui sans ajouter qu'il est mort.

On trouve dans la lettre 33, adressée à Giacomo d'Itro, archevêque d'Otrante, mention de la rumeur touchant la promotion du maître-général, rumeur dont il est question dans la lettre 1 où, précisément, la sainte annonce son in-

1. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 23.

2. « O inteso, secondo, che mi scrive el Priore di S. Caterina che voi avete fatto novità al vestire di S. Caterina dell' abito di Santo Domenico, et volete che le tenghino lo interdetto, dicendo che il privilegio che anno non vale. Et io vi dico che vale perocchè io mostrai la copia, quando io fui a Vignone, al Santo Padre et accettòlo, anzi per quello ebb' io, il privilegio che egli mi diè... » (*Lettere*, t. I, p. 238). MM. Zucchelli et Lazzareschi, *S. Caterina ed i Pisani*, p. 82, veulent qu'il s'agisse du vêtement blanc pour les tertiaires.

3. *SS. RR. Ital.*, t. XV, col. 1704.

4. Mollat, *Les papes d'Avignon*, p. 20.

tention d'écrire à ce sujet à l'archevêque d'Otrante. Or, dans la lettre 33, sainte Catherine mentionne sa lettre à Grégoire XI[1], la lettre 1. Les deux lettres sont contemporaines[2], la lettre 33 est donc de janvier 1376.

Angelo Correr, le futur Grégoire XII, le destinataire de la lettre 34, nous est donné par les manuscrits comme nouvellement élu évêque de Castello[3]. Dans cette lettre Catherine fait une allusion fort claire à sa nomination récente et l'invite à soutenir virilement dans sa ville épiscopale la légitimité d'Urbain VI[4] Niccolo Morosini, le prédécesseur d'Angelo Correr, est mort le 24 novembre 1379[5]. La date à laquelle fut élu ce dernier reste indécise. Toutefois, Catherine étant morte en avril 1380, il est bien certain que la lettre 34 est du début de cette année, sinon de l'extrême fin de 1379.

Sur les trois lettres adressées par sainte Catherine à Angelo de' Ricasoli, évêque de Florence, deux nous sont données, chacune il est vrai par la rubrique d'un ou deux manuscrits, comme écrites à ce prélat au moment où il abandonna Florence pour respecter l'interdit jeté par le pape sur la ville

1. « Io ô inteso ch' l maestro dell' ordine nostro el Santo Padre el vuole promovere. Pregovi per l'amore di Cristo crocifisso che vi sia raccomandato l'ordine et che ne preghiate Cristo in terra che ci dia uno buono vicario. Vorrei che lo informaste di maestro Stefano della Cumba, che fu procuratore dell' ordine et della provincia di Tolosa. Credo che se egli cel darà sara grand' onore di Dio et racconciamento dell' ordine... Io n'ô scritto al Padre Santo. Non ô detto perô cui egli ci dia, ma ô pregato che cel dia buono et che ne ragioni con voi et con messere Niccolo da Osimo... » (*Lettere*, t. I, p. 244).

2. Il y a dans cette lettre une petite difficulté. Maître Stefano della Cumba fut procureur de l'Ordre à la cour pontificale de 1367 à 1374 mais ce n'est qu'en 1378 que le chapitre général de Carcassonne le désigna pour la province de Toulouse. La baronne de Seckendorff, qui a la première remarqué cette contradiction, suggère (p. 44, n. 10) la possibilité d'une interpolation. Celle-ci est d'autant plus vraisemblable que, dans la lettre 40 à Niccolo da Osimo, où il est de nouveau question de ce personnage, que l'on appelle simplement Maestro Stefano on ne mentionne pas ses fonctions ultérieures à Toulouse, maîs on précise qu'il fut procureur à la cour pontificale « quando Frate Raimondo era in corte », c'est-à-dire pendant le séjour d'Urbain V à Rome, quand Raymond de Capoue était prieur de la Minerve. Stefano de Cumba a en effet été en cour de Rome à cette époque et a joué son rôle dans l'affaire des reliques de saint Thomas d'Aquin. Cf. Mortier, *Histoire des Maîtres Généraux*, t. III, p. 428 et 403, n. 2.

3. Les manuscrits S^2 et S^4 disent « electo episcopo Castellano », P^4 dit « nuovamente electo ».

4. « Nuovamente Dio v'a messo in questo giardino della Santa Ecclesia et postovi el peso delle anime... » (*Lettere*, t. I, p. 250); « Siate uno padrone in cotesta città ad annunciare virilmente la verità di papa Urbano, sommo et vero pontefice et in tutto vi studiate di mantenerli nella fede, obedientia et reverentia della Santa Ecclesia et della Santità Sua » (*loc. cit.*, p. 251-252).

5. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 171.

révoltée. La troisième est simplement adressée à l'évêque en question. C'est la lettre 36, dont le texte est fort pauvre en indications chronologiques Il n'y a pas grand'chose à tirer d'un sermon sur la charité avec quelques reproches sur la négligence de l'évêque et le vœu et le conseil de le voir se sacrifier pour ses ouailles[1] Peut-on tirer davantage du *post-scriptum* dans lequel la sainte excuse Raymond de Capoue de n'avoir pu se rendre auprès de l'évêque, comme celui-ci le désirait, par les multiples occupations qui l'ont absorbé et en particulier les affaires de la croisade[2]. On peut en conclure que Raymond de Capoue est près de sa pénitente quand celle-ci écrit. On peut également inférer du silence gardé sur la guerre entre Florence et le Saint-Siège que la lettre est antérieure aux mois d'août et même de juillet 1375. Nous savons d'autre part que l'activité de Catherine a été particulièrement tournée vers la croisade pendant le début de son séjour à Pise en 1375 et qu'elle a utilisé pour cette entreprise les services de Raymond de Capoue[3]. Ce ne sera donc peut-être pas faire preuve de trop d'imprudence que de proposer pour cette lettre une date dans les mois de mars à juin 1375[4].

La rubrique des manuscrits *T* et *P*[5] dit que la lettre 37 fut écrite à Angelo Ricasoli quand il quitta sa ville épiscopale pour respecter l'interdit[5]. La partie mystique roule sur le thème de la crainte servile née de l'amour de soi qui met sa foi dans les choses périssables et du danger particulier de

1. « Pregovi, dunque, dolcissimo, carissimo et venerabile padre, che vi le viate sù del sonno della negligentia, perocchè non è tempo più da dormire.. Voi, dunque, come padre vero, prego che poniate la vita per li sudditi et per. le pecorelle vostre... » (*Lettere*, t. I, p. 266-267).

2. « Sappiate, padre, che frate Raimondo non a fatta l'obedientia vostra perchè è stato molto impacciato et non a potuto lassare, perocchè gli è convenuto aspettare alquanti gentili uomini per lo fatto di questo Santo Passagio et anco à molto da aspettare, ma el più tosto che potrà ne verrà et sarà alla vostra obedientia.... » (*loc. cit*, p. 267).

3. *Supra*, t. I, p. 168.

4. Le R. P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 268) adopte cette date. Il faut d'ailleurs remarquer que Catherine s'est occupée de la croisade antérieurement à 1375 et qu'il n'est peut-être pas impossible qu'elle ait connu Raymond de Capoue avant 1374. La lettre pourrait au fond être aussi bien de 1372 ou 1373 que de 1375.

5. *P*[5] (f° 94) : « ... al sopradecto messer Angelo quando si partì da Firenze per oservare l'interdetto »; *T* (f° 4) : A Miser Angiolo soprascrito quando si partì da Firenze per observare lo' nterdicto. »

cette crainte chez un chef. Elle conclut en exprimant l'espoir que l'évêque sera sans crainte et fidèle à sa mère l'Eglise. Elle déclare avoir eu une grande joie de la bonne persévérance et constance qu'il a « eue » et le prie de ne pas tourner la tête[1]. Ces propos, il faut en convenir, s'accorderaient assez bien avec les circonstances auxquelles fait allusion la rubrique du manuscrit *P*[5]. On sait que Angelo Ricasoli abandonna son siège dès la proclamation de l'interdit et refusa d'y remonter en octobre 1377, en dépit des menaces et des amendes mises sur son patrimoine par la Seigneurie de Florence[2]. Ce serait donc là sa bonne persévérance. La lettre serait de mai 1376 ou d'octobre 1377.

Il n'y a qu'une difficulté mais elle est considérable. Toute la partie mystique de cette lettre, c'est-à-dire plus des deux tiers de la lettre, se retrouve *mot pour mot* dans la lettre 24 adressée au Cardinal Pierre d'Estaing[3]. Or, cette lettre, nous l'avons vu, se date de 1370 et l'on ne saurait en tout cas en abaisser la date au delà de 1372[4]. Faudrait-il admettre que cinq ou sept ans plus tard, la sainte, ayant à écrire à Angelo Ricasoli, aurait été rechercher le texte d'une vieille lettre au cardinal-légat? C'est bien peu vraisemblable. On admettra plutôt que les deux lettres sont contemporaines, qu'elles ont une partie commune, le développement mystique, à laquelle on a ajouté une partie concernant spécialement le destinataire de chaque lettre. Nous verrons que nous n'avons pas ici un cas unique.

Dans ce cas, si la lettre 24 est de 1370 ou de 1372, il faut que la lettre 37 soit de cette époque. Il n'y a pas à cela d'impossibilité matérielle, Angelo Ricasoli ayant été transféré de l'évêché d'Aversa à celui de Florence le 19 juin 1370[5], quelques

1. « Spero per la infinita bontà di Dio che, essendo voi uomo virile, voi il farete [se bisogna dare la vita per onore di Dio si debba dare non tanto che la sustantia temporale] et perseverarete in quello che voi avete comiciato, cioè d'essere fedele figliuolo della Santa Chiesa, et, esercitandovi in virtù, giungerete alla grande perfectione. O avuta grande allegrezza della buona perseverantia et costantia che avete avuta. Pregovi che infino alla morte non volgiate il capo in dietro... » (*Lettere*, t. I, p. 271).
2. Perrens, *op. cit.*, t. V, pp. 164-165.
3. C'est à M. Gardner, *op. cit.*, p. 382 que revient le mérite de ce rapprochement important, dont il n'a d'ailleurs tiré aucune conclusion.
4. En admettant qu'il s'agisse de la légation de Bologne. Cf. *supra*, p. 162.
5. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 250.

jours après la promotion de Pierre d'Estaing au cardinalat et à la désignation de celui-ci comme légat. Coïncidence curieuse, étant donnée la quasi-identité des deux lettres. Faudrait-il alors comprendre la « bonne persévérance et constance » de l'évêque qui a si fort réjoui la sainte, comme s'appliquant à la nomination de Ricasoli au siège de Florence? Encore que cette interprétation ne soit que modérément satisfaisante, c'est pourtant celle qu'il nous faut adopter, étant données les relations établies entre les lettres 37 et 24 et l'impossibilité d'abaisser la date de la seconde au delà d'une époque à laquelle s'appliqueraient, et où s'expliqueraient, les rubriques de P^5 et de T.

Quant à ces dernières, elles sont évidemment le résultat d'une confusion du scribe. La preuve en est qu'elles se retrouvent, identiques, dans la rubrique dont le manuscrit P^3 fait précéder le texte de la lettre 35[1]. Ce serait donc à celle-ci que devrait s'appliquer la date de mai 1376 ou d'octobre 1377. Voyons ce que raconte cette lettre, et si l'on y trouve quelque allusion à la conduite de Ricasoli à cette époque. Or, au lieu des éloges auxquels on s'attendrait à la suite du geste de Ricasoli abandonnant son siège par respect de l'autorité pontificale, nous trouvons un sermon sur la négligence, un encouragement à suivre l'exemple et les vertus des évêques d'autrefois, un développement sur les dangers de l'amour de soi-même particulièrement chez les prélats. Tout ceci ne s'expliquerait guère que si Ricasoli avait eu quelque hésitation avant d'accomplir son geste. Mais la suite de la lettre cadre encore moins avec les circonstances. A ce prélat chassé de son siège et dont la fortune personnelle se trouvait en danger, la sainte rappelle qu'il est le père des pauvres et qu'il lui a demandé de satisfaire la première aumône qu'elle aurait à lui signaler. Et précisément la commune de Montepulciano, craignant, par suite des guerres, que le monastère de Sainte Agnès, situé sous les murs de la ville, ne servît de base pour une attaque contre celle-ci, vient d'ordonner aux religieuses de rentrer dans la ville, abandonnant leur monastère, et de s'installer *intra muros*. Ceci représente une dépense

1. f° 102 v° : « A Messere Agnolo di Richasoli sopradetto quando si partì da Firenze per osservare lo'nterdetto.

de cent florins dont la moitié sera à la charge du monastère et l'autre à la charge de la ville. Catherine semble compter que l'évêque contribuera tout ou partie de la somme requise[1]. Il faut remarquer que le moment semble mal choisi.

Mais nous possédons une lettre de sainte Catherine[2], adressée, celle-ci, à Bartolomeo Dominici alors à Florence et qui, nous le verrons[3], peut se dater des années 1366-1367 dans laquelle la sainte, occupée de ramasser des aumônes pour le monastère de Sainte Agnès, se plaint de ce que l'évêque ne lui réponde pas. La sainte prie son correspondant d'aller le voir et de lui dire de donner ce qu'il pourra parce que cela est de grande nécessité[4]. N'aurions-nous pas là un écho de la même affaire? Il est vrai que dans la lettre 35 la sainte déclare avoir déjà écrit à l'évêque au sujet des religieuses de Montepulciano et que c'est à cette première lettre que peut se rapporter ce qui nous est dit dans la lettre à Bartolomeo Dominici. Néanmoins il est légitime de croire que les deux lettres à l'évêque étaient de dates assez proches.

Il n'y a qu'un obstacle, c'est que Angelo Ricasoli n'est devenu évêque de Florence qu'en 1370. Il est vrai qu'il a eu un prédécesseur et que ce prédécesseur n'est autre que Pietro Corsini[5] avec lequel nous l'avons vu, Catherine fut en rela-

1. « E perche sete padre di poveri et perchè mi pregaste et facestemi promettere che la prima limosina che fosse da fare. che mi venisse alle mani, io vi richiedessi, et però ardisco et richieggo voi, come padre de' poveri et per adempire la promessa che io vi feci. Unde sappiate che io ò per le mani da fare una grandissima limosina, cioè al monasterio di Santa Agnesa, del quale altra volta vi scrissi, et sono buone donne et santissima famiglia et in grande bisogno. Ma tra gli altri è questo che, essendo il monastero di fuore, si è ordinato che torni dentro per cagione delle brighe et delle guerre, ma volsi per loro comincio cinquante fiorini d'oro per la parte del monastero, et li altri mette el Comune. Et però io vi scrivo la necessità loro. Pregovi et instringovi che isfortiate il potere quanto potete... » (*Lettere*, t. I, p. 263). M. E. Lazzareschi n'a pas réussi à éclaircir cette affaire, sur laquelle la *Storia della citta di Montepulciano* de Spinello Benci (Florence, 1641, in-8°) est muette, dans son étude, d'ailleurs insuffisante, sur les séjours de Catherine dans le Val d'Orcia (*S. Caterina da Siena in Val d'Orcia*, Florence, 1915, in-8°, p. 20).

2. Lettre 116.

3. *Infra*, p. 209.

4. « Sappiate se Monna Lippa avesse lassato per testamento cavelle et se ne potesse avere cavelle per Santa Agnesa, ingegnatevene perocchè anno grande bisogno. O scritto a Monabilia et a Maddalena. El Vescovo non mi risponde mai, et però vi prego che v'andiate et costringiate di fare quello che io gli scrissi et dia a voi quella quantita che può, sforzando el potere perocchè è di grande necessità... » (*Lettere*, t. I, p. 686).

5. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 250.

tions, plus tard il est vrai et quand il était devenu cardinal. Ne serait-il pas possible que la lettre où le manuscrit primitif ait tout simplement porté l'adresse : « A l'évêque de Florence » ? Le voisinage des deux autres lettres adressées à Ricasoli, *évêque de Florence* aura créé une contamination. Ceci n'est qu'une hypothèse mais appuyée sur l'invraisemblance de la requête contenue dans la lettre 35 et sur l'allusion au silence de l'évêque contenue dans la lettre à Bartolomeo Dominici.

Nous suggérerons donc une correction à la rubrique de la lettre 35 et nous proposerons pour celle-ci une date indéterminée entre les années 1368-1370.

Mais alors il ne resterait aucune lettre à laquelle puisse s'appliquer la rubrique relative au départ de l'évêque. Celle-ci serait une addition ou simplement le résultat d'une erreur. Le début mystique de la lettre 37, la phrase sur la bonne persévérance et constance de l'évêque, aurait suggéré cette explication au copiste ou au rubricateur du manuscrit dont dérivent plus ou moins directement P^3, P^5 et *T*.

Renonçant à dater la lettre 38 adressée à un grand prélat anonyme[1], nous rencontrons dans les manuscrits et les éditions deux lettres à Messer Niccolo da Osimo protonotaire apostolique et successivement secrétaire des papes Urbain V et Grégoire XI, peut-être aussi d'Urbain VI. La lettre 39 contient avec le récit d'une vision de la sainte et d'un de ses entretiens avec le Sauveur, une requête de prier le pape de faire tout ce qu'il pourra en faveur de la réforme de l'Eglise et de la paix[2]. On remarquera qu'il n'est pas question du retour du pape mais aussi que la guerre dont elle parle n'est pas qualifiée comme l'est généralement par elle la révolte

1. P^4 dit ne pas se rappeler le nom de ce prélat, « del nome del quale non mi ricordo bene », P^5 passe volontairement sous silence le nom, « il nome del quale per lo meglio non si scrive ». La lettre contient en effet des reproches, adressés en partie sous la forme d'un entretien qu'une « servante de Dieu », c'est toujours ainsi que Catherine se désigne, aurait eu avec le Christ. Le thème de l'indignité des clercs, fréquent dans la correspondance, se retrouve développé dans toute son ampleur, et également sous la forme d'un entretien avec le Christ, dans le *Dialogo*.

2. « Pregovi per l'amore di Cristo crocifisso che preghiate el Santo Padre chè ogni remedio che si può pigliare, conservando la coscientia sua, nella reformatione della Santa Chiesa et nella pace di tanto guerra quanta si vede in dannatione di tante anime che elli el pigli con ogni sollicitudine et non con negligentia... » (*Lettere*, t. I, p. 282).

des villes contre le Saint-Siège. La lettre pourrait donc être de 1372 ou 1373 par exemple, au moment où Catherine ne semble pas avoir encore entrepris sa campagne pour le retour de la papauté en Italie et où il s'agit surtout pour elle de la réforme de l'Eglise et de la croisade. Il n'est que juste d'ajouter que si nous croyons cette date plus vraisemblable par suite de la manière dont il est parlé de la guerre, nous devons reconnaître que le silence de la sainte sur le retour du pape peut justifier, jusqu'à un certain point, l'attribution à cette lettre d'une date à préciser dans l'année 1377.

La lettre 40 contient un passage relatif à la promotion du maître général, une suggestion en faveur de maître Stefano della Cumba, la mention des lettres écrites à ce sujet au pape et à l'archevêque d'Otrante[1]. Elle leur est contemporaine et doit donc se dater aussi de janvier 1376[2].

La lettre 41, adressée par les manuscrits à l'abbé, nonce apostolique en Toscane, est placée, on a eu le tort de ne pas le remarquer, après les lettres de la sainte à Niccolo da Osimo dans les manuscrits où la correspondance se trouve disposée dans l'ordre hiérarchique des destinataires. Comment, dans ces conditions, pourrait-elle, comme on l'a admis jusqu'à présent, être adressée à Géraud du Puy, abbé de Marmoutiers, créé cardinal par Grégoire XI le 21 décembre 1375? Évidemment on s'est tiré de la difficulté en datant la lettre[3] antérieurement à son élévation au cardinalat, en 1373 ou 1374. Le R. P. Burlamachi avait eu cependant des doutes passagers sur l'identification du recteur de Pérouse. Cette identification est d'autant plus curieuse que Géraud du Puy n'a jamais été légat en Toscane et que les deux seuls manuscrits par lesquels le texte de cette lettre nous est connu,

1. « O inteso che' l Maestro dell' ordine nostro el Padre Santo lo vuol promuovere et dargli altro benefitio. Pregovi, che se così è vero, che voi pregate Cristo in terra che procuri all' ordine d'uno vicario, che n'abbiamo grande bisogno. Pregovi che gli ragionate, se vi pare, di maestro Stefano, che fu procuratore dell' ordine quando Frate Raimondo era in corte... Onne scritto al Padre Santo, non ó però detto cui egli ci da, ma òllo pregato che cel dia buono et ragionine con voi et con l'Arcivescovo d'Otranto... » (*Lettere*, t. I., p. 288).

2. *Supra*, p. 139 et 171.

3. Gardner, *op. cit.*, p. 110; Seckendorff, *op. cit.*, p. 32-33.

4. *Lettere*, t. I, p. 293. Il avait remarqué que Géraud du Puy n'a jamais eu le titre de nonce.

mentionnent cette particularité et que tous deux donnent l'adresse en latin[1]. L'un d'eux nous précise même qu'il s'agit non pas de l'abbé de Marmoutiers, mais de l'abbé de Lézat[2]. Or, il y a un abbé de Lézat, Bérenger[3], qui, à plusieurs reprises a été employé par Grégoire XI. Nous le trouvons en particulier en 1371, en compagnie de l'évêque élu d'Arezzo et de Jean de Sienne, envoyé par le pape en Toscane pour négocier le renouvellement de la ligue contre les Visconti, mission qui fut couronnée de succès puisque la ligue fut renouvelée le 24 octobre de cette année[4]. La lettre serait donc de cette année. Ce qui est intéressant, c'est que l'abbé Bérenger aurait connu antérieurement la sainte, car la lettre 41 est une réponse à une lettre de l'abbé dans laquelle celui-ci posait à Catherine trois questions[5], l'une sur ce que devait faire le pape, une autre sur ses péchés, une troisième enfin sur ce qu'il devait faire lui-même pour l'Eglise. Elle insiste sur la réforme des pasteurs et envisage la possibilité d'un consistoire prochain[6]. La lettre serait donc antérieure au consistoire du 30 mai 1371, à moins que le vœu de voir créer de bons cardinaux et la critique du népotisme ecclésiastique ne soient précisément le résultat de ce consistoire. En tout cas, s'il ne nous est pas possible de préciser très exactement la date de la lettre 41, il n'y a point de doute qu'elle soit de 1371 et très vraisemblablement du milieu de cette année.

1. S^2 : « Ad dominum abbatem nuncium apostolicum in Tuscia »; P^4 : « Ad abbatem Lesatensem nuntium apostolicum in Tuscia ». Ce dernier manuscrit en fait un abbé de la congrégation bénédictine de Saint Léonard.

2. Saint Pierre de Lezat à Lézat (arr. de Pamiers, cant. de Le Fossat, Ariège).

3. *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 213.

4. Mirot, *op. cit.*, p. 202. Il est question des autres missions de l'abbé p. 193 et 197.

5. « Ricevetti, dolce padre mio, la lettera vostra con grande consolatione et letitia, pensando che vi ricordiate di sì vile et misera creatura. Intesi ciò che diceva et rispondendovi alla prima delle tre cose che mi dimandate dirò che il dolce nostro Cristo in terra, credo, et così pare nel cospetto di Dio, che farebbe bene due cose singulari, per le quali la sposa di Cristo si guasta, si levassero via. L'una sì è la troppo tenerezza et sollicitudine de' parenti... L'altra sì è la troppo dolcezza fondata in troppo misericordia... All' altra che dite di peccati vostri, Dio vi doni l'abondantia della sua misericordia... Or pigliate dunque uno ordine di ben vivere... All' altra dico, quando io vi dissi che v'affaticaste nella Santa Chiesa, non intesi nè non dico solamente delle fadighe che voi pigliate sopra le cose temporale... » (*Lettere*, t. I, p. 295-296).

6. « Pregovi... che voi ne diciate al Padre Santo che ponga remedio a tante iniquitadi, et quando verra el tempo di fare li pastori et cardenali, che non s faccino per lusinghe nè per denari, nè per simonia... » (*eod. loc.*, p. 296).

C'est à Messer Niccolo, prieur de Toscane, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qu'est adressée la lettre 42, alors que, selon le titre de l'édition d'Alde confirmé par les rubriques des manuscrits, il était allé à Venise pour organiser la croisade[1]. Cette lettre, qui n'est qu'une exhortation à des chevaliers chrétiens, ne fournit aucune précision chronologique. Mais nous savons qu'il s'était tenu à Avignon sous la présidence du grand maître des Hospitaliers, Don Juan Fernandez de Heredia, une assemblée générale de l'ordre, où il avait été décidé, sans doute en exécution de la bulle pontificale du 8 décembre 1375, d'envoyer à Rhodes un secours de 500 chevaliers et de 500 écuyers, dont la concentration devait se faire à Venise, au mois de mars 1377[2]. Il est donc plus que probable que c'est là la raison qui avait amené dans cette ville Messer Niccolo et que la lettre de sainte Catherine date du début de 1377.

Nous possédons enfin quelques lettres écrites par sainte Catherine à des prêtres séculiers, qui ne nous sont pas autrement connus. Le texte de celles-ci se compose surtout de conseils édifiants sur les devoirs du prêtre chrétien, conseils souvent donnés dans un style admirable et dans un véritable esprit religieux, mais où les indications chronologiques sont naturellement rares, au point d'être tout à fait absentes.

Parce que dans une lettre à Stefano Maconi, que nous croyons pouvoir dater de mars-avril 1379, la sainte se déclare satisfaite des bonnes dispositions que témoigne le Prévot de Casole[3], pouvons-nous conclure que la lettre 43 adressée à ce prévot (s'il s'agit du même) et à quelques autres habitants de Casole[4], pour leur prêcher l'horreur de la haine et le devoir

1. « essendo andato a Vinezia per dare ordine al passagio sopra gl' infedeli, il quale doveano cominciare. »

2. Cf. la note du P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 307, n. *D*) et Zucchelli et Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Pisani*, p. 31, n. 3.

3. Lettre 258. « Del fatto del proposto ti respondo che molto mi piace la sua bona dispositione... » (*Lettere*, t. II, p. 375), texte amélioré sur l'original. Pour la date de cette lettre, *infra*, p. 271.

4. Voici les différentes rubriques qui précèdent cette lettre dans les manuscrits : « Al proposto di Casole et a Giovanni di Manzi del detto luogo » (S^2 et S^4); « Al proposto di Casole et certi altri » (T); « Al proposto di Casole et ad alcuni altri di Casole i quali avevano odio con alcuni altri » (P^5, F^2); « Al proposto di Chasole et certi altri di Chasole, i quali avevano hodio con altri et il nome non escrivo per lo meglio per non fare mormorare » (P^3); « Al proposto di Casole, a

qu'ils ont de vivre en bons termes avec leur prochain, est de la même époque? Cela est possible, mais seulement possible.

De même, parce que la lettre 44 est adressée au curé d'Asciano, Messer Beringhieri degli Arzocchi, et qu'il est question de lui dans une lettre de la sainte à Bartolomeo Dominici[1], alors à Asciano, lettre pour laquelle nous proposerons la date de 1372, s'ensuit-il que la lettre 44 est de cette date? Rien dans la lettre ne l'indique, mais rien ne s'y oppose sauf peut-être l'absence de message pour Bartolomeo Dominici — et encore faudrait-il être certain que nous avons le texte dans son intégrité.

Enfin, parce que le destinataire de la lettre 46, le prêtre Don Roberto, est napolitain, parce qu'il est peut-être question de lui dans une lettre[2] de la sainte écrite en 1379, peut-on conclure que la lettre 46 est postérieure au Schisme? Là encore il n'ya rien dans le texte, si nous l'avons au complet, pour nous fournir la moindre indication.

Nous ne pouvons même pas faire la moindre hypothèse touchant la date des lettres 45 (à Niccolo de Uzzano, chanoine de Bologne[3]), 47 (à un prêtre de Semignano, messer Pietro[4]) 48 (à un prêtre de Pise, Messer Nino[5]), 49 (à un prêtre de la Mi-

Jacomo et Poccio di Mancio, a Agnolo di Tone et Amerigo, et a certi altri di Casole e' quali avevano hodio con alcuno altro di detto luogo » (*P*⁴); « A messer lo proposto di Casoli et a Jacomo et Poccio di Mancio, Agnolo di Tone » (*V*). Casole est une localité au nord de Sienne, à l'est de la route de Sienne à Florence par Castellina in Chianti.

1. Lettre 111 : « Dite a Missere Biringhiere che si conforti in Cristo Gesù et raguardi la brevità del tempo...; io el verrò a vedere se io potrò... » (*Lettere*, t. I, p. 673). Sur la date de cette lettre, *infra*, p. 207.

2. Lettre 353. Et encore faut-il remarquer que dans cette lettre il est question d'un « frate Roberto » (ce texte se trouve dans l'addition fournie par *C* et publiée par Motzo, *op. cit.*, p.16), qui se trouve désigné de même dans une lettre de Bartolomeo Dominici à Neri en date du 1er septembre 1379 (*Lettere de' Discepoli*, n° XVI, p. 289).

3. *S*⁴, *M*, et *Ro*, l'appellent Niccolo de Vezzano. Le R.P. Burlamachi remarque (*Lettere*, t. I, p. 323, n. A) qu'il ne connaît pas de membre de la famille Uzzano qui ait été nommé Niccolo et qui figure parmi les chanoines de Bologne au temps de sainte Catherine. Il propose d'identifier le destinataire de la lettre avec Niccolo di Lupo da Ozzano, vicaire général de l'évêque de Bologne et chanoine de San Pietro et de Sant' Antonio de Savena, puis archiprêtre de San Giovanni in Perticeto. Tout est possible.

4. *R*¹ et *P*³ donnent dans leur rubrique « A ser Piero, prete de Semignano di Montagna nel Contado di Siena, il quale haveva hodio con un' altro prete »; *P*⁵ et *F*² disent : « a uno prete che aveva odio con un' altro prete ». Semignano est à l'ouest de Sienne, dans la Montagnola, sur la route de Volterra.

5. D'après Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 336) ce personnage, fils de Puccetto

sericorde de Sienne à Montichiello, Messer Mariano[1]), et 50 (à un prêtre nommé Andrea de' Vitroni[2]).

da Spazzavento, aurait été également nommé Nino Pucci. Il aurait été chapelain de la cathédrale de Pise et disciple bien-aimé de la sainte. Il aurait été un des fondateurs de la Chartreuse de Pise et déclaré bienheureux. Cela n'a rien d'impossible, mais il est possible que les « Memorie avute da Pisa » où puisait le P. Burlamachi aient tout simplement adressé à un personnage célèbre de Pise la lettre écrite par la sainte à quelque autre prêtre nommé Nino, en vertu de la tendance à croire que les gens illustres ne connaissent que des gens illustres.

1. Le R. P. Burlamachi (*Lettere*, t. I, p. 338, n. *A*) propose de substituer *frate* à *prete*, ceci étant la manière dont étaient plus communément désignés les prêtres affectés au service des malades de l'hôpital de la Miséricorde à Sienne. Il ajoute que ce personnage se trouvait mentionné dans les *Memorie* de l'hôpital comme ayant été « altra volta » à Montichiello. Ce qui n'est pas très clair. Montichiello est au sud de Sienne entre Pienza et Montepulciano. La présence de ce personnage dans une ville du Val d'Orcia nous paraît insuffisante comme preuve pour dater cette lettre du séjour de Catherine dans les terres de Salimbeni en 1377. D'autant plus que Catherine a fait plus d'un séjour dans cette région. C'est cependant ce qu'implique le classement de Tommaseo.

2. Aucun des manuscrits ne lui donne ce nom, P^3 le dit : « Ser Andrea, prete da Vincione », P^4 : « prete da Viccine », R^1 et T : « Ser Andrea da Vincione » et *Pa* : « don Andrea de' Vittoni », P^5 et F^2 le laissent anonyme : « A un' prete ».

CHAPITRE XI

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX RÉGULIERS

Nous possédons le texte de 96 lettres adressées par sainte Catherine à des religieux de tout ordre. Deux de celles-ci sont adressées à des Bénédictins, quatorze à des Chartreux, deux à des Augustins, cinq à des religieux de la congrégation de Vallombreuse, treize à des moines de la congrégation de Monte Oliveto, trente-sept à des Dominicains, deux à des Franciscains, onze à des Ermites de Saint Augustin, une à un religieux d'ordre indéterminé, mais probablement appartenant à un des ordres mendiants, trois à des solitaires et sept à des membres de confréries religieuses.

Cinq de ces lettres présentent cette particularité d'avoir été envoyées à des correspondants différents[1], particularité qui se retrouve dans quatre lettres écrites par la sainte à des religieuses[2]. Cela rappelle ce que nous avons constaté

1. Lettres 52 (aux moines de Cervara et à Frate Giovanni di Bindo, Niccolo di Ghida et d'autres moines, disciples de la sainte, au monastère de Monte Oliveto près de Sienne), 75 (à don Piero di Giovanni di Viva, chartreux à Maggiano, près de Sienne, et à Niccolo di Nanni di ser Vanni de Sienne, moine olivetain), 85 (à Frate Matteo de' Tolomei, frère prêcheur, à Rome et à Don Niccolo di Francia, chartreux à Belriguardo, près de Sienne) et 124 (à William Flete et, sous le numéro 162, à Suora Daniella da Orvieto). Enfin le manuscrit P^4 adresse à Messer Matteo Cenni, recteur de la Miséricorde à Sienne, la lettre 128 que que les autres manuscrits et les éditions disent écrite par la sainte à William Flete.

2. La lettre 146 est adressée au monastère de San Gaggio à Florence par les manuscrits du groupe Maconi et à l'abbesse et aux religieuses du monastère « qui est à Monte Sansovino » par ceux du groupe Caffarini. Ces deux lettres ont une partie commune considérable. La lettre 151 adressée à Suora Bartoomea della Seta, religieuse à Santo Stefano à Pise, contient également une partie considérable qui se retrouve dans la lettre 155 à Suora Maddalena di Alessa, religieuse à Santa Bonda, près de Sienne. Il en est de même de la lettre 159 à Suora Eugenia, nièce de la sainte, religieuse à Montepulciano, qui a passé presque intégralement dans la lettre 337 à trois dames napolitaines, Madonna Catella, Madonna Ciecca dite Planula, et Madonna Caterina Dentice. La lettre 156 qui nous est donnée comme adressée à deux monastères de religieuses à Pérouse, le couvent de San Giorgio et celui de Santa Maria della Vergine, pourrait, à l'extrême rigueur, avoir été circulaire.

plus haut dans le cas des lettres 24 et 37, avec cette différence que, dans un certain nombre de cas, les lettres, au lieu d'avoir seulement une partie commune, sont absolument identiques d'un bout à l'autre. Ces lettres posent un petit problème : faut-il croire que Catherine aurait envoyé de véritables lettres circulaires ou bien, comme le suggérait N. Tommaseo[1], que les disciples de la sainte conservaient copie des enseignements moraux contenus dans la partie mystique des lettres, les relisaient à Catherine et que celle-ci, inconsciemment en quelque sorte, dictait de nouveau les mêmes paroles dans des cas semblables? Ni l'une, ni l'autre de ces explications ne nous semblent avoir de valeur et ce que nous savons de la manière dont s'est faite la collection des lettres de la sainte nous paraît fournir la solution cherchée. Catherine, nous dit-on, dictait plusieurs lettres à la fois[2]. Les témoignages concordent sur ce point, mais comment faut-il les entendre? Il nous paraît que l'on a voulu tout simplement dire que la sainte, ayant dicté à plusieurs secrétaires le même développement mystique, y ajoutait ensuite des messages particuliers, des demandes de renseignements, d'intervention auprès de tel ou tel personnage, toute cette dernière partie des lettres où l'esprit, de Catherine, redescendu des hauteurs sublimes où il avait été ravi, s'abaissait à considérer et à traiter de choses, sinon pratiques, du moins plus proprement terrestres. Lorsque l'on a procédé au rassemblement et à l'édition de la correspondance on a agi ainsi, non pas en vue des historiens futurs, mais surtout pour l'édification des fidèles, peut-être, au besoin, pour leur conversion à l'obédience romaine[3], très certainement aussi pour constituer le dossier de canonisation de la sainte. Or, ce qui importait, c'étaient les enseignements religieux de la sainte. Qu'elle eût adressé un message à tel ou tel religieux, cela n'importait guère; si, au lieu d'un message, il s'était agi de reproches, il valait mieux les supprimer pour ne point faire de mécontents, « per non fare mormorare[4] ».

1. Dans une longue note au tome IV de son édition des lettres, p. 383.
2. *Supra*, p. 1.
3. Je le croirais d'autant plus que les recommandations de la sainte en faveur de la cause urbaniste qui se trouvent dans les lettres semblent avoir été l'objet d'un respect particulier de la part des premiers éditeurs.
4. Cf. *supra*, p. 179, n. 4, la rubrique de la lettre 43 dans les manuscrits P^3 et R^1.

On a donc eu ainsi des lettres identiques qu'il était tentant d'éviter de reproduire, soit en donnant les noms des deux destinataires dans la rubrique, soit en signalant quelle était la partie commune et quelle était l'autre[1].

Le monastère bénédictin de San Girolamo de Cervara est situé sur la rivière de Gênes, entre Portofino et Santa Margarita Ligure, à une trentaine de kilomètres de Gênes. Grégoire XI, revenant d'Avignon à Rome, s'y arrêta le 1er novembre 1376, quand la tempête retint la flotte pontificale dans la baie de Portofino[2]. Catherine a écrit la lettre 51 au prieur de ce monastère et la lettre 52 à ses moines. Cette dernière nous est donnée comme ayant eu également pour destinataires divers religieux de Monte Oliveto près de Sienne. Rien dans ces lettres ne nous fournit la moindre indication chronologique. Il est peu probable toutefois, quoique cela n'ait rien d'impossible, que Catherine ait connu les bénédictins de Cervara avant son retour d'Avignon. Elle a pu leur rendre visite en allant de Gênes à Pise, elle a pu tout aussi bien connaître l'un d'entre eux pendant son séjour à Gênes. Il est possible que les deux lettres datent du séjour à Gênes en octobre-novembre 1376, mais ce n'est là qu'une hypothèse dont la preuve, dans l'état actuel du texte, est impossible.

Guillaume Rainaud, le destinataire de la lettre 53, fut élu en 1367 général de l'ordre Chartreux. Il l'était encore en 1378 quand éclata le Schisme, et le 27 avril 1379, il accepta la décision de la majorité du chapitre général qui adhéra à Clément VII[3]. Selon l'historien de Stefano Maconi, Bartolomeo da Siena, Catherine, à la veille du Schisme, aurait écrit à Guillaume Rainaud une lettre l'incitant à rester

1. Le manuscrit *M* fournit deux bons exemples de cette manière. Au f° 1 commence le texte de la lettre 124, puis, celle-ci finie, on trouve la note suivante, f° 4 : « Questa poca de la pistola che è scripta di sotto che comincia : *or a questo lume vorrei*, si vuole rimettare in quello luogo dove dice : *Vedete dunque che costoro gustano l'arra di vita eterna.* Et quella agionta che seguita nel decto luogo fu una agionta che scrisse beata K. à la decta sopra scripta lettera di frate Gulielmo et con quella agionta fu mandata la decta lettera a Daniella da Orvieto, vestita dell' abito di Sancto Domenico ». Suit le texte de la fin de la lettre 124. Disposition et note analogue f° 27 v° pour les lettres 151 et 155.

2. *Lettere*, t. I, p. 348, n. A, et Mollat, *op. cit.*, p. 128.

3. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 238, n. 1.

fidèle à Urbain VI[1]. Il ne saurait être question d'identifier la lettre 53 avec celle-ci. La lettre que nous possédons parle, il est vrai, du chapitre qui va se tenir[2], mais il semble bien qu'il ne s'agisse que d'un chapitre ordinaire et que la discipline intérieure de l'ordre soit le seul sujet à l'ordre du jour. Il nous semble donc impossible de dater autrement cette lettre qu'en la déclarant antérieure au Schisme. Ce que la sainte à dit peut tout aussi bien avoir été écrit en 1367, au lendemain de l'élection de Guillaume, qu'en 1377 à la veille de son abandon de l'obédience romaine.

Nous sommes plus heureux avec la lettre 54. Son destinataire est Don Bartolomeo Serafini da Ravenna, prieur de La Gorgona, monastère chartreux situé dans une petite île de la Méditerranée à 34 kilomètres à l'ouest de Livourne. Les éditions l'adressent tout bonnement au Prieur de La Gorgona, mais certains manuscrits ajoutent dans leur rubrique une date et même deux, qui sont d'ailleurs la même sous deux formes différentes. Ils portent en effet la rubrique : « A Rome le 15 décembre 1378. Au Prieur de La Gorgona, de l'ordre des Chartreux, le dit jour[3]. » Il n'y a pas de doute possible, la lettre est du 15 décembre 1378 et l'on comprend ce qui s'est passé. Dans le manuscrit primitif la lettre qui précédait celle adressée à Don Bartolomeo Serafini était datée du 15 décembre 1378 et portait sa date, comme c'est l'usage dans la correspondance de la sainte à la suite du texte. Cette date a passé dans la rubrique de la lettre à Don Bartolomeo, par suite d'une négligence d'un rubricateur qui ne s'est pas rendu compte qu'elle faisait double emploi avec la fin de la rubrique. Nous pouvons nous en rendre compte aisément. La lettre 54 annonce au prieur de La Gorgona que le pape a convoqué à Rome un certain nombre de serviteurs de Dieu et lui expédie la bulle les convoquant et le chargeant de leur

1. Gardner, *op. cit.*, pp. 284 et 399.

2. « Ora non tardiamo più, carissimo padre, ma con perfetta sollicitudine questo ponco del tempo che Dio v'a serbato, et specialmente ora che ne viene il tempo del Capitolo, dove si vegono più i difetti, siate sollicito a punirgli... » (*Lettere*, t. I, p. 359).

3. « A Roma, a dì di XV Dicembre 1378, al priore di Gorgona dell' ordine della Certosa, in Pisa, a dì decto ».

notifier le désir du pontife[1], bulle datée du 13 décembre 1378 et dont nous avons eu à nous occuperau début de notre travail[2]. Or, dans le manuscrit *P*[3], la lettre qui précède celle qui nous occupe est la lettre 135 adressée aux trois ermites de Spolète que la sainte prie de venir à Rome à la requête du pape. Dans *B* c'est la lettre 127 adressée dans la même intention à William Flete et Antonio da Nizza, lettre, qui dans *P*[1] porte sa date, 15 décembre 1378, en rubrique mais à la fin de son texte.

La lettre 56 est écrite à un chartreux de San Martino, à Naples, Don Cristofano. Ce religieux désirait, semble-t-il, être transféré au monastère de La Gorgona et la sainte l'incite à laisser s'accomplir la volonté divine[3]. On peut en conclure peut-être que la lettre est postérieure au séjour de la sainte à La Gorgone en 1375, mais il semble difficile de préciser davantage. Il serait imprudent, croyons-nous, d'arguer de la résidence de Don Cristofano pour avancer que la sainte n'a pu le connaître que postérieurement à son arrivée à Rome, étant donné le silence gardé par elle sur le Schisme.

Au contraire, la sainte conseillant à Don Pietro da Milano, dans la lettre 57, d'assouvir son désir de croisade en prêchant la légitimité d'Urbain VI[4], nous avons la certitude qu'elle est postérieure au Schisme et sans doute de l'année 1379. Il semble bien que la lettre 58, adressée au même religieux, soit de la même année et peut-être antérieure à la précédente[5].

1. « El nostro dolce Santo Padre, papa Urbano sesto, vero summo pontefice, pare che voglia pigliare quello remedio che gli è necessario alla reformatione della Santa Chiesa, cioè di volere i servi di Dio allato a sè, et col consiglio loro guidare sè et la Santa Chiesa. Per questa cagione vi manda questa bolla nella quale si contiene che voi abbiate a richiedere tutti quelli che vi saranno scritti... » (*Lettere*, t. I, p. 361).

2. *Supra*, t. I, p. 55 et n. 4, où il faut corriger la date en *13* décembre. D'après Zucchelli et Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Pisani*, p. 94, n. 2, l'original existerait dans les archives de la Chartreuse de Calci.

3. « Se piacerà alla bontà di Dio che voi serviate al luogo di Gorgona, sò certa che egli ne fara quello che sara meglio per voi. Siate contento alla vita degli altri frati et fratelli... » (*Lettere*, t. I, p. 388).

4. «... et però vi prego ch'el desiderio che Dio v'a dato del Santo Passagio per ponere la vita per lui mai non allenti nell' anima vostra, ma voglio che continuamente cresca, cominciando ora tra' Cristiani a sostenere per la verità di Santa Chiesa et di papa Urbano Sesto, el quale è vero sommo pontefice... » (*Lettere*, t. I, p. 396). Faudrait-il voir là une conséquence de la bulle du 29 novembre 1378 ? Cf. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 163 et n. 3.

5. «... Anco vi rispondo et prometto che se il tempo ci viene, il quale è desiderato da voi et dagli altri servi di Dio, et mi sia possibile di chiedere licentia

La lettre 59 est écrite à Don Giovanni Sabbatini de Bologne, chartreux à Belriguardo, à cinq kilomètres au nord-ouest de Sienne. Les rubriques nous la donnent comme écrite pendant un séjour de la sainte à Pise[1], et, dans un *post-scriptum*, un personnage, que l'on peut identifier avec Gherardo de' Buonconti, se recommande au chartreux, ainsi que Raymond de Capoue qui se trouve donc à ce moment auprès de Catherine[2]. Le texte de la lettre est entièrement occupé par des considérations mystiques et de pieux conseils. On peut, en se basant presque uniquement sur la rubrique, dater cette lettre de 1375.

Le fait que dans la lettre 62, adressée à un chartreux de La Gorgona, Frate Francesco Tebaldi, un florentin, la sainte se réjouit et ajoute que sa *famiglia* s'est réjouie avec elle d'avoir de ses nouvelles et, semble-t-il, des nouvelles du monastère[3], incite à penser que cette lettre est postérieure au séjour de la sainte à La Gorgona, et sans doute postérieure de peu. Elle pourrait donc être de 1375.

C'est au même personnage qu'est écrite la lettre 63 et le texte de celle-ci, qui est d'ailleurs fort beau, sur le thème célèbre de la cellule de la connaissance de soi-même, ne nous fournit pas d'indication chronologique bien précise. S'il était vrai toutefois que le *Traité des Larmes*, auquel la sainte renvoie son correspondant[4], désignât les chapitres 88 à 98 du *Dialogo*, il faudrait dater cette lettre de 1378-1379. Mais, est-ce bien certain? C'est une question que nous aurons à éclaircir quand nous en viendrons à l'étude de ce livre. En

dal vicario di Cristo, io lo farò volentieri, acciocchè vegga compito in voi il santo desiderio. Pregatelo pure che non si indugi più. Io per me muoio et non posso morire di vedere offendere tanto il nostro creatore nel corpo mistico della Santa Chiesa et contaminare la fede nostra da quegli che sono posti per alluminarla... » (*Lettere*, t. I, p. 400).

1. « A don Giovanni de' Sabbatini da Bologna, monacho dell' ordine della Certosa nel monastero di Belriguardo presso a Siena, quando ella era a Pisa ».

2. « Gherardo misero et frate Raimondo, suo padre, vi si raccomandano » (*Lettere*, t. I, p. 402).

3. « O ricevuta grande consolatione dalle lettere che ci avete mandate, io et gli altri, perchè grande desiderio aviamo di sapere novelle di voi. Parmi che'l dimonio non abbi dormito nè dorma sopra di voi... » (*loc. cit.*, p. 419).

4. «... questa procede da diversi sentimenti dentro, secondo che l'è porto dall' affetto dell' anima, siccome voi sapete che si contiene nèl *Trattato delle lagrime*, et però in questo non mi stendo più... » (*loc. cit.*, p. 424).

attendant, nous proposerons, avec réserve la date indiquée ci-dessus.

Nous croyons plus sage de ne pas proposer de date pour les lettres 55[1], 60[2], 61[3] et 64[4] adressées à des chartreux et dont le texte, du moins sous la forme où il nous est connu, ne nous fournit aucune espèce d'indication chronologique.

Nous possédons deux lettres adressées par Catherine à Fra Giovanni di Gano d'Orvieto, abbé du monastère de Sant' Antimo, à environ huit kilomètres au sud de Montalcino. Ces lettres semblent devoir se placer chronologiquement, dans l'ordre inverse de leur numérotation. Dans la lettre 66 la sainte semble vouloir consoler l'abbé de la situation dans laquelle il aurait trouvé son monastère[5] et l'on pourrait peut-être en conclure que cette lettre serait postérieure d'assez peu à la nomination de Don Giovanni, que nous placerions en 1373-1374[6]. Il est plus probable encore que cette lettre est antérieure à l'année 1377, car nous voyons la sainte ébaucher le projet de fondation d'un monastère[7],

1. « A don Jacomo, monaco della Certosa, nel monastero di Pontignano presso a Siena ». Il s'agit de Jacomo de' Tondi. Cette lettre se trouve traduite en latin dans *G.*

2. « A don Giovanni de' Sabbatini da Bologna et don Taddeo de' Malavolti da Siena, monaci della Certosa, a Belriguardo, nel contado di Siena ».

3. « A don Giovanni, monaco della Certosa, in Roma, il quale era tentato et voleva andare al purgatorio di San Patrizio et non avendo licenzia, stava in molta afflizione di mente et dura pena ». C'est sans doute par la *Légende Dorée* de Jacques de Varazze que don Giovanni avait eu connaissance de la merveilleuse histoire irlandaise, l'hagiographe dominicain ayant inséré, à la suite de sa notice sur saint Patrick, le récit d'Henry de Saltrey.

4. « A uno monaco di certosa essendo egli in carcere ».

5. « Mandastemi a dire che avevate trovato l'orto senza piante: confortatevi et fate cio che potete, che io spero nella bontà di Dio che l'ortolano dello Spirito Santo fornirà l'orto et provederà in questo et in ogni altro bisogno... » (*Lettere*, t. I, p. 445).

6. Neri di Donato (*SS. RR. Ital.*, t. XV, col. 238) nous dit, au mois de novembre 1373 : « Parbe che in questo tempo regnasse nel mondo una pianeta, la quale ebbe a fare questi effetti : che li frati di Sant' Austino uccidero colle coltella el loro provinciale a Santo Antonio ». Santo Antonio est Sant' Antimo (cf. la note du P. Burlamachi, *Lettere*, t. I, p. 441). Il nous semble qu'il s'agit là du prédécesseur de Don Giovanni di Gano. Ne voyons-nous pas la sainte demander à celui-ci dans la lettre qui nous occupe si le monastère de San Giovanni di Val d'Arno relève de lui ?

7. « Mando a voi costui che vi reca la lettera. Ragioneravvi di Madonna Moranda, donna di Messer Francesco da Monte Alcino, che à per le mani alcuna giovine et fanciulla che à uno buono desiderio di fare la volontà di Dio, per la quale cosa ella vorrebbe rinchiuderle per modo che a me non piace troppo. Per la quale cosa io vorrei che voi et ella fuste insieme et, quanto fusse la vostra

projet qu'elle ne mettra à exécution qu'à son retour d'Avignon, lorsqu'elle organisera Santa Maria degli Angeli à Belcaro, près de Sienne, monastère dont précisément Don Giovanni surveillera la fondation en qualité de commissaire pontifical[1]. Nous proposerions donc pour la lettre 66 une date à fixer en 1374.

Quant à la lettre 65, on a coutume de la dater du séjour de la sainte dans le Val d'Orcia[2] pendant la période qui s'étend entre son retour d'Avignon et son départ pour Florence. Rien dans le texte ne s'y oppose[3], mais il nous est à peu près impossible de préciser à quel moment, de l'année 1377 ou peut-être du début de 1378, il convient de dater cette lettre. Si, comme nous le croyons, la sainte, qui se trouvait le 16 avril 1377 à Belcaro[4], n'est parti pour le val d'Orcia qu'après cette date et si, comme elle nous le dit, elle a passé l'Avent à La Roca d'Orcia[5] où elle serait peut-être arrivée au début de décembre[6], il faudrait placer la rédaction de la lettre 65 vers le milieu de l'année 1377, en faisant naturellement les réserves nécessaires.

Nous avons eu l'occasion de parler des relations de sainte Catherine et de Don Giovanni dalle Celle, le célèbre religieux de l'abbaye de Vallombreuse, fondée par saint Jean Gualbert, au milieu des forêts dont le souvenir hantait encore Milton aveugle :

possibilità di poterlo fare, trovare uno luogo ordinato, acciocche si potessefondare uno vero et buono monastero et mettervi dentro due buoni capi, perocchè della membre ne abbiamo assai per le mani... » (*Lettere*, t. I, p. 445).

1. *Supra*, t. I, p. 193.

2. Sur ce séjour, nous sommes surtout documentés par Francesco Malavolti dans sa déposition à Venise. Voici comment il énumère les lieux de séjour de la sainte dans le Val d'Orcia (*Processus*, f° 168) : « Et primo dico quod in toto tempore supra dicto in quo fui cum virgine tam in Monte Politiano et in terris supradictorum dominorum Salimbenensium ac in loco abbatie Sancti Antimi aut in quocumque alio loco ipsa ivisset... ». Il serait dangereux, croyons-nous, de voir là un ordre chronologique. Il parle (f° 165) d'un séjour de quatre mois « et ultra », mais cela ne semble concerner que lui et non la sainte et le reste de sa *famiglia*.

3. « La mia venuta non sò quando ella potrà essere. Non posso sapere quanto io mi starò. Spacciarommi el più tosto che si potrà, sempre compiendo in me nell' andare et nello stare la dolce volontà di Dio et non quella degli uomini... » (*Lettere*, t. I, p. 434).

4. Lettre 12, cf. *supra*, p. 149.

5. Lettre 178, cf. *infra*, p. 225.

6. Lettre 255, cf. *infra*, p. 270.

« Thick as autumnal leaves that strow the brooks
In Vallombrosa..... »

Deux des lettres que la sainte lui adressait sont venues jusqu'à nous. Dans la lettre 70, nous ne trouvons pas grande indication sur la date à laquelle celle-ci aurait été écrite. Une diatribe énergique sur le malheur des temps et des chrétiens n'a pas d'époque bien précise et l'offense faite au Créateur, qui provoque chez Catherine le désir inassouvi de mourir[1], peut s'interpréter de bien des manières. Toutefois nous savons que la sainte a écrit sa première lettre à Don Giovanni dalle Celle peu avant le 10 octobre 1376[2]. Nous remarquons aussi que dans sa diatribe sur les crimes des clercs réguliers et séculiers, elle ne dit rien qui se puisse interpréter, croyons-nous, comme une allusion au Schisme. Enfin, nous la voyons recommander à Don Giovanni des âmes qu'elle désigne de façon remarquable : « vos fils très chers et les miens, ceux d'ici et ceux de là[3]. » Faut-il en conclure que la sainte est à Florence et proposer pour cette lettre une date à fixer pendant son séjour en cette ville en 1378, ou bien au contraire veut-elle désigner ainsi certains membres de son entourage et faudrait-il alors préférer l'année 1377 ? Nous pencherions en faveur de cette dernière date.

La lettre 71 ne présente pas les mêmes difficultés. La sainte y affirme avec son énergie coutumière la légitimité d'Urbain VI[4], ce qui nous place après le mois de septembre 1378, et même après le 13 décembre de cette année, puisque Catherine presse son correspondant de répondre à l'appel du pape[5], ce qui

1. « Io per me muoio et non posso morire et udire et vedere l'offesa del mio Signore et Creatore » (*Lettere*, t. I, p. 461).

2. Cf. *supra*, t. I, p. 55.

3. « Pregovi che vi sieno raccomandati i vostri et i miei carissimi figliuoli, cotesti di costà et questi di quà. Notricateli et accresceteli nella grande perfectione giusta el vostro potere... » (*Lettere*, t. I, p. 460).

4. « Or viddesi mai tanta necessità quanta oggi vediamo nella Santa Chiesa, di vedere i figliuoli notricati al petto suo essersi levati et fare contra a lei et contra al padre con tanta miseria, cioè Cristo in terra, papa Urbano sesto, vero sommo pontefice, et anno eletto l'antipapa, demonio incarnato, egli et chi'l seguita... » (*loc. cit.*, p. 464).

5. « Rispondete adunque al sommo pontefice Urbano sesto, el quale con grande umilità vi chiama... et però io vi prego per l'amore di Gesù Cristo crocifisso che voi prontamente compiate la volontà di Dio et sua. Or m'avvedrò se voi sarate amatori di Dio et della reformatione di Santa Chiesa et se voi non raguardarete alle proprie consolationi. Son certa che, se voi averete consumato l'amore proprio in questa fornace, voi non curarete d'abbandonare la cella et le vostre consolationi... altrementi no... » (*loc. cit.*, p. 465).

ferait peut-être croire que, à l'instar de William Flete, Don Giovanni montrait peu d'empressement à quitter sa solitude. Une demande d'action à Florence pour décider une action en faveur du pape romain, un avertissement de se méfier des embûches de l'anti-pape[1], permettent peut-être d'avancer jusqu'aux premiers mois (février-mars) de l'année 1379 la date de la lettre 71.

Nous renonçons à attribuer une date aux lettres 67, 68[2] et 69[3], également adressées à des religieux de la congrégation de Vallombreuse.

En dépit du savant travail qu'a consacré le R. P. Lugano aux relations de sainte Catherine avec l'ordre de Monte Oliveto[4], bien rares sont les lettres adressées par la sainte à des religieux de cet ordre pour lesquels nous pouvons proposer une date. S'il est vrai, comme le suggère le R. P. Burlamachi, que le « frate P », mentionné dans la lettre 72 comme étant alors moine à San Lorenzo, n'est autre que Pietro Tartari, qui se trouvait en 1372 à Santa Maria Nuova et devint, en 1375, abbé du Mont Cassin[5], cette lettre, adressée à l'abbé général de l'ordre, pourrait se dater des années 1373-1374. Mais est-ce bien certain[6]?

1. Ceci se trouve dans un passage fourni par *C* et publié par Motzo, *op. cit.*, p. 13. « Ma d'un' altra cosa vi prego et costringo da parte di Christo crocifixo, che voi andate a Fiorenze et dite a quelli che sono vostri amici et ch'el possono fare che lo' piaccia di subvenire al padre loro et d'attenergli quello che essi anno promesso, et non voglino mostrare tanta ingratudine delle gratie che essi anno ricevuto da Dio et dalla Santità Sua... E però gli pregate strectissimamente che faccino il dovere loro et non si lassino ingannare dalle lusinghe del antipapa, dimonio incarnato etc. »

2. Ces deux lettres sont adressées à l'abbé de Passignano, au sud de San Casciano di Val d'Elsa, Don Martino. Pour la première de celles-ci, qui semble avoir été connue dans le groupe des dévots sous le nom d'épître du jardinier et du verger (« Epistula de ortulano et viridiario » S^2, en marge de la lettre) les manuscrits R^2 et P^3 donnent cette courte addition inédite : « Raccomandatemi et benedite tutti e' vostri figliuoli ».

3. Cette lettre est adressée aux moines de Passignano.

4. P. Lugano, *Santa Caterina e i monaci di Monte Oliveto* dans la *Rivista Storica Benedittina*, t. VII, 1912, pp. 161-173.

5. « A questa allegrezza v' invito, carissimo padre, inverso la vostra pecorella, che tanto tempo stette nella gregge con l'altre, cioè frate P., el quale è oggi monaco di Santo Lorenzo, et pare che, umiliata a ricevere la verga della giustitia, si voglia tornare al suo ovile all' obedientia dell' ordine et vostra... » (*Lettere*, t. I, p. 469). L'identification du P. Burlamachi est exposée dans la note B (*loc. cit.*, p. 470).

6. Le P. Lugano, *op. cit.*, p. 167, n. 2, reste dans le doute.

Etant donné que la lettre 74, adressée à trois religieux olivetains à Monte Oliveto Maggiore près de Chiusure, frères Niccolo di Ghida, Giovanni Zerri ou Terri, et Niccolo di Giacomo di Vanuzzo di Gotto ou di Grotto, contient le conseil d'abandonner l'ordre pour un autre moins rigoureux[1] et que cette faculté fut absolument interdite par Grégoire XI en 1375[2], il semble bien que la lettre soit antérieure à cette date.

De même, l'un des destinataires de la lettre 75, Niccolo di Nanni di Ser Vanni, étant en 1379-1380 à San Niccolo de Foligno[3], on pourrait peut-être dater cette lettre antérieurement à ces années, s'il était vrai que la lettre 75 lui est adressée ailleurs. Ce qui est moins que certain[4].

Frères Filippo di Vannuccio et Niccolo di Piero, de Florence, étant entrés dans l'ordre en 1379[5], il faut de toute évidence que la lettre 77 que leur adressa la sainte soit de la fin de 1379 ou du début de 1380, mais rien dans le texte ne nous fournit la moindre indication.

Frère Jacomo Aldrigetti de Padoue nous est connu comme porteur de la lettre 2, écrite par Catherine à Grégoire XI, probablement au début de 1377[6]. Nous savons qu'en 1379 il était prieur de San Ponziano à Lucques[7]. Il est évident que la lettre 79, qui lui est écrite alors qu'il était prieur du couvent de Santo Bartolomeo di Monte Oliveto, hors de la porte San Frediano, à Florence, est antérieure à cette date. Mais c'est tout ce que nous en pouvons dire.

La lettre 82 a pour destinataire Frate Giusto di Giovanni de Volterra que l'on désigne simplement comme prieur de Monte Oliveto. S'agit-il du grand monastère fondé par Bernardo Tolmei dans la *creta*, ou bien, comme l'indique la

1. «... meglio è che tu ti parta e stia nella carità comune, ô tu va in un 'altra religione, che ti sia piu agevole che questa et potrai meglio salvare l'anima tua... » (*Lettere*, t. I, p. 479).

2. *Eod. loc.*, p. 482, note *B.* Mais il n'est pas certain que la défense pontificale ait été obéie.

3. Lugano, *op. cit.* p. 168, n. 7.

4. Les rubriques ne disent rien sur le couvent auquel il appartenait. Seul le manuscrit S^6 précise que c'est celui de Sienne, à moins qu'il ne faille mettre une virgule après « Monte Oliveto» et comprendre que c'est le *frate* qui était de Sienne.

5. Lugano, *op. cit.*, p. 168, n. 5.

6. Cf. *supra*, p. 140, n. 10.

7. Lugano, *op. cit.*, p. 167, n. 1.

rubrique de P^5, du couvent florentin de cet ordre? C'est ce que nous ne saurions décider, quoique la première identification s'accorde mieux avec le texte de la lettre. Tout ce que nous savons c'est que Frate Giusto était prieur de Sant' Andrea à Volterra en 1378[1]. La lettre 82 serait donc probablement antérieure à cette époque. Si, comme le suggère le R. P. Lugano, le candidat recommandé par la sainte et si mal reçu par le couvent[2] doit être identifié avec Giovanni di Bindo di Doccio, entré dans l'ordre en 1373, la lettre serait donc au plus tard de cette année. Mais pourquoi s'agirait-il de Giovanni di Bindo plutôt que de n'importe laquelle des nombreuses personnes que Catherine a poussées dans les ordres religieux?

Comme on le voit, nos efforts pour dater ces quelques lettres sont couronnés d'un bien faible succès et nous ne pouvons même pas fixer avec précision la date d'une seule d'entre elles. Tout ce que nous arrivons à conclure c'est que telle ou telle de celles-ci est antérieure ou postérieure à telle date. Nous ne pouvons même pas en dire autant des autres lettres écrites par la sainte à des olivetains, les lettres 73 (à Frate Girolino di Ser Sozzo de Sienne, prieur du couvent siennois)[3], 76 (à Frate Giovanni di Bindo di Doccio)[4], 78 (à Frate Niccolo di Ghida)[5], 80 (à Frate Niccolo, du couvent florentin), 81 (à des novices du couvent de Pérouse) et 82 (à des novices du couvent de San Michele in Bosco à Bologne)[6].

1. Lugano, *op. cit.*, p. 166, n. 2.

2. «... et però io vi prego et voglio che questa pianta novella, la quale il priore vi mandò, chiedendo che fusse ricevuta all' ordine, voi il riceviate caritativamente che egli à une santa et buona volontà, et la conditione naturale è anco buona et a posto per amore l'affetto alla religione, et singolarmente lo Spirito Santo il chiama all' ordine vostro. Non dovete, et io so che non volete, fare resistentia allo Spirito Santo. Maravigliomi molto che la risposta venne del no, et onne avuta grande ammiratione. Forse che fu difetto di chi fece l'ambasciata, che non seppe forse meglio fare, non che egli adoperasse altro che bene, ma non seppe più. Ora vi prego per l'amore di Cristo crocifisso, che voi al tutto vi disponiate a riceverlo, che sarà onore di Dio et dell' ordine, et non me 'l lassate, perocchè egli è buono giovine et se non fusse buono io non v' el manderei... » (*Lettere*, t. I, p. 523).

3. Pour lui recommander deux « pecorelle », candidates à la vêture.

4. Il était dans l'ordre en mars 1373 (Lugano, *op. cit.*, p. 166, n. 2) et en 1379-1380 à Sant' Anna in Camprena (*op. cit.*, p. 168, n. 3), mais il a pu entrer dans l'ordre avant 1373 et nous ne savons pas où la sainte lui écrit.

5. Son couvent n'est pas spécifié.

6. P^5 en fait des novices du couvent florentin, P^4 dit : « A certi novitii dell'

Il est assez remarquable que sur treize lettres adressées à des Olivetains nous n'en puissions dater une seule avec un semblant de précision. Si, comme nous le croyons, c'est par l'intermédiaire de Francesco di Ser Vanni Malavolti que leur texte nous a été conservé, on ne saurait assez se féliciter qu'il n'ait pas été donné à ce personnage de composer une collection des lettres de sainte Catherine, car il semble avoir été particulièrement sévère dans son traitement de la correspondance, à moins qu'à ces religieux olivétains la sainte n'ait transmis que de mystiques considérations, sans jamais — ou peu s'en faut — aucun rapport avec les événements de la vie courante.

Les Frères Prêcheurs figurent naturellement à la place d'honneur dans l'*epistolario* avec trente-sept lettres adressées à des religieux de leur ordre. Toutefois, quant on en vient aux noms des correspondants on s'aperçoit avec surprise que la sainte a écrit à un très petit nombre de Dominicains. Raymond de Capoue, Tommaso della Fonte, Bartolomeo Dominici sont en quelque sorte inévitables. En dehors d'eux, Tommaso Caffarini, Matteo Tolomei et Simone da Cortona sont un peu dans le même cas, et encore ne figurent-ils chacun que pour une ou deux lettres, et nous ne trouvons plus que deux autres Prêcheurs auxquels la sainte aurait écrit. Au total, huit correspondants pour le premier ordre des Frères Prêcheurs. Faut-il tirer quelque conclusion de ces chiffres? Cela pourrait être imprudent. Il semble plus sage d'attirer l'attention sur eux et de passer.

A Raymond de Capoue sont adressées un certain nombre de lettres, dix-sept en tout, dont la plupart sont susceptibles d'être datées avec une certaine précision.

La lettre 87 nous est donnée par les rubriques des manuscrits comme adressée à Raymond de Capoue et à certains

ordine di Monte Oliveto nel monasterio di San Michele del Bosco a Bologna. E' nomi de' quelli sono questi : Frate Francesco de'Pasquali, frate Simone di Giovanni, frate Jacomo di Sano di Maco, frate Luca de' Piccolomini da Siena e a certi altri novizi ». *V* remplace les deux derniers noms par un *etc.* et les dit « tutti di Siena ».

membres de la *famiglia* quand ils étaient à Avignon[1], et un passage de la lettre montre que ses destinataires sont en effet près du pape[2]. Elle contient le récit d'une vision qu'aurait eue sainte Catherine le 1er avril[3]. Nous avons vu enfin que dans les derniers jours de mars 1376 la sainte annonçait au pape l'arrivée de Raymond de Capoue et de ses compagnons[4]. Nous sommes donc entièrement justifiés de dater la lettre 87 des premiers jours d'avril, sinon du premier.

Catherine écrivant à Raymond de Capoue de prier le pape de ne plus la faire attendre et exprimant d'avance sa joie de se trouver en présence du Souverain Pontife[5]; de plus, la lettre 88 nous étant donnée par les rubriques comme adressée au dominicain à Avignon, il n'y a pas de doute que cette lettre ne soit postérieure de peu à la précédente, puisqu'il faut fixer à la fin de mai le départ de la sainte pour Avignon[6]. On peut donc attribuer à la lettre 88 une date à fixer dans les mois d'avril ou mai 1376, plus probablement dans le mois de mai.

Le thème mystique de la lettre 89 roulant sur le verset de l'Evangile selon saint Luc : « Desiderio desideravi hoc pascha manducare... », on a généralement daté celle-ci du jour de Pâques et M. Gardner a fixé à l'année 1376 sa rédaction[7]. Elle serait donc du 13 avril. Cela nous paraît une erreur. La lettre est écrite par la sainte en réponse à une lettre de Raymond disant à sa pénitente de se réjouir et d'exulter et lui envoyant des nouvelles qui l'ont singulièrement réjouie. Elle annonce alors à son confesseur que le jour qui a suivi leur séparation elle a eu une vision merveil-

1. « A frate Raimondo da Capua dell' ordine de' Predicatori et a Maestro Giovanni Tantucci dell' ordine de' frati eremiti di Santo Agostino et a fra Felice da Massa et a tutti gli altri loro compagni quando erano a Vignone ». *H*, P^3, P^4 et P^5 disent : « e' quali mando à Vignone » et *H* et P^3 ajoutent « prima che papa Gregorio venisse a Roma ».

2. « Pregate la divina bontà et Cristo in terra che tosto si spazzi » (*Lettere*, t. I, p. 550).

3. « Perocchè il primo d'Aprile, la notte, più singularmente Dio aperse i secreti suoi... » (*eod. loc.* p. 548).

4. Lettre 5. Cf. *supra*, p. 143

5. « Dite a Cristo in terra che non mi faccia più aspettare, et quando io vedrò questo, cantarò col quello dolce vecchio di Simeone : Nunc dimittis... » (*Lettere*, t. I, p. 561).

6. Elle y serait arrivé le 18 juin. Cf. lettre 244.

7. Gardner, *op. cit.*, p. 167.

leuse, Dieu est venu la confesser et lui donner l'absolution. Et pendant que Dieu lui parlait elle pressentait de bonnes nouvelles à venir, il lui semblait entendre parler de l' « exaltation de notre archevêque ». C'est pourquoi, quand elle a appris par la lettre de Raymond ce qui était arrivé, elle a eu une telle joie. Après avoir donné des nouvelles de frère Tommaso della Fonte qui, par la grâce de Dieu, a vaincu le démon, et fait une allusion discrète à certaines difficultés morales de la *famiglia*, elle annonce son intention d'envoyer Néri à la cour et demande à Raymond de le mettre au courant de ce qu'il faut faire pour amener la paix des « membres pourris » rebelles à l'Eglise[1].

On a rapproché ce passage relatif à une mission de Néri de celui où, dans la lettre 3, le même personnage est introduit par la sainte auprès du pape[2]. Or, la lettre 3 étant de 1376, la lettre qui nous occupe ne saurait être d'une autre année. Mais nous avons été amené à suggérer que la lettre 3, tout en étant de 1376, pourrait être d'une époque plus tardive et avoir été écrite pendant le séjour de la sainte à Avignon[3]. En outre, le lien établi entre les lettres 3 et 89 n'est qu'un lien conjectural, il n'a rien d'obligatoire. Il eût été plus sage de chercher à identifier l'archevêque que la sainte qualifie de « notre » et dont l'exaltation lui a causé une telle joie. Le premier nom auquel on pense est celui de l'archevêque de Pise, Francesco Moricotti, créé cardinal par Urbain VI, le 18 septembre 1378[4]. Mais il n'est pas absolument certain que l'élévation de ce personnage au cardinalat ait pu être

1. « Voi mi mandaste dicendo che io godesse et esultasse et mandastemi novelle da ciò delle quali ò avuta singulare letitia, benche la prima et dolce verità, el dì poi che fu partita da voi, volendo fare a me lo sposo eterno come fa el padre alla figliuola... egli me fece l'assolutione et la remissione de' peccati mei et vostri... manifestando le cose future... vedendo venire novelle nuove di grande esultatione et pace. Udendo la voce della prima dolce verità che diceva : ..., parevami sentire esaltatione del nostro arcivescovo. Poi quando udì l'effetto, secondo che mi scriveste, agionsemi letitia sopra letitia... Dicovi novelle del mio padre frate Tommaso che, per la gratia di Dio, con la virtù a vinto el dimonio... Fate festa che i miei figliuoli smarriti sono ritrovati... esciti sono della tenebre... Credo che Neri verra costà, perche mi pare che sia bene di mandarlo a corte. Informatelo di quello che fa bisogno d'operare per le pace di questi membri putridi che sono ribelli alla Santa Chiesa... » (*Lettere*, t. I, pp. 567-568).
2. Cf. *supra*, p. 142, n. 2.
3. *Supra*, p. 142.
4. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 23.

pour Catherine la source d'une telle joie[1]. Et puis, le développement mystique sur le thème de la Pâque se comprend mal en septembre. Enfin peut-on parler d'exaltation pour une nomination de cardinal? Il y a d'ailleurs un archevêque, sur lequel les partisans d'une réforme de l'Eglise fondaient peut-être assez d'espoir[2] et qu'ils tenaient en suffisante affection pour le désigner comme le fait la sainte et pour se réjouir, comme elle, de son exaltation : Barthelemy Prignano, archevêque de Bari, dont l'exaltation au souverain pontificat date du 8 avril 1378 ou même, si l'on réserve ce terme pour son couronnement, à ce même jour de Pâques 1378 où, dans ce cas, Catherine aurait écrit la lettre 89.

Ceci expliquerait également l'envoi de Néri à la cour pontificale. Il était bien évident que Urbain VI ne suivrait pas vis-à-vis de Florence révoltée la politique intransigeante de Grégoire XI. Il fallait connaître ce changement de politique et Néri pouvait aller à Rome prendre les directives pontificales pour les faire connaître à la sainte alors à Florence.

Il n'y a qu'une difficulté. La sainte, exposant à Raymond de Capoue la faveur dont elle a été l'objet de la part du Seigneur, semble mentionner une rencontre assez récente avec son confesseur. Or, Raymond nous dit qu'il quitta sa pénitente dans le courant de l'année 1377[3]. Mais rien ne s'oppose à ce qu'il soit revenu auprès d'elle et même tout le fait supposer dans son récit. Car, lorsqu'il nous raconte dans quelles circonstantes Grégoire XI décida d'utiliser les services de Catherine à Florence, il nous montre que ce fut par son intermédiaire à lui que le pape fut amené à prendre sa décision. Quoi de plus normal que de penser que Raymond soit venu donner à Catherine les instructions du pape? Il n'y a donc pas là d'obstacle insurmontable.

Enfin nous savons[4] que l'on apprit le 12 avril à Florence les résultats du conclave du 8 et l'élection de Bartolomeo

1. Cf. lettre 32, qui ne semble pas témoigner de rapports fort intimes.
2. Voir la déposition de Raymond de Capoue sur le conclave du 8 avril publiée par le R. P. Cormier, *Raimundi Capuani opuscula et litteræ*, p. 32.
3. Cf. *supra*, t. I, pp. 196-197.
4. *Diario d'Anonimo*, p. 352.

Prignano. Or, précisément le mercredi suivant, mercredi de la semaine sainte, on lisait à la messe l'évangile de Luc qui fournit à la sainte le thème de son développement mystique.

Nous proposerons donc pour la lettre 89 la date du 14 avril 1378.

La lettre 90 est antérieure à celle-ci. Sans préjudice de ce que l'on peut dire pour ou contre son authenticité, nous devons remarquer qu'elle est écrite de La Rocca d'Orcia[1] et que la sainte y fait allusion à des nouvelles qu'elle a reçues le 4 octobre, jour de la fête de saint François. Elle parle ensuite d'une lettre reçue la veille du jour de Marie, c'est-à-dire un vendredi, le samedi étant le jour consacré à la Vierge, mais quel intervalle s'est écoulé entre le 4 octobre et le vendredi, c'est ce qu'il est difficile sinon impossible de savoir, contrairement à ce que nous avions cru pouvoir avancer[2]. Il semble toutefois que cet intervalle n'ait pas été très long. Nous savons d'autre part que Catherine a séjourné à La Rocca d'Orcia en 1377. Cette année-là, le 4 octobre tombe un dimanche, il est donc fort possible que la lettre 90 soit du samedi ou dimanche suivant, le 10 ou le 11 octobre 1377.

Dans la lettre 90, sainte Catherine raconte comment elle apprit miraculeusement à écrire. On a voulu voir dans la lettre 91 la première lettre qu'elle aurait écrite de sa main. Malheureusement les preuves de cette assertion font entièrement défaut[3]. Cette lettre est fort curieuse. Adressée à Raymond de Capoue, elle commence par le développement mystique ordinaire sur le thème des ruses du démon, puis la sainte remonte le courage de son confesseur, dont l'esprit semble avoir été troublé par des difficultés que lui faisaient des religieux ou des séculiers et aussi par la défaveur que lui témoignait le pape[4]. Elle envisage alors l'hypothèse d'une

1. « Questa lettera et un 'altra ch' io vi mandai o scritte di mia mano in u' l'isola della Rocca... » (*Lettere*, t. I, p. 583).

2. *Supra*, t. I, p. 156, n. 5. Elle a eu (ebbi) la consolation en recevant les lettres, mais elle avait appris (aveva inteso) la tristesse de Raimond le jour de la Saint-François.

3. Gardner, *op. cit.*, p. 371, n. 1. Rien ne prouve que ce soit l' « altra » dont il est question dans la lettre 90.

4. « ... non vi lassate mai venire a confusione di mente... Sò che dagli uomini religiosi et secolari et anco nel corpo mistico della Santa Chiesa, se riceveste ô

rencontre de Raymond et du pape et prie le premier de l'excuser auprès de ce dernier pour son ignorance et sa négligence[1]. Et soudain, abandonnant Raymond de Capoue, elle s'adresse directement au pape dans un discours passionné, le suppliant de réformer l'Eglise, de nommer de bons pasteurs, enfin de faire la paix avec ses fils infidèles pour pouvoir faire la croisade[2]. Elle s'accuse d'être, par ses péchés, la cause des maux de l'Eglise et supplie le pontife de ne pas se détourner d'elle. « Car à qui aurai-je recours si vous m'abandonnez[3]? » Puis elle revient à Raymond, lui dit de ne pas avoir peur, et, s'il voit le pape, de lui transmettre ce qu'elle lui écrit « selon ce que lui inspirera le Saint Esprit[4] ».

La lettre est certainement postérieure au retour de Grégoire XI à Rome. Il n'est en effet pas question de celui-ci comme d'une chose à faire, mais il en est nettement question comme d'une chose du passé[5]. A part cela, qui nous place en 1377 ou au début de 1378, il est malaisé de préciser. Raymond de Capoue étant à Rome, cela nous reporte-

aveste ricevuto alcune persecutione ô dispiacimento ô indignatione del Vicario di Cristo ô per voi, ô aveste sostenuto et sosteneste per me con tutte queste creature... » (*Lettere*, t. I, p. 588).

1. « ... Se venisse el caso, carissimo padre, che vi trovaste dinanzi alla Santità del Vicario di Cristo, dolcissimo et santissimo padre nostro, umilmente me li raccomandate, rendendomi io in colpa alla Santità Sua di molta ignorantia et negligentia, che io ó commessa contra Dio, et disobedientia contra el mio Creatore, el quale m' invitava a gridare con ansietato desiderio et con l'oratione gridassi dinanzi da lui et con la parole et con la presentia fussi presso al vicario suo... » (*loc. cit.* p. 589).

2. « Questo vi richiese, come voi sapete che vi fu detto d'io che faceste, cioè di procurare alla reformatione della Santa Chiesa, procurendo in punire i difetti et in piantare i virtuosi pastori, et pigliate la pace santa con gl' iniqui figliuoli per lo migliore modo... che fare si potesse, sicchè poi poteste attendere a riparare con l'arme vostre della santissima croce sopra gl' infedeli... » (*loc. cit.*, p. 590).

3. « Et a cui ricorro se voi m'abbandonaste? chi mi sovverrebbe? a cui rifuggo se voi mi cacciaste? E' perseguitori mi perseguitano et io riffugo a voi... et se voi m'abandonaste, pigliando dispiacere et indignatione verso di me, et io mi nasconderò nelle piaghe di Cristo crocifisso, di cui voi sete vicario, et sò che mi ricevera perocchè elli non vuole la morte del peccatore, et essendo ricevuta da lui, voi non mi cacciarete [et] anco staremo nel luogo vostro a combattere virilmente con l'arme della virtù per la sposa di Cristo... » (*loc. cit.*, p. 590).

4. « A voi dico, padre carissimo, che quando è possibile a voi, siate dinanzi alla Santità Sua con viril cuore et senza pena... et annuntiateli quello che io vi scrivo in questa lettera secondo che lo Spirito Santo vi ministrarà. » (*loc. cit.*, p. 591).

5. « Oime, oime, santissimo padre, el primo dì che veniste nel luogo vostro l'aveste fatto... » (*loc. cit.*, p. 590).

rait évidemment plutôt vers la fin de 1377, vers la date de la lettre 90. Mais alors, ne serait-il pas possible de voir dans le découragement de Raymond de Capoue, cette « amertume » dont il est parlé dans la lettre 90 et qui tourmentait le pieux dominicain? Et dans ce cas, la lettre 91, bien loin d'être postérieure à la lettre 90, ne lui serait-elle pas immédiatement antérieure? Grégoire XI était alors à Anagni, d'où il rentrera le 7 novembre[1], et l'on comprend pourquoi la sainte ne semble pas certaine que Raymond puisse voir rapidement le pape. Ce pourrait être une lettre assez proche de l'arrivée de Raymond de Capoue à Rome, ce qui expliquerait aussi et jusqu'à un certain point le découragement de celui-ci, séparé de sa « mamma ». Nous proposerons donc pour cette lettre une date vers la fin de septembre 1377.

Il est possible que la lettre 92 date également de cette période, de la fin de 1377 ou du début de 1378. Une exhortation de la sainte à la patience[2] peut, en effet, s'adresser au confesseur à une époque où la faveur pontificale semble s'être momentanément détournée de lui. Une requête de prier pour elle les saints Pierre et Paul de lui faire grâce[3] peut se comprendre comme signifiant que Raymond était alors dans la ville des Apôtres. Mais il est difficile d'être très affirmatif ou très précis.

Il en est de même de la lettre 93, où une phrase sur la privation de la tendresse du père[4] peut être une allusion au refroidissement des relations avec Grégoire XI, à moins qu'il ne faille interpréter ces mots comme une allusion à l'absence de Raymond.

Les lettres 94 et 95 semblent écrites à un moment où Raymond est chargé de la direction d'une maison religieuse. Il y est question de sujets et de brebis, ou mieux d'ouailles[5].

1. Gardner, *op. cit.*, p. 226.

2. « O patientia quanto sei piacevole ! o patientia quanta speranza dai a chi ti possiede », etc. (*Lettere*, t. I, p. 595).

3. « Pregate quelli gloriosi Petro et Paolo che mi dieno gratia a me et alli altri proverelli figliuoli... » (*loc. cit.*, p. 598).

4. « ... et nell' essere privata delle creature et della tenerezza del padre trovarò il Creatore et il sommo et eterno Padre... » (*loc. cit.*, p. 601).

5. « ... scrivo a voi... con desiderio di vedervi spogliato il cuore et l'affetto d'ogni amore proprio di voi acciocchè l'amore proprio non v'impedisca... et non vi faccia pastore timido, sicchè per timore non lassiate il zelo della santa gius-

Mais Raymond a été prieur de la Minerve en 1377 et aussi en 1367. A laquelle de ces deux périodes doivent être attribuées ces lettres? Il est difficile, dans l'état où le texte nous est parvenu, de trancher la question.

Avec la lettre 96 nous revenons sur un terrain plus solide. Les rubriques de quelques manuscrits nous disent cette lettre écrite après de tumulte du 22 juin 1378 où Catherine courut les plus grands dangers[1]. Une phrase de la lettre[2] confirme entièrement les rubriques. La lettre est donc des derniers jours de juin 1378, peut-être du 23, le lendemain même de l'affaire.

La lettre 97 contient le récit si émouvant de l'exécution de ce condamné anonyme, « celui que vous savez », dont Catherine reçut la tête entre ses mains sur l'échafaud[3] Deux manuscrits seulement nomment Niccolo Toldo[4]. Nous

titia et verso di voi et verso de' sudditi vostri... » (*loc. cit.*, p. 602); «... scrivo a voi... con desiderio di vedervi portare de' pesi delle creature per affetto et desiderio della salute loro, et, pastore vero, che con sollicitudine governiate le pecorelle che vi sono ò fussero messe per le mani... » (*loc. cit.*, p. 604).

1. *C* : « ... dopo uno romore di popolo che si levà in Fiorenze nel quale essa fu voluta uccidere »; *H* : « avendo ella ricevuta in Firenze grande persecutione che nel primo romore fu voluto ucciderla »; S^2 : « In ista epistola narratur per virginem quamvis non explicite quoniam voluit occidi prope Florentiam etc. De quo extense hec in legenda prolixa capitulo ultimo» (note en marge du f° 116 v°).

2. « ... Io non voglio dire più sopra questa materia. Lasso questo et l'altre cose dire a Cristofano [di Gano?]. Solo questo voglio dire : che voi preghiate Cristo in terra che per lo caso occorso non ritardi la pace, ma molto più spacciatamente la facci... » (*Lettere*, t. I, p. 607).

3. « Andai a visitare colui che sapete, unde elli ricevette tanto conforto et consolatione che si confessò et dispossessi molto bene et fecemissi promettere per l'amore di Dio che, quando fusse il tempo della giustitia, io fussi con lui et così promisi et feci. Poi, la mattina innanzi la campana, andai a lui et ricevette grande consolatione. Menailo a udire la messa et ricevette la santa communione, la quale mai più aveva ricevuta... Aspettailo dunque al luogo della giustitia et aspettai ivi con continua oratione.. ma prima che io giognesse a lei, io mi posi giù et distesi el collo in sul ceppo... Poi elli gionse come uno agnello... Posesi giù con grande mansuetudine et io gli distesi el collo et chinammi giù et rammentali el sangue del agnello. La bocca sua non diceva se non : Gesù et Caterina; et così dicendo ricevetti el capo nelle mani mie... » (*loc. cit.*, pp. 612-613).

4. *H*, P^3, P^5, F^2 : « Questa lettera mandò essa Katerina al padre dell' anima sua maestro Raimondo, notificandoli una singolare gratia impetrata per uno giovane perugino al quale in Siena fu tagliata la testa e ella la ricolse in mano »; *Pa* : « notificandoli una singolare gratia impetrata per un giovane perugino chiamato Nicola Toldo, al quale in Siena fu tagliata la testa »; S^2 : « Hic fit mentio de quodam nobile de Perusio qui fuit decapitatus in Senis et dictus est Nicolaus Tuldi, de quo habet in legenda minori et in contestationibus... » (note en marge du f° 119).

savons que ce dernier était en prison en juin 1375. Nous n'avons pas réussi à trouver la preuve de son exécution[1]. Celle-ci même nous semble douteuse. En tout cas la lettre serait de juin ou de juillet 1375. Il reste à savoir comment la sainte a pu l'écrire.

Raymond était auprès du pape[2] quand Catherine lui écrit la lettre 98. Mais de quel pape s'agit-il? Et où se trouve Raymond? A Rome? A Avignon? La lettre est-elle de 1367-1370, 1377 ou 1378? C'est ce qu'il est impossible de savoir.

C'est de Pise, selon les rubriques des manuscrits, que sainte Catherine aurait adressé à Raymond de Capoue la lettre 99. D'après le texte, l'Eglise se trouve alors toute démembrée et c'est en Dieu seul que la sainte met son espoir de guérison pour celle-ci. Elle désire le retour de son confesseur pour qu'il aide à arracher les épines du jardin de l'Eglise[3]. On peut, semble-t-il, proposer pour cette lettre la date de novembre 1378, quand Raymond de Capoue fut envoyé en France par le pape[4]. Peut-être la lettre est-elle incomplète et la sainte annonçait-elle à son confesseur qu'elle avait reçu l'ordre de se rendre à Rome. En tout cas, telle qu'elle nous est connue, cela paraît la seule date possible.

On sait comment se termina cette mission de Raymond. Son compagnon, Jacques de Ceva, fut fait prisonnier avec les conséquences qu'a si magistralement exposées Noël Valois. Raymond, plus habile ou moins aventureux, échappa. La nouvelle de ce danger évité ne plongea pas Catherine dans une joie particulière. Elle aurait, semble-t-il, préféré voir son confesseur subir le martyre[5]. Elle le lui dit dans la

1. *Supra*, t. I, pp. 169-171.

2. « ... scrivo a voi... con desiderio di vedervi... seminare el seme della parola di Dio in ogni creatura et singularmente ora per lo presente al nostro dolce Cristo in terra... » (*Lettere*, t. I, p. 616).

3. « ... Non è piu tempo da dormire ma è da destarsi dal sonno della negligentia... et realmente sposare la verità... et annunciare la verità, non tacendola mai per veruno timore, ma larga et liberale, a disponersi a dare la vita se bisogna, tutto ebbro di sangue dell' umile et immacolato agnello, traendolo dalle mammelle della sposa sua della Santa Chiesa, laquale sposa vediamo tutta smembrata. Ma sperò nella somma et eterna bontà di Dio... » (*Lettere*, t. I, p. 618); « ... Grande desiderio ò di vedervi tornato in questo giardino acciocchè state aiutatore a trarne le spine, etc. » (*loc. cit.*, p. 619.)

4. Valois, *op. cit.*, t. I, pp. 124-125.

5. « ... Non fuste ancora degno di stare in su'l campo della battaglia, ma come fanciullo ne fuste cacciato in dietro, et voi volentieri ne fuggiste et aveste

lettre 100[1], qui se date par conséquent de décembre 1378.

Il est certain que Raymond de Capoue avait vu sans déplaisir le martyre s'éloigner de lui et peut-être, quand, au mois de mai 1379, le pape lui donna de nouvelles instructions pour se rendre auprès du roi de France, ne mit-il qu'un zèle modéré à remplir la mission que lui imposait la confiance du pontife romain[2], et peut-être aussi sa pénitente. Toujours est-il qu'il ne quitta pas la région de Gênes où Catherine lui adressa la lettre 101. Cette lettre, dont la plupart des manuscrits ne nous ont conservé qu'un texte mutilé[3], contient des reproches sévères[4] et, on peut le craindre, mérités. Elle peut se dater avec une certaine précision, par suite d'une allusion à la seconde volte-face de la reine Jeanne de Naples[5]. La lettre est donc de la fin de juillet ou du début d'août 1379.

Enfin trois manuscrits[6] datent du 15 février 1380, la lettre 102 et son annexe, à laquelle Gigli attribue le numéro 103, et qui contient une manière de procès-verbal des visions de Catherine le dimanche de la sexagésime 1380[7].

gratia di allegrezza che Dio concesse alla vostra infirmità. Gattivello padre mio, quanto sarebbe stata beata l'anima vostra et la mia, che col sangue vostro voi aveste murata une pietra nella Santa Chiesa per amore del sangue. Veramente noi abbiamo materia di pianto di vedere che la nostra poca virtù non a meritato tanto bene... » (*Lettere* t. I, p. 623). Plus haut elle affirme la légitimité d'Urbain VI.

1. Les manuscrits du groupe Maconi disent dans leurs rubriques : « La detta lettera gli scrisse avendo sentito come Dio mirabilmente l'aveva campato delle mani de' nemici della Santa Chiesa, andando egli con certi compagni per ambasciatore et predicatore di papa Urbano VI in Francia, et fu preso il compagno et incarcerato. »

2. Valois, *op. cit.*, t. I, pp. 312-317.

3. Seul le manuscrit *C* nous fournit un texte sensiblement plus long, publié par Motzo, *op. cit.*, p. 25.

4. « ... se fuste stato fedele non sareste tanto andato vacillando nè caduto in timore verso Dio et verso me; ma come figliuolo fedele, pronto all' obedientia, sareste andato et fatto che aveste potuto fare. Et se non poteste andare dritto, fuste andato carpone; se non si poteva andare come frate, fussesi andato come peregrino; se non ci a denari, fussesi andato per elemosina. Questa obedientia fedele avarebbe più lavorato nel cospetto di Dio et ne' i cuori degli uomini che non farebbero tutte le prudentie umane... » (*Lettere*, t. I, p. 627-628).

5. « Vediamo nel reame di Napoli esser peggio questa ultima ruina che la prima... » (*loc. cit.* p. 628).

6. *M* et S^5 : « a dì XV di febbraio 1379 et poi morì a dì XXVIIII° d'aprile 1380 »; *C* : «... et è quasi uno testamento. Facta a dì XV di febraio anni MCCCLXXVIII.

7. *M*, S^5, P^4 et *Pa* dans leurs rubriques donnent ce texte comme un appendice à 102 et indiquent qu'il en est question dans cette lettre. *C* seul fait exception.

La lettre 102 est un véritable testament et il n'y a pas de difficulté à accepter pour elle la date fournie par les manuscrits. C'est très vraisemblablement la dernière lettre dictée par Catherine pour son secrétaire, peut-être même la dernière lettre qu'elle ait dictée.

Nous sommes moins riches en lettres adressées à l'un des autres confesseurs de la sainte, Tommaso della Fonte, puisque nous ne connaissons que cinq lettres que lui aurait écrites sainte Catherine, et encore le texte de certaines d'entre elles a-t-il certainement été écourté.

La lettre 104 est adressée au bon dominicain nous ne savons où. Elle est écrite le jour de la sainte Lucie, le 13 décembre, ou peu après[1], mais il est plus difficile de préciser l'année. Le fait qu'il n'est absolument question que de femmes dans cette lettre, une remarque curieuse sous la plume de Catherine et où les prélats sont mieux traités qu'il n'est d'usage[2] dans l'*epistolario*, nous inciteraient à dater cette lettre d'une époque assez éloignée, dans cette période antérieure à la direction de Raymond de Capoue et sur laquelle nous sommes si mal renseignés par les sources hagiographiques. Mais il nous paraît impossible de préciser.

Le bon père Della Fonte était à San Quirico d'Orcia[3] quand la sainte lui a écrit les lettres 105 et 108. Il ne s'y trouvait d'ailleurs pas bien et avait envie d'aller ailleurs[4]. Catherine l'exhorte à la patience dans la première de ces lettres et se confesse à lui[5]. Cette lettre encore ne mentionne que des

1. « ... siccome fece quella dolce innamorata di Lucia, che tanto fu innamorata con una continua memoria del sangue del figliuolo di Dio che corse con animo virile a fare sacrifitio del corpo suo... Non vi maravigliate, carissimo padre, perche io non mi posso satiare di questo sacrifitio, perocchè di nuovo el dì della festa sua mi fece gustare el frutto del martirio suo... » (*Lettere*, t. I, p. 652).

2. « Sappiate che l'onore di Dio si vede nei prelati più che per me si vedesse mai et parmi che Dio ci voglia dare mangiare dei buoni bocconi grossi... » (*loc. cit.*, p. 653).

3. « Quando era a Santo Quirico nel loro spedaletto. » San Quirico d'Orcia à 43 kilomètres au sud-est de Sienne, sur la grande route de Rome par Acquapendente et Montefiascone. Les Dominicains de Sienne y avaient un hospice (*loc. cit.*, p. 658, note *A*).

4. « Parmi che abbiate intendimento d'andare altrove, la quale andata non mi pareva che doveste fare ora... » (*loc. cit.*, p. 657).

5. « ... sommi posta a sedere per negligentia et ignorantia. Adunque io mi dolgo et rendomi in colpa a Dio et a voi, carissimo padre. Pregovi pietosamente che m'assolviate et benedichiate me et tutte le altre. » (*loc. cit.*, p. 656). C'est la formule même de l'acte de contrition.

noms de femmes. Quant à la lettre 108, en dehors de son adresse, elle ne contient aucune indication nous permettant de la dater. Mais nous savons, par un document signalé pour la première fois par la Baronne de Seckendorff[1], que Tommaso della Fonte a séjourné à San Quirico d'Orcia en 1368. Les lettres 105 et 108 datent-elles de ce séjour? Cela n'a rien d'impossible, mais il faudrait être certain que le dominicain n'a fait qu'un séjour en ce lieu. Nous proposerons donc, avec quelques réserves, la date de 1368 pour ces deux lettres.

La lettre 106 est adressée à Sienne au même religieux. La sainte s'y réjouit de se voir traitée comme le Christ[2], ce qui est évidemment une allusion aux critiques que l'on faisait de sa manière de vivre. On y trouve, avec certaine formule qui se rencontre dans la lettre 104[3], deux phrases qui ont déterminé, à tort croyons-nous, les historiens de la sainte à dater cette lettre du séjour de la sainte à Pise en 1375. La première contient des excuses de la sainte sur les délais mis à son retour, excuses qui consistent à dire que l'archevêque a demandé au général de la laisser quelques jours de plus[4]. Dans l'autre phrase, Catherine demande à Tommaso della Fonte de prier « le doux espagnol » de leur faire grâce de ne pas revenir les mains vides[5]. On a naturellement identifié le doux espagnol avec Alfonso de Valdaterra, le directeur de sainte Brigitte de Suède, dont nous verrons qu'il est question dans la lettre 117, ce qui nous mettrait vers 1374. Puis l'archevêque a été identifié avec l'archevêque de Pise. Or, sainte Catherine a été à Pise en 1375, donc la lettre serait de 1375. A M. Gardner revient le mérite d'avoir montré[6] que le « doux espagnol » n'est pas Alphonse de Valdaterra, mais saint

1. *Op. cit.*, p. 11, n. 6.

2. « ... esulto di quello che mi mandaste a dire pensando ch' el mondo è contrario a noi, dissi non so degna che esse mi facciano tanta misericordia che esse mi donino del vestimento ch' ebbe el nostro dolcissimo padre eterno... » (*Lettere*, t. I, p. 659).

3. « O dolcissima et eterna verità, dacci mangiare de' bocconi grossi... » (*loc. cit.*, p. 659).

4. « ... Sappiate che io temo che non mi convenga passare l'obedientia, perocchè l'arcivescovo a chiesto di gratia al generale che io rimanga anco parecchi dì... » (*loc. cit.*, p. 660).

5. « ... Pregate quello venerabile Spagnuolo che ci accatti gratia che noi non torniamo vote, ma per la gratia di Dio, non credo tornare vota... » (*loc. cit.*, p. 660).

6. *Op. cit.*, p. 148, n. 2.

Dominique, comme on le voit dans la lettre 101. Il ne reste plus d'indication chronologique précise. L'archevêque n'est pas forcément l'archevêque de Pise, et les années pendant lesquelles maître Elie Raymond, maître-général de l'Ordre des Prêcheurs, a été en Italie sont rares entre 1367 et 1374[1]. Or, il ne saurait être question de l'année 1374. Faudrait-il donc reporter la date de cette lettre à l'époque du séjour d'Urbain V en Italie? Cela n'a rien d'impossible, mais il est naturellement difficile, sinon impossible, de se prononcer nettement en faveur d'une date quelconque. Il faut cependant se méfier de la tendance que l'on a eue à restreindre les limites chronologiques de l'*epistolario*, sous prétexte que les sources hagiographiques ne nous parlent de l'activité de Catherine en dehors de sa ville natale et même de son petit groupe qu'à partir de l'arrivée de Raymond de Capoue à la direction du groupe siennois. On oublie trop facilement qu'en 1372 l'action de la sainte provoquait des réactions de la part de Giovanni dalle Celle[2], qu'en 1370 elle correspondait avec les légats[3]. On sent, sous le silence peut-être volontaire des historiens en quelque sorte officiels de la sainte, une activité de celle-ci plus grande et plus intéressante peut-être que celle dont on reconnaît l'existence et que l'on nous laisse connaître.

La lettre 107 est malheureusement mutilée. La sainte y déclare avoir reçu le 13 juin[4] une lettre de Tommaso della Fonte, mais on a coupé tout ce qui constituait la réponse à celle-ci, et nous fixait peut-être sur l'année de la lettre 107.

Sur les neuf lettres adressées par Catherine à son troisième confesseur Frate Bartolomeo Dominici, cinq lui sont écrites pendant un séjour qu'il fit à Asciano pour y prêcher[5]. Si nous arrivons à préciser la date de ce séjour, nous saurons du même coup celle des lettres 109, 110, 111, 112 et 113.

1. Mortier, *Histoire des maîtres généraux*, t. III, pp. 459-460, n'en semble pas connaître d'autres.
2. *Supra*, t. I, p. 54.
3. *Supra*, p. 162.
4. « Avvemmo a dì XIII di Giugno la vostra lettera etc. » (*Lettere*, t. I, p. 663).
5. «Quando predicava a Asciano.» P^4, par qui nous connaissons ces lettres dit: « quando predicava nel castello d'Asciano. »

Un premier point est facile à établir. Ce séjour est antérieur à l'entrée en fonctions de Raymond de Capoue auprès de sainte Catherine mais postérieur aux premières relations de Raymond avec le groupe catherinien. En effet, dans une de ces lettres, la sainte se déclare heureuse des nouvelles reçues par elle, relatives à la croisade, nouvelles qu'elle a eues par Raymond de Capoue, dont elle n'est que l'intermédiaire, pour les transmettre à Bartolomeo Dominici. Raymond les tenait de Niccolo da Osimo[1]. D'autre part, Néri se trouvait à Asciano pendant ce séjour. La sainte charge Bartolomeo Dominici d'un message pour lui[2]. Or, nous possédons le texte d'une lettre de la sainte à Neri pendant ce même séjour et cette lettre nous apprend que Neri n'était pas encore de la *famiglia* puisqu'il sollicitait — avec succès — son admission[3]. Et nous avons vu qu'antérieurement au début de 1374, plus probablement en 1372-1373, Neri était déjà un disciple chéri de Catherine[4].

Est-il possible de préciser davantage? Peut-être les bonnes nouvelles relatives à la croisade et dont Niccolo da Osimo avait entretenu Raymond de Capoue nous fournissent-elles une indication. Nous savons en effet qu'en 1371 Grégoire XI s'occupa activement du passage d'outre-mer et fit diverses démarches dans ce sens. Il en fit d'autres en 1372[5]. Nous pourrions donc proposer pour le séjour de Bartolomeo Dominici la date de 1371 ou 1372.

Enfin il semble bien que la lettre 113 soit écrite le jour des Rameaux[6] et la lettre 111 le jour de Pâques[7], respectivement en 1371, le 30 mars et le 6 avril. Le séjour de Bartolomeo Dominici se placerait donc dans le début de l'année

1. Lettre 110 : « O ricevuta grande letitia perche mi pare che molto frutto vi si faccia, et anco d'alcune buona novella che frate Raimondo vi mandò, la quale ebbe da messere Niccolo da Osimo, sopra i fatti del Passaggio. Godete et esultate perocchè i desiderii nostri s'adempiranno » (*Lettere*, t. I, p. 671).
2. Lettre 112 : « Dite a Neri che sia sollicito a seguitare le vestigie di Cristo crocifisso » (*loc. cit.*, p. 675-676).
3. Lettre 272, *infra*, p. 277.
4. *Supra*, p. 11.
5. Mirot, *op. cit.*, p. 96-97.
6. « ... scrivo... con desiderio di vedervi con ardentissimo desiderio et con profonda umilità et sollecitudine a ricevere el re nostro, che viene a noi umile et mansueto et siede sopra l'asina... » (*Lettere*, t. I, p. 676).
7. «... con desiderio ò desiderato di fare pasqua con voi prima che io muoia. Questa è la pasqua... » (*loc. cit.*, p. 672).

1371. Sans doute était-il allé prêcher le carême. Et c'est précisément au début de l'année 1371 que Grégoire XI fit ses démarches en vue de la Croisade.

Nous proposerons donc pour date à ces cinq lettres, le carême de 1371, en précisant un peu plus pour les lettres 113 et 111.

Le Père Bartolomeo Dominici était, selon les rubriques, Bachelier à Pise[1] quand la sainte lui écrivit la lettre 114. Cela veut dire sans doute qu'il était chargé de lire les *Sentences* au *studium* de Pise. Nous ne connaissons malheureusement pas la date de ces fonctions et le bon dominicain ne parle pas de ce séjour à Pise dans sa déposition. La lettre est évidemment antérieure à la désignation de Raymond de Capoue comme directeur de la sainte, car, le Père della Fonte se trouvant à Pise avec le P. Dominici, la sainte se plaint de n'avoir pu communier depuis leur départ[2]. La sainte semble inquiète au sujet de ses confesseurs, ayant entendu dire qu'il y avait la peste à Pise[3]. Comme il ne saurait être ici question de la peste de 1374 puisque, nous le savons, les confesseurs de la sainte étaient alors à ses côtés[4], il nous faut voir s'il y a eu une épidémie antérieure. Nous n'en trouvons pas, à moins de remonter à une date qui ne saurait cadrer avec ce que nous savons des relations de Bartolomeo Dominici avec sainte Catherine. Il est d'ailleurs possible qu'il ne s'agisse que d'un faux bruit. Pise, port de mer méditerranéen, devait connaître presque en permanence des cas isolés de peste et ces cas isolés pouvaient donner naissance à des rumeurs du genre de celles dont Catherine semble se faire ici l'écho. Nous dirons donc, sans préciser,

1. « Quando era bacceliere a Pisa ».

2. « Ricordovi di quella santa abitazione della cella dell' anima et del corpo et così dite a Frate Tommaso et agli altri nostri fratelli, pregovi che siate solliciti. El tempo è breve, el camine è longo. Io son misera miserabile perocchè sono tanto moltiplicati i miei peccati che mai poichè voi andaste non fui degna di ricevere el dolcissimo et venerabile sacramento... raccomandatemi alla vostra santissima messa et io riceverò el corpo dolce del figliuolo di Dio spiritualmente da voi... » (*Lettere*, t. I, p. 679).

3. «... Secondo che io ò inteso parmi che vi sia la mortalità. Raccomandatemi a Frate Tomaso et se v' è la mortalità et pare a frate Tomaso che voi ne veniate ambidue.. »

4. Voir le texte des *Miracoli*, *supra*, t. I, p. 290 et *Leg. maj.* §§ 252-256. Bartolomeo Dominici est nommé comme atteint de la peste et guéri par la sainte, § 256.

que cette lettre est antérieure à 1374 peut-être de peu, peut-être même du début de cette année[1].

Les lettres 115 et 116 sont adressées à Florence au Père Bartolomeo Dominici, et les manuscrits utilisés pour l'édition d'Alde ajoutaient qu'il était alors « Biblico », c'est à dire lecteur d'Ecriture Sainte au *studium* de Florence. Nous sommes un peu mieux renseignés sur la date de ce séjour du dominicain. Dans sa déposition au procès de Venise, il nous parle d'un séjour à Florence fait par lui « *ex obedientia ordinis sui* » et cela, à peu près à l'époque où s'est produit le miracle que fit Catherine en faveur d'Andrea de' Bellanti[2]. Or, il nous dit plus haut que ce miracle s'est produit peu de temps après le début de ses relations avec Catherine[3], qu'il place lui-même aux environs de 1368[4]. Enfin nous savons qu'Andrea de' Bellanti est mort en 1370[5] et nous avons établi que Bartolomeo Dominici était probablement devenu confesseur de la sainte en cette même année[6].

Ce serait donc autour de 1368-1369 qu'il faudrait placer la date de ces lettres. Une indication fournie par l'une d'entre elles, la lettre 116, permet de préciser davantage. La sainte y annonce à son correspondant que l'on parle du prochain retour du pape[7]. Il ne peut s'agir évidemment que d'Urbain V. La lettre serait donc de la première moitié de 1367, et c'est d'une date analogue, mais un peu antérieure que serait la lettre 115. Dans celle-ci, en effet, la sainte charge son correspondant de remercier d'un secours rendu, semble-t-il, à son frère Benincasa à Florence, un certain Messer

1. Neri di Donato (*SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 240, signale en 1374 une peste à Sienne « l'année passée », donc en 1373, pour laquelle le Pape envoya l'indulgence « in articulo mortis », mais il ne dit pas si la « moria » s'est étendue à Pise, ce qui est probable et daterait notre lettre de 1373.

2. *Processus*, f° 125-125 v°.

3. *Processus*, f° 124 v°.

4. *Processus*, f° 119.

5. Cf. la note de Grottanelli à son édition de la *Leggenda Minore*, note 51, p. 214.

6. *Supra*, t. I, p. 55.

7. « Dell' andare a Roma credo che Dio per sua gratia vi ci mandara perocchè la volontà di Frate Tomaso [è] inchinata a ciò. El nostro Cristo in terra ne viene tosto secondo che io intendo, per la quale cosa io vi prego et costringo che ne veniate el più tosto che potete... » (*Lettere*, t. I, p. 686). Cette dernière phase nous semble quelque peu mystérieuse. Catherine aurait-elle songé à se rendre aussi auprès d'Urbain V ?

Niccolaio[1], dont elle commente la mort dans la lettre 116[2].

C'est encore à Pise que se trouve Bartolomeo Dominici quand la sainte lui écrit la lettre 117, mais il y est cette fois avec Tommaso Caffarini auquel la lettre est également adressée. Parce que, dans le développement mystique, il est question de l'entrée du Christ à Jérusalem[3], on peut être tenté de dater cette lettre du jour des Rameaux. L'année est facile à déterminer. Sainte Catherine annonce en effet à ses correspondants qu'elle a reçu la visite d'Alfonso de Valdaterra, l'ancien directeur de sainte Brigitte de Suède, « cette comtesse qui mourut à Rome », qui avait renoncé à son évêché de Jaen, et que ce personnage l'est venu trouver de la part du pape pour lui demander des prières pour l'Eglise et son chef et pour lui donner la « sainte indulgence[4] ». Sainte Brigitte est morte à Rome en 1373[5]; au début de 1375 Catherine était elle-même à Pise[6]. La lettre est donc probablement du 25 mars et certainement de l'année 1374. On peut noter en passant qu'à la suite de cette visite, la sainte écrivit au pape une lettre[7], qui semble ne pas nous être parvenue, et rapprocher cette démarche du pape et cette lettre de la sainte au Souverain Pontife de la convocation de Catherine devant le chapitre-général de l'ordre à Florence, moins de deux mois après.

Tommaso Caffarini est le seul destinataire de la lettre 118.

1. « De' fatti di Benincara non posso rispondere se io non sono a Siena. Ringratiate messer Niccolaio della carita che à adoperata per loro... » (*Lettere*, t. I, p. 682).

2. « Mandastimi a dire che era morto messer Niccolaio et Monna Lippa. Onne avuta grande letitia pensando che ogni cosa è fatta con providentia di Dio... » (*loc. cit.*, p. 686).

3. « O negligenti, negligenti, ... andiamo et riceviamo el re nostro che viene a noi umile et mansueto. O superbi noi, ecco il maestro dell' umilità che viene et siede sopra l'asina... » (*loc. cit.*, p. 690).

. « ... et per tanto io vi dico ch' el Papa mandò di quà uno suo vicario, ciò fue el padre spirituale di quella contessa che morì a Roma et è colui che renuntiò al vescovo per amore della virtù, et venne a me da parte del Padre Santo, dicendo che io dovesse fare speciale orationeper lui et per la Santa Chiesa, et per segno mi recò la santa indulgentia. Gaudete dunque et exultate perocchè el Padre Santo a cominciato a esercitare l'occhio verso l'onore di Dio et della Santa Chiesa... » (*loc. cit.*, p. 690-691).

5. Gardner, *op. cit.*, p. 105.

6. *Supra*, t. I, p. 166.

7. « Io ò scritta una lettera al Padre Santo et mandandola pregando che per amore di quello dolcissimo sangue elli ci dia licentia acciocchè noi diamo li corpi nostri ad ogni tormento... » (*Lettere*, t. I, p. 691).

Celle-ci, contenant une allusion très claire au Schisme et à la présence de Catherine à Rome[1], se date certainement de l'année 1379, sans qu'il soit possible de préciser davantage.

Nous croyons plus sage de renoncer à proposer une date quelconque pour les autres lettres adressées à des Frères Prêcheurs : les lettres 84 et 85 (a Frate Matteo de' Tolomei[2]), 86 (à Frate Simone da Cortona[3]), 119 (à Frate Niccolo da Montalcino, à Montalcino) et 120 (à Frate Ranieri di Santa Cristina à Pise[4]).

Des deux seules lettres adressées par Catherine à des disciples de saint François et dont le texte nous est parvenu, nous ne pouvons dater aucune avec précision.

Parce que nous possédons la moitié de l'original[5] d'une lettre adressée par le Frère Lazzarino de Pise à sainte Catherine, datée de juin 1375, M. Gardner a voulu voir dans la lettre 121 adressée à ce personnage la réponse de la sainte et proposé[6] naturellement de dater celle-ci de juin 1375. Mais, dans l'état où nous est parvenue la lettre du franciscain, il est difficile de voir un rapport quelconque entre celle-ci et la lettre 121, qui serait censée lui servir de réponse. Nous préférons renoncer à dater cette lettre. Il en est de même de la lettre 122, adressée au tertiaire franciscain Guasparre, qui s'était laissé entraîner à une amitié intellectuelle

1. « El santo padre Urbano sesto m'a conceduta la indulgentia di colpa et pena per voi et per più altri, et sete obligato nelle confessioni et predicationi inducere la gente a fare la loro possibilità che el comune renda el debito al Santo Padre et sovvenirlo in tanta necessità... » (*Lettere*, t. I, p. 698). Caffarini parle de cette lettre dans sa déposition à Venise et nous dit qu'elle lui fut écrite « virgine existente in Urbe et me in Senis ». (*Processus*, f° 21).

2. P^5 donne la seconde de ces lettres comme écrite à Tolomei quand il était à Rome. La même lettre a été envoyée à un chartreux de Belriguardo. Elle serait donc antérieure à l'arrivée de Catherine à Rome.

3. Ce personnage est muet sur cette lettre dans sa déposition à Venise. Il semble avoir été à Asciano avec Bartolomeo Dominici, si c'est lui le « frate Simone » auquel la sainte envoie un souvenir dans les lettres 109, 110, 111, 112, et auquel elle s'excuse de ne pas écrire dans la lettre 113. La lettre 86 lui serait-elle écrite à Asciano ? En tout cas rien ne permet de le supposer. Voir aussi sur cette lettre Gardner, *op. cit.*, pp. 220-221.

4. P^5 l'adresse à Sienne.

5. *Supra*, t. I, p. 171, n. 2.

6. *Op. cit.*, p. 59, n. 2. Bartolomeo Dominici, dans sa déposition à Venise (*Processus*, f° 138) et Angelo Salvetti, dans la sienne (*ibid.*, f° 184 v°), qui seuls nous parlent des rapports de la sainte et du savant franciscain, sont muets sur cette lettre.

ou plutôt spirituelle avec une dame, ce qui lui causait grand' peine[1]. Le fait que Guasparre était à Gênes inciterait à croire que Catherine ne l'a connu qu'après son passage dans cette ville. La lettre serait donc postérieure à 1376, mais est-ce bien certain?

Les ermites de Saint Augustin du monastère de Lecceto près de Sienne, au milieu de leur forêt de chênes verts, ont été parmi les plus anciens et les plus fidèles amis de Catherine et il n'est pas interdit de supposer que leur influence apparaîtrait plus grande dans la carrière de la sainte, si l'hagiographie de celle-ci avait été rédigée par d'autres que les Frères Prêcheurs. Nous possédons le texte de onze lettres écrites par la sainte à des religieux de cet ordre, mais rares sont celles qui se peuvent dater.

A William Flete est écrite la lettre 125. Dans celle-ci la sainte parle de la croisade, elle annonce qu'un certain Frate Jacomo, qui avait été envoyé au Juge d'Arborea pour lui demander ce qu'il était prêt à faire pour la croisade, est revenu porteur d'une lettre contenant les plus mirifiques promesses de Mariano IV d'Oristano[2]. Or, cette même nouvelle se retrouve sous une forme presque identique dans une autre lettre[3] de Catherine au sénateur de Sienne, qui entra en charge en février 1375. La sainte annonce également que Gênes se prépare avec enthousiasme, ce qui n'a pu se produire qu'après la signature du traité conclu entre cette ville et le roi de Chypre, le 21 octobre 1374[4]. Enfin le 1er juillet 1375 le pape Grégoire XI publiait une bulle par laquelle un certain nombre de personnages étaient chargés de recueillir les promesses écrites et scellées de ceux qui s'engageaient

1. Le nom du tertiaire gênois est fourni par le seul manuscrit *C* où M. Gardner a été le premier (*op. cit.*, p. 381, n. 2) à le relever. Les autres manuscrits disent « un genovese del terzo ordine di San Francesco che aveva preso una conversatione spirituale con una donna per lo che pativa molte pene ».

2. «... et pero sappiate che quello frate Jacomo che noi mandiamo al giudice d'Arborea con una lettera, dove si conteneva di questo passagio, elli m'a risposto gratiosamente che vuole venire con la sua persona et fornire per dieci anni due galee et mille cavalieri et tremilla pedoni et seicento balestrieri. Sappiate ancora che Genova è tutta commossa a questo medesimo, proferendo l'avere et la persone... » (*Lettere*, t. I, p. 728).

3. Lettre 210, *infra*, p. 254.

4. Zucchelli et Lazzareschi, *S. Caterina ed i Pisani*, p. 23, n. 5 où il faut corriger 1574 en 1374.

à aider au passage d'outre mer, en spécifiant la nature et l'étendue du secours qu'ils étaient prêts à fournir[1]. La réponse de Mariano IV, telle du moins que nous l'entrevoyons par la lettre de la sainte, semble cadrer très exactement avec les instructions de la bulle pontificale. La lettre 125 est-elle antérieure ou postérieure à celle-ci? Nous la croirions volontiers antérieure. Nous savons en effet que Raymond de Capoue fut un des commissaires désignés par le pape pour recueillir les engagements, ce que Catherine fera savoir à plusieurs de ses correspondants[2]. Il est remarquable qu'elle n'en dise rien ici. De toute façon la lettre est de 1375, soit des premiers mois, soit du milieu de l'année, en tout cas très vraisemblablement antérieure à l'ouverture des hostilités entre Florence et le Saint-Siège, dont il n'est pas dit un mot.

La lettre 126, adressée également à William Flete, nous est donnée par les rubriques de quelques manuscrits comme écrite par Catherine pendant son séjour à Florence[3]. Or, dans cette lettre, la sainte annonce à son correspondant à Lecceto que l'on vient de se décider à respecter l'interdit[4]. La lettre serait donc des premiers jours de mai 1378.

C'est de la fin de la même année, exactement du 15 décembre 1378, qu'est datée[5] la lettre 127 dans laquelle Catherine invite William Flete et son ami, Antonio da Nizza moine comme lui à Lecceto, à venir à Rome comme Urbain VI les y invite[6]. Invitation qui ne semble pas avoir été agréable aux deux ermites de Saint Augustin, puisque la lettre 130, adressée au seul Antonio da Nizza, est pleine de reproches sur la désobéissance de Flete et de son compagnon[7].

1. Zucchelli et Lazzareschi, *op. cit.*, p. 21, n. 3, publient le dispositif de la bulle.

2. Lettres 216, 312, et 371.

3. *H*, P^3, P^5, F^2 et *Pa* : « essendo essa K. in Fiorenza ».

4. «... et gia mi pare che un' poca dell' aurora cominci a venire, cioè che'l nostro Salvatore a illuminato questo popolo d'essersi levato della perversa ciechità dell' offesa che facevano, facendo celebrare per forza. Ora per la divina gratia tengono l'interdetto et cominciansi a drizzare verso l'obedientia del padre loro... » (*Lettere*, t. I, p. 734).

5. *Cf. supra*, p. 186.

6. «... et però vi prego per amore di Cristo crocifisso che tosto ne veniate senza indugio alla richiesta ch' el Santo Padre fa a voi... » (*Lettere*, t. I, p. 736).

7. Un texte plus complet est fourni par le manuscrit *C* et a été publié par Motzo, *op. cit.* pp. 16-19. « Ora pare per la lettera che frate Guglielmo m'a

Comme il semble que l'on avait fait dire à la sainte qu'ils viendraient pour Pâques, ce que dément une lettre qu'elle vient de recevoir de Flete[1], on peut placer la rédaction de la lettre 130 entre le 15 décembre 1378 et Pâques (10 avril) 1379, très probablement en février ou mars de cette dernière année.

Nous devons renoncer à dater les autres lettres adressées à des ermites de Lecceto, les lettres 123 (à Maestro Giovanni Tantucci)[2], 124 et 128 (à William Flete), 129 (à William Flete, Messer Matteo Cenni, recteur de la Miséricorde, Frate Santi et d'autres dévots), 131 (à Antonio da Nizza), 132 (à Hieronimo da Siena) et 133 (à Felice da Massa), comme aussi la lettre 134 à un religieux dont l'ordre n'est pas déterminé, peut-être simplement parce qu'il en était sorti.

Si l'invitation d'Urbain VI n'eut aucun succès à Lecceto, il n'en fut pas de même ailleurs. La lettre 130 nous apprend que Frate Andrea da Lucca et un certain Frate Paolino avaient obéi[3]. C'est au premier de ces personnages et à deux de ses compagnons, Frate Baldo et Frate Lando, comme lui ermites à Spolète, qu'est adressée la lettre 135 qui, contenant l'invitation de Catherine à répondre à l'appel du pontife[4], doit également se dater du 15 décembre 1379.

L'objet pratique de la lettre 136, écrite à deux ermites,

mandata che nè egli nè voi ci veniate, alla quale lettera io non intendo di rispondare, ma molto mi duole della sua simplicità perchè ne seguita poco onore di Dio et edificatione del prossimo, che se egli non vuole venire per umilità et timore di non perdere la pace sua, doverebbe usare la virtù dell' umilità, chiedendo umilmente et con mansuetudine licentia al vicario di Cristo, supplicando alla Santità Sua che gli piacesse lassarlo stare al bosco... che gli abbi fatto tutto el contrario, allegando che chi è legato all' obedientia divina non debbe obedire alle creature. Dell' altra poco curarei, ma che egli ci metta el Vicario di Cristo, questo molto mi duole, vedendo lui tanto scordare della verità... »

1. « Dissemi questo giovano portatore della presente lettera che voi dovevate venire innnazi la pasqua... » (*loc. cit.*)

2. Il n'y a rien à tirer d'une demande de Giovanni Tantucci de venir. Il peut s'agir tout bonnement de venir à Sienne.

3. «... non anno fatto così Frate Andrea da Lucca nè frate Paulino, cosi grandi servi di Dio, antichi et poco sani, stati tanto tempore alla pace loro, ma subito... si misero in via et sono venuti... » (**Motzo**, *op. cit.*, p. 19).

4. «... et però vi prego et stringo in Cristo dolce Gesù che tosto veniate a compire la volontà di Dio che vuole così et la santa volontà del Vicario di Cristo el quale benignamente chiama voi et gli altri... » (*Lettere*, t. I p. 776). Toutes ces lettres du 15 décembre 1378 se ressemblent dans les termes mêmes.

Bartolomeo et Jacomo, qui avaient choisi pour retraite l'admirable Campo-Santo de Pise, était-il le même que celui de la lettre 135 ? Encore que la chose soit possible, cela nous semble plus douteux. On ne voit pas en effet quelles raisons auraient eu les premiers éditeurs de supprimer cette invitation, qu'ils ont soigneusement respectée ailleurs. Telle que nous l'avons, la lettre 136 ne contient que des considérations d'ordre mystique qu'il nous est impossible de dater.

Ce sont des considérations du même ordre avec, en plus, une demande de larmes et de prières pour l'Eglise dont on déplore la ruine[1], que contient la lettre 137, adressée à Niccolo, pauvre romagnol, ermite à Florence. La ruine dont parle la sainte pourrait bien être le Schisme et la lettre se dater de la fin de 1378 ou du début de 1379; d'autant plus que, dans une épître[2] datée du 4 novembre 1378, Catherine demandait à Francesco di Pippino, le tailleur florentin, de bien vouloir retrouver ledit Niccolo, peut-être pour lui adresser la lettre 137.

Messer Matteo di Cenni di Fazio, élu le 1er août 1373[3], recteur de l'hôpital de la Miséricorde à Sienne, n'est pas un religieux au sens strict du mot; mais sa vie, tout entière consacrée à la charité, et sa piété l'ont fait ranger par les premiers éditeurs parmi les réguliers. Nous savons comment, dès 1374, la peste le rapprocha de Catherine[4]. Il n'est pas impossible que ses relations avec William Flete[5] aient contribué, antérieurement à cette date, à l'entraîner dans l'orbite de la sainte tertiaire. Sur les cinq lettres que lui a écrites celle-ci et dont le texte nous est connu, au moins en partie, la lettre 140 se peut dater peut-être de 1379. La sainte y parle en effet d'une indulgence pour 77 personnes qu'elle

1. «... In che adunque dimostraremo l'amore che averemo a lui? In quello mezzo che egli ci a posto per provare in noi la virtù, cioè... offerire lagrime umili et continue orationi dinanzi a Dio per la salute di tutto quanto el mondo et specialmente per lo corpo mistico della Santa Chiesa, la quale vediamo venuta ub tanta ruina se la divina bontà non provede... » (*Lettere*, t. I, p. 783).
2. Lettre 292; *infra*, p. 283.
3. Neri di Donato dans *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 237.
4. *Supplementum*, p. 175.
5. *Miracoli*, § 28, *supra*, t. I, p. 230 et *Leg. maj.* §§ 245-249.

a obtenue et qu'elle lui envoie[1]. Malheureusement les premiers éditeurs ont trouvé bon du supprimer la fin de la phrase annonçant cette nouvelle et sans doute quelques autres. Quant à la lettre 141, elle nous est donnée, par un seul manuscrit, il est vrai, comme écrite de Pise[2]. Elle serait donc probablement de 1375. Le texte semble confirmer la rubrique. La sainte y fait allusion à la révolte de Florence et se réjouit de ce que le pape s'est décidé à faire pour la croisade[3], ce qui se peut comprendre comme une allusion à la bulle du 1er juillet 1375, dont nous avons déjà eu occasion de parler. Mais nous devons renoncer à dater les lettres 138, 139[4] et 142[5].

A côté de Matteo Cenni et comme lui s'occupant, quoique laïcs, à des œuvres charitables, les confrères de la Vierge de l'Hôpital de Sienne, figurent parmi les correspondants de la sainte. Nous connaissons deux lettres adressées par elle au prieur et aux confrères. La lettre 143 est certainement postérieure au début de la guerre des Huit Saints[6], mais sa date exacte est plus difficile à préciser. Nous serions cependant tentés de la placer en 1378, pendant le séjour de la sainte à Florence, un peu avant la signature de la paix. Il n'est même pas impossible qu'elle soit de peu antérieure à

1. « Mandovi uno privilegio con bolla papale che io ò accattate a settanta et sette persone, etc. » (*Lettere*, t. I, p. 790).

2. *R*[1] : « Mentre che essa era a Pisa » (f° 48 v°).

3. « Ora è il tempo di gridare, di piagnere, di dolerci. Il tempo è nostro, figliuolo, perocchè è perseguitata la sposa di Cristo da' cristiani, falsi membri et putridi, ma confortatevi... Ancora godo et esulto del dolce frutto che s'è fatto in Cristo in terra sopra i fatti del santo passaggio et ancora di quello che è fatto et fa qui et è per fare per la divina gratia... » (*Lettere*, t. I, p. 792).

4. Il nous paraît impossible de tirer une précision quelconque de la phrase : « ò inteso che avete avuto et avete grandissimo male; per la quale cosa ò avuto desiderio di ritrovarmi con voi. Non m'è ora possibile ma ritrovarommi per continua oratione... » (*loc. cit.*, p. 788).

5. Il me paraît difficile de dater cette lettre de La Rocca, donc de 1377, comme le fait Tommaseo (t. II, p. 299), probablement à cause d'une phrase où la sainte se plaint de sa santé et exprime le désir de revenir à Sienne.

6. «... et pregovi et stringovi da parte di Cristo crocifisso che in tutte le vostre orationi et sante operationi che Dio vi concede di fare, voi l'offeriate et facciatene sacrifitio a Dio per le reformatione della dolce sposa di Cristo della Santa Chiesa, per pace et unità di tutti i cristiani, et singularmente per la nostra citta, che Dio ci mandi vera et perfetta unione et ch' egli eschino d'ogni offesa che fatta avessero contra al nostro Salvatore et alla Chiesa Santa; et pregate strettamente che la ruina, che ci è venuta della guerra de' Fiorentini col Santo Padre, per li nostri peccati, che Dio per la sua pietà la convertà in vera pace... » (*Lettere*, t. I, p. 804).

Pâques[1], ce qui la daterait de mars 1378. Mais il faut reconnaître qu'aucune des indications que nous fournit son texte n'est bien décisive.

Nous sommes plus heureux avec la lettre 144. Catherine y exhorte les confrères à prier pour l'Eglise et pour le pape Urbain VI dont elle affirme la légitimité. Elle leur demande aussi d'agir sur la commune de Sienne pour l'amener à fournir au pape l'aide qui lui est due[2]. Or, nous l'avons déjà relevé[3], nous possédons en quelque sorte le bordereau d'envoi de cette lettre, sous forme d'une missive à Stefano Maconi[4]. Cette dernière nous apprend que la lettre aux confrères était accompagnée d'une lettre à la Seigneurie de Sienne[5], et celle-ci est datée du 9 décembre 1379. Les trois lettres sont de la même date.

1. « Ammolinsi i cuori vostri ora in questo santo tempo, il quale ci rappresenta questo agnello immacolato, arrostito in sù la croce al fuoco dell' ardentissima carità, et nella pasqua vi si dà in cibo; et però vi prego che tutti vi disponiate alla santa communione, se non ne avesse già legame che non si potesse sciogliere senza andare a Roma... » (*Lettere*, t. I, pp. 803-804).

2. « Ora è il tempo, carissimi padri et fratelli, di mostrare se saremo legati in verità ò no. A chè me n'avvedro ? A questo : Se ora in questo tempo del bisogno sovverrete il lavoratore di questa vigna della Santa Chiesa, papa Urbano VI, vero vicario di Cristo, spiritualmente et temporalmente. Spiritualmente con la umile oratione, temporalmente adoperando giusto el vostro potere che i Signori li diano adiutorio, la quale cosa ci è debito... (*loc. cit.*, p. 816); « conchiudo che facciate speziale orazione per la Sancta Chiesa et per papa Urbano sexto et che pregate i Signori che non indugino piu a rendere il debito loro ». Cette dernière phrase se trouve dans un passage que fournit seul le manuscrit *C* et qu'a publié l'abbé Motzo, *op. cit.*, p. 22.

3. *Supra*, p. 115.

4. Lettre 261 ; *infra*, p. 272.

5. Lettre 204; *infra*, p. 250.

CHAPITRE XII

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX RELIGIEUSES

Sainte Catherine de Sienne, tertiaire dominicaine, a naturellement compté parmi ses correspondants beaucoup de religieuses, en particulier des dominicaines et des tertiaires de l'ordre des Prêcheurs. La plupart de ces lettres portent, comme il faut s'y attendre, sur des matières purement religieuses, considérations sur la vie monastique ou sur les devoirs des nonnes, parfois même simples « éjaculations » mystiques. On comprend tout de suite que ces lettres seront particulièrement difficiles à dater. Outre qu'elles n'ont pas dû échapper au sort commun de toutes les parties de l'*epistolario* et que les premiers éditeurs ont dû y pratiquer des coupures nombreuses[1], les détails de nature à fournir une indication chronologique sont, quand ils ont survécu, malaisés à identifier. La vie de celles pour qui le monde est mort est généralement inconnue du monde. Nous avons remarqué, en concluant la première partie de notre étude, combien une personnalité telle que celle de sainte Catherine a laissé peu de traces dans les documents contemporains. Que sera-ce quand il s'agira d'une religieuse de Montepulciano ou d'une tertiaire du groupe siennois dont la vie tout entière se sera passée dans la prière. Ajoutons enfin que, partout, l'histoire des monastères féminins est singulièrement moins connue que celle des couvents de l'autre sexe. Il suffit pour s'en rendre compte d'avoir manié la *Gallia Christiana* ou le *Monasticon*

1. La lettre 178, avec sa fin hachée d'*etc.* nous fournit un bon exemple de leur manière.

Anglicanum. Or, nous n'avons pas pour l'Italie d'ouvrage de ce genre. C'est ce qui explique combien sera grande la proportion des lettres pour lesquelles nous devrons renoncer à proposer une date : vingt-sept sur quarante-et-une.

On sait quelle particulière tendresse eut Catherine pour le monastère de Santa Agnesa à Montepulciano et nous avons déjà vu la sainte s'employant activement en faveur des religieuses dont Raymond de Capoue avait été le directeur pendant quelques années. Deux lettres écrites par la sainte à cette communauté nous ont été conservées. Dans la lettre 157, Catherine demande aux religieuses des prières pour le pape et pour l'église. Elle déclare qu'elles doivent prier parce que c'est leur devoir et aussi pour témoigner leur reconnaissance au pape, qui leur a concédé à toutes une indulgence pour elles et pour « la famille du dehors »[1], ce que nous serions disposés à comprendre comme les tertiaires de Montepulciano. Il est certain que la lettre est écrite de Rome à la demande du pape. Elle est donc de 1379, sans qu'il soit possible de préciser.

Il en est de même de la lettre que M. Gardner a publiée dans l'appendice VIII de son livre[2] et dont seul le manuscrit *C* nous a conservé le texte, d'ailleurs mutilé. La sainte y annonce aux religieuses la concession que leur a faite Urbain VI d'une indulgence plénière « *in articulo mortis* » pour toutes celles d'entre elles qui ne l'avaient pas encore, et leur demande des prières pour l'Eglise et pour le Pape[3].

1. « Onde considerando io quanto è pericoloso questo cibo dissi ch' io desideravo di vedervi grate et cognoscenti.... et specialmente ora per lo presente d'aver degnato la Santità del vicario di Cristo d'avere conceduto a tutte voi la santa indulgentia...: et voglio [che] siate grate verso el Santo Padre rendendoli umile et continue orationi, che'l dobbiamo fare per debito, sì in quanto egli è a noi padre, et sì per la gratia ricevuta da lui et per lo grande bisogno nel quale ora il vediamo «(*Lettere*, t. I, p. 882-883). « Unde io vi scrivo di voluntà sua che ciascuna di voi dica i psalmi penitentiali con le letanie infino che basta questa tribolatione ogni dì una volta ». Cette dernière phrase se trouve dans un passage que contient seul le manuscrit *C* et qu'a publié l'abbé Motzo, *op. cit.*, p. 21.

2. *Op. cit.*, pp. 421-422.

3. « Godete et exultate... che ora avete di nuovo ricevuto del sangue di Cristo in grande abondantia, però che il Santo Padre, Urbano sexto, m'a conceduta la indulgentia di colpa et pena nella extremità della morte per tutta cotesta famiglia, cioè a quelle che non l'anno; et anco m'a conceduto uno certo perdono

C'est encore à une religieuse de Montepulciano, Suora Eugenia, la nièce de sainte Catherine, la fille de son demi-frère et de Lisa Colombini, qu'est adressée la lettre 159. Telle que nous la possédons, elle ne contient que des considérations mystiques. Mais celles-ci se retrouvant mot pour mot dans une lettre écrite par la sainte à trois dévotes napolitaines[1], lettre qui se date avec certitude de 1379, il paraît plus que vraisemblable que la lettre 159 est de cette même année.

Les rubriques nous donnent la lettre 161, adressée par Catherine à Madonna Nera, prieure des tertiaires de San Domenico à Sienne, comme écrite par la sainte pendant son séjour à La Rocca d'Agnolino[2], c'est-à-dire à la Rocca d'Orcia. Elle ne contient aucune indication chronologique et seule la rubrique qui la précède nous permet de suggérer la date de 1377 et très probablement la seconde moitié de cette année.

Catherine semble avoir eu une affection particulière pour une tertiaire d'Orvieto, Suora Daniella. Sur quatre lettres que la sainte a écrites à celle-ci, deux se peuvent dater. La lettre 164, affirmant la légitimité d'Urbain VI et demandant des prières pour son succès[3], est certainement de la fin 1378, ou plus probablement de 1379. Quant à la lettre 165, elle est probablement un peu antérieure. Elle contient une requête analogue; mais la sainte ajoute, en réponse à une question de Suora Daniella, qui, évidemment, désirait sa venue à Orvieto, que Dieu décidera de la voie qu'elle prendra pour se rendre à Rome et qu'elle n'est pas encore fixée sur

a cotesto luogo. Non è ancora dichiarato quanto nè quando, etc... Non cessate d'orare... per la reformatione della dolce sposa di Cristo, la quale vediamo in tanta aversità che gia non pare che possa più et per lo Santo Padre, il quale è giusto huomo, virile et zelante de l'honore di Dio... » (*loc. cit.*, p. 422).

1. Lettre 337. Le P. Burlamachi a, le premier, fait ce rapprochement, *Lettere*, t. I, p. 891, note *A*.

2. « Quando essa Caterina era alla Rocca d'Agnolino ».

3. «... et fa che, come figliuola fedele, tu preghi et stringa l'altissimo et dolce Dio che li proveda ora in questo bisogno. Et pregalo che fortifichi el Santo Padre et diali lume. Dico di papa Urbano, veramente papa et vicario di Cristo in terra, et così confesso et dobbiamo confessare dinanzi a tutto quanto el mondo... » (*Lettere*, t. I, p. 914).

son itinéraire[1]. Or, c'est au début de novembre 1378 que fut décidé le voyage de la sainte à Rome[2]. La lettre 165 serait donc de la fin d'octobre ou du début de novembre 1378.

C'est parce qu'elle fut tertiaire, comme sa fille, que les lettres adressées par celle-ci à Monna Lapa figurent dans cette section de la correspondance. Nous n'en pouvons dater que deux, l'une, la lettre 167, nous est donnée par les rubriques comme écrite pendant que Catherine était à La Rocca d'Orcia, tandis que Lapa se trouvait en résidence au monastère de Santa Agnesa à Montepulciano[3]. Elle se daterait donc de la fin de 1377. Rien dans le texte ne vient contredire cette indication des rubriques. La sainte explique les raisons de son séjour avec les formules que nous lui verrons, en d'autres occasions, employer pour désigner son intervention dans les affaires des Salimbeni et justifie la comtesse, Madonna Benedetta, que Lapa semblait accuser de retenir sa fille loin d'elle[4]. Car Lapa se plaignait de l'éloignement de Catherine, nous en avons la preuve dans la lettre 169. Celle-ci nous est donnée par les rubriques comme écrite avant le retour d'Avignon[5]. Et, en effet, Catherine explique à sa mère pourquoi elle a dû retarder son arrivée à Sienne. La cause en est la maladie de Neri, de Maestro Giovanni Tantucci et de Fra Bartolomeo[6]. Or, la Légende Majeure nous apprend que Neri et Maconi

1. «... Tu mi scrivesti, et secondo che io intesi nella lettere pare che tu sia passionata...» (*Lettere*, t. I, p. 918); «... Del mio venire costà prega la somma eterna bontà di Dio che ne facci quello che sia suo onore et salute dell'anima, et specialmente ora che sono per andare a Roma per compire la volontà di Cristo crocifisso et del vicario suo : non sò qual via mi terrò... » (*loc. cit.*, p. 919). La sainte avait le choix entre la route Acquapendente-Bolsena-Viterbe et la route Chiusi-Orvieto-Orte. La seconde lui eût fait rencontrer Daniella.

2. *Supra*, t. I, p. 205.

3. « Nel monasterio di S. Agnesa da Montepulciano quando essa era alla Rocca. »

4. «... Pregovi che se vi paresse che io stesse più che piacesse alla vostra volontà voi stiate contenta perocchè io non posso fare altro. Credo che se voi sapeste il caso, voi stessa mi ci mandareste. Io stò per ponare rimedio a uno grande scandalo se io potrò. Non è però difetto della Contessa... » (*Lettere*, t. I, p. 924).

5. « prima che tornasse da Vignone ».

6. «... voi sapete che a me convienne seguitare la volontà di Dio et io sò che voi volete che io la seguiti. Sua volontà fu che io mi partissi, la quale partita non è stata senza misterio nè senza frutto di grande utilità. Sua volontà è stata ch' io sia stata et non per volontà d'uomo, et chi dicesse el contrario è il falso et non è verità... Non staremmo ora a venire se non fusse lo impedimento che abbiamo avuto della infirmità grave di Neri. Et anco il maestro Giovanni et frate Bartolomeo sono stati infermi, etc. » (*Lettere*, t. I, p. 918).

furent malades à Gênes[1], il faut donc leur adjoindre Tantucc et Bartolomeo Dominici, et dater la lettre 169 d'octobre 1376.

Il est plus difficile de préciser la date de la lettre 172 écrite à deux des tertiaires siennoises, compagnes fidèles de la sainte, Monna Giovanna da Capo et Monna Francesca di Clemente Gori. Elle contient également une explication du retard de la sainte à revenir près de ses disciples. C'est le besoin de l'Eglise et la volonté du saint Père qui l'ont retenue[2]. Mais nous ne savons ni où, ni quand. Il est pourtant possible de le savoir. Giovanna da Capo ayant accompagné Catherine à Florence en 1378[3], la lettre ne saurait être de cette date. Il est fort peu probable qu'elle soit d'Avignon. Il reste la fin du séjour à Pise en 1375, dans les derniers jours de cette année, où l'avenir de l'Eglise apparaissait si sombre, où, selon l'expression même de la sainte dans cette lettre, l'Eglise était très persécutée. Alors, en effet, Catherine pour le besoin de l'Eglise et par la volonté du Pape, reste éloignée de Sienne, s'efforçant de retenir dans l'obéissance au pontife Pisans et Lucquois que cherchent à gagner les Florentins. Nous croyons donc probable que cette lettre a été écrite dans les derniers mois de 1375 ou les premiers de 1376.

C'est aux deux mêmes tertiaires et à deux de leurs compagnes, Giovanna di Francesco et Catherina dello Spedaluccio qu'est adressée à Sienne la lettre 173. Elle contient un renseignement précieux. La sainte y annonce à ses compagnes que l'ambassadeur de la Reine de Chypre est venu lui rendre visite. Il se rend auprès du Saint Père, donc à Avignon, pour inciter ce dernier à prêcher la croisade. Et Catherine ajoute que le Pape a envoyé à Gênes pour solliciter le concours de cette république[4]. On a généralement placé en 1375,

1. *Lég. maj.*, §§ 261-264.

2. «... Non vi maravigliate se non siamo venute, ma tosto ne verremo, se piacera alla divina bontà. Per alcunà utilità della Chiesa et volontà del Santo Padre ò sostentato per uno poco il mio venire. Pregovi et commandovi a voi, figliuole et figliuoli, che tutte preghiate et offeriate orationi... per la Santa Chiesa, perocchè molta è perseguitata... » (*Lettere*, t. I, p. 937).

3. Gardner, *op. cit.*, p. 230. Je ne sais sur quoi se base le même auteur, p. 129, pour dire que Cecca a été du voyage de Pise. D'ailleurs le séjour ayant été long, cette religieuse a pu regagner Sienne tandis que Catherine restait.

4. «... I fatti del passaggio continuamente vanno di bene in meglio... Ora a questi dì è venuto l'ambasciatore della regina di Cipri et parlommi. Esso va al Santo Padre, Cristo in terra, a sollecitarlo de' fatti del santo passaggio,

pendant le séjour de Catherine à Pise cette visite de l'ambassadeur chypriote[1], mais on n'a jamais donné le nom de celui-ci et son ambassade est inconnue, non seulement aux chroniques de Pise, mais encore à celles de Chypre. Il y a peut-être un certain danger à vouloir faire cadrer tout ce que nous apprennent les lettres avec ce que nous racontent les sources hagiographiques. Or, nous trouvons dans les rapports de l'ambassadeur mantouan à la cour d'Avignon, Cristoforo da Piacenza, il est vrai en février 1373, la mention de l'arrivée, quelque temps auparavant, des ambassadeurs de Pierre II de Lusignan. Ces ambassadeurs venaient, selon cet envoyé, pour réconcilier le roi de Chypre avec les Gênois et demandaient au pape de servir de médiateur. L'envoyé mantouan ajoute que le pape manda à Gênes l'évêque de Narbonne, sans succès d'ailleurs, les Génois exigeant vengeance pour le massacre de leurs compatriotes, origine du conflit, et aussi parce que leur flotte était prête[2]. Nous savons d'autre part que la reine-mère, Eléonore d'Aragon, la veuve de Pierre Ier, exclue de la régence par ses deux beaux-frères, soutenait les Gênois, qu'elle appelait à son secours pour venger son mari et rendre au jeune Pierre II le pouvoir usurpé par ses oncles. Un marchand catalan, Alphonse Ferrand, puis le père d'Eléonore, l'ancien roi Pierre d'Aragon, qui avait abandonné son trône pour se faire moine, vinrent à Avignon pour exposer au pape l'autre côté de l'affaire[3]. Tous ces événements semblent bien expliquer le passage de la lettre 173. Mais alors, la date de 1375 ne tient plus. Et si Catherine a rencontré Alphonse Ferrand à Pise, ce qui est probable,

Et ancora il Santo Padre a mandato a Genova a sollicitare loro di questo stes so... » (*Lettere*, t. I, pp. 939-940).

1. Zucchelli et Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Pisanu*, p. 23. M. Gardner a laissé de côté cette lettre.

2. « Ambasciatores regis Cypri nuper venerunt ad curiam et petunt a domino papa quod ipse reconciliat eos cum Januensibus, propter quod dominus papa mittit ad eos episcopum Narbonensium, sed, ut audio, parum prodiderit quod Januenses apetunt ultionem et jam fecerunt quaxi armatam. Generalis Minorum, qui nunc est patriarcha Gradensis, est Janue pro conligando Januenses cum ecclesia ». Dépêche du 22 février 1373, publiée par Segre, *op. cit.*, dans *Archivio Storico Italiano*, t. XLIII, 1909, p. 49.

8. N. Jorga, *Philippe de Mézières et la croisade au XIVe siècle*, Paris, 1896, in-8°, pp. 409-410, qui donne également le nom des deux ambassadeurs de Pierre II, Noël le Petit et Guillaume de Cerny.

elle aurait donc fait un séjour à Pise, antérieurement à 1375. C'est ce que voudrait peut-être signifier la rubrique de certaine lettre qui est donnée comme écrite par la sainte, de Pise, « la première fois » qu'elle y vint[1]. Quant au fait que l'ambassadeur chypriote a parlé à Catherine de la croisade et non de l'accord avec les Gênois, il s'explique aisément : la querelle de Gênes et de Pierre II de Lusignan étant en effet un des obstacles à celle-ci, Catherine, que la croisade seule intéresse, ne voit qu'elle et ne parle que d'elle. Nous serions donc disposé à placer la rédaction de cette lettre dans le courant de 1372, après l'envoi de l'évêque de Narbonne à Gênes et après le passage d'Alphonse Ferrand, estimant que, s'il s'agissait de Pierre d'Aragon, la sainte n'aurait pas manqué de dire qui il était et ce qu'il avait fait, comme elle le fait en parlant d'Alphonse de Valdaterra[2]. Nous serions ainsi amenés à connaître un premier voyage de Catherine à Pise et à soulever un coin du voile que l'on a soigneusement jeté sur l'activité de Catherine avant l'arrivée auprès d'elle de Raymond de Capoue.

A Monna Caterina dello Spedaluccio, Monna Giovanna da Capo et quelques autres tertiaires est adressée la lettre 175. La lettre est écrite pendant le séjour de Catherine dans le Val d'Orcia et la sainte donne à ses fidèles demeurées à Sienne, une sorte de répartition géographique du groupe venu avec elle dans la région de Montepulciano. La sainte, avec frère Raymond, Frère Tommaso della Fonte, Lisa et une certaine Monna Tomma, se trouve à la Rocca d'Orcia au milieu de sacripants[3]. La lettre est évidemment de la seconde moitié de 1377, sans qu'il soit possible de préciser davantage. Comme la sainte y déclare que, tandis qu'elle est elle-même à La Rocca, Monna Lapa (la nonna) et Cecca di Clemente Gori sont à Montepulciano, on peut conclure que cette lettre est contem-

1. Lettre 242, *infra*, p. 235, voir aussi la lettre 193 à Piero Gambacorti, *infra*, p. 238.

2. Lettre 117, *supra*, p. 210, n. 4.

3. « Voi sete in Siena et Cecca et la nonna sono a Montepulciano. Frate Bartolomeo et frate Matteo vi saranno et sonovi stati. Alessa et monna Bruna sono a Monte Giovi di lunga da Montepulciano diciotto miglia et sono con la contessa et con madonna Isa. Frate Raimundo et frate Tomaso et monnai Tomma et Lisa et io siamo alla Rocca fra mascalzoni et mangiansi tanti dimon incarnati che frate Tomaso dice che gli duole lo stomaco... » (*Lettere*, t. I, p. 946)

poraine de la lettre 167, dont nous nous sommes occupé plus haut.

La lettre 178 est écrite à Alessa Saraceni pendant l'Avent, ou à la fin de l'Avent, 1377. La sainte se trouve à La Rocca où les sacripants de la lettre précédente sont remplacés par des vents, qui ne sont pas forcément symboliques dans le Val d'Orcia en hiver[1]. Alessa n'est donc pas aux côtés de Catherine, mais Lisa est avec elle, puisque la sainte annonce à sa correspondante qu'elle a été malade mais est guérie. Or, dans la lettre précédente, tandis que Alessa est à Montegiovi avec Monna Bruna, Catherine a Lisa auprès d'elle. On serait donc tenté de dater les deux lettres, et par suite la lettre 167 de la même période. Il est vrai que Frate Santi nous est donné comme étant à La Rocca, malade, tandis qu'il n'est pas question de lui dans la lettre 175 ; mais il a pu rejoindre les autres ultérieurement.

En mai 1378, la sainte étant à Florence, elle adresse à Alessa, qui ne l'y avait point accompagnée[2], la lettre 179 pour lui donner les bonnes nouvelles qu'elle reçoit des débuts d'Urbain VI, qui commence, paraît-il, virilement et cherche surtout à gagner les âmes, évidemment pas celles des cardinaux ultramontains. Et elle annonce la paix prochaine[3]. Peu avant, quelques jours après le premier mai, elle avait annoncé

1. «... dicesti che io ti scrivessi se io avevo pena et se io avevo delle mie infermità usate in questo tempo : a che ti rispondo che Dio a provveduto mirabilmente dentro et di fuore. Nel corpo a provveduto molto in questo Avvento facendo spassar le pene con lo scrivere. Et vero è che per la bontà di Dio elle sono più aggravate che elle non solevano. Et se egli l'a più aggravate, a proveduto che Lisa è guarita subito che frate Santi infermò, che è stato in su la estremità della morte. Ora quasi miraculosamente tanto è migliorato che si puo dire guarito...» (*Lettere*, t. I, p. 959); «... Il nostro Salvatore m'a postainsu l'Isola et da ogni parte i venti percuotono » (*loc. cit.* p. 960). Il faut ajouter que l'édition d'Alde donne, dans son titre, cette lettre comme écrite « quando era ella alla Rocca ».

2. Il n'y a pas de message pour elle dans la lettre de Maconi à Neri en date du 22 mai 1378. *Lettere de Discepoli*, n° IX, p. 270.

3. « Ora è il tempo da non dormire perocchè vediamo il mondo in maggior necessità che fusse mai, et però io t'invito et ti comando che turinovelli ilpianto et il desiderio tuo con molte orationi per la salute di tutto quanto el mondo et per la reformatione della Santa Chiesa. Che Dio per la sua bontà dia gratia al padre nostro, che compia quello che elli a cominciato, che, secondo che m'è stato scritto da Roma, pare che elli cominci virilmente, perocchè pare che voglia attendere ad acquistare anime. E perche io sò il santo desiderio suo, ò speranza... che tosto s'avera la pace... » (*Lettre*, t. I, p. 963).

à la même Alessa par la lettre 181 que les Florentins se décidaient à respecter l'interdit[1].

Il est malaisé de spécifier en quelle année la sainte a écrit à Alessa et à quelques autres tertiaires la lettre 180, que l'édition d'Alde date du jour de la conversion de Saint Paul, c'est-à-dire du 25 janvier. L'offense qui est faite à l'Eglise[2] ne saurait s'appliquer au Schisme, puisque Alessa accompagna Catherine à Rome. Il semble bien qu'il s'agisse alors de la révolte des villes contre le Saint-Siège et qu'il faille dater cette lettre du 25 janvier 1376.

C'est de Montepulciano qu'est adressée à Monna Agnesa, veuve de Messer Orso Malavolti, la lettre 183. La sainte y est venue avec Alessa Saraceni et Francesca di Clemente Gori. Aucune autre compagne n'est nommée, il n'est question d'aucun confesseur. Après un long et enthousiaste parallèle de sainte Marie Madeleine et de sainte Agnès, qu'elle donne en exemple à ses compagnes de Sienne et en particulier à une certaine Monna Agnesa, Catherine envoie divers souvenirs, puis exprime le bonheur d'être à Montepulciano au milieu des religieuses, et déclare que c'est presque le paradis et que l'on a envie de dire : dressons ici trois tentes (Math. XVII. 4)[3]. En un *post-scriptum* plaisant, Francesca annonce qu'elle est presque devenue religieuse et chante tant qu'elle peut l'office avec les nonnes[4]. En dehors de l'indication qu'elle est écrite de Santa Agnesa à Montepulciano, cette lettre ne nous fournit aucun indice sur la date à laquelle elle a été composée. Cependant, le silence absolu gardé sur les confesseurs, l'absence de préoccupation, la gaîté, si rare dans toute

1. « L'aurora è venuta, perocchè la tenebre, che c'era di molti peccati mortali li quali si commettavano per l'offitio che si diceva et s'udiva publicamente, è levata via, a male grado di chi l'a voluto impedire, et tiensi lo interdetto... » (*Lettere* t. I, p. 966).

2. «... Abbiate compassione alle mie iniquitadi, carissime figliuole, che sono cagione de' mali il quali si fanno per tutto quanto el mondo, et specialmente dell' offesa che è fatta alla dolce sposa di Cristo » (*eod. loc.*, p. 965).

3. « Sappiate che ci viene voglia di dire : facciamo qui tre tabernacoli, perocché veramente ci pare el paradiso con queste santissime vergini, et sono si inebbriate di noi che non ci lassano partire et piangono sempre la partentia nostra. Avemmo la vostra lettere. Benedicete la figliuola mia Caterina et diteli ch' ella preghi Dio che la rempia di virtù acciochè sia degna d'essare di queste sante donne » (*loc. cit* p. 971).

4. « Io, Cecca, sò presso che monaca, perocchè comincio a cantare di forza l'offitio con quelle serve di Gesù Cristo » (*loc. cit.*, p. 972).

cette correspondance et dont cette lettre fournit un cas unique, interdisent d'en placer la rédaction lors du séjour dans le Val d'Orcia à l'Avent de 1377. Nous serions tenté de la placer à un des premiers voyages de la sainte à Montepulciano, probablement à celui dont nous parle la Légende Majeure[1] et qui, Raymond de Capoue étant alors directeur des religieuses de ce monastère, doit se placer en 1366, peut-être même en 1365.

Nous renonçons à attribuer une date aux lettres 145 (à des monastères féminins de Bologne)[2], 146 (aux monastères de San Gaggio à Florence et de Monte-Sansovino)[3], 147 (à un monastère anonyme)[4], 148 (au monastère de Santa Maria degli Scalzi, à Florence), 149 (au monastère de San Pietro in Monticelli a Lignaia), 150 (à l'abbesse de Santa Marta à Sienne et à Suora Nicolosa dudit monastère)[5] 151, 152 et 153 (à Suora Bartolomea della Seta au couvent de Santo Stefano à Pise), 154 (à Suora Costanza du monastère de Santa Bonda, près de Sienne), 155 (à Suora Madalena di Alessa à Santa Bonda), 156 (aux monastères de Santa Maria delle Vergini et de San Giorgio à Perouse)[6], 158 (à Suora Cristofora, prieure de Santa Agnesa à Montepulciano), 160 (à une religieuse de Montepulciano), 162 et 163 (à Daniella d'Orvieto), 166 et 168 (à Monna Lapa), 170 (à Monna Caterina, Monna Orsola et autres tertiaires pisanes), 171 (à Francesca Tolo-

1. *Leg. maj.* §§ 325-328.

2. M. Joergensen, *op. cit.*, p. 625, dans sa note 3 au chapitre III du livre III, veut voir dans une phrase sur le luxe où vivent les religieuses une preuve que Catherine a vu elle-même ce luxe et que par suite elle a été à Bologne en allant à Avignon. Il nous paraît inutile d'insister.

3. Il serait possible de dater cette lettre si l'on savait quand est morte la prieure de San Gaggio, Monna Nera, et quand lui a succédé Monna Ghita. La lettre contenant des condoléances pour la mort de l'une et des conseils à l'autre à l'occasion de sa promotion.

4. « a non sò qual monasterio di donne ».

5. Une comparaison entre sainte Agnès et sainte Marie-Madeleine rappelle un peu la lettre 183, tandis que la phrase : « io ò trovato di nuovo una luce bellissima et è quella dolce vergine Lucia, romana... » (*Lettere*, t. I, p. 851), rappelle la lettre 104. Or, ces deux lettres sont de dates assez anciennes. Mais en peut-on conclure quelque chose en ce qui concerne la lettre 150 ?

6. Il est difficile de tirer quoi que ce soit d'une mise en garde contre la «conversatione di frati incappucciati » que contient cette lettre. Les « fraticelli » ont été actifs pendant toute la période qu'embrasse la correspondance.

mei)[1], 174 (à Caterina dello Spedaluccio et Giovanna da Capo)[2], 176 et 177[3] (à Monna Alessa et Monna Cecca), 182 et 184 (à Monna Agnesa, veuve de Messer Orso Malavolti)[4] et enfin à la lettre 185 (à Caterina di Ghetto), par laquelle s'achève la section de l'*epistolario* consacrée aux religieuses, qui termine elle-même la partie de la correspondance adressée à des ecclésiastiques.

1. Les rubriques portant que cette lettre a été écrite à Francesca quand elle était malade, on serait tenté de rapprocher cette lettre de la lettre 344, où il est question d'une grave maladie de Francesca Tolomei. Mais, outre que la date de cette dernière lettre n'est pas bien certaine (*infra*, p. 303), il faut remarquer que Francesca a pu être malade plus d'une fois. Tout au plus peut-on arguer de l'absence de message pour elle que Ghinoccia, la sœur de Francesca, était morte. La lettre se daterait donc entre le 29 août 1375, date de la mort de celle-ci, et le 3 janvier 1379, date de la mort de Francesca. Cf. Grottanelli, *Leggenda minore*, p. 218.

2. Il nous paraît difficile de tirer un élément chronologique précis de la phrase : « Vediamo con miserabili occhi nostri perseguitare el sangue nella Santa Chiesa di Dio... Meglio mi sarebbe a morire che a vivere innanzi che vedere tanta ruina quanta è venuta et è per venire nel popolo cristiano » (*Lettere*, t. I, p. 942). Cela pourrait être 1376 ou la fin de 1375, mais peut tout aussi bien s'appliquer à la situation en 1377, 1378 ou 1379.

3. La sainte mentionnant à Alessa « l'antica tua madre », la date de la mort de cette dernière, si on la connaissait, fournirait un *terminus ad quem*, mais nous ne la connaissons pas.

4. La lettre 184 contient la phrase suivante : « Dio pare che vi chiami alla grande perfectione... perocchè, secondo che io intendo, pare che abbi chiamato a se la vostra figliuola che era l'ultimo legame di fuore, della quale cosa sona molto contenta, con una santa compassione, che Dio abbi sciolta voi et tratta lei di fadiga » (*Lettere*, t. I, p. 979). Mais nous ne savons pas quand est morte la dernière fille (peut-être seulement la dernière fille non mariée) de Madonna Orsa.

CHAPITRE XIII

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX ROIS, PRINCES, TYRANS ET CONDOTTIERI.

Pour travailler aux différentes causes qu'elle a soutenues pendant sa vie, pour la croisade, pour la réforme de l'Eglise par le rétablissement de la puissance spirituelle et temporelle du pape, et aussi par l'absorption dans l'Eglise des âmes qui lui paraissaient pouvoir en augmenter le rayonnement, Catherine a été mise en rapports avec le monde et avec ceux ou celles pour qui le monde compte, sinon plus, du moins autant que le salut éternel. Sa correspondance avec des laïcs est considérable et la partie qui nous en a été conservée égale en nombre, et en volume, celle qui s'adresse aux seuls ecclésiastiques, si même elle ne la surpasse pas. L'on y voit ainsi défiler, comme dans la danse macabre, mais, au lieu de la mort, c'est la sainte qui donne le branle et transforme cette course à la mort en une marche vers le salut, rois, reines, princes et princesses, seigneuries et *condottieri*, docteurs et nobles, marchands et bourgeois, femmes nobles et roturières, vierges sages et vierges folles.

En tête de cette procession figure, comme il convient, le plus puissant prince de son temps, le roi de France, Charles V. Sainte Catherine lui aurait écrit deux lettres. La première, la lettre 186, nous est donnée par les rubriques comme composée à la requête du duc d'Anjou[1], Louis Ier, frère de Charles V. Catherine requiert son royal correspondant de mépriser le monde, de faire bonne justice et de veiller à ce que son peuple ne soit pas exploité par les officiers royaux

1. « A stanza del Duca d'Angio ».

enfin de faire la paix avec son prochain, avec lequel il a été en guerre depuis si longtemps, ce qui est un obstacle à la croisade. Si Charles V désire combattre, qu'il détourne sur les infidèles son ardeur guerrière. Précisément le duc d'Anjou est tout prêt à se donner à la croisade[1], ce qu'il faut évidemment entendre comme s'il était prêt à en prendre la direction, et, ce que Catherine ne soupçonnait certes pas, à en garder tout le profit[2]. Il n'y a qu'un endroit et qu'un moment où Catherine ait pu écrire une telle lettre. C'est évidemment à Avignon, après l'arrivée du duc d'Anjou, après que les premières préventions de celui-ci contre Catherine eurent fait place à l'admiration et au respect dont porte témoignage Bartolomeo Dominici[3]. Louis d'Anjou étant arrivé à Avignon entre le 17 juillet et le 27 août 1376[4], en plaçant la lettre de Catherine au mois d'août, peut-être à la fin de ce mois ou au début de septembre, nous serons sans doute près de la vérité. Elle serait donc toute proche du départ de la sainte, et c'est peut-être ce qui explique comment nous la possédons. Louis d'Anjou, qui a probablement joué de la croisade pour influencer Grégoire XI en sa faveur,

1. «... Tre cose vi prego... che facciate nello stato vostro : La prima si è che spregiate il mondo et voi medesimo... possedendo voi il reame vostro come cosa prestata a voi et non vostra... L'altra cosa è che voi manteniate la santa et vera giustitia... et non tenete occhio che vostri offitiali facciano ingiustitia per denari, tollendo la ragione a' povarelli .. La terza cosa si è d'osservare la dottrina che vi dà questo maestro in croce... cioè l'amore et dilettione col prossimo vostro col quale tanto tempo avete avuto guerra... » (*Lettere*, t. II, pp. 2-3). «... Io vi prego che non siate così piu operatore di tanto male et impacciatore di tanto bene quanto è la recuperatione della Terra Santa et di quelle' anime tapinelle che non participano il sangue del figliuolo di Dio. Della qual cosa vi dovereste vergognare voi et li altri signori cristiani che grande confusione è questa dinanzi agli uomini et abominatione dinanzi a Dio che si facci la guerra sopra il fratello et lascisi stare il nèmico, et vogliasi torre l'altrui et non racquistare il suo... Io vi dico da parte di Cristo crocifisso che non indugiate più a fare questa pace. Fate la pace et tutta la guerra mandate sopra gl' infedeli... Non dormite più... per chè il tempo è breve et dovete morire et non sapete quando. Cresca in voi uno fuoco di santo desiderio a seguitare questa santa croce et a pacificarvi col prossimo vostro, et per questo modo seguitarete la via et la dottrina dell' Agnello... La via seguitarete...; la dottrina in reconciliarvi col prossimo, et l'amore di Dio, manifestandolo con seguitare la santissima. croce nel santo et dolce passagio nel quale mi pare che il vostro fratello, Missere lo Duca d'Angio, vuole prendere a faticarsi in questa santa operatione... » (*loc. cit.*, p. 4).

2. Voir sur ce personnage et ses ambitions, les admirables pages de Noël Valois, *op. cit.*, t. I et II, *passim*, et particulièrement le beau portrait, t. I, p. 145.

3. *Processus*, f° 132 v°.

4. Mirot, *op. cit.*, p. 449, n. 2.

dans ses prétentions sur le royaume de Majorque, aura mis Catherine dans son jeu, lui aura demandé une lettre pour son frère et ne l'aura jamais réclamée pour l'envoyer.

La lettre 187 nous est donnée par tous les manuscrits comme datée du 6 mai, l'un d'eux ajoute le millésime 1379[1]. La sainte déclare à Charles V qu'elle a appris qu'il commence à se laisser guider par les Clémentins; elle s'étonne qu'un catholique tel que lui se laisse guider comme un enfant et ne se rende pas compte du danger qu'il court et fait courir à la foi, en écoutant ces membres du démons qui sèment l'hérésie en niant la légitimité du vrai pontife, Urbain VI. Ce sont des menteurs et eux-mêmes fournissent les armes pour les confondre. Suit un exposé virulent de la thèse urbaniste touchant le conclave du 8 avril 1378, exposé que l'on retrouve dans un certain nombre d'autres lettres. « Les cardinaux nient la légitimité de l'élection d'Urbain, disant qu'ils l'ont élu par crainte des Romains, ce qui n'est pas vrai. Ils ont élu monseigneur de Bari canoniquement; celui qu'ils ont élu par la crainte, c'est monseigneur de Saint Pierre (Tibaldeschi); l'élection du pape Urbain est canonique, c'est celle qu'ils ont annoncée à Charles V, à nous et aux autres souverains. Ils ont d'ailleurs montré par leurs actes qu'ils le considéraient comme le vrai pape : ils l'ont adoré, couronné solennellement, ils ont refait l'élection, ils lui ont demandé des grâces et ils en ont acceptées de lui. Et même si ce qu'ils disent maintenant était vrai, s'ils l'avaient élu par peur, ne seraient-ils pas encore plus coupables? Que seraient ces colonnes de la foi qui préféreraient la mort éternelle à la mort corporelle? D'ailleurs, ce n'est pas vrai, Urbain est le vrai pape. Ils n'ont nié sa légitimité que lorsqu'il a voulu corriger leurs vices. Bien plus, même si Urbain les avait encore plus maltraités, ils auraient tout supporté s'ils avaient été de bons chrétiens. Les vrais serviteurs de Dieu sont pour Urbain VI. Consultez la Fontaine de Science que vous avez à vos côtés, c'est-à-dire évidemment l'Université de Paris, et vous verrez ! N'oubliez pas que vous devez mourir et que vous ne savez pas le moment

1. S^3 donne l'année, P^3 donne l'année. 1377, ce qui est absurde.

de votre mort. N'attendez pas; invitez-les donc à reconnaître leur erreur et à se soumettre[1]. »

Cette lettre est datée du 6 mai 1379. Or, le 16 novembre 1378, Charles V avait solennellement reconnu Clément VII comme pape légitime et enjoint de publier cette reconnaissance dans toutes les églises de France[2]. Ne serait-il pas étonnant de voir en mai 1379 la sainte dire au roi de France qu'il *commence* à se laisser influencer par les partisans de Clément VII?

1. « Parmi, secondo che io intendo, che cominciate a lassarvi guidare al consiglio de' tenebrosi... Onne grande ammiratione che uomo cattolico, che voglia temere Dio et esser virile, si lassi guidare come fanciullo et che non vegga come metta se et altrui in tanta ruina, quanta è di contaminare el lume della santissima fede, per consiglio et detto di coloro che noi vediamo esser membri del Dimonio, arbori corotti, dei quali ci sono manifesti e' difetti loro per l'ultimo veleno che anno seminato della eresia, dicendo che papa Urbano sesto non sia veramente papa. Aprite l'occhio dell' intelletto et raguardate che essi mentono sopra el capo loro. Per loro medesimi si possono confondere et veggonsi degni di grande supplicio da qualunque lato noi ci volliamo. Se noi ci volliamo a quello che essi dicono che l'elessero per paura della furia del popolo, essi non dicono la verità, perocchè primo l'avevano eletto con elettione canonica et ordinata... Quello che essi elessero per paura, ciò fu missere di San Pietro... ma la elettione di papa Urbano era fatta ordinatamente come detto è. Questo adnuntiarono a voi et a noi et agli altri signori del mondo, manifestando per opera quello che ci dicevano con parole, cioè facendoli riverentia, adorandolo come Cristo in terra, et coronandolo con tanta sollennità, rifacendo di nuovo l'elettione con grande concordia. A lui, come Sommo Pontefice, chiesero le gratie et usaronle. Et se non fusse stato vero che papa Urbano fusse papa ma che l'avessero eletto per paura, et non sarebbero essi degni eternalmente di confusione ? Che le colonne della Santa Chiesa, poste per dilatare la fede, per timore della morte corporale volessero dare a loro et a noi morte eternale ?... tanto la confessarono questa verità quanto la Santità Sua indugio a voler coreggere i vitii loro; ma come egli comincio a mordergli et a mostrare che lo scelerato vivere loro li era spiacevole, che egli voleva ponervi el remedio, subbito levarono el capo... (*Lettere*, t. II, pp. 10-11). «... Se papa Urbano gl' avesse fatto el peggio che egli l'avesse potuto fare et maggiore vituperio, averebbero patientemente portato et eletto inanzi mille morti che fare quello che anno fatto, che a maggior vergogna et donno non possono venire che apparire agli occhi della creature scismatici et eretici, contaminatori della santa fede... Noi vediamo che solo la verità e' servi di Dio seguitano, et tengono questa verità di papa Urbano VI, confessandolo veramente papa come egli è. Non trovarete uno servo di Dio che tenga el contrario, che sia servo di Dio. Non dico di quelli che portano di fuore il vestimento della pecora et dentro sono lupi rapaci... Se voi vorrete, in voi non cadrà ignorantia, perche avete costà la fontana della scientia, la quale temo che voi perdiate se voi terrete questi modi, et sapete bene come ne starà el reame vostro, se saranno uomini di buona conscientia, che non vogliano seguitare el piacere umano... ma la verità. Essi vi dichiareranno et porranno in pace la mente et l'anima vostra. Or non più... pensate che voi dovete morire et non sapete quando... So' certa che se averete el lume, voi el farete et non aspettarete el tempo... et invitarete loro alla santa et vera obedientia... » (*loc. cit.*, pp. 12-14).

2. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 114.

Nous savons d'autre part qu'en novembre 1378 Raymond de Capoue fut chargé par Urbain VI de se rendre auprès de Charles V[1]. A cette date, celui-ci n'avait pas encore pris publiquement position, il n'avait pas encore reconnu officiellement Clément VII. Il s'était borné à manifester sa sympathie aux cardinaux, les recommandant à la reine de Naples, leur écrivant à Fondi[2]. Du côté urbaniste même la rupture n'était pas complète. Ce n'est que le 29 novembre qu'Urbain excommuniera Clément VII et les cardinaux fauteurs du schisme[3]. La lettre de Catherine s'expliquerait mieux à ce moment-là. Il y a plus. Le 30 avril 1379, à Marino, la compagnie de Saint-Georges, sous les ordres d'Alberigo da Balbiano, écrasait les bandes bretonnes et gasconnes de Louis de Montjoie, commandant de l'armée clémentine, et cet événement considérable mettait fin à la puissance du pape français en Italie, lui fermait à jamais les portes de Saint-Pierre[4]. Or, de cet événement Catherine ne souffle mot dans sa lettre. Elle laisserait ainsi échapper l'argument décisif qui montrait que Dieu était pour le pape romain. Il y a, il est vrai, la date fournie par les rubriques. Mais cette date se retrouve en tête de plusieurs autres lettres, l'une adressée aux *Banderesi* de Rome[5], une autre au capitaine de la Compagnie de Saint-George[6], une troisième enfin à la reine Jeanne de Naples[7]. Nous verrons que cette date s'accorde très bien avec le texte des deux premières, nous verrons également qu'elle détonne avec celui de la dernière. N'aurions-nous pas affaire ici à une confusion du rubricateur, à une erreur de copiste. Nous avons vu qu'il s'est produit des phénomènes de ce genre[8] et nous pensons que c'est ce qui a dû se passer ici. C'est pourquoi, contrairement à l'opinion traditionnelle, nous daterons du mois de novembre 1378 la lettre 187, préférant la date que nous fournissent

1. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 124-125.
2. *Eod., loc.* p. 99.
3. *Eod. loc.* p. 159.
4. *Eod. loc.*pp. 170-172.
5. Lettre 196, *infra*, p. 241.
6. Lettre 219, *infra*, p. 258.
7. Lettre 317, *infra*, p. 294.
8. *Supra*, p. 185. Les remaniements de la collection primitive nous empêchent de nous rendre compte de la position originale des lettres.

les éléments du texte à celle qu'une inattention du rubritateur a placée à son début. Raymond de Capoue devait, sans doute, être chargé de la porter lors de sa première ambassade; elle lui fut peut-être envoyée à Pise avec la lettre 99.

C'est à Louis Ier, roi de Hongrie, qu'est adressée la lettre 188. Ce souverain reconnut officiellement Urbain VI au mois de juin 1379[1]. Catherine faisant une allusion très claire à cette reconnaissance[2], il est évident qu'elle écrit après cette date. Son but, en s'adressant au roi de Hongrie, est de l'inciter à descendre rapidement en Italie pour venir défendre la cause urbaniste. De cette venue on peut espérer grand bien, en particulier en ce qui concerne la reine de Naples. A propos de celle-ci, la sainte vante la clémence du pape Urbain qui n'a point encore privé la reine de ses Etats et délié ses sujets de leur fidélité[3]. Le pontife romain n'ayant pris cette mesure extrême qu'en avril 1380[4], cela nous fournit un *terminus ad quem*, mais sans intérêt, puisqu'il coïncide avec la mort de Catherine ou peu s'en faut. Il est certain d'autre part, que la lettre de Catherine est postérieure à la seconde volte-face de Jeanne. On sait qu'après le combat de Marino, Jeanne de Naples, pliant devant l'émeute, avait, sans attendre même que Clément VII eût quitté l'Italie, reconnu Urbain VI pour souverain légitime, et envoyé à Rome une ambassade. Mais la reine conserva peu de temps cette attitude, et après quelques semaines retourna à l'obédience avignonnaise[5]. Or, il est bien certain qu'au moment où Catherine écrit à Louis Ier, la reine est hostile à Urbain VI,

1. Valois, *op. cit.*, t. I, pp. 272-273.

2. «... Non mi stendo a dire più del grande male et iniquità loro, perchè pare che Dio v' abbi alluminato l'occhio dell' intelletto vostro a cognoscere la loro bugia et la verità di papa Urbano VI, la quale annunciarono a noi. Perocché se voi non la cognosceste seguitareste la miseria loro... » (*Lettere*, t. II, p. 30).

3. « ... Molto bene escira della vostra venuta. Forse che questa verità si dichiararebbe senza la forza umana et questa poverella della reina si levarebbe della sua ostinatione ó per timore ó per amore. Vedete quanto è sostenuta da Cristo in terra in non averla privata di fatto di quello che ella s'è privata di ragione, solo per aspettare se ella si corregge et per lo vostro amore : oggimai se egli el fecesse, sarebbe giustamente escusato dinanzi a Dio et a voi... » (*loc. cit.*, p. 32).

4. Gardner, *op. cit.*, p. 395.

5. Valois, *op. cit.*, t. I, pp. 177-178.

l' « obstination » dans laquelle elle se trouve ne saurait avoir d'autre sens. Nous savons que le ralliement provisoire de la reine à l'obédience romaine ne dura que quelques semaines. Vers le début d'août[1], Jeanne était de nouveau dans le camp adverse. Or, nous savons que vers cette même époque, le pape avait songé, peut-être sur sa demande, à envoyer Raymond de Capoue au roi de Hongrie, projet qui fut abandonné[2]. Ce serait à cette occasion que Catherine aurait adressé cette épître à Louis Ier. En proposant pour celle-ci une date à fixer dans le mois d'août 1379, nous aurons peu de chances de nous tromper.

D'ailleurs, le roi de Hongrie se voyait sans déplaisir opposer à Jeanne de Naples, en laquelle il pouvait voir la meurtrière de son frère. Il était poussé dans cette politique par son cousin Charles de Durazzo, « Messer Carlo della Pace », qui ne pouvait pardonner à la reine de Naples tous les bienfaits dont celle-ci l'avait comblé. C'est à ce triste personnage que Catherine adresse la lettre 189. Elle le prie de venir et de venir vite. Elle ne précise pas contre qui son action devra s'exercer, point n'en était besoin[3]. A la fin d'août 1379, Charles de Durazzo était venu en Italie à la tête de dix mille hongrois, pour aider Francesco da Carrara et les Gênois contre leurs ennemis les Vénitiens. Selon M. Gardner, ce serait devant Padoue, au début de novembre, en même, temps qu'une requête officielle du pape Urbain VI de venir, que la lettre de Catherine aurait été remise à Charles de Durazzo[4]. La lettre 189 se daterait donc de la fin d'octobre 1379, ce qui n'a rien d'impossible.

1. Ses ambassadeurs étaient encore à Rome au milieu de juillet. Cristoforo da Piacenza écrit le 16 juillet : « Hic sunt ambaxiatores domine regine, quinque in numero, cum magna et nobili comitiva, procurantes concordiam inter dominum nostrum et reginam et, per ea que sentire possum, dominus non affectat habere pacem cum ea et ipsa adhuc libentius. Sed ista facta dependent a rege Ungarie et a domino Karolo de Pace et supra hoc multum laboratur... » Segre, *op, cit.*, dans *Arch. Stor. Ital.*, t. XLIV, p. 287.

2. Lettre 101 : « ... Dell' andare ratto al Re d'Ungaria mostra che assai piacesse al Santo Padre et deliberato aveva che voi con altri compagni andaste. Ora, non sò il perchè, egli à mutato proposito... » (*Lettere*, t. I, p. 628).

3. « ... Dio v' ha eletto per colonna nella Santa Chiesa acciocchè siate strumento ad estirpare l'eresia, confondere la bugia, et esaltare la verità, dissolvere le tenebre et manifestare la luce di papa Urbano VI el quale è vero Sommo Pontefice... (*Lettere*, t. II, p. 40). « ... venite festinatamente et non tardate più, Dio sara per voi... » (*loc. cit.*, p. 41).

4. Gardner, *op. cit.*, p. 325.

Charles de Durazzo eut, dans ses visées napolitaines, un compétiteur sérieux en la personne de Louis d'Anjou, le frère de Charles V. Nous avons déjà vu comment ce prince s'était offert pour mener la croisade. C'est sur le même sujet que roule la lettre 190 que lui aurait adressée la sainte. La date de celle-ci est relativement facile à fixer. Si nous ne trouvons pas, dans les chroniques, trace de l'accident qui avait ensanglanté le banquet du duc, la veille du jour où Catherine lui écrit[1], étant donné que celle-ci lui dit de se décider à prendre la croix devant Grégoire XI avant le départ de celui-ci et de le faire vite[2], nous n'avons aucun doute que la lettre soit de la fin d'août sinon du début de septembre 1376 et que la rédaction en ait été exécutée à Avignon.

Ce commandement de la croisade, que Louis d'Anjou offrait de prendre, à la grande joie de Catherine, avait été offert par elle à d'autres seigneurs. C'est l'objet, par exemple, de la lettre 191, adressée par la sainte à Bernarbo Visconti, seigneur de Milan, pour le prier de faire la paix avec le Saint-Siège et de partir à la croisade, pour réparer ainsi ses péchés commis contre l'Eglise et en particulier certains jugements contre des clercs, auxquels elle semble bien faire allusion au début de la lettre[3]. La date de celle-ci est malaisée à établir. Parce que, au début de 1374 deux ambassadeurs du tyran de Milan se trouvaient à Sienne[4], M. Gardner

1. « ... et bene lo vedesti voi nel dì di ieri, che avendo voi con gran festa fatto il convito, el vi torno a grande amaritudine... Dicovi da parte di Cristo crocifisso che sempre il dì di ieri portiate nella memoria... » (*Lettere*, t. II, p. 47).

2. « ... Fate che innazi che il Santo Padre ne vada, voi fermiate il vostro santo desiderio, pigliando le santa croce dinanzi alla Santità Sua... et fate tosto senge negligentia... » (*loc. cit.*, p. 47).

3. ...« Così si dico, carissimo padre et fratello in Cristo dolce Gesù, che Dio non vuole che voi, nè veruno, vi facciate giustitiere de' ministri suoi. Egli l'a commesso a se medesimo et esso l'a comesso al vicario suo... Or non più, padre, umilmente voglio che poniamo il capo in grembo di Cristo in cielo per affetto et amore, et di Cristo in terra, la cui vece tiene, per riverentia del sangue di Cristo.... Adunqui voglio che siate figliuolo fedele della Santa Chiesa, bagnandovi nel sangue de Cristo crocifisso. Allora sarete membro legato nella Santa Chiesa et non putrido... » (*loc. cit.*, p. 54.)... « così ora v' invito da parte di Cristo crocifisso a pace vera et perfetta col padre benigno, Cristo in terra, et a guerra sopra gl' infedeli... Voglio che siate il principale ch' invitiate et sollicitiate il Padre Santo che tosto si spacci... » (*loc. cit.*, p. 55).

4. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 238, note qu'ils arrivèrent le 3 novembre 1373 et, c. 239, qu'ils repartirent le 9 janvier 1374. Toutefois on

a proposé d'attribuer cette date à la lettre en question. Cela ne suffit peut-être pas comme preuve. Le même auteur a également remarqué que la bulle publiée par Grégoire XI contre le Visconti accusait ce dernier de cruautés exercées sur des ecclésiastiques[1]. La Baronne de Seckendorff[2] propose la date de 1375, en partie parce que l'activité politique de Catherine n'est pas antérieure à cette date et que Catherine, la lettre étant une réponse à une requête de Bernabo, n'aurait pu être connue avant cette époque dans le Nord de l'Italie; en partie aussi parce que nous avons une lettre de la bru de Bernabo à Catherine, que Grottanelli a datée, sans raison apparente, de 1375[3]. Or, s'il est vrai que Grégoire XI excommunia le tyran de Milan le 7 janvier 1373, rien dans le texte de la lettre ne nous permet de supposer que cette excommunication a été prononcée. Au contraire, une phrase même peut très bien s'entendre comme une manière d'avertissement que, s'il n'y a pas amendement dans la conduite du Milanais, il s'expose à cette sentence[4]. On sait d'autre part qu'en 1371 et 1372 Grégoire XI a fait des efforts en vue d'organiser la croisade[5] et la lettre mentionne le grand désir qu'a le pontife de voir faire celle-ci[6]. Enfin, pour ce qui est de la manière dont Catherine a pu être connue dans le Milanais, n'y avait-il pas là, à cette époque, l'abbé de Lézat, chargé de négocier avec le Visconti[7]?

doit remarquer que la lettre parle d'un serviteur et non d'un ambassadeur : « Di quello che mi prego il vostro servigiale che per vostra parte venne a me etc. » (*loc. cit.*, p. 56.) Ce serait plutôt quelque chose comme le *fante* dont Neri di Donato note l'arrivée à Sienne en 1370 (c. 219).

1. *Op. cit.*, p. 114 et p. 117, n. 1.

2. *Op. cit.*, p. 72.

3. Grottanelli, *Lettere de' discepoli*, n° II, pp. 258-259. Elisabeth de Bavière épousa Marco, fils de Bernabo, en 1367. La petite Anna qui a quatre ans quand la lettre est écrite mourut en 1383, nous ignorons malheureusement à quel âge.

4. « Possedetevi in pace le città vostre, facendo giustizia de' sudditi vostri quando si commette la colpa, ma non per loro mai che sono ministri di questo glorioso sangue et pretioso. Per altre mani che per loro voi nol potere avere, ma avendolo non ricevette el frutto d'esso sangue ma sareste come membro putrido tagliato del corpo della Santa Chiesa » (*Lettere*, t. II, p. 54). Elle ne dit pas qu'il l'est, il faudrait : *siate*.

5. Mirot, *op. cit.*, p. 97.

6. « ... quando il Padre levarà in alto il gonfalone della santissima croce, perocchè il Padre Santo n'a grandissimo desiderio et volontà... » (*Lettere*, t. II, p. 55).

7. Mirot, *op. cit.*, pp. 193 et 197, nous le montre chargé des négociations en 1371 et en mars 1373.

On voit donc qu'il y a, pour cette lettre, quelques arguments en faveur d'une date à fixer dans les années 1371-1372.

Ce n'est plus la croisade que prêche Catherine dans la lettre 192. Celle-ci est adressée à Onorato Caetani, le comte de Fondi, pour l'inciter à abandonner le parti des cardinaux et à faire sa soumission à Urbain. Il ressort du texte de la lettre que les cardinaux ont proclamé l'illégalité de l'élection, assertion que discute et repousse brièvement la sainte, mais il apparaît également à la lecture de celui-ci que les cardinaux n'ont pas encore poussé les choses jusqu'à leur conclusion logique, l'élection d'un nouveau pape[1]. La lettre se placerait donc entre le 9 août, date de la déclaration des cardinaux par laquelle les prétentions d'Urbain à la tiare étaient déclarées sans valeur et lui-même anathématisé comme intrus[2], et le 20 septembre 1378, date de l'élection de Clément VII. Peut-être même pourrait-on préciser davantage et croire la lettre 192 écrite au moment où, en donnant asile aux cardinaux dans sa ville de Fondi, Onorato Caetani fournissait à ceux-ci la sécurité nécessaire à l'exécution de leurs desseins. La lettre serait donc écrite peu après le 27 août 1378, dans les dernières semaines avant l'élection de Clément VII.

Avec la lettre 193 nous revenons aux débuts de Catherine dans la vie politique ou, tout au moins, à une époque moins récente de sa carrière. Ce n'est pas d'ailleurs que la date de

1. « ... Come se verità fosse che papa Urbano sesto non fosse veramente papa; conciosiacosachè nel segreto del cuore voi teniate quello che è, cioè che egli è sommo et vero pontefice et chi altro dice è eretico... che niega la fede sua. Questa doviamo tenere che è il papa electo con electione ordinata... et lui doviamo obedire infino alla morte... Et se voi mi diceste : a me è stato riporto el contrario, che papa Urbano sesto non sia in verità Sommo Pontefice; io vi rispondarei che io sò che Dio vi a dato tanto lume, che se voi non v' el tollete con le tenebre dell' ira et dello sdegno, voi cognoscerete che chi el dice mente sopra el capo suo... (*Lettere*, t. II, pp. 62-63). « Ora è il tempo escire di tanto errore che passato il tempo non è piu rimedio, tosto ne viene la morte... Son certa che se sarete vero lavoratore della vigna vostra voi non indugiarete più a tornare, ma, con grande umilità, ricognoscerete le colpe vostre dell' offesa di Dio, chiederate di gratia al Padre che vi rimette nell'ovile suo... » (*eod. loc.*, p. 65). Je ne crois pas que la phrase où la sainte accuse les cardinaux, sans les nommer d'ailleurs, d'avoir contaminé la foi et nié la vérité « levata tanta scisma nella Santa Chiesa che degni sono di mille morti » (*eod. loc.*, p. 63) indique que l'élection a eu lieu. L'antipape n'est pas nommé dans toute cette virulente attaque, ce qui est pourtant de règle dans les lettres postérieures au schisme véritable.

2. Valois, *op. cit.*, t. I, p. 77.

cette lettre soit nettement déterminée. Adressée à Piero Gambacorta, seigneur de Pise, elle concerne une invitation qu'aurait adressée celui-ci à la tertiaire siennoise, probablement, comme le déclare cette dernière, à la requête des femmes de sa famille. La sainte répond que l'état de sa santé, les critiques que ferait naître cette visite, la contraignent, à son vif regret, à ajourner momentanément ce voyage[1]. Catherine ayant été à Pise en 1375, on a daté la lettre 193 antérieurement à cette visite et proposé la fin de 1374[2] ou le début de 1375[3]. MM. Zucchelli et Lazzareschi veulent, au contraire, que la lettre soit écrite en 1376, à la veille du départ pour Avignon[4]. On discute sur les raisons du scandale que provoquerait la sainte et l'on cherche dans l'histoire des relations de Sienne et de Pise des explications de ces excuses. Est-ce nécessaire? On a murmuré de bonne heure sur les agissements de la sainte et point n'est besoin d'expliquer le scandale qu'elle causerait par des complications diplomatiques. Il est certain, croyons-nous, que la lettre est antérieure au séjour de 1375, autrement la sainte ne parlerait pas de venir, ne serait pas invitée à venir, mais à revenir. La lettre pourrait donc être de la fin de 1374, car le début de 1375 nous semblerait bien près de son départ véritable; mais elle pourrait tout aussi bien dater de 1373 ou de 1372. En réalité, tout ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que cette lettre est postérieure à l'arrivée au pouvoir de Piero Gambatorta en 1370 et antérieure au séjour de Catherine à Pise en 1375. On remarquera cependant que dans cette lettre il n'est question d'aucune matière politique. C'est un assez court sermon au tyran de Pise sur le mépris du monde, les effets du péché et la vertu du juste,

1. « ... Ricevetti una vostra lettera, la quale vidi con affetuoso amore, unde io cognosco che non mia virtù nè mia bontà, perchè sono piena di peccato et di miseria, ma solo l'amore et la bontà vostra et di coteste sante donne vi mosse umilmente a scrivere a me, pregandomi che io debba venire costà. Per la quale cosa io volontariamente verrei a adempire el desiderio vostro et loro, ma per ora io mi scuso che la impossibilità del corpo mio non mi lassa; et anco veggo che per ora sarei materia di scandalo. Ma spero nella bontà di Dio che se vedra che sia suo onore et salute dell' anime mi fara venire con pace et con riposo, senza altra mormoratione... » (*Lettere*, t. II, p. 70).
2. Gardner, *op. cit.*, p. 129.
3. Seckendorff, *op. cit.*, p. 48-50.
4. *Santa Caterina ed i Pisani*, pp. 39-40.

suivi des excuses dont nous avons parlé. D'où ladifficulté d'en préciser la date[1].

Aux seigneurs de Foligno, Trincio de' Trinci et à son frère Corrado, est adressée la lettre 194. Elle contient, outre un sermon sur la vie du chrétien dans le mariage, une invitation à ne pas se soucier de l'ingratitude de ceux que l'on sert et la promesse du salut pour les bons serviteurs de l'Eglise comme eux[2]. Ces propos semblent de circonstance en ce qui concerne les Trinci en cette année 1377, où leur dévouement à l'Eglise allait coûter, le 28 septembre, à l'un, la vie, à l'autre, sa puissance, du moins pour un moment. M. Gardner a proposé pour cette lettre la date du 14 septembre, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix[3]. Nous n'avons pas réussi à découvrir sur quoi s'appuie l'opinion du savant historien, mais il est certain que la lettre est d'assez peu antérieure à la catastrophe. Catherine était alors dans les terres des Salimbeni, près de Monna Biancina, la sœur des deux destinataires de cette lettre. C'est sans doute à sa requête qu'elle aura adressée à ces deux seigneurs, que de nos jours on considérerait comme d'affreux gredins, des conseils dont, en dépit de leur fidélité au Saint-Siège, ils avaient le plus grand besoin.

Nous ne savons dans quelles circonstances Catherine a écrit la lettre 195 à Benuccio di Piero et à Bernardo di Messer Uberto, tous deux de la famille des Belforti, seigneurs de Volterra, jusqu'à ce qu'en 1361 une révolution les eût chassés de leur pouvoir[4]. C'est un encouragement à la paix, s'achevant par une demande de venir à elle, puisqu'il lui est trop malaisé d'aller à eux[5]. Quand la sainte a-t-elle

1. Voir cependant *supra*, p. 224, à propos de la lettre 173, qui pourrait bien révéler un séjour à Pise en 1372.

2. « Et così parteciparete questa fortezza, essendo legati con Dio et col prossimo con questo dolce legame in tanto che non sarà nè dimonio, nè creatura, che ve ne possa trarre, che voi non siate forti et perseveranti in fino alla morte, nè per ingratitudine delli uomini vi mettesse nel cuore... Et però vi dissi che io desideravo di vedervi veri servi di Cristo crocifisso, ... che adempirete la volontà sua et il desiderio mio, et questo sarà per la sua bontà et per lo servitio che fate alla dolce sposa sua... » (*Lettere*, t. II, p. 75).

3. *Op. cit.*, p. 222. M. Gardner donne tous les détails nécessaires sur l'affaire et énumère quelques-unes des sources qui nous la font connaître.

4. E. Lazzareschi, *Santa Caterina in Val d'Orcia*, Florence, 1915, p. 12, n. 4.

5. « Non voglio dire più di questo, et dell' altre materie che s'appartengano alla salute vostra vi dirò a bocca. Ma ora vi prego et vi costringo da parte

adressé cet appel aux Belforti? Nous en sommes réduits à une hypothèse. Benuccio semble avoir été le fils de Pietro di Ottaviano de' Belforti et d'Angiola, fille de Messer Benuccio di Sozzo di Francesco de' Salimbeni[1], c'était donc un parent, assez éloigné il est vrai, des Salimbeni, avec lesquels nous savons que Catherine a été en rapports. Il est possible que ce soit pendant son séjour auprès d'eux que la sainte a écrit la lettre 195, peut-être à la requête de Madonna Biancina. En ce cas, l'on pourrait proposer pour cette lettre la date de 1377. Mais encore une fois, ceci n'est qu'une hypothèse que le texte de la sainte ne contredit pas, mais à laquelle il n'apporte aucune confirmation.

Avec la lettre 196, nous abordons le groupe des épîtres adressées aux communes italiennes. Celle-ci est écrite aux Bannerets et Bons Hommes qui formaient le gouvernement de la ville de Rome. Elle est datée par les rubriques du 6 mai 1379 et rien dans le texte ne contredit cette date. Il y est fait une allusion fort claire à la prise du Château Saint-Ange et, parmi les grâces qu'a données le Créateur et dont parle la sainte, on peut, cela est certain, comprendre la victoire de Marino. C'est cette lettre qui, seule, avec la lettre 20, parle de la procession solennelle, pieds nus, exécutée par le pape Urbain pour remercier le ciel de ses bontés[2], procession dont aucun autre texte n'a gardé le souvenir.

di Cristo crocifisso di due cose : l'une è che io voglio che voi facciate pace con Dio et co' nemici vostri...; l'altre sì è che non vi sia fatica a venire un poco infino a me el più tosto che voi potete. Se non che a me è tanto malagevole el venire, io verrei a voi... » (*Lettere*, t. II, p. 80).

1. *Istoria genealogica delle famiglia Salimbeni di Siena*, publiée par le Fr. Ildefonso di San Luigi, dans ses *Delizie degli eruditi toscani*, app. al tomo XXIII, Florence, 1786, p. 180.

2. « ... Adunque voglio, fratelli carissimi, che voi siate grati delle gratie che v'a fatte et fa el nostro creatore, acciocchè crescano; et perche di nuovo ne avete ricevute miracolosomente [c'est évidemment Marino après la chute du château Saint-Ange], di nuovo voglio che gli rendiate gratia. L'esempio ce ne dà el padre nostro, papa Urbano VI, che, in segno che egli le ricognosce da Dio, s'umilio, facendo quell' atto, che già da grandissimi tempi non fu più, d'andare a processione a piedi scalzi... Anco voglio che siate grati a questa compagnia [la compagnie de Saint-Georges], i quali sono stati strumenti di Cristo, sovvenendoli in quello che bisogna, massimamente in questi poverelli feriti... Parmi che si usi un poca d'ingratitudine verso Giovanni Cenci, el quale con tanta sollecitudine et fedeltà, con schietto cuore solo per piacere a Dio et per nostra utilità (et questo sò che è la verita), ogni altra cosa abbandonando per trarvi del flagello, he v era posto di Castello Sant' Agnolo... » (*Lettere*, t. I, pp. 84-85).

La lettre 197, adressée aux Huit de la Guerre à Florence, est datée d'Avignon, le 28 juin 1376. Nous avons déjà relevé[1] la mention qu'elle contient d'un impôt sur le clergé qui ne fut établi qu'en octobre 1377, mais dont il est possible de supposer que l'établissement aura été précédé de pas mal de fausses rumeurs. Nous devons également relever que la sainte, à la date du 28 juin, se plaint que les ambassadeurs florentins ne soient pas encore arrivés[2]. Or, nous le savons, ils avaient quitté Florence le 2 juin[3]. Il est vrai que nous ignorons la date de leur arrivée à Avignon. Mais nous aurons à revenir sur cette lettre, dont nous accepterons pour le moment la date du 28 juin 1376.

Ce n'est pas aux Huit de la Guerre qu'est adressée la lettre 198, mais il est plus difficile qu'on ne l'a cru de connaître les destinataires de celle-ci. L'unique manuscrit qui la contient[4] l'adresse tout simplement à des seigneurs de Florence, « A Signori di Fiorenza », ce que l'on a traduit par le gouvernement florentin, la Seigneurie florentine. Or, cette lettre en *précède* une autre, la lettre 199, dont l'adresse est : « Aux Seigneurs Prieurs des Arts et Gonfalonier de Justice du peuple et de la commune de Florence », et c'est une adresse analogue qui précède la lettre aux Prieurs découverte par M. Gardner dans le manuscrit F^3. Il est curieux que cette seule lettre 198 omette le titre des Prieurs et du Gonfalonier. Il y a encore autre chose. La lettre en question figure dans l'édition d'Alde sous le numéro 215, la lettre 199 sous le numéro 208, après la lettre aux Bannerets de Rome, avant la première des lettres à la seigneurie de Sienne. La lettre 215 figurant après les lettres à Niccolo Soderini, l'un des chefs de la *Parte Guelfa*, et, il est vrai, avant la lettre aux

1. *Supra*, t. I, p. 177 et n. 4.

2. « Altra risposta assolutamente non pare al Santo Padre che si dovesse dare infino che vostri ambasciatori non giungessero. Maravigliomi che anco non sono giunti... » (*Lettere*, t. II, p. 92).

3. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 308: « Oggi a dì 2 di Giugno anno 1376 andarono al Papa questi ambasciadori di Firenze : Messer Pazzino degli Strozzi, messer Alessandro dell' Antella, Michele di Vanni di Ser Lotto. » Ils ne reçurent le pouvoir de traiter du conseil du peuple et du conseil de la commune que les 4 et 5 juillet. *Diario d'anonimo* p. 309 et le document 273 publié par Gherardi en appendice à son travail sur la guerre des Huit Saints.

4. S^3.

Anziani de Lucques, il semble donc bien, les manuscrits utilisés pour l'édition de Venise, suivant pour les lettres l'ordre hiérarchique des destinataires, que la lettre 198 soit adressée à des seigneurs différents de ceux auxquels est écrite la lettre 199. Ces derniers étant la Seigneurie même de Florence, les Prieurs des Arts et le Gonfalonier de Justice, que peuvent être les autres? La présence de cette lettre à la suite de celles adressées à Niccolo Soderini nous fournit peut-être une indication. Soderini a fait, il est vrai, partie de la Seigneurie mais à titre temporaire, comme tous les Prieurs. Ce dont il a été de façon permanente un des chefs, c'est la *Parte Guelfa*, cet état dans l'État qui ruina la grandeur florentine et travailla pour l'Eglise avec une telle activité pendant la crise de 1375-1378. Les « Signori di Fiorenza » ne seraient-ils pas tout simplement les gens de la *Parte*? Le texte de la lettre ne s'y oppose nullement. La sainte offre ses services pour rétablir la paix entre les Florentins et le Saint-Siège[1]. Une allusion à la Pâques[2] a fait accepter pour cette lettre la date du 13 avril 1376[3].

La lettre 199 est postérieure à la paix de Tivoli, du 28 juillet 1378, et probablement au 23 octobre de la même année, date à laquelle les Florentins furent relevés solennellement des sentences ecclésiastiques prononcées contre eux. Catherine, en effet, y rappelle aux Prieurs des Arts et au Gonfalonier de Justice les bienfaits d'Urbain VI, le pardon et l'absolution conférés par lui à la République[4]. La lettre

1. « Or non più dormite, per l'amore di Dio, in tanta ignorantia et ostinatione. Levatevi sù et corrite alle braccia del padre nostro che vi ricevera benignamente. S'el farete averete pace et riposo, spiritualmente et temporalmente-voi et tutta la Toscana, et tutta la guerra, che è di quà, andarà sopra gl' infedeli et rizzandosi el gonfalone della santissima croce. Et se non facesse di recarvi a buona pace avrete il peggiore tempo, voi et tutta la Toscane, che avessino mai e' nostri antichi... » (*Lettere*, t. II, p. 97). « ... Pensate che più tosto v'el direi a bocca che per lettera. Se per me si puo adoperare alcuna cosa che sia onore di Dio et unione di voi et della Santa Chiesa, sono apparecchiata a dare la vita s'el bisogna... » (*eod. loc.*, p. 98).

2. « ... scrivo... risovvenendomi della parola che disse il nostro Salvatore à discepoli suoi quando disse : Con desiderio ô desiderato di fare la Pasqua con voi... » (*eod. loc.*, p. 94).

3. Gardner, *op. cit.*, p. 166; Seckendorff, *op. cit.*, p. 95.

4. « ... Ora, non ostanti questi difetti, i quali anno meritato gran punitione, avete ricevuta tanta misericordia; riposti sete con grande benignità al petto della Santa Chiesa, potendo ricevere el frutto del sangue se voi el volete, da papa Urbano VI, vero sommo pontefice et vicario di Cristo in terra, el quale v'ha per-

serait donc postérieure au Schisme; et cependant si l'on y trouve l'affirmation de la légitimité d'Urbain VI, on n'y découvre point d'allusion à l'élection de l'antipape, ni d'insultes contre ses suppôts D'autre part, la sainte insiste sur le besoin où se trouve Urbain VI et demande avec insistance aux Florentins de demeurer fidèles à ce pontife, de ne pas vaciller dans leur fidélité[1], tous propos qui peuvent très bien s'expliquer par le Schisme. Dans ce cas ne trouverait-on pas un moment où le pape est en grand besoin, où la fidélité des Florentins à sa cause peut être soumise à une certaine épreuve et où la sainte, à l'instigation du pape, pourrait tenter d'agir sur eux? Or, au mois de février 1379, nous voyons arriver à Florence deux ambassadeurs du duc d'Anjou, auxquels, nous le savons, il fut proposé dans la *consulta* du 23 que les Prieurs et Gonfalonier répondissent, sans doute à une invite à passer au parti clémentin : « Que la commune entend avoir pour pape Urbain, jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement par le concile général, et que la commune a eu la paix avec l'Eglise, signée avec Urbain, avant que de la légitimité de celui-ci on ait proféré le moindre doute[2] » Il est curieux de voir la seconde partie de cette réponse correspondre à l'esprit de la lettre 199. Celle-ci est sans doute antérieure de peu à cette date du 23 février. Il vaut peut-être la peine de noter que cette réponse fut proposée par Benedetto Alberti, l'un des hommes influents depuis le tumulte des *Ciompi*, et de rappeler à cette occasion qu'un membre de la même famille, Gianozzo Alberti, est cité parmi les témoins convoqués à Venise[3] pour déposer sur les séjours de la sainte à Florence, et qu'il fit d'ailleurs défaut.

donato et assolutovi con tanta carità, dandovi ciò che avete chiesto, trattandov non come figliuoli che avessero offeso et ribellatisi dal padre loro, ma come se mai l'aveste offeso. » (*Lettere*, t. II, p. 103).

1. « Ora il vedete in tanto bisogno, et non tanto che voi il sovveniate, ma quello che avete promesso, non attendete... adunque io vi prego... che el cuore vostro sia fermato et stabilito, et non vada vaccillando, ma affirmativamente tenere questa verità ferma, che papa Urbano VI è veramente sommo pontefice. Et mostrate d'essere, et siate, grati et cognoscenti et veritieri, cioè di attenere quello che avete promesso per sovvenire la Santa Chesa et il padre vostro... » (*loc. cit.*, pp. 103-104).

2. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 392 et n. 3, où Gherardi donne le texte de la motion proposée.

3. *Supra*, t. I, p. 43.

M. Gardner a découvert dans le manuscrit F^3, et publié dans l'appendice IV de son livre[1], une autre lettre à la seigneurie de Florence, qu'il propose de dater entre le 2 août, date à laquelle Catherine aurait quitté Florence, et le 23 octobre 1378, date de l'absolution officielle des Florentins[2]. La lettre est évidemment du début de cette période, car la sainte, après avoir exhorté les chefs de Florence, à réformer leur cité et à faire le nécessaire pour obtenir rapidement la permission de célébrer l'office et l'absolution[3], exprime ses regrets de n'avoir pu, avant son départ, les féliciter de vive voix de la paix qui vient d'être signée, cette paix à laquelle elle a travaillé de tout son pouvoir. Elle voulait donc se réjouir avec eux avant de partir pour Sienne. Mais elle a appris que ses ennemis lui préparaient un mauvais coup et elle a préféré ne pas leur fournir l'occasion d'un nouveau crime. Elle part, mais consolée d'avoir réussi à réconcilier les enfants avec leur père[4]. Il est fort possible que cette lettre soit antérieure à l'absolution provisoire prononcée à Santo Spirito le 10 août[5]. S'il est vrai que Catherine est partie le 2 août, mais nous ignorons sur quoi se fonde l'opinion de

1. *Op. cit.*, pp. 413-416.
2. *Op. cit.*, p. 250.
3. « ... Voi avete desiderio di riformare la vostra città... Unde io vi priego per l'amore di Christo crocifixo, che per l'utilità vostra voi non miriate a mettere governatori nella città più uno che un altro, ma huomini virtuosi, savi et discreti, e' quali col lume della ragione diano quello ordine che è di necessità per la pace dentro et per confermatione di quella di fuori... Io vi prego... d'ordinare che voi tosto abbiate le messe et l'assolutione ordinata, acciochè si possa dire l'officio con voce di laude dinanzi a Dio et una processione ordinata con debita devotione... » (Gardner, *op. cit.*, pp. 414-415).
4. « Non credetti scrivarvi, ma a bocha con voce viva vi credetti dire queste simili parole... che mia intentione era di visitarvi et fare festa con voi della santa pace, per la quale pace io tanto tempo mi son afadigata in ciò che io ò potuto... Fatta festa et ringratiato la divina bontà et voi, mi volevo partire et andarmene a Siena. Ora pare che'l dimonio abbia tanto seminato ingiustamente ne' cuori loro verso di me, che io non ò voluto che si agiunghino più offesa sopra offesa... Sommi partita colla divina gratia... Vommene consolata perche [è] compiuto in me quello che io mi puosi in cuore quando entrai in questa città, di mai non partirmi se io ne dovessi morire, infino che io non vedessi pacificati voi figliuoli col vostro padre... » (Gardner, *op. cit.*, p. 415).
5. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 373 : « E oggi, a dì 10 d'Agosto, anno 1378, si ci fu significato in Santo Spirito per frate Agustino della Scarperia, nostro predicatore (e mostrocci il brivilegio ch' avea arrecato da messer lo Papa u' loro Gienerale), come noi siamo ricommunicati e prosciolti d'ogni iscominazione e ribenedetti, di potere andare per tutto sani e salvi, e mercatare e vendere e comparare per tutte le parti del mondo... » L'absolution officielle, suivie de réjouissances et d'une procession, ne fut donnée que le 23 octobre (p. 387).

M. Gardner, la lettre pourrait être du 3 ou du 4. En disant les premiers jours d'août nous serons certainement dans la vérité.

La lettre 200, étant adressée aux « *Anziani* » et au Gonfalonier de Justice de Bologne, ne saurait être antérieure au 1er mai 1376, puisque c'est à cette date que, pour la première fois à Bologne, cette dernière dignité fût conférée à un citoyen, en l'occurence Matteo Beccadelli[1]. Cette lettre est une réponse aux Bolonais, la sainte se déclarant touchée de l'attention de ceux-ci et promettant de prier pour leur ville[2]. Il n'est pas question de la guerre que soutint Bologne contre le Saint-Siège du 20 mars 1376 au mois de mai 1377, ni de la paix conclue à cette date entre les deux adversaires. Catherine conseille aux Bolonais de dépouiller le vieil homme et de se vêtir de Jésus-Christ. De cette façon, ils conserveront l'état de leur cité, acquerront celui de la grâce et rendront à la Sainte Eglise ce qui lui est dû[3]. Tout ceci semble bien indiquer un état de paix. Or, si Bologne se soumit en mai 1377, ce n'est qu'en janvier 1378 que les évêques d'Imola et de Venise, ambassadeurs du Saint-Siège, vinrent reprendre possession de la ville au nom de celui-ci et absoudre les habitants des sentences prononcées contre eux[4]. C'est à cette même époque que Pietro de' Marchesi del Monte Santa Maria, l'ancien sénateur de Sienne et qui, en cette qualité, avait été en relations avec Catherine, devint Capitaine du Peuple à Bologne[5]. Ne faudrait-il pas voir dans la démarche des Bo-

1. Matteo de' Griffoni, *Memoriale historicum de rebus Bononensium* : «Eodem anno [1376] die prima maii. Novi antiani intraverunt in offitio, numero XII, inter quos fuit dominus Mathiolus Sommenabriga de Beccadellis, qui fuit primus vexillifer justiciae qui fuerit factus in Bononia. » (éd. L. Frati et A. Sorbelli, *RR. Ital. Scriptores*, in-4°, t. XVII, pars II, p. 73.

2. « ... Parmi, carissimi fratelli, che abbiate desiderio di crescere et conservare il buono stato della vostra città. Et per questo desiderio vi muovesti a scrivere a me, indegna miserabile et piena di difetto; la qual lettera intesi et vidi con affettuoso amore et con volontà di satisfare i desideri vostri et d'ingegnarmi, con quella gratia che Dio mi dara, ad offerire voi et la città vostra dinanzi a Dio con continua oratione... » (*Lettere*, t. II, p. 111).

3. « ... Et però vi dissi ch' io desideravo di vedervi spogliati dell' uomo vecchio et vestiti dell' uomo, nuovo, Cristo crocifisso. Et a questo modo acquistarete et conservarete lo stato della gratia et lo stato della città vostra, et non mancarete mai alla debita reverentia della Santa Chiesa ma con modo piacevole rendarete il debito et conservarete il vostro stato... (*loc. cit.*, p. 111).

4. Matteo de' Griffoni *op. cit.*, p. 75.

5. *Eod. loc.*, p. 75.

lonais le résultat de son action, peut-être avant la remise officielle de la ville, peut-être peu après. Il était bon de s'assurer un intermédiaire possible en cas de conflit avec le Saint-Siège et on a pu considérer ainsi Catherine. Nous proposerons donc, avec quelque réserve pour la lettre 200, une date à fixer dans les débuts de l'année 1378 ou la fin de l'année 1377[1].

Nous possédons quatre lettres adressées par la sainte à la Seigneurie de sa ville natale. La première, la lettre 201, nous est donnée par les rubriques comme écrite pendant le séjour de Catherine à Sant' Antimo[2]. Elle daterait donc de l'année 1377. La sainte s'y justifie devant le gouvernement siennois, auquel son séjour dans le Val d'Orcia, dans le pays soumis à l'influence des Salimbeni, paraissait suspect. L'archiprêtre de Montalcino, en conflit avec l'abbé de Sant'Antimo, accusait, semble-t-il, ce dernier. Catherine proteste de sa loyauté et de celle de sa *famiglia*, affirme qu'elle s'occupe uniquement à répandre la parole de Dieu, déclare qu'elle agira comme le Saint-Esprit l'inspirera et finalement annonce que Piero, évidemment Piero di Giovanni Ventura, expliquera de vive voix à la Seigneurie la principale raison de sa venue et de son séjour à Sant' Antimo[3]. Est-il possible de préciser la date de cette lettre? Elle doit être antérieure au mois d'octobre, la sainte semblant à cette date avoir séjourné jusqu'à la fin de l'année à La Rocca d'Orcia. Elle doit être postérieure à la fin de juillet. C'est en effet à cette date que

1. Gardner, *op. cit.*, p. 221 n. 2 propose l'année 1377 pour cette « vague » lettre.

2. « essendo essa a Sant' Antimo. »

3. « ... li cattivi sono uditi et i buoni sono spregiati. Onde io ò inteso che per lo arciprete di Montalcino ò per altri v'è messo sospetti, et questo fa per ricoprire la sua iniquità verso l'abbate di Santo Antimo, el quale è così grande et perfetto servo di Dio... Pregovi dunque per l'amore di Cristo crocifisso che vi piaccia di non impacciarlo ma sovenirlo, ajutarlo in quello che bisogna. Del mio venire con la mia fameglia anco v'è fatto richiamo et messo sospetto secondo che m'è detto. Non sò però se gl' è vero... Io v' amo più che non vi amate voi et amo lo stato pacifico et la conservatione vostra come voi; sì che non credìate che, nè per me nè per veruno degli altri della mia fameglia si facci el contrario. Noi siamo posti a seminare la parola di Dio et ricogliere il frutto dell' anime... Par altro non venni se non per mangiare et gustare anime et trarli delle mani delle dimonia. La vita voglio lasciare per questo se io n'avessi mille et per questa cagione anderò et starò secondo che lo Spirito Santo fara fare. Diravvi Pietro a bocca la principale cagione per la quale io venni et stó quà...» (*Lettere*, t. II, pp. 116-117).

Pietro de' Marchesi del Monte Santa Maria cessa d'être sénateur de Sienne[1]. Or, ce personnage semble avoir nourri de très bons sentiments pour Catherine. Il aurait probablement empêché que la sainte ne fut soupçonnée. Mais, en août, arrive un nouveau sénateur, Filippo da Brescia, que le chroniqueur Neri di Donato[2] stigmatise en ces termes « *un homaccio poco savio et soldatesco... poco orrevole et feminaccio* », évidemment le genre d'homme qui n'appréciait pas sainte Cathreine. On le voit mieux soupçonnant les agissements de celle-ci. Nous proposerons donc pour cette lettre, avec toutes les réserves nécessaires, une date à fixer entre les mois d'août et d'octobre 1377,

On date généralement de la même année la lettre 202. Celle-ci a pourtant une allure différente. Il n'est plus question de soupçons, tout au contraire. La Seigneurie a envoyé à Catherine, par le gésuate Tommaso di Guelfaccio, une invitation à revenir à Sienne pour faire la paix (entre qui, on ne nous le dit pas) et la sainte, tout en confessant son indignité, ne refuse nullement de venir. Elle demande un délai pour achever ce qu'elle a commencé, une affaire qui concerne le monastère de Santa Agnesa de Montepulciano et aussi un rendez-vous avec les neveux de Messer Spinello [Tolomei] pour amener la paix entre les fils d'un certain Lorenzo. Elle se plaint que ses concitoyens médisent d'elle et de sa compagnie, avouant naturellement qu'elle seule mérite les critiques par ses défauts[3]. Il est probable que la sainte est à

1. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 250.
2. *Eod. loc.* p. 256.
3. « ... Rispondovi, carissimi fratelli et signori, alla lettera che io ô ricevuta da Tommaso di Guelfuccio per vostra parte. Ringratiovi della carità che io veggo che avete a' vostri cittadini, cercando la pace et la quiete loro, et verso di me, miserabile non degna che voi desideriate la venuta mia, nè che voi richiediate da me che io sia mezzo a questa pace, perche sono insufficiente a questo et a ogni altra quantunque minima cosa; nondimeno la sufficientia lassarô adoperare a Dio et io chinarô il capo, secondo che lo Spirito Santo mi concedera, all' obedientia vostra, d'andare et di stare come sarà di vostro piacere, ponendo sempre la volontà di Dio innanzi a quella degli uomini. Onde io non veggo che testè a questi dî io possa venire, per alcuna cosa di bisogno che io ô a fare per lomonasterio di Santa Agnesa et per essere cô' nepoti di Missere Spinello per la pace de' figliuoli di Lorenzo, la quale sapete che già è buon tempo voi la cominciaste a trattare et non si trasse mai a fine. Onde io non vorrei che, per mia negligentia ô per lo subbito partire, ella rimanesse... ma spacciarommi el più tosto che potrô, secondo che Dio mi darà la gratia. Et voi et gli altri abbiate patientia et non vi lassate empire la mente et il cuore di molti pensieri et cogi-

Montepulciano ou dans la région, mais est-il nécessaire que ce soit en 1377 que tout ceci se passe? A en croire la Légende Majeure et Francesco Malavolti[1], la sainte s'est occupée pendant son séjour en cette année des affaires des Salimbeni. Or, dans la lettre 202, elle a l'air de s'occuper des querelles des Tolomei, ce qui n'est pas la même chose. Il est bien évident, si les neveux de Spinello Tolomei se mêlent de l'affaire, qu'il s'agit d'une querelle qui regarde les Tolomei. Nous ne savons qui était le Lorenzo, dont on voulait réconcilier les fils, mais à coup sûr ce n'était pas un Salimbeni, le nom n'apparaissant qu'une seule fois, et au XVII^e^ siècle, dans l'arbre généalogique de cette famille[2]. Il serait assez invraisemblable que la sainte, pendant une période où elle était toute entière aux Salimbeni, résidant sur leurs terres, ait pu rencontrer leurs plus mortels ennemis. Rien dans cette lettre ne nous oblige à la dater de 1377, sauf que Catherine ayant fait cette année-là un séjour dans le Val d'Orcia, on a naturellement voulu mettre tout ce qu'elle a fait dans le Val d'Orcia sous cette date. On oublie que Catherine est née avant 1374 et qu'il y a une partie considérable de sa vie sur laquelle la Légende Majeure et les autres sources hagiographiques ne nous disent rien. Pour notre part nous serions disposé à dater cette lettre antérieurement à 1374, probablement de peu, ne trouvant pas dans les années postérieures à cette date de période où elle se puisse placer.

Nous n'avons pas les mêmes difficultés avec la lettre 203. Un appel à rendre à l'Eglise ce qui lui est dû, une affirmation solennelle de la légitimité d'Urbain VI, la mention de l'absolution accordée par celui-ci aux Siennois, enfin le rappel de la décision pontificale en faveur de Sienne dans l'affaire du port de Talamone[3], tout indique que cette lettre est écrite

tationi, le quali tutte procedono dal dimonio... Increscemi dell' affanno et della fatiga che i miei cittadini anno nel pensare et menare la lingua verso di me, che non pare che gli abbino a fare altro che tagliarmi le legne in capo a me et alla compagnia che ò con meco. Di me anno ragione... ma non di loro... » (*Lettere*, t. II, pp. 124-125).

1. *Supra*, t. I, pp. 193-194.

2. Voir *Istoria genealogica* de la famille Salimbeni citée plus haut, p. 241, n. 1

3. « ... Et se così conviene a noi fare a quello che fosse cattivo et difettuoso, che doviamo fare a quello che Dio ci à dato, el quale è uomo giusto, virtuoso, et che teme Dio con così santa et dritta intentione quanto neuno che n'avesse già gran tempo la chiesa di Dio? Dico di papa Urbano VI, el quale è veramente

de Rome en 1379. Peut-on préciser davantage? Cela nous semble difficile. Toutefois, la lettre 204, qui est datée du 9 décembre 1379[1], portant au fond sur le même sujet, une demande d'aide pour le pape[2], il n'est pas impossible que les deux lettres soient de dates assez rapprochées, la seconde, celle du 9 décembre, renouvelant avec plus d'énergie la demande faite dans la lettre 203. Nous proposerions donc pour cette dernière une date à fixer dans les mois d'octobre ou de novembre 1379[3].

C'est une requête du même ordre[4] que contient la lettre 205, adressée par Catherine aux Prieurs de Pérouse, et nous serions assez embarassé pour dater cette épître, si nous ne

papa et sommo pontefice, a mal grado di chi dice el contrario. Adunque giusta cosa è d'averlo in reverentia, obbedire alla Santità Sua, et sovvenirlo in ciò che si puo... » (*Lettere*, t. II, p. 129). « ... Adunque vedete che per ogni modo sete tenuti et obligati di rendere el debito alla Santa Chiesa et al padre vostro. Son certa che... voi renderete el debito a Dio, a Cristo in terra... Pregovi per l'amore di Cristo crocifisso che voi non diate più parole a Cristo in terra, ma dategli de' fatti et rendetegli di quello che egli a dato voi. Sapete bene che egli ci à data l'assolutione et la benevolentia et anco, per la bontà di Dio et sua, Talamone non venne alle mani de' Pisani... » (*loc. cit.*, p. 130).

1. « Scripta die VIII[a] mensis decembris in Romana Urbe 1379 » dans S^8 et S^9. L'année manque dans R^6.

2. « ... desidero che siate servi fedeli alla santa Chiesa, obbedienti à papa Urbano sesto, sì come veri et fedeli cristiani, il quale è veramente papa, vicario di Cristo in terra. Ora m'avvedrò, carissimi padri, se sarete figliuoli ó no. Nel tempo del grande bisogno si vedrà se el figliuolo sarà vero amatore del padre, provedendo a sovvenire alle sue necessità secondo che gli sara possibile. Ora vediamo el padre nostro et la Santa Chiesa in tanto bisogno che mai non l'ebbe simile... (*Lettere*, t. II, p. 136). « Dovete servire per Cristo crocifisso et per debito al vicario suo, Cristo in terra, papa Urbano VI, il quale dovete tenere per sommo pontefice, et chi tiene il contrario è eretico, riprovato da Dio, membro del diavolo. Et neuno sia che vadi vacillando et zoppicando con la mente sua... dicendo forse che è, forse che non è. Non così per l'amore di Dio, ma affermativamente con amor cordiale tenete che il nostro padre è papa Urbano VI, a malgrado di chi dice el contrario, lui dovete obedire et sovvenire et, se bisogna, morire per questa verità... Oime non indugiate più a sovvenire questa dolce sposa di Cristo... » (*loc. cit.*, p. 137).

3. Une phrase que fournit le manuscrit *H* « Noi vediamo il tempo ad avvenimento de' Signori », citée par Gardner, *op. cit.*, p. 324, n. 1, et dans laquelle cet auteur voit à juste titre une allusion au roi de Hongrie et à Charles de Durazzo semble confirmer nos conclusions, les lettres à ces « signori » étant de cette date, *supra* p. 234-236.

4. « ... scrivo a voi... con desiderio di vedervi sovvenitore alla necessita del padre vostro et alla vostra medesima; perocchè el sovvenire a lui è sovvenire alla salute vostra spiritualmente et temporalmente. Spiritualmente in quanto sovvenendo a questa dolce sposa della Santa Chiesa et a papa Urbano sesto, voi rendete el debito vostro... » (*Lettere*, t. II, p. 140). Peut-être y a-t-il une allusion à Francesco da Vi o dans la phrase : « Stringetevi insieme per Cristo crocifisso, poi non temete di veruno tiranno. » (p. 142).

savions, par hasard[1], que Neri di Landoccio a été à Pérouse antérieurement au 22 juin 1379. Il est assez vraisemblable qu'il aura, soit porté la lettre lui-même, soit, après examen de la situation, provoqué son envoi. En datant celle-ci de mai ou de juin 1379 nous serons sans doute assez près de la vérité. Il ne faut pas oublier que la victoire de Marino, le 30 avril, si elle améliorait la situation d'Urbain, n'avait pas fait disparaître tous ses ennemis, et que le plus dangereux d'entre eux peut-être, Francesco da Vico, pouvait rappeler aux Pérugins un temps où ses armes et celles de son père avaient combattu pour leur indépendance et contre le Saint-Siège[2].

La lettre 206 est la dernière des lettres écrites à une Seigneurie. C'est aux Anciens (*Anziani*) de Lucques que s'adresse la sainte dans de graves circonstances. L'Eglise paraît vaincue. A l'appel de Florence toutes les cités pontificales se lèvent les unes après les autres et proclament leur indépendance. Lucques et Pise hésitent encore, partagées entre leur fidélité au Saint-Siège, faite en partie de leur haine pour Florence, et la crainte que leur inspire celle-ci. La sainte le leur dit, les félicite de leur constance et les invite, peut-être sans espoir, à y persévérer[3]. La lettre est évidemment antérieure au 12 mars 1376, date de la défection de Lucques et de Pise[4]. Ascoli, la dernière ville à se soule-

1. *Lettere de Discepoli*, n° XIII, p. 280.

2. Je ne crois pas que la phrase : « Che vedendo voi questi tempi apparechiati a tante fadighe et disponere i nostri paesi ad avvenimento di signori... » (p. 141) qui rappelle celle ajoutée dans *H* à la lettre 203, puisse être invoquée en faveur d'une date plus récente, novembre par exemple. Nous savons qu'en juillet à Rome, la question de la venue du roi de Hongrie et de Charles de Durazzo était déjà discutée. Cf. *supra*, p. 235, n. 1.

3. « Adunque io vi prego, per l'amore di Cristo crocifisso, fratelli carissimi et figliuoli della Santa Chiesa, che sempre stiate fermi et perseveranti in quello che avete cominciato, et non vi muova nè dimonio, nè creatura che sono peggio che dimoni, li quali... vanno invitando et ritraendo coloro che vogliono essere et sono stati figliuoli. Non vi muovete per veruno timore di perdere la pace et lo stato vostro, nè per minacce che questi dimoni facessino a voi... Ma io godo et esulto in me della buona fortezza che infin'a quí avete avuta d'essere stati forti et perseveranti et obbedienti alla Santa Chiesa. Ora, udendo el contrario mi contristai fortemente et però ci venni da parte di Cristo crocifisso per dire a voi che questo non dovete fare per veruna cosa che sia... Questo dico, che se solo vi rimanesse fermi, state in questo campo et non vollete el capo a dietro, che per la gratia di Dio ancora ce n'è rimaso un' altro, cio sono e' Pisani, vostri vicini, che.. mai non vi verranno meno, ma sempre vi ajutaranno et difenderanno da chi vi volesse fare ingiuria... » (*Lettere*, t. II, p. 147).

4. E. Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Lucchesi*, Florence, 1912, p. 24. On trouvera dans ce travail, pp. 13-24, l'histoire des hésitations de Lucques. On

ver, s'étant révoltée vers la fin de février[1], il est possible que la lettre 206 ait été écrite entre ces deux dates, probablement dans les tout premiers jours de mars.

Nous avons déjà eu occasion de signaler les bonnes relations qui existèrent entre sainte Catherine et le sénateur de Sienne, Pietro, de la famille des marquis de Monte Santa Maria. De celles-ci, nous avons une preuve dans les quatre lettres que lui a écrites la sainte. La lettre 207, portée à son destinataire par un certain Ser Francesco, peut-être Francesco Malavolti, a pour but de recommander au sénateur le monastère de Sainte Marthe à Sienne, dont les religieuses sont de parfaites servantes de Dieu et une certaine Monna Tommasa, que la sainte semble aimer d'un amour tout particulier[2]. Ceci ne nous fournit pas grande indication sur la date de cette lettre, mais la rubrique de l'unique manuscrit qui nous en a conservé le texte nous apprend qu'elle fut écrite pendant le mandat sénatorial de Pietro[3], donc entre le 18 février 1375[4] et le 18 août 1377[5]. Il nous paraît prudent de ne pas préciser davantage.

C'est le titre de Podestat que porte le même Pietro dans la rubrique de la lettre 208[6]. La sainte lui signale les violences auxquelles se livre sur les nonnes du monastère de San Michele Angelo de Vico, un jeune homme au tempérament excessif et qui, pour se faciliter l'accès à ses plaisirs, a forcé les grilles d'une fenêtre du monastère. Catherine demande sa punition mais non sa tête[7]. Cette histoire n'a

remarquera que le 14 janvier 1376 les Lucquois décidèrent d'envoyer signer la ligue par les ambassadeurs désignés depuis le 12 août 1375, ce qui provoqua la bulle *Diebus nuper præteritis* du 30 janvier 1376, où cette démarche leur est reprochée. C'est sans doute à cela que Catherine fait allusion.

1. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 306.

2. « Raccommandovi quanto l'anima mia due piati de' quali vi parlera Ser Francesco, portatore di questa lettera, l'uno si è del monasterio di Santa Marta, che sono perfettissime serve di Dio, l'altro è di Monna Tommasa, grande serva di Dio et a me carissima madre... » (*Lettere*, t. II, p. 151).

3. « Quando era senatore di Siena. »

4. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 244.

5. *Eod. loc.*, c. 250.

6. « A Pietro marchese del Monte, podestà di Siena. »

7. « Manifestovi un caso che è intervenuto al monasterio di Santo Michel Angelo di Vico, pero chè un giovane, il cui nome vi dirà la lettera che la badessa del detto monasterio vi manda, el quale già è buon tempo l'a stimolate et a tanto è venuto che egli vi s'entra ad ogni ora che gli piace, avvendo smurata una finestra del monasterio, minacciendo quelle che non vogliono el male di

point laissé des traces dans les chroniques et ne nous fournit donc aucune précision chronologique. Le titre porté par Pietro pourrait nous en fournir une. Malheureusement, Néri di Donato, notre unique source annalistique, ne fait point figurer ce personnage parmi ceux ayant porté le titre de podestat. Le P. Burlamachi supposait que c'était une façon de parler erronée et qu'il fallait rétablir « sénateur » à la place de « podestat[1] ». Ceci nous paraît moins que certain. Il n'y a aucune raison de supposer que le scribe de l'unique manuscrit qui nous a conservé cette lettre et la précédente, se sera amusé à donner un autre titre au destinataire de celle-là. La liste des podestats que permet d'établir la chronique de Néri di Donato laisse subsister quelques vides. Nous connaissons par exemple le nom du podestat qui entra en fonctions le 1er janvier 1372[2], mais nous ignorons celui qui lui succéda le 1er juillet. Il est possible que Pietro di Monte Santa Maria ait été celui-là. Il nous faudrait dans ce cas dater la lettre 208 du second semestre de 1372, mais elle peut être antérieure.

Nous ne sommes point aussi embarrassé en ce qui concerne la lettre 209. Il est vrai que la rubrique ne donne pas à Pietro d'autre titre que celui de marquis de Santa Maria; mais la lettre est datée de Pise le deuxième jour de septembre[3]. La sainte recommande au sénateur de s'entendre pour l'aumône nécessaire à son salut avec Messer Matteo Cenni[4]. Il est donc vraisemblable que celui-ci est recteur de la Miséricorde, ce qui nous place après 1373. Catherine déclare également que ses compagnes qui lui servent de secrétaires étant absentes, elle a recours à Frère Raymond, lequel se

metter fuoco nel monasterio et ardervele dentro, secondo che esse anno detto a me. Per la quale cosa vi prego et costringo che voi ci poniate quel rimedio che vi pare... Non vorrei peró che gli perdesse la vita, ma d'ogni altra pena io sarei molto consolata... » (*Lettere*, t. II, p. 156).

1. *Lettere*, t. II, p. 154, note *B*.

2. Messer Belignano da Jeci (Neri di Donato, c. 231). Nous ignorons également les noms des podestats entrés en fonction le 1er janvier 1367, les 1er janvier et 1er juillet 1368, 1er janvier 1369, 1er janvier et 1er juillet 1370.

3. « Fatta in Pisa el secondo dí di Settembre » (*Lettere*, t. II, p. 158).

4. « Pregovi che siate sollecito di spacciare con misser Matteo quello che avete a fare per la vostra salute et non tardate; altrimenti vi si potreble far mettere la mano alla stanga et pagareste innanzi che voi ne la levaste. Et se non avete altro modo dateli a lui ò a uno banco, sí che stiano a sua posta et egli troverà bene poi el modo » (*eod. loc.*).

recommande à Messer Pietro[1]. La lettre est donc écrite de Pise le 2 septembre 1375. Nous avons une confirmation de ceci dans le texte même, la sainte demandant au sénateur d'autoriser Neri di Landoccio à venir s'il le demande[2] et nous savons que Neri était cette année-là membre du « *Consiglio generale* » de la commune de Sienne[3].

C'est encore de 1375 qu'est la lettre 210, puisque Catherine y annonce à Messer Pietro la réponse que lui a faite le Juge d'Arborea au sujet de la croisade[4]. On peut donc placer cette lettre vers le milieu de l'année, en juin ou en juillet.

Andreasso de' Cavalcabuoi, qui fut sénateur de Sienne du 1er septembre 1378 au 1er septembre 1379[5], est le destinataire de la lettre 211. Avant de remplir ces fonctions il avait été podestat de Florence à partir du 23 octobre 1376[6]. C'est sans doute en cette qualité qu'il avait été frappé de censures dont seul le Pape le pouvait relever. Or, Andreasso ne voulait rien savoir et refusait de faire le voyage. Catherine s'efforce de le décider en lui montrant de quel mauvais exemple serait son absolution à distance et ajoute cette précision que le pape lui a *dit*, quand elle lui a exposé la situation du sénateur, qu'il fallait qu'il vienne[7]. La lettre est donc postérieure à l'arrivée de Catherine à Rome. Elle pourrait être de l'extrême fin de 1378 ou du début de 1379.

Des trois lettres écrites par Catherine au peintre Andrea di Vanni, dans lequel la légende veut voir l'auteur de la plus

1. « Non ci sono ora le mie compagne che mi solevano scrivere, et però è stato di bisogno che io abbi fatto scrivere a Frate Raimondo, el quale vi si raccomanda et saluta in Cristo Gesù con tutto el cuore, et sollecitavi del fatto che avete a fare con Misser Matteo » (*Lettere*, t. II, p. 158).
2. « Se Neri vuol venire qua, pregovi che voi el lasciate venire » (*eod. loc.*).
3. *Supra*, p. 114, n. 3.
4. « ... io v'invito a perfetta sollecitudine per le dolci et gratiose novelle, cioè del buono desiderio che io ò udito del giudice d'Arborea, proferendosi in avere et in persona gratiosamente a dare la vita per Cristo, sì che io godo et esulto, vedendo la dispositione sua et il tempo abreviare... » (*Lettere*, t. II, p. 162).
5. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 261.
6. *Lettere*, t. II, p. 167, n. *B*.
7. « Onde io vi prego, per amore di Cristo crocifisso, che per fadiga voi non lasciate di venire al luogo dove potete essere sciolto. Ingegnavomi bene di fare che voi non avesti questa fadiga, ma el Sommo nostro Pontefice, papa Urbano sesto, disse, ponendole io el caso vostro innanzi, a lui pareva et piaceva che potendo voi venire et non essendo molto di lunga, voleva che veniste, non tanto per voi ma perchè gli altri, vendedo riuscito voi senza fadiga, di leggiero non s'avvezzassero a cadere in simili caso... » (*Lettere*, t. II, p. 166).

ancienne représentation figurée de la sainte[1], l'une, la lettre 212, nous est donnée par les rubriques comme lui ayant été adressée alors qu'il était Capitaine du Peuple de Sienne[2], et le thème mystique de la lettre sur le bon gouvernement de l'âme et celui de la cité[3] ne contredit pas cette indication des rubriques. Encore que cette indication manque pour les deux autres, la sainte exhortant son correspondant à bien gouverner la ville[4] et à remplir ses devoirs religieux dans la lettre 213 et faisant une allusion non déguisée à ce même gouvernement[5] dans la lettre 214, il est fort probable, pour ne pas dire certain, que les trois lettres sont de l'époque où Vanni fut Capitaine du Peuple. Or, Andrea Vanni a été Capitaine du Peuple pendant les mois de septembre et d'octobre 1379[6]. Les trois lettres sont donc de cette époque, Catherine étant alors à Rome. Il ne faut pas s'arrêter au fait que les lettres ne contiennent aucune allusion au Schisme, le texte, réduit au seul développement mystique, a manifestement été mutilé par les premiers éditeurs.

La lettre 215 nous est donnée par les rubriques comme écrite après l'arrivée des ambassadeurs florentins à Avignon, lorsqu'ils refusèrent de faire ce qui avait été promis à Catherine par les Huit à Florence[7]. Elle est adressée à Giovanni Buonacorso di Lapo. Ce personnage, que Catherine avait pu connaître quand il vint en ambassade à Sienne en mars

1. Cf. R. Fawtier, *Sur le portrait de Sainte Catherine de Sienne*, dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, t. XXXII, 1912, pp. 234-244.

2. « Essendo capitano del popolo di Siena ».

3. « Scrivo a voi...con desiderio di vedervi giusto et buono rettore... » (*Lettere*, t. II, p. 168)... « Così debba fare a voler mantenere se et la città in pace et conservare la santa giustizia, che solo per la giustitia, la quale è mancata, sono venuti et vengono tanti mali. Et però io, con desiderio di vederla in voi et mantenerla nella città nostra, reggerla et governarla con ordine, dissi che io desideravo di vedervi giusto et vero governatore... » (*loc. cit.*, p. 171).

4. « Et così vi prego, carissimo figliuolo, che ora nello stato vostro manteniate ragione et giustitia al piccolo come al grande, al povaro come al ricco et agguagliatamente a ciascuno rendete el debito suo... » (*loc. cit.*, p. 174).

5. «... Et se egli è in stato di signoria, fa giustitia et ragione al grande et al piccolo, et al povaro come al ricco, et non teme di dispiaccere ad alcuna creatura, ma solo teme Dio... » (*loc. cit.*, p. 178).

6. *Lettere*, t. II, p. 172, n. A. La liste des capitaines du peuple dressée par Celso Cittadini et contenue dans le manuscrit G I. 15 de la Bibliothèque Chigi à Rome, le place en septembre-octobre 1378, ce qui semble une erreur.

7. « Poi che gli ambasciadori fiorentini giunsero in Vignone, non volendo attenere niente di quello che promesso le fu in Firenze dagli otto della guerra » *P*[3]). Une rubrique identique dans *T*.

1375[1] (si la sainte n'était pas encore partie pour Pise), fut un jour représenté en pied avec, au-dessous, les vers suivants qui le caractérisent brièvement et exactement :

« Superbo, avaro, traditor, bugiardo,
lussurioso, ingrato e pien d'inganni
son Buonacorso di Lapo Giovanni[2]. »

Il avait fait partie de la Seigneurie en office pour les mois de mars et d'avril 1376[3] et il est possible, probable même, que c'était lui qui avait promis à Catherine toutes les facilités nécessaires pour une négociation en vue de la paix. La sainte lui reproche amèrement ses promesses, se plaint que les ambassadeurs florentins n'aient voulu avoir aucune entrevue avec elle et conclut que pour le moment l'affaire est complètement manquée par la faute des Florentins. Elle ajoute que l'on peut la reprendre. Elle annonce l'arrivée prochaine du pape en Italie et suggère l'envoi d'une ambassade à Rome, dès l'arrivée de Grégoire XI[4]. La date de cette lettre est relativement facile à fixer. Il semble bien que les ambassadeurs florentins soient partis. Or, ils arrivèrent à Florence le 22 septembre[5]. Il est certain que le départ du pape ne fait plus de doute, est à la veille de s'exécuter. En mettant cette lettre sur l'extrême fin du séjour de Catherine à Avignon, très près du départ du pape, on ne se trompera guère. Un

1. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV., C. 244.
2. Cité par Gherardi, p. 480, n. 4, de son édition du *Diario d'anonimo.*
3. Gardner, *op. cit.*, p. 171.
4. « Oime, oime, carissimi fratelli, questa era la via... et se fosse seguitata voi avereste avuta la più gloriosa pace che avesse mai persona. Et non dico questo senza cagione, però che io sò la dispositione del Santo Padre come ella era fatta. Ma poichè noi cominciammo a escire della via, seguitando i modi astuti del mondo, facendo altro in effetto che pria non s'era porto con la parola, à dato materia al Santo Padre non di pace ma di più turbatione, perochè venendo di quà i vostri ambasciatori non tennero quel modo debito che l'era fatto tenere per li servi di Dio. Voi sete andati con modi vostri et mai con loro non potei conferire, si come diceste a me che direste a loro, quando chiesi la lettera della credentia, cioè che noi conferissemo insieme d'ogni cosa, dicendo: noi non crediamo che questo si faccia mai per altra mano che de' servi di Dio... (*Lettere*, t. II, p. 181). « Così dico a voi da parte di Cristo crocifisso che, tante volte quante foste spregiati dal nostro padre, Cristo in terra, tante volte fuggite a lui, lassetelo fare che egli a ragione. Ecco che ora ne vienne alla sposa sua, cioè al luogo di S. Pietro et di S. Paolo. Fate che subito corriate a lui con vera umiltà di cuore... Facendo così averete pace spirituale et corporale... Sollecitate quanto potete ora che il Santo Padre sara a Roma » (*loc. cit.*, p. 182).
5. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 323.

dernier passage de la lettre confirme implicitement cette opinion. La sainte se déclare prête à agir de nouveau pour amener la paix, la guerre empêchant la croisade[1]. Or, nous l'avons vu par ses lettres au roi de France, au duc d'Anjou, au pape lui-même, c'est à la croisade que la sainte a surtout pensé, particulièrement à la fin de son séjour, quand les belles promesses de Louis Ier d'Anjou avaient ranimé ses espoirs. Nous proposerons donc pour cette lettre une date dans les tout premiers jours de septembre 1376.

A Niccolo Soderini, l'un des chefs du parti de l'Eglise à Florence, Catherine a écrit les lettres 216, 217 et 218, qui sont faciles à dater. La première, contenant entre autres choses une invitation à la croisade et la mention de la bulle pontificale enjoignant au provincial des Frères Prêcheurs, au Ministre des Mineurs et à Raymond de Capoue de recueillir par écrit les adhésions et les promesses des futurs croisés[2], est évidemment du mois de juillet 1375 et vraisemblablement écrite de Pise. La seconde, débutant par une allusion aussi claire que possible au fait que Niccolo Soderini fait partie de la Seigneurie de Florence[3], doit se dater de janvier-février 1376[4]. Enfin, la troisième étant précédée d'une rubrique expliquant qu'elle fut écrite après l'incendie de la maison de Soderini par le peuple[5], le 22 juin 1378,

1. « Io o fatto et faro ciò che potrò infino alla morte per onore di Dio et per pace vostra et perchè si levi via questo mezzo, perchè impedisce el santo et dolce passaggio... » (*Lettere* t. II, p. 182).

2. « Questo dico per l'odore del fiore che si comincia ad aprire per lo santo passaggio, per loquale ora el Padre Santo et il nostro Cristo in terra a commesso che si cerchi per voler sapere la santa dispositione et volontà de' cristiani, cioè se vorranno dare la vita per acquistare la Terra Santa, et dicendo che se troverà le volontà disposte che ogni aiuto darà et con sollecitudine usarà la potentia sua. Così dice la bolla che egli a mandata al provinciale nostro et al ministro de' Frati Minori et a Frate Raimondo, et mandolo comandando che fussero sollecitati a investigare le buone volontà di per tutta la Toscane et ogni altro terreno, et vuogli per scritto, per vedere el loro desiderio, et quanti sono, per dar poi ordine et mandare in effetto... » (*Lettere*, t. II, p. 187). Cf. *supra*, p. 212.

3. «.. scrivo... con desiderio di vedervi membro legato et unito nel legame della vera carità sì et per sì fatto modo che participiate di questo vero amore che, poichè sete fatto capo et posto in signoria, voi siate quel mezzo che aiutiate a legare tutti i membri de' vostri cittadini... » (*loc. cit.*, p. 189). Les rubriques des manuscrits portent d'ailleurs « essendo de' priori di Firenze » et quelques-unes ajoutent « al tempo che si fece la lega ».

4. Marchionne di Coppo Stefani, *Cronaca Fiorentina*, éd. Rodolico, *SS. RR. Ital.*, 4°, t. XXX, part. I, rub[a] 762.

5. « Poi che il furore del popolo di Firenze gli rubo et arsè la casa ». Cf. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 359.

rubrique confirmée par un sermon sur la vanité des biens de ce monde et surtout par une allusion aux épreuves supportées pour Dieu par ledit Soderini[1], il est bien évident que cette lettre doit se dater de la fin de juin 1378, probablement quand Catherine dut se réfugier hors de Florence.

La lettre 219, adressée à Alberico da Balbiano, capitaine de la Compagnie de Saint-Georges, est datée du 6 mai 1379. Elle est donc postérieure de quelques jours à ce combat de Marino, qui, toute exagération sur son importance mise à part, marquait la fin de la cause clémentine en Italie. Certains érudits[2], frappés du ton extrêmement modéré de cette lettre, où il n'est pas question de victoire, ou à peine, et où le thème général est la loyauté et la fidélité[3], ont été quelque peu déroutés et l'on a mis en doute la valeur de l'indication fournie par les rubriques. Les travaux de Noël Valois ont montré[4] qu'il n'y avait rien de surprenant au ton de cette lettre, qu'il correspondait au contraire très bien à la situation après Marino, quand les mercenaires de la Compagnie de Saint-Georges, estimant sans doute qu'il y avait plus à gagner du côté clémentin, commençaient à passer à ce parti et que ce qu'il fallait surtout prêcher à ces gens d'armes, c'était bien la fidélité à Urbain VI.

Nous avons vu que Raymond de Capoue, accompagné de deux personnages, dont l'un au moins était peu recommandable, quoique bourguignon, a été signalé dans un rapport du 27 juin 1375 comme ayant été rencontré au moment où il arrivait au camp de Giovanni Acuto, John Hawk-

1. « Vestirenci et stringeremo in noi la dottrina di Cristo crocifisso, dilettarenci delle tribolationi, non tanto che noi le fuggiamo per conformarci con lui... poi nell' ultimo nella vita durabile riceveremo el frutto d'ogni nostra fadiga... confortatevi et con dolcezza ricevete la medicina che Dio v'a data per vita dell' anima vostra... » (*Lettere*, t. II, p. 199).

2. Le P. Mainbourg, *Histoire du Grand Schisme d'Occident*, Paris, 1681, in-12, t. I, p. 143. E. Ricotti, *Storia delle compagne di ventura in Italia*, Turin, 1844, in-8°, t. II, p. 175.

3. «... scrivo a voi... con desiderio di vedervi, voi et tutta l'altra vostra compagnia, fedeli alla Santa Madre Chiesa et alla Santità di papa Urbano sesto, sommo etvero pontefice, combattere tutti realmente et fedelmente per la verità, acciocchè riceviate el frutto delle vostre fadighe... » (*Lettere*, t. II, p. 202). «... Anco vi prego per l'amore di Gesù Cristo crocifisso che voi attendiate d'avere savio, schietto et maturo consiglio appresso voi, fedele et leale, et per caporali scegliete uomini virili et fedeli di migliore conscientia che potete... » (*loc. cit.*, p. 204).

4. *Op. cit.*, t. I, p. 173.

wood[1]. Le rapport dit qu'il y venait de la part de sainte Catherine. En réalité il était en outre porteur de la lettre 220[2], qui se doit, par conséquent, dater du milieu de juin 1375.

Il est possible que ce soit à la même époque qu'ait été écrite la lettre découverte par M. Gardner dans quatre manuscrits et publiée par lui dans l'appendice I de son livre[3]. Elle est adressée à un *condottiere* italien d'un certain renom, Bartolomeo di Smeduccio, seigneur de San Severino dans les Marches. Comme Hawkwood, Catherine l'invite à aller à la croisade dépenser plus chrétiennement ses ardeurs guerrières. La date de la croisade n'est pas fixée. Le chef de guerre est requis d'être prêt pour le moment où le pape décidera le saint passage[4]. C'est évidemment l'esprit de la bulle du 1er juillet 1375 qui inspire cette lettre, mais il n'y est pas question de celle-ci. C'est pourquoi, avec quelques réserves, nous proposerons la date de juin 1375[5].

Tommaso d'Alviano est un *condottiere* de moindre envergure que les précédents et, quand la sainte lui écrivit les lettres 221 et 222, il devait être bien prêt de prendre sa re-

1. *Supra*, t. I, p. 168, n. 3.

2. « Ora desidera l'anima mia che mutiate modo et che pigliate el soldo et a croce di Cristo crocifisso, voi et tutti vostri seguaci et compagni, sì che siate una compagnia di Cristo ad andare contra a' cani infedeli che possiedono el nostro luogo santo... Adunque io vi prego dolcemente in Cristo Gesù che poi che Dio à ordinato et anco el nostro Padre Santo d'andare sopra gl' infedeli et voi vi dilettate tanto di far guerra et di combattere, non guerreggiate più i cristiani... ma andate sopra di loro... (*Lettere*, t. II, p. 211). «... Viene a voi questo mio padre et figliuolo, frate Raimondo, el quale vi reca questa lettera; dategli fede a quello che egli vi dice... » (*loc. cit.*, p. 212).

3. *Op. cit.*, pp. 407-411.

4. «... Et io v' invito, da parte di Christo crucifixo, a dare il sangue vostro per lo sangue suo, quando verra il tempo aspectato da' servi di Dio d'andare a racquistare quello che ci è tolto, cioè il luogo santo del sepolcro di Christo, et sì l'anime degli infedeli, che sono nostri fratelli, ricomperati del sangue di Christo come noi, el luogo trarre delle mani loro et l'anime loro delle mani delle dimoni et della loro infedeltà. Invitovi a non essere negligente nè tardare quando sarete invitato, quando il Padre Sancto rizerà il gonfalone della sanctissima croce, ordinando il sancto et dolce passaggio... » (Gardner, *op. cit.*, p. 410).

5. M. Gardner, p. 139, la datait de 1375; la baronne de Seckendorff, p. 77, la déclare contemporaine des deux lettres à Tommaso d'Alviano et propose la date de 1377, oubliant que cette année-là Bartolomeo est au service des ennemis de l'Eglise et qu'il écrase les troupes pontificales le 29 octobre (Gardner, *op. cit.*, p. 224). La sainte n'eût pas manqué de faire allusion à la position du *condottiere*. En 1375 au contraire, il n'entre au service de Florence qu'en juin.

traite[1]. Dans la première de ces lettres, Catherine l'invite à demeurer fidèle à l'Eglise ainsi que sa compagnie. Elle souhaite que la paix se fasse afin de les voir tous aller à la croisade contre les infidèles, au lieu de combattre chrétiens contre chrétiens[2]. Nous savons qu'en 1377, Tommaso d'Alviano était recteur d'Orvieto pour le Saint-Siège. A cette date, la guerre entre Florence et le Saint-Siège continuait, la paix n'était pas signée. Cette lettre peut donc être de 1377 ou du début de 1378. L'autre lettre pourrait être antérieure, de peu sans doute, une allusion à l'entrée de Tommaso d'Alviano au service de l'Eglise[3] pouvant se comprendre comme se rapportant à sa nomination à Orvieto. Les deux lettres sont des invitations à la fidélité plutôt qu'à la croisade.

Nous ignorons qui était Conte di Monna Agnola auquel, ainsi qu'à ces compagnons, la sainte adresse à Florence la lettre 223. Ce n'était point un *condottiere*, cette sorte de gens n'ayant point l'habitude de prendre leur conseil de Don Giovanni dalle Celle, comme cela semble, d'après le texte[4], avoir été l'usage de Conte. Il s'agit, sans doute, de quelque jeune noble florentin qui, avec quelques compagnons, avait formé une association pieuse. La lettre peut se dater assez aisément, Catherine y annonçant que le pape vient de décider l'envoi d'Hospitaliers en Terre Sainte et que qui

1. Seckendorff, *op. cit.*, p. 75, n. 37, le dit né au début du XIV^e^ siècle. En 1341, il prend du service auprès de Matteo Orsini.

2. Parlant de ceux qui travaillent pour l'Eglise et qu'elle a divisés en trois catégories, elle ajoute à propos de la troisième: « et questi sono coloro che la sovvengono temporalmente, servandola fedelmente dell' avere et della persona; intra le quali mi pare che Dio abbia eletto voi perchè voi li siate servo fedele ora nel gran bisogno suo... » (*Lettere*, t. II, p. 218). Et plus loin, reprenant l'image de Moïse priant, image qui se retrouve dans sa lettre à Alberigo da Barbiano : « Bagnatevi nel sangue di Cristo crocifisso et con santa intentione et buona sollecitudine fate quello che avete a fare. Et io levaro le mani et la mente al cielo et orarò continuamente per voi et per gli altri, pregandola che vi guardi da ogni male et che ci dia gratia che si facci una dolce pace, et dopo la pace andiamo tutti di bella brigata sopra gl' infedeli... » (*loc. cit.*, p. 219).

3. «... È vero che a lui [Dio] non potete fare utilità nè servitio perchè non a bisogno di nostro servitio, ma egli ci a posto el mezzo et reputa fatto a se quello che noi facciamo a lui, cioè di servire il prossimo... et singolarmente fra gli altri servitii che possiamo mostrare, che gli piaccia bene, si è di servire la dolce sposa sua al cui servitio pare che v' abbi chiamato... » (*loc. cit.*, p. 228).

4. « Ora vi prego che voi vi ristringiate insieme con don Giovanni et che voi gli ragionate quello che questi giovani vi ragionaranno et informaranno a bocca, et Leonardo insieme con loro. Faretene quello che lo Spirito Santo ve ne farà fare con consiglio di don Giovanni » (*loc. cit.*, p. 231).

voudra les pourra suivre[1], ce qui correspond à peu près à la teneur de la bulle du 5 décembre 1375[2]. La lettre serait donc de l'extrême fin de 1375 ou du début de 1376.

1. « E pare che voglia che voi siate e' primi feridori sopra di loro [gl' infedeli] perocchè ora si fa el principio del santo passagio. El Santo Padre manda e' Frieri et chi le vorrà seguitare sopra di loro » (*Lettere* t. II, p. 231).
2. Zucchelli et Lazzareschi, *S. Caterina ed i Pisani*, p. 31, n. 3.

CHAPITRE XIV

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX LAICS DE MOINDRE RANG

Outre les lettres écrites à des rois, des princes, des seigneurs des grands personnages de l'Etat et des *condottieri*, nous possédons le texte, plus ou moins complet, d'une centaine d'épîtres envoyées par Catherine à des laïcs de rang inférieur, tout au moins à l'époque où la sainte était en correspondance avec eux. Beaucoup de ces personnages ont fait plus ou moins partie de la *famiglia* de Catherine, et les lettres qu'elle leur adressait sont, ou étaient, pleines de ces petits détails, précieux pour l'historien, mais sans intérêt pour l'œuvre à vue de laquelle la collection de l'*epistolario* a été exécutée. C'est ce qui nous explique, jusqu'à un certain point, les mutilations qu'ont subies ces lettres, dont il nous sera par suite impossible de dater un nombre assez considérable, sans compter que beaucoup des personnages auxquels elles sont écrites ne nous sont souvent connus que par elles.

Nous ne savons pas qui était Rinaldo da Capua auquel s'adresse la sainte dans la lettre 236 pour l'inciter à être fidèle à l'Eglise et à Urbain VI[1]. Toutefois la prière même de la sainte implique une date postérieure au Schisme, et la nationalité du personnage donnerait à penser que la sainte a pu le connaître par l'intermédiaire des napolitains qu'elle rencontra à Rome, ou peut-être de ceux de ses disciples, Neri di Landoccio par exemple, qu'elle envoya dans le royaume de Naples[2]. Nous proposerons donc pour cette lettre une date imprécise dans l'année 1379.

1. «... Sperate et siate fedele al sangue et alla Santa Chiesa et al sommo Pontefice, papa Urbano VI... » (*Lettere*, t. II, p. 304).

2. Il est certain en tout cas que celui qui a inséré la lettre dans la collection

C'est à la suite d'une lettre reçue par Barduccio di Piero Canigiani, dans laquelle Conte de' Conti, un florentin « spirituel », c'est-à-dire que son salut préoccupait, expliquait à son compatriote le désir qu'il avait d'abandonner la congrégation dont il faisait partie, que Catherine écrivit à ce personnage la lettre 237[1]. Barduccio était donc à ce moment-là auprès de Catherine, ce qui nous placerait au plus tôt en 1378. La lettre est certainement postérieure au départ de la sainte de Florence. Elle pourrait être des derniers mois de l'année 1378 et plus probablement de 1379.

Nous avons vu[2] que, probablement en 1371, Bartolomeo Dominici alla prêcher à Asciano. Il s'y trouvait en même temps que Neri di Landoccio et semble avoir entretenu de bons rapports avec le « *pievano* », Messer Beringhieri degli Arzocchi. Bartolomeo et Neri durent également connaître un certain Luisi di Messer Luisi Gallerani, un noble siennois qui résidait probablement à Asciano. Nous avons en effet une lettre de Catherine adressée dans cette ville à ce personnage, la lettre 238, dans laquelle, après de pieux conseils, la sainte envoie pour son correspondant et aussi pour le « *pievano* », les souvenirs de Neri et de frère Bartolomeo Dominici[3]. Cela suffit-il pour dater cette lettre de la même année que le séjour des deux disciples de Catherine? Faute de mieux, nous émettons cette hypothèse.

Nous n'avons aucune difficulté pour dater la lettre 240, puisque son destinataire, le notaire Ser Cristofano di Gano, a pris soin, tout en conservant le texte, de nous faire savoir dans quelles circonstances elle fut écrite et aussi quelles furent ses conséquences. Il avait demandé, tel Panurge, des

l'avait connu, si on en juge par les rubriques des manuscrits où il est dit « di sottile ingegno, investigatore de' misteri di Dio nella Sancta Scriptura, il quale quantunque si confessassi pienamente con grande diligentia, niente di meno mai non gli pareva essere confessato ne avere scarica la consciencia. Unde egli stava in grande confusione et tenebre di mente » (*H*, f° 89 v°).

1. «... Sommi molto maravigliata delle lettere che ai mandate a Barduccio. Per neuna cagione voglio che ti parti dalla congregatione de' tuoi fratelli. Guarda già che tu non andassi al luogo perfetto della religione nè che tu venga mai a confusione di mente... » (*Lettere*, t. II, p. 310).

2. *Supra*, p. 207.

3. «... Bagnate la memoria vostra nel sangue suo et confortatevi da parte di frate Bartolomeo et di Neri. Raccomandate loro et me a Messer Beringhieri... » (*loc. cit.*, p. 313).

conseils sur son mariage. La sainte étant à Pise, il lui écrivit et probablement le « *fante proprio* » qui porta la lettre du notaire rapporta à ce dernier la lettre 240[1]. La sainte lui disait, avec raison, que ce n'était pas de son ressort et toutefois lui indiquait la fille de Francesco Ventura de Camporeggi[2]. Cristofano lut la lettre et en épousa une autre, dont le contrat fut signé, comme il se plaît à le noter, le 28 octobre 1375[3]. La lettre est donc antérieure de peu à cette date, peut-être du milieu de l'année 1375.

Le marchand siennois Sano di Maco di Mazzacorno nous est fort mal connu et nous ne savons pas quelles raisons semblent avoir fait de lui une manière de chef de la *famiglia* siennoise en l'absence de la sainte. Peut-être devait-il cette position au fait qu'il fut prieur d'une pieuse confrérie en 1377 et 1378[4], on ne sait. Toujours est-il que la sainte lui a adressé un certain nombre de lettres, dont la plupart sont en réalité destinées, par son intermédiaire, aux disciples siennois de Catherine.

La lettre 241 ne nous fournit aucune indication, mais les rubriques nous la donnent comme écrite la sainte étant à Pise[5], on pourrait donc la dater de 1375. Faut-il faire de même pour la lettre 242 dont le texte ne nous fournit aucune indication, mais que les rubriques de trois manuscrits nous donnent comme écrite pendant le premier séjour de la sainte à Pise[6] ? Nous ne le croyons pas. D'abord, les manuscrits qui contiennent l'une contiennent l'autre et l'on ne voit pas pourquoi le rubricateur aurait fait une différence. Ensuite, on remarque que ces lettres à Sano di Maco forment un bloc compact, le même dans tous les manuscrits, la première

1. Sur cette histoire, cf. *Supra*, p. 86.

2. « Del fatto della sposa, io vi rispondo che malvolentieri di questo io mi impaccio, perocchè s'appartiene a' secolari più che a me; nondimeno non posso contradire al vostro desiderio, considerato la condizione di tutti e tre, e ognuna è buona. Se vi sentite di non curarvi perchè abbia auto altro sposo, potetel fare, poiché volete impacciarvi in nel malvagio e perverso secolo. Se lassaste però, prendete quella di Francesco Ventura da Camporeggi ». (*Memorie*, p. 33).

3. *Memorie*, p. 40, où il ajoute que la fille de Fede di Turino eut 350 florins de dot.

4. Cf. Grottanelli, *Lettere de' Discepoli*, p. 365, note 67.

5. « essendo ella in Pisa » (P^3, P^5, R^1).

6. « Mentre che essa era a Pisa la prima volta » (P^3, P^5, R^1). L'édition d'Alde donne également ce renseignement.

lettre étant la lettre 242, tandis que la lettre 241 figure vers la fin de la série[1]. Enfin, nous avons vu[2] qu'il n'est pas impossible qu'il y ait eu en effet un premier séjour de la sainte à Pise en 1372. C'est à celui-là que nous attribuerons la lettre 242.

La lettre 244 a été écrite vingt-six jours après l'arrivée de la sainte à Avignon. A cette date, elle avait eu une audience de Grégoire XI, s'était entretenue avec quelques cardinaux et d'autres seigneurs et semblait dans l'ensemble assez satisfaite[3]. Malheureusement la lettre est mutilée. Toutefois on a ajouté à la fin la date de l'arrivée à Avignon[4]. Les manuscrits nous ayant conservé cette lettre faisant partie du groupe Maconi, on peut supposer que Maconi est l'auteur de cette addition. Celle-ci donne pour date d'arrivée le 18 juin 1376. La lettre 244 étant écrite vingt-six jours après, serait donc du 14 juillet 1376. Il faut toutefois remarquer que le manuscrit R^1, qui représente une tradition intéressante[5], donne pour date de l'arrivée le 28 juin[6], ce qui placerait la lettre 245 au 24 juillet. De toute façon, cette lettre est du mois de juillet 1376.

C'est au plus tôt de l'année suivante qu'est la lettre 245, la sainte y recommandant à Sano di Maco et à ses autres dévots le monastère de Santa Maria degli Angeli fondé par elle à Belcaro au début de cette année[7]. On peut vraisemblablement admettre que cette lettre date du séjour de la sainte dans le Val d'Orcia en cette même année. Une recommandation à la patience au sujet de son absence, une demande de prière pour le succès de l'œuvre entreprise par

1. Voici l'ordre des lettres à Sano di Maco dans tous les manuscrits : 242, 243, 245, 248, 250, 251, 252 [271, 309, 306], 247, 246, 241, 244, 249.

2. *Supra*, p. 224.

3. « Per la gratia del nostro dolce Salvatore noi giognemmo quí a Vignone già vinti sei dí, et ò parlato col Santo Padre et con alquanti cardinali et altri signori temporali et èssi molto adoperata la gratia del nostro dolce Salvatore nelli fatti per li quali venimmo quà, etc. Preghiate tutti Iddio per Christo in terra et per la pace » (*Lettere*, t. II, p. 329, amélioré par P^3).

4. « A dí XVIII di giugno MCCLXXVI giugnemmo in Vignone » (*eod. loc.*).

5. *Supra*, p. 95.

6. « A dí XXVIII di giugno MCCCLXXVI ».

7. «... Siavi raccomandato el monasterio di Santa Maria degli Angeli et non mirate perche io non vi sia, perocchè i buoni figliuoli fanno più quando la madre non è presente che essendo presente, volendo mostrare l'amore che egli anno alla madre et per più venirli in gratia... » (*Lettere*, t. II, p. 334).

elle, et qui vise seulement l'honneur de Dieu et le salut des âmes, en dépit des obstacles qu'on lui a opposés et lui oppose, une recommandation de ne pas juger les serviteurs de Dieu[1], tout cela correspond assez bien à l'état d'esprit des gens qu'intéressait à Sienne l'activité de Catherine à ce moment-là. Mais il nous paraîtrait imprudent de préciser beaucoup plus et, en attribuant à cette lettre une date vers le milieu de 1377, nous irons à l'extrême limite de ce qu'autorise le texte.

Il n'y a, au contraire, aucun doute sur la lettre 246, qui n'est qu'un billet, d'où l'élément mystique est absent, annonçant aux dévots siennois que la paix est faite entre Florence et le Saint-Siège[2]. Il est inutile même de tenir compte des rubriques qui nous signalent que la sainte était à Florence. La lettre contient d'ailleurs une erreur curieuse, la sainte disant la nouvelle arrivée une première fois le samedi soir et une seconde fois « aujourd'hui » c'est-à-dire dimanche. En fait, nous savons que les deux messagers arrivèrent le dimanche[3]. Toutefois, il ne faut pas oublier que Catherine n'était pas à Florence même, mais dans les environs, et que des faux bruits précèdent souvent les nouvelles véritables[4]. En tout cas la lettre est du 18 juillet 1378.

1. «... Voi prego, Sano, che a tutti i figliuoli leggiate questa lettera, et tutti pregate Dio per noi che ci dia a compire l'onore suo, el quale è cominciato, et la salute dell' anime, che altro desiderio non voliamo nè altro adoperare, a malgrado di cuiel voleva et vuole impedire...» (*Lettere*, t. II, p. 334) «... O quanto è beata quell' anima che si veste di così dolce giudicio!... egli non giudica e' servi di Dio, volendoli mandare a modo suo, come fanno molti presontuosi superbi, e' quali col mantello dell' onore di Dio et salute dell' anime si scandallizano ne' servi di Dio, pigliando una mormorazione coperto con questo mantello... » (*loc. cit.*, p. 332).

2. «... Godete, godete, carissimi figliuoli, con uno dolcissimo pianto di ringratiamento dinanzi al sommo et eterno padre, non chiamandovi contenti a questo, ma pregandolo che tosto levi el gonfalone della santissima croce... Ora è fatta la pace, a malgrado di chi la voleva impedire. Sconfitto è el dimonio infernale. Sabbato sera gionse l'ulivo a' un ora di notte et oggi a vespero giunse l'altro... » (*loc. cit.*, p. 337).

3. *Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 365 : « Oggi à dì XVIII di luglio alle XVIII ore di dì e detto dì alle XX ore di dì giunse in Firenze un fante a cavallo ed entrò per la porta di S. Piero Gattolino, e aveva un' ulivo in mano, e dicieva la pacie tra noi e 'l Papa era fatta ».

4. L'auteur du *Diario d'anonimo* nous dit d'ailleurs (p. 365) que le 15 juillet, le jeudi, à minuit, un messager, mais sans le rameau d'olivier, arriva et dit que « maintenant nous aurons la paix ». La nouvelle a pu en venir le lendemain, samedi, à Catherine qui aura rapproché les deux événements.

Le long sermon qu'est la lettre 247 est évidemment écrit de Rome et postérieur au schisme, la sainte demandant des prières pour l'Eglise et le pape Urbain VI, prières dont tous deux avaient grand besoin[1]. Elle serait donc de 1379, mais il est impossible de préciser.

A Stefano Maconi, qui fut, semble-t-il, son disciple le plus aimé, la sainte a écrit d'assez nombreuses lettres. Le texte d'une douzaine d'entre elles nous est connu, six par l'original lui-même, ce qui est heureux. Les premiers éditeurs, et sans doute Maconi lui-même, ont en effet exécuté de nombreuses suppressions sur le texte de celles-ci et si nous n'avions que les collections manuscrites pour nous faire connaître cette partie de la correspondance, nous devrions, dans la plupart des cas, renoncer à proposer une date.

Il n'est pas impossible que la lettre 253 soit contemporaine ou peu s'en faut, de l'entrée de Maconi dans le groupe catherinien, entrée qui, de l'aveu de l'intéressé[2], se placerait au début de l'année 1376. On doit toutefois remarquer qu'il est tout aussi possible de dater cette lettre d'une époque postérieure. Le « début » que fait Maconi dans la voie du salut n'est pas forcément son début dans la *famiglia*[3]. Nous savons que ce pieux jouvenceau rêvait d'entrer dans les ordres et l'on a fort bien pu lui montrer que sa vie dans le groupe catherinien était son début dans la vie religieuse, mais cela même après plusieurs années d'adhésion à ce groupe. Il est donc plus sage de se borner à dire que la lettre, d'ailleurs probablement incomplète, est postérieure à 1376.

La lettre 254 est celle dont l'original est écrit de la main de Neri[4]. Elle contient, outre les considérations mystiques de rigueur, des renseignements sur une affaire d'argent, d'ailleurs assez obscure, cette partie de l'original ayant été fort abîmée. Il s'agit d'une somme d'argent pour laquelle Frère

1. « Non cessate d'orare per la Santa Chiesa et per lo Nostro Signore, papa Urbano VI, perche ora è di grandissima necessità... » (*Lettere*, t. II, p. 347).
2. *Processus*, f° 107.
3. «... confortati, figliuolo, et non venire meno sotto la disciplina che Dio t'a posta tanto che sia venuta l'ora tua. Pensa che sempre a cavare el fondamento si dura maggiore fadiga. Fatto el fondamento agevolmente si fa l'edificio. Tu fa el principio tuo, poi computolo di fare, agevolmente farai ogni altra cosa.. » (*Lettere*, t. II, p. 361).
4. *Supra*, p. 17.

Raymond de Capoue s'était engagé et que, semble-t-il, un certain Annibaldo avait promis d'envoyer pour la mi-mars passée. Maconi est prié de faire des démarches et, au cas où il serait empêché, d'en charger Cristofano, peut-être Ser Cristofano di Gano. Il faut encore noter que, la sainte disant qu'il lui a écrit à ce sujet, Raymond de Capoue n'est pas, auprès de Catherine[1]. L'original ne portant aucune date il faut essayer d'en déterminer une. Le titre de l'édition d'Alde donne la lettre comme écrite de Florence. Elle est donc très certainement de l'année 1378. La mention de la mi-mars passée pourrait faire croire que la lettre est postérieure à cette date. Est-il possible d'aller plus loin? Cela nous paraît difficile. La lettre peut tout aussi bien être du début d'avril que du mois de mai, puisque Maconi était à Florence en juin[2]. Or, si, en avril, Neri a peut-être été envoyé à Rome, nous savons qu'en mai il était à Florence aux côtés de Catherine[3]. La lettre pourrait donc être de mai 1378.

Nous avons également l'original de la lettre 255[4] et lui aussi ne porte point de date. Le texte de la lettre ne nous fournit comme indication, qu'une phrase dans laquelle la sainte explique qu'elle est arrivée là où elle écrit le premier dimanche de l'Avent, sans difficulté, sauf que Néri et Francesco ont eu quelque aventure dont malheureusement nous ne savons pas le détail par suite de l'état du papier de l'original[5]. Or, nous savons par une lettre de l'envoyé siennois

1. «... Pregoti che se tu puoi senza scandalo et se la via è sicura [tu vada. infino]... et tu gli dica che e' denari per li quali frate Ramondo s'obligo per lui, perochè frate Ramondo più volte me n'a scripto et ora non potendo... perquesta cagione peró che elli non puo più sostenere chi debba avere. E' denari sono... et Annibaldo gli promisse di mandargli li a mezzo marzo proximo passato. Et però... quantunque tu poi et digli come frate Ramondo non à neuno modo da se et [dagli] questa [lettera] che io gli scrivo et inducelo quanto più puoi che almeno scriva di qua a [chi] fa e'suoi [fatti] che restituiscano questi denari et di queste cose non t'impacciare di parlare con persona et se tu non vi puoi andare, dà la lectera a Cristofano che ti darà questa lectera... » (ms. T. III. 3. f° 131).

2. *Supra*, t. I, p. 116, n. 4. La lettre 254 montre que M. Gardner a fait erreur en disant, p. 230, que Cristofano remplaça Stefano à Florence, auprès de Catherine.

3. *Lettere de' Discepoli*, n° IX, p.271.

4. *Supra*, p. 21. En fait, nous n'avons que la moitié de celui-ci. J'ai publié ce texte d'après l'original dans mes *Catheriniana*, sous le n° 17.

5. «... Non dico più quì, come a dì primo di questo mese scrissi in communità a tutti figliuoli. Noi giugnemo quì la prima domenica dell' Avvento con molta pace, salvo che Neri et Francesco... » (éd. Fawtier, *loc. cit.*, en rétablissant la ponctuation mise incorrectement dans mon édition de ce texte).

à Rome, lettre écrite le 30 novembre 1378, que Catherine venait à cette date d'arriver à Rome[1]. Le premier dimanche de l'Avent tombant en 1378 le 28 novembre, il était tentant de voir dans la lettre 255 la lettre annonçant l'arrivée à Rome. C'est ce que nous avions fait[2] à la suite de M. Gardner[3]. Il n'est pas impossible que ce soit une erreur. Dans la phrase précédant celle qui annonce l'arrivée, la sainte dit avoir écrit aux groupes de ses fidèles de Sienne « le premier de ce mois ». Il semble bien que le premier de ce mois doive se comprendre comme le 1er novembre. Or, le 1er novembre 1378 la sainte était à Sienne. Nous avons en effet une lettre d'elle datée du 4, qui nous la montre attendant l'ordre de partir pour Rome[4]. Elle n'a donc pas pu à cette date écrire au groupe de ses dévots puisqu'ils étaient avec elle. On objectera peut-être que le premier de ce mois désignerait le 1er décembre, ce qui ferait disparaître la difficulté. La sainte aurait donc écrit le 1er décembre 1378, à son arrivée à Rome. Il serait alors bien invraisemblable qu'elle annonçât de nouveau son arrivée à Maconi, puisqu'il ressort de sa phrase que Maconi a eu connaissance de cette lettre écrite le premier du mois. Il semble bien qu'il faille chercher autre chose. L'année 1376 ne saurait être retenue. Nous savons en effet que le 29 novembre 1376, Catherine était à Pise, où elle était arrivée quelques jours avant en compagnie de Maconi[5]. En 1377 au contraire nous savons que Catherine a passé l'Avent dans le Val d'Orcia[6] et très probablement à La Rocca. Nous savons par sa déposition que Francesco di Ser Vanni Malavolti, dans lequel nous pouvons reconnaître le Francesco mentionné dans notre lettre, était avec elle[7]. Le même personnage nomme Neri di Landoccio comme ayant accompagné Catherine mais ne parle pas de Maconi[8], dont les parents semblent avoir vu d'un assez

1. *Supra*, t. I, p. 205 et n. 4.
2. *Supra*, t. I, p. 205.
2. *Op. cit.*, p. 288.
4. *Lettre* 292; *infra*, p. 293
5. *Lettere de' Discepoli*, n° V. p. 263
6. Lettre 178; *supra*, p. 225
7. *Processus*, f° 165 v° : « Ego, dominus Franciscus, fui unus ex illis, stans continue per spatium quatuor mensium et ultra cum virginis comitiva... ».
8. *Processus*, f° 167 v°.

mauvais œil le voyage de leur fils à Avignon[1], et mis fin après celui-ci, à ses déplacements en compagnie de la sainte[2]. Il nous semble donc que nous avons dans la lettre 255 l'épître par laquelle Catherine annonce son arrivée à La Rocca, épître que nous proposerions de dater du 30 novembre 1377. Quant à la lettre écrite le premier du mois, ce pourrait être la lettre 254, ou telle autre à Sano di Maco dont nous n'avons qu'un texte mutilé.

Avec la lettre 256, dont nous avons également l'original[3], nous retrouvons Maconi à Sienne pendant le séjour de Catherine à Florence. Nous y entendons de nouveau parler d'Annibaldo et d'une autre affaire d'argent au sujet du prix d'un cheval[4]. La lettre n'est pas datée mais il est certain que Sienne est encore sous le régime de l'interdit. Catherine félicite Maconi et les autres de s'abstenir d'aller à la messe[5]. Il semble qu'ils s'étaient mis de la *famiglia* de l'évêque Jacomo de' Tolomei, un frère mineur, qui avait été transféré à Narni le 11 janvier 1378[6], mais dont le successeur, promu le 2 octobre 1377[7] ne prit possession de son siège que le 21 septembre 1378[8]. Or l'évêque Jacomo de' Tolomei avait une dispense pour sa *famiglia*, c'est-à-dire ses serviteurs.

1. Lettre 354, *infra*, p. 306 et lettre 256, *infra*, n. 4.
2. En fait, en dehors de quelques semaines à Florence et des trois premiers mois de l'année 1380, il ne quittera plus Sienne jusqu'à la mort de la sainte.
3. *Supra*, p. 22
4. «... Del tuo venire, poiche per lo fatto d'Annibaldo non è bisogno, per... non te richieggo che tu venga, ma bene l'avrei avuto molto caro che tu fussi venuto et che tu venissi se venire puoi senza scandalo. Ma con scandalo et turbatione del padre et della madre no, infino che lo scandalo non fosse necessario. Anco voglio in chesto (*sic*) tempo che gli fuga quantunque tu puoi. Sò certa, se la divina bonta vedra che sia el meglio, che cessarà lo scandalo si che tu potrai venire con pace. Vieni se tu puoi... A Petro risponde che de' denari che mi manda dicendo dell' avanzo del cavallo, io non ebbi mai cavelle nè mai parola ne feci davergli, nè pensiero veruno, nè mai a me non ne fu facto parola niuna se non ne il dì che io ebbi le lettera. Venne Mino di Simone, miro amme et dimandomi se questi denari io gli avesse avuti. Sì che io gli rispuosi di no come egli è la verita nè parola udita mai. Dixemi che andarebbe a Andrea et si gli el direbbe. Se gli gli recava, sì gli li mandaro. Che deggio dare, se gli vuola dare, si gli dia a Nanni... » (*Lettere*, t. II, p. 368, amélioré sur l'original).
5. «... Rispondoti al fatto dell' andare alle messe. Voi fate bene di non andarvi. D'avervi fatti famegli di Misser Jacomo, s'io l'avessi saputo, non l'avereste fatto, ma serestevi stati humili et obbedienti, aspettando con patientia come gli altri el tempo della pace... » (*loc. cit.*, p. 367, revu sur l'original).
6. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 357.
7. Eubel, *op. cit.*, t. I, p. 446.
8. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 261.

La sainte blâme Maconi et les autres d'avoir agi ainsi, puisqu'ils ne sont pas des serviteurs de l'évêque. La lettre n'est certainement pas de 1377, puisque Barduccio est avec Catherine et envoie un message à Maconi[1]. D'autre part, Maconi a demandé à rejoindre la sainte et celle-ci dit de ne le faire que si ses parents n'y mettent point d'opposition. La lettre est postérieure à la lettre 254, elle est d'autre part antérieure au tumulte du 23 juin. Elle pourrait être de mai ou de juin 1378 on peut hésiter sur le mois, mais il n'y a pas de doute possible sur l'année.

Catherine, dans la lettre 257, ordonne à Maconi de faire faire spéciale oraison pour l'Eglise et pour le pape Urbain VI, qui a attaché à ces prières une indulgence de cent jours; elle lui enjoint d'obéir au prieur[2], probablement de San Domenico in Camporeggi. La lettre est donc certainement de 1379 et écrite de Rome.

Il n'est pas possible de savoir si cette lettre est antérieure ou postérieure à la lettre 258, également écrite de Rome. Nous en avons la preuve dans le fait que la sainte, à laquelle Maconi avait demandé de faire les démarches nécessaires pour une indulgence, demande à celui-ci de prendre patience, parce qu'elle a fini par fâcher, sans doute en leur donnant trop de travail, les scribes de la cour pontificale[3]. Elle se propose de s'occuper d'une affaire, peut-être concernant le Prévôt de Casole, « quand ces fêtes et saints jours

1. «... Dice el tuo negligente fratello Barduccio che tu si ne vengi tosto per alcuna cosa che egli à a fare che vorrebbe la tua compagnia. Pargli malagevolmente trovare el modo di farla se tu non se' con lui, tanto che non ci vieni verra infino atte innanzi che la faccia... » (*Lettere*, t. II, p. 638, revu sur l'original).

2. «... Pregoti et comando per parte di Cristo crocifisso che se'l priore etc. ò altri per lui, con lettere ò con ambasciata, ti richiedesse d'alcuno servitio, che tu l'obbedisca come la mia persona... » (*loc. cit.*, p. 372) «... Imponi a tutti i figliuoli di nuovo che ogni dì facciano speciale oratione per la Santa Chiesa et per papa Urbano VI; però che egli à di nuovo dato indulgentia cento dì a chiunque prega per la Santa Chiesa... (*loc. cit.*, p. 373). Le manuscrit S^3 porte en marge, f° 79, une note de Caffarini (?) portant qu'il est fait « estesamente » mention de cette indulgence au chapitre XII de sa déposition. En fait (*Processus*, f° 24) on n'y trouve guère plus de renseignements que dans la lettre et naturellement le bon Père a omis la date de l'acte.

3. «... Le indulgentie che mi chiedi, m'ingegnarò d'accaterle con le prime che io dimandarò, non sò il quando. Però che io ò ristucchi gli scrivani della corte conviensi un' poco tenere in collo... » (*loc. cit.*, p. 375, revu sur l'original).

seront passés[1] », ce qui semble bien désigner Pâques. Il serait donc possible que la lettre 258 fût antérieure de peu à Pâques (10 avril) 1379.

Quoique la lettre 259 nous soit parvenue fort mutilée, le début d'une référence à l'affaire de Messer Matteo[2], affaire dont il semble être question dans une autre lettre de l'année 1379[3], nous permet de croire que la date de 1379, sans autre précision, peut lui être également attribuée.

La lettre 261 nous a déjà occupé[4]. Elle sert de bordereau d'envoi aux lettres 144 et 204. Elle leur est donc contemporaine. La seconde de celles-ci étant datée du 9 décembre 1379, nous pouvons également attribuer cette date à la lettre 261, qui contient en outre un détail intéressant. La sainte — ou son secrétaire — dit à Maconi que tous l'attendent[5]. Il a donc dû rejoindre Catherine à Rome à l'extrême fin de 1379 ou au début de 1380.

Nous savons que Battista, le frère de Stefano Maconi, était très malade peu avant le 15 janvier 1379[6]. A cette même date Maconi écrivait à Neri di Landoccio à Rome pour l'aviser des bonnes dispositions de la commune de Sienne envers Urbain VI[7]. Dans la lettre 262, la sainte se réjouit de la guérison de Battista et aussi des bonnes nouvelles qu'elle a reçues sur les dispositions de sa ville natale envers Urbain VI[8]. Il est certain que la lettre 262 ne doit pas être de beaucoup postérieure au 15 janvier 1379 et qu'en lui

1. «... Nel fatto suo m'affadigaro volentieri per honore di Dio et salute sua passate queste feste et santi di... » (*Lettere*, t. II p. 375, revu sur l'original).

2. « Al fatto di Missere [Matteo] etc... » (*loc. cit.*, p. 378).

3. Lettre 263 : « Rispondoti al fatto di Missere Matteo. A me increscе et duole d'ogni pena et amaritudine che egli a sostenuta per la ignorantia et negligentia mia... » (*loc. cit.*, p. 387). Cf. *infra*, p. 273. Il en est également question dans la lettre écrite par Stefano à Neri le 22 juin 1379 (*Lettere de' Discepoli*, n° XIII, pp. 282-283).

4. *Supra*, p. 115 et p. 217.

5. « Tutti questi tuoi fratelli et suore ti confortano in Cristo et tutti t'aspettano... » (*Lettere*, t. II, p. 380).

6. *Lettere de' Discepoli*, n° XII, p. 278.

7. *Ibidem*, p. 276.

8. «.. Ebbi le lectere tue et ebbine grande consolatione di Baptista che era guarito si perchè io ò speranza che anco sia una buona pianta et per compassione che io avevo a Monna Giovanna, ma molto più mi so rallegrata che Dio t'a mandato el modo di poterti sviluppare dal mondo, et anco della buona dispositione che mi scrivi de' signori et degli altri nostri cittadini inverso el dolce babbo nostro, papa Urbano VI°... » (*loc. cit.*, pp.382-383 revu sur l'original).

attribuant une date à la fin de janvier ou au début de février nous aurons peu de chances de nous tromper.

Les manuscrits qui nous en ont conservé le texte nous donnent dans leurs rubriques un faux renseignement touchant la lettre 263. Celle-ci serait, selon eux, la dernière lettre écrite par la sainte à son disciple[1]. Or, dans cette lettre, la sainte annonce le départ de Neri di Landoccio pour Naples[2], départ qui se place probablement dans les premiers jours d'août 1379[3]. La lettre 263 serait donc, elle aussi, d'août 1379. Comment pourrait-elle alors être la dernière lettre écrite par la sainte à Maconi, puisque nous avons la lettre 261, qui est du 9 décembre de la même année? La date de cette dernière nous paraissant établie de façon indiscutable[4], nous en sommes réduits à supposer que c'est la rubrique de celle-ci qui aura par suite d'une erreur, été affectée à la lettre 263 qui, elle, serait d'août 1379.

Nous avons enfin l'original daté de la lettre 264, écrite le 1er janvier 1379 à Stefano Maconi et à Pietro di Giovanni Ventura. Nous n'avons donc pas à nous y attarder davantage, sauf pour remarquer que les bonnes nouvelles que la sainte transmet à William Flete dans une lettre perdue[5], ou dont la partie contenant ces nouvelles aura été supprimée, sont probablement relatives à l'adhésion de l'Angleterre à la cause urbaniste.

Catherine a eu, nous l'avons déjà remarqué, des relations assez suivies avec les membres de la famille des Salimbeni de Sienne, famille puissante dont les révoltes, les guerres privées et publiques remplissent l'histoire de Sienne pendant plusieurs siècles. C'est au chef de la maison, Agnolino di

1. « Essendo essa a Roma et questa fu l'ultima a lui ».
2. « Neri è a Napoli che 'l mandai coll' abate Lisolo... » (*Lettere*, t. II, p. 388).
3. Il est encore à Rome le 2 juillet 1379 puisque Maconi lui écrit (*Lettere de' Discepoli*, n° XIV, p. 286); il est à Naples depuis quelque temps, puisqu'il a déjà écrit plusieurs lettres le 1er septembre, et Bartolomeo Dominici lui écrit à Naples à cette date (*Lettere de' Discepoli*, n° XVI, p. 289).
4. Il faut remarquer qu'en septembre Maconi n'est pas à Rome car Bartolomeo Dominici n'envoie à Neri aucun message de sa part et que dans la lettre 261 on attend évidemment l'arrivée de Maconi.
5. « Mandovi con questa una lettera che va al Bacceliere, nella quale potet vedere come Dio comincia a versare le gratie sopra la sua dolce sposa... (*Lettere*, t. II, p. 394). Il est possible d'ailleurs que la lettre adressée à William Flete ne soit pas de sainte Catherine.

Giovanni qu'est adressée la lettre 267. La sainte y défend la comtesse, Monna Benedetta, la sœur d'Agnolino et la fille de Giovanni d'Agnolino et de Monna Biancina de' Trinci, qui désirait, semble-t-il, se retirer du monde[1]. Or, nous possédons deux lettres adressées par la sainte à Madonna Benedetta[2] dans lesquelles la sainte discute cette affaire et, dans l'une d'entre elles, mentionne comme lieu de retraite possible le monastère de Santa Maria degli Angeli[3]. Dans une autre lettre à Madonna Isa, sœur de Monna Benedetta, il est question de cette affaire en même temps que du séjour de Catherine à La Rocca[4]. Tout cela semble bien indiquer que l'affaire date de 1377 et c'est probablement cette date, peut-être même pourrait-on préciser en disant la seconde moitié de l'année 1377, qui doit être attribuée à la lettre 267.

Nous ne savons à peu près rien de Leonardo Frescobaldi, un jeune Florentin, auquel est adressée la lettre 269. Il est probablement question de lui dans la lettre 223[5], c'est bien de lui qu'il s'agit dans la lettre 292, où Catherine charge le tailleur Francesco di Pippino de lui remettre d'urgence une lettre[6]. Or, la lettre 292 est datée du 4 novembre 1378[7]. La lettre 269 est-elle celle dont il est question à cette époque? La chose n'a rien d'impossible, mais il faut que, telle que nous la possédons, elle ait subi de graves mutilations, car sous sa forme actuelle, réduite à de très courtes considérations mystiques, elle ne présente aucun caractère d'urgence.

1. « Sò che v'è detto et vi sara molto male della contessa da' fedeli et dagli altri, perchè ella vuol' essere serva et sposa di Gesù Cristo. Questi iniqui, per impedire lei et voi, vi porranno innanzi i timori et sospetti et porranno per vituperio et per viltà quello che è 'l maggiore onore che avere possiate... Et però vi dissi che io desideravo di vedervi vero combattitore posto in questo campo della battaglia, et singolarmente in questa battaglia nuova che voi avete ora per la dispositione della contessa... » (*Lettere*, t. II, p. 406).

2. Lettres 329 et 330.

3. « A te dico, figliuola mia, che se tu vorrai essere sposa vera del tuo Creatore, che tu esca della casa del padre tuo et disponti di venire quando el luogo sara fatto, che già è cominciato et fassi di forza, cioè el monasterio di Santa Maria degli Angeli a Belcaro » (*loc. cit.*, p. 630).

4. « De 'fatti della contessa mi pare che se potesse fare che ella venisse alla Rocca prima che io venissi, io credo che sara bene. Poi faremo quello che lo Spirito Santo fara fare... » (*loc. cit.*, p. 642).

5. *Supra*, p. 260, n. 4.

6. « Sopra tutto vi prego che la lettera di Leonardo Frescobaldi voi la diate in sua mano el più tosto che potete et così quella di frate Leonardo. Non vi sia grave di portarglili se elli non fusse costi » (Gardner, *op. cit.*, p. 417).

7. *Infra*, p. 283

Il est possible, il est même probable, que les conseils adressés par Catherine à un autre jeune Florentin, Ipolito degli Ubertini, sont postérieurs au séjour de la sainte au monastère de La Gorgona[1] en 1375. Mais ces conseils sont-ils contemporains de ce séjour, de la même année, ou d'une année suivante c'est ce qu'il est difficile de préciser. Il n'est pas impossible que la sainte ait entendu parler de La Gorgona durant son *premier* séjour à Pise. Comme on le voit il est bien difficile de se prononcer, et l'incertitude où nous sommes touchant l'état du texte, et de savoir s'il est complet ou non, nous interdit de faire fond sur l'absence de toute référence aux démêlés de Florence et du Saint-Siège. On peut tout au plus, en faisant les réserves les plus expresses, proposer comme date possible l'année 1375 pour la lettre 271.

Nous ne connaissons que le nom de Jacomo di Viva, qui habitait à la « costa de' Barbieri » à Sienne, auquel Catherine a écrit la lettre dont l'original est conservé à Oxford et dont nous avons jadis publié le texte[2]. Nous connaissons un chartreux de Maggiano du même nom, Don Piero di Giovanni di Viva, auquel la sainte a envoyé une lettre[3] et qui était peut-être un parent de notre homme. La lettre écrite à Jacomo contient les considérations mystiques de rigueur, à la suite desquelles on trouve une demande de renseignements sur un certain « frate Antonio » qui est allé à Bologne et une demande de prière à transmettre à une certaine Monna Bartolomea[4]. Enfin la lettre est datée, en latin : de la Chartreuse, le troisième jour avant les kalendes de mai[5], donc le 29 avril. L'année n'est pas indiquée.

Sur ces données très vagues, sans avoir eu recours à l'ori-

1. « Viene a voi el priore di Gorgona. Dite a lui pienamente la vostra intentione et pigliate una salda, ferma et vera deliberatione. Et se cosa è che voi pigliate d'essere a quel luogo santo et divoto, che sara la vita dell' anima vostra ó per qualunque modo si sia, se voi dispensate la sostantia vostra a' poveri, datene a quel luogo di Gorgona; perocchè el luogo a bisogno d'essere acconciato a volere stare secondo i costumi dell' ordine di Certosa... » (*Lettere*, t. II, p. 412).
2. *Catheriniana*, n° 16, pp. 31-32.
3. Lettre 75.
4. « Mandastimi a dire che frate Antonio è ito a Bologna et non a lassato chavelle. Ingeniate di sapere novelle di lui et io ne iscrivero a frate Tomasso nostro. Conforta Monna Bartolomea e dele che prieghi li gloriossi apostoli Pietro et Paolo che mi dieno gratia a me et a li altri povareli nostri per la salvezza del anime nostre et per la pacie nostra... » (éd. Fawtier, p. 32).
5. « Ex carthusia, III Kal. maii » (*eod. loc.*).

ginal, M. Joergensen a bâti[1] un pieux roman basé sur deux assertions, l'une exacte, le 29 avril est la date de la mort de la sainte, l'autre erronée, la date est écrite d'une main différente. Or la date est bien de la même main que le reste du texte. Il est donc inutile de s'attarder à discuter la thèse de M. Joergensen. De quand est donc la lettre? Il est bien difficile de trancher la question. On peut, semble-t-il, écarter l'année 1379, Catherine étant à Rome. Or, la sainte dit à son correspondant qu'il lui a fait dire ce qui était arrivé à frate Antonio et non pas qu'il lui a écrit. On peut en conclure que la sainte est dans le *contado* siennois. On devrait pour la même raison écarter l'année 1378, Catherine étant alors à Florence. Il est possible que l'argument vaille pour les années 1375, Catherie étant à Pise, et peut-être, 1376, s'il était certain, ce qui est loin de l'être, que la sainte eût été alors à Florence. L'année 1377 est évidemment celle qui se présente avec le plus de probabilité. La sainte, en effet, en demandant des nouvelles du religieux qui est allé à Bologne, ajoute qu'elle les demande pour en faire part « à notre frate Tommaso ». Or nous connaissons dans la *famiglia* un frate Tommaso qui a été à Bologne, c'est Tommaso Caffarini Il est donc probable que notre lettre est contemporaine du séjour de celui-ci à Bologne. Quelles sont donc les dates de ce séjour? Nous savons qu'il s'acheva en 1382[2] et qu'en 1380[3], au moment de la mort de la sainte, Caffarini était à l'université de cette ville. Mais depuis quand y était-il? Nous l'avons rencontré à Pise en 1374[4], d'autre part nous n'entendons parler de lui dans aucun des documents qui nous renseignent sur l'activité de Catherine pendant l'année 1377. La lettre pourrait donc être de cette année. D'où est-elle écrite? Il semble bien que ce soit de la chartreuse de Maggiano où probablement les nouvelles concernant « frate Antonio » auront été communiquées à la sainte par Don Piero di Giovanni di Viva, très certai-

1. *Op. cit.*, pp. 604-605.
2. Préface du P. Ambrogio Tantucci à sa traduction, si l'on peut dire, du *Supplemento alla Leggenda del B. Raimondo da Capua*, réimpression de 1866, à Rome, in-8°, p. 4.
3. *Supplementum*, p. 180.
4. *Supra*, p. 210. Nous ne savons sur quoi s'appuyait Grottanelli pour avancer qu'il était à Pise cette année-là (*Lettere de' Discipoli*, p. 347.)

nement un parent de Jacomo. Nous proposerons donc pour cette lettre avec toutes les réserves nécessaires, la date du 29 avril 1377.

Les lettres écrites par la sainte à Neri di Landoccio ont été particulièrement malmenées par les éditeurs primitifs, probablement par Neri lui-même. Or, nous l'avons vu dans un cas au moins[1], ces lettres contiennent une partie relative aux choses de ce monde singulièrement considérable, l'élément mystique étant réduit à peu de choses. Telles que nous les possédons, la majorité d'entre elles se réduisent à de courts billets d'une dizaine de lignes dont l'historien ne peut rien tirer que le regret de se représenter tout ce que la brièveté du thème mystique lui fait soupçonner de matériel historique perdu.

La lettre 272 est adressée à Neri à Asciano, où il se trouve en compagnie de frate Bartolomeo. Dans cette lettre il est question de l'entrée de Neri dans la *famiglia* de Catherine[2], entrée qui doit se placer vers 1372-1373[3]. La lettre peut donc se dater du carême de 1371, comme les lettres à Bartolomeo Dominici.

Il n'y a aucune difficulté en ce qui concerne la lettre 275 dont l'original nous a été conservé[4] portant la date du 4 décembre 1379. Il n'en est pas de même de la lettre 278. En ce qui concerne celle-ci, trois manuscrits dans leurs rubriques nous mentionnent qu'elle fut écrite quand Neri était à Pise, lorsque la sainte l'envoya au Saint Père[5]. Cette rubrique n'est d'ailleurs pas de Neri lui-même[6]. Quoiqu'il en soit, si la rubrique nous dit la vérité, ce qui est probable, la lettre serait

1. *Supra*, p. 119
2. « Domandastemi che io vi ricevessi per figliuolo; onde io, poniamo che indegna, misera et miserabile sia, v' ó già ricevuto et ricevo con affettuoso amore et sempre mi obbligo et obbligarò dinanzi a Dio d'entrare ricolta per voi d'ogni vostra iniquità commessa ó che commetteste... » (*Lettere*, t. II, p. 425). Un peu plus haut, elle dit «... Et accio che sia bene purificata [il s'agit de l'âme de Neri], ajutate frate Bartolomeo quanto potete, mentre che vi sta... » (*eod. loc.*). Le manuscrit S^3 quiseul nous fait connaître cette lettre ajoute dans sa rubrique qu'elle est écrite à Neri « ad Asciano ». Cf. *supra*. p. 207.
3. *Supra*, p. 11
4. *Supra*, p. 25
5. P^3, P^5 et T : « essendo esso in Pisa quando ella il mando al Santo Padre ».
6. La rubrique de Neri nous est fournie par S^3 : « Ad me misero miserabile Neri di Landoccio ».

d'avril 1378, quand Neri alla à Rome après l'élection d'Urbain VI[1], contrairement à l'opinion courante qui la veut écrite de 1376, pendant la prétendue ambassade de Neri à Avignon. Le texte de la lettre confirme la rubrique. La sainte mentionne explicitement le motif du voyage de Neri, au début et à la fin, elle lui donne également des messages pour tous les membres, hommes et femmes, de la famille Buonconti[2]. Quant à l'opinion, qui est la nôtre, que cette lettre est de 1378, et non de 1376, nous pouvons faire valoir en sa faveur, outre ce que nous dit la lettre 89, la déclaration de la sainte touchant la parole de Dieu que Neri va porter devant le pape, déclaration bien surprenante en 1376 quand, quelques jours avant, Raymond de Capoue, Giovanni Tantucci et d'autres venaient de partir pour Avignon, déclaration normale en 1378 quand la sainte n'a pas revu depuis Avignon l'archevêque de Bari devenu pape. Il faut également remarquer qu'il n'y a de message que pour Raymond de Capoue qui semble bien être seul auprès du pape. On ne voit mentionner ni le « Maestro », Giovanni Tantucci, ni aucun des autres disciples qui en 1376 accompagnèrent Raymond à Avignon. La seule difficulté vient du message particulier de Catherine touchant l'indulgence que lui a concédée le Saint Père et dont les modalités lui semblent appeler un changement[3]. Nous savons en effet que Grégoire XI a accordé une indulgence à Catherine mais nous ignorons les conditions de celle-ci, ce qui fait qu'il nous est impossible de savoir si c'est d'elle qu'il s'agit ou d'une autre qu'Urbain VI lui aurait accordée[4]. Car, à prendre le

1. *Supra*, p. 196,

2. «... sì che tu sia uno vasello di diletione a portare el nome della parola di Dio co' misteri grandi suoi nella presentia del nostro dolce Cristo in terra et facci frutto con accendare el desiderio suo... » (*Lettere*, t. II, p. 433). « Dì a Nanni et a Papi che gridino per sì fatto modo che io m'avegga delle voci loro. Dì a Gherardo figliuolo, che responda alla voce della madre che'l chiama et spaccisi tosto ch' io l'aspetto. Vanni, missere Francesco, monna Nella et Caterina stregnemeli tutti et benedice, ponendovi in mezzo la santissima croce, et così mi fa al Babbo... » (*loc. cit.*, p. 434).

3. « Sai quando ebbi la indulgentia di colpa et di pena dal Santo Padre, m'impose che io dovessi dire ogni Venardi trenta et tre Pater nostri et trenta et tre Ave Marie et poi settanta et due Ave Marie. Or mi contentarei, se ti pare di dimandargli, che m'imponesse ch' io digiunasse ogni venardi in pane et acqua et questo non dimenticare se ti pare di chiederlo » (*eod. loc.*).

4. Il est question de ces deux indulgences dans la lettre de Barduccio Canigiani sur la mort de la sainte et dans le *transito*, cf. *supra*, t. I, p. 85.

texte au pied de la lettre, il semble bien que ce soit au même pontife que celui qui a concédé l'indulgence qu'elle demande maintenant des modifications à celle-ci. L'incertitude où nous sommes sur le sujet de cette indulgence nous empêche d'attacher à la manière dont s'exprime la sainte une importance trop considérable. C'est pourquoi nous proposerons pour la lettre 278 une date à prendre dans le courant de l'année 1378. Nous avons vu qu'au début ou à la mi-avril Catherine songeait à envoyer Neri à la cour pontificale. Nous savons qu'en mai il était à Florence[1]. On ne nous signale pas sa présence aux côtés de la sainte en juin[2]. Faudrait-il comprendre alors que son séjour à Rome daterait de ce mois? Cela se pourrait et dans ce cas la lettre serait de juin 1378. Il faudrait alors admettre que ce serait avec le départ de Neri qu'aurait coïncidé le retour de Stefano auprès de Catherine.

Les lettres 279, 280, 281 et 282, dont le texte, au moins pour trois d'entre elles, nous est parvenu plus ou moins réduit à sa partie mystique, sont adressées à Neri avec une formule qui peut signifier qu'il était à Florence[3]. La seule lettre dont nous puissions tirer quelque chose nous apprend que Catherine avait alors auprès d'elle Stefano Maconi, Barduccio Canigiani et un Francesco, peut-être Francesco Malavolti[4]. La présence de Barduccio auprès de Catherine nous reporte évidemment au plus tôt en 1378. D'autre part, en 1379 Stefano Maconi n'est pas avec Catherine. Il faut donc que la lettre soit de 1378, puisque, lorsque Maconi rejoindra Catherine à Rome, Neri sera à Naples, où il restera jusqu'à la mort de la sainte. Mais à quel moment de l'année 1378 Catherine a-t-elle pu écrire à Neri, à Florence, ayant auprès d'elle Maconi et Barduccio? Il faut que ce soit après son retour à Sienne; mais puisque Neri, comme on nous le dit, a participé à la rédaction du *Dialogo*, si cette rédaction s'est faite

1. *Lettere di Discepoli*, n° IX, p. 271.
2. *Supra*, t. I, p. 116, n. 4.
3. « Cum esset Florentiae », « Quando era in Fiorenza » et « in Fiorenza ». Toutes ces lettres ne nous sont connues que par S^3.
4. « Confortati con Cristo crocifisso con una buona patientia, et conforta et benedici molto per mia parte Mone, et fa che prieghi Dio per questi tuoi fratelli e' quali ti mandano molto confortando, et singolarmente per questo negligente di Stefano. Barduccio et Francesco stanno bene et molto ti confortano... » (*Lettere*, t. II, p. 436).

en octobre 1378, nous sommes réduits à choisir entre les mois d'août et de septembre 1378 pour ces quatre lettres. Il serait possible que Neri, au retour de son ambassade, ait eu à se rendre à Florence et à y séjourner. Nous proposerons donc pour ces quatre lettres la date : août-septembre 1378.

Nous savons que Messer Pietro di Messer Jacomo Attacusi de' Tolomei était grand ami du préfet Francesco de Vico[1] et c'est en cette qualité que la sainte lui écrit la lettre 284. En effet, Luigi delle Vigne, le frère de Raymond de Capoue, faisant partie d'un corps de troupes envoyé par Jeanne de Naples au secours de Grégoire XI, avait été fait prisonnier et mis à rançon pour une somme de quatre mille florins qu'il disait ne pouvoir payer. La sainte demande à son correspondant d'intervenir auprès du préfet en faveur du chevalier napolitain, afin que ce dernier fût mis, pour l'amour d'elle, en liberté sans rançon. Elle s'engage en revanche à prier pour Pietro Tolomei et, chose plus curieuse, pour le préfet, au souvenir duquel elle se recommande[2]. Or, nous savons que, vers la fin de l'année 1376, la reine de Naples fournit au pape une troupe de 400 lances qui furent employées par lui contre le préfet, sans succès d'ailleurs[3] Le 10 janvier 1377, on recevait à Florence la nouvelle d'une victoire de François de Vico sur les troupes de l'Eglise, victoire marquée par la capture de nombreux soldats pontificaux[4] Il est fort probable que Luigi delle Vigne était l'un des prisonniers. Nous croyons donc pouvoir proposer pour la lettre 284 une date vers la fin de janvier 1377.

Sauf qu'il appartenait à une des familles importantes de la ville[5], l'on ne semble pas savoir grand chose de Giovanni

1. Calisse, *I Prefetti di Vico*, p. 558, doc. CLXXXVI.

2. « Io ô inteso che Luisi della Vigna da Capua, fratello di Frate Raimondo è preso dalla gente del Prefetto, el quale era con la gente della Reina, et annoli posto di taglia quattro mila fiorini, la quale cosa non è possibile a lui di fare, perche è povaro. Prego dunque voi.. che voi preghiate el Prefetto per vostra parte, ch' ô inteso el potete fare, et per misericordia, ... che egli sia lassato et non gli sia richiesto quello che non puo fare. Et diteli che questa è limosina... Et io m'obbligo a lui et a voi di sempre, mentre io vivarô, offerire continue orationi, lagrime et desiderii per la salute vostra... Altro non ô che darvi... Raccomandatemi al Prefetto... » (*Lettere* t. II, pp. 447-448).

3. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, C. 250.

4. *Diario d'Anonimo*, éd. Gherardi, p. 328.

5. E. Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Lucchesi*, p. 30.

Trenta de Lucques, auquel, ainsi qu'à son épouse Monna Giovanna, est adressée la lettre 287. La lettre en question contenait-elle autre chose que les conseils d'union pour le ménage qui sont seuls parvenus jusqu'à nous? Cela est possible et même probable. Néanmoins ces conseils suffisent, semble-t-il, pour dater la lettre postérieurement, et sans doute de peu, au séjour de la sainte à Lucques à la fin de 1375 ou au début de 1376. En attribuant à cette lettre comme date le début de l'année 1376 nous serons probablement assez près de la vérité.

Nous possédons, grâce au manuscrit F^4, le texte à peu près complet des lettres[1] écrites par Catherine à deux ménages florentins, celui de Bartolomeo et d'Orsa Usimbardi et celui de Francesco di Pippino, le tailleur de la Piazza al Grano, et de Monna Agnesa.

La lettre 288 annonce à Bartolomeo Usimbardi que la sainte a obtenu du Saint Père, pour un certain nombre de personnes, dont les deux ménages en question, l'indulgence plénière *in articulo mortis*. Elle annonce que du tout elle ne fait faire, par économie, qu'un exemplaire et prévient ses correspondants que, si le texte ne se trouve pas dans leurs mains quand ils en auront besoin, le prêtre qu'ils appellee ront sera néanmoins tenu de les absoudre[2]. Cette lettre est antérieure au 8 mai 1379 puisque, dans la lettre 290, écrite à cette date à Bartolomeo et à Francesco, Catherine leur annonce que le porteur de celle-ci un certain Frat- Jacomo Manni, un dominicain, sera également chargé de leur remettre la bulle d'indulgence annoncée précédemment[3]. Mais il avait fallu un certain temps pour faire établir

1. M. Gardner a publié quelques-unes de ces lettres en appendice à son livre, j'ai publié les autres sous les n^{os} 1 à 12 de mes *Catheriniana*.

2. «... Rallegratevi, figliuolo mio dolce che ora di nuovo avete ricevuta grande abbondantia del sangue di Gesù Cristo, però che io ò avuta dal Santo Padre, la indulgentia di colpa et di pena al punto della morte per molti de miei figliuoli, tra quali sete voi et Francesco et la donna; et di tutti insieme faro fare un privilegio per meno impaccio et spesa, ma se mai non avesti el vostro per scrittura, niente vi nuoce; bastivi averla per la bocca del vicario di Cristo, et al punto della morte di domandare al prete l'assolutione di colpa et di pena secondo che può, et egli è tenuto di darvela... » (*Lettere*, t. II, p. 462).

3. «... Mandovi per frate Jacomo Manni, portatore di questa lettera, el privilegio con la bolla papale, in su 'l quale è monna Pavola del monasterio di Santo Giorgio et Monna Andrea sua serva, et setevi sù voi quattro, cioè Bartalo et monna Orsa et Francesco et Monna Agnesa... Facta a dì VIII di Maggio in Roma » (*Gardner, op. cit.*, p. 418).

cette bulle, puisque, dans la lettre 294, la sainte dit qu'il y a longtemps qu'elle a annoncé à Bartolomeo la bonne nouvelle de l'indulgence et déclare qu'elle en fait établir un exemplaire[1]. La lettre 294 se placerait donc, chronologiquement, entre la lettre 288 et la lettre 290. Celle-ci étant du 8 mai 1379, les deux autres devraient sans doute se placer, la première, au plus tôt en mars et la seconde en avril de cette année. D'ailleurs si les bons Florentins attendirent longtemps leur bulle, ils ne se pressèrent pas d'en accuser réception. La sainte se plaint en effet dans la lettre 295 d'avoir envoyé il y a un certain temps la bulle par le dominicain et de n'avoir pas encore été avisée de sa réception[2]. Cette lettre serait donc postérieure au 8 mai 1379, mais de combien de temps? Elle est en tout cas antérieure au 15 octobre 1379. La sainte recommande en effet à Francesco un certain Gianozzo[3], dans lequel nous reconnaissons Gianozzo Sacchetti exécuté à cette date[4]. Ce même Gianozzo avait été arrêté peu avant le 8 mai 1379, comme nous l'apprend la lettre 290[5]. Nous savons que c'était pour une affaire d'argent[6]. Il avait réussi à s'enfuir et, sauf un très court séjour à Florence pour y fomenter la conspiration qui devait causer sa ruine, il avait vécu loin de cette ville, en Lombardie, où il était en septembre[7] et où il devait être depuis le mois d'août, sinon avant

1. «... Più et più dì sono passati che io scripxi una lettera ad Bartalo nela quale l'avisai come io v' aveva accattata la indulgentia di colpa et di penat a voi due et allui et a monna Orsa et a molti altri di costà, di quali tutti si fara uno privilegio insieme per meno impaccio et mandarello et più tosto che si porra... » (éd. Fawtier, p. 16).

2. «... Io vi mandai più dì fa per uno frate predicatore el privilegio de la indulgentia. Rispondete se l'avete avuto et fatene come allora vi scripsi.. » (éd. Fawtier, p. 18).

3. «... Sia vi racomandato Gionozzo et confortatelo et benedicetelo molto per mia parte. » (*eod. loc.*).

4. Sur cette affaire, Gardner, *op. cit.*, pp. 325-328.

5. «... ô inteso come Giannozzo è preso; non so quanto vi stara. Piacemi quello che voi, Francesco, me ne scrivete, cioè di non abandonarlo mai, et così vi comando per parte di Christo crucifixo che molto spesso el visitiate, confortiate et soveniate in ciò che v'è possibile... Io v'el racomando strettamente. Diteli per mia parte che sia buono cavaliere, ora che Dio l'a messo in campo et il suo combattere sia la vera patientia... Molto el confortate per mia parte et di tutta questa fameglia, i quali tutti gli anno grande compassione. Quando Dio el permettarà gli scriverò una lettera... » (Gardner, *op. cit.*, p. 418).

6. Marchionne di Coppo Stefani, *Cronica Fiorantina*, éd. Rodolico, rubr. 821, p. 347.

7. Note de Gherardi à son édition du *Diario d'Anonimo*, p. 402, n. 4.

puisque le prêtre par qui le complot fut révélé fut arrêté le 21 juin[1]. La lettre serait des environs de cette date. Nous retrouvons le même Gianozzo, en liberté, en octobre 1378; la sainte, dans la lettre 298, écrite par elle le 13 de ce mois, lui faisant mander une lettre, sans savoir d'ailleurs où il habite[2]. Cette lettre du 13 octobre doit être antérieure de peu à la lettre 293, où Catherine promet à Francesco et à sa femme de les prévenir quand elle partira, évidemment pour Rome et de leur faire savoir quelle route elle prendra[3], promesse tenue par elle dans la lettre 292, datée de Sienne le 4 novembre 1378[4].

Quant à la lettre 291, elle doit se placer entre le retour de Catherine à Sienne et son départ pour Rome. La sainte, en effet, demande au tailleur florentin de remettre à Francesco, sans doute Malavolti ou quelque autre ayant le même prénom, le « privilège » dont elle a besoin pour faire dire la messe[5]. Nous savons par ailleurs que Grégoire XI, en donnant à la sainte le droit d'avoir un autel portatif, lui avait conféré également le privilège d'y faire célébrer, même dans les lieux frappés d'interdit[6]. Catherine se trouve donc dans un lieu de ce genre, ce qui est le cas de Sienne au moment où la sainte y retourne, mais pour assez peu de temps, puisque l'interdit fut levé et la cité absoute au début de septembre par l'ancien évêque de Sienne, transféré à Narni, Jacomo Tolomei[7]. On s'explique d'ailleurs que la sainte n'ait pas eu avec elle ce privilège. Il ne faut pas oublier sa fuite après le tumulte

1. *Diario d'Anonimo*, p. 399.
2. «... Pregovi che di subbito portiate a Giannozzo la lettera che io vi mando con questa, et non manchi che non gli portiate dovunque elli è. Et lui pregate che prestamente dia ó faccio dare quella di Ghallo che è ne la sua, et se bisogna che voi le portiate voi sì 'l fate... Fatta a dì XIII d'ottobre 1378 » (éd. Fawtier, p. 11).
3. «... Ricevetti le vostre lettere et rispondovi che quando io saprò di vero la mia andata v'el farò sapere et del camino brigarò di farne la volontà di Dio... (éd. Fawtier, p. 15).
4. «... Per la grande bontà di Dio et per comandamento del Santo Padre m credo andare a Roma per di qui a mezzo questo mese più et meno come piacera a Dio, et faremo la via per terra, sì che io v'el fo sapere come io vi promissi... Fatta a dì IIII di novembre 1378 in Siena ». (Gardner, *op. cit.*, p. 416-417).
5. «... Date a Francesco el libro et privilegii per che io voglio scrivere alcuna cosa. El privilegio voglio per fare dire la messa... » (éd. Fawtier, p. 7).
6. *Bullarium Ordinis Predicatorum*, t. II, p. 191.
7. *Lettere*, t. II, p. 133, note D.

du 23 juin et nous savons par elle qu'elle ne put rentrer à Florence même après la paix. Elle avait dû déposer le tout chez Francesco di Pippino. La lettre serait donc d'août 1378.

Il n'y a rien qui se puisse dater avec précision dans les lettres 289, 296 et 297, mais elles sont certainement postérieures[1] au séjour de la sainte à Florence en 1378, sans qu'il soit possible de savoir si elles sont de la fin de cette année ou de l'année suivante.

La lettre 299 est adressée à un certain Giovanni da Parma à Rome, dont nous ne savons rien, sauf ce que nous apprennent les rubriques, à savoir qu'il avait quelques inquiétudes au sujet d'un livre dont il hésitait à reconnaître l'inspiration pour divine ou pour le contraire[2]. La lettre est datée du 23 octobre mais l'année n'a pas été indiquée. Ce ne saurait être l'année 1379, puisque Catherine était alors à Rome, mais à part celle-ci, toutes les autres années de la carrière épistolaire de la sainte peuvent être proposées. M. Gardner[3] a choisi l'année 1377. Celle-ci est possible, c'est tout ce que l'on en peut dire et le savant historien anglais n'a fourni aucune justification de son choix, que nous accepterons avec toutes les réserves nécessaires.

Marco Bindi, un marchand siennois, accompagna à Florence en juin 1375 Agnolino di Giovanni Salimbeni avec tous les bannis siennois[4]. Est-ce à ce bannissement que fait allusion la lettre 300, que lui adressa la sainte, la chose n'a rien d'impossible et la manière dont s'exprime la sainte peut fort bien se comprendre comme si l'affaire ne concernait qu'un dommage purement matériel[5]. Dans ce cas la lettre serait des environs de juin 1375.

On peut appliquer à la lettre 302, adressée au « cordouan-

1. Barduccio est auprès de Catherine quand elle dicte la lettre 296.

2. P^3, P^5 et *T* : « Per un' libro strano che aveva del quale voleva sapere per revelazione se fossi di Dio ò del dimonio ».

3. *Op. cit.*, p. 287. Le même auteur, p. 376, n. 2, se refuse à identifier le destinataire de cette lettre avec un correspondant de Pétrarque qui porte le même nom.

4. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, C. 245.

5. «... Ovvi avuta compassione del fatto che v' è avvenuto et, secondo l'aspetto, pare molto forte, et nondimeno egli è fatto con gran providentia et per vostra salute... » (*Lettere*, t. II, pp. 488-489). Le thème mystique insiste sur l'histoire de Job.

nier » Giovanni Perotti de Lucques et à sa femme Monna Lippa, les observations que nous avons faites à propos de la lettre 287. Telle que nous la possédons, elle est impossible à dater, mais il est certain qu'elle est incomplète[1]. Comme nous savons[2] que Giovanni Perotti a fait partie du gouvernement lucquois en 1370 et en 1394, nous avons le droit de supposer que la sainte aura fait appel à son influence lors de son action diplomatique sur Lucques en 1375 et qu'il est possible que cette lettre soit de la fin de 1375 ou du début de l'année suivante. La même date assez vague peut être proposée pour la lettre 303, où la sainte fait preuve d'une connaissance de la famille du vertueux lucquois[3] qui s'explique mieux après son séjour à Lucques.

L'orfèvre Salvi di Ser Pietro avait fait partie du gouvernement siennois, nous le trouvons comme Capitaine du Peuple en 1376[4]. Il était donc naturel que Catherine, alors que son séjour dans le Val d'Orcia éveillait les soupçons de la Seigneurie, ait cru bon d'écrire à ce personnage la lettre 304, où elle reprend sous une forme légèrement différente ses explications à la Seigneurie et s'indigne qu'on la croie capable de conspirer dans les terres des Salimbeni[5]. La lettre est donc de 1377 et de la seconde moitié de cette année, sans doute contemporaine, ou peu s'en faut, de la lettre 201, peut-être légèrement antérieure à celle-ci[6].

Les rubriques de quelques manuscrits nous disent que le

1. On trouve à la fin une phrase « Ringratiovi molto » qui appelle une suite et qui, croyons-nous, n'a rien à voir avec le vêtement donné au *Bambino*.

2. E. Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Lucchesi*, p. 32, n. 3.

3. «... confortate et benedicete tutta la fameglia et molto mi raccomandate alla madre et alla donna vostra. Et singolarmente benedicete la mia figliuola, quella che io desidero che sia sposa di Cristo et consecrata a lui... » (*Lettere*, t. II, p. 496).

4. Liste dressée par Celso Cittadini dans le manuscrit G. I. 15 de la Bibliothèque Chigi à Rome.

5. «... gran vergogna si fanno i cittadini di Siena di credere o immaginare che noi stiamo per fare trattati nelle terre de' Salimbeni ò in veruno altro luogo del mondo.. Così e' miei cittadini credono che per me ò per la compagnia ch'io ò meco si faccino trattati. Elli non dicono la verità... però che altro non voglio fare, nè voglio che faccia che è con meco se non che si tratti di sconfiggere el Dimonio, et tollerli la signoria che elli a presa dell' uomo per lo peccato mortale et trarli l'odio del cuore et pacificarlo con Cristo crocifisso et col prossimo suo... » (*Lettere*, t. II, pp. 501-502).

6. Toutefois Raymond de Capoue est encore auprès d'elle : « Frate Raimondo, povarello calunniato, ti si raccomanda... » (*eod. loc.*).

destinataire anonyme de la lettre 305 était un « spirituel » habitant Florence, que scandalisait la vie de Catherine et particulièrement son abstinence, et qui la jugeait, semble-t-il, sévèrement[1]. Le texte de cette lettre ne contredit pas cette rubrique, la sainte répondant avec humilité à son critique, le remerciant, lui affirmant qu'elle est convaincue de la pureté et de la sincérité de ses sentiments, lui déclarant qu'elle a vainement prié Dieu de la faire manger, et terminant par la demande, non dépourvue peut-être d'ironie, de vouloir bien lui indiquer le remède que Dieu lui a refusé, et par le conseil de ne pas juger témérairement[2].

Cette lettre, où la personnalité de la sainte apparaît de manière assez nette, a semblé aux historiens[3] pouvoir être daté du séjour à Pise en 1375. Nous trouvons en effet dans la déposition de Bartolomeo Dominici une histoire qui, au premier abord, semble éclairer le texte de la lettre 305. Au temps où Catherine séjournait à Pise, nous dit le bon dominicain, un « spirituel » célèbre nommé « *El Bianco da Citta di Castello* », entendant parler du concours du peuple autour de la sainte, et des honneurs qu'on lui rendait et des hommages qu'elle acceptait, lui écrivit une lettre, la reprenant aigrement d'accepter que ces choses se passent autour d'elle lui citant l'exemple du Sauveur, celui des saints, et lui déclarant que ces manières étaient dangereuses et méritaient le blâme. Il l'invitait à la solitude, allant jusqu'à dire que

1. *H*, P^3 et S^3 : « A uno spirituale in Firenze, il quale dubitava molto della vita ella teneva et singularmente del mangiare, che ella non faceva, onde egli con presumptione pare che la giudicava ».

2. «... Io, carissimo padre, cordialmente vi ringratio del santo zelo et gelosia che avete all' anima mia, in ciò che mi pare che siate molto sospeso udendo la vita mia. Son certa che non vi move altro [ch'] el desiderio dell' onore di Dio et della mia salute, temendo voi l'assedio et l'illusione delle Dimonia. Di questo timore, padre, che voi avete singolarmente nell' atto di mangiare io non mi maraviglio, che io vi prometto che non tanto che ne temiate voi ma io stessa tremo per timore dell' inganno delle dimonia... Mandastemi dicendo che singolarmente io pregassi Dio ch' io mangiassi; et io vi dico, padre mio, et dicovelo nel cospetto di Dio, che in tutti quanti e' modi che io ò potuto, sempre mi sono sforzata una volta et due el dì di prendere el cibo. Et ò pregato continuamente et prego Dio et pregarò che mi dià gratia che in quest' atto del mangiare io viva come le altre creature, se egli è sua volontà però che la mia c'è... Pregovi che quello rimedio che voi ci vedete, che voi me lo scriviate, et purche sia onore di Dio io el farò volontieri et anco vi prego che voi non siate leggiero a giudicare... » (*Lettere*, t. II, pp. 503-304).

3. Gardner, *op. cit.*, pp. 131-133.

celle-ci est la vie des saints, l'autre celle des hypocrites. En dépit des efforts de Raymond de Capoue et de Bartolomeo Dominici, d'abord pour supprimer la lettre, puis pour en assumer la réponse, la sainte blâma ses compagnons de leurs intentions et de leur colère, loua son critique et se réserva de lui répondre[1]. Enfin on trouve dans les œuvres d'un poète religieux de la seconde moitié du XIVe siècle, le gésuate connu sous le nom de « *Bianco dell' Anciolina da Siena* », « *da Firenze* » ou « *da Città di Castello* », une *laude* adressée à sainte Catherine de Sienne et commençant par ces vers :

« Or ti guarda, suora mia,
« che non caggi in gran ruina.
« Se tu hai grazia divina,
« fa che l'abbia conservata[2]. »

On a voulu voir dans ce petit poème l'*epistolam prolixam et bene dictatam* que Bartolomeo attribue au « *Bianco* » de Città di Castello, et l'on n'a pas hésité à joindre cette pièce au dossier de l'affaire, la lettre 305 devenant la réponse au « *Bianco* » et se datant de l'année 1375. Il est possible que cela soit, mais il faut faire quelques réserves. Il est à remarquer que Bartolomeo Dominici ne mentionne pas la lettre 305, quoique celle-ci se retrouve à la fois dans les manuscrits du groupe Maconi et dans ceux de la collection Caffarini. Il faut également souligner que les critiques attribuées au « *Bianco* » par la déposition de Bartolomeo semblent avoir porté sur le fait que Catherine recevait des hommages et ne vivait pas dans la solitude, alors que la lettre 305 semble répondre à des critiques portant uniquement sur sa merveilleuse abstinence. Enfin la *laude* du « *Bianco* » de Città di Castello reproduit bien, ou à peu près, les critiques dont nous parle Bartolomeo Dominici. Nous croyons donc, que l'histoire racontée par ce dernier est vraie et nous sommes prêts à reconnaître dans la *laude*, l'*epistola* du « *Bianco* » ; mais nous sommes beaucoup moins certains en ce qui touche

1. *Processus*, ff° 142-142 v°.
2. *Laudi spirituali dal Bianco da Siena*, ed. T. Bini, Lucca, 1851, in-8°, Laude LXXII.

la lettre 305. Le « *Bianco* » n'a pas été le seul critique de sainte Catherine. Giovanni dalle Celle l'a défendue contre les attaques de l'augustin Frate Giovanni da Salerno et de son confrère, Frate Bartolomeo ou Frate Ruffino[1]. Il est fort possible que le « spirituel » auquel répond la lettre 305 soit quelqu'un de tout différent du « *Bianco* » de Citta di Castello, et il faut souligner le fait que le personnage qui a annoté le manuscrit *S*[3], et dont l'écriture ressemble à celle de Caffarini, personnage qui, chaque fois qu'il l'a pu, a établi les rapports qui pouvaient exister entre les lettres et les dépositions au procès de Venise, n'a rien ajouté à la lettre 305, sauf que le texte lui en paraissait incomplet[2]. Nous croyons donc plus sage de ne préciser en ce qui concerne la lettre 305, ni la date, ni le nom du destinataire.

Nous ignorons également les noms des jeunes Florentins, fils adoptifs de Don Giovanni dalle Celle, auxquels, dans la lettre 308, Catherine donne des conseils sur leur salut, leur vantant à cette fin l'abbaye de Sant' Antimo et son chef[3]. Or, nous savons que, pendant le séjour de la sainte à La Roca d'Orcia, trois disciples de Don Giovanni vinrent la voir, furent reçus gracieusement par elle, mais traités plus grossièrement par le Maestro, Giovanni Tantucci[4]. Il serait évidemment tentant d'identifier les jeunes gens de la lettre 308 avec ceux que l'ancien étudiant de Cambridge avait refusé de rencontrer par haine des Florentins, et de proposer pour celle-ci la date de 1377 ; mais nous croyons plus sage de signaler le rapprochement possible, sans en tirer aucune conclusion ferme.

Enfin la lettre 309, adressée aux prisonniers à Sienne, et

1. La Sig[a] Pia Cividali a publié les lettres de l'ermite de Vallombreuse à ces personnages dans son mémoire paru dans les *Atti della R. Accademia dei Lincei, Memoria,* ser[a] V[a], t. XII, 1906, pp. 432-436, 443-447.

2. F° 81 v° : « Hic quid deficit ut puto ».

3. «.. Onde se sentite che Dio vi chiami a obbedientia, rispondetegli et se vi venisse in pensiero di non contentarvi per gli ordini che sono così venuti meno..., io rispondo a questo pensiero che molti monasteri ci à che al tutto ogni cattiva barba n' è uscita fuori... Et fra gli altri monasteri vi sò dire di Sant' Antimo, el quale, come Don Giovanni vi dirà, à uno abbate che è specchio d'umiltà et di povertà... » (*Lettere*, t. II, pp. 514-515).

4. Voir la lettre de Don Giovanni à Giovanni *detto* Conte publiée par la S[a] Cividali, *op. cit.*, p. 442.

datée du Jeudi Saint, 26 mars, de l'année 1377[1], ne présente aucune difficulté et son texte, une exhortation à remplir le devoir pascal[2], s'accorde entièrement avec la date que lui attribuent les manuscrits.

Nous croyons plus prudent de renoncer à proposer une date pour les lettres 224 (à Lorenzo del Pino, docteur en décret et bolonais), 225 (à Francesco da Montalcino, docteur en droit civil)[3], 226 (à Maestro Jacomo, médecin, à Asciano)[4], 227 (à Francesco di Bartolomeo Casini, médecin et siennois), 228, 229, 230, 231 et 232 (à Ristoro Canigiani)[6], 233, et la lettre publiée par M. Gardner dans l'Appendice VII de son livre (à Piero Canigiani)[7], 234 (à Matteo di Giovanni Colombini), 235 (à Piero di Giovanni Ventura), 239 (à Vanni et Francesco de' Buonconti), 243 et 248 (à Sano di Maco et les autres dévots), 249, 250 et 251 (à son frère Benincasa à Florence), 252 (à ses trois frères à Florence), 260 (à Stefano Maconi), 265 (à Nicoluccio di Caterino Petroni), 266 (à Francesco Malavolti), 268 (à Matteo di Tomuccio d'Or-

1. *T* : « Ai prigioni,il Giovedi Santo, in Siena, 1377 » *P*[3]; « A quegli ch' erano in prigione a Siena, il giovedi Santo, l'anno 1377 ».

2. « Fate che vi disponiate alla confessione et alla communione santa chi puo acciochè siate resuscitati in gratia con Gesù Cristo.. » (*Lettere*,t. II, p.519).

3. Il ne nous paraît pas possible de tirer quelque chose du fait que la sainte écrivant à l'abbé de Sant' Antimo la lettre 66 (*supra*, p. 188 et n. 7) lui parle d'une fille que voulait mettre en religion Madonna Moranda, la femme de ce personnage, et que nous avons proposé de dater cette lettre de 1374-1375.

4. Ce personnage étant à Asciano, on pourrait être tenté d'attribuer cette lettre à l'année 1371 que nous croyons celle du séjour de Bartolomeo Dominici et de Neri en cette ville. Toutefois la lettre ne contient aucun message pour ces deux derniers. La sainte ayant appris que Maestro Jacomo et un certain Messer Sozzo veulent aller à Jérusalem leur donne des conseils surla manière de se préparer à ce pélerinage. Il est à noter qu'à ce sujet, elle ne dit rien de la croisade.

5. Cette lettre est certainement mutilée et c'est dommage,vu le rôle du personnage auprès des papes de ce temps. On se rappelle ce que raconte à son sujet Stefano Maconi, lors du voyage de Catherine à Avignon. Cf. *supra*, t. I, p. 179.

6. Les lettres 230 et 232 lui sont adressées à Pistoïa, ce qui peut être une indication qu'elles auraient été écrites après le tumulte du 23 juin 1378, mais elles peuvent tout aussi bien être d'une autre époque. La lettre 228 est écrite en réponse à une lettre de Ristoro annonçant l'intention de réformer sa vie et lui conseille entre autres choses de ne pas accepter de fonctions publiques. Elle pourrait être du même temps. Enfin la lettre 231 parle de l'affaire qui est arrivée mais rien ne nous indique que ce « caso occorso » est l'émeute de juin ou le tumulte des *Ciompi*.

7. La lettre publiée par M. Gardner prêche le mépris des biens de ce monde. Cela veut-il dire que Pietro venait d'être exilé et ruiné par la dénonciation de Giannozzo Sacchetti ?

vieto), 270 (à Nigi di Doccio degli Arzocchi)[1], 273, 274, 275 et 277 (à Neri di Landoccio de' Pagliaresi), 283 (à Ser Antonio di Ciolo à Sienne), 285 (à Gabriele di Davino de' Piccolomini)[2], 286 (à Pietro di Tommaso de' Bardi), 301 (à Romano, tisserand en laine, à Florence), 306 (à un sodomiste anonyme)[3], 307 (à un laïc anonyme)[4], 310 (au juif Consiglio)[5], comme aux lettres, dont les destinataires sont inconnus, qu'a publiées M. Gardner d'après le manuscrit R^2 dans les appendices II et III de son livre, et la lettre adressée à plusieurs personnes demeurées anonymes, que nous avons publiée[6] d'après le manuscrit 1415 de la Bibliothèque Landau à la Pietra près de Florence.

1. Les lamentations sur la misère des temps et sur l'irrévérence témoignée à l'Eglise sont trop imprécises pour être de quelque usage.

2. Les allusions à la croisade sont trop imprécises pour être utilisables.

3. *T* et P^3 l'adressent : « A uno, el nome del quale per lo meglio non si scrive per alcune parole usate in essa lettera. Apresso non si meravegli chi la legesse ô udisse leggere se gli paresse che non seguisse, perochè dove sta scripto etc. si tralassano assai parole, le quali non è dovuto che ognuno sapia nè anco el nome a cui andô », rubrique précieuse pour la psychologie des premiers éditeurs.

4. « A uno secolare, il nome del qualo io non sô » disent les manuscrits du groupe Maconi.

5. Consiglio fut condamné à mille florins d'amende et aux fers en décembre 1377 (Sienne, Archivio di Stato, *Consiglio Generale*, Reg. 187, f° 114) et absout le 11 janvier 1379 (*loc. cit.*, f° 118), mais cela ne nous fournit aucune précision sur la lettre qui est une incitation à se convertir sans aucune allusion à un châtiment ou à une amende.

6. Dans *Catheriniana*, n° 15, pp. 29-31.

CHAPITRE XV

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : LES LETTRES AUX FEMMES VIVANT DANS LE MONDE

Terminant cette revue de la correspondance catherinienne, nous en venons enfin aux lettres adressées à des femmes de tout rang, mais ayant ce caractère commun d'appartenir au monde et probablement d'y tenir. A toutes Catherine a prodigué de pieux conseils, à beaucoup elle a demandé de servir par leur influence les différentes causes qu'elle avait à cœur, en particulier la croisade et la reconnaissance d'Urbain VI comme pontife légitime.

C'est la première de ces causes que défend la sainte dans la lettre 311, adressée à Elisabeth de Pologne, la veuve de Charobert, roi de Hongrie, la mère de Louis Ier le Grand, roi de Hongrie et de Pologne. Cette souveraine jouissait d'une grande influence, ayant été régente après la mort de son époux et ayant apporté à son fils la couronne de Pologne. La lettre est relativement facile à dater, Catherine expliquant à Elisabeth, en la priant d'agir pour la croisade, qu'elle a fait des démarches semblables auprès d'autres souverains et en particulier auprès de la Reine de Naples, et que tous ont répondu favorablement[1]. Or, nous possé-

1. «... ma voi, madre, et el signore Messer lo Re, vostro figliuolo, potete aitarla [il s'agit de l'Eglise] coll' oratione per santo desiderio, et anco la potete volontariamente et per amore sovvenire coll' aiuto umano. None schifate dunque per l'amore di Dio questa fadiga... et pregate el caro vostro figliuolo strettamente che per amore si proferri et servi la Santa Chiesa. Et se el nostro Cristo in terra l'addimanda et volesse ponergli questa fatiga, pregatelo che accetti fedelmente la sua petitione et addimanda, confortando el Padre Santo, et crescerli el santo proponimento di fare el santo et dolce passaggio sopra li can. malvagi infedeli, che possegono el nostro et anco più. Secondoch'io intendo essi ne vengono oltre a più potere... Credo che abbiate inteso come e' Turch a più possa perseguitano e' Cristiani, tollendo le terre della santa Chiesa, pe la qual cosa el Padre Santo è disposto et apparecchiato a fare uno principio

dons, comme on le verra plus loin, une lettre de la sainte à Jeanne de Naples pour la remercier de la réponse favorable faite par la reine à l'invitation de la sainte[1]. Cette lettre se datant du 4 août 1375, il est assez vraisemblable que la lettre à la reine de Hongrie et de Pologne est postérieure de peu et que nous en pouvons fixer la rédaction au mois d'août de cette année.

Nous possédons d'ailleurs aussi la lettre d'invitation envoyée par Catherine à Jeanne de Naples, la belle reine aux trois maris, aux mœurs légères et dont la fin devait être si tragique[2]. La sainte y fait mention de la bulle du 1er juillet 1375 sous la forme où elle a été adressée à Raymond de Capoue[3]. Etant donné que le 4 août la sainte remerciait la reine, la lettre 312 doit se dater du mois de juillet 1375 et très probablement de la première quinzaine de juillet.

En effet, la lettre 313, datée du 4 août, évidemment de l'année 1375, exprime la joie de la sainte en recevant une lettre de Jeanne de Naples où celle-ci se déclarait prête à risquer sa « substance et sa vie » pour le corps du Christ. Catherine invite la reine à agir sur le pape pour que la croisade se fasse vite et semble croire que tous les chrétiens pensent comme elle[4].

d'uno santo passaggio sopra di loro. Et credo, per la bontà di Dio, che vi disporrete, voi et gli altri, ad aitarlo et confortarlo... Sappiate, carissima madre, che di questo medesimo che io prego voi, io n'ò scritto alla reina di Napoli et a molti altri signori, et tutti m'anno risposto bene et gratiosamente, proferendo di dare aiuto coll' avere et colla persona... » (*Lettere*, t. II, pp. 524-525).

1. Lettre 313.

2. Nous avions espéré que le travail en préparation de M. E. C. Léonard sur Jeanne de Naples verrait le jour avant ce volume. Nul doute que l'on y trouve une série de renseignements précieux sur l'entourage de la reine, renseignements qui pourraient servir à préciser certains détails de la correspondance de sainte Catherine. On en est réduit en attendant au volume de F. M. Steele, *The beautiful Queen Johanna I of Naples*, Londres, 1910, in-8°.

3. «... Fovvi a sapere le dolci et buone novelle, però che el dolce nostro Cristo in terra, el Santo Padre, à mandata una bolla a tre religiosi singulari, cioè al provinciale de' Frati Predicatori et al ministro de' Frati Minori et a uno nostro frate, servo di Dio, et à lo' comandato che sappino et faccino sapere per tutta Italia et in ogni altro paese che essi possono et debbano investigare coloro che volessero et avessero desiderio di morire per Cristo oltre mare et andare sopra gl' infedeli, et tutti gli debbano scrivare et rappresentare a lui, dicendo che se truova la santa dispositione et l'acceso desiderio de' Cristiani che vuole dare aiuto et vigore colla potentia sua et andare sopra gl' infedeli... Pregovi umilmente, madre mia, che none schifate di rispondare a me el vostro santo et buono desiderio che avete verso questa santa operatione... » (*loc. cit.*, p. 531).

4. «... Sappiate, madonna mia venerabile, che l'anima mia gode et esulta, poiche io ricevetti la vostra lettera, la quale m'à data grande consolatione per

La lettre 314 exhorte également la reine à la croisade que Catherine croit savoir prochaine, mais cela ne paraît pas être le véritable objet de l'épître. Celui-ci semble être d'inciter Jeanne de Naples à aider l'église contre le « membre pourri » qui s'est révolté contre celle-ci[1]. Cette lettre serait donc postérieure aux précédentes, peut-être de peu. C'est en effet en août que commence les hostilités entre Florence et le Saint-Siège et, dans cette affaire, si Jeanne de Naples finit par adopter une attitude favorable à l'Eglise, il faut reconnaître que sa décision fut lente[2]. On pourrait, semble-t-il, proposer pour cette lettre une date contemporaine des débuts de la guerre des Huit Saints, en août ou septembre 1375. S'il était certain que la rumeur d'une prochaine croisade contre les Turcs est la même dont il est question dans une dépêche de l'ambassadeur mantouan à Avignon[3], il faudrait peut-être abaisser cette date jusqu'au mois de novembre 1375.

a santa et buona dispositione la quale mi pare che voi avete, cioè di dare per gloria del nome di Gesù Cristo la sustantia et la vita... O quanta dolcezza sarà quella a vedere dare sangue per sangue et che io vegga cresciare tanto in voi el fuoco del santo desiderio per la memoria del sangue del figliuolo di Dio, che come voi sete intitolata reina di Gerusalem, così siate capo et cagione di questo santo passaggio... Sappiate che el Padre Santo n'à grandissimo desiderio si che manifestando voi a lui la vostra volontà... vorrei che gliel mandaste dicendo, acciò che gli crescesse più el desiderio; et vorrei che voi dimandaste di fare questo santo passaggio, voi principalmente... » (*Lettere*, t. II, p. 534-535).

1. «... Or sù dunquò virilmente, dolcissima suora, non è piu tempo da dormire però che el tempo non dorme ma sempre passa come el vento. Rizzate in voi per amore el gonfalone della santissima croce, però che tosto ci converra rizzare, che, secondo che mi pare intendere, el Padre Santo la bandirà sopra e' Turchi; et però vi prego che voi vi disponiate sì che tutti di bella brigata andiamo a morire per Cristo. Ora vi prego et costringo da parte di Cristo crocifisso che sovveniate la sposa sua nel bisogno suo, in avere, in persona et in consiglio et in ciò che si può, dimostriate d'esser figliuola fedele della dolce et santa Chiesa. Che voi sapete bene che ella è quella madre che notrica e' figliuoli al petto suo, dando lo' latte dolcissimo che lo' dà vita. Bene è dunque stolto quello figliuolo che non aita la madre quando el membro putrido la ribella et è contra lei· Voglio dunque che siate quella figliuola vera che sempre sovveniate alla madre vostra... » (*loc. cit.*, t. II, pp. 541-542). Cette lettre est portée par un certain « frate Pietro » que recommande la sainte à la reine et dont nous ne savons rien d'autre. S'agirait-il par hasard de Frère Pietro Tartari, abbé du Mont-Cassin, précisément en 1375, et dont il est peut-être question dans la lettre 72 ?

2. Ce n'est par exemple que le 16 août 1376 qu'elle se décidera à expulser les Florentins de ses Etats (*Diario d'Anonimo*, éd. Ghérardi, p. 313) et au début du mois elle était encore en relations cordiales avec la république (*eod. loc.*).

3. Dépêche de Cristoforo da Piacenza en novembre 1375. Segre, *op. cit.*, t. XLIII, p. 81. Gardner, *op. cit.*, p. 139, place cette lettre antérieurement aux deux autres, suivi en cela par MM. Zucchelli et Lazzareschi, *Santa Caterina ed i Pisani*, pp. 19-20. La baronne de Seckendorff a, au contraire, bien vu que la lettre 312, était la première, *op. cit.*, p. 69.

Avec la lettre 315, datée du 7 octobre 1378[1], nous bordons un second groupe de lettres écrites par Catherine à la reine de Naples pendant la période du Schisme. Cette lettre reproduit la grande argumentation urbaniste contre les cardinaux et discute leurs critiques de l'élection du 8 avril. Jeanne y est invitée à rompre avec l'antipape et ses suppôts. Vaine invitation, répétée ainsi que toute l'argumentation urbaniste, dans la lettre 316 qui, contenant une allusion très claire à la lettre précédente[2], est certainement postérieure à celle-ci. La lettre 315 s'achève sur le désir exprimé par la sainte de convaincre de vive voix la reine schismatique[3]. Faut-il conclure de ce désir que Catherine était alors à Rome? La date de la lettre 315, et ce que nous savons des mouvements de la sainte à cette époque, nous permettent, croyons-nous, de répondre affirmativement et de proposer pour la lettre 316 une date à fixer en décembre 1378 ou janvier 1379.

Les manuscrits nous donnent la lettre 317 comme écrite le 6 mai[4], en même temps que les lettres aux Bannerets de Rome, à Alberigo da Balbanio et au roi de France. Elle daterait donc de quelques jours après le combat de Marino, et l'on s'attendrait à y voir Catherine exulter de joie, comme elle le fait en écrivant aux Romains. Au lieu de cela, non seulement il n'y est pas fait la moindre allusion au succès des troupes pontificales mais encore la sainte ne semble nullement certaine qu'il soit possible de convaincre la reine par la force. Cette lettre est en effet un solennel avertissement avant la mesure suprême qui déclara la reine hérétique et la priva de son royaume. Catherine rappelle à Jeanne qu'elle lui a écrit plusieurs fois par pitié, elle lui remémore le temps où la reine se déclarait prête à participer à la croisade; elle la supplie d'avoir pitié d'elle-même, de ne pas se croire trop forte, de reconnaître Urbain VI, ou tout au moins de ne pas

1. « A dì VI d'ottobre MCCCLXXVIII quando si dixe che ella teneva *il* papa falso et non il vero Urbano VI[0] ».
2. «... Altra volta anco vi scrissi di questa simile materia... » (*Lettere*, t. II p. 557).
3. «... Molto più tosto colla voce viva desiderarei di dirvi la verità per la salute vostra et principalmente per onore di Dio che per scritta... » (*eod. loc.*).
4. « A dì VI di Maggio ». Aucun manuscrit ne fournit l'année.

prendre parti, de rester neutre[1]. Ce dernier avis semblerait étrange sous la plume de sainte Catherine après la victoire de Marino et il semble bien que la date fournie par les manuscrits pour cette lettre soit, comme dans le cas de la lettre 187[2], le résultat d'une erreur du rubricateur. Mais si la lettre n'est pas du 6 mai 1379 de quand est-elle? On remarque l'avertissement solennel de la sainte à la reine : il ne vous reste plus à attendre que d'être privée de votre royaume et déclarée hérétique. Et l'on ne peut s'empêcher de songer au passage de la lettre à Louis Ier de Hongrie où Catherine vante la bienveillance d'Urbain VI envers Jeanne en ne la privant pas de ses biens et de sa couronne par égard pour son royal beau-frère? Ne faudrait-il pas rapprocher les deux lettres? En octobre 1379, la sainte a fait appel à Charles de Durazzo, en août à Louis de Hongrie, à tous deux elle demande de combattre pour Urbain et de terroriser Jeanne. Elle croit leur arrivée prochaine. Elle adresse à la reine un suprême avertissement. Ce n'est qu'en avril 1380 que la reine sera frappée par Urbain VI des sentences dernières dont la menace Catherine et nous croyons que dans les derniers

1. « O carissima madre, madre dico in quanto io vi vegga esser figliuola fedele alla Santa Chiesa, egli mi pare che neuna pieta abbiate inverso di voi. Oime, oime, che perchè io v'amo io mi doglio del male stato vostro dell' anima et del corpo. Vorrei volentieri ponerci la vita per rimediare a questa crudeltà. Più volte v'ò scritto per compassione che quello che v'è mostrato per verità è bugia et la verga della divina giustitia, la quale sta apparecchiata se nonvi levate da tanto difetto. Umana cosa è el peccare, ma la perseverantia nel peccatoè cosa di dimonio... O quanto sarebbe beata l'anima mia se io venisse costà et ponessi la vita per rendervi el bene del cielo et el bene della terra... (*Lettere*, t. II, p. 570); «...Se io ragguardo l'anima [vostra], io veggo che ella è morta, perchè è separata del. corpo suo, perseguita non papa Urbano sesto ma la verità et la fede nostra, la quale, madre et figliuola mia, aspettavo, si come mi scriveste, che per voi, mediante la divina gratia, fusse dilatata tra gl' infedeli... Et se io ragguardo allo stato vostro sopra questi beni temporali et transitorii che passano come el vento, voi medesima ve ne sete privata di ragione, non avete a ricevere altro che l'ultima sententia d'esserne privata di fatto et pubblicata eretica... » (*loc. cit.*, p. 571); «... Et se voi mi diceste sopra questo : io non curo che io son' forte et potente et ò degli altri signori che mi soveranno et so che egli [le pape Urbain VI] è debile. Io vi rispondo che in vano s'affatica quello che con forza vuole guardare la città... se Dio non la guarda... Et così vi prego... che almeno voi teniate et vogliate che si tenga questa verità, la quale fu annuntiata a voi et agli altri signori del mondo. Et se voi diceste : ella m'è pure in dubbio; statevi di mezzo tanto che ella vi sia dichiarata et non fate quello che non dovete; vogliate la dichiaratione et el consiglio da quelli che vedete che temono Dio et non membri del dimonio... » (*loc. cit.*, p. 572).

2. *Supra*, p. 233

mois de sa vie Catherine n'a plus agi politiquement — et encore n'est-ce pas bien sûr[1]. La lettre pourrait fort bien être du début de 1380. Nous la croirions plutôt de la fin de 1379. A cette date elle se comprend, après le 6 mai elle ne s'explique pas.

Il suffit pour s'en rendre compte de lire la lettre 318. Celle-ci est postérieure à la seconde volte-face de Jeanne en août 1379, volte-face d'autant plus pénible pour Catherine que, comme elle le rappelle à sa royale correspondante, celle-ci lui avait écrit une lettre reconnaissant la légitimité d'Urbain et annonçant l'intention de se soumettre[2]. Or, cette lettre est sévère mais on n'y trouve point la terrible menace contenue dans la lettre 317. Elle se borne à faire honte à Jeanne de sa conduite et à l'encourager à faire sa soumission, l'assurant de l'indulgence du Souverain Pontife[3]. La date de cette lettre nous paraît facile à fixer. Elle est évidemment écrite au reçu de la nouvelle de la volte-face de Jeanne, dans les premiers jours d'août 1379.

Parce qu'elles sont adressées l'une au mari, l'autre à la femme, et que toutes deux se terminent par un post-scriptum mutilé mais dont le début[4], la seule partie qui nous en ait été conservée, est presque identique, on a considéré comme écrites à la même époque les lettres 191 à Barnabo

1. Dans la lettre 102 du 15 février 1380 elle dit à Raymond de Capoue avoir voulu écrire le 30 janvier à trois cardinaux mais ne l'avoir pu faire, étant trop faible.

2. «... se voi non ragguardate alla salute vostra, ragguardate a' popoli che vi sono commessi nelle mani et sudditi, li quali avete retto tanto tempo, con tanta diligentia et in tanta pace, et ora per fare contro questa verità li vedete dissoluti et posti in tanta guerra et uccisioni insieme... (*Lettere*, t. II, p. 578); «Oime, se questo non vi muove, or non vi debba almeno muovere la vergogna del mondo nella quale vi vedete esser caduta ? Molto più dopo la vostra convertione che prima, et più è stata grave quest' ultima colpa... che quella di dinanzi, però che in quest' ultima voi confessaste la verità et la colpa vostra... » (*loc. cit.*, pp. 578-579); «... questo m'è si gran pena che maggior croce in questa vita non posso portare. Quando io considero la lettera, la quale ricevetti da voi, nella quale confessaste che papa Urbano era vero sommo padre et pontefice, dicendo di volergli essare obbediente, et ora trovo el contrario... » (*loc. cit.*, p. 579).

3. « ... Spero nella infinita bontà di Dio che vi sara gratia di forzare voi medesima a respondarli con grande sollicitudine et con pronta obbedientia alla Santa Chiesa et a papa Urbano sexto. Non spregiarà Dio tante orationi quante anno gettato et gittano e' servi suoi per la salute vostra... » (*loc. cit.*, p. 581).

4. « Venne a me quel vostro et fedele servigiale per vostra parte, dissemi a bocca la vostra ambasciata, la quale io ò ricevuta molto gratiosamente, etc » *loc. cit.*, p. 589).

Visconti, et 319 à Beatrice della Scala. Outre qu'il pourrait paraître étrange que la sainte eût écrit simultanément et séparément aux deux époux, on n'a pas remarqué que, dans la lettre à Béatrice, la sainte s'adresse en réalité au tyran de Milan et à sa femme[1]. Il faut aussi observer que la situation à laquelle il est fait allusion dans cette dernière lettre n'est pas la même que celle qu'expose la lettre 191. Maintenant, Barnabo est un rebelle, il n'est plus question de voir en lui, peut-être le chef, à tout le moins l'initiateur de la croisade, et l'on ne semble plus guère compter que sur l'influence de sa femme pour amener sa soumission[2]. Nous serions donc disposé à croire la lettre 319 postérieure à la lettre 191, et pour elle nous n'aurions aucune difficulté à accepter la date de 1374 proposée par M. Gardner, qui, nous espérons l'avoir montré[3], ne saurait s'appliquer à la lettre 191.

La lettre 322, adressée à la fille du tyran de Pise, Tora Gambacorta, que l'Eglise devait un jour vénérer sous le nom de la Bienheureuse Chiara Gambacorti, est datée du 26 octobre 1378 par le manuscrit *F*[4], celui dû à la plume de Neri[4]. C'est la seule lettre écrite à des femmes de cette famille pisane que nous puissions dater.

Il n'y a pas non plus grande difficulté à dater la lettre 324. Celle-ci transmet à Monna Jacoma, la veuve de Trinci da Foligno, massacré par ses sujets le 28 septembre 1377, les pieuses condoléances de la sainte[5]. La lettre est évidem-

1. « ... Padre et madre carissimi, siatemi uniti in una volontà et in uno spirito. Non aspettate el tempo... Guardate, guardate, che l'occhio... » (*Lettere*, t. II, p. 589).

2. «... Invitatelo et pregatelo quanto potete a fare che sia vero figliuolo et servo di Cristo crocifisso et obbediente al Padre Santo, la cui vece tiene, et non sia più ribello... » (*eod. loc.*).

3. *Supra*, p. 237

4. J'ai publié un texte amélioré de cette lettre et la date dans mes *Catheriniana*, n° 13, pp. 22-25. Elle contient une allusion très claire à la mort du mari de Tora : « Secondo ch'io ò inteso, pare che Dio s'abbia chiamato a se lo sposo tuo... » (éd. Fawtier, p. 23). Or, nous savons que Tora avait épousé un certain Simone de Massa dont on place la mort en 1377 (note *B* du P. Burlamachi, *Lettere*, t. II, p. 601). Cela ferait des condoléances bien tardives. Il est vrai que Simone de Massa a pu mourir en mars 1378.

5. «... Voi avete provato quanto è penosa la servitudine del mondo et con quanta pena vien tosto meno. Dunque accostatevi a Cristo crocifisso et lui cominciate a servire con tutto el cuore et con tutta l'anima, et con vera patientia portarete la santa disciplina ch' egli v'à posta non per odio ma per amore che

ment postérieure au massacre et comme Catherine y annonce à Madonna Jacoba qu'un jour viendra où sa maison sera rétablie dans sa puissance, elle est certainement antérieure à la rentrée victorieuse de Corrado Trinci à Foligno et à son établissement comme seigneur de cette ville, le 6 décembre de la même année[1]. La lettre se place donc entre le 28 octobre et le 6 décembre de l'année 1377 et plus probablement vers le début de cette période.

Nous ne savons pas quand Madonna Benedetta, la veuve de Messer Bocchino de' Belforti de Volterra, a perdu un de ses deux fils[2], mais l'unique manuscrit qui nous a conservé la lettre 325, écrite par la sainte à l'occasion de ce deuil, nous indiquant que Catherine était alors à Florence[3], il semble bien qu'il faille dater, et la mort, et la lettre, de l'année 1378 et des mois de mars-août de cette année.

Sous la forme où elle nous est parvenue, il est assez difficile de proposer une date pour la lettre 326, adressée par Catherine à la femme de Ranuccio Farnese, Monna Pantasilea, un sermon invitant à mener une vie chrétienne, sans allusion à ce que pouvait faire alors son mari, ne nous fournissant aucune indication chronologique. Mais, comme nous savons que cette dame appartenait à la famille des Salimbeni, étant la fille d'Agnolino di Giovanni l'ancien[4], il n'est pas impossible que Catherine ait écrit cette lettre à la suggestion d'une des nièces de Pantasilea, pendant son séjour dans les terres de cette famille, dans la seconde moitié de l'année 1377.

C'est à une dame napolitaine, Giovanna d'Aquino, femme de Ruggiero di San Severino, comte de Mileto et de Terra Nova, que s'adresse la sainte dans la lettre 327. Celle-ci n'est qu'un sermon sur la vie chrétienne, mais une recommandation finale de demeurer jusqu'à la mort dans l'obédience d'Ur-

egli ebbe alla salute dell' anima sua, alla quale ebbe tanta misericordia, permettendo che morisse nel servitio della Santa Chiesa; (*Lettere*, t. II, pp. 608-609): «... Io vi prometto, carissima suoro, che facendo così, Dio vi rimettarà ancora nella casa vostra temporale... » (*loc. cit.*, p. 611).

1. Gardner, *op. cit.*, p. 222.

2. «... Et non voglio che pensate nel vostro figliuolo che v' è rimaso come cosa vostra... » (*Lettere*, t. II, p. 614).

3. « Essendo essa in Firenze ».

4. E. Lazzareschi, *S. Caterina in Val d'Orcia*, p. 16, n. 3.

bain VI[1] nous permet d'avancer avec certitude que la lettre est de l'année 1379. Peut-être peut-on préciser et dire que cette lettre serait de la seconde moitié de cette année. Nous savons, en effet, que le 1er septembre, la comtesse Giovanna et quelques autres dames napolitaines, avaient fait parvenir à sainte Catherine, par l'intermédiaire d'un certain « frate Roberto », une aumône de six florins d'or[2]. Cette aumône était-elle la conséquence de la lettre 327 ou celle-ci au contraire est-elle la conséquence de l'aumône, c'est ce qu'il est difficile de savoir. Toutefois, la présence de cette lettre dans une collection[3] où nous avons cru pouvoir reconnaître l'œuvre de Néri di Landoccio, qui a séjourné à Naples, précisément à cette époque, fournit à notre hypothèse quelque chance d'être justifiée.

Tout en étant de la même année, la lettre 328 doit être antérieure à la précédente. Elle est en effet adressée à une grande dame de la cour napolitaine, influente sur l'esprit de la Reine[4], et contient le grand morceau classique sur l'élection du 8 juin 1378[5]. Il est probable que cette lettre fait partie de la série de celles qu'écrivit Catherine au moment où commence le Schisme et comme il semble peu vraisemblable qu'elle ait su, avant d'être arrivée à Rome, quelles dames de la cour de Naples pouvaient avoir de l'influence

1. «... Da questo verrete a spregiamento del mondo et di voi medesima; questo ordinarà la vita in ogni tempo et luogo che voi sarete et non solamente voi, ma tutta la vostra famiglia vi fara drizzare et allevare nel piacere suo con santi et buoni costumi, sì come debbe fare la madre a' suoi figliuoli et la donna a' suoi servi, come la santa confessione et communione a luogo et al tempo ordinato dalla Santa Chiesa, alla quale ci conviene obbedire et a papa Urdano sesto infino alla morte... » (*Lettere*, t. II, p. 623).

2. *Lettere de' Discepoli*, n° XVI, p. 289, lettre de Bartolomeo Dominici à Neri à Naples : « Sappi che ricevemo oggi di lemosina sei fiorini d'ora da frate Roberto mandati da la contessa Ioanna et da Madonna Catilla et le compagne da Napoli... ».

3. Le manuscrit *S*[3]. Nous devons cependant remarquer que cette lettre se retrouve dans les manuscrits du groupe Maconi et manque dans les manuscrits les plus caractéristiques de la famille Neri.

4. Les manuscrits l'adressent « A una donna napoletana grande colla reina al tempo che essa reine era ribella a papa Urbano VI° ».

5. Le morceau était tellement classique que le premier éditeur, probablement Maconi, l'a remplacé par la formule latine suivante : « Et deinde dixit multa ad probationem electionis domini Urbani sexti vere, realiter et juridice facte, ad reprehensionem erroris regine efficacissimis rationibus, que omnia pretermitto. Et in fine : Permanete... » (*Lettere*, t, II, p. 626).

sur la reine, il est à peu près certain que cette lettre doit se dater de décembre 1378 ou de janvier 1379.

Nous avons déjà eu occasion de mentionner la lettre 329 adressée par la sainte à la comtesse Benedetta, la sœur d'Agnolino di Giovanni Salimbeni, à propos de la lettre écrite à ce dernier par Catherine[1]. Cette dame désirait abandonner le monde après la mort de son second époux et la sainte l'encourage dans cette vocation, lui indiquant comme lieu de retraite possible le monastère de Santa Maria degli Angeli à Belcaro près de Sienne. Or, nous savons que ce monastère fut fondé au début de l'année 1377. La sainte précisant que les travaux ont commencé et se poursuivent avec ardeur, comme nous avons une lettre datée du monastère en question le 16 avril de cette année, d'où nous pouvons conclure qu'il était alors habitable et habité[2], la lettre 329 se daterait entre la fin de janvier et le 16 avril 1377. Cette date pourrait servir également, ou peu s'en faut, pour la lettre 330 qui a également pour destinataire la comtesse Benedetta.

C'est à la mère de celle-ci, Monna Biancina de' Trinci que Catherine écrit la lettre 331. C'est un sermon sur le mépris du monde qui ne nous fournit pas grand' chose La rubrique d'un manuscrit l'adresse à Florence[3], ce qui ne nous éclaire pas beaucoup puisque nous ignorons quand la veuve de Giovanni d'Agnolino a séjourné dans cette ville, ne sachant pas si elle y a accompagné son fils en juin 1375[4]. Il est néanmoins impossible que la lettre date du séjour de Catherine dans le val d'Orcia, car la sainte a été l'invitée de Madonna Biancina pendant ce séjour[5]. La lettre cependant pourrait être du début de l'année, avant l'arrivée dans le Val d'Orcia. Il est plus sage, croyons-nous, de renoncer à la dater.

On n'a pas de difficulté au contraire en ce qui concerne la lettre 332 adressée à Madonna Isa, une autre fille de Madonna Biancina et la sœur de la comtesse Benedetta. Cette

1. *Supra*, p. 274.
2. *Supra*, p. 150 et t. I, p. 191-193.
3. P^5 : « In Firenze, confortandola a lasciare le cose del mondo »
4. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, C. 245.
5. Gardner, *op. cit.*, p. 214.

dame, qui désirait prendre l'habit religieux et qui devint tertiaire dominicaine, est chargée de transmettre à la comtesse Benedetta les désirs de Catherine à son sujet, et à ce propos celle-ci annonce son prochain voyage à La Rocca d'Orcia[1]. La lettre serait donc antérieure sans doute de peu au mois d'octobre 1377.

Le comte Lodovico di Modigliano entra en fonctions comme sénateur de Sienne le 11 février 1373[2]. Entre le 24 mai et le 16 juin de cette même année, ayant refusé de faire exécuter des prisonniers faits par les troupes siennoises à Perolla, un certain Noccio le sellier et les gens de la contrade de la Chenille, « *la contrada del Bruco* », irrités de sa clémence, le voulurent massacrer. Il ne se trouvait heureusement pas chez lui, ayant eu fort peur et s'étant réfugié au Palais de la Seigneurie[3]. Il échappa ainsi à la mort. Il semble bien que ce soit à cette aventure que fait allusion la lettre 333, adressée à Madonna Mitarella, la femme du sénateur, laquelle, terrifiée, avait écrit à Catherine lui disant qu'elle n'avait plus confiance que dans les prières des serviteurs de Dieu[4]. Nous proposerions donc pour cette lettre une date très proche de l'évènement, vers la mi-juin 1373.

Nous savons qu'au retour d'Avignon Catherine et ses compagnons reçurent à Gênes l'hospitalité chez une dame nommée Madonna Orietta Scotti[5]. C'est à celle-ci qu'est adressée la lettre 334 à la « *Croce del Caneto* » à Gênes. La lettre contient peu de renseignements précis, sauf une phrase qui semble bien se rapporter au Schisme[6]. La lettre en question pourrait être de la fin de 1378 ou de 1379 sans qu'il soit possible, à tout le moins dans l'état actuel du texte, de préciser davantage.

1. *Supra*, p. 274, n. 4.
2. Neri di Donato, *SS. RR. Ital.*, t. XV, c. 235.
3. *Eod. loc.*, c. 240.
4. «... Mandastemi dicendo che per lo caso che era occorso al Senatore, del quale mi pare che avete avuto grandissimo timore, che non avete altra fede nè altra speranza se non nelle orazioni de' servi di Dio; onde io vi prego da parte di Dio et del dolcissimo amore Gesù che sempre rimaniate in questa dolce et santa fede... » (*Lettere*, t. II, p. 644).
5. *Supra*, t. I, p. 190.
6. «... Oime, che è a vedere che gli occhi nostri veggono contaminata la fede nostra, essendo cristiani segnati del segno di Cristo! Con la tenebre dell' eresia perdono el sangue di Cristo. Ben ci debba dolere et con questo dolore cacciare ogni altro dolore... » (*Lettere*, t. II, p. 649).

Madonna Lariella, femme de Messer Caracciolo de Naples était, nous disent les rubriques, extrêmement marrie du long séjour de son époux à Rome auprès de son parent le pape Urbain VI[1]. C'est pour consoler cette nouvelle Pénélope et l'inciter à la patience que Catherine lui écrivit la lettre 335, que l'on peut par suite dater de l'année 1379, sans pouvoir préciser davantage.

C'est encore une épouse napolitaine que la destinataire de la lettre 336, mais cette fois la sainte intervient pour une affaire plus grave. Cette dame, nommée Madonna Pentella, avait un époux, laissé par les rubriques dans l'anonymat le plus complet, dont la conduite lui causait une peine cruelle. Ce napolitain avait en effet une esclave favorite, qui excitait à ce point la jalousie de Madonna Pentella que la pauvre délaissée en venait à souhaiter la mort des deux coupables[2]. Catherine lui montre l'horreur de ces pensées meurtrières[3], mais nous ignorons le résultat de ses conseils. Nous ignorons également la date de ceux-ci. Toutefois il est fort probable que les soucis de Madonna Pentella n'ont pu être connus de la sainte que durant son séjour à Rome, alors que ses relations avec Naples devinrent plus intimes, surtout lorsque Neri di Landoccio y séjourna à partir du mois d'août 1379 et jusqu'à la mort de Catherine. On peut donc proposer pour date à cette lettre la fin de l'année 1379.

Madonna Catella, Madonna Cecca surnommée Planula et Madonna Caterina Dentice étaient trois dévotes napolitaines, dont l'une au moins participa à l'aumône du 1er septembre 1379[4]. La lettre 337 que leur écrit la sainte n'a cepen-

1. « La quale era tribolata et aveva pena per lo stare il marito in Roma col Santo Padre Urbano VI° che è suo cugino », disent les rubriques.

2. « Maritata in Napoli, serva di Cristo, la quale, perche lo sposo la trattava male per cagione d'una sua schiava, era molto tribolata et desiderava lamorte d'amendue », ajoutent les rubriques.

3. « Et perche a me pare, carissima suoro, che di questo così fatto lume aviate bisogno secondo el caso et lo stato vostro, però dissi che io desideravo di vedere in voi un' vero et perfettissimo lume, acciochè in verità cognosceste la via per la quale ci conviene tenere et come et perchè, et acciò che voi cognosciate lo inganno del dimonio et la molta sua malitia, el quale allaccia l'anima col semplice et stolto desiderio vostro, desiderando con istantia la morte di veruna creatura... Questo non è costume di serva di Dio ma de' servi del mondo et del dimonio... » (*loc. cit.*, p. 664).

4. *Supra*, p. 299

dant aucun rapport avec celle-ci. Ce n'est qu'un cri de joie sur le retour de Jeanne de Naples à l'obédience romaine, après Marino et le soulèvement de Naples[1]. La lettre est donc postérieure au 18 mai 1379, mais de peu, puisqu'elle est écrite en remerciement de l'annonce des bonnes nouvelles que constituait ce changement dans l'attitude de la reine.

On sait quels ravages exerça Catherine dans la famille de Francesco de' Tolomei[2] : ses deux filles, Francesca et Ghinoccia, devinrent tertiaires, un fils, Matteo, devint dominicain. C'est à propos de celui-ci que Catherine fut amenée à envoyer à Madonna Onorabile, leur mère, la lettre 344. Francesca Tolomei étant extrêmement malade, Madonna Onorabile fit mander frate Matteo auprès de sa sœur, le menaçant de sa malédiction s'il ne venait pas, ajoutant qu'il n'avait qu'à se faire accompagner par un paysan, puisque la règle interdisait aux frères de voyager seuls. Matteo finit-il par obéir, nous l'ignorons, mais nous avons la lettre de Catherine à la mère du dominicain et nous voyons la sainte reprendre vertement la bonne dame, lui disant qu'elle aurait dû envoyer un couple de religieux pour chercher son fils, en sorte que l'un serait revenu avec lui, l'autre serait resté[3]. Il semble donc bien d'après ce dernier détail que Matteo se trouvait alors avec un autre dominicain, mais

1. «.. Ricevetti una vostra lettera, la quale udii et intesi con alegrezza sì perche volontà avevo di sapere novelle di voi, sì per la buone novelle che in poche parole vi contengono, cioè dell'avenimento della luce sopra cotesta terra, però che il cuor di Faraone è spezzato, cioè della reina, che tanta duritia a mostrato infino a ora, essendosi partita dal capo suo, Cristo interra, et accostatasi ad Anticristo, membro del dimonio, à perseguitata la verità et esaltata la bugia. Gratia, gratia sia al nostro Salvatore, che à alluminato el cuore suo ò per forza ò per amore... » (*Lettere*, t. II, p. 671).

2. *Supra*, t. I, pp. 142-143.

3. «... Mandasti dicendo che Francesca stava molto male, per la qual cosa volevate che frate Matteo ne venisse, rimossa ogni cagione, et se non venisse che rimanesse con la vostra maledictione et non potendo fare altro tollessi uno contadino a sua compagnia. Dicovi che la mattezza et stoltitia vostra voi non la potete negare. Lasciamo stare che non fusse secondo Dio ma secondo quel poco del senno che ci porge la natura. Se l'avesse avuto, non l'averestefatto. Se avevate ò avete desiderio, ò per bisogno per contentare la vostra figlia, che frate Matteo ne venga, avereste mandati una coppia di frati, che l'uno ne fussi venuto con lui et l'altro rimaso; che voi sapete bene che nè l'uno nè l'altro puo venire nè rimanere solo. Ma voi favellate come persona passionata... » (*Lettere*, t. II, pp. 693-694).

avec un seul. Or, nous avons vu que pendant le séjour de Catherine dans le Val d'Orcia, Matteo nous est donné comme circulant avec Bartolomeo Dominici[1]. C'est sans doute ce qui a induit M. Gardner[2] à dater la lettre 344 de ce séjour. Cette date est acceptable à condition d'y mettre quelques réserves; car on ne nous dit nullement dans la lettre que Matteo est à ce moment avec Bartolomeo Dominici et il n'est pas impossible que la situation à laquelle fait allusion la sainte se soit renouvelée. La date proposée par M. Gardner est donc une date possible mais nullement certaine.

C'est encore à un membre de la famille Tolomei, Madonna Lodovica di Granello de' Tolomei, qu'est écrite la lettre 345, en remerciement d'une aumône[3]. Cette lettre est datée par tous les manuscrits, sauf deux, de Sienne, le 27 août 1378, R^1 et P^3 donnent pour date le 17 août. Il est difficile de savoir quelle est la vraie date.

Il n'y a rien dans la lettre 346 adressée à Madonna Stricca, la femme de Cione di Sandro de, Salimbeni, pour nous indiquer quand elle fut écrite. Toutefois le nom de la famille à laquelle appartient la destinataire incite à penser que cette lettre a pu être écrite pendant l'année 1377, quand la sainte s'efforçait d'introduire de meilleures relations entre les différents membres de la famille Salimbeni. Nous serions d'ailleurs assez disposé à croire que nous n'avons pas le texte complet de la lettre 346.

Lorsque Catherine vint à Lucques, à la fin de 1375 ou au début de 1376, il est probable qu'elle y connaissait déjà quelques personnes pieuses, mais il est également possible qu'elle n'ait eu aucune relation dans la ville. Il est certain en tout cas qu'après son séjour elle laissa à Lucques un petit groupe de dévots et de dévotes. C'est à ces dernieres que sont adressées les lettres 347, 348, 349, 350 et 351. Une de celles-ci, la lettre 348, dont la destinataire est Madonna Mellina, la femme de Bartolomeo Balbani, contient une allusion très

1. *Supra*, p. 274, n. 3
2. *Op. cit.*, p. 217.
3. «... Ringratio la divina Bontà et voi della limosina che avete fatta et pare che volliate fare a' servi di Dio, religiosi, e' quali danno le orationi... Fate bene el debito vostro...» (*Lettere*, t. II, p. 699).

claire au récent départ de la sainte[1]. Elle est donc certainement du début de 1376. Il est plus difficile de savoir quand ont été écrites les autres lettres, nous serions assez disposés à les croire de la même date. Une phrase[2] de la lettre 351 adressée à Madonna Bartolomea, la femme de Salvatico, nous fournit peut-être un indice en faveur de cette opinion.

Il n'y a pas de difficulté en ce qui concerne la lettre 352, écrite à une jeune napolitaine, Peronella, la fille de Masello Pepe, qui désirait devenir servante de Dieu, peut-être à la suite d'un deuil de famille. Catherine l'encourage dans cette résolution et lui dit avoir répondu à Néri sur les voies et moyens à employer pour arriver au résultat cherché[3]. La lettre est donc contemporaine du séjour de Néri à Naples; par conséquent de la période août 1379-avril 1380.

La lettre 353 est de la même période. Ecrite à trois dames napolitaines « spirituelles », elle les exhorte à prier pour l'Eglise, à fermer l'oreille aux propos hostiles à Urbain VI[4]. Elle nous fournit un document intéressant sur la manière dont agit Catherine. La sainte explique en effet à ses correspondantes que c'est ce que lui a raconté d'elles « frate Roberto » qui l'a incitée à leur écrire, et elle termine en exprimant l'espoir de les rencontrer quelque jour[5]. Nous serions tenté d'attribuer à cette lettre une date postérieure d'assez peu au 1er septembre 1379, puisque nous trouvons à cette date « frate Roberto » auprès de Catherine, lui apportant

1. «... Questo ti dico perche ò udito, secondo che mi scrivi; della pena che sostenesti della mia partita... » (*Lettere*, t. II, p. 707).

2. «... confortate Madonna Colomba, che io mando a lei come a voi, et anco a monna Giovanna d'Azzolino. Benedimmi monna Mellina et Caterina et monna Lagna et tutte l'altre figliuole in Cristo Gesù. Non si maraviglino nè piglino pena perche io non abbia scritto a loro. One fatto uno corpo di tutte quante. O fatto questo perche piante novelle anno bisogno di maggiore aiuto... » (*loc. cit.*, p. 721-722).

3. «.... O risposto a Neri de' modi e' quali mi pare che tu abbi a tenere. Egli dunque ten' informarà... » (*loc. cit.*, p. 726).

4. Un texte plus complet de cette lettre nous est fourni par le manuscrit *C* et a été publié par M. l'abbé Motzo, *op. cit.*, pp. 14-16.

5. «... O grande desiderio di ritrovarmi con voi perche, poiche frate Roberto mi contò di voi et teneramente vi raccomandò a me miserabile piena di difecto, vi concepi amore. Et però mi mossi a scrivervi, toccandovi di questa materia... Forse che Dio adempira i nostri desiderii di ritrovarci insieme. Allora più largo et lungamente ne potremo parlare... » (Motzo, *op. cit.*, p. 16).

une aumône de Naples[1]. Il est toutefois possible que la lettre soit antérieure à cette date, s'il faut attacher quelque importance au fait que Néri, di Landoccio n'y est pas mentionné. Cela nous paraît cependant douteux.

Stefano Maconi nous disant que la lettre 354 fut écrite à sa mère Monna Giovanna di Corrado Maconi, quand il alla à Avignon avec Catherine[2], et cette lettre faisant mention de la peine qu'a causée à sa mère le départ de Stefano[3], nous pouvons sans difficulté la dater des mois de mai-juin 1376. Ces exhortations de la sainte ne semblent pas avoir apaisé les inquiétudes de Monna Giovanna. Il fallut que Catherine écrivît une nouvelle lettre, la lettre 355, dictée probablement pendant le voyage de retour, peut-être pendant le séjour à Gênes[4], pour inciter celle-ci à la patience et lui montrer les avantages que retirait son fils de cette affaire. Cette lettre serait donc d'octobre-novembre 1376, les rubriques la donnant comme composée « quand nous revînmes d'Avignon ».

Une servante de Dieu d'une grande austérité, Monna Agnesa da Toscanella, ayant écrit à Catherine pour lui demander si elle devait aller à Jérusalem, la sainte lui répondit par la lettre 360 qu'il y avait mieux à faire à l'heure actuelle, que les serviteurs de Dieu devaient importuner le Seigneur de leurs prières et de leurs gémissements pour qu'il mette fin au Schisme, et elle profite de cette occasion pour affirmer la légitimité d'Urbain VI[5]. La lettre est donc de 1379.

De même qu'il l'a fait pour la correspondance de Cathe-

1. *Supra*, p. 299.

2. «... Quando io Stefano andai con Caterina a Vignone» disent les rubriques.

3. «... Con questo cognoscimento voglio et vi prego per amore dello svenato Agnello, che medichiate l'ascaro et la malagevolezza che avete sentita per la partita di Stefano... » (*Lettere*, t. II, p. 731).

4. «... Et confortatevi dolcemente et siate patiente et non vi conturbate perche io abbi tenuto troppo Stefano... » (*loc. cit.*, p. 736).

5. «... Di questo che mi mandaste a dire d'andare al Sepolcro, non mi pare che sia da andarvi per questi tempi, ma credo che sia più la dolce volontà di Dio che vi stiate ferma et gridiate continuamente con cordiale dolore nel cospetto suo et con grande amaritudine di vederlo offendare tanto miserabilmente dall' eresia che è levata dagl' iniqui uomini per contaminare la nostra fede, dicendo che papa Urbano sesto non è vero papa, el quale è vero sommo pontefice et vicario di Cristo, et così confesso nel cospetto di Dio et dinanzi alle creature... » (*loc. cit.*, p. 760).

rine avec le tailleur florentin Francesco di Pippino, le manuscrit F^4 nous a conservé un texte plus complet des lettres écrites par la sainte à Monna Agnesa, la femme dudit tailleur[1]. Il faut d'ailleurs reconnaître que ces additions ne nous fournissent pas grande indication chronologique. Par exemple, dans la lettre 361, la sainte donne les plus sages conseils à sa correspondante florentine sur les jeûnes qu'elle doit observer et en particulier pour les vigiles des fêtes. Elle fait à ce sujet mention de la chaleur et peut-être allusion à l'Assomption[2]. Cette lettre pourrait être d'août 1378, immédiatement après le départ de Catherine pour Sienne, ce qui expliquerait l'espoir émis par celle-ci de se retrouver un jour avec Monna Agnesa[3]. D'autre part, dans la lettre 364, la sainte fait une allusion très claire aux conseils donnés dans la lettre 361[4]. Or, la lettre 364 est datée du 4 octobre. Elle serait donc du 4 octobre 1378. Il est probable par contre que la lettre 363 est postérieure à l'arrivée à Rome, la sainte priant Monna Agnesa de faire prendre patience à son époux, qui craignait de voir ses intérêts négligés par Catherine[5]. Il est difficile de préciser quand ont été écrites les lettres 362 et 365 adressées à la même florentine, comme aussi la lettre 366 écrite en même temps à celle-ci et à Monna Orsa, la femme de Bartolomeo Usimbardi, en réalité surtout à cette dernière. Mais nous croyons pouvoir avancer que, comme toute cette correspondance avec les deux ménages florentins, elles sont de 1378 ou de 1379.

Dans cette dernière lettre à Monna Orsa, la sainte lui reproche de se disputer avec les personnes qui se permettent

1. J'ai publié pour quatre de ces lettres un texte amélioré et plus complet dans mes *Catheriniana*, n° 2, 4 6 et 7.

2. «... Poi ti prego et comando che tu non digiuni eccetto e' dì comandati dalla Santa Chiesa, quando tu puoi, et quando non ti senti di poterli digiunare, non gli digiunare ; et altro tempo non digiunare altro che el Sabato quando tu senti da potere. Quando, questo caldo è passato et tu digiuna le Sante Marie, se tu puoi et più no... » (*Lettere*, t. II, p. 762).

3. «... Quando piacerà alla divina Bontà ci rivedremo insieme.. .» (*eod. loc.*).

4. «... comandoti che tu non digiuni se non come io ti lassai... » (éd. Fawtier, p. 13).

5. «... Di Francesco non ti dare pena veruna che io non n'ò pena veruna io, perche io cognosco i modi suoi... ma bene prego che tu preghi lui che non si dia fadiga quando vede che io no 'l soddisfò come vorrebbe, che alcuna volta per lo molto avere affare non posso, ma quando io potrò farò allui date come all' anima mia ... » (éd. Fawtier, pp. 10-11).

de critiquer sa manière de vivre et parmi celles-ci une certaine Monna Pavola[1]. Est-ce celle-ci la Monna Pavola de Sienne qui résida un certain temps à Fiesole et à laquelle Catherine écrivit les lettres 370 et 371 ? La chose n'a rien d'impossible, mais il faut remarquer qu'il y avait une autre personne du même nom au monastère de San Giorgio à Florence avec laquelle Catherine et les ménages florentins semblent avoir eu des rapports[2].

La lettre 371 se date facilement puisque la sainte y mentionne la bulle du 1er juillet 1375 sous la forme où elle a été adressée à Raymond de Capoue[3]. Il est donc plus que probable qu'elle a été écrite dans le courant de juillet 1375. En ce qui concerne la lettre 370 elle ne contient rien de bien précis, sauf une recommandation de conforter Monna Bartolomea[4], ce qui ne nous permet de proposer aucune date. La lettre contenait-elle autre chose? Cela n'a rien d'impossible, mais telle qu'elle est, il vaut mieux renoncer à lui attribuer une date.

Enfin la lettre 368 est adressée à une dame florentine qui, probablement, critiquait la sainte et à laquelle celle-ci recommande de ne pas juger témérairement. La lettre étant datée du 20 octobre 1378 par les manuscrits, cette date est

1. « Riprendoti dolcemente, carissima figliuola, che tu non ai tenuto a mente quello che io ti dissi, cioè di non rispondare a persona che di me ti dicesse neuna cosa che ti paresse meno che buona... Verso di monna Pavola non voglio che pigli neuno sdegno, ma pensa che ella facci come la buona madre che vuole provare la figliuola se ella ha virtù ò no... » (éd. Fawtier, pp. 12-13).

2. *Supra*, p. 281, n. 3. Il faut toutefois remarquer que dans la lettre 292 du 4 novembre 1378, il est peut-être question de la monna Pavola de Fiesole : « Andate infine a Monna Pavola et ditele se ella non àe avuto di corte quello che ella voleva, che me lo scriva et io farò per lei come per madre. Ditele che preghi et faccia pregare le figliuole tutte per noi... » (Gardner, *op. cit.*, p. 416-417).

3. «... El Padre Santo ha mandata una lettera con la bolla sua al provinciale nostro, et a quello de' Minori et a fratre Raimondo, che essi abbino a fare scrivere tutti quelli che anno desiderio et volontà d'andare ad acquistare el Santo Sepolcro et morire per la santa fede; et vuole che tutti se li mandino per scritto et però v' invito che v' apparecchiate... » (*Lettere*, t. II, p. 788). Cette lettre nous montre que Catherine désirait que les religieuses ou les tertiaires prissent part à la croisade et nous explique l'histoire de Giovanni dalle Celle et de Suora Domitilla (*supra*, t. I, p. 54).

4. Cette lettre ne saurait, croyons-nous, être mise en rapports avec la demande de Monna Pavola en cour de Rome dont il est question ci-dessus. Sa formule finale : « Laudato sia Gesu Cristo » est peut-être une indication en faveur d'une date reculée, mais ce n'est pas certain.

en partie confirmée par une allusion du texte aux troubles de Florence et de l'Eglise à cette époque[1].

Nous croyons plus prudent de ne pas proposer de date pour les lettres 320 et 321[2] (à Niera Gambacorti), 323 (à Tora Gambacorti)[3], 338[3], 339 et 340 (à Nella Buonconti), 341 (à Laudamia di Carlo Strozzi)[5], 342 (à Giovanna Pazza)[6], 343 (à Costanza di Niccolo Soderini)[7], 356 (à sa nièce Vanna di Benincasa), 357 (à Bartolomea di Domenico)[8], 358 (à Bartolomea d'Andrea Mei), 359 (à Madonna Montagna, servante de Dieu, dans le pays de Narni, in Capitone), 367 (à trois dames de Florence), 369 (à une dame anonyme)[9], 372 (à certaines de ses disciples à Sienne) et 373 (à une courtisane de Pérouse)[10].

1. «... Questo bene pare che oggi si vegga nel mondo et specialmente nella vostra città, che le grandi tribulationi et mutationi avute et [che] siamo per avere per le colpe et difetti nostri, noi le vogliamo scaricare...» (*Lettere*, t. II, p. 777).

2. Il est question dans cette lettre d'un mariage projeté pour le fils de Niera, mais on ne nous dit pas lequel et nous ignorons si le mariage dont il est question est resté ou non à l'état de projet.

3. Le manuscrit F^4 fournit une ligne qui manque dans les autres manuscrits : « Raccomandaci a Misser Piero et a tutta la famiglia. La nonna ti benedice molto. Lysa, Alexa et l'altre tutte ti confortano in Christo» (f° 44 v°). Il est difficile d'en tirer une indication chronologique. Lisa, Alessa et Lapa étaient à Rome avec Catherine mais elles ont été également à Sienne avec elle et il y a les « altre tutte », peu vraisemblables à Rome.

4. J'ai publié un texte plus complet de cette lettre que contient le manuscrit R^2 dans mes *Catheriniana*, sous le n° 14, pp. 25-29; mais cette addition ne nous fournit aucune indication d'ordre chronologique.

5. Sa maison fut brûlée le 22 juin 1378 (*Diario d'anonimo*, éd. Gherardi, p. 369), mais si c'est à cette occasion que la lettre a été écrite, ce qui est possible, il faut avouer que l'on ne trouve dans le texte aucune espèce d'allusion à cet événement.

6. On veut voir dans cette personne un membre de la famille florentine des Pazzi (note A, *Lettere*, t. II, p. 687). Cela n'a rien de sûr. Il y a une compagne de Catherine qui se nomme elle-même à plusieurs reprises de cette façon, par exemple dans la lettre 371, mais cela peut fort bien être une plaisanterie, Cecca, Francesca di Clemente Gori, se qualifiant dans la même lettre de « stolta ».

7. P^3 dit Costanza de retour à Florence, « essendo tornata in Firenze », P^5 dit « in Firenze ». Faut-il en conclure que la lettre est postérieure au tumulte de juin 1378 ? La chose est possible, mais rien dans le texte ne nous permet de le croire. Niccolo semble être avec sa femme. La lettre serait donc antérieure au tumulte des *Ciompi* à la suite duquel Niccolo Soderini fut exilé. Tout ceci est trop vague pour permettre de proposer une date.

8. P^3, P^5, et R^1 adressent la lettre à Rome. Elle serait donc antérieure à décembre 1378, mais c'est tout ce que l'on en peut dire.

9. P^3 l'adresse à la tertiaire Caterina di Ghetto, R^1 a dans son titre l'addition suivante : « A suora Lucrezia di Santa Caterina et a suora Arcangila et suora Margarita, divote et serve di Gesù a Prato ». Il est question dans la lettre d'un « caso avvenuto ». Nous ne savons de quoi il s'agit et nous ne comprenons pas pourquoi F^1 et P^5 disent que le nom de la destinataire ne s'écrit pas.

10. La lettre est écrite à la requête du frère de la jeune personne qui offrait de lui faire une pension si elle consentait à changer de vie. Evénement impossible à dater, même si nous savions le nom du frère et de la sœur.

CHAPITRE XVI

ESSAI DE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES LETTRES : TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nous résumerons dans le tableau suivant nos recherches pour fixer la chronologie de l'*epistolario.* Un coup d'œil suffira pour se rendre compte combien trop souvent nos efforts ont été complètement infructueux. De plus, on ne devra jamais oublier que toutes les dates proposées, à l'exception de celles, trop rares, que nous fournissent les manuscrits et les originaux, le sont avec de très nombreuses réserves. Telles quelles, elles rendront peut-être service et suggéreront, nous l'espérons, d'utiles corrections, dont pourra quelque jour profiter l'historien de sainte Catherine. Nous avons cru bon, suivant en cela l'exemple donné par la Baronne de Seckendorff, de renvoyer pour chaque date à la page où se peut retrouver la justification de celle-ci.

1365 - 1366		183	Monna Orsa di Messer Orso Malavolti (p. 226)
1367		115, 116	Bartolomeo Dominici (p. 209).
1368		105, 108	Tommaso della Fonte (p. 205).
1366 - 1370		104	Tommaso della Fonte (p. 204).
1367 - 1370		106	Tommaso della Fonte (p. 205).
1368 - 1370		35	Evêque de Florence (p. 174).
1370	début septembre	23	Cardinal Pierre d'Estaing (p. 161).
	octobre	24	Cardinal Pierre d'Estaing (p. 161).
	d°	37	Angelo Ricasoli, évêque de Florence (p. 172).
1370 - 1374		202	Seigneurie de Sienne (p. 248).

1371	Carême	109, 110	Bartolomeo Dominici (p. 206).
		112	
	30 mars	113	Bartolomeo Dominici (p. 207).
	6 avril	111	Bartolomeo Dominici (p. 207).
		272	Neri di Landoccio (p. 277).
	août-octobre	41	L'abbé, nonce apostolique en Toscane (p. 177).
1371 - 1372		191	Barnabo Visconti (p. 236).
		44	Messer Beringhieri degli Arzocchi (p. 180).
		238	Messer Luigi Gallerani (p. 263).
		193	Piero Gambacorta (p. 238).
1372		173	Giovanna di Francesco et Caterina dello Spedaluccio (p. 122).
		242	Sano di Maco (p. 264).
		208	Pietro del Monte Santa Maria (p. 252).
1372 - 1373		39	Niccolo da Osimo (p. 176).
1373		114	Bartolomeo Dominici (p. 208).
	juin	333	Madonna Mitarella di Vico da Mogliano (p. 309).
1373 - 1374		72	L'abbé majeur de Monte Oliveto (p. 191)
1374		66	L'abbé de Sant' Antimo (p. 188).
		319	Beatrice della Scala (p. 296).
	26 mars	117	Bartolomeo Dominici et Tommaso Caffarini (p. 210).
	milieu de l'année	27	Cardinal Giacomo degli Orsini (p. 166).
1375	mars-juin	36	Angelo Ricasoli, évêque de Florence (p. 172).
	probablement après la visite à La Gorgona	62	Francesco Tebaldi (p. 187).
		59	Don Giovanni Sabbatini (p. 187).
		271	Ipolito degli Ubertini (p. 275).
		241	Sano di Maco (p. 264).
	début juin	220	John Hawkwood (p. 259)
	juin	300	Marco Bindi (p. 284).
	d°	Gardner I	Bartolomeo di Smeduccio (p. 259).
	d°	97	Raymond de Capoue (p. 201).
	juin-juillet	210	Pietro del Monte Santa Maria (p. 254).
		125	William Flete (p. 212).
	juillet	216	Niccolo Soderini (p. 257).
		371	Monna Pavola (p. 308).

	juillet	312	Jeanne Ire de Naples (p. 292).
	d°	141	Messer Matteo Cenni (p. 216).
	juillet-août	240	Cristofano di Gano Guidini (p. 263).
	4 août	313	Jeanne Ire de Naples (p. 292).
	mi-août	311	Elisabeth de Pologne, reine de Hongrie (p. 291).
1375	2 septembre	209	Pietro del Monte Santa Maria (p. 253).
	octobre-novembre	314	Jeanne Ire de Naples (p. 293).
fin 1375-déb. 1376		223	Conte di Monna Agnola (p. 260).
1375 - 1376		172	Giovanna da Capo et Cecca di Clemente Gori (p. 222).
		207	Pietro del Monte Santa Maria (p. 252).
1376		287	Giovanni Trenta (p. 281).
		350	Monna Franceschina, Monna Caterina, etc. (p. 304).
	au début de l'année, et probablement après le séjour de Catherine à Lucques	349	Monna Columba (p. 304).
		347	Monna Franceschina (p. 304).
		351	Monna Bartolomea di Salvatico (p. 304).
		348	Monna Mellina Balbani (p. 304).
		302	Giovanni Perotti (p.284).
		303	d° (p. 285)
	janvier	1	Grégoire XI (p. 139).
		33	Glacomo d'Itro, archevêque d'Otrante (p. 170).
		40	Niccolo da Osimo (p. 177).
		217	Niccolo Soderini (p. 257).
	25 janvier	180	Monna Alessa (p. 226).
	février-mars	4	Grégoire XI (p. 142).
	d°	29	Cardinal Pietro Corsini (p. 168).
	début mars	206	Anziani de Lucques (p. 251).
	25-31 mars	5	Grégoire XI (p. 143).
	fin mars-déb. avr.	6	d° (p. 144).
	1-2 avril	87	Raymond de Capoue (p. 194).
	13 avril	198	Seigneurs de Florence (p. 242).
	avril-mai	88	Raymond de Capoue (p. 195).
	mai-juin	354	Monna Giovanna di Currado Maconi (p. 306).
	15-30 juin	13	Grégoire XI (p. 149).

	28 juin	197	Huit de la Guerre. (p. 242).
	juin-août	3	Grégoire XI (p. 141).
	14 juillet	244	Sano di Maco (p. 265).
1376	août-septembre	8	Grégoire XI (p. 146).
	d°	7	d° (p. 145).
	fin août	10	d° (p. 147).
	début septembre	9	d° (p. 146).
	d°	186	Charles V de France (p. 229).
	d°	190	Louis I^er^, duc d'Anjou (p. 236).
	d°	215	Buonaccorso di Lapo (p. 255).
	octobre	169	Monna Lapa (p. 221).
	octobre-nov.	355	Monna Giovanna di Currado Maconi (p. 306).
	d°	51,52	Moines de Cervara (p. 184).
	fin décembre	11	Grégoire XI (p. 147).
1376 - 1377		122	Frate Guasparre da Genova (p. 211).
1377		70	Don Giovanni dalle Celle (p. 190).
	janvier	284	Pietro Tolomei (p. 280).
	fin janvier	14	Grégoire XI (p. 150).
	janvier-mars	42	Messer Niccolo, prieur de Toscane (p. 179).
	d°	2	Grégoire XI (p. 140).
	janvier-avril	329, 330	Comtesse Benedetta (p. 300).
	26 mars	309	Prisonniers à Sienne (p. 288).
	16 avrill	12	Grégoire XI (p. 149).
	29 avril	Familier 16	Jacomo di Viva (p. 275).
	milieu de l'année	65	Abbé de Sant' Antimo (p. 189).
	d°	308	Disciples de Giovanni dalle Celle (p. 288).
	d°	245	Sano di Maco (p. 265).
	août-septembre	304	Salvi di Messer Piero (p. 285).
	août-octobre	201	Cardinal Giacomo degli Orsini (p. 167).
	d°	267	Seigneurie de Sienne (p. 247).
	d°	28	Agnolino di Giovanni Salimbeni (p. 274).
	septembre	91	Raymond de Capoue (p. 198).
	14 septembre	194	Trincio de' Trinci (p. 240).
	sept.-oct.	332	Madonna Isa Salimbeni (p. 300).
	oct.-déc.	161	Madonna Nera (p. 220).
	d°	167	Monna Lapa (p. 221).
	d°	175	Caterina dello Spedaluccio et Giovanna da Capo (p. 224).

	d°	344	Rabe Tolomei (p. 303).
	d°	171	Francesca Tolomei (p. 228, n. 1).
	d°	326	Monna Pantasilea Farnese (p. 298).
	d°	346	Monna Stricca Salimbeni (p. 304).
	d°	195	Benuccio et Bernardo de' Belforti (p. 240).
	10-11 octobre	90	Raymond de Capoue (p. 198).
	23 octobre	299	Giovanni da Parma (p. 284).
	28 oct.-6 déc.	324	Jacoma Trinci (p. 297).
	25 nov.-25 déc.	178	Monna Alessa (p. 225).
	30 novembre	255	Stefano Maconi (p. 268).
1377 - 1378		221, 222	Tommaso d'Alviano (p. 259).
		200	Anziani de Bologne (p. 246).
		63	Frate Francesco Tebaldi (p. 187)
1378	début	92, 93, 94, 95, 98	Raymond de Capoue (p. 200-202)
	janv.-mars	32	Francesco Moricotti, archevêque de Pise (p. 170).
	mars	143	Compagnie de la Vierge (p. 216).
	mars-août	325	Madonna Benedetta Belforti (p. 298).
	14 avril	89	Raymond de Capoue (p. 195).
	10-30 avril	25	Cardinal Pedro de Luna (p. 164).
	avril-mai	181	Monna Alessa (p. 225).
	début mai	126	William Flete (p. 213).
	mai	179	Monna Alessa (p. 225).
	d°	254	Stefano Maconi (p. 267).
	15-31 mai	26	Cardinal Pedro de Luna (p. 165).
	mai-juin	256	Stefano Maconi (p. 270).
	juin	278	Neri di Landoccio (p. 277).
	23 juin	96	Raymond de Capoue (p. 201).
	fin juin	218	Niccolo Soderini (p. 257).
	fin juin-déb. juil.	15	Urbain VI (p. 151).
	début juil.	16	d° (p. 151).
	18 juillet	246	Sano di Maco (p. 266).
	août	361	Monna Agnesa di Francesco di Pippino (p. 307).
	d°	291	Francesco di Pippino (p. 283).
	1er-5 août	Gardner IV	Seigneurie de Florence (p. 245).
	mi-août	19	Urbain VI (p. 152)

	17 août	345	Lodovica di Granello (p. 304).
	9 août-20 sept.	192	Comte de Fondi (p. 238).
	août-septembre	279, 280	Neri di Landoccio (p. 279).
		281, 282	
	18 septembre	17	Urbain VI (p. 152).
	fin sept. déb. oct.	31	Trois cardinaux italiens (p. 169).
	4 octobre	364	Monna Agnesa di Francesco di Pippino (p. 307).
	5 octobre	18	Urbain VI (p. 152).
	7 octobre	315	Jeanne Ire de Naples (p. 294).
	13 octobre	298	Francesco di Pippino (p. 283).
	20 octobre	368	Dame florentine (p. 308).
	26 octobre	322	Tora Gambacorti (p. 297).
	oct.-nov.	293	Francesco di Pippino (p. 283).
	d°	165	Daniella d'Orvieto (p. 220).
	d°	187	Charles V de France (p. 231).
	4 novembre	292	Francesco di Pippino (p. 283).
	d°	269	Leonardo Frescobaldi (p. 274).
	fin novembre	99	Raymond de Capoue (p. 202).
	nov.-déc.	137	Niccolo, pauvre de Romagne (p. 215).
	décembre	100	Raymond de Capoue (p. 203).
	15 décembre	135	Ermites de Spolète (p. 214).
	d°	127	William Flete et Antonio da Nizza (p. 213).
	d°	54	Prieur de La Gorgona (p. 185).
fin 1378-déb. 1379		316	Jeanne Ire de Naples (p. 294).
		328	Dame napolitaine (p. 299).
		211	Andreasso Cavalcabuoi (p. 254).
		237	Conte de' Conti (p. 263).
		334	Orietta Scotti (p. 301).
1378 - 1379		360	Monna Agnesa da Toscanella (p. 306).
		362, 365	Monna Agnesa di Francesco di Pippino (p. 307).
		366	
		289	Bartolomeo Usimbardi (p. 284).
		296, 297	Francesco di Pippino (p. 284).

1379		46	Don Roberto da Napoli (p. 180).
		57, 58	Don Pietro da Milano (p. 186).
		259	Stefano Maconi (p. 272).
		118	Tommaso Caffarini (p. 210).
		140	Messer Matteo Cenni (p. 215).
		157	Religieuses de Montèpulciano (p. 219).
		Gardner VIII	Religieuses de Montepulciano (p. 219).
		164	Daniella d'Orvieto (p. 220).
		236	Rinaldo da Capua (p. 262).
		247	Sano diMaco (p. 267).
		257	Stefano Maconi (p. 271).
		363	Monna Agnesa di Francesco di Pippino (p. 307).
		335	Madonna Lariella Caracciolo (p. 302).
	1er janvier	264	Stefano Maconi (p. 273).
	fin janv.-déb. fév.	262	d° (p. 272).
	janv.-févr.	199	Seigneurie de Florence (p. 243).
	janv.-mars	130	Antonio da Nizza (p. 214).
	fév.-mars	71	Don Giovanni dalle Celle (p. 190).
	10-22 mars	30	Cardinal de Padoue (p. 168).
	mars-avril	258	Stefano Maconi (p. 271).
	d°	43	Prévot de Casole (p. 179)
	d°	21	Urbain VI (p. 154).
	avril	288	Bartolomeo Usimbardi (p. 281).
	avril-mai	294	Francesco di Pippino (p. 282).
	6 mai	219	Alberigo da Balbiano (p. 258).
	d°	196	Bannerets de Rome (p. 241).
	8 mai	290	Bartolomeo Usimbardi et Francesco di Pippino (p. 281).
	30 mai	20	Urbain VI (p. 154).
	fin mai	337	Trois dames napolitaines (p. 302).
	d°	159	Suora Eugenia (p. 220).
	mai-juin	205	Seigneurie de Pérouse (p. 250).
	juin	295	Francesco di Pippino (p. 282).
	juillet-août	101	Raymond de Capoue (p. 203).

	août	318	Jeanne Ire de Naples (p. 296).
	d°	188	Roi de Hongrie (p. 234).
	d°	263	Stefano Maconi (p. 273).
	août-septembre	327	Comtesse Giovanna da Mileto (p. 298).
	d°	336	Madonna Pentella (p. 302).
	septembre	353	Trois dames napolitaines (p. 305).
	sept.-oct.	212, 213, 214	Andrea Vanni (p. 255).
	fin octobre	189	Charles de Durazzo (p. 235).
	oct.-nov.	203	Seigneurie de Sienne (p. 249)
	décembre	34	Angelo Correr, évêque de Venise (p. 171).
	4 décembre	275	Neri di Landoccio (p. 277).
	9 décembre	261	Stefano Maconi (p. 272).
	d°	204	Seignerie de Sienne (p. 250).
	d°	144	Compagnie de la Vierge (p. 217).
1379 - 1380		352	Peronella di Masello Pepe (p. 305).
		317	Jeanne Ire de Naples (p. 294).
		22	Urbain VI. p. 155).
		77	Frate Filippo di Vanuccio et Frate Niccolo di Piero (p. 192).
1380	15 février	102, 103	Raymond de Capoue (p. 203).

CHAPITRE XVII

LA CRITIQUE DES LETTRES

Le résultat de nos recherches pour fixer la chronologie de l'*epistolario* est en définitive assez modeste : nous devons renoncer à dater 130 lettres, plus d'un tiers de la correspondance, et, en ce qui concerne les 251 lettres auxquelles nous avons cru possible d'attribuer une date, il nous faut souligner le fréquent caractère hypothétique de celle-ci.

Pour la critique des lettres, ce travail, cependant nécessaire, ne nous avance pas beaucoup. Dans bien des cas ce n'est que par allusions, et parfois par allusions aussi rares que vagues, à des événements contemporains, qu'il nous a été possible d'attribuer les lettres à telle ou telle année. Il nous faut donc, pour ces lettres, renoncer entièrement à utiliser les synchronismes que peut suggérer la date ainsi fixée, celle-ci étant précisément le résultat de ces synchronismes. En ce qui concerne les lettres dont la date nous est fournie par les manuscrits, nous ne sommes guère plus heureux, d'abord à cause de leur rareté, ensuite par le fait que leur texte ne contient souvent que des considérations mystiques qui échappent entièrement à la critique historique.

On le voit, la tâche est malaisée. De cette correspondance nous n'avons presque aucune partie en original; le texte qui nous en a été conservé a été sciemment mutilé, l'objet de la majorité des lettres échappe à l'histoire. Critique interne et critique externe sont donc également difficiles, sinon impossibles.

C'est sans doute la raison qui a déterminé les historiens de la sainte à éviter avec soin de se poser la question de l'authenticité ou de la non-authenticité de cette correspondance[1].

1. Ni M. Gardner, ni la Baronne de Seckendorff n'ont examiné la correspondance à ce point de vue.

On en a accepté le texte sans discussion, comme d'ailleurs tout texte concernant la sainte. Le seul érudit qui a suspecté l'*epistolario*[1], l'a fait pour des raisons qui, nous le craignons, n'avaient rien à voir avec la science, mais relevaient beaucoup plus de la religion et de la politique.

Le point de vue qui a été le notre durant toute cette étude des sources de l'histoire de sainte Catherine de Sienne, nous oblige à nous poser la question suivante : la correspondance est-elle authentique?

A cette question on peut et doit faire deux réponses, l'une, relative à l'ensemble de l'*epistolario*, l'autre à certaines parties de celui-ci. Il est certain que l'ensemble de la correspondance se présente avec des garanties d'authenticité considérables, presque exceptionnelles pour des documents de ce genre à cette époque. Nous n'avons, il est vrai, que huit originaux ou fragments d'originaux pour 381 lettres, mais nous avons des originaux En outre, nous avons une tradition manuscrite remontant presque à la mort de la sainte, tradition basée non pas sur un seul manuscrit, dont l'auteur pourrait être suspecté, mais sur une série de manuscrits d'origines diverses. Il faudrait, pour mettre en doute l'authenticité de l'*epistolario* dans son ensemble, supposer une vaste conspiration de tous les disciples de Catherine, ce que le bon sens se refuse à admettre; d'autant plus qu'une telle conspiration supposerait chez les disciples, après la mort de Catherine, une entente et une unité de vues qui nous le savons, n'ont pas existé.

La correspondance de sainte Catherine est donc authentique dans son ensemble, mais n'a-t-on pas pu y introduire des éléments étrangers? Et si cela s'est produit, comment les reconnaître? Nous avons déjà dit, nous le répétons, qu'il n'est pas impossible d'imiter le style des plus grands écri-

1. « Aussi j'avoûëray franchement que c'est cela mesme qui fait que ces lettres de sainte Catherine, qui sont toutes remplies de terribles injures, contre le stile ordinaire des saints, et qu'on dit pourtant qu'elle dicta pendant qu'elle estoit en extase, me sont extrêmement suspectes et qu'elles pourroient bien estre supposées, veû la contradiction manifeste qu'on y trouve et le peu d'apparence qu'il y a qu'on ait l'esprit appliqué à écrire ou à dicter des lettres, et des lettres pleinesd'injures, tandis que l'on est en extase. » L. Maimbourg, *Histoire du grand schisme d'Occident*, Paris, 1681, in-12, t. I, pp. 143-144. Mais qu'eût dit le bon jésuite si Catherine avait été clémentine et insulté les urbanistes ?

vains Or, si Catherine doit être comptée parmi ceux-ci, son style est de ceux qui se prêtent facilement à l'imitation. Il est d'usage d'en chanter les louanges et celles-ci sont sans doute méritées, mais il faut avouer que ce style admirable est singulièrement monotone. Sans parler ici de passages intégralement reproduits, nous retrouvons dans toutes les lettres les mêmes expressions, souvent très belles, mais dont la répétition nuit à la beauté. Catherine Benincasa était une fille du peuple, son éducation et son instruction avaient été des plus limitées, son vocabulaire l'était également. Cela se sent dans sa correspondance. Celle-ci roule sur quelques thèmes fort beaux mais peu variés et souvent exprimés et développés dans les mêmes termes. Ajoutons enfin que le *Dialogo* pouvait fournir aux amateurs de pastiches une riche mine où puiser, puisqu'il leur donnait sous une forme plus commode l'essentiel de la correspondance.

On pouvait donc imiter le style de Catherine et il ne fallait pas être un grand génie pour le pouvoir faire de façon à rendre difficile, sinon impossible, la détection du pastiche. L'a-t-on fait, et si on l'a fait, qui a pu le faire? Evidemment seul un disciple de la sainte a pu être l'auteur de tout faux qui pourrait se rencontrer dans l'*epistolario*, la composition de celui-ci étant à peu près définitivement fixée dès le premier quart du XV^e^ siècle, vingt à trente ans après la mort de Catherine.

Trouvons-nous parmi les disciples de la sainte quelqu'un qui nous paraisse capable de commettre un tel forfait? Nous devons avouer que le bon père Caffarini nous paraît avoir été de nature à ne point reculer devant un tel excès de zèle. Or, c'est précisément par son intermédiaire qu'une bonne partie de la correspondance nous est parvenue; c'est lui enfin qui est l'éditeur responsable et officiel de l'*epistolario caterinianо.*

Nous avons vu qu'il a eu l'intention d'insérer dans celui-ci sinon une lettre de Catherine à Maconi, du moins une phrase dans laquelle la sainte annonçait à son fidèle disciple que la lettre en question était la première qu'elle eût écrite de sa main[1]. Nous avons vu comment Maconi, dont à cette occa-

1. *Supra*, p. 6.

sion on invoquait le témoignage, se déroba et réagit. Nous constatons avec surprise qu'aucune des lettres de Catherine à Maconi ne contient le passage en question ; et cela en dépit du fait que nous possédons un texte de ces lettres fait sur les indications de Caffarini et peut-être annoté par lui[1]. Caffarini a donc reculé devant l'insertion de son faux dans l'édition officielle; mais il l'avait essayé.

Or, dans le même moment qu'il attestait l'existence de la lettre de Catherine à Maconi écrite de la main de la sainte, il mentionnait également une autre lettre de celle-ci à Raymond de Capoue, contenant également l'assertion qu'elle avait été — ainsi qu'une autre — écrite par la sainte elle-même, et racontant au dominicain comment celle-ci avait appris à écrire miraculeusement.

Nous possédons cette lettre; elle porte dans l'édition Gigli le numéro 90. On y trouve le passage célèbre où la sainte raconte à son confesseur comment saint Jean et saint Thomas sont venus lui apprendre à écrire et la phrase : « Cette lettre et une autre que je vous envoyai je les ai écrites moi-même de ma propre main sur l'île de La Rocca avec beaucoup de soupirs et une telle abondance de larmes que mes yeux n'y pouvaient plus voir[2]... ». Que faut-il penser de cette lettre ?

Il ne faut pas, croyons-nous, en nier l'authenticité pour le simple motif qu'elle nous raconte un événement miracu-

1. *Supra*. p. 49 et 83.

2. «... Altro non dico. Permanete nella santa et dolce diletione di Dio. Benedicete Frate Matteo in Cristo dolce Gesù. Questa lettera et un' altra ch' io vimandai, ó scritte di mia mano in su l'isola della Rocca con molti sospiri et abondantia di lagrime, intanto che l'occhio vedendo non vedeva, ma piena d'ammiratione erò di me medesima et della bontà di Dio, considerando la sue misericordia verso le creature che anno in loro ragione et la sua providentia, la quale abondava verso di me che per refrigerio, essendo privata della consolatione la quale per mia ignorantia non cognobbi, m'aveva dato et proveduto con darmi l'attitudine dello scrivere; acciocchè discèndendo dell' altezza avesse un' poco con chi sfogare el cuore perchè non scopiasse, non volendomi trarre ancora di questa tenebrosa vita, per amirabile modo me la formò nella mente mia siccome fa el maestro al fanciullo che lè dà lo esemplo. Unde subbito che fuste partito da me, col glorioso evangelista Joanni et Tommaso di Aquino, così dormendo, cominciai ad imparare. Perdonatemi del troppo scrivere, perocchè le mani et la lingua s'accordano col cuore. Gesù dolce, Gesù amore ». (*Lettere*, t. I, p. 583). Disons le tout de suite, si la sainte écrit elle-même on ne voit pas trop ce que vient faire la langue en cette aventure, la main et le cœur suffisaient. A moins que la langue ne représente un état plus ancien du texte.

leux, que la raison se refuse à admettre, à savoir que saint Jean et saint Thomas sont venus apprendre à écrire à Catherine Benincasa. Le pieux abbé Fleury a dit[1] sur ces faveurs miraculeuses dont Catherine fut l'objet et dont elle seule pouvait se rendre compte, tels que stigmates, échange de cœur, etc., ces paroles qui nous paraissent mettre les choses au point : « Je ne doute pas qu'elle ne crût de bonne foi tout ce qu'elle racontait : mais une imagination vive, échauffée par les jeûnes et les veilles pouvait y avoir une grande part; d'autant plus qu'aucune occupation extérieure ne détournait ces pensées ». Il est certain que Catherine a eu ou cru avoir des visions et la mention de celles-ci dans un texte ne saurait faire suspecter l'authenticité de ce dernier.

Ce qui paraît plus grave, c'est le voisinage compromettant de cette lettre avec la prétendue lettre à Maconi dans la déposition de Caffarini. Mais là encore il faut être prudent. Du fait que la lettre à Maconi est suspecte, il ne s'ensuit pas forcément que la lettre à Raymond de Capoue le soit. Au contraire, on peut admettre qu'il est de bonne politique de faire passer un document faux à l'aide d'un voisin authentique, et supposer que c'est ce qu'a fait Caffarini.

Raymond de Capoue étant mort au moment où dépose Caffarini[2], on ne saurait attendre de lui une protestation analogue à celle de Maconi, et cependant c'est ce qui se produit, et la protestation de Raymond de Capoue nous paraît singulièrement plus énergique que celle du chartreux de Pavie. Si l'on accepte la lettre 90 comme authentique, Raymond de Capoue aurait reçu de sa pénitente une lettre lui faisant connaître que celle-ci avait appris à écrire miraculeusement. Comment expliquer alors que, dans la Légende Majeure, il nous parle de la manière dont Catherine a appris à lire[3] et qu'il soit muet sur celle, plus merveilleuse encore, dont elle aurait appris à écrire? Ce silence de Raymond de Capoue nous rend très suspecte cette lettre 90, ou tout au moins la partie de celle-ci où la sainte fait mention des

1. Claude Fleury, *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1723-1724, in-4°, t. XX, p. 289.
2. Raymond est mort en 1399, Caffarini dépose en 1412.
3. *Supra*, p. 2, n. 2.

deux lettres écrites de sa main et du miracle de l'écriture.

Cette suspicion est renforcée du fait qu'aucun des manuscrits du groupe Maconi ne connaît la lettre 90, et si celle-ci apparaît dans M^1, il ne faut pas oublier que cette collection ne nous est pas connue directement, mais par des intermédiaires sur lesquels a pu agir l'édition de Caffarini, sinon Caffarini lui-même.

Faut-il cependant rejeter comme suspecte toute la lettre 90 ou seulement la partie relative au miracle de l'écriture? Le R. P. Hurtaud, qui a le premier étudié la question[1] dans un esprit véritablement critique, a montré que la lettre 90 contient un résumé extrêmement exact du *Dialogo*, le grand traité mystique de sainte Catherine. La question qui se pose est de savoir si la lettre est anterieure (ou contemporaine) au livre, ou si elle est postérieure. Il faut noter que la ressemblance entre les deux textes ne se borne pas au fond, mais à la forme même[2] comme on peut s'en rendre compte par une comparaison de la réponse de Dieu à la troisième pétition de la sainte dans le *Dialogo* et dans la lettre 90.

Dialogo, c. XX et XXI[3]	Lettre 90[4]
Alora Dio, rispondendo a la terza petizione, cioè della fame della salute sua, diceva : Figliuola, questo voglio che eggli cerchi di piacere a me, verità, nella fame della salute del' anime con ogni sollicitudine. Ma questo non potrebbe nè egli nè tu nè veruno altro avere senza le molte persecuzioni, sì come io ti dixidi sopra, secondo ch' io ve le concedaro. Sì come voi desiderate di vede e	.. Allegava la verità eterna, rispondendo alla terza petitione, ciò era la fame della vostra salute, dicendo : Figliuola, questo voglio ch' egli cerchi con ogni sollicitudine, ma questo non potrebble nè egli, nè tu,

1. *Le Dialogue de Sainte Catherine de Sienne*, traduction nouvelle de l'italien. par le R. P. J. Hurtaud, O. P., Paris [1913], in-12, t. I, pp. XXXVII-XLV.
2. Remarque faite par le R. P. Hurtaud (*loc. cit.*, p. XLII, n. 1).
3. Éd. M. Fiorilli, dans la collection des *Scrittori d'Italia* de l'éditeur Laterza à Bari, pp. 42-43.
4. *Lettere*, t. I, pp. 574-575.

il mio onore nella Sancta Chiesa, così dovete concipere amore a volere sostenere con vera pazienzia. E a questo m'avedrò che egli e tu e gli altri miei servi cercarete il mio onore in verità. Alora sarà egli el carissimo figliuolo e riposarassi, egli e gli altri sopra el pecto de l'unigenito mio figliuolo, del quale io ho facto ponte perche tucti potiate giognere al fine vostro e ricevere il fructo d'ogni vostra fadiga che averete sostenuta per lo mio amore. Sì che portiate virilmente.

E perche io ti dixi che del Verbo de l'unigenito mio Figliuolo avevo facto ponte et così è la verita, voglio che sapiate, figliuoli miei, che la strada si ruppe per lo peccato e disobedienzia d'Adam per si facto modo che neuno potea giognere a vita durabile e non mi rendevano gloria per quel modo che dovevano, non participando quel bene per lo quale io gli avevo creati a la imagine e similtudine mia. E non avendole non s'adempiva la mia verità. Questa verità è che io l'avevo creato perchè egli avesse vita etterna e partecipasse me e gustasse la somma ed eterna dolcezza e bontà mia. Per lo peccato suo non giogneva a questo termine e questa verità non s'adempiva. E questo era però che la colpa aveva serrato el cielo e la porta della misericordia mia... »

nè alcuno altro, avere senza le molte persecutioni secondo che io ve le concederò Digli come egli desidera el mio onore nella Santa Chiesa, così concepi amore a volere sostenere con vera patientia. Et a questo mi avedrò che egli gli altri miei servi cercaranno el mio onore in verità. Et allora sara el carissimo figliuolo et riposarassi sopra el petto del unigenito mio figliuolo del quale ò fatto ponte perche tutti possiate giongere a gustare et ricevere el frutto delle vostre fadighe.

Sapete, figliuoli, che la strada si ruppe per lo peccato et disobbedientia di Adam per sì fatto modo che neuno poteva giognere al termine suo et così non s'adempiva la mia verità, che l'avevo creato alla imagine et similitudine mia perche egli avesse vita eterna et participasse et gustasse me che sò somma et eterna bonta ».

Cette comparaison, que l'on pourrait prolonger, nous montre quel rapport étroit existe entre la lettre 90 et le *Dialogo*. Mais en peut-on conclure que la lettre a été faite d'après le traité mystique et ne serait-ce pas conclure un peu rapidement?

Un détail, sur lequel a passé trop rapidement le P Hurtaud, nous fait croire qu'il a eu raison quand il n'a voulu rejeter que le post-scriptum relatif au miracle de l'écriture[1]. On trouve au début du *Dialogo* une courte introduction résumant les circonstances dans lesquelles s'est produite la vision d'où est sorti ce livre : « ...Cette âme élevant son désir adressait au Père souverain et éternel quatre demandes. . Grand était ce désir et continuel. Mais il s'accrut bien davantage quand la vérité première lui eut fait voir la misère du monde et dans quel péril il se trouvait par ses offenses contre Dieu. Elle avait aussi reçu du Père de son âme une lettre qui lui découvrait la peine et la douleur intolérable que lui causait l'outrage à la Majesté divine, la perte des âmes et la persécution de la Sainte Eglise. Tout cela attisait le feu du saint désir. A la douleur qu'elle ressentait de l'injure faite à la divinité se joignait chez elle l'allégresse d'une vive confiance qui lui faisait espérer que Dieu pourvoirait à tant de maux. Et parce que, dans la Sainte Communion, l'âme plus doucement resserre les liens entre elle et Dieu et connaît mieux sa vérité — puisque alors l'âme est en Dieu et Dieu dans l'âme, comme le poisson est dans la mer et la mer dans le poisson — elle souhaita ardemment d'arriver au matin pour assister à la messe. Ce jour-là était le jour de Marie. Le matin venu, à l'heure de la messe, elle se rendit à sa place, toute angoissée de désir[2]... » Elle adresse alors une prière à

1. *Loc. cit.*, p. XLIV.

2. Traduction du R. P. Hurtaud, *loc. cit.*, pp. 5-8; le texte de l'édition Fiorilli, pp. 4-5, se lit comme suit :... l'anima... levando il desiderio suo... domandava al sommo ed eterno padre quattro petizioni... Questo desiderio era grande ed era continuo, ma molto maggiormente crebbe essendo mostrato dalla prima verità la nécessità del mondo, e in quanta tempesta e offesa di Dio egli era. E intesa aveva ancora una lettera, la quale aveva ricevuta dal padre de l'anima sua, dove egli mostrava pena e dolore intollerabile de l'offesa di Dio e danno de l'anime e persecuzione della Sancta Chiesa. Tueto questo l'accendeva il fucco del sancto desiderio, con dolore dell' offesa e con allegrezza d'una speranza per la quale aspectava che Dio provedesse a tanti mali. E perche nella comunione l'anima pare che piu dolcemente si strenga fra se e Dio e meglio cognosca

Dieu et Dieu lui répond. Dans la lettre 90 les circonstances sont les mêmes, mais : 1° C'est à la messe que la sainte adresse les pétitions; 2° il y est question de plusieurs lettres, l'une de Raymond de Capoue qu'elle avait reçue le jour de la Saint-François (4 octobre) et dans laquelle le religieux lui exposait son amertume et le dommage subi par l'Eglise, et une seconde lettre de celui-ci accompagnée d'une lettre du Pape qui ont consolé la sainte et lui ont appris la maladie du Souverain Pontife[1]. Pourquoi Caffarini se serait-il donné la peine d'ajouter ces précisions, en particulier celle relative au jour de la Saint-François? On comprend très bien d'autre part que la sainte, dictant le *Dialogo*, les ait laissées de côté. Elles n'avaient dans le traité aucun intérêt. Enfin nous verrons que ce que nous apprend cette lettre est, jusqu'à un certain point, confirmé par d'autres indications[2].

Quant au post-scriptum, on voit très bien comment Caffarini a été amené à l'ajouter. Il s'était décidé à établir que Catherine avait non seulement appris à lire miraculeusement comme le disait Raymond de Capoue, mais aussi à écrire, comme ne le disait pas la Légende Majeure. Il avait fait une première tentative, comptant sur la bonne volonté et la complicité de Maconi, le dernier des secrétaires survivants. Cette tentative avait échoué. Il se rabattit sur Raymond de Capoue qui, mort, ne pouvait rien dire. Or, pour ce miracle de l'écriture, il fallait une circonstance exceptionnelle, Dieu n'avait pu concéder une telle faveur qu'en vue d'une tâche spéciale. Il existait précisément une lettre de Catherine con-

la sua verità (l'anima allora è in Dio e Dio ne l'anima, sì come il pesce che sta nel mare e il mare nel pesce); e per questo le venne desiderio di giognere nella mattina per avere la messa; et quale dì era il dì di Maria. Venuta la mattina e l'ora della messa si pose con ansietato desiderio... »

1. « Sicchè dunque godete nell' amaritudine, poiche la verità ci a promesso di darci refrigerio doppo l'amaritudine, et la consolatione che io ebbi, ricevendo la lettera del dolce babbo et vostra, perocchè amaritudine ebbi per lo danno della Chiesa et per la vostra amaritudine, la quale avevo inteso molto intrinsecamente el dì di Santo Francesco; et ebbi allegrezza perche mi traeste di molto pensiero. Unde lette le lettere et inteso tutto, pregai una serva di Dio che offerisse lagrime et sudori dinanzi da Dio per la Sposa et per la infermità del babbo. Unde subito, per divina grazia, le crebbe uno desiderio et una allegrezza sopra ogni modo, et aspettando che venisse la mattina per aver la messa, che era il dì di Maria, et venuta l'ora della messa si pose nel luogo suo... et levando sè sopra di sè con ansietato desiderio... dimandava ine quattro petitioni... » (*Lettere*, t. I, p. 573).

2. *Infra*, p. 347-348.

tenant l'esquisse du *Dialogo*, c'était la lettre 90. Quoi de plus normal que de supposer que Dieu qui allait parler par la bouche de Catherine ait voulu qu'elle pût recueillir elle-même ses enseignements[1]? On ajoutait donc un court post-scriptum où la sainte racontait à son confesseur comment saint Jean et saint Thomas étaient venus lui apprendre à écrire[2].

Caffarini n'avait d'ailleurs pas tout inventé. Il trouvait dans une lettre écrite par la sainte de La Rocca un texte, qui lui permettait de se justifier si besoin était. En effet dans la lettre 178, adressée de La Rocca d'Oscia à Alessa Saraceni, Catherine dit : « Tu me dis de t'écrire si je souffre et si je ressens mes infirmités habituelles à cette saison. A quoi je réponds que Dieu a pourvu admirablement intérieurement et extérieurement. Pour le corps, il a pourvu beaucoup durant cet Avent en faisant passer mes douleurs en écrivant. Il est vrai que par la bonté de Dieu elles sont plus aggravées qu'elles n'avaient coutume d'être[3]...». Nous avons là, croyons-nous, l'origine du post-scriptum de la lettre 90. Caffarini a compris volontairement le mot *écrire* dans son sens littéral, écrire avec une plume. Il a seulement omis de se rappeler que, en 1374, la sainte annonçait avoir *écrit* au pape[4]. Il a

1. Il ne faut pas oublier que Tommaso Caffarini prétend que la sainte a écrit quelques pages du *Dialogo* elle-même. Cf. *Supra*, p. 6.

2. Le choix de ces saints maîtres est à remarquer. Saint Thomas d'Aquin est là en tant que Frère Prêcheur, quand à saint Jean l'Evangéliste, il est probablement là à cause de l'« isola della Rocca » qui évoque irrésistiblement le souvenir de Patmos et de l'Apocalypse : « Ego Joannes, frater vester et particeps in tribulatione et regno et patientia in Christo Jesu, fui in insula quæ appellatur Patmos propter verbum Dei et testimonium Jesu. Fui in spiritu in Dominica die et audivi post me vocem magnam tanquam tubæ dicentis : quod vides scribe in libro... » (*Apoc.* I, 9-11).

3. *Supra*, p. 225, n. 1.

4. *Supra* p. 210 et n. 6. Dans la lettre 102, datée du 15 février 1380, la sainte emploie des expressions analogues, mais de telle façon qu'il semble bien qu'elle ait écrit elle-même. Outre l'emploi de formules telles que: « siccome in altra vi scrivo », « come in breve vi scrivo », on trouve la phrase suivante : « Venendo poi a Lunedi sera io era costretta di scrivere a Cristo in terra et a tre cardenali. Onde io me fece aiutare et andaimene nello studio. Et scritto che io ebbi a Cristo in terra, non ebbi modo di scrivere più... » (*Lettere*, t. I, p. 636). Mais nous avons sur ces événements le témoignage de Barduccio Canigiani. Or, dans sa lettre à Suora Caterina di Peroboni voici ce qu'il nous dit, après avoir décrit ce qui s'est passé le dimanche de la Sexagésime et la première attaque de la sainte : « Poi a Lunedi a nocte sequente, avendo nui scripta una lectera, n'ebe uno altro più terribile in tanto che tuti la piangevano per morta... » (éd. Matteo de Codeca, Venise, 1483, cahier *t*, feuillet *8*. col. 2). Ce n'est donc pas la sainte qui a écrit elle-même.

également fait une autre erreur. Nous savons, grâce à une lettre de la sainte, qu'elle est arrivée à La Rocca le 29 novembre 1377[1]. Il est peu vraisemblable qu'elle s'y soit également trouvée dans le courant d'octobre, quoique cela n'ait véritablement rien d'impossible, mais on aimerait en avoir une autre preuve que ce post-scriptum pour le moins douteux.

Nous conclûrons donc en acceptant la lettre 90 comme authentique, mais en rejetant le post-scriptum où se trouve relaté le miracle de l'écriture : ce post-scriptum était facile à insérer, les habitudes épistolaires de la sainte le permettaient. L'emploi répété de la formule « *altro non vi dico* », fréquemment suivie d'un nouveau passage, permettait l'insertion de ce que l'on voulait.

Nous avons signalé dans la première partie de notre travail[2] la contradiction qui existe entre le texte de la lettre 97 et ce que nous savons des circonstances dans lesquelles Niccolo Toldo, le noble pérugin, dont elle est censée nous raconter la fin, fut incarcéré par la Seigneurie de Sienne. Nous avons vu que Toldo était en prison dans le courant de juin 1375, au moment où Catherine se trouvait à Pise. Nous avons observé qu'aucune trace de l'exécution de ce personnage ne se peut retrouver. Nous savons également que Catherine resta dans la région de Pise toute la fin de l'année 1375[3] et peut-être en 1376, jusqu'à son départ pour Florence. Si, comme cela semble presque certain, Toldo n'a pas été exécuté faut-il donc, comme nous l'avions avancé, voir dans la lettre un faux dont Caffarini serait l'auteur? Les manuscrits du groupe Maconi en contiennent le texte et elle se trouve dans B^1, mais nulle part, sauf dans une note marginale de S^3, note qui renvoie à la Légende Mineure et aux « dépositions » du procès de Venise[5], nous ne trouvons le *nom* de « celui que vous savez ». D'autre part, Raymond de Capoue ignore cette histoire et son ignorance est partagée par tous, à l'exception du seul Caffarini[5]. Frate Simone da Cortona, qui

1. *Supra*, p. 270.
2. *Supra*, t. I, pp. 169-171.
3. Elle est à Pise en juillet (*supra*, p. 216), on l'y trouve encore au début de septembre (*supra*, p. 254), Raymond de Capoue nous dit qu'elle y était encore en décembre (*supra*, t. I, p. 167). Puis elle va à Lucques.
4. *Supra*, p. 201, n. 4.
5. *Processus*, f° 20.

fut un des premiers disciples de la sainte, dans sa déposition à Venise, insère un passage qui est à retenir[1] : « *Item tempore illo quampluries plectendi propter eorum demerita, tamen desperati. sine confessione procedebant ad mortem Quod sentiens pia mater pernoctabat in oratione super talibus cum piis clamoribus ad Christum et in mane, bona hora, ibat ad carcerem, confortans tales et exhortans ad spem, conquerens coram eis de Deo eo quod faciebat sibi injuriam quia libenter loco ipsorum voluisset mori ut posset ad celeste convivium pervenire. Et ita dulciter verbis demulcebat eosdem quod petebant confessorem et, non sine magna contritione, confitebantur peccata sua. Et sic pia mater perditas animas revocabat ad ipsum Christum qui est via, veritas et vita. Et hoc contigit pluries, et ulterius usque ad locum justitie et per viam omnes associabat, et genuflectans cum ad martirium pervenisset, suis manibus delubra recipiebat, gaudebatque quando videbat suam vestem albam illorum stillatam cruore* ». Il semble bien que les événements auxquels fait allusion l'excellent Frate Simone se placent surtout vers l'année 1370. Il est toutefois curieux qu'il n'ait pas à cette occasion éprouvé le besoin de citer des noms, en particulier celui de Toldo.

On est tenté, pour sauver cette lettre, une des plus émouvantes de l'*epistolario*, de suggérer que Caffarini a voulu trop préciser. La lettre 97 existait mais « celui que vous savez » n'y était point nommé. Caffarini a connu l'arrestation de Toldo et, sans s'inquiéter de savoir si la date de celle-ci coïncidait avec un séjour de la sainte à Sienne, et si cette arrestation avait été suivie d'une exécution, a ajouté cet éclaircissement au texte de la lettre, d'abord dans sa déposition à Venise, puis sur son manuscrit des lettres. Dans ce manuscrit il renvoie à la Légende Mineure et aux dépositions de Venise. Comme il n'y a que lui et Simone da Cortona qui parlent de cette assistance aux condamnés à mort, il est bien certain qu'il a visé ici la déposition de Frate Simone. Mais, comme on le voit, Caffarini fait dire à Frate Simone plus que celui-ci ne veut dire. Lui seul doit porter la responsabilité de l'identification de Niccolo Toldo avec

1. *Processus*, f° 192 v°.

« ce lui que vous savez ». Si cette identification est acceptée, la lettre 97 devient plus que suspecte; si elle ne l'est pas, on peut encore sauver ce texte dont l'intérêt d'ailleurs est plutôt littéraire et artistique qu'historique. N'a-t-il pas inspiré le Sodoma et Swinburne?

Il est encore deux autres lettres sur lesquelles, au premier abord, on peut avoir quelques doutes : celle adressée aux Huit de la Guerre à Florence[1] et la lettre écrite à Buonaccorso di Lapo[2]. Toutes deux concernent cette première mission de la sainte à Florence et à Avignon en 1376[3]. Il y a fort peu sur cette affaire dans la correspondance. En dehors des deux lettres que nous venons de mentionner, on trouve quelques mots dans une lettre aux « seigneurs de Florence », la sainte offrant ses services s'ils peuvent être utiles[4], et c'est tout[5]. C'est donc seulement la lettre aux Huit et celle à Buonaccorso di Lapo qui nous apportent sur cette affaire le témoignage de la sainte et non plus celui de ses biographes. Or, que dit-elle dans ces lettres?

Aux Huit de la Guerre elle donne un encouragement à persévérer dans la voie où ils se sont engagés, c'est-à-dire à négocier leur accord avec le Saint-Siège. Le 28 juin, elle a vu des cardinaux et parlé avec eux. Tous semblent d'accord pour reconnaître que les Florentins devraient s'abstenir de tout acte d'hostilité contre le Saint-Siège. Or, précisément, on dit qu'ils viennent de mettre un emprunt forcé sur les ecclésiastiques. Catherine exprime l'espérance que cette nouvelle est fausse, sinon cela compromet la cause de la paix. Elle déclare avoir vu le pape qui l'a reçue aimablement et a affirmé son désir de faire la paix. Après une longue discussion Grégoire XI lui a dit que, « étant donné ce qu'elle lui exposait de leur part, il était prêt à les recevoir comme ses fils et à agir comme elle le désirait ». Grégoire XI a ajouté

1. Lettre 197; *supra*, p. 242.
2. Lettre 215; *supra*, p. 255.
3. Cf. *supra*, t. I, pp. 172-188.
4. Lettre 198; *supra*, p. 242-243.
5. On ne saurait considérer comme une indication la demande de prières pour la paix contenue dans la lettre 244 adressée en juillet à Sano di Maco, non plus que l'allusion vague contenue dans cette lettre au but du voyage de Catherine, *supra*, p. 265, n. 3.

qu'il ne pouvait donner d'autre réponse tant que les ambassadeurs florentins n'étaient pas arrivés «. Quand ils seront arrivés j'irai les voir, puis je retournerai voir le Saint Père et je vous écrirai quelles sont ses dispositions[1] ».

Il est fâcheux que cette seconde lettre aux Huit ne nous ait pas été conservée, si elle a jamais été écrite. Nous savons néanmoins par la lettre à Buonaccorso di Lapo comment les choses se sont passées. Quand la sainte lui écrit, le pape est à la veille de son départ, s'il n'est déjà parti, et l'affaire est manquée pour le présent. Catherine se désole et accuse les Florentins de mauvaise foi : « Hélas ! hélas ! mon très cher frère ! je me désole des moyens employés pour demander la paix au Saint Père, où l'on a plus parlé qu'agi. Je dis cela parce que quand je vins à Florence, à vous et à vos seigneurs, qui se montraient en paroles corrigés de la faute commise, ayant l'air de se vouloir humilier, demandant miséricorde au Saint Père, et leur disant : « Vous seigneurs, si vous êtes dans l'intention d'user de toute humilité en paroles et en actions et si vous désirez que je vous offre comme des enfants morts devant votre père, je me donnerai tout entière à ce que vous voulez faire, autrement je n'irai pas », ils me

1. «... io v'invito a vera umiliatione di cuore non vollendo el capo a dietro, ma andando innanzi, seguitando il proponimento santo che cominciaste, crescendolo ogni dì perfettamente. Se volete esser ricevuti nelle braccia del padre, come figliuoli morti dimanderete la vita et io spero per la bontà di Dio che voi vi vogliate bene umiliare et cognoscere e' difetti vostri. Se questo é vero, egli è grandissimo male per due modi : l'uno è perchè ne offendete Dio... Così vi dico che voi non verreste in effetto la pace se non con la perseverantia della umilità non facendo più ingiuria nè scandalo a' ministri et sacerdoti della Santa Chiesà Et questa è l'altra cosa ch' io vi dicevo che v'era nociva et male. Et oltra al male che si riceve per l'offensa di Dio come detto è dico che questo è guastamento della vostra pace, perocchè sapendolo el Padre Santo conciperebbe maggiore indignatione verso di voi. Et questo è quello che a detto alcuno de' cardenali, che cercano et vogliano la pace volentieri. Sentendo ora questo dicono : non pare che questo sia vero che egli vogliano pacificarsi, perchè se fusse vero si guarderebbono d'ogni minimo atto che fosse contra la volontà del Santo. Padre, et a' costumi della Santa Chiesa. Credo que queste simili parole, possa dire el dolce Cristo in terra... O parlato col Santo Padre. Udimmi per la bontà di Dio et sua gratiosamente, mostrando d'avere affettuoso amore della pace... Avendo ragionato con lui buono spatio di tempo, nella conclusione delle parole disse che, essendo quello che gli ponevo innanzi di voi, egli era acconcio di ricevervi come figliuoli et di farne quello che ne paresse a me. Altro non dico qui. Altra risposta assolutamente non pare al Santo Padre che si dovesse dare infino che vostri ambasciatori non giungessero. Maravigliomi che anco non sono giunti. Come sarano giunti, io sarò con loro, et poi sarò col Santo Padre, et come trovarò la dispositione vi scriverò. Ma voi con le vostre preste et novelle m'andate guastando ciò che si semina... » (*Lettere*, t. I, pp. 90-92).

répondirent qu'ils étaient satisfaits. Hélas ! hélas ! mes très chers frères, celle-ci était la route et la porte par laquelle il vous convenait d'entrer et il n'y en a point d'autre. Et si l'on avait suivi ce chemin en fait comme en paroles, vous auriez eu la plus glorieuse paix que jamais n'a eu personne. Et je ne dis pas cela sans raison, parce que je sais quelle était alors la disposition du Saint Père, mais depuis que nous avons commencé à sortir du droit chemin et à suivre les voies astucieuses du monde, agissant autrement qu'on ne l'avait annoncé, cela a fourni au Saint Père non plus matière de paix, mais raisons d'inquiétude. Et en effet, quand vos ambassadeurs arrivèrent, ils ne firent nullement ce qu'on lui avait fait annoncer par les serviteurs de Dieu. Vous avez agi à votre manière, et jamais je ne pus conférer avec eux, comme vous me l'aviez dit que vous les en instruiriez quand je vous demandai la lettre de créance, c'est à savoir que nous conférerions ensemble de toutes choses, et me disant : « Nous ne croyons pas que cette affaire se fasse d'autre main que de celle des serviteurs de Dieu. » Et l'on a fait tout le contraire[1]... »

Il n'y a rien dans ces deux lettres qui permettent d'en soupçonner l'authenticité[2]. Catherine a été à Florence, mais elle oublie, quand elle adresse ses reproches à Buonacorso di Lapo que c'est elle même qui s'est offerte comme médiatrice entre Florence et le Saint Siège, comme en témoigne la lettre aux « signori ». Elle n'a peut-être jamais rencontré un des Huit de la Guerre[3], elle a pu n'avoir à faire qu'aux gens de la *Parte* ou à Buonaccorso di Lapo. Ceux-ci

1. *Supra*, p. 256, n. 4.

2. Il est vrai que l'impôt sur les prêtres dont il est question dans la lettre aux Huit ne date que d'octobre 1377 mais depuis le 8 juillet 1375 des officiers spéciaux, les Huits des Prêtres levaient des impôts sur les ecclésiastiques (Perrens, *op. cit.*, t. V, pp. 106-107 et 142).

3. Maconi est le seul qui mette en rapports Catherine et les Huit (*supra*, t. I, p. 177 et n. 1), mais il s'agit alors des événements de 1378. Il faut remarquer que l'on trouve trace dans les documents de personnages qui se sont essayés à ce rôle de médiateurs entre Florence et Grégoire XI. Le document 277, publié par Gherardi en appendice à son travail sur la guerre des Huit Saints est une lettre datée du 8 juillet 1376, par conséquent contemporaine du séjour de Catherine à Avignon, et par laquelle la Seigneurie remercie l'évêque de Sienne de sa bienveillance envers la commune de Florence et le prie de s'entremettre pour la paix.

lui ont dit de marcher à fond. On pouvait toujours essayer d'obtenir par Catherine des conditions favorables, quitte à se servir de celles-ci pour nuire aux partisans de la guerre. Quand Catherine a demandé une lettre de créance, on lui a dit qu'elle n'en avait pas besoin, que les ambassadeurs en auraient une et qu'ils feraient ce qu'elle leur dirait. Munie de ces bonnes paroles, la sainte est arrivée à Avignon. Grégoire XI l'a reçue avec bonté et, par l'intermédiaire de Raymond de Capoue, elle a fait ses propositions. Le pape a vu tout de suite clair dans le jeu des Florentins[1]. Catherine lui disait qu'ils allaient faire leur soumission, peut-être a-t-elle même déclaré qu'elle était chargée de les mettre à ses pieds comme des « enfants morts », que pouvait-il lui répondre d'autre, sinon que si les choses se présentaient ainsi il pardonnerait aux révoltés? C'est cette réponse que Catherine transmet aux Huit. Qui sait si ce n'est pas cette réponse qui a en partie fait échouer l'affaire en révélant les intrigues de la *Parte* et de Buonaccorso di Lapo? Quand les ambassadeurs florentins arrivèrent[2], la sainte vint pour leur donner des instructions. Ils la reçurent comme, de nos jours, un ambassadeur chargé d'une mission délicate recevrait un journaliste lui apportant des instructions plus ou moins fantaisistes. Sainte Catherine de Sienne a été dans toute cette affaire le jouet des politiciens plus ou moins scrupuleux et peut-être aussi de cette « imagination vive » dont parle l'abbé Fleury qui lui a fait prendre ses désirs pour des réalités.

En examinant les lettres, sans se laisser impressionner par la belle histoire que raconte Raymond de Capoue, his-

1. La dernière phrase de la lettre de Catherine, transposée en langage diplomatique : « Il ne semble pas possible à Sa Sainteté de donner une autre réponse aux propositions en question avant l'arrivée des ambassadeurs de la République », le prouve surabondamment.

2. Les ambassadeurs ont quitté Florence le 2 juin 1376 (*Diario d'Anonimo*, éd. Gherardi, p. 308). Ils n'étaient pas encore arrivés quand Catherine écrit aux Huit le 28 juin 1376. Ils étaient déjà là depuis quelque temps le 17 juillet comme on le voit par la lettre de Cristoforo da Piacenza (éd. Segre, *op. cit.*, t. XLIII, p. 91), mais n'avaient pas encore vu le pape. Ils revinrent à Florence le 22 septembre (*Diario d'Anonimo*, p. 323). Ils avaient quitté Avignon quelques jours avant le 7 septembre après un séjour de plus de deux mois et sans avoir réussi à voir Grégoire XI, comme nous en témoigne Cristoforo da Piacenza (éd. Segre, *loc. cit.*, p. 95). Ils seraient donc arrivés à Avignon dans les tout premiers jours de juillet.

toire qu'il est d'ailleurs intéressant de relire, on comprend très bien le silence de tous les contemporains sur cette mission que personne n'avait prise au sérieux, sauf la pauvre sainte ignorante des « *modi astuti* » du monde, et l'on ne voit aucune raison de suspecter cette partie de la correspondance catherinienne.

Nous avons déjà relevé la contradiction qui existe en ce qui concerne la direction de la *famiglia* après la mort de sainte Catherine[1]. Raymond de Capoue dit que c'est lui que la sainte chargea de ces fonctions et une lettre écrite, de Sienne il est vrai, par Nigi di Doccio à Neri dit : « J'ai grand'peur que les fils demeurés orphelins ne fassent comme les brebis sans pasteur. La « mamma » a laissé à sa place le Bachelier William Flete] et Messer Matteo [Cenni]. » Or, la lettre 102 adressée par Catherine à Raymond de Capoue donne bien à ce dernier la direction de la *famiglia*[2]. Cette lettre extrêmement importante, puisque c'est la dernière qu'aurait écrite Catherine doit nous arrêter un moment.

Elle est datée par trois manuscrits du 15 février 1380 et est accompagnée d'un document où la sainte décrit à son confesseur certains mystères[3] que Dieu lui a révélés le dimanche de la Sexagésime 1380, c'est ce document qui porte le numéro 103 dans l'édition Gigli.

Dans cette lettre, Catherine donne à son directeur toute une série de renseignements sur ses faits et gestes depuis le début de l'année 1380 jusqu'au jour où elle écrit. Tout ce qu'elle dit correspond assez exactement à ce que raconte Barduccio Canigiani à Suora Caterina di Peroboni et de plus Raymond de Capoue, dans la Légende Mineure, fait mention de cette lettre[4]. Il semble donc dans ces conditions que l'authenticité de cette épître ne laisse point de doute. Il reste donc à expliquer la contradiction que nous avons relevée.

1. *Supra*, t. I, pp. 211-212.

2. «... Pregovi ancora che a questa famiglia, quanto vi sara possibile, voi li siate pastore et governatore siccome padre a conservarli in dilettione di carità et in perfetta unione, sicchè non siano nè rimangano come pecorelle senza pastore, et io credo fare più per loro et per voi doppo la morte mai che nella vita... » (*Lettere*, t. I, p. 640).

3. Elle fait une allusion très claire à ce document dans sa lettre « siccome in un' altra vi scrivo » (*loc. cit.*, p. 636).

4. *Lég. maj.*, § 347.

On peut le faire en disant que Catherine a bien donné la direction de son petit groupe à son confesseur mais que, sachant que ses occupations l'empêcheraient de remplir effectivement les fonctions qu'elle lui confiait, elle aura en son absence délégué celles-ci à William Flete et à Matteo Cenni. Elle semble avoir connu la candidature éventuelle de son confesseur à la maîtrise générale[1], elle savait cette candidature approuvée en haut lieu, elle aura pris ses précautions en vue d'une élection dont le succès lui paraissait certain. Ceci expliquerait la réserve ajoutée par elle en chargeant Raymond de la direction de la *famiglia* : « Autant que cela vous sera possible ».

On doit donc, croyons-nous, accepter l'authenticité de la lettre 102 et de son annexe en dépit de la petite contradiction que nous avons signalée. Si cette lettre disculpe Raymond de Capoue du reproche que nous lui avions adressé de s'être donné un rôle trop considérable, elle n'en laisse pas moins subsister l'oubli, où il a laissé ceux qui avaient été désignés par la sainte pour le remplacer, le cas échéant, à la tête du groupe.

En somme, sauf l'addition à la lettre 90 et peut-être la lettre 97, la correspondance de sainte Catherine de Sienne paraît bien fournir un document historique authentique et utilisable pour l'histoire de sainte Catherine, et c'est sur elle, beaucoup plus que sur les documents hagiographiques, que doit s'appuyer l'historien de la sainte.

Nous donne-t-elle de celle-ci une image différente de celle qu'ont évoquée pour nous Raymond de Capoue et Caffarini?

Les hagiographes nous montrent dans sainte Catherine une incarnation divine, un être dont tous les actes laissent apparaître derrière eux la puissance de l'Eternel dans toute sa majesté. Si elle parle, Dieu parle par sa bouche, si elle ordonne, c'est à peu de chose près la voix sur le Sinaï. A son

1. *Processus*, f° 126 v°; Bartolomeo Dominici nous raconte l'histoire suivante : « Paucis etiam diebus ante obitum suum, cum esset Rome graviter infirma et ego essem ibi, misit me Bononiam dicens : fili, tu scis quod de proximo instat electio de magistro generali ordinis tui. Pro dicto officio eligetur frater Raimundus, pater meus. Volo vadas illuc; sis cum eo. Sic dixit sive predixit et ita factum est ».

appel les grands s'humilient, les guerres s'apaisent, le souverain pontife lui-même, le vicaire de Jésus-Christ, a recours à elle et obéit à ses inspirations. Elle n'échoue jamais dans ses entreprises; si la croisade n'a pas eu lieu, c'est qu'elle n'en a jamais fixé la date; si l'Eglise est divisée par le Schisme, c'est que Dieu le voulait ainsi et parce qu'elle l'avait prédit. Catherine devient une sainte autoritaire et presque sans aucune grâce, son aspect fait trembler, elle n'attire pas[1].

Si nous lisons sa correspondance, nous voyons une petite religieuse à l'âme haute, dévorée du désir de servir l'Eglise, s'y efforçant bien avant que Raymond de Capoue n'ait été chargé de sa direction. Si son cœur est grand, ses moyens sont faibles, purement humains. Elle ne commande nullement aux grands de ce monde, elle les prie et ils ne l'écoutent pas. Elle a voulu la croisade, elle l'a crue toute proche, et la croisade ne s'est pas faite et, en réponse à ses sollicitations elle n'a obtenu que de bonnes paroles, et encore parce que sa requête coïncidait avec des bulles pontificales. Elle a voulu le retour de la papauté en Italie avec un pontife plein de mansuétude, pardonnant à ses ennemis et les entraînant à la lutte contre les infidèles. Le pape qui, dès le début de son pontificat, avait décidé de ramener à Rome le siège de Saint Pierre, est revenu à son heure, avec le désir de se soumettre l'Italie, sans la moindre idée de pardon. Elle a voulu que les Florentins s'humilient; il est difficile de savoir s'ils ont été vraiment vaincus. Enfin, le souverain pontife à la cause duquel elle s'est donnée, dans lequel elle a vu le futur réformateur de l'Eglise, a laissé dans l'histoire de celle-ci un nom qui n'a rien de particulièrement glorieux. Catherine telle qu'elle apparaît dans ses lettres est une âme d'élite, trop belle pour les temps où elle a vécu et malheureuse dans toutes ses entreprises. Nous la voyons aussi dans son entourage, au milieu de ces jeunes gens qui avaient subi son charme, que la grandeur et la noblesse de son esprit et de son cœur attiraient dans sa *famiglia*. Ils l'admiraient

1. Il faut noter à ce sujet le très intéressant aveu de M. Joergensen dans sa préface : « Pour être sincère, je dois avouer qu'au début j'éprouvais moins de sympathie pour Catherine de Sienne que pour François d'Assise. Il y a dans la nature énergique de la Siennoise... un élément de tyrannie qui me déplaisait... A certaines heures j'avais presque peur d'elle... » (*Op. cit.*, pp. XI).

mais ne lui obéissaient pas toujours; elle les aimaient et ils l'aimaient sans doute, mais pas avec le même désintéressement, combien d'entre eux avec l'idée qu'avoir été son disciple faciliterait leur salut. Avec eux dans ses lettres, elle est profondément humaine, et c'est pour cela qu'elle est une véritable sainte. Les saints ne sont pas les personnages stylisés et froids qui apparaissent sur les vitraux ou les fresques, ce sont des êtres humains, si humains même qu'ils en deviennent quelque chose de supérieur, parce qu'ils personnifient tout ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité, le renoncement absolu à soi-même, le dévouement absolue à autrui. C'est ainsi que Catherine apparaît dans ses lettres et c'est pour cela que c'est à elles surtout et avant tout que l'historien devra avoir recours pour évoquer sa personnalité, pour écrire sa vie.

CHAPITRE XVIII

LE « DIALOGO » ET LES ORAISONS

Il est un autre document où l'historien de sainte Catherine peut espérer trouver une fidèle image de l'esprit de celle-ci, c'est le traité mystique connu sous le nom de « *Dialogo della divina providentia* », traité dont nous avons été amené à parler à plusieurs reprises et que la sainte et ses disciples appelaient tout simplement « *el libro* », le livre.

Nous avons vu ce que nous en dit Raymond de Capoue[1], voici les renseignements plus précis que nous fournit dans ses *Memorie*[2] le bon notaire Cristofano di Gano Guidini : « Ladite servante de Dieu fit une autre chose notable, c'est à savoir un livre, de la grosseur du Missel. Ce livre elle le fit tout entier étant en extase et ayant perdu l'usage des sens, sauf celui de la langue. Dieu le Père parlait en elle et elle lui répondait et faisait des demandes, et elle-même récitait les paroles que lui disait Dieu et aussi ses propres paroles à elle qu'elle lui disait et adressait. Et toutes ces paroles étaient en langue vulgaire. Ceci est une chose admirable

1. *Supra*, p.1 ; voir aussi *infra*, p. 343.

2. « Anco la detta serva di Cristo fece una notabile cosa : cioè uno libro, e quale è di volume d'uno messale; e questo fece tutto essendo ella in estrazione perdutti tutti e' sentimenti, salvo che la lengua. Dio parlava in liei, ed ella rispondeva e dimandava, ed ella medesima recitava le parole di Dio Padre dette a liei, e anco le sue medesime, che ella diceva e dimandava a lui; e tutte queste parole erano per volgare : questa è cosa mirabile che da Moisè in qua non si truova che Dio Padre parlasse con persona, ma sì el Figliuolo Cristo benedetto. Questo libro fu poi intitolato così : « Libro della divine dottrina data per la persona di Dio Padre parlando allo intelletto de la gloriosa et santa vergine Caterina da Siena, dell' abito de la Penitenzia dell' ordine de' Predicatori, e scritto essa dettando in volgare, essendo essa in ratto, e udendo attualmente, dinanzi da più e più, quello che in liei Dio parlava, etc. Ella diceva e uno scriveva; quando Ser Barduccio, quando el detto Donno Stefano, e quando Neri di Landoccio. Questo audire pare che sia cosa da non credare; ma a coloro che lo scrissero e udiro, nollo pare così; e io so' uno di quegli... » (*Memorie*, p. 37).

car, depuis Moïse, Dieu, n'a parlé avec personne; seul l'a fait Jésus-Christ, son fils béni. Ce livre fut ensuite intitulé ainsi : *Libro della divina dottrina data per la persona di Dio Padre parlando allo intelletto de la gloriosa et santa vergine Caterina da Siena, dell' abito della penitenzia dell' ordine de' Predicatori, et scritto, essa dettando in volgare, essendo essa in ratto et udendo attualmente dinanzi da più et più quello che in lei parlava*, etc. Elle dictait et l'un écrivait, tantôt Ser Barduccio, tantôt ledit Don Stefano et tantôt Neri di Landoccio. Ceci à l'entendre peut paraître incroyable mais à ceux qui l'écrivirent et l'entendirent, il n'en est pas de même. Et je fus l'un de ceux-ci. »

Par conséquent Catherine, en extase, aurait dicté son livre à Barduccio Canigiani, Stefano Maconi et Neri di Landoccio. Cristofano n'a pas servi de secrétaire pour ces dictées. Peut-être a-t-il entendu l'une d'elles et, comme il l'explique plus loin, il a fait du texte une traduction latine. Nous trouvons une confirmation partielle de ce que nous dit Cristofano dans la déposition de Stefano Maconi, qui déclare avoir écrit, sous la dictée de Catherine, une partie du *Dialogo*[1].

Raymond de Capoue, Cristofano et Maconi ignorent entièrement le fait que la sainte aurait écrit elle-même quelques feuillets de son œuvre. Cette assertion du seul Caffarini[2] doit, croyons-nous, être complètement laissée de côté, le silence de Maconi, auquel Caffarini prétendait devoir la connaissance des feuillets en question et dont celui-ci invoquait le témoignage, constituant le plus formel des désavœux.

Nous n'avons pas, semble-t-il, le manuscrit original du *Dialogo*. On a longtemps cru reconnaître dans le manuscrit T. II. 9 de la *Biblioteca Comunale* de Sienne, l'original de la main de Stefano Maconi[3]. Ce manuscrit porte à la fin, à la suite de l'*explicit*, la requête : « *prega Dio per lo tuo inutile fratello* ». La formule étant, fréquemment mais non exclusivement, employée par Maconi à la fin de ses lettres,

1. *Supra*, p. 3.
2. *Supra*. p. 6.
3. Ce manuscrit a été décrit par Mlle Jeanne Anziani dans le *Bulletin Italien*, t. X, 1910, pp. 191-193 et de nouveau par la S[a] Fiorilli dans son édition du *Dialogo*, pp. 420-424.

on en a conclu que le manuscrit était de sa main. Mais comme l'a fort justement remarqué la Sign[a] Fiorilli[1], on peut distinguer plusieurs mains dans le manuscrit T. II. 9, et nous ajouterons qu'aucune d'elles ne semble être celle de Maconi. Le manuscrit T. II. 9. ne serait donc tout au plus qu'une copie du manuscrit de Maconi et le manuscrit de ce dernier n'était probablement pas l'original écrit sous la dictée de Catherine.

Nous pouvons néanmoins sans trop de difficulté nous faire une idée assez exacte du texte contenu dans ce dernier Nous avons en effet le texte italien que nous fournit T. II. 9 et un certain nombre d'autres manuscrits[2] et nous avons aussi le texte plus ou moins complet des traductions latines faites par les disciples de Catherine. Trois d'entre eux, en effet, se sont essayés à cette tâche, sans doute pour la raison que donne Cristofano di Gano, c'est à savoir que le livre était en langue vulgaire et que les gens sachant le latin ou les savants ne lisent pas aussi volontiers les écrits en langue vulgaire[3].

Il est possible de savoir dans quel ordre ont été exécutées ces traductions. Raymond de Capoue dans la Légende Majeure achevée en 1395 parle de la traduction qu'il exécute[4] du traité mystique de Catherine et insère dans son récit[5] la traduction des chapitres 166 et 167, les derniers du *Dialogo*. Un fragment de cette traduction se trouve dans le manuscrit X. 2003 des Archives de l'Ordre des Frères Prêcheurs à Rome[6]. Enfin, la traduction latine du *Dialogo* publiée pour la première fois à Brescia en 1496[7] et réimprimée plu-

1. *Loc. cit.*, p. 417.

2. On en trouvera la liste, d'ailleurs incomplète, et la description dans l'édition Fiorilli, *loc. cit.*, pp. 420-435.

3. « Poi, perchè el decto libro era ed è per volgare, e chi sà gramatica o ha scienzia non legge tanto volontieri le cose che sono per volgare quanto fa quelle per lettare... (*Memorie*, pp. 37-38).

4. *Supra*, p. 1.

5. Ils forment les §§ 351-359.

6. Manuscrit décrit par M. J. Luchaire dans les *Mélanges d'Archéologie e d'Histoire*, t. XIX, 1899, pp. 149-158. La traduction du *Dialogo* occupe les feuillets 189 à 195.

7. On trouvera une description de cette édition dans Pellechet et Polain, *Catalogue général des incunables des Bibliothèques publiques de France*, t. II, Paris, 1905, p. 405, n°. 3392.

sieurs fois depuis[1], fournit pour les chapitres cités dans la Légende Majeure et dans le manuscrit X. 2003 un texte identique, ce qui pourrait faire supposer que Raymond de Capoue a achevé sa traduction. C'est ce que l'on a généralement admis[2] faute d'avoir remarqué que dans le *Supplementum*, Caffarini nous apprend que ses occupations, puis la mort, empêchèrent le Maître-Général d'achever son travail[3].

La traduction de Ser Cristofano nous est conservée dans le manuscrit T. II. 4 de la *Biblioteca Comunale* à Sienne[4] et son auteur nous fournit dans ses *Memorie* quelques renseignements sur son exécution. Il nous déclare, entre autres choses, que sa traduction achevée, il la fit contrôler par Stefano Maconi, alors chartreux à Pontignano[5]. Ce dernier ayant quitté ce monastère en 1389 pour n'y revenir qu'en 1410[6], l'année même de la mort de Cristofano, il est certain que la traduction de celui-ci était achevée en 1389 au plus tard. Elle daterait donc des toutes premières années qui ont suivi la mort de Catherine[7].

Cristofano nous disant qu'il avait soumis sa traduction à Maconi pour qu'il la corrige et d'autre part Maconi nous disant lui-même qu'il avait traduit le *Dialogo* en latin[8], on a été induit à avancer qu'il n'y avait eu qu'une traduction due à la collaboration du notaire et du chartreux[9]. En fait, il n'en est rien, l'assertion de Maconi ne prêtant pas matière

1. On trouvera un certain nombre de ces réimpressions décrites dans l'édition de la Sa Fiorilli, *loc. cit.*, pp. 440-441.

2. Gardner, *op. cit.*, p. xv. La Sa Fiorilli dit cette traduction « attribuata » à Raymond de Capoue (*loc. cit.*, p. 439).

3. « Etiam dictus pater librum virginis quem ipsa in suo vulgari composuerat... in latinum translatare cepit, sed intervenientibus occupationibus suis et demum morte, prout ceperat non processit » (*Supplementum*, p. 170).

4. On trouvera une description de ce manuscrit dans le travail de la Sa Fiorilli, p. 425. L'incipit dit la traduction faite « circa annos Domini Mo CCCo LXXXXo », ce qui est un peu exagéré.

5. « Poi chè co' la grazia di Dio l'ebbi fatto, el mandai a Pontignano a Donno Stefano di Currado che el correggesse, perciocchè la maggior parte n'aveva scritto egli quando Caterina el fece » (*Memorie*, p. 38).

6. *Supra*, p. 16.

7. Cristofano dit en effet qu'il lui a fallu plusieurs années pour l'exécuter : « e ine m'ingegnai di farlo el meglio ch' io seppi, e pugnai parecchi anni a mio diletto, quando uno pezzo, quando uno altro » (*Memorie*, p. 38).

8. *Supra*, t. I, p. 26, n. 2.

9. Hurtaud, *op. cit.*, p. LIII, n. 1 ; c'est la conclusion de cette note.

au doute. Il est vrai qu'il n'est question de cette traduction ni dans la déposition de Maconi, ni dans les autres dépositions au procès de Venise où seul le travail de Cristofano se trouve mentionné, mais il est assez probable que cette traduction n'a été connue, sinon exécutée, qu'après le procès, puisque c'est en échange d'un volume contenant le texte des dépositions audit procès que Caffarini a reçu le texte latin du *Dialogo* dû à Maconi. Or, Caffarini avait déjà la traduction latine de Cristofano di Gano[1]. S'il a éprouvé le besoin d'avoir celle de Maconi, c'est donc qu'elle était différente. Cette traduction est contenue dans le manuscrit AD. IX. 36 de la *Biblioteca Nazionale di Brera* à Milan[2].

On peut donc, avec l'aide des manuscrits qui nous ont conservé le texte italien et les traductions latines, dont l'une, par sa date, a pu être faite sur l'original et dont l'autre a été exécutée par un des secrétaires ayant écrit le livre sous la dictée de Catherine, reconstituer avec une certaine précision le texte original. C'est là un travail qui n'a pas encore été exécuté. Ce n'est point que les éditions du *Dialogo* ne soient nombreuses. Il y en a eu au contraire beaucoup depuis l'édition *princeps* de 1472, imprimée à Bologne avec

1. C'est le manuscrit dont il est question au procès de Venise (f° 24 v°), et que déposait Niccolo de' Guidiccioni : « Item aliud volumen in quo est idem liber juxta prefatum vulgare latinizatus ». Et au f° 10 v°, on nous donne la précision suivante : « Qui liber postea latinizatus est per quemdam valentem virum, dicte virginis devotum, et nunc est in uno volumine in libraria conventus SS. Johannis et Pauli, ordinis Predicatorum... ». Ce manuscrit est perdu, mais il a été décrit au XVIII[e] siècle par Berardelli dans son *Catalogus codicum latinorum qui manuscripti in Bibliotheca SS. Johannis et Pauli Venetiarum, ordinis Prædicatorum, conservantur*, publié au tome XL de la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, imprimée à Venise en 1784. Il portait alors la cote DCXXXII et Berardelli nous donne le texte du prologue qui se terminait ainsi : « Explicit prologus acceptus de legenda hujus sacre virginis quam composuit reverendus supradictus magister Raimundus, cum aliquali additione et sic huic libro premissus : qui translatus fuit per quemdam scribam Christophorum de Senis, hujus virginis discipulum et in Christo carissimum filium. Est autem verum quod dictus magister Raymundus incepit etiam ipsum librum virginis de vulgari in latinum transferre et per capitula distinguere et tantum usque ad aliqua capitula processit et non ulterius preventus morte. Que translationis portio habetur in Venetiis et in quibusdam aliis locis. Reperitur etiam alia translatio completa et facta per quemdam monachum ordinis Carthusiennis, que habetur apud generalem sui ordinis ».

2. Ce manuscrit est décrit par la S[a] Fiorilli, *loc. cit.*, p. 433. Le manuscrit 922 de la Bibliothèque Mazarine à Paris contient également le texte de cette traduction et dans l'*explicit* le date du 15 avril 1419 est donnée comme étant celle à laquelle Maconi aurait achevé sa traduction.

les caractères de Baldassare Azzoguidi jusqu'à celle qu'a donné en 1912 la signª Matilda Fiorilli dans la collection des *Scrittori d'Italia*, mais aucune d'elles n'est l'édition critique[1] nécessaire à toute étude véritablement scientifique du *Dialogo* et l'on doit formuler au sujet de celle-ci un vœu analogue à celui que nous avons dû faire touchant la correspondance.

Nous pouvons donc dire que nous avons le texte du traité mystique composé par sainte Catherine de Sienne, encore que les éléments n'en aient pas encore été rassemblés dans une édition véritablement critique. Il nous faut essayer de préciser quand ce texte a été composé.

Raymond de Capoue, dans la Légende Majeure, nous fournit sur la rédaction du *Dialogo* les précisions suivantes. Après avoir rappelé l'ambassade de Catherine à Florence et son séjour dans cette ville, dont elle ne voulut partir qu'une fois la paix faite, le bienheureux ajoute[2] : « *Præconizata igitur pace, ad proprios rediit lares et circa compositionem cujusdam libri, quem Superno Spiritu afflata dictavit in suo vulgari, diligentius intendebat. Rogaverat siquidem scriptores suos, qui epistolas quas ad diversas partes mittebat scrivere consueverant, quod starent attenti et observarent omnia prout supra diximus quando juxta consuetudinem suam rapiebatur a sensibus corporeis, et tunc quod dictaret scriberent diligenter. Quod illi sollerter fecerunt librumque compilaverunt plenum magnis et utilibus nimis sententiis ei a Domino revelatis et vocaliter ab ipsa dictatis in vulgari sermone... Et... Domino sic operante, virgo sacra in illa extasi posita totum illum librum dictavit.* »

Le *Dialogo* aurait donc été dicté par la sainte en état d'extase à Sienne après son retour de Florence et évidemment avant son départ pour Rome, par conséquent pendant les mois d'août à novembre 1378.

Or, le texte du *Dialogo* dans le manuscrit T. II. 9 s'achève par l'explicit suivant : « *Qui finisce el libro facto et compilato*

1. L'édition de la Sª Fiorilli marque un progrès mais n'est pas une édition critique véritable. Son auteur d'ailleurs en convenait, comme elle voulut bien me l'écrire, le 6 avril 1914, en réponse à quelques critiques que je lui avais adressées.
2. *Lég. maj.*, § 332.

per la venerandissima vergine, fidelissima serva et sposa di Gesù Christo crocifixo, Katerina da Siena del abito di Sancto Domenico, socto gli anni Domini MCCCLXXVIII del mese d'octobre. Amen. Prega Dio per lo tuo inutile fratello[1]. » Un *explicit* similaire[2] se trouve dans le manuscrit I. VI. 13.

On pourrait donc préciser la date à laquelle aurait été achevé le *Dialogo*. On ne s'est pas contenté de cela. On[3] a insisté sur les mots de l'*explicit* : « *facto et compilato* » et l'on est arrivé à leur faire signifier que le livre tout entier avait été achevé pendant le mois d'octobre. Gigli aurait même vu sur le manuscrit original que l'ouvrage avait été achevé le 13 octobre[4], ce qui était une erreur, que Gigli lui-même a corrigée mais sans la souligner[5]. Le R. P. Hurtaud, auquel cette correction a échappé, a accepté la date du 13 octobre pour l'achèvement du *Dialogo*, puis, remarquant les rapports étroits qui existent entre la lettre 90 et le traité mystique de la sainte a conclu que les deux textes étaient contemporains. Or, la lettre 90 est certainement postérieure au 4 octobre, jour de la fête de saint François. Et le savant dominicain conclut, la vision de la lettre 90 se produisant un samedi, que c'est le 9 octobre 1378 que la sainte aurait commencé sa dictée. Il faut laisser ici la parole au R. P. Hurtaud[6] : « Combien dura la rédaction ? Peu de temps au dire de Raymond de Capoue, *brevi tempore*. C'est l'attestation que reproduit Caffarini dans sa Légende abrégée. Une note recueillie par Gigli sur le manuscrit de Maconi nous apprendrait que l'ouvrage fut terminé le 13 octobre·

1. Éd. Fiorilli, p. 407.

2. F° 140 v° : « Qui finisce illibro fatto et compilato per la venerandissima vergine, fedelissima serva et sposa di Gesù Cristo crocifixo Katerina da Siena, de l'abito di Santo Domenico, sotto glianni Domini mille trecento settanta otto del mese d'ottobre. Amene ». Ce manuscrit est décrit dans l'édition Fiorilli, p. 424. Contrairement à ce qu'avait cru Mlle Jeanne Anziani, *op. cit.*, p. 190, le manuscrit ne date pas de 1388 et la date lue au réactif donne tout simplement « Anno domini millesimo trecentesimo settagiesimo ottavo », qui est probablement une indication pour le rubricateur.

3. Hurtaud, *op. cit.*, p. XXXVII.

4. P. XI, de la préface à la traduction de la Légende Majeure qui forme le tome I des œuvres de sainte Catherine.

5. Dans la préface à son édition du *Dialogo*, il se borne en marge de la page XIII à ajouter une note se rapportant au passage où il dit que le *Dialogo* fut dicté en 1378 : « Così sta scritto in ultimo del codice, e di più che fu terminato del mese 8bre ». Comme on le voit, le quantième a disparu.

6. Pp. XLIX-LI.

Quelle est l'autorité de cette note postérieure? Il est assez difficile de le dire. En acceptant cette indication, le livre commencé le 9 aurait donc été composé en cinq jours. Le fait peut paraître extraordinaire, mais cette œuvre aussi relève du merveilleux et faut-il la mesurer à la seule vertu de l'effort humain? Tout le rôle de la critique se réduit ici à l'examen et au contrôle des agents extérieurs et des conditions matérielles qui concourent à la rédaction de l'ouvrage. Nous savons que la sainte ne dicta qu'en état d'extase alors qu'elle conversait avec son Époux, il importe donc de déterminer la fréquence et la durée de ses extases pour juger si elles rendent possible la composition d'un livre pareil au cours de cinq journées. » Le savant dominicain examine la question à l'aide des témoignages de Maconi, de Bartolomeo Dominici et de Raymond de Capoue et conclut que « la sainte pouvait aisément, suivant la méthode décrite par son hagiographe, dicter trente pages par heure, ce qui requiert quatre à cinq heures d'extase par jour durant cinq jours pour l'ensemble du Livre. » Et il ajoute : « Qu'étaient pour Catherine quatre à cinq heures de dictée chaque jour durant cinq jours? C'était période de repos en regard de ses habitudes. » L'érudit traducteur du *Dialogo* termine ainsi cette partie de son étude : « Ce court espace de temps a donc pu suffire à la rigueur à la composition du Livre et rien ne nous obligerait à rejeter la note marginale conservée par Gigli si la valeur du témoignage était établie. Concluons : ce qui doit être tenu comme certain, c'est que le Dialogue fut écrit dans le courant du mois d'octobre et c'est que la sainte commença de le dicter le samedi 9 de ce mois. On est moins sûr de la date exacte à laquelle elle le termine; mais rien n'empêcherait d'accepter l'indication qui donne le 13 octobre. »

Cette thèse du R. P. Hurtaud a été acceptée dans son intégralité par M. Joergensen qui déclare[1] que le *Dialogo* fut écrit en l'espace de cinq jours (entre le 9 et 13 octobre 1378) et ajoute : « Il n'y a là rien d'impossible ni de miraculeux. Par exemple Nietszche composa la seconde partie

1. *Op. cit.*, p. 463.

de *Also sprach Zarathustra* en dix jours, du 26 juin au 6 juillet 1883. Or, Catherine n'avait même pas à tenir la plume, elle n'avait qu'à dicter et nous savons que son verbe ressemblait à un fleuve rapide. »

Nous avons déjà dit que la date du 13 octobre ne se trouve pas dans le manuscrit du *Dialogo* et que déjà Gigli s'en était aperçu. La rédaction du *Dialogo* devrait donc se placer entre le 9 octobre et le départ de la sainte pour Rome le 15 novembre.

Après l'adhésion complète faite par M. Joergensen à la conclusion du R. P. Hurtaud, ce n'est pas sans une profonde stupéfaction qu'on voit cet auteur, dans une note de ce même chapitre où il a si chaleureusement approuvé le traducteur dominicain, déclarer[1] que sa thèse personnelle est « que le *Dialogo* a été en grande partie une compilation — comme c'est d'ailleurs assez clairement dit dans l'*explicit* de l'ouvrage : *qui finisce el libro facto e compilato...* Cette hypothèse aurait aussi l'avantage de concilier deux affirmations qui, au dernier traducteur français du *Dialogo* ont paru contradictoires — celle de Raymond qui dit que tout l'ouvrage a été dicté, et celle de Caffarini qui veut que la sainte ait écrit de sa propre main quelques morceaux. Ce que Catherine a écrit là-bas sur la Rocca de Tentennano; nous le retrouvons dans le *Dialogo* fusionné sous l'influence de l'extase et formant partie d'un ensemble surnaturellement inspiré. »

Il est regrettable, croyons-nous, que M. Joergensen n'ait pas davantage creusé cette idée qui l'aurait mis sur la bonne voie. Il a eu en mains quelques-uns des éléments de la solution, il n'a pas vu les autres.

Nous avons vu que la Légende Majeure et l'*explicit* de certains manuscrits du *Dialogo* sont d'accord pour fixer au mois d'octobre 1378 la rédaction du *Dialogo*. Mais personne n'a remarqué que certains manuscrits[2] ajoutent que

1. *Op. cit.*, p. 631.

2. Par exemple le manuscrit L. VII. 254, de la *Biblioteca Chigiana* à Rome, qui, il est vrai, se date de 1470. On doit également noter que le titre de la traduction latine du *Dialogo* contenue dans le manuscrit T. II. 4 dit, f° 6 v°, que le livre fut composé par la sainte « circa annos domini 1377 ».

ceci s'est passé au temps du pape Grégoire XI, lequel mourut en avril 1378. Il y a donc une tradition qui ne limite pas au mois d'octobre la rédaction du *Dialogo*.

D'autre part, il y a la lettre 90, dans laquelle se trouve l'esquisse du *Dialogo*, lettre écrite peut-être le samedi qui suivit le 4 octobre et qui sous la forme où elle nous est parvenue, avec son post-scriptum, se devrait dater d'octobre 1377. Nous avons vu[1], il est vrai, qu'il faut écarter ce post-scriptum plus que suspect et qui seul contient la mention de La Rocca.

Nous savons d'autre part que Catherine est arrivée dans cette forteresse au début de l'Avent 1377[2] — ce qui pourraît être une contradiction avec la lettre 90 si celle-ci était de cette année. Or, malgré les efforts désespérés du R. P. Hurtaud[3], il semble impossible d'attribuer cette lettre à une autre époque et surtout de voir en elle la réaction de Catherine à la nouvelle de l'élection de Fondi. Si la lettre 90 est authentique, ce que nous croyons volontiers, elle est d'octobre 1377, et la vision d'où est sortie le *Dialogo* est de cette date. Mais ce n'était là qu'une première ébauche et cette ébauche il fallait la perfectionner. Catherine va s'y employer pendant l'Avent de 1377, durant son séjour à La Rocca d'Orcia. C'est très certainement à ce travail, fait pendant ses heures de souffrance, qu'elle fait allusion dans la lettre à Alessa[4] dont nous avons parlé et qui a fourni à Tommaso Caffarini l'idée première de sa pieuse invention relative à la manière dont Catherine avait appris à écrire.

Cette première rédaction était achevée quand la sainte quitta La Rocca et le manuscrit en avait été prêté à la fille de Monna Biancina, la comtesse Benedetta. Catherine étant à Florence voulut en revoir le manuscrit, peut-être pour en retoucher certaines parties. Au moment où Stefano se préparait à la rejoindre à Florence en mai-juin 1378 la sainte lui écrit : « J'ai envoyé réclamer mon livre à la Comtesse et je l'ai attendu plusieurs jours et il n'arrive pas. C'est pour-

1. *Supra*, p. 328.
2. *Supra*, p. 270.
3. *Op. cit.*, p. XLVI.
4. *Supra*, p. 225, n. 1.

quoi si tu vas par là, dis qu'on me l'envoie de suite et ordonne à qui ira de le dire et que l'on n'y manque point[1]. »

Maconi vit-il la comtesse ou lui fit-il transmettre le message impératif de Catherine, nous l'ignorons, mais la commission de la sainte fut faite et le livre vint à Florence. La sainte l'avait-elle auprès d'elle au moment du tumulte du 23 juin ou, en prévision de ce tumulte, l'avait-elle déposé chez Francesco di Pippino, le tailleur de la *Piazza al Grano*, ou bien enfin ce dernier se le fit-il prêter avant le départ de la sainte, c'est ce qu'il est difficile de décider, encore que la seconde explication soit la plus vraisemblable. Mais la sainte en eut de nouveau besoin.

Dès son retour à Sienne la sainte écrit en effet au tailleur florentin de donner à Francesco, peut-être Francesco di Ser Vanni Malavolti, le *livre* et les privilèges, évidemment les bulles d'indulgence, qu'il avait à elle, ajoutant qu'elle a besoin du livre pour écrire quelque chose et d'un privilège pour faire dire la messe[2].

Au mois d'août, Catherine veut donc encore ajouter à son livre[3]. Elle est à Sienne, elle a rapidement auprès d'elle ses trois secrétaires préférés, Maconi, Barduccio et Néri. Elle se met à l'œuvre, elle met définitivement au point son livre et l'ouvrage est achevé en octobre 1378[4].

Il lui a fallu près d'une année pour écrire ce chef-d'œuvre et non cinq jours. Cela explique mieux la rigueur du raison-

1. Lettre 256 : « Mandai a chiedere alla contessa el libro mio et ollo aspettato parecchi dì et non viene. Et però se tu vai là dì che el mandi subito, et tu ordina che chi vi va el dica et non manchi ». (*Lettere*, t. II, p. 369). Cf. *supra*, p. 270. M. Gardner avait été frappé par ce passage en contradiction, si le *Dialogo* est de 1378, avec la date qu'il faut attribuer à cette lettre. Il écrivait, p. 303, n. 1 : « N'était ce qui semble être une référence évidente au *Dialogo*, j'aurais assigné à cette lettre une date bien antérieure à celle généralement admise ».

2. *Supra*, p. 283, n. 5.

3. Peut-être est-il même possible de savoir quelle est cette addition. Le R. P. Hurtaud, *op. cit.*, p. LXVI, remarque après être, dans sa lumineuse analyse de l'œuvre, arrivé au chapitre 153 : « Ici finirait le Dialogue tel que du moins l'annonçait le prélude si Catherine, dans l'action de grâces qu'elle offre à Dieu, ne le priait encore de la faire pénétrer dans la vie des parfaits en lui exposant la vertu d'obéissance ». Faudrait-il voir dans les chapitres 154 à 165, ce que l'on appelle le Traité de l'obéissance, l'œuvre des mois d'août-septembre 1378 ?

4. On pourrait même préciser en disant que l'œuvre est entièrement composée avant que Catherine ait appris l'élection de Clément VII. On n'a pas assez souligné le fait qu'il n'est pas question du Schisme dans le *Dialogo* et pourtant que de superbes occasions d'en parler contient ce livre.

nement et les constants renvois à ce qui a été dit précédemment. Le *Dialogo* est une œuvre littéraire dans toute l'acception du terme. Que son contenu soit le résultat d'expériences mystiques, de visions même, cela n'a rien d'impossible, mais sous la forme où nous le possédons il est une mise au net revue et corrigée d'un travail de longue haleine[1].

Il est possible, il est même probable qu'à ce travail les secrétaires ont dû contribuer; un homme de lettres tel que Neri di Landoccio aura, en dépit de son humilité, difficilement résisté à la tentation de faire quelques suggestions, mais il est impossible de faire le départ entre ce qui est uniquement de Catherine et ce qu'ont pu lui fournir les secrétaires. Et il y a pu y avoir d'autres influences. Il est intéressant de noter que le *Dialogo* a été rédigé en l'absence de Raymond de Capoue, peut-être aussi en l'absence de Bartolomeo Dominici. En revanche le « Maestro », Giovanni Tantucci, était à La Rocca en même temps que Catherine, il était à Sienne ou à Lecceto avec William Flete quand la sainte a établi définitivement le texte de son livre. Il serait à souhaiter qu'un théologien de métier étudiât la doctrine de Catherine et nous dise si celle-ci est purement et exclusivement dominicaine ou si, au contraire, on y discerne des éléments étrangers dont il faudrait alors déterminer l'origine.

1. Peut-être serait-il facile de le montrer si tant de textes n'avaient disparu. Il est toutefois curieux de comparer le fragment attribué à Stefano Maconi que j'ai publié dans mes *Catheriniana*, pp. 94-95 et les chapitres 44 et 45 du *Dialogo*. Le rapport est évident, le texte du *Dialogo* est un développement de celui attribué à Maconi. Seulement le texte attribué à Maconi ne peut être un procès-verbal de la vision qui fait l'objet de ce fragment, puisque cette vision daterait, ou peu s'en faut, de l'entrée de Catherine dans le Tiers-Ordre : « Notandum quod in principio temporis quo suprascripta Jesu Christi sponsa sanctum habitum assumpsit, ostendit ei Dominus hujusmodi visionem ». Quelle que soit la date à laquelle on fixe l'entrée de Catherine dans le Tiers-Ordre, elle est certainement très antérieure aux premiers rapports de Maconi et de Catherine, puisque ceux-ci datent de 1376. Il faut remarquer d'autre part que Caffarini reproduisant dans le *Supplementum*, p. 5, ce texte intéressant ne dit pas qui en est l'auteur. Or, nous avons vu que, dans les cas où sa source est le recueil de Tommaso della Fonte, il ajoute généralement que la sainte a raconté l'histoire ou la vision à son confesseur. Rien ne nous empêche donc de croire que Maconi aura noté ce récit de Catherine quand celle-ci le lui aura raconté. On pourrait donc voir comment le travail s'est fait. On a fait parler la sainte, qui ne demandait pas mieux. On lui a fait raconter ses expériences et l'on a noté ses propos. Puis, un jour, à la suite d'une vision, qui aura fourni le cadre de l'ouvrage, on aura fait entrer dans ce cadre toutes les notations antérieures.

Un seul fait est certain, c'est que la division du livre a été modifiée et que, telle que nous la connaissons elle ne satisfait pas les théologiens. Le R. P. Hurtaud qui a écrit sur ce sujet quelques pages excellentes[1], n'a pas assez souligné que la division fournie par les manuscrits et par les éditions n'est pas celle qu'avait établie sainte Catherine. Celle-ci, dans le chapitre 62, renvoie à un Traité de la Résurrection[2] qui formait évidemment une division de l'œuvre. Dans une lettre à Francesco Tebaldi la sainte parle d'un Traité des Larmes[3]. Or, si l'on peut retrouver dans l'ouvrage de Catherine la matière du second et peut-être celle du premier, nous ne trouvons pas ces titres dans les manuscrits ou les éditions. On a donc remanié la division établie par la sainte. S'est-on borné à cela et n'aura-t-on pas fait plus? Il est impossible de se prononcer, mais cela nous apparaît peu probable. On en serait tout à fait convaincu si l'étude attentive des traductions de Maconi et de Cristofano ne révélait aucune différence avec le texte italien.

Une dernière question se pose à propos du *Dialogo*. Qu'est devenu le manuscrit de la sainte, cette relique précieuse entre toutes? Dans sa lettre à Raymond de Capoue, écrite de Rome le 15 février 1380, la sainte en dispose en ces termes : « Je vous prie aussi que le livre et tout écrit de moi que vous trouverez, vous, frère Bartolomeo, frère Tommaso et le « Maestro », vous vous les fassiez remettre et faites ce que vous verrez qui sera le plus à l'honneur de Dieu, après accord avec Messer Tommaso, de ces écrits dans lesquels j'ai trouvé quelque délassement[4]. » On reconnaît aisément les exécuteurs testamentaires, ce sont les trois confesseurs, Raymond de Capoue, Bartolomeo Dominici et Tommaso della Fonte, auxquels est adjoint le « Maestro » Giovanni Tantucci; et le personnage dont ils doivent prendre l'avis est certai-

1. *Op. cit.*, pp. LIX-LXIX.

2. Ed. Fiorilli, p. 115 : « Alora vedrete me Dio a faccia a faccia... quando l'umanità vostra si conformara e dilectara ne l'umanità del verbo, si come di sopra nel Tractato della Resurreczione ti contiai ».

3. Lettre 63, *Supra*, p. 187, n. 4.

4. « Anco vi prego che el libro et ogni scrittura la quale trovaste di me, voi et frate Bartolomeo et frate Tomaso et il maestro ve le rechiate per le mani, et fatene quello che vedete che sia più onore di Dio con missere Tomaso insieme, nel quale io trovava alcune recreatione ». (*Lettere*, t. I, p. 640).

nement Tommaso Petra[1], le protonotaire apostolique, familier d'Urbain VI. C'est la dernière fois que nous entendons parler de ce manuscrit. Il semble avoir subi le sort commun à presque toutes les sources originales de la vie de sainte Catherine. Il n'en est pas question à Venise où déposent pourtant Bartolomeo Dominici et Tommaso Petra. Cristofano di Gano ne nous en dit rien, ni lorsqu'il parle du *Dialogo* ni lorsqu'il nous rapporte les propos de Tommaso Petra à Rome à propos du *Dialogo*. Maconi nous dit qu'il avait écrit une partie du manuscrit, mais est muet sur le sort de celui-ci. Catherine morte, le « livre » disparaît, à tout jamais semble-t-il. On ne saurait fournir aucune explication de cette disparition, on doit se borner à la constater.. et à la déplorer.

Nous n'insisterons pas sur l'importance du *Dialogo* pour l'historien de sainte Catherine. En dépit des observations que nous avons été amené à faire sur ce document, il nous fournit incontestablement l'expression de la pensée mystique de la sainte sur la fin de sa vie, il nous donne le résumé de son expérience et, à ce titre, il pourrait être considéré comme la source essentielle à laquelle il faut puiser pour comprendre la sainte. Mais il ne faut pas perdre de vue le caractère littéraire de l'œuvre. Elle a été écrite pour le public et, comme toute œuvre de ce genre, elle doit déformer, trahir la pensée de son auteur. La nécessité de fixer sa pensée dans un cadre précis, l'idée que cette pensée s'adressera à des esprits divers qui pourront la comprendre diversement, c'est là un frein puissant pour la sincérité d'un auteur. Or, Catherine est une femme de lettres. Les instructions contenues dans la lettre du 15 février en sont la meilleure preuve. On ne devra jamais l'oublier en utilisant le *Dialogo*.

Quels sont les autres écrits de Catherine dont elle laissait la disposition à ses exécuteurs? Nous ne le savons pas et aucun des hagiographes si verbeux de la sainte n'a eu l'idée

1. Quelques mots qui manquent dans les éditions et que fournit seul le manuscrit *C* rendent cette identification indiscutable, contrairement à ce que j'avais cru (t. I, p. 89 et n. 4). A la fin de la lettre, Catherine incitant son confesseur à travailler pour l'Eglise, le manuscrit *C* ajoute que Christ en Terre, c'est-à-dire Urbain VI, et Messer Tommaso, ce qui ne peut être que Tommaso Petra, lui en envoient les moyens. Il est donc bien évident que dans cette lettre Messer Tommaso désigne Tommaso Petra.

de nous renseigner là-dessus. A coup sûr il ne s'agit pas des lettres de la sainte, il s'agit bien d'autres œuvres dans la composition desquelles Catherine a trouvé quelque délassement. Il est étrange que rien ne nous en soit parvenu, plus étrange encore qu'aucun des historiens de la sainte n'ait signalé cette lacune dans notre documentation.

Il est probable que leur silence a pour cause, entre autres, le fait que nous possédons un certain nombre de prières de sainte Catherine et qu'ils auront vu dans celles-ci les autres écrits de la sainte. Malheureusement ces oraisons n'auraient certainement pas été désignées de la sorte par celle-ci, puisque, au témoignage de Bartolomeo Dominici[1], elles auraient en quelque sorte été notées sans qu'elle en eût conscience.

Ces oraisons, au nombre de 26, ont été imprimées à la suite des lettres dans l'édition d'Alde[2], et Gigli en a de nouveau donné le texte à la suite du *Dialogo*[3]. La plupart de ces prières sont précédées d'une courte notice indiquant dans quelles circonstances chacune d'entre elles a été prononcée et parfois, trop rarement, par qui son texte a été noté.

Nous ignorons de quel manuscrit s'est servi l'éditeur de Venise pour faire son travail. Gigli déclare avoir utilisé l'édition d'Alde, mais l'avoir corrigée à l'aide du manuscrit de Tommaso Buonconti[4], manuscrit contenant également l'*epistolario* et qui, après avoir appartenu au cardinal Bandinelli, était passé aux mains d'un de ses neveux. Le manuscrit en question est aujourd'hui à la *Biblioteca Comunale* de Sienne, c'est le manuscrit I. VI. 14, le manuscrit S^5 de nos études sur la correspondance. Or, ce manuscrit ne contient que le texte de quatre oraisons, dont l'une, l'oraison XXIII, en latin. En ce qui concerne les oraisons I et II, le manuscrit S^5 en fournit deux fois le texte et, ce qui nous intéresse,

1. *Processus*, f° 138 : « Sepe etiam in tali extasi posita, cum Deo loquendo, orationes et postulationes profundas atque devotas clara voce proferebat... Que orationes pro magna parte fuerunt redacte in scriptis de verbo ad verbum, alique scilicet per me, quamplures vero per alios quando ipsa, ut dictum est, clara voce distincte illas proferebat ».
2. Ff[a] CCCXCI-CCCCXIII.
3. Pp. 337-373.
4. *Loc. cit.*, pp. XIV-XV.

attribue la notation de celles-ci à Raymond de Capoue[1] la première fois, tandis que, la seconde fois, la façon dont Tommaso Buonconti se nomme parmi les témoins[2], nous inciterait à voir en lui le personnage qui a noté la prière.

Il y a donc quelque exagération dans l'assertion de Gigli au sujet des oraisons. Il s'est souvent borné à corriger le toscan vénitianisé de l'édition d'Alde, et ses titres sont en général transcrits du texte de Venise avec quelques omissions et quelques erreurs.

Nous connaissons, outre le manuscrit *S*[5], trois autres manuscrits qui contiennent le texte des oraisons. Le plus ancien semble bien être le manuscrit *X. 2.003* des archives de l'ordre des Frères Prêcheurs, dont nous avons parlé a plusieurs reprises et qui est au plus tard de 1398[3]. Nous trouvons dans ce manuscrit le texte latin de vingt-deux oraisons prononcées par sainte Catherine. Pour vingt-et-une d'entre elles nous trouvons une note nous donnant souvent soit la date, soit une indication sur les circonstances dans lesquelles l'oraison a été prononcée, et un renvoi à l' « *epitaphium* » de Stefano Maconi. Or, la plupart de ces indications chronologiques correspondent à celles que fournit l'édition d'Alde. Nous pouvons donc avancer avec quelque certitude que le manuscrit utilisé pour celle-ci était soit l' « *epitaphium* », soit une copie de celui-ci.

Ceci donne à ces indications une certaine valeur, non pas que Maconi ait recueilli lui-même les oraisons, mais par lui nous remontons au temps même ou ces oraisons ont été

1. F° 129 v° : « Oratione di K. in abstractione facta et ricolta per frate Raimondo da Capua del 'ordine suo »; f° 130v° : « oratione di K. in abstractione facta ricolta per frate Ramondo predetto ».

2. *Supra*, p. 51, n. 1.

3. Sur ce manuscrit, Cf. *supra*, t. I, pp. 109-110 et l'article de J. Luchaire déjà signalé. Les deux autres manuscrits sont le manuscrit T. II. 7 de la *Biblioteca Comunale* de Sienne, dont j'ai donné une copieuse description dans mes *Catheriniana*, pp. 34-40, et le manuscrit XIV. B. 40 de la *Biblioteca Nazionale* de Naples. Ce dernier est un codex de 130 feuillets de parchemin écrits sur deux colonnes de 45 lignes par deux mains du xv^e^ siècle. On y trouve le texte latin des légendes de la bienheureuse Vanna d'Orvieto (ff° 1-8 v°) et Margarita Novella de Citta di Castello (ff° 9-14), la Légende Majeure de Raymond de Capoue (ff° 15 v°-117) et enfin le texte latin des oraisons (ff° 119-130 v°). Le manuscrit s'interrompt au cours de l'oraison XX. Nous savons par le titre du f° 115 v° qu'il contenait le texte de 19 oraisons. Ce manuscrit est enrichi de trois lettres ornées. Il faut signaler en particulier le feuillet 22 dont l'illustration rappelle celle du manuscrit X. 2003.

prononcées. Les oraisons, auxquelles nous conservons les numéros que leur a donnés Gigli, peuvent se dater ainsi qu'il suit :

L'oraison I, ayant été prononcée à Avignon, à la requête du pape Grégoire XI, se doit dater des mois de juin-août 1376[1]. L'édition d'Alde, celle de Gigli et le manuscrit *X. 2.003* la disent recueillie par Tommaso Petra, contredisant sur ce point la double assertion de *S*[5] au sujet de cette oraison L'oraison II serait simplement la suite de celle-ci[2].

L'oraison III aurait été prononcée à Gênes pour obtenir un changement dans la résolution prise par le pape en consistoire de retourner à Avignon[3]. Elle serait donc d'octobre 1376.

L'oraison IV est la fameuse prière écrite par Catherine elle-même avec du cinabre et dont Caffarini nous parle dans sa déposition[4]. Il est à remarquer qu'aucun des manuscrits qui nous ont conservé le texte des oraisons ne contient celle-ci. Elle se trouve, il est vrai, dans l'édition de Venise[5], mais il est certain qu'elle manquait dans l'*Epitaphium* de Maconi[6], ce qui est une bonne note pour celui-ci et confirme, s'ils en avaient besoin, nos soupçons sur l'authenticité de cette prière soi-disant autographe.

L'édition d'Alde date l'oraison V de Rome, un vendredi; le manuscrit *X. 2.003* la donne comme prononcée à Rome le 19 février 1378; Gigli corrige avec raison en 18 février et donne l'année dans le nouveau style, 1379[7].

L'oraison VI aurait été selon l'édition d'Alde prononcée par la sainte le jour de la fête de l'apôtre saint Thomas (21 décembre). Le manuscrit *X. 2.003* ajoute qu'elle le fut à Rome au temps d'Urbain VI[8]. Il s'agit donc du 21 décembre 1378 ou 1379, puisque le 21 décembre 1380 la sainte était

1. Éd. Alde, f° CCCXCI; éd. Gigli, p. 337; ms. *X. 2003*, f° 173.
2. Éd. Alde, f° CCCXCII; éd. Gigli, p. 339; ms. *X. 2003*, f° 173 v°.
3. Éd. Alde, f° CCCXCCII v°; éd. Gigli, p. 340; ms. *X. 2003*, f° 174.
4. *Supra*, p. 6
5. F° CCCXCIII v°.
6. Cafarini qui a annoté les oraisons du manuscrit X. 2003 aurait été trop heureux d'ajouter celle-ci, s'il en avait trouvé le texte dans l'*Epitaphium* qu'il avait sous les yeux.
7. Éd. Alde, f° CCCXCII v°; éd. Gigli, p. 341; ms. *X. 2003*, f° 174 v°.
8. Éd. Alde, f° CCCXCIIII v°; éd. Gigli, p. 343; ms. *X. 2003*, f° 175 v°.

morte, mais il est impossible de déterminer laquelle des deux années est la bonne.

L'oraison VII est, selon l'édition d'Alde, du dimanche 20 février. Le manuscrit *X. 2.003* ignore le jour, mais fournit le quantième[1]. Les deux sources sont d'accord pour dire l'oraison prononcée à Rome. Il faut donc que cela ait eu lieu le 28 février 1379.

C'est à Rome, le 22 février, selon le manuscrit *X. 2.003*, le mardi 22 février, selon l'édition d'Alde, qu'a été prononcée l'oraison VIII[2]. Il s'agit donc du 22 février 1379.

En ce qui concerne l'oraison IX, l'édition d'Alde fournit pour date le lundi, 1er mars, et indique Rome comme étant l'endroit où elle aurait été prononcée. Le manuscrit *X. 2.003* dit qu'elle le fut en cette ville, la même année que la précédente, le 1er mars[3]. Or, en 1379, le 1er mars est tombé un jeudi. En 1378, au contraire, le 1er mars est un lundi, mais la sainte n'était pas à Rome. Les deux textes sont d'accord sur le lieu où a été prononcée l'oraison et sur la date de celle-ci. Il n'y a désaccord que sur le jour, ou, plus exactement, sur le nom du jour.

La même difficulté se produit pour l'oraison X, que l'édition d'Alde donne comme prononcée le mercredi 3 mars, et le manuscrit *X. 2.003* le 3 mars de la même année que la précédente et dans le même lieu[4]. Il semble bien cependant qu'il faille écarter l'indication du jour fournie par le texte imprimé. En effet, les oraisons sont précédées dans ce texte comme dans les manuscrits d'un titre général[5] où il est dit qu'aucune des innombrables prières prononcées par Catherine à Sienne, à Florence, à Pise et dans d'autres lieux d'Italie ne se trouve parmi celles dont le texte est donné après ce titre. Si l'on doit accepter cette indication, l'oraison IX serait du 1er mars 1379 et l'oraison X du 3 mars suivant.

1. Éd. Alde, f° CCCXCV; éd. Gigli, p. 344; ms. *X. 2003*, f° 176.
2. Éd. Alde, f° CCCXCVI v°; éd. Gigli, p. 346; s. *X. 2003*, f° 177.
3. Éd. Alde, f° CCCXCVIII; éd. Gigli, p. 349; ms. *X. 2003*, f° 178 v°.
4. Éd. Alde, f° CCCXCIX; éd. Gigli, p. 350; ms. *X. 2003*, f° 179.
5. Éd. Alde, f° CCCXCI; éd. Gigli, p. 337; ms. *X. 2003*, f° 173. Le titre, tel que le donne le manuscrit X. 2003 est à peu près celui que fournit le manuscrit T. II. 7 que j'ai publié dans mes *Catheriniana*, pp. 36-37.

L'oraison XI porte la date du jour de l' « Annonciation de la très douce Vierge Marie » dans l'édition d'Alde qui ajoute qu'elle a été prononcée à Rome; le manuscrit *X. 2.003* précise, en indiquant l'année 1379[1]. La prière serait donc du 25 mars 1379.

Les oraisons XII et XIII ne portent ni date, ni indication de lieu, dans l'édition d'Alde. Dans le manuscrit *X. 2003.* la première est donnée comme prononcée à Rome[2]. Il est probable que la seconde est dans le même cas[3]. Quant à l'oraison XIV elle fut également faite à Rome et l'on ne saurait tirer parti de l'indication que fournit le manuscrit *X 2.003* quand il ajoute qu'elle fut prononcée « circa tempora supradicta », cette indication étant trop vague[4].

En ce qui concerne l'oraison XV, on trouve dans le manuscrit en question l'indication qu'elle est également contemporaine du séjour de Catherine à Rome, mais en ce qui concerne la date, nous trouvons la même formule vague. L'édition d'Alde nous fournit une date précise, le 12 août, le jour de l'octave de saint Dominique, par conséquent le 12 août 1379, date que nous n'avons aucune raison de rejeter[5].

L'oraison XVI serait, d'après le manuscrit *X. 2.003*, du mois de février 1378 et aurait été prononcée à Rome. L'édition d'Alde précisant qu'elle daterait du dimanche, 13 février, il s'agit évidemment du 13 février 1379[6].

Pour l'oraison XVII, le manuscrit cité dit « *ubi superius* », c'est-à-dire à Rome, mais ne fournit aucune date, celle-ci est heureusement précisée par l'édition d'Alde qui dit « le lundi ». Gigli, nous ne savons sur quelle autorité, puisque le manuscrit S^5 qu'il doit avoir consulté ne contient pas cette prière, donne comme date le 14 février qui, en l'année 1379, tombe effectivement un lundi[7].

C'est à l'édition d'Alde que nous devons la date de l'o-

1. Éd. Alde, f° cccc; éd. Gigli, p. 352; ms. *X. 2003*, f° 180.
2. Éd. Alde, f° ccccı v°; éd. Gigli, p. 354; ms. *X. 2003*, f° 184.
3. Éd. Alde, f° ccccıı; éd. Gigli, p. 355; ms. *X. 2003*, f° 184 v°.
4. Éd. Alde, f° ccccıı v°; éd. Gigli, p. 356; ms. *X. 2003*, f° 184.
5. Éd. Alde, f° ccccııı; éd. Gigli, p. 357; ms. *X. 2003*, f° 184 v°.
6. Éd. Alde, f° ccccııı; éd. Gigli, p. 357; ms. *X. 2003*, f° 185.
7. Éd. Alde, f° ccccıııı; éd. Gigli, p. 359; ms. *X. 2003*, f° 186.

raison XVIII, le mardi, 15 février, à Rome[1]. Il s'agit donc du 15 février 1379.

En ce qui concerne l'oraison XIX, l'édition d'Alde la dit prononcée à Rome, le jour de la fête de la Chaire de saint Pierre, par conséquent le 22 février, date que précise le manuscrit *X. 2.003*, en ajoutant qu'il s'agit de l'année 1379[2].

Il en est de même de l'oraison XX. L'édition d'Alde la dit faite à Rome, un dimanche. Le manuscrit des Archives de l'Ordre précise que ce dimanche doit se placer en mars 1379[3]. Elle serait donc du 6, du 13, du 20 ou du 27 de ce mois, sans qu'il soit possible de décider en faveur d'une de ces dates plutôt que d'une autre.

L'édition d'Alde ne sait rien de l'oraison XXI, sauf qu'elle fut prononcée à Rome. Le manuscrit *X. 2.003* précise qu'il s'agit d'une prière faite le 5 avril[4], mais ne nous dit pas s'il s'agit de l'année 1379 ou 1380. Nous inclinerions cependant en faveur de l'année 1379, étant donné l'absence presque complète de prières prononcées par la sainte à Rome en dehors de l'année 1379.

L'oraison XXII est la seule, en effet, qui se date de cette année et encore date-t-elle du jour de la Circoncision, c'est-à-dire du 1er janvier. Elle aurait été prononcée à la requête d'un cardinal de l'ordre des Frères Prêcheurs pour obtenir la conversion des ennemis de l'Eglise, c'est-à-dire des Clémentins[5].

L'oraison XXIII manque dans le manuscrit *X. 2.003*. L'édition d'Alde la donne comme recueillie par Raymond de Capoue, le jour de la Conversion de saint Paul, c'est à dire le 25 janvier[6]. Cette indication est confirmée et complétée par le manuscrit *S*[5] qui, en tête du texte latin de cette prière, porte une rubrique précisant que Raymond de Capoue a noté cette prière au jour dit, l'année 1377[7].

L'oraison XXIV est contenue dans le manuscrit *X. 2.003*,

1. Éd. Alde f° ccccv v°; éd. Gigli, p. 361; ms. *X. 2003*, f° 186 v°.
2. Éd. Alde f° ccccvi v°; éd. Gigli, p. 363; ms. *X. 2003*, f° 176.
3. Éd. Alde, f° ccccvi; éd. Gigli, p. 364; ms. *X. 2003*, f° 181.
4. Éd. Alde, f° ccccix; éd. Gigli, p. 367; ms. *X. 2003*, f° 183.
5. Éd. Alde, f° ccccx; éd. Gigli, p. 368; ms. *X. 2003*, f° 183.
6. Éd. Alde, f° ccccxi; éd. Gigli, p. 370.
7. F° 131.

c'est la dernière que l'on y trouve. Elle est donnée comme prononcée « *ubi superius* », c'est-à-dire à Rome, et en l'année 1378. L'édition d'Alde, dans son titre, dit simplement qu'elle fut prononcée à Rome, un mercredi[1]; mais à la fin du texte fournit, après le mot « *Amen* », l'indication suivante que nous reproduisons textuellement : « *Deo gratias die XXVI del mese de octubrio M CCC VIII. Venere* etc.[2] ». On voit là évidemment un souvenir de la date de 1378 fournie par le manuscrit *X. 2.003*, mais cette date ne saurait s'accorder avec l'autre indication fournie, le 26 octobre 1378 la sainte n'était pas à Rome. D'autre part, le 26 octobre 1379, la sainte était à Rome, et c'était un mercredi. Il y a donc là une confusion et il faut dater cette prière du 26 octobre 1379.

Mais cette disposition bizarre de l'édition d'Alde a eu une conséquence imprévue. A la suite de l'oraison que nous venons de dater, il s'en trouve une autre qu'ignore le manuscrit *X. 2.003*, mais que deux manuscrits contiennent et qu'ils terminent par l'indication « *Facta a la Rocca per la decta vergine benedecta*[3] », comme le fait d'ailleurs l'édition d'Alde[4]. Gigli, copiant sur celle-ci son texte des oraisons, a cru que l'indication fournie à la fin de l'oraison XXIV se rapportait à l'oraison suivante et, donnant le numéro XXV à la prière prononcée à La Rocca, a précisé que celle-ci avait été « faite à La Rocca di Tentennano, pendant qu'elle séjournait là auprès de la comtesse Salimbeni, le 26 octobre 1378[5] ». Et après lui tout le monde a accepté cette date. On aurait dû d'abord remarquer que le 26 octobre 1378 Catherine n'était pas à La Rocca d'Orcia. Elle était à Sienne, attendant l'ordre de partir pour Rome. Elle écrivait ce même jour à Tora Gambacorti une lettre qui ne fait aucune mention de La Rocca, ce qui est d'autant plus curieux que la sainte déclare avoir reçu, comme elle finissait son épître, une lettre de Tora qu'il aurait dans ce cas fallu faire suivre

1. Éd. Alde, f° ccccxi v°; éd. Gigli, p. 371; ms. *X. 2003*, f° 188.
2. F° ccccxii v°. « Deo gratias » ne peut se trouver qu'à la fin d'un texte.
3. Ce sont les manuscrits T. II. 7 et I. VI. 14 de la *Biblioteca Comunale* de Sienne.
4. F° ccccxii v°.
5. P. 373.

à La Rocca[1]. Nous avons d'autre part de cette période d'octobre-novembre un assez grand nombre de lettres datées, aucune ne fait mention d'un séjour dans le Val d'Orcia. L'Oraison XXV date bien du séjour à La Rocca, mais nous en ignorons la date précise et tout ce que l'on peut dire c'est qu'elle est très probablement de l'avent de 1377, puisque nous savons qu'à cette date la sainte a été l'hôte des Salembini dans ce château.

Enfin l'édition d'Alde fournit une dernière oraison prononcée par la sainte le 30 janvier 1380 après l'attaque qui fit croire un moment à sa *famiglia* qu'elle était morte et dont elle ne se remit jamais. Gigli a donné le numéro XXVI à cette prière[2]. Nous avons eu occasion d'en dire quelques mots dans la première partie de notre travail[3]. Le fait qu'elle ne figure pas dans les manuscrits contenant les oraisons de la sainte ne saurait suffire à mettre en doute son authenticité.

En résumé les oraisons qui sont parvenues jusqu'à nous (en laissant de côté la prière écrite avec du cinabre dont l'authenticité est plus que suspecte) peuvent se dater ainsi qu'il suit :

Oraison I.....	juin-août 1376	Oraison X ...	3 mars 1379
— II ...	juin-août 1376	— XX ..	6-13-20-27 mars 1379
— III ..	octobre 1376	— XI ..	25 mars 1379
— XXIII.	25 janv. 1377	— XXI .	5 avril 1379
— XXV.	avent 1377	— XV ..	12 août 1379
— XVI ..	13 fév. 1379	— XXIV	26 oct. 1379
— XVII .	14 fév. 1379	— VI ...	21 déc. 1378 ou 1379
— XVIII	15 fév. 1379	XXII	1er janv. 1380
— V....	18 fév. 1379	— XXVI	30 janv. 1380
— VII ...	20 fév. 1379	— XII ..	1379-1380
— XIX ..	22 fév. 1379	— XIII .	1379-1380 —
— VIII..	22 fév. 1379	— XIV .	1379-1380 —
— IX ..	1er mars 1379		

L'intérêt de ces oraisons n'est peut-être pas considérable; néanmoins on ne peut que regretter la perte de celles pro-

1. Il s'agit de la lettre 322 dont j'ai publié la date et un texte plus complet dans mes *Catheriniana*, pp. 23-25.
2. Éd. Alde, f° CCCCXIII; éd. Gigli, p. 373.
3. *Supra*, t. I, p. 89, où il faut corriger la date en 30 janvier 1380. Nous devons noter que Tommaso Caffarini déclare n'avoir trouvé que vingt-quatre oraisons prononcées par Sainte Catherine (*Processus*, f° 42).

noncées par Catherine en d'autres temps et en d'autres lieux. Elles nous fourniraient au moins quelques précisions chronologiques sur les séjours de la sainte dans les différentes villes où elle a adressé au Seigneur ses prières. Ces oraisons nous donnent aussi des indications qui ne sont pas à négliger sur l'état d'esprit de Catherine pendant ces dernières années, pendant ce séjour à Rome où elle a pu juger à leur juste valeur ceux pour lesquels elle s'était dévouée. Faut-il conclure de leur fréquence à un jugement défavorable? Et devons-nous croire que le spectacle des bassesses humaines l'a amenée, plus encore que par le passé, à n'espérer qu'en Dieu pour le succès des causes auxquelles elle avait consacré sa vie, en particulier la réforme de l'Eglise? C'est là une question que devra trancher l'historien de sainte Catherine. Pour nous, ce que nous devons remarquer c'est le fait que l'on ne nous a pas conservé *toutes* les oraisons de la sainte, que le manuscrit où elles étaient conservées à également disparu et que ce que nous possédons n'est qu'un choix, fait au nom de quels principes, nous l'ignorons.

CONCLUSION

Nous avons, au début de ces études, divisé en trois groupes les sources de l'histoire de sainte Catherine de Sienne. Les documents hagiographiques ont fait l'objet de notre premier volume. L'examen des documents personnels, des œuvres de la sainte, a rempli celui-ci. Notre enquête nous ayant conduit, en ce qui concerne le second groupe, à des conclusions nettement favorables, les documents qui le composent rentrent dans la troisième catégorie que nous avons établie, celle des documents proprement historiques, dont nous avons été amené au cours de ce travail à examiner et énumérer les autres représentants, d'ailleurs fort rares, en sorte qu'il nous paraît superflu de les étudier de nouveau.

De cette enquête et de cette critique il résulte, croyons-nous, que l'historien de sainte Catherine devra se servir surtout et presque exclusivement des documents historiques, dont les œuvres de la sainte forment la presque totalité. Des lettres, du *Dialogo*, des oraisons, on pourra dégager une image de Catherine différente de celle que nous ont présentée ses hagiographes, et la différence serait sans doute plus considérable si ces œuvres avaient échappé à l'action des artisans de la canonisation de la tertiaire siennoise.

Pour atteindre leur but, ceux-ci ont opéré de manière à rendre suspect aux plus crédules des documents d'une authenticité et d'une valeur historique incontestables. Ils ont laissé disparaître les originaux, mutilé les textes et, dans quelques cas heureusement assez rares, introduit des éléments douteux. Ils ont voulu trop bien faire. La vérité toute simple eût mieux servi les fins qu'ils poursuivaient.

Ce travail de déformation, déjà constaté pour les documents hagiographiques, est encore plus marqué en ce qui concerne les œuvres de sainte Catherine. Et ici, plus encore que là, nous avons affaire à un travail de lettrés, travail conscient et avoué, auquel l'action populaire n'a rien à voir.

Nous souhaitons que nos études contribuent à faire apparaître, à travers le personnage créé par ses hagiographes, la véritable sainte Catherine de Sienne. Elle plaira peut-être moins aux docteurs et à ceux pour qui le succès est tout, mais elle sera plus conforme à la vérité. Etant plus vraie, elle sera plus humaine; étant humaine, sa sainteté apparaîtra mieux et attirera plus. Car la sainteté n'est pas le fait des politiciens et des diplomates et rarement celui des docteurs. C'est le privilège des âmes d'élite pour qui comptent peu les honneurs et la science, mais dont le cœur est rempli de l'amour de Dieu et des hommes. « Qui a amour a douleur » a écrit, sainte Catherine. C'est par l'amour et la souffrance que les âmes arrivent à Dieu. C'est là et là seulement qu'est la sainteté, non dans la théologie et dans la politique.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

Page 11, ligne 36 : Giorgio Nardi, *corr.* Giorgio Naddi.

Page 43, ligne 6 : Sur Gianozzo degli Alberti on trouvera une notice dans l'ouvrage de L. Passerini, *Gli Alberti di Firenze, Genealogia, storia e documenti,* Florence, 1869-1870, in 4°, t. I, pp. 193-194.

Page 52, *in fine* : *ajouter* : Bartolomeo Dominici (*Processus* f° 131 v°), décrivant la stigmatisation de Catherine, ne peut s'empêcher de dire « sicut depingi consuevit Beatus Franciscus cum sacra stigmata scribitur recipisse ». On pourrait même voir dans la création de la Société Internationale des Etudes Catheriniennes, pâle imitation de la société fondée par P. Sabatier pour l'étude du grand saint des Mineurs, peut-être aussi dans la *Sainte Catherine,* sollicitée et obtenue de M. Joergensen, auteur d'un *Saint François* qui connut le succès, des indices que la partie n'est pas encore considérée comme perdue.

Page 55, ligne 4, *lire* : 13 décembre 1378.

Page 93, ligne 9 : « le cordonnier », *corr.* le tailleur.

Pages 112, ligne 19 : M. Kos, bibliothécaire à la Bibliothéque d'Etat de Ljubljana (Yougoslavie), a bien voulu me signaler l'existence dans un manuscrit de cette bibliothèque, le manuscrit 12, d'un texte de la Légende Majeure qui contient quelques-unes des annotations du manuscrit AD. IX. 35 et en particulier celle que j'ai publiée p. 116 n. 4. Ce manuscrit est l'œuvre du chartreux Bernard, du monastère de Vallis Sancti Mauricii in Gyrio (en slovène Jurkloster, en allemand Gairach) qui a achevé sa copie « Anno Domini M° CCCC° I° ,feria sexta, XIII° Kal. junii, hora septima », le vendredi, 20 mai 1401. Or, à quelques heures de Jurkloster, se trouve la chartreuse de Zice dont Maconi a été prieur de 1398 à 1410, en même temps que général de la fraction urbaniste de l'ordre. Faut-il en conclure que Maconi aura annoté la Légende Majeure pendant son séjour en Slovénie ou au contraire qu'il avait emporté avec lui un manuscrit annoté par lui avant son départ d'Italie ? Il est impossible de se prononcer. Ce qui ressort de l'intéressante communication de M. Kos, c'est que l'annotation de Maconi a été exécutée entre les années 1395 et 1401.

Page 126, ligne 29 : « Donna Bianca de' Salimbeni », *corr.* « Donna Biancina de' Salimbeni ».

Pages 131-150 : « Cette partie de mon travail a fait l'objet d'une critique extrêmement intéressante de la part de M. Edouard Jordan dans les *Analecta Bollandiana,* t. XL, 1922, p. 365-411. On lira également avec profit les observations du R. P. Mandonnet dans le numéro de janvier-février 1923 de l'*Année Dominicaine.*

Page 173, ligne 28 : « élus pour un an », *corr.* « élus pour deux mois ».

Page 176, ligne 3 : « l'agent de Bernabo Visconti », *corr.* « l'agent du duc de Mantoue ».

Page 176, note 1, ligne 2 : « Cristofano de Plaisance », *corr.* « Cristoforo de Plaisance ».

Page 179, ligne 20 : « s'il n'avait pas trouvé », *lire* « s'ils n'avaient pas trouvé ».

Page 183, note 4 : *ajouter* : Caffarini, pourtant assez peu enclin à mettre les autres saints sur le même plan que Catherine, a pour la sainte suédoise un respect tout particulier (*Processus* f° 39) et tire argument de la canonisation de cette dernière pour demander que le même honneur soit conféré à Catherine (*loc. cit.,* f° 39 v°).

Page 205, ligne 6 : « le cordonnier », *corr.* « le tailleur ».

INDEX

Dans cet index les chiffres en italique renvoient aux pages du premier volume consacré aux sources hagiographiques, les chiffres en romain à celles du présent volume.

Acerenza, *13*.
Acireale, 15, 25, 27.
Adimari (Angiolo), *148, 152, 154, 160, 163, 176 n. 3*.
Agnes de Montepulciano (Sainte), *9, 13* ; 226.
Agnesa (Monna), 226.
Agnesa da Toscanella, 306.
Agnesa di Francesco di Pippino, 281, 307-308.
Agnolino di Giovanni, 160 n. 1.
Agnolo di Tone, 179 n. 4.
Agostini (Hippolito), 22 n. 3.
Agostino de Pise, *29, 39*.
Alberigo da Balbiano, 233, 258, 294.
Alberti (Benedetto degli), 244.
— (Gianozzo degli), *35, 36, 43, 44* ; 244.
Albizzi, 42.
— (Piero degli), *41*.
Albornoz (Gilles), cardinal, 164.
— (Gomez), 160.
Alde, 57-61.
Aldrigetti (Jacopo), 140, 192.
Alexandre VII, 84.
Alfonso de Valdaterra, *184 n. 4* ; 167 n. 2, 205, 210, 224.
Altoviti (Stoldo di Bindo, *201*.
Ambrogio (Frate), olivetain, 27 n. 1.
Amerigo, 179.
Anagni, *204* ; 165, 200.
Andrea, 270 n. 4.
Andrea, tertiaire, *8, 37, 103*.
Andrea (Monna), « serva » de Monna Pavola, 281 n. 3.
Andrea de Lucques, *56 n. 3* ; 214.
Andrea di Conte, 150 n. 5.
Andrea di Vanni, 114 n. 4, 254-255.
Angelina di Ser Pietro, *146 n. 1*.
Angelis (Luigi de), 15.
Angleterre, *59-61* ; 273.
Annibaldo, 149 n. 4, 268.
Antonin (Saint), *1, 17*.
Antonio (Frate), 276.
Antonio de Bologne, olivetain, *37*.
Antonio de Nice, *40, 49 n. 11, 56 n. 3 et 4, 70 n. 1* ; 5, 186, 213, 214.
Antonio di Ciolo, 290.
Anziani (Jeanne), 344 n. 2.
Aragon, *209*.
Arc (Jeanne d'), *182*.
Arcangila (Suora), 309 n. 9.
Arezzo (l'évêque d'), 178.
Arzocchi (Beringhieri degli), 180, 263.
— (Nigi di Doccio degli), *56 n. 5, 211-212* ; 11, 97, 290, 334.
Asciano, 180, 206-207, 211 n. 3, 263, 277, 289 n. 4.
Ascoli, 251.
Augustin (Saint) *58, 97,* ; 47, 54.
Augustina di Benincasa, *136*.
Aversa, 173.
Avignon, *11, 13, 15, 41, 77 n. 2, 116, 176-189* ; 12 n. 1, 20, 28, 88, 93, 116, 142-147, 150, 153, 165, 166, 179, 184, 195, 221-223, 256, 265, 270, 278, 293, 301, 306, 331-333, 354,
Azzoguidi (Baldassare), 343.

Badoara (Bartolomeo), *62* ; 161, 168-169.
Balbani (Mellina di Bartolomeo), 304, 305 n. 2.
Baldeschi, 28 n. 1.
Baldo, ermite à Spolète, *56 n. 3* ; 214.
Bale (John), *58-59, 61*.

Bandinelli (Volumnio), cardinal, 52, 352.
— (Volumnio), 52.
Bardi (Pietro di Tommaso de'), 290.
Baronzio di Ser Dati, *31, 39.*
Bartolomea (Monna), 275, 308.
Bartolomea di Domenico, 309.
Bartolomea di Salvatico, 305.
Bartolomeo, ermite à Pise, 215.
Bartolomeo (Frate), ermite de Saint-Augustin, 76, *77 ;* 288.
Bartolomeo (Frate), frère prêcheur, *26, 28, 38, 46.*
Bartolomeo da Alzano, 58-60.
Bartolomeo d'Orvieto, *43.*
Bartolomeo di Francesco, *134.*
Bartolomeo di Mino, *141.*
Bartolomeo di Smeduccio, 92, 259.
Bartolomeo di Vannino, *135.*
Beccadelli (Matteo), 246.
Belcari (Feo), 35, 46.
Belcaro, *192, 196 ;* 149, 189, 265, 274, 300.
Belforti (Benedetta de'), 298.
— (Benuccio di Piero de'), 240, 241.
— (Bernardo di Uberto de'), 240.
— (Bocchino de'), 298.
— (Pietro di Ottaviano de'), 241.
Belignano da Jeci, 253.
Bellanti (Andrea Naddini de'), *10, 106, 107 n. 1, 158 ;* 209.
Belriguardo, 187.
Bembo (Bernardo), *35.*
— (Francesco), *26, 35.*
Benincasa, du « popolo » de Sant'Antonio, *136.*
Benincasa (Andrea di Benincasa di Jacopo), *133.*
— (Bartolomeo di Jacopo), *131, 132 n. 5, 133, 138, 165.*
— (Benincasa di Jacopo), *132, 138 ;* 209, 289.
— (Bonaventura di Jacopo), *4, 131, 135, 136, 149, 151.*
— (Giovanna I di Jacopo), *3, 131, 136.*
— (Giovanna II di Jacopo), *4, 131, 135.*
— (Giovanna di Benincase di Jacopo), *133 ;* 309.
— (Giovanna di Sandro di Benincasa di Jacopo), *133 n. 4.*
— (Jacopo), *3, 5, 10, 126, 131, 145, 152.*
— (Jacopo di Benincasa di Jacopo), *133.*
— (Lapa), *3, 4, 5, 8, 10, 105, 126, 128, 131, 132, 138, 144, 145, 149 ;* 221-222, 224, 227, 309 n. 3.
— (Lorenzo di Sandro di Jacopo), *135.*
— (Maddalena di Jacopo), *135.*
— (Nicholuccia di Jacopo), *135.*
— (Nera di Jacopo, *135.*
— (Sandro di Benincasa di Jacopo), *133.*
— (Sandro di Jacopo), *135.*
— (Stefano), *5, 131, 132 n. 5, 133 n. 1, 135, 138, 146.*
Benis (Tommasso), 35.
Benoit XIV, 32.
Béranger, abbé de Lézat, 178, 237.
Bianchi (Verde di Niccolo), *141.*
Bianco (El) da Siena, *41, 167 ;* 40, 286-288.
Bindi (Marco), 284.
Bologne, 56, 143, 162-163, 246-247, 275-276, 342.
— , Couvent de San Michele in Bosco, 193.
— , monastères de femmes, 227.
— , seigneurie, 246-247.
Bonaventure (Saint), *50.*
Brancadori (Ottavia), 48.
Brescia, 340.
Brigitte de Suède (Sainte), *13, 183 ;* 163, 205, 210.
Bruna (Monna), 224 n. 3, 225.
Budes (Silvestre), 145.
Buonacorso di Lapo (Giovanni), 255-257, 330-333.
Buonconti (Caterina de'), 278 n. 2.
— (Francesco de'), 51 n. 1, 107, 278 n. 2, 289.
— (Gherardo de'), *12, 127, 166, 171 ;* 51 n. 1, 107, 187, 278 n. 2.
— (Nella de'), 107, 108, 278 n. 2, 309.
— (Tommaso de'), *84 ;* 51 n. 1, 52, 107-108, 352-353.
— (Vanni de'), 278 n. 2, 289.
Buonsignori (Girolamo), *213 n. 1.*
Burlamachi (Federigo), 27 n. 1, 62-63, 90-91, 172 n. 4, 177, 180 n. 3 et 4, 181 n. 1, 190, 253.
Caetani (Onorato), 160, 238.
Cafaggio, 33.
Caffarini (Tommaso), *1, 18, 21-*

24, 26, 28, 30, 32-39, 43-47, 49-52, 68, 69, 71, 81-84, 89, 96, 99-110, 115 n. 8, 121-123, 148, 152-154, 156 n. 4, 157, 169, 171, 188 n. 1, 190, 191, 210 ; 5-10, 12, 16, 35, 49, 81, 82, 84-89, 91, 93, 94, 96, 97, 99, 101, 104, 107, 108, 110, 123 n. 2, 131, 155, 160, 210, 211, 271 n. 2, 276, 320-329, 341, 344, 346, 347, 349 n. 1, 354, 359 n. 3.
Calo (Pierre), *32.*
Cambridge, *53.*
Canigiani (Barduccio di Piero), *1, 49, 72 n. 2, 82-91, 93, 127, 210, 211, 213 ;* 2, 3, 5, 10-12, 14, 19-28, 35, 60, 104-106, 108, 109 n. 2, 110, 134, 155, 160, 263, 271, 279, 327 n. 4, 334, 338 n. 1, 339, 348.
— (Piero di Donato), *93, 201-202 ;* 104, 105, 289.
— (Ristoro di Piero), *93 ;* 104, 105, 289.
Caracciolo (Lariella), 302.
Casini (Francesco), *41, 116 n. 3, 176, 179 ;* 289.
Casole (le prévôt de), 179-180, 271.
Castiglione d'Orcia, *194.*
Catane, 33.
Catella (Madonna), 182 n. 2, 299 n. 2, 302.
Caterina (« la figliuola mia »), 226 n. 3.
Caterina « povera », 40.
Caterina (Monna), de Lucques, 305 n. 2.
Caterina (Monna), de Pise, 227.
Caterina da Roma, *147 n. 7.*
Caterina dello Spedaluccio, *43 ;* 222, 224, 228.
Caterina di Ghetto, *126 ;* 228, 309 n. 9.
Caterina di Raniero, *146 n. 1.*
Catherine d'Alexandrie (Sainte), *6.*
Catherine de Suède (Sainte), *13, 206.*
Cavalca (Domenico), 33.
Cavalcabuoi (Andreasso de'), 254.
Cessa, lépreuse, *8.*
Cenci (Giovanni), 241 n. 2.
Cenni (Matteo), *10, 49 n. 11, 56 n. 5, 95, 127, 165, 212 ;* 182 n. 1, 214-216, 253, 272, 334, 335.
Cervara, monastère de S. Girolamo, 182 n. 1, 184.
Charles V, roi de France, *14, 207-209 ;* 112-113, 155, 229-233, 294.
Charles VII, roi de France, *182.*
Charles-Albert, roi de Piémont, 53.
Charles de Durazzo, 92, 235, 236, 250 n. 3, 251 n. 2, 295.
Charobert, roi de Hongrie, 291.
Chiele di Duccio, *136 n. 2.*
Chiusdino, *194 n. 3.*
Chypre, 222-224.
Cicerchia, v. Niccolo di Mino.
Cicéron, 47.
Cittadini (Celso), 22 n. 3, 52, 255 n. 6.
Clément VII, *60, 204 ;* 153-154, 158-159, 169, 184, 232-234, 238, 348.
Colnago (Bernardo), 25.
Colomba (Madonna), de Lucques, 305 n. 2.
Colombini (Giovanni), *53 n. 5, 133 n. 10.*
— (Golio di Pietro), *133 n. 10.*
— (Lisa), *82, 126, 131, 133-134, 139 n. 1, 144 ;* 23, 24, 26, 225, 226, 309 n. 3.
— (Matteo di Giovanni), 289.
Conari (Lodovica di Neroccio de'), *142 n. 2.*
Condulmer (Antonio), 59.
Conrad de Prusse, *35, 36.*
Consiglio, juif, 131, 290.
Conte (Giovanni detto), 288 n. 4.
Conte di Monna Agnola, 260.
Conti (Antonio Conti de'), *30, 36, 38, 196 n. 4, 213 n. 1 ;* 263.
Converso (Giovanni), *10, 127.*
Corneto, 147-148, 161, 162.
Corrado (J.-B.), 54 n. 2.
Corrado de Pistoïa, *141.*
Correr (Angelo), 171.
Corsini (Pietro), 161, 168, 169, 175.
Costa (Lodovico), 53.
Costanza (Suora), 227.
Cristofano (Don), chartreux à Naples, 99 n. 4, 186.
Cristofora (Suora), prieure de Montepulciano, 227.
Cristoforo da Piacenza, *176 n. 1 ;* 159 n. 6, 223, 235 n. 1, 293, 333 n. 2.

Daniele di Zionio, *35, 36.*
Daniella d'Orvieto, 100, 182 n. 1, 220-221, 227.
Del Pino (Lorenzo), 289.

Dell' Antella (Alessandro), 242 n. 3.
Della Fonte (Palmiero di Nese), *135*.
— (Tommaso), *1, 4, 11, 47, 49, 93, 95, 99-108, 126, 129, 149, 151, 152, 153 n. 3, 154, 155, 213 n. 1* ; 101, 107 n. 2, 196, 204-208, 224, 349 n. 1, 350.
Della Pecora (Jacopo), *25 n. 1, 43, 102*.
Della Rocca (Antonio), *1, 17, 18, 21 n. 1, 30, 31, 38*.
Della Scala (Beatrice), 92, 297.
Della Scarperia (Agostino), 245 n. 5.
Della Seta (Bartholomea), 99, 182 n. 2, 227.
Delle Vigne (Luigi), 280.
Dentice (Caterina), 182 n. 2, 302.
Dini (Giorgio), *200*.
Dino, marchand à Lucques, *43*.
Domenico da Festino, *43*.
Domenico da Scutari, *29, 38*.
Dominici (Bartolomeo), *1, 11, 24, 28, 32, 33, 36-39, 47, 49, 52, 90, 100, 103, 104, 115 n. 8, 116 n. 3, 127, 151 n. 2, 152, 155, 159, 167, 181 n. 2, 185, 187, 189 n. 3 et 6, 206, 207, 209, 213 n. 1* ; 3, 13, 101, 107 n. 2, 131, 146, 151, 152, 175, 176, 180, 206-210, 211 n. 3 et 6, 221, 222, 230, 263, 273 n. 3, 277, 286-287, 289 n. 4, 299 n. 2, 304, 335 n. 1, 345, 349, 350-352.
— (Giovanni), cardinal, *30, 39*.
Dominique (Saint), *4, 5, 9* ; 206.
Domitilla (Suora), *54, 147, 161* ; 308 n. 3.
Drane (Augusta Theodosia), 116 n. 1.
Du Puy (Gerard), abbé de Marmoutiers, *169-170* ; 177.

Eleonore d'Aragon, reine de Chypre, 223.
Elie de Toulouse, *119, 163* ; 206.
Elisabeth de Bavière, 122 n. 2, 237 n. 3.
Elisabeth de Pologne, reine de Hongrie, 291-292.
Enghecti (Caterina), *136 n. 1, 146 n. 1*.
— (Lisa), *136 n. 1*.
Estaing (Pierre d'), 161-164, 173.
Eugenia di Bartolomeo di Francesco (Suora), *134* ; 182 n. 2, 220.
Euphrosyne (Sainte), *4*.
Evagrius, *124*.
Ewes (Symon d'), 59 n. 2.

Farnese (Pantasilea), 298.
— (Ranuccio), 298.
Fede di Turino, 264.
Felice de Massa, *41* ; 51 n. 1, 195 n. 1, 214.
Ferrand (Alphonse), 223, 224.
Fiesole, 308.
Filippo da Brescia, 248.
Filippo de Pouille, *29, 38* ; 5 n. 2.
Filippo di Vanuccio, 192.
Fiorilli (Matilde), 65, 340, 343.
Flete (William), *1, 10, 40, 46, 53-81, 94, 191 n. 1 et 2, 212* ; 5, 100, 182 n. 1, 186, 212-215, 273, 334-335, 349.
Fleury (Claude), 322, 333.
Florence, *11, 13, 15, 16, 92-94, 116, 146, 160-164, 172-188, 196-203* ; 12, 113, 145, 152, 153, 165, 168, 171-176, 191, 197, 201 n. 1, 209, 210, 213, 215, 222, 225, 242-246, 251, 254-257, 260, 263, 267, 268, 270, 275, 279, 280, 282, 284, 286, 293, 298, 300, 309, 330-333, 343, 347, 348, 355.
— Huit de la Guerre, 242, 330-331.
— Huit des Prêtres, 332 n. 2.
— Parte Guelfa, *16* ; 242-243.
— Seigneurie, 112, 114, 242-245, 257.
Foligno, 298.
Fondi, 169, 233, 238.
Fontanesi (Zohanne Jacomo di), 57.
Francesco (Ser), 252.
Francesco da Carrara, 235.
Francesco da Monte Alcino, 188 n. 7, 289.
Francesco da Vico, 156-160, 251, 280.
Francesco de Lucques, *29, 39*.
Francesco di Pippino, *93, 205* ; 97-99, 113, 215, 274, 281-284, 307, 348.
Francischina (Suora), religieuse à Chioggia, *43*.
François (Saint), *50-52*.
Frescobaldi (Leonardo), 274.

Gabriele da Volterra, *40*.
Gallerani (Luisi di Messer Luisi), 263.
Gambacorta (Piero), 239, 309 n. 3.
Gambacorti (Niera), 309.
— (Tora), *43, 98* ; 297, 309, 358.
Gardner (Edmund G.), 12, 21, 24 n. 1, 138, 146 n. 2, 147, 150 n. 2, 155 n. 1, 162, 167, 168, 169 n. 3, 173 n. 3, 195, 205, 211, 212 n. 1, 235, 236, 240, 242, 245, 246, 247 n. 1, 250 n. 3, 259, 269, 281 n. 1, 284, 293 n. 3, 297, 304, 348 n. 2.
Gauthier de Strasbourg, *48, 52*.
Gemma, tertiaire siennoise, *11, 105*.
Gènes, *11, 14, 42, 48, 190, 208* ; 25, 113, 184, 203, 212, 222-224, 301, 306, 354.
— (l'évêque de), *127*.
Gerson (Jean), *183-184*.
Ghelli (Niccolo di Bindo), *41*.
Ghita (Monna), prieure de San Gaggio, 227 n. 3.
Gigli (Girolamo), *111* ; 8 n. 3, 52, 61-64, 90, 138, 344, 352-359.
Giovanna d'Aquino, 298-299.
Giovanna d'Azzolino, 305 n. 2.
Giovanna da Capo, *11, 126* ; 222, 225, 228.
Giovanna Pazza, 309.
Giovanna di Francesco, 222.
Giovanni (Don), chartreux à Rome, 188 n. 3.
Giovanni dalle Celle, *42, 49, 54, 55, 76-79, 81 n. 1, 147, 161, 179 n. 2, 191 n. 1, 196 n. 4, 213* ; 31, 35, 91, 100, 189-191, 206, 260, 288, 308 n. 3.
Giovanni da Lignano, *176 n. 1*.
Giovanni da Parma, 284.
Giovanni (Don), prieur de Calci, *42, 55 n. 4*.
Giovanni d'Ivrée, *20, 29, 38* ; 5 n. 2.
Giovanni de Lucques, *35*.
Giovanni de Lucques, frère prêcheur, *29, 38*.
Giovanni de Salerne, *77* ; 288.
Giovanni di Bindo di Doccio, 182 n. 1, 193.
Giovanni di Ser Gano d'Orvieto, *40, 43, 49 n. 11, 192 n. 2, 193* ; 188-189, 247, 289 n. 3.
Giovanni di Ghezzo, *132 n. 1*.
Giovanni di Manzi, 179 n. 4.
Giovanni di Martino di Giovanello, *132 n. 1*.
Giovanni Michele de Venise, *31, 32, 38*.
Girolino di Ser Sozzo, 193.
Gittalebraccia (Giovanni), *41*.
Giusto di Giovanni de Volterra, 192-193.
Gora di Ser Vanni, *142 n. 2*.
Gorgona (Ile de la), *166* ; 185, 186, 187, 275.
Gori (Francesca di Clemente), *40, 82, 126, 142-144* ; 222, 224, 226, 228.
Grégoire XI, *8, 10-13, 15, 42, 48, 85, 163 n. 2, 172-189, 193, 197-199, 203* ; 4, 93, 112, 115-116, 126, 139-150, 162, 163, 166, 170, 171, 177, 184, 192, 197, 199, 200, 207, 208, 212, 230, 236, 237, 256, 278, 280, 283, 330-333 347.
Gregorio da Rimini, *49 n. 11*.
Grottanelli (F.), 64.
Guadagni, 43.
Guasparre (Frate), tertiaire franciscain, 211-212.
Guidalotti (Buonamico di Lapo), *160 n. 2*.
Guidiccioni (Aldobrandino de'), *45 n. 1, 69 n. 2*.
— (Niccolo de'), *45 n. 1, 69 n. 2, 75, 100, 102*; 83-85, 342 n. 1.
Guidini (Cristofano di Gano), *40, 49 n. 11, 54 n. 4, 74, 102, 175, 181 n. 2* ; 5, 11-13, 81, 82, 85-91, 93, 96, 97, 99, 101, 102, 113, 114 n. 4, 118 n. 2, 155, 263, 264, 268, 338-342, 351.
— (Matteo), *45, 49 n. 11*.
Guido de Lucques, *35*.
Guidocii (Margarita), *142 n. 2*.
Guillaume de Cerny, 223 n. 8.

Hawkwod (John), *168, 171, 196 n. 4* ; 85, 112, 128, 258-259.
Hélène de Hongrie (la B^se^), *48, 52*.
Henry de Saltrey, 188 n. 3.
Heredia (Don Juan Fernandez de), 179.
Hieronimo de Sienne, *43* ; 6, 8, 9, 214.
Hurtaud (Le R. P.), 7, 8, 323, 325, 344-347, 348 n. 3, 350.

Imola (l'évêque d'), 246.

Jacomo, ermite à Pise, 215.
Jacomo (Frate), frère prêcheur, 27 n. 1, 211.
Jacomo (Maestro), médecin à Asciano, 289.
Jacomo di Bartolomeo di Ser Manfredi, 87.
Jacomo di Mancio, 179 n. 4.
Jacomo di Sano di Maco, 193 n. 6.
Jacomo di Viva, 24, 25, 275-277.
Jacopo de Sienne, *43*.
Jacopo da Padova, v. Aldrigetti.
Jacques de Ceva, *208* ; 202.
Jacques d'Itro, 111, 116 n. 3, 139, 170-171, 177.
Jacques de Varazze (le Bx), 188 n. 3.
Jean de Bâle, 199 n. 1.
Jean de Sienne, 178.
Jeanne, reine de Naples, *13, 206-207* ; 85, 92, 111, 129, 203, 233, 235, 280, 291-296, 303.
Jérôme (Saint), 47.
Jérôme de Prague, camaldule, *1, 18-19*.
Joergensen (Johannès), *196 n. 4* ; 22, 23, 25, 227 n. 2, 276, 345-346.
Johannes de Chocastello, 53.
Johannes de Regio, 51 n. 1.

La Garde-Grissel (Hartwell de), 24.
Lagna (Madonna), 305 n. 2.
Lando, ermite à Spolète, *56 n. 3* ; 214.
Lando di Francesco, *56, 205*.
La Salle (Bernardon de), *204*.
Laurenzia di Ser Michele di Ser Monaldi, *11*.
Lazzareschi (Eugenio), 170 n. 2, 175 n. 1, 239, 293 n. 3.
Lazzarino de Pise, *40, 49 n. 11, 171* ; 211.
Lecceto, *40, 53-57, 61, 70-72* ; 27 n. 1, 211, 213, 349.
Leonardo, 260 n. 4.
Leonardo de Montepulciano, *42, 55 n. 4*.
Leone, 157.
Leopardo, marchand à Lucques, *43*.
Le Petit (Noël), 223 n. 8.
Lippa (Monna), 175 n. 4, 210 n. 2.
Lippa di Monna Andrea, *142 n. 2*.
Lisolo (l'abbé), 273 n. 2.
Lodovico de Venise, *199 n. 1*.
Lodovico di Ser Cionelli, *132 n. 5*.
Lodovico di Modigliano, 301.
Lombardelli (Gregorio), 53.
Lombardie, 282.
Lorenzo (les fils de), *195* ; 248-249.
Lothaire de Segni, *59 n. 3*.
Louis Ier, duc d'Anjou, *41, 185-187* ; 92, 111, 146, 229, 230, 236, 257.
Louis Ier, roi de Hongrie, 234-235, 250 n. 3, 251 n. 2, 291, 295.
Louis de Montjoie, 233.
Lucca de Florence, *42, 55 n. 4*.
Lucques, *167* ; 139, 140, 251-252, 281, 285, 304-305.
— « Anziani », 243, 251-252.
Lucrezia di Santa Caterina, 309 n. 9.
Lugano (le R. P.), 191-193.

Maconi (Battista di Corrado de'), 272.
— (Giovanna di Corrado de'), 94, 106 n. 4, 272 n. 8, 306.
— (Matteo de'), *141*.
— (Stefano di Corrado de'), *1, 11, 27, 28, 32-34, 36, 38, 39, 41, 48, 49 n. 11, 68, 69, 76 n. 2, 81 n. 2, 82, 109-117, 127, 128, 154, 172, 176, 178, 179, 184, 185, 190, 197, 198, 199, 205* ; 2-10, 12, 14-16, 28, 30-32, 42, 43, 48, 51 n. 1, 82, 85, 88, 90-96, 101, 102, 104, 106-108, 110, 114, 115, 125, 134, 146, 179, 217, 221, 265, 267-273, 279, 289, 306, 320-322, 332 n. 3, 338 n. 1, 339-342, 344, 345, 347, 348, 349 n. 1, 351, 353, 354.
Maddalena, 175 n. 4.
Maddalena di Alessa, 182 n. 2, 227.
Maggiano, 275, 276.
Maimbourg (le P.), 63, 319.
Majorque (le royaume de), *186* ; 231.
Malavolti (Monna Agnesa di Messer Orso de'), 100, 226, 228.
— (Francesco di Ser Vanni de') *12, 29, 36, 38, 127, 193-194* ; 3-5, 13, 26, 97, 98, 110, 189 n. 2, 194, 249, 252, 268, 269, 279, 289, 348.
— (Taddeo de'), 188 n. 2.

Manni (Jacomo), 281.
Marc Aurèle, *125*.
Margarita (Suora), 309 n. 9.
Marguerite de Savoie (la B^se^), 53.
Maria (Suora), tertiaire pisane, *43*.
Mariano (Messer), prêtre, 181.
Mariano IV d'Oristano, juge d'Arborea, 212, 213, 254.
Marie d'Anjou, *186*.
Marie Madeleine (Sainte), *9*.
Marino, *210* ; 154, 233, 234, 241, 251, 258, 294, 295, 303.
Martin V, 135 n. 1.
Martin de Pologne, *29*, *38*.
Martino (Don), abbé de Passignano, 191 n. 2.
Massimino de Salerne, *1*, *19-20*, *21 n. 1*, *24*, *45 n. 1*.
Matteo de Venise, *43*.
Matteo di Minucio, *176*.
Matteo di Tomuccio d'Orvieto, 100, 289.
Mattia di Fede di Turino, 86.
Matioli (Pietro Andrea), 52.
Medici (Salvestro de'), 164.
Mei (Bartolomea di Andrea), 309.
Menaldi (Tiberio), 22 n. 3, 47.
Michele di Ser Monaldi, 127.
Michele di Vanni di Ser Lotto, 242 n. 3.
Milan, 16.
Milanesi (E.), 51.
Mileto (comte de), v. Ruggiero di Sanseverino.
Mino di Giovanni di Ser Mino, *30*, *39* ; 5.
Mino di Simone, 270 n. 4.
Mitarella di Lodovico di Modigliano, 301.
Monabilia, 175 n. 4.
Monaldi (Mino) de Montepulciano, *196 n. 3*.
Montagna (Madonna), 309.
Montalcino (l'archiprêtre de), 247.
Montefiascone, 159, 162.
Montegiovi, 224 n. 3, 225.
Monte Oliveto, 98, 99, 192.
— abbé, 123 n. 2.
— religieux, 100.
Monte Oliveto près de Sienne, monastère, 182 n. 1, 184.
Montepulciano, *11*, *13*, *42*, *94*, *146*, *147*, *193*, *195* ; 174, 224, 226, 227, 249.
Monte Sansovino, 182 n. 2, 227.
Montichiello, 181 n. 1.
Montucci (Bartolomeo), *40*, *43*, *127*, *153-154*, *213 n. 1*.
Moranda di Francesco da Montalcino, 188 n. 7, 289 n. 3.
Moricotti (Francesco), 170, 196,
Morosini (Niccolo), 171.
Motzo (Bacchisio), 26, 104.

Naddi (Giorgio), *11*, *105*, *200*.
Nanni, 270 n. 4, 278 n. 2.
Nanni di Ser Vanni, *10*, *191-193*.
Naples, 25, 28, 97, 273, 279, 299, 302, 303, 305, 306.
— (le royaume de), *12* ; 262.
Narbonne (l'évêque de), 223, 224.
Narni, 270, 283.
Nastagio di Ser Guido da Montalcino, *25 n. 1*, *49 n. 11*, *102* ; 36.
Nera (Madonna), prieure des tertiaires siennoises, 220.
Nera (Madonna), prieure de San Gaggio, 227 n. 3.
Neri di Donato, *157*, *175* ; 150 n. 5, 248, 253.
Niccolaio (Messer), 210.
Niccolo, pauvre de Romagne, 215.
Niccolo (Frate), 193.
Niccolo (Messer), prieur de Toscane, 179.
Niccolo da Monte Alcino, 211.
Niccolo da Osimo, 137, 171 n. 2, 176, 177, 207.
Niccolo de Benevent, *49 n. 11*.
Niccolo de Uzzano, 180.
Niccolo di Andrea, *127*.
Niccolo di Francia, 182 n. 1.
Niccolo di Ghida, 182 n. 1, 192, 193.
Niccolo di Giacomo di Vanuzzo di Gotto, 192.
Niccolo di Lupo da Ozzano, 180 n. 3.
Niccolo di Mino detto Cicerchia, *40* ; 51 n. 1.
Niccolo di Piero, de Florence, 192.
Niccolo di Vanni di Ser Vanni, 182 n. 1, 192.
Niccoluccio da Prato, *43*.
Noccio le sellier, 301.
Nicolosa (Suora), 227.
Nicolucci (Bindo), 11.
Nietszche, 345.
Nino (Messer), prêtre de Pise, 180.

Nola (le comte de), 159.

Oglemer (Margareta), 59-60.
Orsini (Giacomo degli), cardinal, 161, 165-169.
— (Matteo degli), 260 n. 1.
Orsola (Monna), tertiaire pisane, 227.
Orvieto, 220, 260.
Oxford, *53 ;* 15, 24, 27.

Padoue, 235.
Pagliaresi (Neri di Landoccio de'), *11, 25 n. 1, 56 n. 5, 81 n. 2, 82, 102, 120 n. 7, 121, 127, 129, 154, 190, 197 n. 4, 206-207, 209, 211 ;* 2-5, 10-15, 17-22, 24-28, 35, 51 n. 1, 85, 86, 88, 89, 97-101, 104, 107-110, 113 n. 4, 118 n. 2, 119, 134, 142, 196, 207, 221, 251, 254, 262, 263, 267-269, 272, 273, 277-280, 289 n. 4, 290, 297, 299, 302, 305, 306, 334, 338 n. 1, 339, 348, 349.
Palmerina, tertiaire siennoise, *8, 103.*
Paola (Monna), *126.*
Paola (Suora), religieuse à Venise, *31.*
Paolino (Frate), 214 n. 3.
Paolo (Messer), recteur de la Miséricorde, *43.*
Paolo d'Orvieto, *30, 31, 38.*
Papi, 278 n. 2.
Paris (l'Université de), 231.
Paruta (Tommaso), *30, 32, 38, 115 n. 8.*
Pasquali (Francesco de'), 193 n. 6.
Passavanti (Jacopo), 46.
Passignano, 191 n. 2 et 3.
Patmos, 327 n. 2.
Patrick (Saint), 188 n. 3.
Paul (Saint), *9.*
Paula de Ferro, *90.*
Pavie, chartreuse de Santa Maria delle Grazie, *26 n. 2 a, 112;* 16, 31, 90, 91.
Pavignano V. Ravagino.
Pavola (Monna), religieuse à San Giorgio, 281 n. 3, 308.
Pavola (Monna) à Fiesole, 308.
Pavoli (Ser Brizio), 150 n. 5.
Pavone (Angelina di Bindo), *141 n. 3.*
Pazzi, 309 n. 6 V. Giovanna Pazza.
Pentella (Madonna), 302.
Peroboni (Caterina de'), *49, 84, 90 ;* 60, 160, 327 n. 4, 334.
Peronella di Masello Pepe, 99 n. 1, 305.
Perotti (Giovanni), 285.
— (Lippa di Giovanni), 285.
Perouse, *12, 167 ;* 28, 162-164, 250, 251, 309.
— , dominicaines, 100.
— , dominicains, 193.
— , prieurs, 250-251.
Petra (Tommaso), *1, 24, 29, 38. 89-90 ;* 107 n. 2, 350-351, 354.
Petrarque, *93.*
Petrina (Monna), tertiaire siennoise, *142 n. 2.*
Petroni (Nicoluccio di Caterino), 289.
Philippe de Mézières, *186, 208.*
Piccolomini (Francesco de'), 53.
— (Gabriele di Davino de'), *49 n. 11, 120 n. 7, 127* ; 85, 96 n. 1, 97, 290.
— (Luca de'), 193 n. 6.
Piccolomini-Nuti (Donna Giulia), *45 n. 1.*
Pie II, *22, 137* ; 34.
Piero di San Casciano, *55 n. 4*
Piero di Giovanni di Viva, 182 n. 1, 275, 276.
Piero di Maestro Landi, *40.*
Pierre d'Aragon, *66 n. 1 ;* 147 n. 4, 223, 224.
Pierre de Luna, cardinal, 111, 116, 161, 164-165.
Pierre Ier de Lusignan, 223.
Pierre II de Lusignan, 223, 224.
Pietro (Messer), prêtre à Semignano, 180.
Pietro da Milano, 186.
Pietro de Velletri, *127.*
Pietro del Monte Santa Maria, 13, 212, 246, 248, 252-254.
Pietro di Nanni di Ser Vanni, *196 n. 3.*
Pisani (Leonardo), 6, 8.
Pise, *9, 11, 12, 41, 166-167, 190, 191 n. 1, 208 ;* 139, 140, 144, 149 n. 1, 170, 172, 184, 187, 202 205, 208, 210, 216, 222, 223, 224, 234, 239, 251, 257, 264, 265, 275-278, 286, 328, 355.
— archevêque, 205-206.
Pistoïa, 289 n. 6.
Planula (Ciecca detta), 182 n. 2, 302.
Poccio di Mancio, 179 n. 4.

Pontignano, *48, 68, 69, 111 ;* 6, 16, 102, 341.
Prato, 309 n. 9.
Pucetto da Spazzavento, 180 n. 5.
Pucci (Nino), 180 n. 5.
Puccio di Piacente, 132.

Rainaud (Guillaume), 184-185.
Ranieri di Santa Cristiana, 211.
Ravagino ou Pavagino (Ser Antonio), *35, 36.*
Raymond de Capoue, *1, 6, 7, 9, 11, 13-17, 22, 24, 25, 36, 37, 39, 46, 49 n. 11, 73 n. 3, 75-83, 86, 88, 89, 96 n. 1, 99, 103-107, 111, 114, 115, 118-130, 138-140, 142-144, 146, 147, 150, 151, 153-157, 161-164, 166, 168, 169, 172, 173, 176, 178, 180, 181 n. 1, 182 n. 2, 186-194, 196-200, 206-211* ; 1, 2, 7, 9, 13, 16, 85 n. 2, 88, 93, 100-102, 107, 108, 110, 112, 113, 116-118, 128, 142, 143, 149, 171 n. 2, 172, 187, 194-204, 207, 208, 213, 219, 224, 227, 233-235, 253, 257, 258, 268, 278, 285 n. 6, 287, 292, 308, 321, 322, 326, 328, 334, 335, 338, 341, 342 n. 1, 343-346, 349, 350, 353, 357.
Rhodes, 179.
Ricasoli (Angelo de'), 171-176.
Richard II, roi d'Angleterre, *60 n. 2 ;* 111 n. 1.
Rinaldo da Capua, 262.
Rinonico (Bartolomeo di), *50, 123, 124.*
Roberto (Frate), 299, 305.
Roberto da Napoli, 180.
Rocca d'Orcia, *42, 194, 195, 196 n. 4* ; 10, 189, 198, 216 n. 5, 220, 221, 224, 225, 247, 269, 270, 274, 288, 301, 321, 327, 328, 346, 347, 349, 358, 359.
Roccastrada, *194 n. 3.*
Romano, tisserand à Florence, 290.
Rome, *12, 15, 16, 84, 199, 205-213 ;* 20, 28, 105 n. 4, 141, 143, 145-152, 156-159, 162, 166, 185, 199, 200, 211, 213, 220, 221, 226, 241, 250, 254, 256, 262, 268, 269, 271, 272, 278, 279 283, 284, 294, 299, 307, 309 n. 3, 343, 354-358, 360.
— , Banderesi, 233, 241, 242, 294.
Roquemaure, *41, 185, 186 n. 5 ;* 147.
Ruffino (Frate), *76-77 ;* 288.
Ruggiero di San Severino, 298.

Sabbatini (Giovanni), 187, 188 n. 2.
Saccheti (Gianozzo), 282, 283, 289 n. 7.
Salimbeni (Agnolino di Giovanni de'), *42, 193, 194 ;* 274, 284, 298, 300.
— (Angiola de'), 241.
— (Benedetta de'), *196 ;* 221, 274, 300, 301, 347, 348, 358.
— (Biancina de'), *11, 42, 43, 126, 194* ; 240, 241, 274, 300, 347.
— (Ciampolina de'), *146 n. 1.*
— (Cione di Sandro de'), *42, 193 ;* 304.
— (Giovanni d'Agnolino de'), *11 ;* 274, 300.
— (Isa de'), *196 ;* 274, 300-301.
— (Stricca de'), 304.
Salvetti (Angelo), *30, 31, 39 ;* 13, 211 n. 6.
Salvi (Giovanni), 32.
Salvi di Piero, *195* ; 285.
San Domenico in Camporeggi à Sienne, couvent, 49, 50, 83, 84, 271.
San Gaggio près de Florence, monastère, 27 n. 1, 182 n. 2, 227.
San Giorgio à Pérouse, monastère, 182 n. 2, 227.
San Giovanni di Val d'Arno, monastère, 188 n. 6.
San Michelle Angelo da Vico, monastère, 252.
San Pantaleo à Rome, couvent, 48.
San Pietro in Monticelli à Lignaia, monastère, 227.
San Quirico d'Orcia, 204, 205.
Sano di Maco di Mazzacorno, *177 n. 1 ;* 264-266.
Sano di Piero, 44.
Sansedoni (Ambrogio), *11.*
— (Goro di Goro) 160 n. 1.
Sant-Antimo, monastère, *42, 196* ; 188, 189 n. 2, 247, 288.
Santa Agnesa à Montepulciano, monastère, 179-175, 195, 219-221, 226, 227, 248.
Santa Brigida detto Il Paradiso, à Florence, monastère, 45.

Santa Caterina à Pise, monastère, 170.
Santa Maria degli Scalzi à Florence, monastère, 227.
Santa Maria delle Vergine à Pérouse, monastère, 182 n. 2, 227.
Santa Maria sopra Minerva à Rome, couvent, 33.
Santa Marta à Sienne, monastère, 227, 252.
Santi (Frate), *11, 49 n. 11, 82, 127 ;* 214, 225.
Saraceni (Alessa), *12, 82, 86, 116, n. 4, 126, 143, 144, 157 n. 1, 194, 198, 211 ;* 110, 224 n. 3, 225-226, 228, 309 n. 3, 327, 347.
— (Francesco de'), *41.*
— (Niccolo de'), *11.*
Savini (Caterina), 49.
Scala (Bartolomeo), *112* ; 184.
Scotti (Orietta), *42, 190 ;* 27 n. 1, 301.
Seckendorff (Eleonore von), 54 n. 1, 138, 141, 143, 146 n. 2, 150 n. 2 et 5, 162, 171 n. 2, 205, 237, 259 n. 5, 260 n. 1, 293 n. 3.
Securiano de Savone (Frate), *43.*
Semia (Monna), *14, 84, 126.*
Semignano, 180 n. 4.
Senèque, *125, 127.*
Serafini (Bartolomeo), *12, 28, 34, 39, 42, 55 n. 4, 56, 127, 209 ;* 123 n. 2, 185.
Sienne, *3-5, 10-13, 15, 16, 94-95, 157, 159, 190, 191-194, 195, 199, 204, 205 ;* 15-24, 148, 149 n. 1, 150, 165-166, 205, 221, 236, 239, 252-255, 267, 269, 270, 272, 279, 283, 288, 301, 304, 307, 309 n. 3, 343, 348, 349, 355, 358.
— , Compagnie « della Vergine », 114, 216, 217.
— , église Sant-Antonio, *4.*
— (l'évêque de), 332 n. 3.
— , Seigneurie, *168, 169, 170, 195 ;* 112, 114, 115, 148, 217, 247-250, 285, 328.
Simone da Cascia, 47.
Simone da Cortona, *31, 59, 115 n. 8, 119 n. 2 ;* 84, 211, 328-329.
Simone de Massa, 297 n. 4.
Simone di Bozzano, 161, 169.
Simone di Giovanni (Frate), 193 n. 6.
Smaragde, *125 n. 4.*
Soderini (Costanza di Niccolo), 309.
— (Niccolo), *16, 197, 199-201 ;* 242, 243, 257, 258, 309 n. 7.
Sorio (P.), 64.
Sozzini (Faustino), 53.
Sozzo (Messer), 289 n. 4.
Spender (Arthur F.), 24 n. 1.
Stefani (Marchionne di Coppo), *174, 200-202, 212.*
Stefano de Cumba, 171 n. 1 et 2, 177.
Stefano di Giovanni d'Asciano, 88.
Stoppani (Francesco), 31 n. 3.
Strozzi (Laudamia di Carlo), 309.
— (Pazzino degli), 242 n. 3.
— , collection, 33.
Sulpice-Sévère, *124.*

Taddeo d'Orvieto, *42, 55 n. 4.*
Talamone, 249.
Tantucci (Ambrogio), *45 n. 1. 167 n. 6.*
— (Giovanni), *40, 41, 49 n. 11, 72 n. 2, 85, 86, 178-179, 187, 196 n. 4 ;* 51 n. 1, 107 n. 2, 142, 143, 149, 151, 152, 195 n. 1, 214, 221, 222, 278, 288, 349. 350.
Tartari (Pietro), 191, 293 n. 2.
Tebaldi (Francesco), 187, 350.
Tecci (Caterina), *126.*
Tegliacci (Niccolo de'), *135, 136.*
Terra Nova (comte de), V. Ruggiero di Sanseverino.
Thierry d'Apolda, *124.*
Thomas d'Aquin (Saint), *9.*
Tibaldeschi (Francesco), 231.
Tivoli, 152 n. 3.
Tizio (Sigismondo), *175.*
Toldo (Niccolo), *23, 42, 72, 169-171 ;* 49, 201-202, 328-329.
Tolomei (Francesca), *10, 142, 143, 158 ;* 227, 228 n. 1, 303.
— (Francesco de'), *157 ;* 303.
— (Ghinoccia de'), *10, 142, 143, 157, 158 ;* 228 n. 1, 303.
— (Jacomo de'), 270, 283.
— (Jacopo de'), *10.*
— (Lodovica di Granello de'), 304.
— (Matteo de'), *10 ;* 27 n. 1, 182 n. 1, 211, 303, 304.
— (Pietro di Messer Jacomo Attacusi de'), 280.
— (Rabe di Francesco de'), *10, 157 ;* 303.

— (Rabe di Blasio de'), *142 n. 2.*
— (Spinello di Jacomo de'), *195* ; 248-249.
Tomasino le cardeur à Naples, *207 ;* 25.
Tomma (Monna), 224.
Tommasa (Monna), 252.
Tommaseo (Niccolo), 64-65, 138, 150 n. 2, 183, 216 n. 5.
Tommaso d'Alviano, 100, 259, 260.
Tommaso da Sanseverino, 159.
Tommaso di Guelfaccio, *40 ;* 147, 148, 248.
Tommaso di Marco, de Florence, 45.
Tondi (Jacomo de'), 100, 188 n. 1.
Toulon, *11, 189.*
— (l'évêque de), *189 n. 4.*
Trenta (Giovanna di Giovanni), 281.
— (Giovanni), 281.
Trinci (Corrado de'), 240, 298.
— (Jacoma de'), 297-298.
— (Trincio de'), 240.
Turenne (Raymond de), *41, 116 n. 3, 185.*

Ubertin de Casale, *50, 123.*
Ubertini (Ipolito degli), 275.
Ugolino d'Orvieto, *43.*
Ugurgieri (Niccolo di Guccio degli), *41.*
Urbain V, *147 n. 4, 183 n. 4 ;* 85, 155-160, 162, 163, 175, 206, 209.
Urbain VI, *13, 14, 16, 42, 55, 56, 59, 60, 73, 74, 85, 119-122, 198. 200, 204-210 ;* 94 n. 2, 112, 134, 150-160, 164, 168, 171, 175, 186, 190, 196-198, 213, 214, 217, 219, 220, 225, 231, 233-235, 238, 241, 243, 244, 249, 251, 258, 262, 267, 271, 272, 278, 294-296, 299, 302, 305, 306, 351, 354.
Usimbardi (Bartolomeo), 98, 99, 281-282.
— (Orsa di Bartolomeo), 281, 307.

Valentinois (la comtesse de), *41, 185 n. 1.*
Valois (Noël), 112, 202, 258.
Vannini (Angelina), *126.*
Varazze, *42, 114, 128, 189.*
Venise, *1, 26-44 ;* 6, 83, 88, 145, 179, 244, 351.
— (l'évêque de), 246.
Ventura (Francesco), 86, 264.
— (Pietro di Giovanni), *30, 36, 39, 194 n. 3 ;* 21, 247, 270 n. 4, 273, 289.
Venturini (Martino), 150 n. 5.
— (Pietro), 150 n. 5.
Vignari (Francesca de'), *142 n. 2.*
Vincenti (Giovanni), 150 n. 5.
Vincenzo (Frate), frère prêcheur, *40.*
Vintimille, 208.
Visconti (Bernabo), 4, 85, 92, 163, 166, 236, 237, 297.
Vitali (Mariano de'), 43.
Viterbe, 158.
Vitroni (Andrea de'), 181.
Volterra, 240.

Walsingham, *61 n. 2.*
Wolfe (Reinhart), *59.*

Zerri (Giovanni), 192.
Zucchelli (N.), 170 n. 2, 239, 293 n. 3.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS VII

CHAPITRE I. — La rédaction des lettres. — Les secrétaires 1

— II. — Les originaux 15

— III. — Les collations manuscrites 30

— IV. — Les éditions de la correspondance 56

— V. — Tableau récapitulatif des sources de la correspondance 66

— VI. — La formation de l'« epistolario » 81

— VII. — La méthode des éditeurs primitifs 109

— VIII. — La diplomatique catherinienne 125

— IX. — Essai declassement chronologique des lettres : Les lettres aux papes 138

— X. — Essai de classement chronologique des lettres : Les lettres aux hauts dignitaires ecclésiastiques et aux séculiers 161

— XI. — Essai de classement, chronologie des lettres : Les lettres aux réguliers 182

— XII. — Essai de classement chronologique des lettres : Les lettres aux religieuses 182

— XIII. — Essai de classement chronologique des lettres : Les lettres aux rois, princes, tyrans et condottieri 229

— XIV. — Essai de classement chronologique des lettres : Les lettres aux laïcs de moindre rang 262

— XV. — Essai de classement chronologique des lettres : Les lettres aux femmes vivant dans le monde.. 291

— XVI. — Essai de classement chronologique des lettres : Tableau récapitulatif 310

— XVII. — La critique des lettres 318

— XVIII. — Le « dialogo » et les oraisons 339

CONCLUSION 361

ADDITIONS ET CORRECTIONS 363

INDEX 365

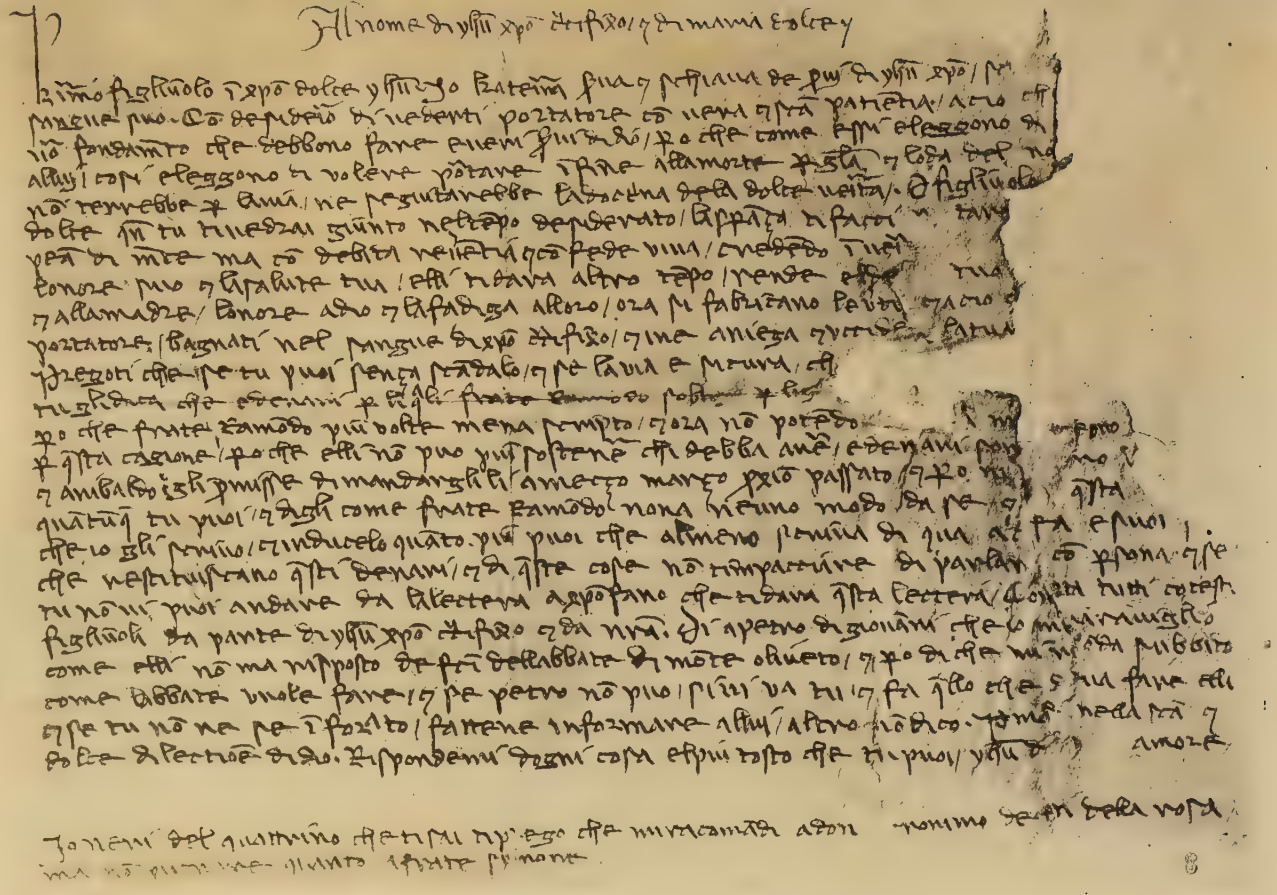

Sienne. *Biblioteca Comunale*, ms. T. III. 3, f° 131.

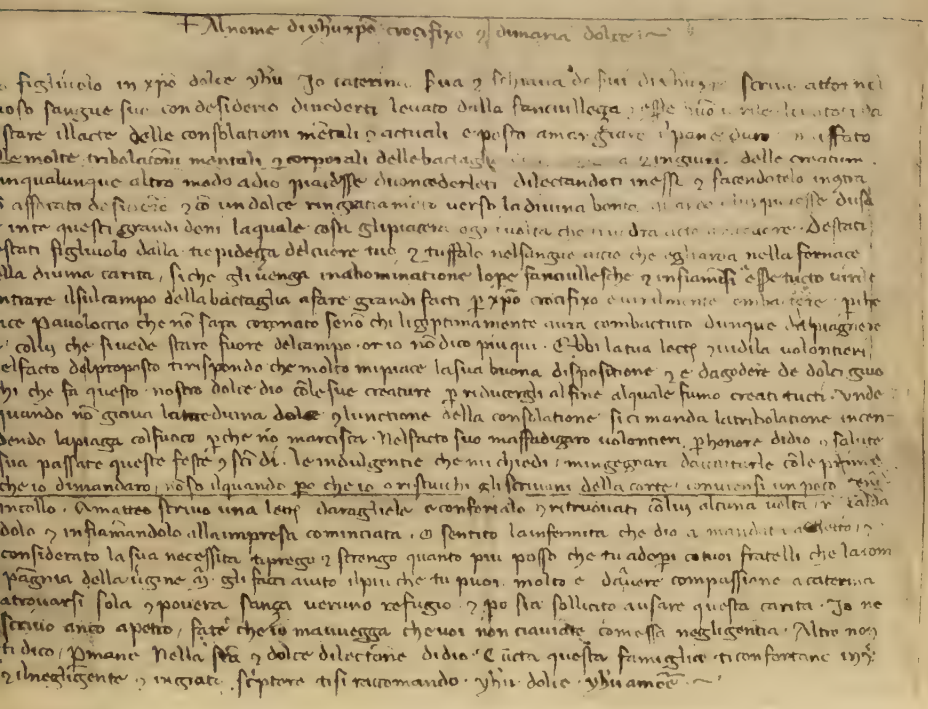

Stefano di Cuñado Garone
Sisiena

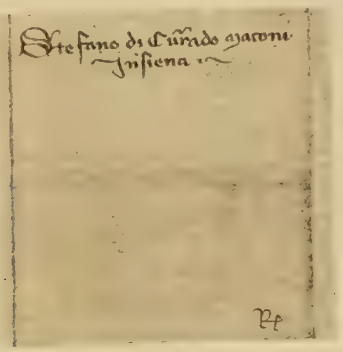

Sienne. *Biblioteca Comunale*, ms T. III. 3, f° 9.

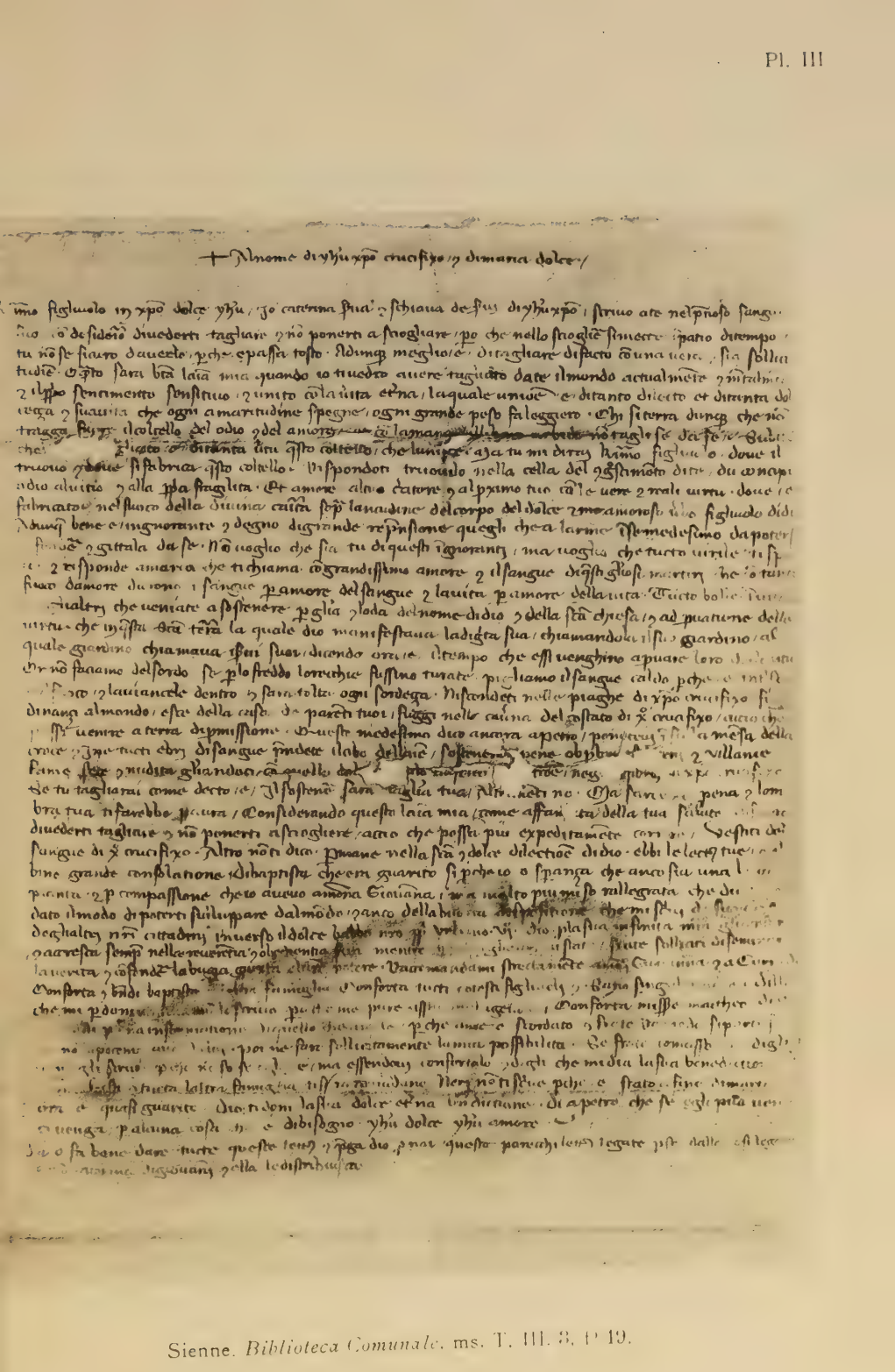

Sienne. *Biblioteca Comunale*, ms. T. III. 3, f° 19.

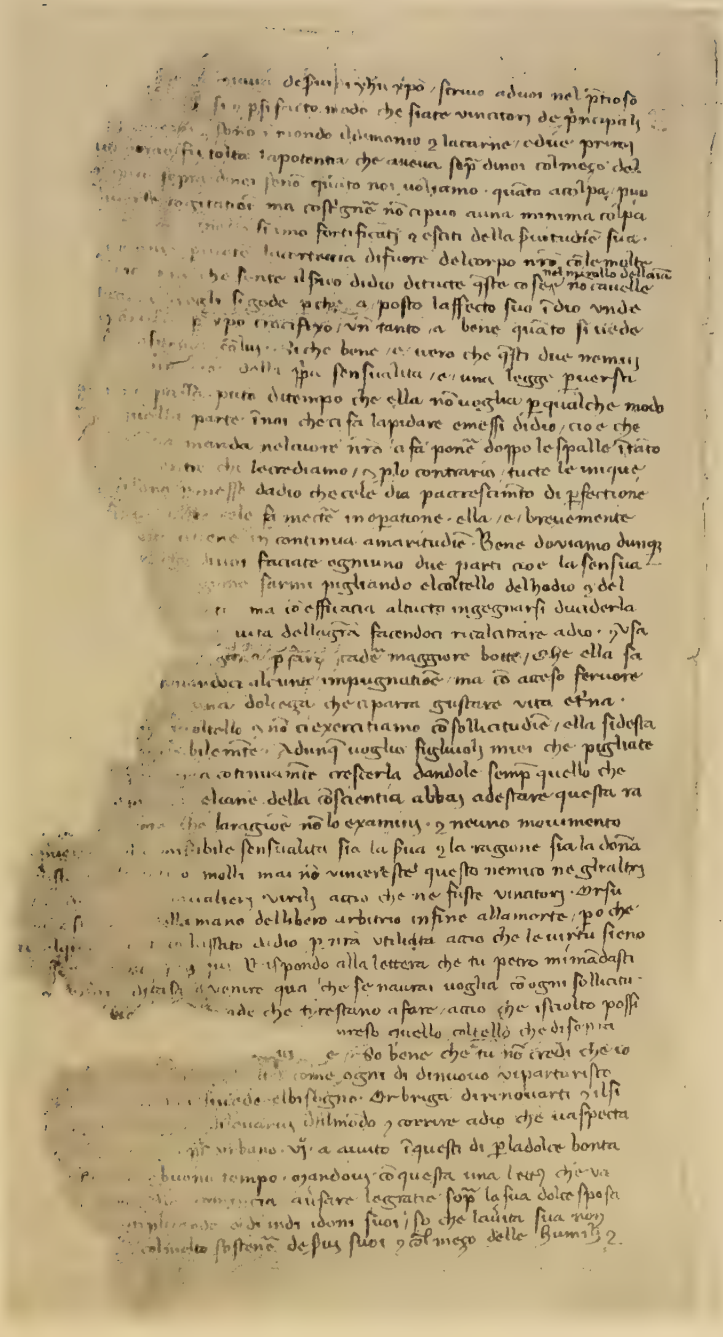

Sienne. *Biblioteca Comunale*, ms T. III. 3, f° 15.

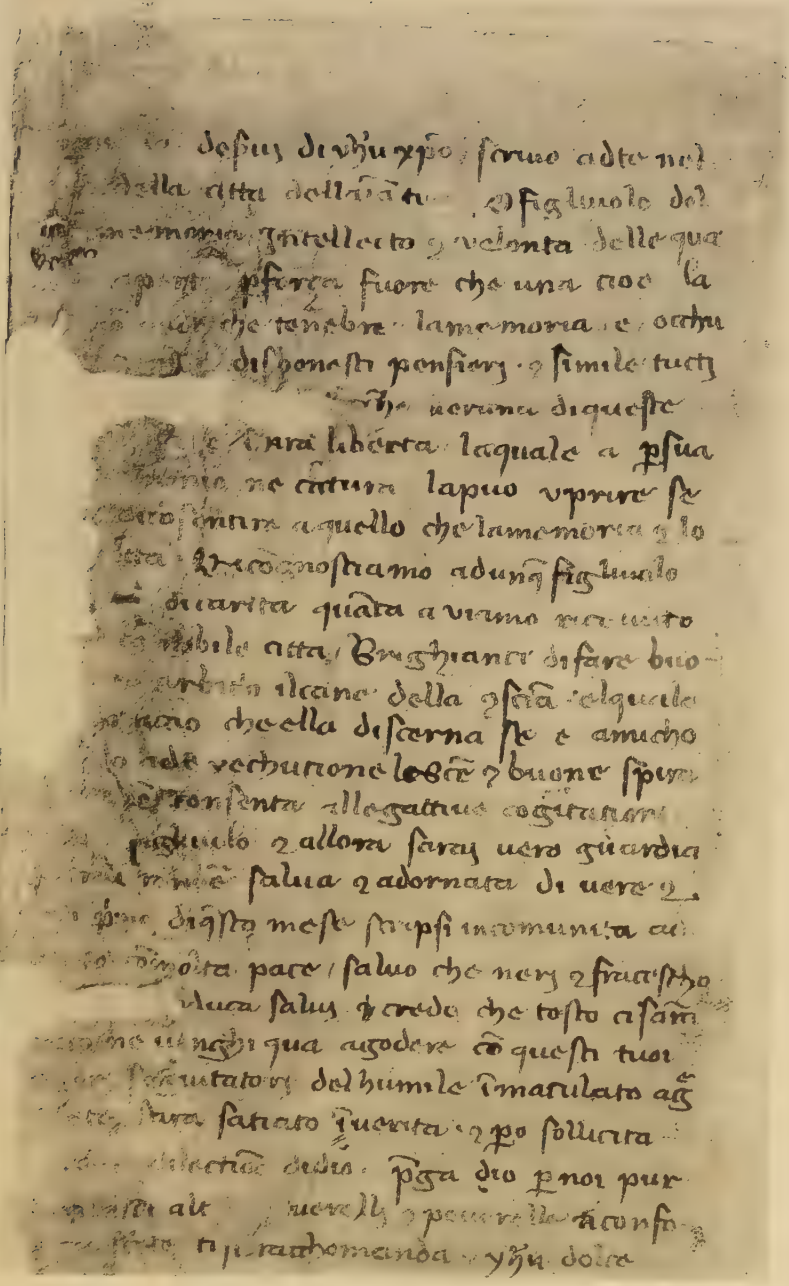

Sienne. *Biblioteca Comunale.* ms. T. III. 8. f° 11.

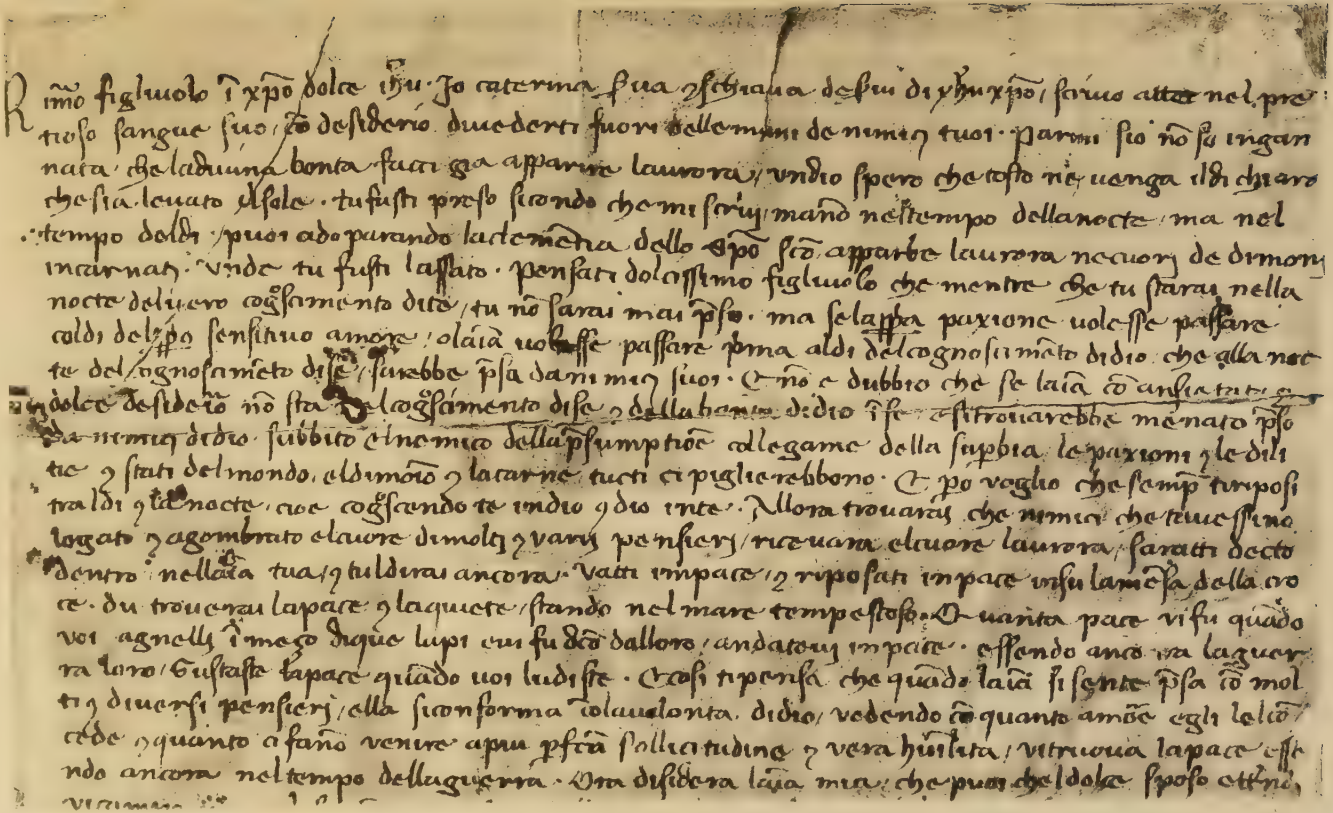

Sienne. Eglise de "San Niccolo e Santa Lucia" (Partie supérieure).

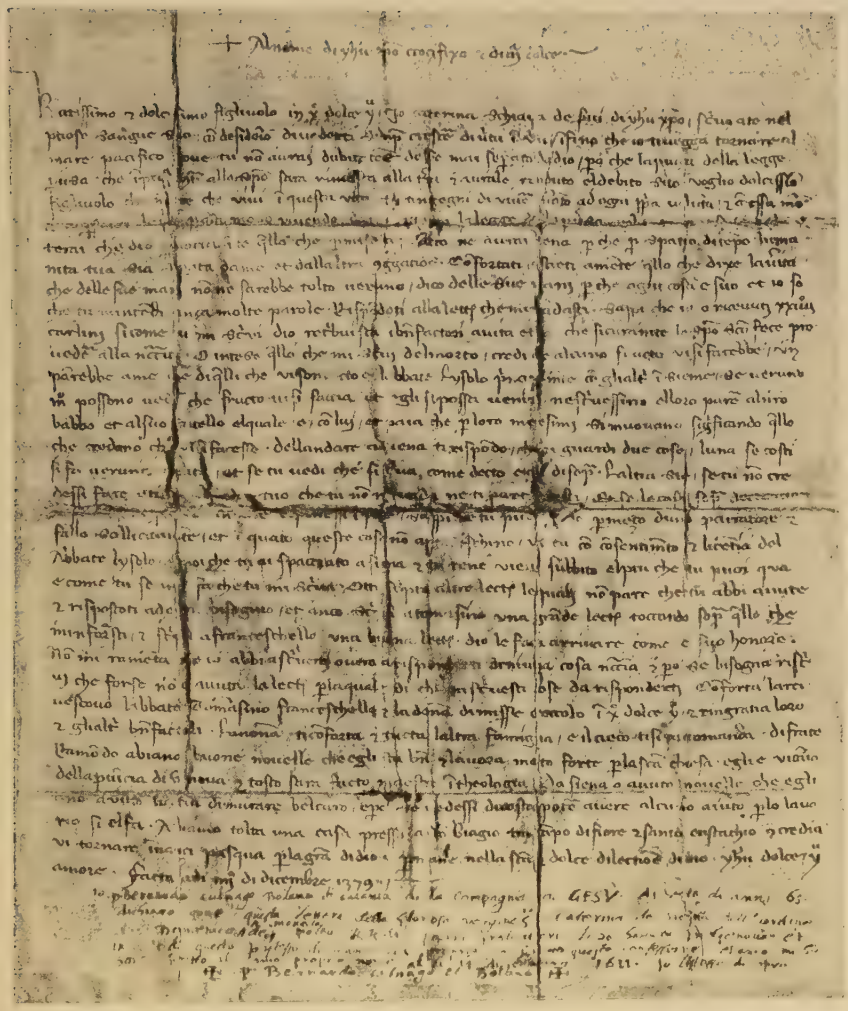

Couvent des Frères Prêcheurs d'Acireale (Sicile).

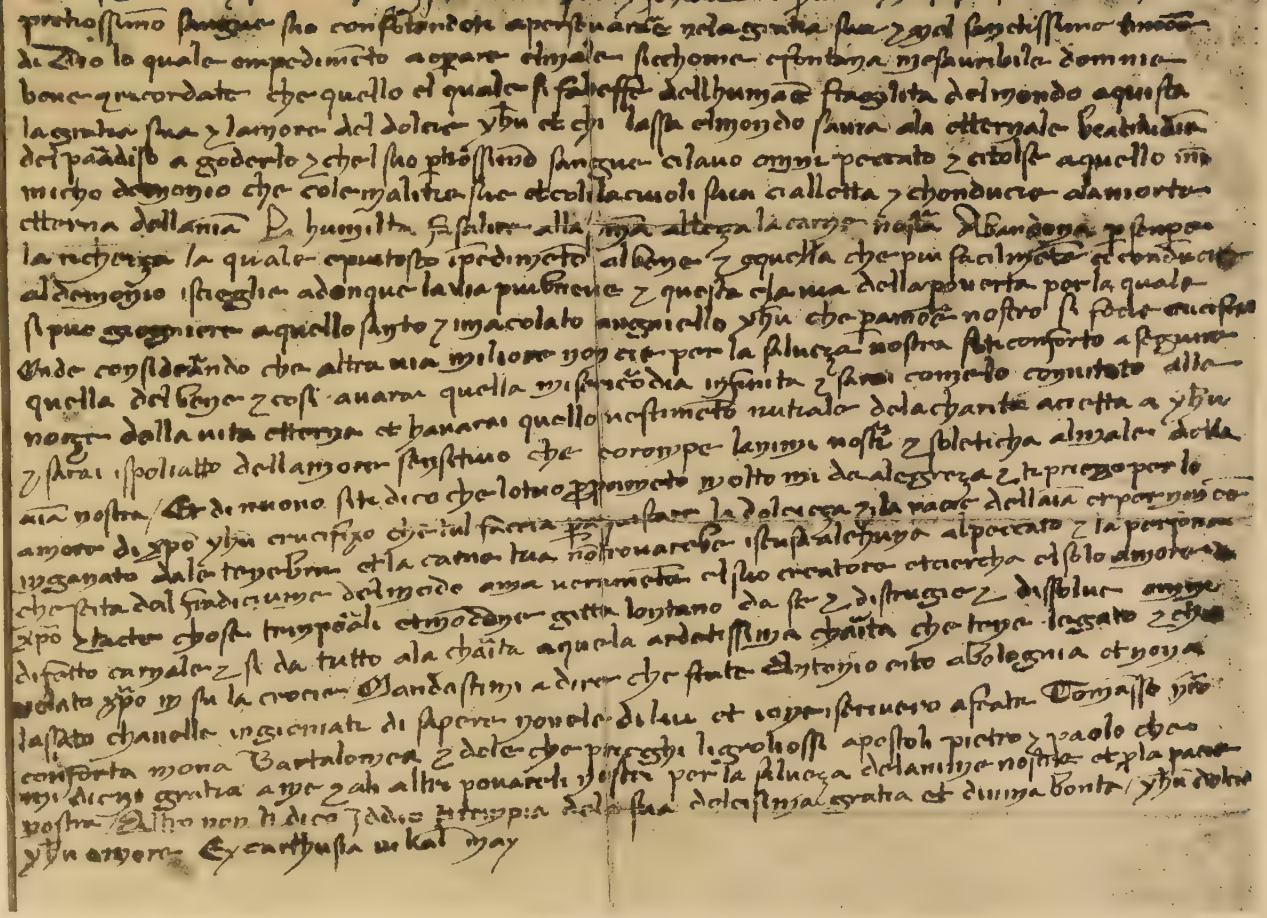

Oxford. Saint Aloysius' Church

IMPRIMERIE J. BIÈRE
18-20-22, RUE DU PEUGUE
BORDEAUX
1930

33011